University of St. Michael's College
3 1761 08051774 1

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

Prix : France, Belgique et Suisse, 25 fr. par an. — Union postale, 35 fr.

CINQUIÈME SÉRIE

XXXIIe ANNÉE. — TOME VI. — N° 4. — 1er AVRIL 1893

SOMMAIRE

I. — DIEU ET LA SCIENCE..... **Pierre Courbet.**
II. — LA PROPRIÉTÉ SELON LE DROIT FÉODAL ET LE SOCIALISME..... **Louis De Backer.**
III. — LE RHIN DANS L'HISTOIRE..... **Attale Du Cournau.**
IV. — LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES..... **F. Garilhe.**
V. — M. AUGUSTE NICOLAS..... **M. Zablet.**
VI. — FILLE ADOPTIVE. — ROMAN (*fin*)..... **Olivier des Armoises.**
VII. — UNE EXCURSION A L'ILE JERSEY, (NOTES ET SOUVENIRS). **Maurice Vanlaer.**
VIII. — COURRIER DU MONDE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE... **Robert Nuay.**
IX. — CHRONIQUE SCIENTIFIQUE..... **Dr Tison.**
X. — CHRONIQUE GÉNÉRALE..... **Arthur Loth.**

A PARIS
24, RUE TAITBOUT, 24
(provisoirement)

A BRUXELLES
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

A GENÈVE
Chez H. TREMBLEY, Éditeur
4, RUE CORRATERIE, 4

La reproduction des travaux de la *Revue* est formellement interdite ; les manuscrits ne sont pas rendus.

LA

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

Cette Revue a été fondée en 1861, par M. Victor PALMÉ, et il en confia alors la direction à Messieurs VEUILLOT.

La **Revue du Monde Catholique** paraît par livraisons grand in-8° de 192 pages, et forme à la fin de l'année quatre magnifiques volumes grand in-8°.

Actuellement la collection se compose de plus de cent volumes, elle forme un vaste répertoire où toutes les questions soulevées de nos jours à propos de Religion, de Philosophie, d'Histoire, d'Art, d'Education, de Science, etc., etc., se trouvent traitées, selon la plus pure orthodoxie catholique, par les écrivains les plus autorisés et les plus estimés.

Cette collection constitue la plus magnifique *Encyclopédie contemporaine*. Se vend net 500 francs.

France, Algérie, Belgique et *Suisse*. Un an : *25 fr.* — Six mois : *13 fr.* — Un N° pris au bureau *2,50 ;* par la poste : *2,75* — *Pays de l'Union postale :* Un an : *35 fr.*— *Pays en dehors de l'Union postale : 40 fr.*

Les abonnements se paient d'avance et partent du premier de chaque mois.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 cent.

La *Revue* ne rend compte que des livres dont il a été déposé deux exemplaires au bureau du journal. Elle se réserve son entière liberté d'appréciation.

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX DES

FRÈRES MARISTES

de SAINT-PAUL TROIS-CHATEAUX (Drôme).

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion.

5 francs le litre, 3 francs le demi-litre.

Notice franco. — *Exiger les Signatures* **L. ARSAC** et **Fre CHRYSOGONE.**

DÉPOT DANS LES PHARMACIES

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

VOYAGE CIRCULAIRE EN BRETAGNE

Billets d'excursions délivrés toute l'année.

(1re classe 65 fr. — 2e classe 50 fr.)

Les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans délivrent, depuis le 15 août 1892, aux prix très réduits de fr. 65 en 1re classe et fr 50 en 2e classe, des billets circulaires valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île bretonne, savoir : *Saint-Malo, Dinard, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon et Rennes.*

Ces billets pourront être prolongés trois fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 p. c du prix primitif.

Le voyageur partant d'un point quelconque des réseaux de l'Ouest et de l'Orléans pour aller rejoindre cet itinéraire, peut obtenir, sur sa demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, en même temps que son billet d'excursion, un billet de parcours complémentaire comportant une réduction de 40 p. c. sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres ou payant comme pour 150 kilomètres.

La même réduction lui est accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point des deux réseaux qu'il a choisi.

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

BRUXELLES. — A. VROMANT ET Cie, IMPRIMEURS, 3, RUE DE LA CHAPELLE.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

TOME CENT QUATORZIÈME

TOME VI DE LA CINQUIÈME SÉRIE

A PARIS
24, RUE TAITBOUT, 24
(provisoirement)

A BRUXELLES
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

A GENÈVE
Chez H. TREMBLEY, Éditeur
4, RUE CORRATERIE, 4

1893

DIEU ET LA SCIENCE

I

Dieu ne tombe pas sous nos sens. Cependant nous pouvons démontrer en toute rigueur qu'il existe ; et la certitude de son existence fondée sur les preuves mathématiques qui vont suivre, est pour le moins comparable à celle des vérités et des faits scientifiques les plus incontestés.

Pour l'établir, nous n'avons qu'à suivre la méthode adoptée dans toutes les sciences de la nature : nous examinerons successivement toutes les hypothèses que l'on peut faire, que l'on a faites, sur l'origine des choses ; nous démontrerons que toutes ces hypothèses sont en contradiction manifeste avec les phénomènes connus, avec les principes les plus certains de la science, tandis que l'existence de Dieu seule permet de comprendre la formation de l'univers et les origines de la vie, et ainsi l'existence de Dieu sera rigoureusement démontrée.

II

Remarquons tout d'abord que ceux de nos adversaires qui déclarent impossible la démonstration rigoureuse de l'existence de Dieu devraient l'admettre au moins au même titre que celle des agents primordiaux qu'ils reconnaissent à la base de toutes les sciences de la nature.

Tous les savants admettent, par exemple, l'existence d'un élé-

ment spécial appelé l'éther, dont les mouvements vibratoires produisent et propagent la lumière ; seules, en effet, l'étude analytique de ces mouvements et les lois qu'on en déduit permettent d'expliquer les circonstances les plus délicates des phénomènes si compliqués de l'optique ; elles ont même permis d'en découvrir de nouveaux.

Or, on n'a jamais pu isoler l'éther ; on n'a jamais pu déterminer directement aucune de ses propriétés physiques ; en un mot, l'éther ne tombe pas plus sous nos sens que Dieu, ce qui n'empêche pas tous les physiciens d'admettre l'existence de cet élément comme un des fondements de la science ; et l'un d'eux, des plus éminents, a pu dire récemment sans être contredit par personne :

« La théorie du mouvement vibratoire de la lumière est humainement parlant certaine et tout ce qui en découle est de même certain. Il est donc sûr que tout l'espace qui nous est accessible est rempli d'une substance capable d'entrer en vibrations : l'éther (1). »

De même, tous les astronomes, sans exception, admettent que les mouvements des corps célestes sont régis par une force, qui n'est autre que celle de la pesanteur à la surface de la terre, mais dont la nature nous est aussi complètement inconnue que celle de l'éther. Newton qui le premier a formulé la loi suivant laquelle cette force paraît se manifester dans le système du monde, a reconnu nettement qu'elle ne pouvait s'expliquer par les actions mécaniques d'un fluide quelconque, si subtil qu'on le suppose, et toutes les recherches postérieures n'ont fait que confirmer les vues du grand physicien anglais. C'est qu'en effet tous les essais d'explication mécanique de la gravitation entraînent avec eux cette conséquence que, à distance égale, la gravitation devrait agir sur les corps proportionnellement à leurs surfaces, et non, comme cela a lieu, proportionnellement à leurs masses.

Nous sommes donc ici en présence d'un double mystère qui ne porte pas seulement sur la nature de la gravitation en tant que force, mais encore sur la manière dont elle agit pour relier entre eux tous les corps à travers les espaces incommensurables qui les séparent. Et cependant, il n'y a pas un savant de nos jours qui

(1) Hertz. *Expériences sur les ondulations électriques.*

n'admette la gravitation universelle comme le fondement de la mécanique céleste.

Or, de même que l'on admet l'existence de l'éther, sans l'avoir jamais isolé, et le principe de la gravitation, sans en comprendre la nature, uniquement pour relier entre eux les phénomènes de certaines parties de la science, de même nous pouvons bien poser en principe l'existence de Dieu pour essayer de connaître l'origine et l'ensemble des phénomènes de l'univers. Cette solution, — on l'avouera facilement, et nous la démontrerons plus loin, — est de beaucoup la plus simple de toutes celles qu'on nous propose, et s'il ne s'agissait que d'une question purement scientifique, nous verrions ceux de nos adversaires qui se montrent les plus opposés à l'idée de Dieu réclamer l'intervention d'un premier principe indépendant de la matière comme le seul moyen de résoudre ces grands problèmes qui tourmentent depuis des siècles l'esprit humain ; de telle sorte que nous sommes en droit d'affirmer que, en dehors même de toute démonstration plus rigoureuse, le principe de l'existence de Dieu est, au point de vue de l'étude générale de la nature, éminemment scientifique, et doit être accepté par tous les savants au même titre que l'existence des principes les plus incontestés de la science.

Mais cela ne nous suffit pas ; l'existence de Dieu n'est pas seulement une solution possible, elle n'est pas seulement la solution la plus scientifique du problème de la formation de l'univers ; elle est la seule solution possible, la seule solution scientifique. C'est ce que nous allons démontrer dans les pages qui vont suivre.

III

En dehors de l'existence de Dieu, il n'y a que deux manières d'expliquer la formation de l'univers :

1° On suppose que la matière possède en elle-même de toute éternité des forces qui lui ont permis de s'organiser et de prendre l'état qu'elle affecte actuellement ;

2° On suppose que la matière était animée de toute éternité de mouvements moléculaires, et que ce sont les rencontres des molécules ou atomes qui ont produit l'univers tel qu'il existe.

Nous allons examiner successivement ces deux hypothèses.

La première, qui n'est autre que la théorie du panthéisme

moderne, est indépendante de toute hypothèse sur la constitution de la matière.

Elle soulève d'abord une objection capitale. Si la matière possède en elle-même une force quelconque inhérente qui détermine son évolution vers un état de plus en plus parfait, pourquoi n'a-t-elle pas atteint du premier coup cet état ? Du moment que rien n'existe en dehors d'elle, pourquoi ne s'est-elle pas organisée de toute éternité de la manière la plus parfaite possible ? Or, il ressort des faits acquis par toutes les sciences physiques que la matière n'a cessé et ne cesse encore de subir des transformations incessantes, que l'univers a commencé par un état de désagrégation absolue, analogue à celui des nébuleuses non résolubles, et qu'il a fallu une suite incalculable de siècles pour qu'il arrive à l'état actuel, qui n'est sans doute pas encore son état définitif.

Si, comme le supposent les panthéistes, la matière a en elle-même sa raison d'être, si elle est à elle-même son principe et sa fin, il est impossible de comprendre pourquoi il y aurait jamais eu en elle le moindre changement, et quel *intérêt* (nous employons à dessein cette expression transformiste) aurait eu le *Grand Tout* à évoluer sans cesse vers un état limite qu'il n'atteindra peut-être jamais.

Du reste, quelle que soit l'idée que l'on se fasse de la matière, il y a un fait indiscutable qui domine l'ensemble de toutes les sciences physiques et mécaniques et qui est admis comme l'axiome fondamental de toutes ces sciences. Ce fait, c'est que la matière est essentiellement inerte, passive, inintelligente. Supposer le contraire, ce serait ruiner par la base toute la science moderne, ce serait rendre impossible toute application de l'analyse mathématique à l'étude des sciences de la nature. Que deviendrait, par exemple, l'astronomie ou la mécanique, si l'on admettait qu'une molécule de matière peut se soustraire à l'action de la pesanteur ou aux mouvements qui animent la masse dont elle fait partie ? Que deviendrait l'optique mathématique, si l'on supposait qu'une molécule d'éther peut par une volonté propre résister aux mouvements vibratoires qui la sollicitent ? Au contraire, l'accord constant des résultats du calcul avec les faits observés prouve indubitablement que le principe de l'inertie (c'est ainsi qu'on appelle le principe précédent) est exact; et nous devons admettre, comme un fait surabondamment prouvé par l'expérience, autant que comme un axiome de notre raison, que la matière est essentiellement inerte, passive, inintelligente.

Vouloir que la matière possède en elle-même une force particulière qui explique ses évolutions, c'est donc aller contre les faits les plus certains de la science. Bien plus, admettre que cette force réside dans l'atome tout en étant spécifiquement distincte de la matière, c'est faire de l'atome un être complet, à la fois matériel et immatériel, un être nécessaire, éternel, un Dieu, et pour ne pas reconnaître le seul qui existe, nos modernes libres-penseurs sont obligés d'en créer une infinité.

On nous objectera peut-être que la science paraît reconnaître à la matière la faculté d'agir à distance, en vertu de la loi bien connue de l'attraction universelle. Mais remarquons qu'il ne s'agit ici que d'apparences, et Newton, lui-même, qui le premier a formulé cette loi, a eu bien soin de dire, en véritable philosophe qu'il était, que *tout se passe dans la nature comme si les corps s'attiraient ;* et plus tard, revenant encore sur cette question, il écrivait ces paroles tant de fois citées :

« Que la gravité soit innée et essentielle à la matière, de sorte qu'un corps puisse agir sur un autre corps à distance à travers le vide et sans aucun intermédiaire qui transmette cette action et cette force de l'un à l'autre, c'est pour moi une absurdité si grande qu'il me semble impossible qu'un homme capable de traiter de matière philosophique puisse y tomber. »

Admettons cependant que la matière possède, en elle-même, la faculté d'agir à distance, et supposons, conformément à la loi newtonienne, que chaque atome soit doué d'un pouvoir d'attraction proportionnel aux masses et décroissant en raison du carré des distances. Nous allons voir qu'au point de vue de la formation de l'univers cette faculté ne saurait servir à rien.

Nous pouvons considérer, en effet, toute la matière disséminée primitivement dans l'espace comme formant une sphère homogène (1), de rayon indéfiniment grand. Or, en vertu d'un théorème bien connu de la mécanique rationnelle, la somme des attractions d'une sphère homogène sur un point situé à l'intérieur de cette sphère est identiquement nulle. Ce théorème étant indépendant du rayon de la sphère, s'applique donc au cas où ce rayon est

(1) Nous disons que la matière à l'origine était homogène ; en effet, s'en était autrement c'est qu'elle aurait subi des condensations partielles provenant d'une cause quelconque, et nous n'aurions qu'à nous reporter à l'instant qui a précédé l'apparition de cette cause.

infini ; par suite chacune des molécules de la matière originelle, sollicitée de tous les côtés par des attractions égales, devait forcément rester en repos.

Donc la matière n'a pu se mettre en mouvement et l'univers s'organiser en vertu de cette force seule.

L'hypothèse du panthéisme s'appuie, comme nous venons de le voir, sur la notion de la force considérée comme quelque chose de non matériel, quoique inhérent à la matière. Elle essaie ainsi de substituer la notion de force à la notion de Dieu. Nous avons démontré que cela ne sert à rien, et que la force inhérente à la matière n'a pu déterminer la formation du monde. En réalité, la notion de force matérielle est beaucoup moins compréhensible que celle de Dieu, et en rejetant cette dernière notion, loin d'expliquer le problème, le panthéisme n'a fait que le compliquer. La science, en effet, ne définit pas la force : « On conçoit la force, nous dit-elle, sans savoir ce que c'est. La force est simplement une cause de mouvement. Un point matériel libre ne peut se mettre en mouvement sans l'intervention d'une *cause* appelée *force* (1). »

Ainsi la science déclare ne connaître la force que par ses effets. Bien plus, la plupart des savants, et en particulier les savants athéistes, les seuls que nous ayons à réfuter ici, admettent que toutes les forces que nous constatons dans l'univers physique ne sont que des apparences et proviennent des mouvements visibles ou invisibles de la matière :

« Les forces, déclare le docteur Buchner, ne sont autre chose que diverses espèces de mouvements de la matière (2). »

« Ce que nous appelons *force* n'existe pas dans la nature, la force est simplement l'effet d'une transmission de mouvement. Dans l'état actuel de la science, on est arrivé de plus en plus à ne voir dans la nature que matière et mouvement, tous les deux également indestructibles (3). »

« Les forces, dit encore le Père Secchi, ne sont plus regardées comme des qualités occultes de la matière, mais comme de purs effets du mouvement. »

Ainsi de quelque manière que nous envisagions la force, nous

(1) Résal, membre de l'Institut, *Cours de l'Ecole polytechnique*.
(2) *Force et matière*, p. 117.
(3) Saint-Robert.

voyons que la théorie panthéiste de l'origine de l'univers est fausse et nous sommes ramenés à la deuxième hypothèse, la seule que nous ayons à considérer désormais, celle des atomes en mouvement.

IV

L'hypothèse matérialiste de l'origine du monde repose sur la conception suivante de la matière : on suppose que tous les corps sont formés de particules excessivement petites, indivisibles, indéformables, que l'on appelle *atomes ;* ces atomes absolument inertes ne possèdent d'autres qualités que d'être toujours en mouvement.

Nous n'avons pas à discuter ici cette question de la constitution de la matière. La doctrine atomique a été récemment battue en brèche par M. Hirn, qui par un grand nombre d'expériences très précises, expériences dans le détail desquelles il nous est impossible d'entrer ici (1), paraît avoir démontré que cette doctrine est en contradiction avec les faits, et par suite, que l'hypothèse matérialiste doit être rejetée comme scientifiquement fausse.

Cependant, comme les conclusions que M. Hirn a tirées de ses expériences n'ont pas été adoptées par l'universalité du monde savant, nous admettrons, dans la discussion qui va suivre, les atomes en mouvement comme éléments constitutifs des corps. Il nous sera facile de démontrer qu'on n'en peut rien déduire au point de vue de la formation de l'univers.

Nous admettrons d'abord, avec les matérialistes, que l'univers a commencé par un état de désagrégation absolue, dans lequel les atomes étaient complètement séparés les uns des autres, animés seulement de vitesses quelconques dans des directions également quelconques.

Les matérialistes supposent que ce mouvement des atomes était éternel et inhérent à la matière, et que ce sont les chocs et les rencontres successives de ces atomes qui ont amené l'univers à l'état où nous le voyons actuellement.

Nous discuterons plus loin l'hypothèse du mouvement éternel inhérent à la matière et nous verrons qu'elle est scientifiquement

(1) Voir *Nouvelles réfutations des théories cinétiques de l'univers*, par Hirn. — Paris, Gauthier-Villars.

fausse. Pour le moment, nous n'avons à considérer que les résultats auxquels peuvent conduire les chocs d'atomes tels que les admettent les matérialistes. Considérons en particulier deux atomes quelconques au moment du choc ; ces atomes sont animés de vitesses égales et contraires ; d'après un théorème de mécanique bien connu (1), la vitesse résultante des molécules après le choc sera égale à zéro. Si leurs vitesses primitives n'étaient pas égales ou n'étaient pas dirigées suivant une même ligne droite, la vitesse résultante ne serait pas nulle ; mais elle serait plus petite que les vitesses composantes ; et l'on voit facilement que les chocs suivants d'atomes n'auraient d'autres résultats que de diminuer de plus en plus la vitesse d'ensemble de la masse résultante ; de sorte que nous serions conduits à envisager l'univers comme formé d'une masse unique ou d'un nombre quelconque de masses absolument indépendantes formées d'atomes juxtaposés, immobiles, éternellement réunis, masses homogènes animées de mouvements très faibles et tendant vers le repos absolu (2).

Il est clair qu'un pareil résultat ne ressemble en rien à ce que nous montre l'observation la plus élémentaire de l'univers. L'hypothèse matérialiste est donc fausse et doit être absolument rejetée.

(1) Ce théorème est basé sur le principe de l'égalité de l'action et de la réaction, principe que nous sommes bien obligés d'admettre ainsi que tous les autres principes de la mécanique, puisque nous cherchons à expliquer la formation de l'univers d'après les lois actuellement connues et non d'après des lois hypothétiques quelconques.

(2) On ne peut objecter à notre démonstration que, d'après le principe de la conservation de l'énergie, la force vive résultant de la vitesse de l'atome se transforme après le choc en chaleur restant emmagasinée dans l'atome ; on conçoit qu'il puisse en être ainsi dans les corps (ou systèmes matériels) en mouvement, car ces corps étant composés d'atomes innombrables, le choc aura pour effet, tout en détruisant les vitesses composantes, de déterminer dans chacun des corps des mouvements intimes d'atomes qui constituent une force vive latente, une sorte d'emmagasinement de chaleur. Mais comment appliquer cette théorie aux atomes isolés, atomes primitifs, qui par hypothèse ne possédant d'autre propriété que le mouvement qui les anime ? Il est clair que le principe de la conservation de l'énergie ne peut même pas se concevoir dans le cas particulier qui nous occupe ; et en supposant que ce principe qui, dans les limites de nos observations et de nos calculs paraît actuellement justifié, puisse être invoqué de la même manière dans l'explication mécanique de la formation de l'univers, il en résulterait forcément que la conception de l'atome tel que nous l'avons admis dans les raisonnements qui précèdent, est fausse, et par suite que l'hypothèse matérialiste elle-même qui s'appuie sur cette conception est à rejeter complètement.

Ainsi de quelque manière que l'on considère le problème de la formation de l'univers, soit qu'avec le matérialisme pur on n'admette que matière et mouvement, soit qu'avec le panthéisme moderne on attribue à chaque atome une force inhérente d'attraction, on est obligé de reconnaître qu'à l'origine des choses il existait une force extérieure à la matière, indépendante de la matière, qui a agi sur elle pour lui imprimer les mouvements originaires d'où est sorti l'univers tel que nous l'observons actuellement.

Etudions quelques-uns des caractères de cette force.

Elle était illimitée. Car elle agissait sur une masse dont nous ne pouvons même pas évaluer les dimensions et qui remplit sans doute tout l'espace.

Elle était intelligente, car l'intelligence consiste à se connaître et à connaître les autres. Or, si cette force n'avait pas été intelligente, comme elle était indépendante de la matière, elle serait restée éternellement en face de celle-ci sans jamais agir sur elle.

Elle est éternelle. Puisqu'en effet elle est indépendante de la matière, elle n'a pu être créée par elle ; elle n'a pu évidemment se créer elle-même. Elle doit donc exister par elle-même éternellement nécessairement.

Il existe donc une force immatérielle, intelligente, éternelle, illimitée.

L'existence de cette force étant, comme nous l'avons vu, indispensable à l'explication mécanique de la formation de l'univers est donc scientifiquement démontrée.

C'est cette force, cette intelligence, cet être nécessaire et éternel que nous nommons Dieu.

V

Nous avons démontré dans les chapitres précédents que toutes les hypothèses faites par nos adversaires pour expliquer l'origine du monde étant fausses, l'existence de Dieu s'en déduit mathématiquement.

Nous allons donner maintenant des preuves directes de cette même existence.

Nous avons vu que toutes les sciences physiques et mécaniques admettent à leur base le principe de l'*inertie* de la matière, à savoir que la matière ne peut modifier d'elle-même son état de repos ou de

mouvement. Or, comme il est clair que la matière se meut, il en résulte qu'il y a en dehors de la matière un principe qui la fait se mouvoir.

C'est ce principe que nous appelons Dieu.

Il est vrai que nos adversaires matérialistes essaient d'échapper à la rigueur de ce raisonnement en prétendant que le mouvement est inhérent à la matière : « On ne conçoit pas plus, disent-ils, la matière sans mouvement que le mouvement sans matière. »

Nous allons démontrer qu'il n'en est rien et que non seulement on peut concevoir la matière sans mouvement, mais que les théories matérialistes elles-mêmes ne peuvent pas se passer de cette conception.

En effet, supposons que nous puissions composer entre eux tous les mouvements dont est animé un point quelconque de notre globe terrestre, mouvements de rotation, de précession, de mutation, de translation autour du soleil, de translation du système solaire dans l'espace sidéral, et que nous obtenions ainsi pour le point considéré, à un instant déterminé, une vitesse de tant de mètres par seconde dans un azimut déterminé et dans une direction faisant un angle déterminé avec le zénith. Nous pouvons imaginer un boulet de canon qui serait lancé dans la direction opposée avec une vitesse initiale précisément égale à celle que nous avons préalablement calculée. Il est évident que ce boulet à sa sortie du canon sera absolument immobile par rapport à l'ensemble de l'univers.

La chose, dira-t-on, est en fait impraticable. Que nous importe? Il suffit qu'elle soit théoriquement possible pour que nous puissions dire avec certitude : le mouvement n'est pas inhérent à la matière, puisque celle-ci *peut* être en repos.

Bien plus, si nous considérons les atomes constitutifs de l'univers, tels qu'ils étaient à l'origine des choses dans l'hypothèse matérialiste, nous n'aurons plus à tenir compte des mouvements relatifs des diverses agrégations d'atomes. Chacun de ces atomes étant absolument indépendant n'a qu'une vitesse propre, absolue. Il en résulte que, lorsque deux atomes se choquent, leurs vitesses doivent s'annuler, comme nous l'avons vu, et par suite ces atomes doivent rester au repos absolu ; et le fait a dû se présenter non pas exceptionnellement, mais à chaque rencontre d'atomes, c'est-à-dire un nombre illimité de fois.

Ainsi dans la doctrine matérialiste elle-même, le repos absolu existe, et par suite le mouvement n'est pas inhérent à la matière.

Enfin la mécanique nous apprend qu'un mouvement quelconque, si compliqué qu'il soit, se compose toujours d'une translation et d'une rotation autour d'un point qu'on appelle le centre instantané du système considéré. Quels que soient donc les mouvements variés qui animent les différentes parties de l'univers, nous devons admettre que tous ces mouvements se composent en deux seuls: une translation et une rotation autour d'un point qui, lui, reste immobile, au moins pendant un temps très court, d'une immobilité absolue. Comme la position de ce point varie à chaque instant, il en résulte qu'il existe une infinité de points matériels qui sont successivement centres instantanés de rotation et qui par suite restent immobiles dans l'ensemble de l'univers.

Ainsi de toutes manières, nous voyons que le mouvement n'est pas inhérent à la matière et que non seulement la matière *peut* mais qu'elle *doit* rester immobile à tout instant dans une quelconque de ses parties.

Mais alors puisque le mouvement n'est pas inhérent à la matière, c'est que la matière n'a pas en elle-même la cause de son mouvement ; et ce que nous avons déjà établi à propos du principe de l'inertie s'impose maintenant à nous avec une nouvelle et plus éclatante certitude : il y a une cause aux mouvements de la matière, et cette cause n'étant pas en elle, est en dehors d'elle. Elle est par suite immatérielle.

C'est cette cause ou force que nous nommons Dieu.

V

On sait qu'à la fin de la période cosmique notre globe a passé par une période ignée analogue à celle que traverse aujourd'hui le soleil. C'est là un fait incontestable qui est démontré non seulement par la température actuelle de l'intérieur de la terre mais encore par les témoignages les plus concordants de la géologie et de l'astronomie physique.

Seul, en effet, cet état d'ignition permet d'expliquer la formation des montagnes dont les gigantesques soulèvements n'ont pu être produits que par les éruptions de matières liquides jaillissant sous la pression des gaz internes et se solidifiant sous l'influence du froid de l'espace. Seul il permet d'expliquer aussi la forme d'ellipsoïde aplati aux pôles qu'affecte notre globe terrestre.

Il en résulte que tous les matériaux qui devaient plus tard constituer notre planète ont dû être primitivement soumis à une température capable de les maintenir à l'état de fusion, température atteignant plusieurs milliers de degrés. Par suite l'eau, l'acide carbonique, ainsi que les autres éléments constitutifs des corps étaient certainement dissociés, c'est-à-dire décomposés en leurs éléments simples.

Par suite les germes de vie — en admettant que ces germes eussent existé préalablement — ont été absolument anéantis.

La vie n'a donc pas existé de tout temps, et il y a eu un moment où elle s'est manifestée pour la première fois sur notre globe.

Nous n'essaierons pas de définir la vie, pas plus que n'avons essayé de définir la matière. Nous concevons très nettement la vie comme quelque chose de spécial, d'indépendant de la matière, et cette notion est si nette qu'aucune définition ne saurait l'éclaircir.

La vie, disons-nous, est indépendante de la matière. Quoiqu'elle ne se manifeste généralement à nous que dans l'organisation matérielle, nous ne pouvons scientifiquement en faire une propriété inhérente à la matière. Car, comme l'a très bien remarqué M. Hirn, il y a entre les forces matérielles et le principe de la vie, cette différence radicale, qu'aucune force ne passe brusquement d'une valeur finie à une valeur nulle, tandis que la vie cesse brusquement et passe instantanément d'une valeur finie à zéro.

En tout cas, quelle que soit la nature intime de la vie, de quelque manière qu'on essaie de la définir et de la comprendre, il est un principe incontestable, principe que les expériences d'un des plus grands savants de notre époque ont mis en pleine lumière, c'est que dans toute la série des êtres vivants, depuis l'homme jusqu'à la plus simple des cellules végétatives, tout être vivant provient d'un être vivant ; autrement dit, la vie provient de la vie.

Or, de même que nous avons reconnu que les mouvements de l'univers physique ou les forces qui les produisent dérivent d'une force primordiale, qui est la force par excellence, de même nous devons reconnaître que toutes les manifestations de la vie proviennent d'une source primordiale qui est la vie nécessaire, essentielle.

Puisque, en effet, il est de principe scientifique que la vie ne peut sortir que de la vie, il faut bien que le premier être vivant qui a paru sur la terre — que ce soit l'être le plus compliqué, ou la

plus simple des cellules — il faut bien, dis-je, que ce premier être vivant ait reçu sa vie d'un être qui n'a reçu la sienne d'aucun autre, qui soit, par conséquent, l'être nécessaire, éternel.

C'est cet être, principe et auteur de la vie, que nous appelons Dieu.

Il se confond avec la force primordiale et intelligente que nous avons reconnue à l'origine des choses, car une force ne peut être intelligente que si elle est la manifestation d'une volonté, c'est-à-dire d'un être vivant. Et comme cette force est *nécessaire*, qu'elle ne dépend d'aucun autre être, il en résulte qu'elle émane de l'être *nécessaire* que nous venons de reconnaître comme le principe de la vie.

Nos adversaires n'opposent aux raisonnements rigoureux qui précèdent qu'une seule hypothèse, celle de la génération spontanée. Ils supposent que le hasard, ou je ne sais quelle force inconnue, a pu produire à la suite de combinaisons innombrables une cellule organique, de laquelle dériveraient par générations successives tous les êtres actuellement vivants. Cette hypothèse, nous l'avons vu, est en contradiction absolue avec les expériences décisives et désormais incontestées de M. Pasteur.

Du reste, quand bien même cette hypothèse serait vraie, il faudrait encore rechercher d'où procède le principe qui a pu transformer la cellule primitive, ou protoplasme, de matière morte en matière vivante. La matière organique n'est pas de la matière animée ou vivante. Un corps vivant est, il est vrai, constitué par des cellules organiques, mais celles-ci se décomposent rapidement dès qu'elles ne sont plus animées par la vie; loin de produire la vie, elle ne subsistent que par la vie.

Que le hasard seul ait pu produire les combinaisons chimiques qui ont constitué la première cellule organique, cela n'expliquerait donc pas du tout comment cette même cellule serait devenue vivante. Il y a un abîme entre la matière organique, si compliquée qu'elle soit dans sa composition chimique, et qui n'est soumise qu'à l'action de forces externes, et l'être vivant, même le plus infime, qui se développe en vertu d'une force qui lui est propre et se reproduit de lui-même en des êtres de formes et d'organisations semblables.

Que la matière, de quelques qualités qu'on la veuille douer, ait été capable de franchir d'elle-même cet abîme, on n'a jamais pu le démontrer, et on ne peut l'admettre, même à titre d'hypothèse,

quand on voit que l'homme, avec toutes les ressources de son intelligence, est incapable de créer de la matière vivante en si petite quantité que ce soit.

Du reste, on ne peut même pas invoquer le hasard pour expliquer la formation de la première cellule organique, car, on l'a démontré bien des fois, le hasard ne peut expliquer la formation de l'univers physique. A plus forte raison ne peut-il servir à expliquer la formation du plus petit être vivant, dont la structure infiniment compliquée, dépasse en merveille ce que l'univers physique nous offre de plus beau.

Il résulte donc de tout ce qui précède que la vie n'a pu se produire d'elle-même par les seules combinaisons, les seuls mouvements d'atomes, les seules forces physico-chimiques de la matière, par suite qu'elle est d'essence immatérielle, et qu'à l'origine de la vie, il y a un être qui n'a reçu la vie d'aucun être, qui vit éternellement, par lui-même, Dieu (1).

PIERRE COURBET.

(1) Voir pour le développement de ces questions et les conséquences qu'on en doit déduire, l'*Introduction scientifique à la foi chrétienne*, par un ingénieur de l'État, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, Bloud-Barral.

LA PROPRIÉTÉ

SELON LE DROIT FÉODAL

ET LE SOCIALISME

Pendant de longs siècles, la guerre et l'esclavage ont été pour des masses d'êtres humains, une cause d'exclusion du droit de propriété. Mais lorsque les peuples de la Germanie se furent soulevés et emparés de la Gaule, ils y introduisirent le droit féodal, qui créait un lien indissoluble entre le propriétaire d'une chose et cette chose. Ce lien était celui de la propriété, sans lequel, dit Toullier, il n'eût été possible de soumettre les hommes au joug salutaire de la loi, et sans la propriété permanente, la terre eut continué d'être une vaste forêt.

En France, le fief est né de la conquête, et Dumoulin le définit :

« La concession gratuite, libre et perpétuelle d'une chose immobilière ou réputée telle, avec translation du domaine utile, en retenant la propriété directe, à charge de fidélité et de services. »

C'était pour le donateur un moyen de s'attacher le donataire, sans perdre son droit de propriété sur la chose donnée. Aussi, le droit de propriété se décomposait-il anciennement en deux parties, dont l'une formait le *domaine direct*, et l'autre le *domaine utile* (1). Avec ce dernier domaine, on avait la faculté de percevoir les fruits d'un héritage et celle d'en disposer à son gré, mais à la condition d'en reconnaître comme seigneur celui qui en avait le domaine direct, c'est-à-dire, le domaine originaire et primitif de l'héritage. Ce domaine primitif, s'il avait été aliéné ou cédé à prix d'argent, pouvait être revendiqué et repris, dans un certain délai, par le parent le plus proche du propriétaire primitif, moyennant rem-

(1) POTHIER, *Traité du droit de domaine*, chap. Ier, § 3

boursement du prix de l'immeuble vendu. Cette faculté de rachat s'appelait *Retrait lignager*.

C'est que, selon M. Demolombe :

« La toute puissance de la féodalité reposait essentiellement sur le sol, sur la propriété foncière ; c'étaient les grands domaines, les grandes fortunes immobilières qui faisaient principalement, dans notre ancienne société, l'importance des classes supérieures, et la force politique du petit nombre de familles, dans les mains desquelles les propriétés territoriales étaient concentrées. Un double intérêt, un intérêt d'abord de conservation sociale pour l'Etat, tel qu'il était organisé, un intérêt ensuite d'influence et de supériorité politique pour les personnes, s'opposaient donc au déplacement et à la division des propriétés immobilières (1). »

En Artois, le droit féodal s'est maintenu dans toute sa force, et l'empereur Charles-Quint a homologué, le 3 mars 1544, les coutumes générales de cette province. Elles avaient été rédigées le 13 juin 1509, et délibérées en l'abbaye de Saint-Vaast à Arras, le 17 décembre 1543, par les président et gens du Conseil privé de l'empereur, en présence des députés du Conseil d'Artois.

En vertu de ces coutumes générales, le grand Conseil de Malines a rendu, le 19 septembre 1592, un arrêt sur une question de retrait lignager, dont la conclusion a duré vingt-sept ans ; ce qui démontre combien vivement le droit de propriété privée et exclusive se révèle par le seul instinct de la conscience.

Environ l'an mil-cinq-cent-soixante-cinq, le seigneur François Coullon avait vendu à messire Gilles du Bois, chevalier et seigneur de Regnauville, la terre et seigneurie de Guigny, située au baillage de Hesdin, aujourd'hui dans le Pas-de-Calais, et ce, moyennant un prix convenu entre eux. Le seigneur de Quatrevaulx, Robert de Haulteclocque, prétendit revendiquer cette seigneurie de Guigny, en qualité de parent le plus proche du vendeur et en vertu du droit de Retrait lignager. Cette qualité de parent le plus proche fut contestée. L'affaire a donc été portée successivement au baillage de Hesdin, au Conseil d'Artois et enfin au grand Conseil de Malines. Nous rapportons ici l'arrêt définitif de cette Cour suprême, d'après le texte original, rédigé en 1592 :

Phelippe par la grace de Dieu, Roy de Castille, d'Arragon,

(1) T. xii, IV, p. 176.

Léon, des deux Sicilles, de Jérusalem, de Portugal, de Navarre, de Granade, de Tolete, de Valence, de Galice, des Maillorques, de Seville, de Sardaine, de Cordube, de Corsecque, de Murcie, de Jaen des Algarbes, de Algezire, de Gibraltar, des Isles de Canarie, des Indes tant orientales que occidentales, des isles et terre ferme de la mer oceane, archiduc d'Austrice, duc de Bourgoigne, de Lothier, de Brabant, Flandres, Artois, de Tirol palatin et de Haynault, de Hollande, Zellande, Namur et de Zutphen, prince de Zwauve, marquis du St-Empire de Rome, Sgr. de Frize, de Salins, de Malines, des cité villes et pays d'Utrecht, d'Overyssel et de Grœninge, et dominateur en Asie et en Affricke,

A tous ceux quy ces présentes nos lettres de sentence voiront ou lire oiront, salut :

Comme en matière d'anticipation, procès, se soit meu et démené en nostre Conseil provinchial d'Artois, d'entre Robert de Haulteclocque, escuier, seigneur de Quatrevaulx, demandeur et anticipant d'une part,

Messire Diego Descalant, baron dudict lieu, mary et bail de dame Roberte de Gauwain, mère et aiant la garde noble des enfans mineurs, qu'elle olt de feu messire Gilles du Bois, chevalier, seigneur de Renauvile, et en ceste qualité aiant reprins les errements dudict procès par le trespas de messire Loppé Sarasse, seigneur d'Altimar, précédent mary de la dicte dame Roberte, appelant de nostre bailliaige de Hesdin, et impétrant de lettres soubz requeste civile pour amplier sa proeuve ad ces fins intérinées d'aultre part :

Aiant ledict seigneur de Quatrevaulx, demandeur, originel sur retraicte en nostre dict Conseil d'Artois, pour obtenir ès fins et conclusions par luy y prinses, teles que cy après, faict dire et alleguer,

Que Franchois Coullon, escuier, auroit, environ l'an XV^c soixante cincq vendu audict feu seigneur de Regnauville, la terre et seigneurie de Guigny, scituée en nostre bailliaige de Hesdin, et ce, moiennant la somme entre eulx convenue, et soubz les charges et conditions plus au long reprinses et contenues es lettres pour ce faictes et passées par devant noz notaires,

De laquelle vendition estant adverty ledict seigneur de Quatrevaulx, demandeur, s'estoit, comme proesme et lignagier dudict Franchois Coullon, vendeur et son cousin issu de germain, approché dudict feu seigneur de Regnauville,

Auquel en la présence de Lambert Obert, et Jehan Hannotel, notaires, il avoit, doiz le huictiesme jour d'octobre XV^c soixante cincq, et partant pardedens l'an revoulu dudict achapt, et de la saisine prinse (sy aulcune en avoit esté prinse que non), requis le vouloir recognoistre à proesme et lignagier dudict Franchois Coullon, et suyvant ce, eux reférer tout le droit personnel et réel, qu'il avoit ou pouvoit avoir acquis en ladicte terre et seigneurie de Guigny, es appartenances et appendances, pour la remettre en cotté et ligne par retraicte lignagière, qu'il en prétendoit faire, suyvant la faculté à luy attribuée par la coustume généralle de nostre pays et conté d'Artois,

Offrant ad ces fins par ledict Seigneur de Quatrevaulx, luy paier et furnir les denier à Dieu, vin, principaulx deniers, droictz seigneuriaux, et aultres frais et leaulx coustemens par lui déboursez, et luy exhibant à cest effect plusieurs espèces d'or et d'argent, souffisantes pour faire ledict paiement et furnissement,

Surquoy ledict feu Seigneur de Regnauville, soy monstrant mal content de ladicte retraicte, auroit avec grande rudesse rejeté et rebouté ledict Seigneur de Quatrevaulx et sa femme, leur disant qu'ilz venoient à tard à faire telle retraicte, et qu'il estoit ja piecha remboursé d'ung aultre plus proche et plus diligent que eulx ;

Toutefois non contens de la dicte response et refus, après s'estre quelque temps rethiré en leur hostellerie, s'estoient icelluy Seigneur de Quatrevaulx et sa femme assistez desdicts notaires, itérativement approchié dudict Seigneur de Regnauville, et lui faict pareille requeste et remonstrance que cy dessus, que lors icelluy Seigneur de Regnauville se monstrant plus mal content que devant déclara audict de Quatrevaulx, que ja il luy avoit dict estre remboursé, affirmant sur sa foy que ainsi estoit;

Ce que oyant par le dict Seigneur de Quatrevaulx, et estimant lesdicts propos véritables, n'avoit plus avant insisté. Ains se contente en se rethirant en sa maison.

Combien toutefois que iceulx propos fussent doleusement inventez par ledict feu de Regnauville, pour fruster et defrauder ledict Seigneur de Quatrevaulx demandeur, de son droit de retraicte lignagière. De quoy estant adverty quelque temps après la mort dudict feu Seigneur de Regnauville, meismes voians que ledict don Loppé de Serasse, aiant espouzé sa vefve, jouyssoit paisiblement de ladicte terre et seigneurie de Guigny, sans l'avoir mis es mains d'autruy, avoit obtenu commission en nostre dict conseil

d'Artois, et en vertu d'icelle faict adjourner ledict don Loppé de Sarrasse, et la dicte dame Boberte de Gauwain sa femme, paravant vefve dudict feu Seigneur de Regnauville, mère, aiant la garde noble de son filz mineur qu'elle olt dudict feu, affin qu'ilz euissent à recognoistre ledict Seigneur de Quatrevaulz à proesme et lignagier dudict Coullon, et luy reférer tout le droit, cause et action que ledict filz avoit en ladicte terre, en se remboursant des deniers principaulx, frais et léaux coustemens.

Et au jour servant sur ledict adjournement, qui escheit aux plais du vingtnœufiesme jour de may XV^c soixante unze, de la part dudict demandeur auroit esté conclut aux fins que dessus, demandant despens.

Et estant préfigé audict Seigneur de Sarasse jour pour sur ce respondre, lesdictes cause et parties sur son soustenu et requeste, auroient esté renvoiées en nostredict bailliaige de Hesdin, où finalement de la part desdicts Seigneurs de Sarasse et sa femme auroit aux plaidz y venuz le dixseptiesme de décembre audict an soixante unze, esté prinse conclusion contraire à celle cy dessus, tendante ad ce qu'en ladicte poursuyte ledict demandeur fust déclaré non recepvable, sy recepvable estoit (que non), à tort et mauvaise cause avoit intenté icelle, ne seroient tenus recognoistre à proesme et lignagier.

Ains iroient quictes, sy obtiendroient es despens, disans pour moiens : supposé que ledict de Quatrevaulx fust parent lignagier audict Coullon vendeur, si n'estoit-il venu endedens l'an de la saisine et droit réel acquis audict feu Seigneur de Regnauville, et son dict filz héritier, quy avoient esté saisy de la dicte terre et seigneurie, passé huict à dix ans, par où ledict Robert de Haulteclocque, et tous aultres lignagiers estoient fourclos de la dicte retraite, conformément à la coustume généralle de nostredict pays et conté d'Artois ;

Nonobstant lesquelz moiens, ledict demandeur auroit pour replicques fait persister en ses dictes fins et conclusions, qu'il fondoit premièrement en ce qu'il apparistroit à souffissance de sa proximité lignagière audict Coullon, et des devoirs cy dessus deduictz, par luy faictz par dedens l'an de ladicte saisine, au moien desquelz, et le dol cuident dudict feu seigneur de Regnauville, icelluy demandeur ne debvoit estre empesché en la retraicte en question, en présentant néantmoings par icelle demandeur pour asseurance de son bon droit, certaines lettres soubz requeste civile,

par luy de nous obtenues, dont il auroit requis l'intérinement, et qu'en ce faisant, sy avant qu'il apparut aux lieutenant et hommes de fiefz de nostre bailliaige de Hesdin, des debvoirs par luy faictz par dedens l'an de la saisine, et signamment du vol et fraulde dudict feu seigneur de Regnauville, pour empescher ladicte retraicte, ilz euissent a admectre et recepvoir ledict de Haulteclocque à icelle retraicte, tout ainsy que s'il se fust présenté pardedens l'an de la saisine, dont il seroit relevé et restitué en enthier, lesquelles lettres de requeste civile, auroient de la part desdicts seigneur de Sarasse et sa femme, esté debattues d'obreption, subreption, et incivilité, tellement que après avoir par ledict impétrant persisté en l'intérinement d'icelles, lesdictes parties auroient esté réglées à servir de leurs faictz, raisons et moiens par escript, en forme de mémoires, à quoi elles auroient depuis respectueusement furny meismes iceulx seigneur de Sarasse et sa femme, respondu par additions aux faictz et moiens contenuz es mémoires dudict demandeur, quy de sa part en auroit espargné, aiant toutefois servy de responsifz ausdictes additions, et estans réglées en procure, auroient faict telles enquestes et productions que bon leur auroit samblé, lesquelles auroient esté reprochées, et lesdictes reproches saulvées, et estant ledict procès conclud en droit, et veu en nostredict bailliaige de Hesdin, les lieutenant et hommes d'icelluy bailliaige, auroient par leur sentence deffinitive du XXIIe de septembre XV^c soixante quatorze, en intérinant lesdictes lettres de requeste civile, condempné ledict seigneur de Sarasse et sa femme deffendeurs, de recognoistre ledict demandeur à proesme et lignagier dudict Franchois Coullon, vendeur de la terre en question, et suyvant celuy referer tout le droit, tant réel que personnel, qu'ils avoient esdits héritaiges, pour en jouyr au titre de retraicte par luy prétendu, en leur remboursant par icelluy demandeur, les deniers principaulx, fraitz et aultres léaux constemens, thirez et déboursez pour raison dudict achapt, compensant les despens dudict procès pour cause à ce les mouvans, dont ladicte dame Roberte de Gauwin, lors vefve dudict don Loppé de Sarasse, se seroit porté pour appelante en nostre dict Conseil provincial d'Arthois, où elle auroit esté adjournée et anticipée à la requeste dudict seigneur de Quatrevaulx, aux plaidz de vingt sixiesme jour d'octobre audict an soixante quatorze, que lors il auroit faict prendre conclusion pertinente en ladicte matiere d'anticipation, demandant despens.

Sur quoy, le procureur de ladicte dame auroit esté pourveu de dilay d'absence, et aux plaidz du second de décembre en suyvant, présenté lettres de requeste civile, tendantes à povoir poser faictz nouvaulx, et plus amplement vérifier ceulx cy dessus posez, lesquelles lettres du consentement dudict anticipant, auroient esté intérinées, soubz les modifications reprinses es actes de ce faisant mention, et suyvant ce, icelle appellante auroit fait conclure, affin qu'elle fust receue comme appellante, déclarée bonne appellante, et tout pertinament en matière d'appel, faisant demande de despens, disant pour griefz, par elle aussy emploiez pour faictz nouveaulx, que tost après les guerres dernières contre les Franchois, ledit Franchois de Coullon se trouvant fort chargé de debtes, sans avoir moien d'y satisfaire, auroit vendu audict feu seigneur de Regnauville sa seigneurie et cense de Doujon audict villaige de Guigny. Et estant icelluy vendeur adverty, que ledict de Haulteclocque se vantoit de vouloir retraire ladicte cense et seigneurie, il seroit transporté audict Regnauville, pour en faire advertence audict feu seigneur, luy remonstrant en oultre que ladicte vendition avoit esté cause de sa totale ruyne, pour le petit pris, à quoy avoit porté icelle vendition, Requérant à ceste occasion, ledict seigneur de Regnauville de luy vouloir remectre ladicte vendition en ses mains, veu meismes qu'il ne la povoit plus retenir pour la retraicte, que luy alloit faire ledict anticipant, quoy entendant, et considérant ledict feu seigneur de Regnauville, il auroit lors advisé, qu'il estoit beaucoup plus raisonnable, de remectre ladicte terre ès mains dudict Coullon, que celle dudict de Haulteclocque, attendu la perte qu'il auroit souffert par ladicte vendition, et suyvant ce, ledict feu s'estoit accordé avecq ledict vendeur en telle fachon, que s'il luy rendoit ses principaulx deniers, droictz seigneuriaulx, frais et léaux coustemens, avecq toutes mises déboursées pour les ouvraiges de quelques édifices, et ce endedens certain temps entre eulx convenu ; en ce cas, ledict seigneur luy remectoit entre ses mains ladicte terre vendue, selon que povoit apparoir par certain escript signé par lesdictes parties, et partant n'avoit peu ledict feu recognoistre ledict anticipant à proesme et lignagier, et par ainsy estoit ladicte appellante énormément grevée par la susdicte sentence, de tant qu'il apparistroit du susdict accord, faict avecq ledict Coullon, auparavant la sommation faicte par ledict anticipant, et ores qu'il n'apparust dudict accord (que sy) encores ne polroit et ne sçauroit ledict de Haulteclocque estre recepvable au

faict de ladicte retraicte, en tant que pour y parvenir, estoit requis par ladicte coustume de l'intenter par dedens l'an et jour, du jour que ledict feu de Regnauville en auroit esté saisy, et qu'il n'auroit faict, non point encores six ans après, veu qu'il veriffiroit qu'il en avoit par mise de faict esté saisy doiz le xve jour de may XV^c soixante cincq, et toutefois n'auroit ledict anticipant intenté son action de ladicte retraicte jusques au seiziesme de may soixante unze, par lequel laps de temps, depuis la saisine, auroit audict feu seigneur, et à ses héritiers esté acquis droit incommutablement. Après lequel droit ainsy acquis par le laps de temps, non seulement d'an et jour, mais par l'espace de cincq ans huict mois, ladicte lignagière ne povoit avoir lieu par restitution en enthier, ny aultrement selon ladicte coustume.

Aussy, l'an de la retraicte et prescription avoit cours voires contre mineurs, et mesmes contre toutes personnes indifféramment, de sorte que sa négligence faisoit à imputer audict de Haulteclocque, s'il n'avoit eu advis de ce faire pardedens l'an de ladicte saisine, comme faire debvoit, meismes en cas de reffus ou dilay sur sommation et offre estoit besoing, que le Retraiant se pourvoie en justice en dedens l'an de la saisine, à peine de forclusion absolute, dont se povoit veoir la vanité et impertinence de dire par ledict de Haulteclocque, que sans ce faulx donné à entendre dudict feu Seigneur de Regnauville, en luy faisant la sommation de retraicte, qu'il neuist dèslors failly d'intenter sadicte poursuyte, et où ainsy seroit que ledict feu seigneur auroit uzé de propos simulez (que non), cela ne se povoit ny debvoit prendre que pour reffus d'accorder ladicte retraicte, et l'en debvoit ledict demandeur ainsy prendre, et estimer, à cause de quoy, et sur tel reffus ou contredict ledict de Haulteclocque ne debvoit avoir dormy. Ains dès lors le mectre en cause, pour à ce parvenir sans le croire en ses dictes allégations, actendu que s'il l'eust dès lors fait adjourner sur ledict reffus : il euist esté constraint de monstrer et veriffier que son dire estoit véritable, pour selon ce obtenir en ladicte retraicte, ou s'en déporter comme de faict ledict de Haulteclocque s'en estoit assez déporté, puis qu'il n'avoit intenté sadicte poursuyte endedens l'an de la saisine, ny aussy en dedens l'an de ladicte prétendue responce simulée, non pas six ans après, veuoit encoires plus a considérer, que voiant par ledict demandeur sa faulte en cest endroit, voires meismes du vivant dudict seigneur de Regnauville, tousjours et pour ce plus tard debvoit avoir ce fait pardedens la fin de

l'an de son trespas ; de tant que lesdicts vefve et hoirs dudict feu rentrèrent en la possession et plaine jouyssance desdicts fiefz et héritaiges. Au moien de quoi luy estoient ostées toutes causes et excuses ; car de prétendre ladicte retraicte huict ans après ledict trespas, ny avoit aulcune apparence ny raison, de tant plus, que seroit vérifié, que du villaige de Oez, où ledict de Haulteclocque faisoit sa résidence, jusques au villaige du dict Regnauville, ny avoit seullement que une lieuwe et demie, par où se povoit tost après le trespas dudict Seigneur de Regnauville, avoir eu cognaissance que ladicte terre et héritaiges estoient appartenans aux vefve et hoirs dudict feu, et non audict Coullon, et meismes que sa vefve et hoirs estoient rentrez en la plaine jouyssance desdicts fiefz venduz.

Sy faisoit en oultre à noter, que la retraicte estoit introduite contre le droit commun, empeschant la faculté et liberté de vendre et acheter seurement, et partant estoit de foy odieuse.

Au moien de quoy, ladicte coustume avoit voulu que le temps de retraicte endedens l'an et jour de la saisine auroit cours contre mineurs, ensemble contre absens, *quâcuncque absentiâ*, et contre, *ignorans quâcuncque ignorantia*.

Ores au cas présent, ledict demandeur originel sçavoit certainement que le dict fief et seigneurie de Guigny appartenait aux vefve et hoirs dudict feu Seigneur de Regnauville, signament et espécialement depuis le trespas d'icelluy feu Seigneur.

A raison que lesdicts vefve et hoirs estoient, après ledict trespas, en plaine possession et jouyssance dudict fief publicquement. A faulte que ledict Coullon n'auroit furny aux condition dudict accord et convention faicte avecq luy, et où icelluy demandeur auroit de ce esté ignorant, telle ignorance comme crasse et supine, ne luy polroit proufficter. Allencontre desquelz griefz et faictz, ledict anticipant auroit faict servir de responsifs et conclure, ad ce que ladicte appellante fust déclaré mal appellante, condempnée en l'amende et ès despens ; alléguant à ces fins, qu'ils n'apparistroit jammais, que ledict feu Seigneur de Regnauville auroit remis ladicte terre et seigneurie ès mains dudict Coullon vendeur.

Au contraire, ledict seigneur n'auroit oncques eu volonté ou intention de ce faire, encores moings estoit pour ce entrevenu aulcun accord, pact ou convention avecq ledict vendeur. Ains tenoit icelluy feu ledict achapt, fort chier, comme aiant esté faict à fort vil et petit pris, et merveilleusement propre et bien séant à sa terre et seigneurie de Regnauville.

A raison de quoy, tant s'en fauloit que libérallement il avoit audict Coullon voulu accorder ladicte remise, que au contraire se trouveroit qu'il l'auroit paié d'une dénégation simple, et par icelle se desveloppe dudict vendeur, pensant par la ruse par luy inventée de ce qu'il estoit remboursé d'ung aultre, sans touteffois le nommer ; aussy eschapper la retraicte par ledict anticipant pretendue, par où se voioit que l'allégation desdicts appelans nestoit véritable ; de tant meismes que sur certaine cause de mise de faict, intentée par ledict Coullon en vertu de ladicte promesse, les dicts appellans signiffiez à icelle comme partie directe, s'y seroient opposez, aiant bien expressément dénié ladicte promesse, de laquelle touteffois, ils s'entendoient aider au cas présent ; en quoy se descouvroit évidament le dol et fraulde par laquelle icelluy appellant avoit esté empesché d'avoir intenté judiciairement sadicte retraicte endedens l'an de la saisine, prinse par ledicte seigneur de Regnauville ou ses hoirs, duquel dol et fraulde lesdicts hoirs ou appellans stipulans pour eulx, ne pouvoient selon droit et raison prouffiter, au préjudice dudict anticipant, et du droit à luy attribué par ladicte coustume, pour aultant que cessant icelluy, il avoit en temps deu et préfigé par ladicte coustume, soy presenté à ladicte retraicte, et pour effectuer icelle, faict offre, meismes exhibition de somme souffisante, et ce encores en présence de deux notaires a ce nommément évocquez, et quy en avoient faict acte, lequel acte icelluy anticipant comme homme simple et nullement versé en la praticque ny coustume, estimoit estre souffisant et judiciaire ; de laquelle simplicité, il auroit par nous esté relevé et remis en son enthier par lesdictes lettres de requeste civile, qui avoient esté intérinées comme dict est par ceulx de nostredict bailliaige de Hesdin, lesquelz n'avoient eu occasion de s'arrester à ladicte promesse et accord, car ores qu'il en fust apparu (que non) sy est que au jour que ledict anticipant sestoit présenté audict seigneur de Regnauville, pour faire ladicte retraicte, le temps donné audict Coullon pour faire la prétendue reprinse estoit expiré, déniant au surplus n'avoir jammais esté adverty du vivant dudict feu seigneur de Regnauville, de ladicte fraulde et dol, ny que ledicte seigneur ou ses hoirs, après son trespas, estoient rentrez en la possession et jouyssance de ladicte terre de Guigny en question, et ne s'en estoit jammais enquis, soy en attendant à la parolle, et affirmation dudict feu, jusques après le mariage dudict don Lopes de Sarasse, que lors ou tost après il auroit intenté la

présente action, par où se trouvoi solution donnée aux moiens d'ignorance crasse ou supine obyciez par lesdictes appellans, contre lesquelz responsifs iceulx appellans auroient faict servir de superresponsitz, ausquelz pareillement ledict anticipant auroit respondu par supersolutions, et ce fait, auroient lesdictes parties suyvant l'intérinement desdictes lettres de requeste civile, par devant commis de la Cour, faict telles enquestes et productions que bon leur auroit samblé, contre icelles réciproquement servy de reproche, et de salvations au contraire, et estant ledict procès conclud en droit, et veu en nostredict Conseil d'Artois, les président et gens d'icelluy Conseil auroient par leur sentence deffinitive du septiesme jour de décembre XV^c soixante seize, en intérinant le surplus desdictes lettres de requeste civile, mis la sentence dudict bailliaige de Hesdin au néant sans amende, et par nouveau jugement, et en vertu de la nouvelle preuve, en débouttant ledict anticipant de l'intérinement des lettres de requeste civile par luy obtenues et présentées en nosdict bailliaige de Hesdin, l'auroient dict et déclaré non recepvable en ladicte retraicte, compensans lesdicts despens encouruz audict procès tant de la première que de la seconde instance, saulf les décidez pour cause à ce les meuvant ; de laquelle sentence ledict Robert Haultecloeque se maintenant par icelle grevé, se seroit porté pour appellant a nous, et à noz chiers et féaulx les président et gens de nostre grand Conseil ayant relevé son appel en vertu de noz lettres patentes à ce pertinentes, lesquelles il auroit faict mettre à exécution tant par adjournement de ceulx de nostre Conseil en Artois, que inthimation dudict seigneur Descalant, et dame Roberte de Gauwin, et au jour sur ce servant en nostre dict grand Conseil, que fut le noeufiesme jour de mars quinze-cens-soixante-dix-sept, Comparans parties par leurs procureurs en jugement de la part dudict appellant, ramenant à faicts ses dictes lettres patentes, avoient estez dictz et déclarez ses prétendus griefz et causes d'appellation en ceste partie, et par plusieurs raisons et moiens par luy alleguez, conclut, affin d'estre receu comme appellant, dict et déclaré bon appelant, et au surplus tout partinamment en matière d'appel, faisant demande de despens ;

Sur quoy, de la part des dictz inthimez, auroit esté respondu, et pour responce, (saulves les fins de détection et de non réception) soustenu ladicte sentence de ceulx de nostredict Conseil en Artois, comme bien et jurisdicquement rendue, disant que le procès fait et démené en nostredict Conseil d'Artois, et sur lequel ladicte

sentence avoit esté rendue, estoit procès par escript, requérant que pour tel il fut receu, veu et jugé *ex eisdem actis, an benè vel malè*, concluant affin de non griefz, et aussy tout partinamment en matière d'appel, faisant semblablement demande de despens, et les dictes parties ainsy bien et au long oies en nostre dict grand Conseil, persistans pour replicque et duplicque respectivement en leursdictes fins et conclusions, leur dict procès auroit finalement par la Cour esté receu comme procès par escript, pour estre veu et jugé *ex eisdem actis an benè vel malè*, auquel icelles parties polroient joindre ung brief advertissement, pour, à la visitation et judicature d'icelluy procès, y estre prins tel regard que de raison, et estant ledict procès en cest estat seroit en l'an quinze-cens-quatre-vingtz, survenue la surprinse de nostre ville de Malines, résidence ordinaire de nostre dict Grand Conseil, tellement que la widange n'en povoit estre poursuivie, jusques après la réduction de ladicte ville, soubz nostre obéissance, que fut en l'an XV^c quatre-vingt et cinq, et comme depuis icelle reduction, avoit esté ordonné, que tous ceulx quy vouldroient poursuyvre la judicature de quelques procès, quy avoient esté furnyz auparavant ladicte surprinse, seroient tenuz de faire adjourner leur partie, pour recognoistre ledict procès, Franchois de Haulteclocque, escuier seigneur de Quatrevaulx, filz dudict Robert de Haulteclocque, nous auroit requis, et luy avoient esté accordées nos lettres patentes, en vertu desquelles et de la clause d'autorisation y insérée, certain nostre huyssier d'armes, auroit adjourné tant ledict Diego Descalant, et ladicte dame Roberte de Gauwin, sa compaigne, que Maximilien du Bois, seigneur moderne dudict Regnauville, filz de ladicte dame, à estre et comparoir en nostredict grand Conseil, pour en cas que ledict procès leur touchoit et compectoit, y venir respectueusement visiter les sacqz d'icelluy procès, et recognoistre leurs pièches et furnissement d'icelluy, pour ce fait, estre procédé à la judicature dudict procès d'inthimation, vinssent ou non, au jour que leur seroit assigné, l'on yroit avant en ladicte matiere comme seroit trouvé convenir, et au jour sur ce servant en nostre dict grand Conseil, que fut le cinequiesme de febvrier XV^c quatre-vingtz et neuf, de la part dudict impétrant, ramenant à fuict les dictz lettres patentes, avoit esté conclut selon icelles, déclarant que ledict procès par escript avoit esté mis ès-mains de rapporteur auparavant ladicte surprinse faisant comme aultreffois demande de despens.

Sur quoy de la part dudict seigneur de Renauville auroit esté consenty que ledict procès fut veu et visité, et au regard des aultres auroit contre eulx esté donné deffault, et ordonné que l'acte en faisant mention seroit joint audict procès, pour y estre prins tel regard que de raison, et estant ledict procès ainsy instruict ledict seigneur de Regnauville, nous auroit instamment faict requérir expédition de justice luy estre faicte et administrée, comparant à ces fins par ses procureurs et solliciteurs en nostredit grand Conseil.

Sçavoir faisons que veu et visité en icelluy nostre grand conseil, le procès desdictes parties, et tout ce que par icelluy est apparu, considéré en oultre tout ce que faisoit à veoir et considérer en ceste partie, et qu'a peu et deu sur ledict procès, avons dict et declaré, et par ceste nostre sentence diffinitive et arrest, disons et déclarons, que bien a esté jugé par lesdicts de nostre Conseil en Artois, et mal appellé par ledict appelant, sortira atant la sentence dont est appellé, son plain et enthier effect, sy avons condempné et condempnons ledict appelant, en l'amende du fol appel ensemble et despens dudict procès, la tauxation d'iceulx réservés à ceulx de nosdict grand Conseil.

En tesmoingnaige de ce avons faict mectre nostre scel à ces présentes, donné en nostre ville de Malines le dix noeufiesme jour de septembre, l'an de grâce mil cincq cens quatrevingtz et douze, et de nos règnes assgr. de Naples et Jerusalem le XXXIXe, de Castille, Arragon, Sicille et aultres le XXXVIIe et de Portugal le XIIIe.

Visa collat. facta.

Par le Roy
Resquens.

Le seigneur de Quatrevaulx, Robert de Haulteclocque, perdit son procès au baillage de Hesdin, au Conseil d'Artois, à Arras, et enfin au grand Conseil de Malines, qui fut saisi de cette affaire en 1580, mais qui n'a pu rendre son arrêt qu'en 1592, à cause de la guerre.

Le régime féodal a duré en France jusqu'en 1789, et fut aboli par l'article premier des lois du 4 août de cette année. Comment a-t-il pu durer si longtemps, ce régime qui constituait une si grande inégalité entre les habitants d'une même patrie ? D'un côté, les honneurs et la fortune ; de l'autre, le travail et la pauvreté.

Cet état de choses n'a pu se maintenir, croyons-nous, que par

l'intervention de l'Eglise qui faisait un devoir aux riches, de venir en aide aux déshérités de la fortune, et aux pauvres de supporter avec résignation leurs privations et leur infériorité. La religion était alors une grande consolatrice.

D'ailleurs, au Moyen âge, les artisans étaient plus heureux ; ils gagnaient assez pour vivre largement ; ils mangeaient trois fois autant que ceux d'aujourd'hui, ils étaient logés très confortablement, et les rois firent même des lois pour empêcher le développement du luxe chez la bourgeoisie.

A quoi cela tenait-il ? se demande le prince autrichien Aloïs de Liechstenstein, et il répond :

« C'est que la répartition des produits était alors plus équitable, tout simplement ; l'organisation sociale protégeait mieux le travail. Oui, je sais, il y a eu aussi des grèves, des soulèvements, de même qu'aujourd'hui ; mais, comme les ouvriers étaient plus puissants, ils obtenaient toujours satisfaction, et il fallait compter avec eux.

« Il s'agit aujourd'hui de rétablir cet équilibre rompu entre le travail et le salaire ; il faut que l'ouvrier retienne davantage de son travail (1). »

Et le prince de Liechstenstein ajoute que la charité n'est plus suffisante pour intervenir en faveur des misérables dans leur conflit avec ceux qui possèdent. C'est au nom de la justice qu'il veut que l'ouvrier ait de quoi vivre et puisse jouir du produit de son travail.

Un fait tout récent est venu corroborer l'opinion du prince autrichien.

On sait que la commune d'Anderlues, en Belgique, a éprouvé une catastrophe terrible dans une de ses mines ; il y a eu beaucoup de morts parmi les ouvriers ; et la charité est venue largement au secours des victimes. La compagnie a distribué un million, et depuis la répartition, on n'a vu dans certaines familles éprouvées que noces et festins.

On cite des individus qui ne se désenivrent pas, se promènent du matin au soir, vêtus d'habits élégants, et vont, le cigare aux lèvres, assister à la descente de leurs anciens compagnons.

L'un s'est payé un piano, un orgue de barbarie et un attelage de chiens ; un autre a monté son pigeonnier à grand prix ; des

(1) *Figaro*, 24 août 1892.

femmes ont acheté des masses de costumes et de bijoux, des mères ne promènent plus leurs enfants que dans des voitures anglaises capitonnées (1).

Cependant d'autres ouvriers ont su faire des économies, et se procurer les choses utiles et nécessaires. Mais la misère reviendra chez ceux qui ont été prodigues et dissipateurs.

En France, aujourd'hui le droit de propriété est un droit commun ; mais tous les Français n'acquièrent pas la propriété de ce qui est indispensable à la vie.

De là sont nés, depuis cent ans, de nouveaux systèmes d'organisation sociale, qui consistent à rendre le travail attrayant (système Fourier) ; à récompenser chacun selon ses aptitudes et ses mérites (système des Saints Simoniens) ; à attribuer à l'Etat l'appropriation et la mise en œuvre par lui de tous les moyens de production, (système socialiste moderne). M. Edmond Deschaumes propose la fondation d'une *Banque des pauvres*, dont les souscripteurs seraient tous ceux qui peuvent prélever *un sou* par jour, soit sur leur nécessaire, soit sur leur superflu (2).

Mais, dans ces systèmes, naît immédiatement la difficulté de trouver des fonctionnaires intègres, capables de discerner le mérite de chacun des membres de la Société et de répartir équitablement entre eux la part des biens qui revient à chacun.

M. Eugène Richter, député au Parlement de Berlin, a écrit une intéressante brochure sur le socialisme.

Il suppose que la révolution sociale a triomphé ; l'égalité est complète et règne partout.

Voici comment un journal français résume cette brochure en quelques lignes :

« On tire au sort les professions et le rang, car tout le monde voudra être sculpteur, musicien, de même qu'inspecteur ou contremaître. On tire au sort les domiciles, car chacun voudra demeurer dans le château... et les paysans voudront tous venir en ville ; alors, pour ne pas faire de jaloux, on change de résidence tous les trois mois ; tous les meubles étant pareils, inutile de déménager ! Le jour de la grande révolution, les gendarmes vont chez tous les habitants et laissent à chacun un lit, une table et une chaise. C'est bien assez... La journée de huit heures pour tout le monde ! Quand

(1) *Gazette de Charleroi*, août 1892.
(2) *Figaro*, 26 septembre 1892.

on va demander un médecin après la journée finie, il refuse de se déranger, naturellement.... pourquoi travaillerait-il plus que les autres ? Plus d'impôts ! plus de militaires ! plus de gens riches ! plus de bourgeois ! plus d'équipages ! plus de domestiques ! chacun va chercher sa portion dans les cuisines de l'État ! chacun 700 grammes de pain et 150 grammes de viande par jour... Le menu sera affiché au coin des rues, pour toute la semaine. On ne boira de la bière que les jours d'anniversaire de Bebel et de Lassal. Les théâtres seront gratuits... Mais les paysans veulent aussi aller au théâtre ? Pourquoi donc pas ? Alors, tous les dimanches on enverra 10,000 Berlinois à la campagne et 10,000 paysans viendront à la ville, quand il pleuvera, ce sera charmant ! Les berlinois iront admirer la belle nature et les paysans viendront s'amuser à l'Opéra (1). »

« Eugène Richter n'invente rien, dit M. Paul Leroy-Beaulieu ; tout ce qu'il dit de la constitution, où plutôt de la désorganisation de la famille et du ménage, de la direction des ateliers, des plaisirs publics, des cuisines publiques, des élections et de toute la conduite des affaires, de la vie tant privée que nationale, sous le régime nouveau, il l'emprunte au programme arrêté par le Congrès socialiste d'Erfurt, et aux écrits de Bebel, le grand chef socialiste allemand (2).

A côté des socialistes, il y a aussi les anarchistes qui veulent transformer la Société par la violence, parce qu'ils considèrent son organisation défectueuse et comme étant la cause des attentats qui se commettent contre la propriété.

M. Engerand, député du Calvados a, le 16 août 1892, constaté au banquet de St-Mandé que « la société tend à se diviser en deux armées : d'un côté, l'innombrable phalange des travailleurs, qui tirent de leur travail le salaire qui les fait vivre ; de l'autre, une poignée de gros financiers qui les exploitent à leur profit ; c'est entre ces deux armées que la lutte fatalement s'engagera. »

Et le marquis de Morès a déclaré à la Cour d'Assises de Paris, le 29 août 1892, qu'il meurt par an 180,000 personnes de faim en France, et que, pendant ce temps, les richesses s'accumulent entre les mains des juifs.

Et Ravachol, lui aussi, s'est écrié devant ses juges : « Où pre-

(1) *Figaro*, 13 août 1892.
(2) *Ou mène le socialisme*, par Eug. Richter.

nez-vous le droit de tuer ou d'enfermer un homme qui, mis sur terre avec la nécessité de vivre, s'est vu dans la nécessité de prendre ce dont il manquait pour se nourrir?... Il faut détruire la misère, ce germe du crime, en assurant à chacun la satisfaction de tous ses besoins, et combien cela est facile à réaliser ; il suffirait d'établir la société sur de nouvelles bases, où tout serait en commun, et où chacun produirait selon ses aptitudes et ses forces, et pourrait consommer selon ses besoins. »

Le célèbre prince russe Kropotkine partageait les idées de Ravachol, et son programme social tenait en un mot, un seul mot : expropriation.

« L'expropriation, dit-il, voilà le mot d'ordre qui s'impose à la prochaine révolution, sous peine de manquer à sa mission historique ; l'expropriation complète de tous ceux qui ont le moyen d'exploiter les êtres humains ; le retour à la communauté de la nation de tout ce qui peut servir entre les mains de n'importe qui, à exploiter les autres... (1) »

Ravachol croyait qu'il est facile de supprimer la misère en établissant la société sur de nouvelles bases. Depuis un siècle, on cherche la solution de ce problème social, et la science n'est pas encore parvenue à la donner.

On entend toujours des plaintes et des sanglots ; on voit toujours des repus et des affamés, des parasites et des misérables sans asile, à côté de logements vides.

Mais la science a créé le Creusot, et M. Jules Huret a tracé de ce merveilleux établissement un tableau émouvant : « L'ouvrier, ce n'est pas seulement un homme en blouse et en casquette qu'on voit passer dans les rues et dont on craint la mauvaise éducation ; un homme qui travaille de ses mains, qui n'est pas riche et qui a un gros appétit ; ce n'est pas seulement un homme sans instruction et aux idées rudimentaires, qui remplit, en somme, sa destinée et son rôle social en fatiguant ses muscles : non ! non ! l'ouvrier, ce sont ces milliers d'êtres palpitant aux gueules de fournaises, sous le soleil de juillet ; ce sont ces faces terreuses et maigres, aux yeux brillants de fièvre, qui regardent passer, respectueusement, le visiteur curieux de leurs fronts mouillés, de leurs paupières rougies, de leurs cils brûlés, de leurs torses dégouttants de sueur ; ce sont eux qui mangent sans appétit, à deux pas des brasiers, assis

(1) Le journal *La France*, 28 septembre 1892.

sur des tas de métaux, le pain que leurs mains noircissent, que la poussière poivre, que l'horrible fumée empeste ; ce sont eux qui se lèvent à six heures du matin, tous les jours, depuis leur plus tendre enfance, pour venir s'enfermer dans ces immenses hangars où tout est noir et rouge... Et ils continueront demain, l'année prochaine, toujours, jusqu'à l'extrême vieillesse, sans un mois, sans quinze jours, sans huit jours de repos ! Jamais, jamais ils ne sauront la calme et reposante douceur des lacs bleus et des plages normandes ; pour eux n'existeront jamais les forêts feuillues et profondes qui sont si fraîches ! où se reposent quelquefois les capitalistes ! Et pourquoi ? pourquoi ? Parce qu'un jour sans travail est pour eux un jour sans pain ! Parce qu'ils ont beaucoup d'enfants et que leurs pères étaient pauvres aussi ! »

Voilà ce que la science a fait de l'ouvrier pour transformer les métaux, et, en travaillant ainsi à la sueur de son front, il ignore ce qu'il deviendra dans sa vieillesse et dans la maladie, lui et sa famille. Il veut sortir de cette incertitude, et il rêve un avenir meilleur, l'égalité entre les hommes, le partage, la collectivité ou la communauté des biens. On lui aura dit, ou il aura lu dans les livres que dans les temps primitifs, le droit de propriété exclusive n'existait pas, que la terre n'était à personne, et que les hommes se servaient, selon leur volonté, de ses produits, tant qu'ils étaient restés inctacts.

La Bible nous apprend, en effet, que les premiers hommes avaient indistinctement la jouissance des biens de la terre (*Genèse*, chap. I et IX), et Trogue Pompée enseigne que les Aborigènes avaient un roi si juste que, sous son règne, aucun homme n'en servit un autre, ni ne posséda rien en propre ; mais que tous les biens étaient communs et appartenaient indivisiblement à tous les citoyens, comme ne formant qu'un seul et même patrimoine (1).

Nous lisons aussi dans les Actes des Apôtres qu'au temps des premiers chrétiens, la foule des croyants de la religion nouvelle n'avait qu'un cœur et qu'une ame, et personne ne disait que ce qu'il possédait était à soi, mais que tout était à tous.

Il n'y avait pas de pauvres parmi eux, et les possesseurs de

(1) *Justini historiarum ex Trogo-Pompeio*, lib. XLIII : « Italiæ cultores primi Aborigenis fuere quorum rex Saturnus tantâ justitiâ fuisse traditur, neque servierit sub illo quisquam neque quicquam privatæ rei habuerit, sed omnia communia, et indivisa omnibus fuerint, veluti unum cunctis patrimonium esset. »

champs ou de maisons, quand ils les vendaient, en apportaient le prix aux pieds des apôtres, qui le distribuaient selon le besoin de chacun (1).

Aujourd'hui le nombre des chrétiens est bien multiplé et parmi eux, il n'y a plus un seul cœur ni une seule âme ; les révolutions ont remué le monde et avec elles la liberté de la pensée a pris possession de la terre, mais la parole de Jésus-Christ n'a pas failli : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » Voilà pourquoi la loi religieuse oblige encore les dépositaires de la fortune de venir en aide à ceux qui en sont privés et de voir en eux des frères, ainsi que le recommande Léon XIII dans son encyclique aux ouvriers, et que le conseille saint Jean Chrysostôme : « Ce que vous pouvez vous réserver à vous-même, c'est le pur nécessaire. Tout le reste est au pauvre, sa propriété et non la vôtre... Le riche est un brigand. Il faut qu'il se fasse une espèce d'égalité, en se donnant l'un à l'autre le superflu. Il vaudrait mieux que tous les biens fussent en commun. »

A ce vœu, se sont associés saint Clément, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, saint Jérôme et saint Basile.

Mais Cicéron compare le monde à un théâtre où chacun prend une place et la conserve, tant qu'il l'occupe. Lorsque les hommes se furent répandus sur la terre, et que chacun eut pris sa place et voulut la garder, il fallut consacrer cette préférence, acquise par l'occupation, et la rendre stable. Il est probable que cette idée de conservation a été réalisée par l'agriculture.

L'agriculture en effet, paraît être le premier art pratiqué par l'humanité, et Noé est le nom du premier agriculteur connu : *Cœpitque Noe vir agricola exercere terram et plantavit vineam* (2).

Noé, pour cultiver son champ l'aura limité et séparé des autres

(1) *Actus Apostolorum* cap. IV, 32 : Multitudines autem credentium erat cor unum et anima una, nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.

34. — Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim possessores agrorum, aut domorum erant, vendentes afferebant pretia corum quæ vendebant.

35. — Et ponebant antè pedis apostolorum. Dividebatur autem singulis prout cuique opus erat.

36. - Joseph autem, qui cognominatus est Barnabas ab apostolis, cum haberat agrum, vendidit eum.

37. — Et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum.

(2) *Genès*, cap. IX, 20.

champs cultivés, et le fait de la possession est devenu le droit de propriété. « La raison nous dit aussi, ajoute le savant Duranton, que ce long usage du sol a dû finir par créer le droit de propriété, dont le principe fut dans l'occupation, et ce droit s'étant perpétué et même étendu chez les uns par le travail et l'industrie, et perdu chez les autres par l'indolence et l'incurie, ou par d'autres moyens pour subsister, on s'explique comment, à la longue, les uns se sont trouvés possesseurs du sol et les autres exclus du partage (1). »

Pour M. Demolombe, la propriété doit être *perpétuelle*, et *l'appropriation exclusive* est le seul moyen pour l'homme de jouir des biens de la terre et de remplir ici-bas la destinée à laquelle il a été appelé par la Providence (2). M. Thiers appuie cette opinion par ces paroles : « C'est par la propriété que Dieu a civilisé le monde, et mené l'homme du désert à la cité, de la cruauté à la douceur, de l'ignorance au savoir, de la barbarie à la civilisation (3). »

Mais Dieu ayant créé l'homme sociable avec des facultés et des aptitudes inégales, lui a donné le moyen d'accomplir sa destination et de se créer une propriété individuelle par le travail et la liberté. Aussi, dit toujours M. Demolombe, c'est le caractère privatif et exclusif de la propriété individuelle, c'est-à-dire, celui-là même qui a soulevé contre elle tant de colères et de tempêtes, c'est ce caractère, disons-nous, qui fait sa raison d'être et sa légitimité sociale. »

L'homme par son travail personnel acquiert donc la propriété personnelle et par des efforts inégaux qui dépassent la satisfaction nécessaire de ses besoins, il se crée une fortune inégale, qui dépasse celle nécessaire à son alimentation. Le travail a été motivé par le désir de l'inégalité sociale, car « la tendance à la supériorité est le grand moteur du genre humain, dit M. Leroy-Beaulieu, sauf les saints et les ascètes, admirable, mais infinitésimale minorité, tous les efforts sont suscités et soutenus, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre industriel, par le désir de la supériorité ; supériorité de fortune, supériorité de situation, supériorité de réputation, supériorité de considération. En dehors de l'espoir d'une supério-

(1) *Cours de droit français*, tome IV, in-8°, Paris 1834, p. 204.
(2) Tome IX, n° 386.
(3) *La Propriété*, p. 31.

rité reconnue et effective, il n'y a place pour aucun effort humain dépassant ce qui est nécessaire à la simple subsistance (1). »

Aussi, une correspondance de Berlin, du 27 août 1892, nous apprend-elle qu'un fait important vient de se produire en Allemagne. Une scission est à la veille d'éclater dans le parti socialiste. Les chefs de ce parti, MM. Liebknecht et Bebel ont, à diverses reprises, été abandonnés, en ces derniers temps, par un certain nombre de leurs adeptes. Les jeunes surtout, les trouvant trop modérés, se sont séparés d'eux, et l'attitude du journal, le *Vorwaerts*, lors des troubles de février, ne fit qu'accentuer le désaccord latent depuis le Congrès d'Erfurt.

De plus, M. de Vollmar, qui jouit d'une très grande influence sur les partisans souabes et bavarois du socialisme, estime que MM. Bebel et Liebknecht sont dans une mauvaise voie et il se sépare d'eux définitivement.

M. de Vollmar pense qu'il n'est pas possible d'appliquer sans coup férir les théories du parti, et, au contraire, il veut qu'on arrive progressivement au but.

Tel est le différend qui vient de s'élever et qui ne laisse pas d'inquiéter MM. Bebel et Liebknecht, dont l'impuissance s'augmente des défections signalées (2).

Cette scission devait avoir lieu; les efforts des hommes ne sont pas encore parvenus à créer l'égalité des fortunes et des situations, parce que, selon la juste parole du célèbre économiste que nous avons cité : « l'inégalité est la sanction de la responsabilité personnelle ; l'inégalité est le grand ressort du progrès humain. »

LOUIS DE BACKER.

(1) *Où mène le socialisme ?* Journal d'un ouvrier.
(2) *Le Gaulois*, 28 août 1892.

LE RHIN DANS L'HISTOIRE

Dans le livre qu'il publia sous ce titre : *Au Pays du Rhin*, et tout naturellement dans le chapitre de ce livre où il a décrit, sur le ton du dithyrambe, le grand fleuve de l'Est, J.-J. Weiss notait en courant ce qu'il a appelé « la passion furieuse de posséder exclusivement le Rhin qui s'empare, à intervalles périodiques, de la France et de l'Allemagne. »

C'était là d'abord, à mon sens, l'énoncé grandement inexact d'un fait historique incontestable. Il était inexact, cet énoncé, et pour ce qui regarde l'Allemagne, et encore plus pour ce qui regarde la France.

Si l'on peut dire avec vérité que l'Allemagne eut la passion de posséder le Rhin *exclusivement*, on doit convenir aussi que cette passion déraisonnable la travailla, non seulement à intervalles périodiques, mais toujours, éclatant plus ou moins furieuse selon les époques, voilà tout.

Quant à la France, elle s'est sentie attirée vers le Rhin, non pas davantage à intervalles, mais, elle aussi, à tous les moments de son histoire ; non point avec la passion furieuse, aveugle, dès lors, dont parle Weiss, mais avec un désir réfléchi, passionné quelquefois si l'on veut ; et enfin, à aucune époque la France ne désira posséder *exclusivement*, c'est-à-dire, en dominant sur les deux rives, le fleuve qui servit jadis de limite à la Gaule : son ambition se borna toujours à en occuper, de Bâle aux embouchures, la rive occidentale.

Il n'y a pas évidemment à tenir compte ici des énormes ambitions du moderne César, qui ne voulait pas seulement le Rhin en entier, qui voulait aussi de proche en proche le Wéser, l'Elbe, l'Oder, la Vistule, et bien d'autres fleuves en d'autres pays, pour

les dominer directement ou indirectement ; qui rêva d'asservir l'Europe à sa domination unique, ou de refaire à son profit, sur le patron de celui de Charlemagne, un empire qu'on eût dû appeler, non l'empire français, mais l'empire Napoléonien. Non certes, il n'y a pas à tenir compte de ce rêve par trop ambitieux ; et une exception comme celle-là, même survenue en notre siècle, n'infirme nullement la règle.

De l'État, créé par ses prédécesseurs comme par lui-même, que gouverna Charlemagne, et qui reconstituait assez l'empire romain d'occident pour avoir pu en prendre le nom, de cet État il n'y a pas davantage à tenir compte dans la question qui nous occupe : car, outre que ce colosse n'a pas longtemps duré, sous les Carlovingiens comme sous les Mérovingiens l'Europe connut un empire des Francs, allant de l'Atlantique aux montagnes de la Bohême, ou au delà, elle ne connut pas une France, pas plus d'ailleurs qu'une Allemagne.

Du fait historique, mal énoncé par lui, voici l'explication que Weiss a hasardée :

« Descendez la Seine du pont de la Concorde à Saint-Cloud, ou descendez le Danube de Linz à Vienne. Oh ! je ne dis pas que descendre la Seine ou descendre le Danube ce soit tout à fait la même chose. Les collines aimables de Meudon et de Sèvres, en fuyant devant vous, ne vous apportent pas la succession variée d'images romantiques que développe le déroulement grandiose du Danube. Et cependant il est vrai de dire que le Danube n'a guère plus de puissance d'attraction que la Seine. S'il émeut et s'il captive, il n'enlève ni aux yeux ni à l'esprit leur sang-froid. Tout au contraire le Rhin ; si vous avez le malheur de le contempler fixement, et de vous laisser saisir par lui, il ne vous lâche plus. Vous devenez littéralement sa proie.

« Voilà le vertige, le délire du Rhin. Supposez-le qui s'empare des peuples au lieu des individus, vous aurez l'explication poétique et historique de l'éternelle bataille que la nature a engagée entre les Gaules et la Germanie. »

Je ferai ici une nouvelle observation. Dire : « les Gaules et la Germanie » dans la matière, ce n'est pas dire du tout la même chose que lorsqu'on dit « la France et l'Allemagne ». Sans insister davantage sur cette distraction d'un normalien doublé d'un fantaisiste, je m'en tiens à la première formule employée par Weiss : l'*Allemagne et la France*.

Et j'en demande pardon à la mémoire du très aimable écrivain, l'éternelle querelle (plutôt que l'éternelle bataille) engagée entre les deux pays, a reçu de lui une explication *poétique* peut-être, humoristique assurément, mais historique, réelle, sérieuse, pas le moins du monde.

Ce fleuve, d'abord, qui « vous saisit et ne vous lâche plus, » lorsque vous avez « le malheur de le contempler fixement », me fait songer, non sans un sourire, au vers fameux, si terrible dans la bouche de Phèdre, surtout quand Phèdre prend d'aventure le visage, le geste, la voix d'une Rachel :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

S'il s'agit d'individus, et par exemple de touristes, d'artistes, de poètes, gens impressionnables, faciles à l'émotion et au mirage, s'il s'agit de ces êtres à part, que le vertige ou le délire du Rhin soit une vérité, je n'en veux pas disconvenir, quoique je soupçonne chez ceux qui le subissent, chez ceux en particulier qui le décrivent, quelque sacrifice au convenu, un peu d'hyperbole consciente et complaisante. Mais des peuples ! Comment voulez-vous que *je suppose* le vertige ou le délire du Rhin, compris de la sorte, « qui s'empare des peuples au lieu des individus ?... »

Et je ne parle pas de cette difficulté ou impossibilité matérielle : des peuples allant contempler fixement le Rhin. Je sais que quand on dit *les peuples*, on entend toujours ou presque toujours, uniquement, les premiers de chaque nation, et qu'ici, dès lors, au lieu des peuples, on peut se figurer ceux qui les dirigent. Mais l'expression ainsi rectifiée, ainsi interprétée, je me sens encore dans l'impossibilité morale d'admettre que même ces hommes choisis qui les dirigent aient lancé ou lancent les peuples les uns contre les autres, pour ce beau plaisir, pour cet unique intérêt de les mettre en possession plus ou moins exclusive d'un fleuve, sous prétexte que les bords de ce fleuve sont prestigieux, allons même jusqu'à dire artistiquement incomparables, et que ses eaux exercent par surcroît une fascination aussi mystérieuse qu'irrésistible.

Je dis que même les Allemands n'en sont point et n'en furent jamais là, tout grands buveurs de bière et tout grands fumeurs qu'on les connaisse, habitués à suivre de longues heures, calmes et sans bouger, les spirales de leurs idées dans les spirales de la fumée de leurs pipes, capables de poursuivre des années durant,

lans le silence du cabinet ou de la brasserie, une idée fixe, et par ntervalles en effet, pris du delirium que finit par produire en eux quelque séculaire fermentation de cette idée obsédante, capables de e ruer soit à droite, soit à gauche, avec la tempétueuse fureur où tteignent volontiers les êtres les plus paisibles une fois sortis de eurs gonds.

Je n'ignore pas que depuis trois siècles surtout les Allemands, omme dit Weiss, se contredisant quelque peu, « rêvaient du Rhin presque à tous les moments de leur existence ; » qu' « ils le chanaient au coin de leurs foyers, dans leurs camps, dans leurs églises, lans leurs *restaurations* (ou repas) ; » qu' « ils le mettaient en poèmes, en ballades, en cantiques, et en chansons à boire ; » que beaucoup de leurs pensées allaient « à la ville merveilleusement belle (et très imaginaire) assise au bord de ses eaux ; » que « la garde des bords du Rhin, *Die wacht am Rhein,* » était une de leurs préoccupations constantes. J'accorde que c'est en partie « pourquoi ls nous ont à la fin ravi Strasbourg, » Metz, et tout ce que nous vions réussi à prendre de la rive gauche du fleuve ainsi disputé.

Mais tout cela, l'ont-ils donc fait, en quelque sorte, pour les beaux yeux du Rhin, pour l'attrait irrésistible qu'il exerce, pour e délire ou le vertige qu'il allume dans le cerveau, quand on le contemple fixement ? Je ne le crois pas ; et j'ai, pour ne point le croire, es plus sérieuses raisons. Je crois notamment que la pensée de evanche prussienne, jetée en Prusse dès après Iéna par le baron e Stein et d'autres patriotes, devenue bientôt, même chez ses romoteurs, une pensée de revanche allemande, entretenue, développée, réchauffée à chaque instant par les philosophes et les historiens comme par les poètes, transformée assez vite, par les historiens urtout, en rêve d'unification nationale ou de réédification de l'unité germanique, a fait un peu plus que les beaux yeux du Rhin our inspirer M. de Bismarck et pour le pousser à nous ravir la orraine messine avec l'Alsace.

Quant à la France, croyez-vous que l'attrait vertigineux, délirant si vous voulez, de ses eaux transparentes quoique profondes, oint même au bel aspect de ses rives constellées de châteaux romantiques, soit entré pour une part quelconque dans le désir de oucher le Rhin, sinon de le posséder à elle seule, qui la travaille ussi depuis des siècles ? Vous figurez-vous Henri IV, Richelieu, ouis XIV, et ceux qui sont venus depuis, entreprenant sous l'em-

pire de cette fascination leurs grandes guerres contre la Maison d'Autriche et contre l'Empire d'Allemagne ?

Qu'y a-t-il donc dans ce fleuve qui ait pu attirer toujours et si fort, qui ait pu remuer à fond, quoique diversement, sans guère de répit d'ailleurs, l'Allemagne et la France, au point de les jeter bien des fois l'une sur l'autre ?...

La vraie raison, Weiss a fini par la dire, dans ce même livre, mais il l'a dite incidemment, sans presque s'en apercevoir, sans avoir l'air de comprendre que c'est l'unique comme la vraie ; il l'a lancée en un tout petit membre de phrase fort étonné de se trouver là, au bout d'une brillante période, tendant à étayer de faits réels la raison de fantaisie : « Sans le Rhin, déclare-t-il, il n'y a plus de France. » Eh ! sans doute ! Mais sans le Rhin il n'y a pas non plus d'Allemagne. Voilà, et non point je ne sais quel vertige, je ne sais quel délire plus ou moins fabuleux dont ces eaux « contemplées fixement » seraient la cause sur certaines organisations spéciales, voilà le secret ou « l'explication historique de l'éternelle bataille (ou querelle) engagée », voilà pourquoi la France et l'Allemagne se disputent depuis des siècles, en se jetant par intervalles l'une sur l'autre, la possession dans des mesures diverses de ce fleuve, plein d'ailleurs en lui-même, je le veux bien, pour l'élite de tous les pays, de nombreux et merveilleux prestiges.

La France, redisons-le, se serait toujours contentée d'en posséder la rive gauche; et ce n'est, sauf l'exception napoléonienne, que pour conquérir ou s'assurer cette rive, qu'elle a fait des campagnes au dela. L'Allemagne est plus gourmande : soit parce que, grâce aux hasards injustes de l'histoire, elle y exerça tout de suite une domination directe ou un droit de suzeraineté, soit parce qu'elle craindrait de mal posséder la rive droite si elle ne possédait pas aussi la rive gauche, et sans doute pour ces deux motifs réunis, ce sont bien, comme je l'ai dit, les deux rives qu'il lui faut, c'est pour les deux rives qu'elle a toujours combattu et qu'elle combat. C'est pourquoi la pensée de revanche prussienne, éclose dans la tête et réchauffée dans le cœur du baron de Stein, est devenue la pensée de la revanche allemande, puis s'est transformée en rêve d'unification germanique, aboutissant au résultat, douloureux pour nous, de la dernière guerre. Et je n'examine pas pour le moment si, avec une autre direction donnée il y a trente ans à notre politique extérieure, ce lamentable résultat n'aurait pas pu être conjuré ou changé.

En tout cas, voilà le drame ! C'est un drame, en effet, et un grand drame, ne fût-ce que par la place qu'il tient dans l'histoire ; car il dure depuis mille ans environ ; sans compter les préparations plus lointaines. Oui, voici mille ans environ qu'il dure, coupé par des entr'actes plus ou moins longs, qui correspondent à des bouleversements intérieurs respectivement éprouvés par chacun des deux pays, où à des luttes contre d'autres adversaires, mais toujours repris, avec une suite, avec une réciproque ténacité, qu'explique la force ou la nature des choses : car Weiss a eu raison de dire, en se contredisant une seconde fois, que c'est la nature des choses qui a fait engager, qui a constamment fait reprendre, au bout des intermittences, la lutte dix fois séculaire.

C'est un drame en plus de cinq actes, certes ; et dans ses traits, dans ses événements essentiels, il égale presque, au point de vue de l'intérêt, cet autre grand drame national appelé la *Guerre de Cent ans*.

Je veux ici, non point exposer le drame entier, ce qui serait trop long, mais en noter les préludes, que nombre de gens ignorent, puis montrer, dans un second article, comment et à quel propos il se trouva décidément engagé, et quelle issue enfin eut, au point de vue qui nous occupe, ce premier grand choc des deux nations naissantes.

I

PRÉLUDES

Avant de montrer la France et l'Allemagne aux prises pour se disputer la possession du Rhin, ou plutôt de sa rive gauche seulement, puisque la France au moins n'a jamais réclamé autre chose, il faut d'abord rappeler comment les deux nations sont nées. Car de la façon dont elles sont nées, des circonstances au milieu desquelles se formèrent les deux nationalités distinctes, a dépandu leur état territorial primitif, rendant lui-même inévitable la longue dispute.

Pour commencer avec Clodion, vers 430, la conquête de la Gaule, en s'emparant du pays de Tournai et de Cambrai (à peu près l'ancienne Flandre, et en partie la Belgique actuelle), les Francs, il ne faut jamais perdre ceci de vue, étaient partis de ce

coin de la Germanie, compris entre le Rhin à l'ouest, le Wéser à l'est et le Mein au sud, où les avait longtemps maintenus la puissance romaine; et tandis que leurs tribus Saliennes enlevaient de proche en proche, aux Romains et aux autres peuples barbares qui en occupaient déja des morceaux, le vaste pays ayant pour bornes naturelles le Rhin et les Alpes à l'est, la Méditerranée et les Pyrénées au sud, à l'ouest l'océan Atlantique et, au nord, la mer du Nord avec la Manche, le domaine primitif de la nation restait entre les mains et sous la garde des tribus Ripuaires. D'où il suit que, dès cette première période, l'empire franc naissant se trouva être à cheval sur le grand fleuve, dans une petite partie de son cours, il est vrai.

C'est aussi durant cette première période qu'eut lieu un premier choc entre le monde franc et le reste du monde germain, dont les Francs étaient un simple rameau, rameau redouté et jalousé alors par les autres. Sous l'impulsion des Alamans, qui formaient la tribu la plus importante du groupe et devaient finir par faire prédominer leur nom, tous ces Germains se ruèrent, en 495, sur la Ripuairie, faisant mine en outre de franchir le Rhin pour venir arracher aux Saliens mêmes de Clovis leurs récentes conquêtes. Le jeune conquérant qui, après avoir abattu les Romains à Soissons, forcé à un tribut, en attendant mieux, les Bargondes établis dans le bassin du Rhône, se préparait à se lancer contre les Wisigoths, maîtres de ces pays d'outre Loire et de l'ouest des Cévennes qui avaient formé la grande Aquitaine des Romains, dut se détourner pour courir au secours des frères d'outre-Rhin et conjurer ainsi l'invasion dont les domaines des Francs, en Gaule, étaient menacés. On sait qu'il fut vainqueur à Tolbiac, près de Cologne, non sans peine, et qu'à la suite de cette victoire rudement disputée, dont le gain lui parut être dû à la protection du Dieu de sa femme Clotilde, il embrassa, autant par politique d'ailleurs que par reconnaissance, le christianisme orthodoxe, c'est-à-dire non entaché de l'hérésie arienne, que tous les autres Barbares christianisés avaient embrassée. Quant aux Germains ou Alamans vaincus, ils furent ainsi refoulés loin du Rhin, dans leurs forêts profondes, et mis pour longtemps dans l'impossibilité de faire obstacle à la fortune des Francs.

A la mort de Clovis, en 511, se fit entre ses quatre fils un premier partage dont il faut tenir grand compte, car il a eu sur toute la suite de l'histoire, et particulièrement au point de vue de

ce qui nous occupe, une influence énorme. La Burgondie, rendue tributaire, mais non conquise, ne pouvait être comprise dans ce partage; l'Aquitaine, encore trop wisigothe, non suffisamment assimilée, conserva aussi, chose essentielle à remarquer, une autonomie relative, les princes Francs ne la gouvernant guère, l'administrant moins encore, et se bornant à y apparaître de loin en loin, chacun dans la partie qui composait son lot, le plus souvent à la tête d'armées véritables, pour y lever des impôts payés toujours de fort mauvaise grâce. On ne partagea donc au vrai, en 511, avec le domaine primitif des Francs en Germanie, qu'une moitié environ de l'ancienne Gaule, la portion nord, limitée par la Loire, de l'embouchure à la source, puis par la petite chaîne qui va des monts d'Auvergne ou des Cévennes aux Vosges, et sert en ces points de ceinture au bassin du Rhône.

Dans ce territoire on tailla quatre royaumes : celui de Paris, celui d'Orléans, celui de Soissons et celui de Metz. Celui de Metz, dont il importe tout spécialement de s'occuper ici, eut pour appoint naturel le domaine franc d'outre Rhin, mais se composa, en deçà du Rhin, d'une bande de terre gauloise bornée au sud par une partie de la chaîne dont il a été question tout à l'heure, c'est-à-dire par les monts Faucilles et le Ballon d'Alsace, à l'Ouest par la Meuse depuis sa source jusque vers Donchery, par l'Escaut ensuite, l'intervalle étant rempli par une ligne arbitraire tirée de Donchery à la source de l'Escaut.

Lors du second partage, qui se fit en 561 entre les quatre fils du premier Clotaire, quatre royaumes furent encore constitués, avec les mêmes capitales, sinon tout à fait avec les mêmes territoires. Rien ne fut changé à la condition de l'Aquitaine. Mais l'Etat burgonde, ou le bassin du Rhône, soumis définitivement par les fils de Clovis et de Clotilde, se partagea entre les trois royaumes de Paris, Soissons et Orléans, le plus gros morceau restant à celui-ci, qui était diminué d'un autre côté ; quant au royaume de Metz, agrandi successivement, au delà du Rhin, de la Thuringe par Thierry, son premier titulaire, et de la Bavière par Téodebert, fils de celui-ci, il garda exactement la portion de territoire gaulois et par conséquent, à l'Ouest, la frontière un peu de convention, que lui avait assignées le précédent partage. Il faut ajouter toutefois qu'à la mort de Gontran, roi d'Orléans et de Burgondie, ce dernier pays se trouva rattaché au royaume de Metz et gouverné un moment par Brunehaut, veuve de Sigebert.

Puis, sous le second Clotaire, sous ce fils de Frédégonde, meurtrier de la grande Brunehaut, qui avait fini par réunir dans sa main tout l'empire franc, comprenant l'ancienne Gaule entière moins l'Helvétie, et l'ancienne Germanie jusqu'au Wéser et aux monts occidentaux de Bohême, il fallut, vers 622, partager ce vaste Etat en deux circonscriptions, qui prirent aussi le nom de royaumes : la Neustrie, royaume de l'Ouest, que Clotaire continua de gouverner directement, et l'Austrasie, royaume de l'Est, qu'il fit gouverner par son fils Dagobert. La difficulté de faire vivre sous le même sceptre les populations teutonnes de l'ancienne Germanie et les populations gallo-romaines de l'ancienne Gaule, également assujetties par les Francs, explique ce dernier partage.

Le malheur, c'est que le royaume de l'Est, l'Austrasie, eut encore Metz pour capitale principale, et qu'il eut pour limite, à l'Ouest, toujours cette ligne de la Meuse et de l'Escaut qui avait servi de frontière au second comme au premier royaume. L'Aquitaine, cette fois, ne paraît pas avoir été rattachée plus étroitement à la Neustrie qu'elle ne l'avait été dans le passé aux trois royaumes occidentaux ; et même, Dagobert ayant réuni, en 628, à la mort de son père Clotaire II, la Neustrie et l'Austrasie, détacha formellement ce vaste triangle que forment la Loire, les Cévennes, les Pyrénées et l'Océan, et dont les populations se montraient réfractaires à la domination franque, pour le donner en quasi-souveraineté à son frère Caribert, sauf obligation d'hommage. Caribert devint la tige de ces ducs d'Aquitaine dont les derniers s'appelleront Eudes, Hunald et Waïfre. Je note ce fait en passant, parce qu'il a eu lui aussi, sur les destinées de notre pays, même au point de vue de la lutte pour le Rhin, une influence considérable.

Après la mort de Dagobert, l'Austrasie et la Neustrie se reformèrent, pour se réunir de nouveau un instant, puis se séparer encore, et engager bientôt l'une contre l'autre une lutte sanglante qui permettait de plus en plus à l'Aquitaine de vivre à peu près indépendante. Dans cette lutte de l'Austrasie, franque et teutonne, et de la Neustrie, moins franque que gallo-romaine, ce fut d'abord la Neustrie qui l'emporta, avec Ebroïn, son Maire du Palais intelligent et énergique ; mais après la mort d'Ebroïn, avec ses propres Maires du Palais, Pépin d'Héristal et Charles-Martel, tous deux hommes de génie, l'Austrasie vainquit successivement à Testry, Soissons et Vincy, et finit par assujettir sa rivale. L'Aquitaine de même dut plier sous l'Austrasie victorieuse, malgré l'opi-

niâtre résistance de son duc Eudes. Ainsi fut constituée l'unité puissante qui, après avoir brisé à Poitiers, en 732, pour le salut de toute l'Europe chrétienne, le flot des Sarrasins ou Arabes venus d'Espagne, et jusque là invaincus, devint par de nouvelles victoires et de nouvelles conquêtes l'empire de Charlemagne, le second empire d'occident, touchant vers l'Est à la Vistule et à la Theiss, vers le Sud-Est au Danube continué par la Save, arrivant en Italie jusqu'au Garigliano et en Espagne jusqu'à l'Ebre.

Ce colosse, que seule pouvait maintenir une main vigoureuse, commença de se dissoudre dès qu'il fut tombé dans les débiles mains de Louis-le-Débonnaire, ayant d'ailleurs accompli l'œuvre de christianisation et de civilisation qui semble lui avoir été providentiellement assignée dans le monde nouveau. Alors reparurent les difficultés d'une vie commune entre populations de l'Est et populations de l'Ouest. Mais il ne s'agissait plus d'Austrasie et de Neustrie, quoique la frontière imposée artificiellement aux deux royaumes ait continué de jouer un grand rôle ; dès lors les populations d'Outre-Rhin, plus teutonnes que franques, montrèrent le désir de vivre sous un sceptre tout à fait particulier, tandis que parmi les populations de l'ancienne Neustrie et de l'Aquitaine, moins franques que gallo-romaines, se réveillaient également les velléités d'indépendance.

C'est sous la poussée de ces aspirations séparatistes, qu'après divers partages sans durée, dans l'un desquels l'Aquitaine eut encore un prince particulier, se fit en 838, toujours du vivant de Louis-de-Débonnaire, entre ses trois fils, un dernier partage. Ce partage attribuait tous les pays d'outre Rhin, et rien en deçà, à Louis, le second des trois frères, qui prit de là le surnom de *Germanique* ; il donnait au troisième, Charles, dit plus tard *le Chauve*, avec l'Aquitaine et l'Espagne jusqu'à l'Ebre, qu'il gouvernait déjà en vertu d'un partage antérieur, l'ancienne Neustrie, plus la moitié de la Burgondie, avec le Rhône et la Saône pour limites ; enfin Lothaire, l'aîné, depuis longtemps associé à l'empire, recevait l'Italie, à la possession de laquelle le titre d'empereur semblait attaché, la partie gauloise des anciens royaumes de Metz et de l'ancienne Austrasie, plus, pour relier ces deux possessions extrêmes, l'autre moitié de la Burgondie, comprise entre le Rhône et la Saône d'un côté, les Vosges, le Jura et les Alpes de l'autre.

La mort de Louis le Débonnaire, survenue en 840, ne changea rien d'abord à cet état de choses. Seulement Lothaire, qui avait le

titre d'empereur, voulut avoir les prérogatives que le titre conférait, d'après les coutumes et selon le sentiment des peuples ; il ne considérait donc ses deux frères que comme ses lieutenants, gouvernant en son nom les deux États de l'Est et de l'Ouest. Charles et Louis prétendirent être souverains véritables, c'est-à-dire jouir d'une indépendance absolue ; ils se virent soutenus dans leurs prétentions et poussés à la lutte par leurs peuples respectifs. Dans ces dispositions des populations orientales et occidentales de l'empire en dislocation, il y avait le vieux levain des vaincus Germains ou Allemans, contre les Francs vainqueurs de Tolbiac et des guerres suivantes, y compris celles de Saxe ; il y avait le vieux levain encore de la Neustrie et même de l'Aquitaine, contre l'Austrasie victorieuse de l'une et de l'autre avec la dynastie de Charles-Martel et de Pépin. La querelle s'envenima vite jusqu'à la lutte armée. Louis et Charles, naturellement coalisés, rencontrèrent les forces de leur aîné dans les plaines de Fontanet, ou Fontenay, en 841 ; la bataille fut extraordinairement acharnée et meurtrière ; elle finit par tourner à l'avantage de Charles et de Louis ; mais elle les laissa eux-mêmes trop affaiblis pour en pouvoir tirer un bénéfice immédiat. Lothaire, non encore accablé, garda ses prétentions. Il fallut, pour l'amener à céder, que les deux frères se rencontrassent l'année suivante à Strasbourg, chacun à la tête d'une nouvelle armée, et qu'en présence de leurs troupes ils fissent le serment de ne poser les armes qu'après avoir obtenu satisfaction entière ; Lothaire, alors, consentit à traiter. On traita à Verdun, en 843. Le partage de 838 était consacré une fois de plus, et Lothaire gardait son titre d'empereur ; mais la souveraineté de Louis et de Charles était reconnue, et leurs États respectifs étaient proclamés absolument indépendants.

On a appelé ce traité de Verdun l'acte de naissance des nations modernes. La plus grande partie de l'Espagne restant en dehors, ainsi qu'une portion de l'Italie, l'énorme empire carlovingien se trouvait effectivement coupé en trois tronçons : l'État de l'Est, qui va devenir l'Allemagne ; l'État du milieu, comprenant l'Italie jusqu'au Garigliano avec l'ancienne Austrasie gauloise et partie de la Burgondie ; l'État de l'Ouest, enfin, tel qu'il a été indiqué ci-dessus, qui ne pouvait s'appeler et ne s'appelait point encore la France, mais le royaume de Charles-le-Chauve.

Il faut appuyer ici sur un fait très caractéristique et très important, au point de vue des deux nationalités dont je m'occupe d'une

façon spéciale. Dans le serment fameux de Strasbourg, Louis-le-Germanique employa l'idiome *roman*, pour être entendu des soldats de son frère, et Charles l'idiome *tudesque* pour être entendu des soldats de Louis ; les deux princes paraissant d'ailleurs, au moment où ils détruisaient l'empire, abandonner eux-mêmes, avec intention, le latin, qui en avait été la langue officielle et commune, désormais assez mal comprise des masses, pour donner en quelque sorte officiellement l'existence aux deux langues, plus ou moins formées du latin mêlé à d'autres éléments, et encore très grossières, qui devenaient et allaient devenir de plus en plus les idiomes courants ainsi que la marque distinctive des deux pays définitivement séparés. Ces deux serments de Strasbourg, écrits en 842 même, ou peu de temps après, constituent, on le sait, les plus anciens monuments qui subsistent du *tudesque* et du *roman*, d'où sont sortis l'*allemand* et le *français* modernes.

L'État de l'Est possédait le Rhin pour limite naturelle à l'Ouest, et pour bonne frontière. L'État de l'Ouest, qui ne pourra évidemment conserver longtemps le territoire transpyrénéen conquis par Charlemagne, et qui, en outre, porte à son flanc la grande Aquitaine d'entre Loire et Pyrénées, malaisément gouvernable, avait le malheur, par surcroît, de manquer d'air et d'être fort peu protégé, avec sa limite de l'Est, que formaient, de la Méditerranée à la mer du Nord, le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut, plus la ligne arbitraire que l'on sait, des sources de l'Escaut à Donchery-sur-Meuse ; frontière très faible sur bien des points, absolument ouverte sur un assez grand espace.

Beaucoup d'événements, au reste, dont quelques-uns mettaient en question son existence même, devaient modifier encore, avant qu'elle devînt définitive pour des siècles, la situation du royaume de l'Ouest, au point de vue de sa frontière orientale comme au point de vue de son organisation intérieure.

Deux fois, d'abord, la première en 876 avec Charles le Chauve, la seconde en 884 avec Charles le Gros, troisième fils de Louis le Germanique, deux fois l'empire carlovingien fut reconstitué ; la mort du premier de ces princes dès 877, et dès 887 la déposition du second, amenèrent chaque fois la nouvelle et prompte dissolution de l'immense unité, dont les peuples de l'Ouest, ni ceux de l'Est ne voulaient plus. L'extinction de la famille carlovingienne et l'élévation au trône de la Maison de Saxe, en 911, dans l'Etat franco-germain de l'Est, diminua infiniment les chances qui pou-

vaient rester pour que l'unité gigantesque se refît encore ; ce danger, toutefois, ne devait disparaître bien définitivement que par la substitution aussi, dans l'État gallo-franc de l'Ouest, d'une dynastie nouvelle à la descendance de Charlemagne.

Ce dernier événement fut hâté, on le sait, par deux nouvelles invasions, celle des Normands et celle des Hongrois, qui, en couvrant le pays de ruines, l'exposèrent à une nouvelle conquête, et contre lesquelles les princes carlovingiens ne montrèrent pas plus d'énergie que d'habileté. C'est, en effet, au milieu de ces luttes atroces pour la vie que surgit la race jeune, vigoureuse, pleine de services et de mérites, faite pour remplacer sur le trône, en droit d'ailleurs toujours électif, la lignée affaiblie du grand empereur ; comme les luttes de l'Austrasie et de la Neustrie, et la terrible invasion sarrasine ou musulmane, avaient porté sur le pavois, sans violation d'une hérédité monarchique qui n'existait pas encore, les remplaçants de génie des Mérovingiens dégénérés.

Sous Charles-le-Chauve, dès la première grande phase des invasions normandes, entre 861 et 864, pendant que le pusillanime souverain ne songe qu'à négocier pour acheter à prix d'or la retraite des nouveaux Barbares, un seigneur, Robert, illustre déjà par son origine, puisqu'on le fait descendre à la fois du saxon Witikind et d'un frère de Charles-Martel, Robert se dresse contre les envahisseurs et dispute pied à pied le terrain, tant à ceux qui remontent la Loire qu'à ceux qui remontent la Seine ; ses exploits lui valent d'être surnommé *le Fort*, et, en outre, le roi l'investit successivement du comté de Paris et du comté d'Anjou, comprenant Orléans et Tours comme Paris et Angers, et formant non seulement la plus grosse part de l'ancienne Neustrie, mais en Gaule, alors, la terre franque par excellence ; le reste était ou la proie des Normands, ou indépendant à moitié, comme la Bretagne. Les deux comtés donnés à Robert-le-Fort deviennent bientôt le Duché de France; et c'est un fait très digne d'être noté en passant. Plus tard, en 885, Eudes, fils aîné de Robert, défend Paris avec vigueur et gloire contre les mêmes ennemis, tandis que le lâche Charles-le-Gros, porté au trône au détriment de Charles-le-Simple, parce qu'il possède déjà l'Allemagne et l'Italie, et, ce semble, dispose d'assez de forces pour écraser l'invasion, accourt, en effet, jusqu'à Montmartre à la tête d'une puissante armée, mais pour offrir de l'or aussi aux pirates et leur faciliter les moyens d'aller saccager la haute Seine. Aussi, lorsque ce prince indigne est

déposé, en 887, et que le royaume de l'Ouest recouvre une troisième fois l'individualité qui lui est chère, Eudes s'y voit proclamé roi, et pour la première fois, la glorieuse race s'y trouve mise en possession de la couronne. L'ordre ancien reparaît en 898, à la mort de Eudes, et Charles-le-Simple recommence la série carlovingienne ; mais quand il a traité avec Rollon, en 911, et constitué en faveur de ce barbare, même à charge d'hommage à la couronne, le Duché de Normandie, il est supplanté d'abord par Robert, frère de Eudes, puis par Raoul, gendre de Robert, et va finir ses jours dans la prison de Péronne, ou Herbert de Vermandois l'a traîtreusement enfermé. Pendant le règne de Raoul, Hugues-le-Grand, fils du second Robert, et petit-fils de Robert-le-Fort, repousse l'invasion hongroise, aussi très redoutable, et acquiert par là de nouveaux titres à la reconnaissance des peuples. Il eût pu prendre la couronne à la mort de Raoul ; il préféra la donner successivement à Louis IV d'Outre-Mer et à Lothaire. Son fils, Hugues-Capet, auquel il laissait le duché de France, et un autre duché ajouté à ses domaines, le duché de Bourgogne, n'avait qu'à vouloir pour être roi à la mort de Lothaire, en 986 ; à son exemple, Huges-Capet permit à Louis V de régner ; mais lorsque ce dernier prince mourut, l'année suivante, Hugues-Capet se laissa proclamer roi par les grands vassaux réunis à Noyon.

Il restait encore, pourtant, un carlovingien, Charles, frère de Louis V; mais il y avait contre ce prince un autre grief que celui d'appartenir à une race avec laquelle le royaume affranchi à Fontanet et à Verdun était toujours plus ou moins en danger de perdre son individualité conquise, ou de ne pouvoir résister à de nouveaux envahisseurs. Charles avait accepté un apanage, le duché de Lorraine, qui relevait alors féodalement de l'Allemagne.

Le fâcheux, c'est que la double lutte contre les Normands et les Hongrois n'avait pas permis d'améliorer cette frontière orientale assignée à l'État de l'Ouest par le traité de Verdun ; sur un point seulement, et avant les incursions normandes, la limite primitive avait pu être un peu reculée ; et de plus, pendant que durait à l'ouest cette lutte pour l'existence, le royaume ou l'empire germain, par suite d'événements qu'il importe de résumer, avait réussi à faire sienne, plus ou moins parfaitement, à peu près toute la zône intermédiaire, notamment toute l'ancienne Austrasie gauloise, dont l'État de l'Ouest avait besoin pour atteindre son développement normal comme pour trouver une fontière sûre.

En 855, en effet, l'empereur Lothaire avait abdiqué, laissant l'Italie, avec le titre d'empereur, à son fils aîné Louis, laissant à son dernier fils, Charles, la portion de la Burgondie comprise entre la Méditerranée, le Rhône et les Alpes ; à Lothaire II, enfin, le second de ses enfants, le reste de ses États, c'est-à-dire, avec l'ancienne Austrasie gauloise, le morceau de la Burgondie allant du Rhône aux monts Faucilles, de la Saône au Jura et aux Vosges.

De Lothaire II, ce dernier Etat avait pris le nom de Lotharingie, d'où plus tard, et par contractions successives, Lorraine. A la mort de ce dernier prince, ses oncles Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve s'étaient partagé la Lotharingie, Charles prenant la fraction bornée par les monts Faucilles, les Vosges, le Jura, le Rhône et la Saône, qui avait fait partie de la Burgondie. Le reste de la Lotharingie, correspondant à l'ancienne Austrasie gauloise, fut érigé en duché par Arnoul, roi d'Allemagne, successeur de Charles-le-Gros, au profit de son fils Zwentibold, sans que les faibles successeurs de Charles-le-Chauve, aux prises avec les Normands, pussent s'y opposer. Louis IV d'Outre-Mer conquit pour un temps fort court ce duché, que Lothaire, son successeur, céda de nouveau, en 980, à l'empereur Othon II.

Au moment de l'avènement de Hugues-Capet, la Lotharingie était divisée en deux duchés, celui de la Haute-Lorraine et celui de la Basse-Lorraine ; le second, donné à Charles, le dernier carlovingien, et tous deux relevant plus que jamais de la couronne d'Allemagne. Et l'ancienne frontière de l'Austrasie, des sources de la Meuse aux bouches de l'Escaut, plus que jamais était imposée au royaume dans lequel s'installait la dynastie nouvelle. Au delà des Faucilles et jusqu'au Rhône, la frontière se trouvait reculée ; il s'était formé là, avec le territoire acquis par Charles-le-Chauve à la mort de Lothaire II, un duché de Bourgogne aux frontières un peu indécises, mais qui touchait, semble-t-il, au Jura, émergeant même en deça de l'ancienne Burgondie, en deçà de la Côte-d'Or, jusque vers Auxerre ; et, chose favorable, ce duché était aux mains de Hugues-Capet. Par contre, au delà du Rhône, Boson, beau-frère de Charles-le-Chauve, avait fondé un État, appelé d'abord royaume d'Arles, qui pour longtemps devait, sous d'autres noms, rester hors de la domination et même de la suzeraineté des princes capétiens.

Voilà pour la frontière. A l'intérieur, l'État qui fut celui de Charles-le-Chauve n'était un royaume que de nom. Car la féodalité,

née des circonstances, et surtout de ce fait, que la lutte contre les Normands avait permis aux seigneurs de bâtir leurs châteaux forts, en les forçant à ne compter que sur eux-mêmes, la féodalité avait, en outre, reçu son existence légale de l'édit de Kiersy-sur-Oise, qui proclamait en 877 l'hérédité des fiefs. Hugues-Capet fut roi parce qu'il était le plus puissant comme le plus illustre des seigneurs féodaux ; mais, en somme, il restait le simple égal de ceux qui l'avaient élu, sauf en un point, l'hommage que lui devaient les autres en sa qualité de chef de l'espèce de fédération féodale, chef militaire aussi dans les guerres intéressant la communauté. Et le duché de Normandie, récemment constitué, avec suzeraineté sur la Bretagne, toute la grande Aquitaine, toujours presque indépendante et à peine rattachée par le lien de vassalité ; tout cela, sans parler du duché de Bourgogne possédé par la famille de Robert-le-Fort, tout cela formait autour du duché de France de vastes territoires difficiles à assimiler et même à contenir.

C'est de cette situation intérieure, compliquant les difficultés qui résultaient d'une frontière orientale aussi peu naturelle, que la race capétienne est partie, visiblement avec ce double objectif : faire de son Duché de France, peu à peu arrondi, le royaume unifié de France ; et reporter vers l'est jusqu'au Rhin, au Jura et aux Alpes la frontière étouffante fixée par le traité de Verdun, à peine modifiée et améliorée depuis.

La première partie de cette double tâche était la plus urgente à entreprendre ; la race capétienne l'entreprit tout de suite ; elle y fut aidée heureusement par le jeu naturel des lois féodales, par cette organisation même qui, au début, lui créait tant de difficultés. Pour aborder la seconde partie de sa mission, il lui fallait être déjà assez avancée dans l'autre. C'est pourquoi ce que l'on peut appeler la marche de notre pays vers le Rhin n'a commencé que très longtemps après la consécration définitive de son indépendance.

(*A suivre.*) ATTALE DU COURNAU.

LA

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

ET

QUELQUES LOIS RÉCENTES (1)

Une certaine révolution paraît s'accomplir dans les esprits en France. On commence à se préoccuper un peu plus de la justice et de l'équité civiles et sociales. On se demande si l'on n'aurait pas jusqu'à ce jour, dans l'ardeur des luttes politiques, méconnu l'une et l'autre. On semble même reconnaître parmi nous comme un parti de parias. Notre devise nationale apparaît à plusieurs comme une simple formule sans réalité. On voudrait la faire passer des murs de nos édifices publics dans nos mœurs.

Quelques esprits, cependant, continuent à être satisfaits de l'état de choses. Ils ne sentent nullement la nécessité de le modifier. Ils ne craignent pas de se mettre, à ce propos, en contradiction avec eux-mêmes. Ils en viennent à approuver dans le présent ce qu'ils ont flétri dans le passé. Ainsi leur libéralisme d'hier applaudit au despotisme d'État d'aujourd'hui. Après n'avoir pas eu, par exemple, assez de sévérité pour la révocation de l'édit de Nantes, ils ont une indulgence complaisante pour les vexations dont les catholiques de nos jours sont victimes. Ils trouvent même ridicule et injuste tout parallèle entre la mesure prise par Louis XIV et les décrets ou les lois de nos ministres ou de nos chambres (2).

C'est pourtant un rapprochement de ce genre que, sans innocenter le passé et sans récriminer contre le présent, j'ose tenter ici.

(1) Cfr. Saunois de Chovert, *La Liberté de conscience à l'étranger et en France*, (in-12, Perrin et Cie).

(2) Cfr. F. Pillon, *L'Année philosophique*, 1re année, p. 327, (Félix Alcan, éditeur).

Et quoique le ridicule et l'injustice me soient, à des titres divers, également odieux, je n'hésite pas à braver l'un et à me rendre en apparence coupable de l'autre. Heureux si, à ce prix, je pouvais contribuer à ramener, envers les catholiques, nos maîtres d'aujourd'hui et surtout nos maîtres de demain à plus de justice, à plus d'équité, sinon au libéralisme bienveillant demandé par les sages !

I

L'ancienne monarchie avait sa Constitution. L'un de ses principes fondamentaux était la reconnaissance d'une religion d'État. Le catholicisme seul avait droit de cité en France. Toute hérésie en était rigoureusement proscrite. Une telle législation révolte peut-être notre moderne libéralisme : elle ne s'en imposait pas moins au respect des contemporains. Les procureurs royaux avaient, en ce temps, le droit d'invoquer contre les rebelles les lois, les justes lois. Ils pouvaient qualifier de factieux même un ministre calviniste qui ne les aurait pas reconnues et les aurait violées. Ils auraient sans doute poursuivi comme criminel tout cri d'une conscience opprimée et indignée de cet état de choses.

Ce fut les armes à la main que les protestants revendiquèrent le droit d'être. Henri IV, en reconnaissance de services rendus à ses intérêts, le leur accorda par l'Édit de Nantes. Il leur donna, en outre, des places dites de sûreté et créa en leur faveur, dans les parlements, des chambres mixtes, c'est-à-dire composées d'un nombre égal de protestants et de catholiques.

Si Louis XIV s'était borné à révoquer ces derniers privilèges, nul ne songerait à l'en blâmer. Personne ne voudrait aujourd'hui, pour une confession religieuse quelconque, des places fortes ou un nombre déterminé de sièges dans nos tribunaux. Mais la révocation de l'Édit de Nantes eut d'autres conséquences : elle enleva aux protestants l'admissibilité aux fonctions publiques, le droit d'élever leurs enfants selon leur bon plaisir, et le libre exercice de leur religion.

La France moderne a eu, elle aussi, son Édit de Nantes : c'est la proclamation des principes de 1789. La liberté et l'égalité devant la loi ont été accordées à tous les cultes et à tous les citoyens. On ne peut en frustrer personne sans injustice. Une loi ne saurait y por-

ter atteinte sans être elle-même illégale. Aussi aucun législateur ne voudrait les violer et en faire l'aveu. Il proclamerait, au contraire, libérales et égalitaires les lois les plus vexatoires et les plus partiales.

Le libéralisme a même été quelque temps à la mode. Tout le monde s'en targuait volontiers. Béranger demandait

> Qu'on puisse aller même à la messe.
> Ainsi le veut la liberté !

ajoutait-il.

Sous l'influence de ces idées et de ces sentiments, des habitudes de tolérance s'étaient introduites dans nos mœurs. Des lois de proscription étaient peu à peu tombées en désuétude. Il aurait répugné de les appliquer dans leur rigueur, et on laissait, en conséquence, de pauvres religieux vivre en paix dans le silence de leurs cloîtres.

La loi de 1850, complétée par la loi ou par les décrets de 1854, avait eu, de son côté, le scrupule du respect des confessions religieuses. Elle avait reconnu à chacune d'elles le droit d'avoir des écoles *communales*. Préparée, rédigée, présentée, soutenue, votée par des catholiques, elle avait confié aux conseils presbytéraux, évangéliques, calvinistes ou israélites, le privilège de choisir leurs instituteurs confessionnels ou plutôt, ce qui revient d'ailleurs au même, de présenter une liste de trois candidats et d'imposer aux préfets le choix de l'un d'eux. Au contraire, par une partialité peu cléricale, les instituteurs catholiques étaient nommés d'après une liste dressée, non par les Conseils de Fabrique, mais par les Conseils municipaux.

Cette loi, d'abord maudite par les intransigeants de tous les partis, avait fini, à la pratique, par ne pas paraître trop déraisonnable. On ne songeait plus guère à s'en plaindre. On n'avait jamais relevé contre elle aucun grief sérieux. Cependant des décrets ont paru ; des lois nouvelles ont été promulguées ; toute une classe de citoyens a été exclue de certains emplois publics ; on lui a enlevé le droit d'enseigner dans les écoles communales et de soigner les malades dans les hôpitaux ; les enfants sont désormais contraints, malgré les révoltes de la conscience de leurs parents, à fréquenter des écoles athées ; telles et telles personnes ne peuvent plus se réunir pour prier en commun ou vivre ensemble pour s'aider à réaliser dans sa perfection leur idéal religieux, et, en province,

plus d'un fonctionnaire a été révoqué pour avoir envoyé ses enfants à des écoles religieuses ou pour avoir simplement accompagné sa femme à la messe.

Et si, dans les Cévennes, les dragons de Villars s'installèrent jadis dans les maisons des réformés, nos soldats, après de simples décrets, ont cerné nos couvents, en ont fait le siège, y ont pénétré de force, en ont chassé les habitants, et, plus d'une fois, y sont restés à demeure à leur place. Le moderne édit de Nantes a été révoqué à son tour.

La révocation du premier paraît odieuse à M. F. Pillon (1) ; celle du second lui semble naturelle. Y aurait-il donc des différences entre l'une et l'autre?

II

Il y en a, en effet : les motifs n'en ont pas été les mêmes, elles se sont produites dans des circonstances peu semblables, elles ont eu de tout autres conséquences.

Les protestants s'étaient agités pendant la guerre de Hollande. L'or hollandais avait été semé dans les Cévennes. On y avait appris sans joie les victoires françaises. Nos revers n'y avaient causé aucune tristesse. Il y avait même eu en France, selon le dire de Michelet, une seconde Hollande qui applaudissait aux triomphes de l'autre.

Louis XIV ne pouvait guère l'ignorer. Il s'en est souvenu sans doute lorsqu'il a révoqué l'Édit de Nantes. Il se proposait de détruire, par cette mesure, tout lien religieux et tout motif de sympathie entre un nombre considérable de ses sujets et les ennemis déclarés de son royaume.

Si, de nos jours, l'unité des esprits a paru désirable, on ne saurait lui faire un crime d'avoir jugé bon de l'établir dans ses états. Il pouvait, d'ailleurs, espérer réussir dans son entreprise. On ne cessait de lui représenter le protestantisme comme étant en pleine décomposition. La moindre intervention royale devait suffire, lui disait-on, pour en détacher les derniers partisans. Il ne serait pas nécessaire, pour arriver à ce résultat, de recourir à la violence. Le simple retrait des privilèges accordés par Henri IV provoquerait par lui-même les conversions en masse. On exhortait le prince à recourir à ce moyen.

(1) *L'Année philosophique*, 1890, p. 326-329.

Les circonstances semblaient l'inviter à suivre ces conseils. Il venait de terminer une grande guerre : il ne lui était pas difficile d'en prévoir une prochaine. Il lui était permis, dès lors, de songer à pacifier la France à l'intérieur. Une expérience récente lui avait fait comprendre l'inconvénient et le danger d'avoir au cœur de son royaume un parti religieux qui ne se résignait pas à ne plus être un parti politique. Son désir de mettre fin à des divisions profondes et à des tentatives coupables, était légitime. Il pouvait même lui sembler nécessaire de couper à la racine les causes de troubles sans cesse renaissants. L'assurance du succès ne lui permettait pas d'hésiter. Et c'est ainsi qu'il légitima sans doute, devant sa conscience, la révocation de l'Édit de Nantes.

On ne peut, certes, alléguer de pareils prétextes pour justifier les mesures vexatoires prises contre les catholiques. Leur patriotisme ne saurait être méconnu. Leurs relations avec les puissances étrangères sont restées irréprochables. Ils n'ont jamais eu avec aucune d'entre elles de compromissions fâcheuses. Ils n'ont jamais dit, en 1870, au commencement de la guerre : « La Prusse n'en veut pas à la France. La guerre est une affaire personnelle entre elle et l'empereur. Laissons-les vider leur querelle ensemble. Restons tranquillement chez nous : ce serait sottise d'aller nous faire tuer pour un homme. »

Et après la chute de l'Empire, ils n'ont pas déserté nos armées, ils ont marché bravement au feu, ils ont su faire leur devoir sur les champs de bataille et, même après les félicitations officielles adressées au nom de notre gouvernement provisoire à Victor-Emmanuel entré dans Rome, les zouaves de Charette ne furent pas les moins héroïques de nos soldats.

Et cependant, dès lors on arrachait les crucifix de nos écoles, on chassait et spoliait les religieux, on pénétrait de force chez un vieillard inoffensif dont tout le crime était d'être évêque, on se portait à des voies de fait sur sa personne, et les excès commis étaient assez nombreux et assez grands pour faire sortir l'archevêque de Tours, Mgr Guibert, de sa réserve habituelle et pour l'amener à protester, de toute la force de sa modération et de sa sagesse, contre les attentats de la haine antireligieuse.

Si, la paix faite, les catholiques ont pris part à nos luttes politiques et électorales, ils ont en cela usé d'un droit reconnu à tous les citoyens français. Peut-être ont-ils été, de ce chef, imprudents et malavisés : ils n'ont, dans tous les cas, violé ni les lois ni la

Constitution. Or, une imprudence ne saurait justifier une quasi mise hors la loi.

Tout, au reste, conseillait d'être indulgent à leur égard et de ne pas les traiter en parias.

Un ennemi sans pitié cherchait une nouvelle occasion de fondre sur la France et de la démembrer à nouveau. Le devoir de tous nos hommes d'Etat était, dans de semblables circonstances, de maintenir l'union et la concorde entre tous les Français. Il n'est pas autre aujourd'hui, pour les mêmes motifs, à en croire certaine déclaration de M. Ed. Lockroy. Le moment était donc mal choisi de soulever des difficultés à l'intérieur, en dépit de l'adage : *quieta ne moveas*. C'était même un crime de lèse-patrie de froisser, de gaieté de cœur, dans leurs susceptibilités les plus légitimes, tout un groupe considérable de citoyens et, à la veille d'une guerre probable avec l'étranger, de semer des causes de divisions intestines.

On a cependant voté contre les catholiques des lois vexatoires ou regardées comme telles. Les catholiques s'y soumettent ou plutôt les subissent, tout en protestant contre elles. Ils ne renoncent pas, sans doute, à l'espoir de les faire modifier ou abolir. Mais la Constitution leur en confère le droit et leur conscience leur en impose le devoir. Leur opposition ne compromet pas l'ordre public. Leur résistance n'a pas cessé d'être légale. Leur attitude dans toutes les circonstances où a pu être engagé l'honneur du drapeau national, a été correcte. Ils n'ont eu recours à aucun moyen suspect au patriotisme le plus pur et le plus susceptible.

Ainsi ne firent pas les victimes de la révocation de l'Edit de Nantes.

Car les espérances de Louis XIV ne se réalisèrent point. Les événements démentirent ses prévisions. L'union rêvée ne s'opéra pas ; au contraire, la division se fit plus violente dans les esprits et dans les cœurs.

Les protestants ne voulurent pas renoncer à leur foi. Ils quittèrent la France en grand nombre. Ils portèrent à l'étranger la haine contre leur pays. Ils s'unirent à nos ennemis et firent campagne contre nous. Ils aidèrent la coalition à nous battre et prêtèrent, en particulier, leur concours à l'Angleterre pour nous vaincre à la Boyne. Plus tard, pendant la guerre de la succession d'Espagne, les protestants restés en France crurent l'occasion favorable pour se révolter et tentèrent une diversion à l'intérieur. Il fallut, au risque de compromettre au dehors la gloire et l'existence de nos

armées, rappeler Villars de devant l'ennemi et l'opposer aux camisards dans les Cévennes.

On n'a aucun blâme pour une telle conduite ; si on la relève, ce n'est point pour la condamner : c'est uniquement pour rejeter sur Louis XIV l'odieux de l'avoir provoquée par ses rigueurs.

Il est vrai, par une inconséquence non encore justifiée, on flétrit avec indignation les émigrés pour avoir quitté la France, pour s'être unis ensuite à nos ennemis du dehors et pour avoir porté les armes contre leurs concitoyens.

Ils sont, eux, sans excuse. Cependant, comme pour les protestants à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, on les dépouillait de leurs biens, on proscrivait leurs prêtres, on jetait leurs proches en prison, on faisait mieux : on massacrait les uns et les autres ou on les faisait monter sur l'échafaud.

La logique est encore de rigueur en histoire. Un philosophe — et M. F. Pillon en est un — est, moins que tout autre, admis à en méconnaître les lois. Ce n'est pas à lui à avoir deux poids et deux mesures. Ce qui est condamnable chez les uns ne saurait être excusable chez les autres. L'injustice est toujours répréhensible. Rien ne saurait la justifier. Elle est condamnable, quelle qu'en soit la victime.

La loi est aujourd'hui, nous dit-on, l'expression de la volonté nationale. Elle est, a ce titre, chose respectable. C'est un devoir pour tous de s'incliner devant elle. Personne n'est dispensé de lui obéir. C'est être mauvais citoyen que de ne pas s'y soumettre.

Mais, au XVIIe siècle, le roi était maître absolu dans la nation. Sa volonté faisait loi et son autorité s'exerçait sans conteste. La légitimité en était reconnue. La loi, pour être l'expression de la volonté d'un seul, n'en était pas moins sacrée. Le respect s'en imposait à tous comme aujourd'hui. Si elle pouvait être inique dans un cas, pourquoi ne pourrait-elle pas l'être dans l'autre ?

Si, malgré l'apparence de tant de circonstances atténuantes en sa faveur, Louis XIV eut tort de revenir sur un acte d'apaisement, de sagesse et de justice, l'on n'a pu avoir raison, de nos jours, de méconnaître l'évidence de nos intérêts patriotiques, d'alarmer arbitrairement des millions de consciences et de troubler sans motif avouable la paix religieuse au milieu de nous.

S'il y a lieu de flétrir l'arbitraire d'un seul sous un gouvernement monarchique et absolu, on ne saurait l'approuver, de la part du nombre, sous le règne du suffrage universel et sous un régime de liberté.

Si les victimes de la révocation de l'Edit de Nantes sont excusables d'être allées d'elles-mêmes prendre place dans les rangs ennemis, de s'être acharnées partout contre nos armes et d'avoir ainsi puissamment contribué à nos défaites et à nos humiliations nationales, on ne saurait juger criminelles les protestations et l'opposition légales des catholiques contre des lois odieusement partiales et vexatoires.

Que l'on cesse d'ailleurs de rappeler avec complaisance la part efficace et volontaire des réformés dans nos désastres nationaux : loin d'incriminer ainsi, comme le croit, Louis XIV, on l'innocenterait presque, s'il était possible, et l'on donnerait lieu de regarder comme moins injustifiées et moins inopportunes les mesures prises par ce prince.

Il faut, en effet, avoir la franchise de le dire : le sentiment religieux n'était pas le seul à guider les réformés. Ils obéissaient sans nul doute à quelque autre. Les événements ne tardèrent pas à le démontrer. Ainsi, un certain nombre de familles se retirèrent, en particulier, dans le Palatinat et sur les bords du Rhin. Les princes du pays les accueillirent avec bienveillance et leur accordèrent même leur faveur. Mais eux-mêmes se convertirent peu après au catholicisme. Leur conversion détermina aussitôt celle de leurs protégés, et de nombreuses familles, après avoir cessé d'être françaises pour ne pas devenir catholiques, devinrent catholiques dès leur arrivée en Allemagne.

Tout, au contraire, chez les catholiques, concourt à faire ressortir ce qu'il y a de déraisonnable, d'odieux et d'impolitique dans les vexations dont ils ont à souffrir. La différence profonde entre leur conduite, soit avant soit après les décrets et les lois scolaires, et celle des protestants français avant et après 1685, si elle prouve quelque chose, démontre la supériorité de leur patriotisme et l'inexcusable et antipatriotique iniquité commise à leur égard. Les applaudissements d'une partie de la presse ne prouvent rien en faveur de leurs persécuteurs. D'un côté, ils ont leur contre-poids dans les protestations désintéressées de plus de douze cents magistrats victimes de leur indépendance et de leur amour de la justice ; d'un autre côté, les esprits les plus éclairés et les plus impartiaux de la fin du XVIIe siècle approuvèrent, s'ils ne la conseillèrent pas, la révocation de l'Edit de Nantes.

Si donc cet acte fut une injustice, les lois scolaires en sont une à leur tour. Si les mesures prises contre les protestants en 1685

furent un crime de lèse-patrie, les mesures prises de nos jours contre les catholiques en sont un autre. Si une faute fut commise par Louis XIV, nos modernes législateurs se sont rendus coupables d'une faute plus grande encore.

III

C'est ce que reconnaissent timidement quelques esprits modérés. Si, disent-ils, ces lois étaient encore à voter, on ne les voterait pas. Mais elles sont un fait accompli : on ne peut plus revenir sur elles. Il y a là un mal sans remède. Il faut savoir s'y résigner : ni la chambre ni le sénat ne peuvent se déjuger.

Un homme d'Etat des plus autoritaires nous a appris, par ses actes, le jugement à porter sur ce langage. Il nous a montré, par son exemple, la conduite à tenir dans les circonstances présentes. Dans la plénitude de sa toute-puissance, au lendemain du jour où il venait de s'assurer l'alliance de deux grands Etats, il n'a pas hésité a donner un démenti à ses plus solennelles paroles. Pour étouffer tout sentiment de désordre dans son pays et pour y assurer, en prévision d'une guerre avec l'étranger, l'union des esprits et des cœurs, il a foulé aux pieds tout amour-propre personnel, et, malgré ses déclarations antérieures, il est allé à *Canossa*, c'est-à-dire il a reconnu des injustices commises, il est revenu sur des mesures vexatoires et a réparé, du moins en partie, ses torts envers les catholiques d'Allemagne.

Et pourquoi ne pas suivre cet exemple en France ?

On pourrait le faire sans crainte d'être accusé de faiblesse : la République est triomphante, son existence n'est pas en péril, nul prétendant n'ose élever son drapeau contre le sien, les douloureuses défaillances de quelques-uns de ses partisans ne la mettent pas elle-même en cause.

Et en reconnaissant, comme l'a fait jadis M. Challemel-Lacour du haut de la tribune du sénat, quelques-unes de ses erreurs, on ferait acte de justice, de patriotisme, d'habileté politique.

On reconnaîtrait ainsi à tous les Français les mêmes droits, on mettrait fin à des inégalités choquantes entre eux, on ne verrait plus dans les croyances des uns des motifs de persécutions plus ou moins ouvertes et d'exclusions regrettables, on étoufferait les germes et les ferments d'hostilité de races ou de cultes, on réu-

nirait tous les esprits et tous les cœurs dans un sentiment commun contre les ennemis du dehors.

La République ne bénéficierait pas moins que la France d'une telle conduite.

Elle fut d'abord suspecte à l'ensemble des catholiques. Ils avaient contre elle des préventions, hélas ! motivées. Son nom réveillait dans leur esprit de douloureux souvenirs. Ses procédés à leur égard, pendant ces dernières années, n'étaient pas propres à dissiper leurs défiances. Elle ne semblait pas avoir précisément à cœur de se concilier leurs sympathies.

Cependant, ce ne sont pas des irréconciliables. La forme de gouvernement ne leur importe guère, du moins pour le très grand nombre. Il serait facile à la République, sinon de gagner leur cœur, du moins de ne pas s'aliéner entièrement leur esprit. Bien plus, on a pu récemment s'en convaincre, elle pourrait, sans de trop grands efforts et sans de trop onéreux sacrifices, se les rallier sincèrement. Il lui suffirait d'adoucir quelques mesures par trop vexatoires ou jugées telles.

Et n'aurait-elle pas intérêt à le faire ?

Si le patriotisme bien connu des catholiques ne permet pas d'avoir le moindre doute sur leur attitude future, en cas de guerre, à l'égard de tout ennemi de la France, ne pourrait-on se demander si un régime oppresseur pour eux ne finira pas par leur devenir profondément antipathique, s'ils ne se lasseront pas de leur rôle de victimes, s'ils n'en viendront pas à appeler de leur vœux secrets un libérateur quelconque et s'ils ne se résigneraient pas un jour à la dictature même d'un César de rencontre.

Sans doute, nul parti politique ne peut parmi nous, en tant que parti, se dire catholique et refuser d'accepter la forme républicaine. Ce serait se mettre en opposition ouverte avec la volonté formelle du chef de l'Église. Mais l'adhésion prescrite implique le respect et non le dévouement. La sincérité éloignera la pensée de tout complot, de toute révolte, de tout attentat : elle n'obligera à aucun concours positif ni à aucun sacrifice. Or, il est des heures où ce n'est pas assez pour un gouvernement de n'être l'objet d'aucune attaque de la part du plus grand nombre des citoyens : il a besoin d'être soutenu de leur bienveillance et de leur intervention active. La gloire, la force, les services rendus ne suffisent pas toujours, à un moment donné, pour le préserver d'une chute et de la ruine. La France, lassée des gloires impériales, laissa l'empire

tomber et disparaître en 1813 et 1815. Elle vit, sans regrets, en 1830, partir pour un exil éternel les descendants directs de la vieille monarchie nationale, fière, la veille encore, de la prise d'Alger et de l'appui moral et matériel du reste de l'Europe. Elle ne lutta point, en 1848, pour garder sur le trône un prince à qui elle devait dix-huit ans de prospérité matérielle. Près de huit millions de suffrages applaudirent, en 1852, à la fin d'une république d'abord acclamée et populaire, dont le tort avait été d'alarmer les intérêts, de laisser troubler la tranquillité de la rue et compromettre la sécurité des biens et des personnes. Et, en 1870, le succès du plébiscite précéda de peu de mois, sans pouvoir la prévenir, la chute du régime impérial.

La République aurait-elle aujourd'hui, pour se croire et pour être réellement intangible et immortelle, plus de gloire et de puissance que l'Empire, un passé plus long et plus brillant que notre ancienne monarchie, de plus nombreux et de plus grands services rendus que la Restauration et que le gouvernement de Juillet? Et aurait-elle obtenu, en outre, plus souvent et plus que le second empire, la presque unanimité des suffrages des électeurs?

Elle non plus ne saurait se maintenir et se perpétuer avec l'indifférence des masses à son égard et, à plus forte raison, avec leur mécontentement ou leur hostilité.

C'est à elle surtout qu'il convient de ne pas s'exposer à recevoir, dans un moment de danger suprême, cette réponse :

> Et que m'importe donc..... à qui je sois ?
> Sauvez-vous, et me laissez paître.
> Notre ennemi, c'est notre maître :
> Je vous le dis en bon françois.

Elle a donc intérêt à s'aliéner le moins possible et à se concilier, au contraire, en très grand nombre les esprits et les cœurs.

Elle y réussira sans nul doute par un respect scrupuleux du droit, de la justice et de l'équité, et par l'établissement d'une sage liberté, d'une égalité équitable et d'une fraternité ni mensongère ni factice.

A défaut de la reconnaissance, le bonheur de posséder ces biens et la crainte de les perdre lui attacheront la très grande majorité des Français.

C'est ce qui aurait lieu plus particulièrement pour les catho-

liques, si, selon le désir exprimé récemment par l'immortel Léon XIII, ils avaient le droit et la liberté de faire élever leurs enfants dans des écoles confessionnelles, en un mot, si la France était pleinement libre dans l'exercice de la religion.

Ils craindraient désormais de ne pas conserver, sous un autre régime, ces avantages dont la privation leur a fait sentir tout le prix, et cette peur ferait d'eux les partisans sincères et dévoués de la forme républicaine.

IV

Ces réflexions ne sont pas inspirées — on le reconnaîtra, je l'espère, — par un sentiment d'hostilité.

Chercher à circonscrire un pouvoir dans des bornes légitimes, ce n'est point le nier : c'est, au contraire, le reconnaître et l'affirmer.

Lui signaler quelques-unes de ses erreurs ou quelques-uns de ses excès et lui indiquer les moyens de les réparer ou de les corriger, n'est pas non plus d'un ennemi.

L'ennemi, c'est celui qui, effaçant toutes limites pour une autorité reconnue, pousse ou applaudit à l'arbitraire ou au despotisme.

Et ce n'est pas seulement pour les rois que les « détestables flatteurs » sont le « présent le plus funeste

Que puisse faire..... la colère céleste. »

Ce n'est pas non plus des seuls courtisans des princes que, selon la réflexion profonde de Tacite, l'on peut dire avec vérité : « L'envie de plaire a fait commettre plus de crimes que l'envie de nuire. »

Et enfin, — ne devrait-on pas aujourd'hui plus que jamais se le rappeler ? — il est, pour d'autres que pour les souverains absolus,

Un esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute... funeste avant-coureur.

F. GABILHE.

M. AUGUSTE NICOLAS [1]

I

Nicolas (Jean-Jacques-Auguste) est né à Bordeaux, le 6 janvier 1807, de parents chrétiens, modestes commerçants établis dans cette ville. Ses inclinations pour la piété apparurent de bonne heure. Elles se manifestaient naïvement, raconte M. Lapeyre, dans ses amusements enfantins, en imitant, à la maison paternelle, les cérémonies religieuses dont son imagination était frappée. Aussi fit-il sa première communion dans les meilleures dispositions, le 25 juillet 1819, en l'église Saint-Paul, sa paroisse.

Il était âgé de douze ans, et n'avait encore reçu dans une école du voisinage, qu'une instruction primaire et quelques notions de latinité. Ses parents, n'ayant découvert en lui aucun don particulier qui le prédestinât à s'élever dans la hiérarchie sociale, voulaient borner la ses études. Sur le désir de l'enfant, un saint prêtre, l'abbé Dasvin, étant intervenu, une demi-bourse fit cesser les hésitations et ouvrit les portes du lycée au futur auteur des *Etudes philosophiques sur le Christianisme*. Disons tout de suite, avec son biographe, qui emprunte lui-même ce détail aux mémoires de M. Nicolas, qu'il fut toujours un élève médiocre. « Lorsque, à cinquante ans de là, ses anciens condisciples lui disaient : Que diable, cependant, tu n'étais

(1) *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, par M. Paul Lapeyre (Letouzeux). — *Le Christ et sa réforme sociale*, par Julien Villecrose (Savine). — *Louis Windthorst en Allemagne et le rôle du clergé en France*, par Louis Decorsant (Lecoffre).

pas plus fort que nous ! — Je vous remercie de l'euphémisme, leur répondait-il ; dites que je ne comptais pas (1). »

Peut-être, cette médiocrité de l'écolier était-elle due à un retard dans le développement de ses facultés, ou au régime des exercices scolaires dont le convenu était antipathique à sa nature. Ou mieux, peut-être son esprit avait-il besoin, pour prendre son essor, d'être illuminé par la conscience. Car, il faut le remarquer, c'est la foi qui chez lui domine tout et agit en lui. C'est la foi qui l'a fait. Toute sa vie sera marquée de ce caractère. Il n'est que l'instrument de sa conviction, et, comme le dit profondément son historien : « M. Auguste Nicolas, en travaillant pour la gloire de Dieu, n'a pas seulement usé des talents que la Providence lui avait confiés ; la foi a suscité en lui des talents nouveaux ; avant de se servir de son outil, il a eu à le conquérir et à le créer ; le désir d'être utile à Dieu et à ses contemporains et de les rapprocher, l'a rendu écrivain et apologiste (2). »

Toutefois, au sortir de la rhétorique, il fut reçu bachelier. Celui qui devait plus tard écrire de si belles pages de philosophie religieuse, n'avait suivi, au collège, aucun cours de philosophie.

II

Le moment de choisir une carrière était arrivé. C'est en faveur du commerce que ses parents se décidèrent, et pendant trois longues années, de 16 à 19 ans, il « fut astreint à de vulgaires et subalternes emplois de négoce, de courtage, de banque, sans pouvoir s'élever au moindre mérite de ces honorables professions (3). » Il n'y fit preuve d'aucune aptitude. C'est alors, nous dit-il, qu'« une profonde réaction se fit dans son esprit et dans ses goûts. Ces mêmes auteurs classiques qui, à titre de devoirs et de leçons, avaient été son supplice au collège, devinrent les délices de sa liberté. Une rage d'étude s'empara de lui. Il se prit à lire de tout à la fois, sans but arrêté et par seule ardeur de s'instruire. Les anciens, autant que possible dans leurs textes originaux, dont il forçait la lettre à l'aide du peu qu'il avait appris à y pénétrer, eurent ses préférences. Nos

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 3.
(2) *Ibid.*, p. 3.
(3) *Ibid.*, p. 11.

écrivains du grand siècle se disputaient son admiration et s'imprimaient dans sa mémoire comme sur du velin. »

Son goût qu'il craignait de gâter, le mit en garde contre les auteurs si dangereux du XVIIIe siècle. « Un seul, dont le fatal génie n'a pas été moins funeste aux mœurs publiques qu'aux mœurs privées, Jean-Jacques Rousseau, le gagna avec d'autant plus de séduction, qu'il croyait avoir avec lui quelque analogie. Cette parole fascinatrice colorée de vertu, remuait dans son cœur mille fibres secrètes et y injectait son venin. Sa foi même, qui avait été toujours vivifiée par la pratique, vacilla avec celle-ci ; il allait déviant comme en état d'ivresse. Mais ce ne fut qu'une courte épreuve qui devait profiter au traitement d'un mal qu'il avait appris à connaître. Il y fut arraché sans retour par ce charitable et saint prêtre, que le ciel semblait avoir préposé à sa sauvegarde, l'abbé Dasvin. Ses passions grondantes rentrèrent sous le joug, et c'est à leur énergie maîtrisée qu'il dut de devenir un jour écrivain : elles ne devaient plus être pour lui que comme le combustible épuré de ses pensées et la force motrice de ses travaux. »

III

Dans ces dispositions, il obtint enfin de ses parents, la permission de suivre une carrière libérale, et il se rendit à Toulouse pour y faire ses études de droit. La médiocrité de ses ressources l'obligea à chercher une occupation rétribuée, et il entra chez M. de Juigné, préfet de la Haute-Garonne, en qualité de précepteur. Il suivait en même temps les cours de la Faculté. Il n'occupa toutefois cet emploi, que pendant une année sur les deux qu'il passa à Toulouse, et qui furent entièrement remplies par l'étude. C'est alors qu'il se lia d'une belle et noble amitié avec MM. Dulin, Lacrompe et Jules Aubinaud, qui partageaient ses goûts élevés et ses sentiments religieux. Les quatre amis, la seconde année, vivaient ensemble. Mais M. Nicolas était de tous le plus laborieux. « Il travaillait, dit M. Jules Aubinaud, jour et nuit, avec une ardeur que nous étions loin d'avoir, Dulin, Lacrompe et moi. Quand, à la fin des soirées d'hiver consacrées à la lecture en commun, les amis se séparaient, « nous allions au lit, ajoute-t-il ; et lui, surmontant le sommeil, travaillait bien avant dans la nuit, écrivant des notes sur toutes ses lectures. C'est ainsi qu'il amassait peu à peu ces nom-

breux matériaux qui ont servi plus tard à édifier ses belles œuvres (1). »

Au mois de novembre 1829, M. Nicolas vint à Paris. Il y préparait sa licence, lorsqu'éclata la révolution de 1830. Il ne put y soutenir sa thèse, vu les circonstances, et alla la passer à Poitiers, au mois de novembre suivant. Il retourne alors à Bordeaux, et commence son stage au barreau de cette ville. Pendant cinq ans, il est le secrétaire intime d'un éminent avocat de droit pur, Me Lacoste. Son talent se fortifie et se discipline « dans cette collaboration d'autant plus heureuse pour lui, que la savante recherche des rairaisons de droit y était toujours dominée par la conscience du juste (1). »

M. Nicolas plaida peu au barreau de Bordeaux. En deux occasions, cependant, il attira l'attention sur lui : La première fois, quand il publia sous ce titre : *Observations soumises à la cour royale et au tribunal de première instance de Bordeaux* (Bordeaux, 1833), un opuscule sur le rétablissement de l'image du Christ dans les salles de justice. La seconde, quand, sous ce titre : *Du tour des enfants trouvés et de l'arrêté de M. le préfet de la Gironde* (1840), il combattit l'expédient imaginé par l'administration, qui ne supprimait pas le tour, mais apostait un agent pour surprendre la messagère qui venait déposer un enfant, et remonter par elle jusqu'à la mère.

En octobre 1835, M. Nicolas épousa Mlle Angélique Duclos.

Cet événement, tout naturel et tout ordinaire, devait décider de la destinée de M. Nicolas. Ce fut, en effet, à l'occasion d'un frère de Mme Nicolas, et pour le ramener à Dieu, qu'il entreprit, sans avoir l'intention de sortir des limites d'une correspondance privée, l'ouvrage qui devait être les *Études philosophiques sur le Christianisme*. On reviendra sur ce sujet. Poursuivons, avec M. P. Lapeyre, sa biographie.

Quand Lacordaire parut pour la première fois, revêtu de la robe du Dominicain, que l'on n'avait pas vue en France depuis un demi-siècle, dans une chaire chrétienne, à Bordeaux, sa parole souleva un enthousiasme général. Une seule note discordante se fit entendre. M. Bersot, dans l'*Indicateur*, attaqua le célèbre prédicateur, dont il trouvait l'éloquence toute superficielle et dépourvue

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 17.
(2) *Ibid.*, p. 20.

d'arguments solides : *J'ai faim de pain*, disait-il avec Horace en terminant.

M. Nicolas prit la défense du P. Lacordaire : « J'intervins, dit-il, pour la réplique, dans la *Guienne*, par une série d'articles qui intriguèrent d'autant plus l'attention que j'y réservai ma signature pour la fin. Je n'eus pas de peine à montrer que c'était faute de hauteur de vue que le jeune apprenti philosophe n'avait pas aperçu dans les Conférences le vrai *pain* qui était au fond, et surtout que c'était par jalouse envie du goût du public pour ce céleste aliment, qu'il en dénigrait l'éloquent apôtre. Finalement M. Bersot fut obligé de quitter la place. Je suis heureux d'ajouter que ce fut (n'ayant pas affaire à des maîtres ingrats) à son profit plutôt qu'à son détriment. Il fut nommé professeur de philosophie au lycée de Versailles » (1).

Cette escarmouche, en appelant l'attention sur l'adversaire de M. Bersot, eut un autre résultat. Les *Études*, à la composition desquelles il travaillait depuis trois années, n'étaient connues que d'un petit nombre d'amis. A l'occasion de la polémique dont nous venons de parler, le P. Lacordaire devint l'un des confidents du secret et encouragea la publication de l'ouvrage. Bientôt, dans une réunion d'amis, tenue chez M. Aurélien de Sèze, fut décidée et organisée la souscription qui permit de l'offrir au public.

IV

Pour se ménager les loisirs qu'exigeait le travail entrepris, M. Nicolas avait quitté le barreau. En 1843, nous le trouvons juge de paix à Bordeaux. Dès cette époque, il a conquis la réputation qui ne fera que grandir. On le cite comme « magistrat intègre, philosophe plein de foi, écrivain éloquent, dont le nom brillera à côté des nobles apologistes du christianisme (2) ».

Il fit, en 1846, pour arriver à la députation, une tentative demeurée infructueuse. Ce ne fut qu'après l'élection du prince-président que l'on songea à l'appeler à Paris. M. de Falloux, ministre de l'Instruction publique et des cultes — nous nous permettons de

(1) Auguste Nicolas. *Étude historique et critique sur le P. Lacordaire*, p. 15.

(2) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 83.

compléter et de préciser ici les indications de M. Lapeyre — avait pour secrétaire M. Eugène Loudun, aujourd'hui directeur de la *Revue du Monde catholique*. Celui-ci étant consulté, à l'occasion d'une promotion dans la Légion d'honneur, désigna M. Nicolas pour la décoration : « Mais vous avez raison, s'écria le Ministre. Je n'y avais pas songé. » C'est sur cette initiative de M. Loudun que fut décidée la nomination de M. Nicolas. Le nouveau légionnaire fut avisé, la veille de la publication des décrets, par M. de Falloux, lui-même. Mais ce n'était là que l'annonce et le présage d'une situation nouvelle. Peu de temps après, en effet, M. Nicolas était nommé chef de division au ministère des cultes. Il occupa cette position, sous plusieurs ministres successifs, jusqu'au 15 février 1854. Il avait eu, dans les derniers temps, à subir les épreuves que l'envie et les passions politiques n'épargnent à personne. « Ce grand chrétien, ce savant apologiste paraissait trop clérical à une partie des amis de Napoléon III (1). » Il donna sa démission, et on lui accorda, à titre de compensation, la sinécure d'inspecteur des bibliothèques publiques.

Au commencement de 1860, il fut nommé, sans consultation préalable, juge de paix à Paris, à la Villette. C'était une disgrâce qu'il ne méritait pas et qu'il n'accepta point. Enfin, on le nomma juge au tribunal de la Seine. En 1867, lui fut donné le poste de conseiller à la Cour de Paris, où il resta jusqu'à sa retraite en 1877.

Les événements de 1870 et 1871, la guerre franco-allemande et la tragique révolte de la Commune, ne le laissèrent pas indifférent. C'est des sentiments qu'ils lui inspirèrent que sont nés : *l'État sans Dieu*, *la Révolution et l'ordre chrétien*, *le Mal séculaire*, *l'État contre Dieu*. En 1876, il entra dans le comité de direction de *la Défense*, fondée par Mgr Dupanloup, et lorsque *la Défense* se fondit avec *le Français*, dans celui de *la Civilisation*, qui la remplaça.

Un grand événement dans la vie d'un chrétien comme M. Nicolas, fut le voyage longtemps projeté, longtemps choyé, et toujours ajourné, qu'il put enfin faire à Rome à la fin de 1877. Il faut en lire le récit dans les lettres adressées par lui à sa famille et où déborde tout l'enthousiasme de son cœur. « Maintenant, s'écrie-t-il, j'ai vu le Pape, je l'ai touché, j'en ai été touché, après quoi il n'y a plus qu'à voir le Pasteur-Dieu (2) ». Le récit de ce voyage et les

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 276, note.
(2) *Ibid.*, p. 610.

réflexions qu'il lui suggéra devinrent le sujet de son ouvrage : *Rome et la Papauté,* qui obtint les plus hautes et les plus chaleureuses approbations.

Son cœur fut douloureusement éprouvé lors de l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses. A Versailles, où il avait fixé sa résidence depuis 1870, il fut au premier rang de ceux qui protestèrent par leur parole et leur présence. Pour avoir prophétisé, dans l'*État sans Dieu* conduisant à *l'État contre Dieu*, les événements qui s'accomplissaient, il n'en souffrait pas moins. Le père eut là, comme le chrétien, sa part d'affliction, car son fils aîné, Dominicain, était au nombre de persécutés.

Dans les dernières années de sa vie, il donna une *Etude historique et critique sur le P. Lacordaire*. Il avait aussi entrepris la rédaction de ses mémoires : ils sont restés inachevés et inédits.

Ce grand chrétien mourut à Versailles, le 17 janvier 1888, à l'âge de 81 ans.

V

L'œuvre de M. Nicolas est considérable. Dès avant les *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, le premier de ses grands ouvrages et le principal, publiées d'abord en livraisons dont la première parut en juin 1842, il avait donné sous le simple titre d'*Observations soumises à la Cour royale et au tribunal de première instance de Bordeaux*, en 1833, un opuscule sur le rétablissement de l'image du Christ dans les salles de justice. En 1840, dans une brochure de 46 pages, il avait traité la question du *Tour des enfants trouvés*. Son livre *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme* parut en 1852 ; *la Vierge Marie et le plan divin*, de 1855 à 1860. Vers le même temps, il donne son *Étude sur Maine de Biran*, et une brochure sur *Eugénie de Guerin*. En 1864, en réponse à la *Vie de Jésus*, de Renan, il publie *La divinité de Jésus-Christ, démonstration nouvelle tirée des dernières attaques de l'incrédulité*. Une cruelle épreuve que le ciel lui envoie, nous vaut, en 1865, les *Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils*. En 1866, paraît *l'Art de croire* ; en 1872, *l'Etat sans Dieu* ; en 1873, *la Révolution et l'ordre chrétien* ; *Jésus-Christ, introduction à l'Évangile*, en 1874. Un an après, *la Raison et l'Évangile*. En 1869, *l'État contre Dieu*. En 1882, à la suite d'un voyage en Italie, *Rome et la Papauté*. En 1883, la *Revue catholique* de Bordeaux

insère une partie du *Mal séculaire*, donné en librairie en 1889 seulement, après la mort de l'auteur dans les *Études sociales sur la révolution* (Paris, Retaux). Enfin, en 1886, paraît l'*Etude historique et critique sur le P. Lacordaire*.

M. Nicolas avait commencé, avons-nous dit, la rédaction de ses *Mémoires* qu'il n'eut pas le temps de terminer. Mais nous en connaîtrons par M. Lapeyre, qui les a eus à sa disposition et y a puisé largement, les meilleures parties, celles qui offrent le plus d'intérêt ou présentent le plus d'édification.

Les ouvrages de M. Nicolas peuvent se ranger dans deux catégories distinctes, bien que tous procèdent de la même inspiration, aient des caractères communs et des points de contact nombreux. Jusqu'en 1870, il n'a donné que des travaux d'apologétique proprement dite, qui ont pour but, par l'exposition et la démonstration de la vérité du catholicisme, d'amener les âmes à la foi. Après les événements qui, à cette époque, frappèrent si cruellement notre pays, il crut devoir rappeler à ses contemporains que la religion, indispensable aux individus, est encore intimement liée à la prospérité des peuples, et que ce n'est pas impunément que les sociétés s'en éloignent. De là le caractère politique de plusieurs de ses ouvrages.

Faisons vite, parce qu'elle sera la plus brève, la part spéciale qui leur est réservée dans cette étude. Aussi bien est-ce là une matière délicate et qui présente des écueils contre lesquels M. Nicolas lui-même, défendant la meilleure cause et animé des intentions les plus pures, s'est heurté. Il fut loin d'obtenir ici le même succès que dans ses livres d'apologétique. Assurément le point de vue nouveau où il s'était placé ne manquait pas d'intérêt. Mais tandis que les *Études* avaient sollicité l'attention des plus indifférents, qu'elles avaient pénétré partout, qu'elles s'étaient imposées à tous, les considérations présentées par lui sur les questions politiques et sociales, laissèrent le public froid. Il prêcha, mais un peu dans le désert.

Les circonstances ne favorisèrent pas ses efforts. Il lui fallait, non plus convaincre les esprits et toucher les cœurs, mais lutter contre des forces organisées. Il avait, non plus à combattre les passions individuelles, mais à s'opposer au courant formidable dans lequel les ennemis du catholicisme, à la faveur des événements, entraînaient la France. Les seuls titres de ses deux livres : *l'Etat sans Dieu*, et *l'État contre Dieu*, montrent avec quelle sagacité

il avait compris le travail de déchristianisation qui s'opérait dans la société. Pas plus que d'autres, il ne put enrayer le mouvement.

Peut-être le talent spécial de M. Nicolas s'accordait-il peu avec ce qu'exigent les luttes des partis. L'exposition et la démonstration de vérités doctrinales, qui fait le fonds de son caractère, si utiles soient-elles, n'ont guère d'influence immédiate. Ce n'est qu'avec le temps, et quand l'occasion est loin déjà, qu'elles pénètrent les esprits. Aussi la polémique est-elle plus efficace que la discussion philosophique. Les partis sont des armées en présence. Il ne s'agit pas seulement de préparer une victoire lointaine. Il faut la remporter vite, s'emparer des positions, s'y maintenir. C'est par un mot d'ordre, plutôt que par des doctrines, que l'on conduit les masses. Il s'agit seulement de le leur faire accepter. Et ce qu'il s'agissait ici de faire accepter, c'était le rétablissement de la royauté légitime, ce qui introduisait un élément nouveau dans la question et en changeait le caractère. La thèse de M. Nicolas en s'accentuant déviait un peu. A la nécessité de la religion pour les sociétés, il ajoutait ce corollaire que la monarchie est le moyen le plus efficace de servir la religion et les grands intérêts sociaux dont elle est la base. Mais ce corollaire pouvait n'être pas facilement accepté. On le sentait. Et sous la forme dont on l'enveloppa pour ménager les susceptibilités, il se présenta de telle sorte que les termes semblaient renversés, et qu'intérêts et religion n'avaient d'autre rôle que de servir la politique monarchique. C'était une faute que, de leur côté, les adversaires se hâtèrent d'exploiter et dont ils profitèrent avec le succès que l'on sait.

On dit que la France est un pays de révolutions. Mais il n'est pas de pays pour supporter, comme la France, avec autant de patience, de longanimité, tous les despotismes. Elle s'attache opiniâtrement à ses gouvernements, quels qu'ils soient, même les plus mauvais. On ne tient pas assez compte de cette disposition qui range, par le seul fait de son existence, les majorités du côté du régime existant, qui sont celles dont disposait l'Empire, celles qui soutiennent aujourd'hui la République, et qui demain s'attacheront à la royauté, si elle existe, avec la même fermeté. Les chefs restent quelquefois fidèles à leurs opinions. Les foules ont tour à tour celles de leurs gouvernants. La France ne vit, au moment où M. Nicolas avait pris position, sous les principes proclamés, que l'appel à un changement pour lequel elle n'était pas prête.

VI

La Restauration, dit M. Nicolas, « crut trop au réveil religieux de la France, et le fit avorter pour vouloir le forcer. Elle identifia trop la religion et la politique, qui ne sauraient être trop distinctes, autant qu'elles ne sauraient être trop unies. On lui en a fait un crime : ce n'était qu'une faute (1). » Et encore : « Ajoutons, pour ne pas ménager le procès à la Restauration, que son tort peut-être aussi fut d'avoir, non rattaché l'État à Dieu, le trône à l'autel, ce qui doit être de tout régime qui a la prétention de vivre ; mais d'avoir voulu rattacher trop réciproquement, à l'instar de Louis XIV, Dieu à l'État et l'autel au trône, ce qui était un contre-sens au regard du catholicisme, qui ne saurait être solidaire d'aucun État, ni d'aucun régime, parce qu'il les embrasse tous sur la terre (2). »

Cette appréciation est de la plus grande justesse. Mais, précisément, c'est ce contresens, cette identification, dont parle M. Nicolas, que la France crut voir sous ses arguments. Elle crut, à tort, que le parti dont il était l'écho, et que les souvenirs, les sympathies, les espérances rendaient suspect dans la cause, voulait la ramener, non à la religion, mais à la royauté par la religion.

« Je suis tout simplement, a-t-il dit dans la préface des *Études*, un homme convaincu, qui, ayant eu le bonheur de conserver la foi au milieu du naufrage général où plusieurs l'ont perdue, est prêt à la communiquer à ceux qui la lui demandent, et la propose même à leur expérience, comme ayant éprouvé pour lui-même qu'elle est aussi satisfaisante pour l'esprit, que vivifiante pour le cœur. »

Il eut pu répéter ses paroles, en les adaptant à sa cause, en tête de ses livres de politique. Jamais, en effet, il ne s'est rencontré d'homme plus digne d'estime et de respect, plus convaincu et plus droit, dans la vie publique et dans la vie privée, que M. Nicolas. Il avait occupé de hautes fonctions sous un régime tombé. Sous celui-là même qu'on voulait remplacer, il siégeait à la cour. Nulle considération ne l'empêcha jamais de proclamer la vérité. L'esprit de la Révolution a pénétré partout, dans les institutions gouvernementales, les lois, l'organisation sociale.

(1) Auguste Nicolas. *L'État sans Dieu*, p. 29 (éd. Vaton).
(2) *Ibid.*, p. 50 (éd. Palmé).

Dans l'*État sans Dieu*, le magistrat ne craint pas de blâmer vivement le mariage de notre Code, et la situation, d'après les lois, du père de famille rabaissée et amoindrie.

S'il y eut une équivoque, il ne faut donc pas trop la lui imputer. La religion, dit-on, fut compromise par la politique ; mais ses adversaires ne demandaient qu'à la compromettre, et pour cela tous les prétextes leur étaient bons. Le parti républicain s'en éloigna ; mais le parti républicain tenait à accentuer sa séparation de la religion plus encore que du parti monarchique. On fit croire aux masses qu'elle était accaparée, pour ainsi dire, au profit d'intérêts contraires à leurs intérêts, mais le but véritable était de la briser comme un meuble encombrant et hors d'usage, ou plutôt comme une arme de défense qu'il fallait leur enlever.

Windthorst qui, dans cette Allemagne où la force prime le droit, protestait contre le mariage civil obligatoire sans être obligé de le sanctionner par ses fonctions, Windthorst fut plus heureux : « Nous voulons avant tout, disait-il dans un de ses plus célèbres discours, reconquérir la liberté de l'Église, complète et entière, telle qu'elle existait avant le Kulturkampf. Mais ce n'est pas seulement cette liberté qui nous tient au cœur, bien qu'en réalité dans la vraie liberté de l'Église soient comprises toutes les autres libertés. C'est tout particulièrement la liberté civile qu'il s'agit pour nous de défendre. Si le *Centre* n'avait pas été en principe pour les libertés civiles du peuple, le *Kulturkampf* nous aurait montré que, sans elles, nous étions perdus. Nous avons appris, à nos propres dépens, ce que devient la liberté quand les libéraux arrivent au pouvoir ; et nous le voyons en France, où l'on opprime l'Église, où, de tous côtés, on exerce des violences et où l'on ne connaît la liberté que pour sa propre coterie (1). » — « Si le combat que l'on dirige contre l'Église cesse, disait-il encore, le *Centre* se dissoudra volontiers ; mais tant que la lutte continuera, le *Centre* gardera sa position, non point d'attaque, mais de défense, et de défense très énergique (2). »

C'était, au fond, le même programme que celui des catholiques français, avec la question de forme gouvernementale en moins. Windthorst resta victorieux. En France, les défenseurs de la liberté, du droit, de la justice, du catholicisme en un mot, sont dans l'affaissement d'une défaite que ne mérite pas leur cause, et leur voix demeure sans écho. Il est permis de dire le regret qu'on en éprouve.

VII

La génèse des *Etudes philosophiques sur le Christianisme* a été racontée par M. Nicolas lui-même dans la préface de la première édition de son livre :

« Un ami, disait-il, qui m'est uni par les liens les plus chers (un frère de sa femme qui habitait l'Amérique), s'étant vu enlever par la mort son unique enfant, m'écrivit que le malheur l'avait porté à la réflexion, qu'il avait tourné ses regards vers la Religion, et que plus que jamais il désirait la trouver vraie. Il me pria de résoudre ses doutes, et de lui exposer les fondements du spiritualisme et de la religion chrétienne. Cette demande me plongea dans la plus vive anxiété. Je sentais tout ce qu'il y avait d'impérieux et de sacré dans cette prière d'un père désolé qui demandait que je lui rendisse son enfant en espérance, dans cette confiance d'un ami qui frappait à la porte de la Vérité, et me suppliait de la lui ouvrir. D'un autre côté, j'étais atterré à la vue de tout ce que présentait de scabreux et de glissant pour moi une matière si délicate et si profonde. J'étais effrayé, dans l'intérêt même de mon ami et de la vérité, du danger qu'ils couraient tous deux à m'avoir pour interprête. Profondément convaincu de la vérité religieuse, je n'avais jamais rassemblé les raisons, éparses dans mon esprit, de ma croyance.

« J'en nourrissais intérieurement ma pensée, j'en ressentais intimement toute la force, mais je craignais de l'affaiblir en la communiquant. C'était pour moi l'arbre de la divine science, je n'osais en détacher le fruit. Tout au plus je me promettais, comme un rêve lointain, quand l'âge aurait mûri mes pensées et m'aurait rapproché un peu plus de l'éternité, de léguer aux miens, l'exposé de la croyance de toute ma vie, et d'ensevelir mes derniers jours dans ce saint travail, comme dans un beau et honorable suaire. Aujourd'hui j'étais appelé à m'expliquer tout à coup, et tout étourdi encore des agitations du siècle, à parler la langue même de Dieu. Je me soumis, en puisant dans le sentiment de ma faiblesse, la confiance qu'elle serait aidée par Celui qui semblait la choisir pour organe. Je ne me mis à l'œuvre toutefois qu'en me promettant bien d'être sobre de tout développement et de ne faire que côtoyer mon sujet. Mais, vaine résolution! il m'en eût plus coûté d'efforts pour

me contenir dans cette limite, qu'il ne m'en avait fallu pour y entrer; mes réflexions naissaient les unes des autres, et se dilataient, en quelque sorte, sous ma plume, au fur et à mesure que je les exposais; des souvenirs de lectures antérieures me revenaient de toutes parts; des lectures nouvelles que le hasard, mais un hasard intelligent, semblait choisir et diriger sous mes yeux; des conversations imprévues, un passage, un mot, un fait, tout enfin semblait concourir à mon œuvre et se transformer autour de moi en aliment pour mon travail, qui insensiblement grandit et atteignit le développement qu'il présente, avant que j'aie pu m'en approprier la conception, tout comme s'il eut été déjà fait dans mon esprit, et qu'une main mystérieuse fut venue lever peu à peu le voile qui les dérobait à mes regards. »

Tel est le fait qui a donné lieu à la composition de ce livre, le plus remarquable des nombreux ouvrages de l'auteur, et tels sont les sentiments dans lesquels il fut écrit. On s'est plu à citer ce long extrait, car il explique admirablement tout M. Nicolas. Il explique l'écrivain par le croyant, l'apologiste par le chrétien qui brûle de propager ses doctrines et sa croyance, et qui, dans l'ardeur de sa foi et la conscience de son devoir, ouvre devant le lecteur son esprit, met à nu son âme, dévoile ses convictions présentes et ses espérances futures.

Dès les premières pages du livre, il fait observer, avec Malebranche, que « si les hommes avaient quelque intérêt que les côtés du triangle ne fussent pas proportionnels, et que la fausse géométrie fut aussi commode pour leurs inclinations perverses que la fausse morale, ils pourraient bien faire des paralogismes aussi absurdes en géométrie qu'en matière de morale, parce que leurs erreurs seraient agréables, et que la vérité ne ferait que les embarrasser, que les étourdir et que les fâcher (1). » Ce n'est pas tant, en effet, la vérité qu'il faut prouver que de montrer son existence permanente et immuable en dépit des passions et des vices. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir les yeux à des aveugles; il faut encore et surtout décider les voyants à voir, et à ne pas détourner les regards. Aussi cherche-t-il à persuader plus encore qu'à convaincre. Il sent que la foi attire la foi, et il cherche à communiquer celle qui l'anime. D'autres peut-être ont parlé de la religion plus doctement, et les siècles ont consacré leur talent et leur autorité.

(1) *Recherche de la vérité*, liv. IV.

Faut-il y renvoyer ceux qui demandent la lumière? Faut-il attendre que les aveugles, qui n'en sentent pas le besoin, aillent l'y chercher?

« Des sommes théologiques, dit M. Lapeyre, des traités complets des vérités chrétiennes ont été écrits, monuments importants et glorieux de la raison humaine unie à la foi catholique. Mais il en est de ces monuments intellectuels comme des pyramides d'Égypte, que le voyageur admire en passant, mais devant lesquelles il ne s'arrête pas et dans l'intérieur desquelles il ne pénètre pas suffisamment pour en approfondir les plans merveilleusement scientifiques et les beautés cachées. Sont-ils nombreux les laïques qui possèdent assez de loisirs et d'amour de la vérité, pour lire la somme de saint Thomas (1) ? »

M. Nicolas a élevé un monument où l'on a voulu pénétrer. On s'arrête devant l'ensemble, on contemple les détails ; et bientôt on est persuadé, par l'harmonie des lignes et la pureté des ornements, de la vérité qu'il exprime. On est entré, on voit, on admire, on croit. On n'y trouve, sans doute, que les doctrines exposées dans tous les livres de théologie, que l'on abandonne, de nos jours, à peu près exclusivement, aux études du clergé. M. Nicolas a fait un livre de théologie pour tous, ou qu'il a fait lire à tous ; et il a exposé les vérités religieuses avec une conviction si profonde, une foi si ardente, qu'il fait pénétrer sa foi et sa conviction dans les âmes. Il faut bien le dire, nous sommes ainsi faits, que souvent, pour se faire entendre, la vérité a besoin d'un interprête qui, n'étant pas destiné à cette fonction, nous paraisse moins suspect. Ne semble-t-il pas, à nos générations modernes, saturées d'incrédulité ou d'indifférentisme, que le prêtre, en parlant de Dieu, ne fait qu'exercer un devoir de sa profession ? Peut-il faire autrement que de démontrer la vérité du christianisme ? Il fait, dit-on, son métier. Mais un laïque qui entreprend cette tâche, à laquelle rien ne l'oblige, quel autre motif peut le guider, sinon le désir naturel à l'homme et qui s'impose au chrétien, de faire partager à autrui sa croyance ? Peut-être ce sentiment, caché au fond des replis du cœur et que l'on ne s'avoue guère à soi-même, a-t-il été l'une des causes du succès des *Études philosophiques*. « Quand je m'absorbe dans cette lecture, lui écrivait M. Loisson de Guinaumont, il me semble que c'est votre bouche qui parle pour moi, qui s'attache à

(1) Paul Lapeyre. *Auguste-Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 40.

une erreur, à un doute personnel, que c'est pour moi que tant de recherches ont été faites, que toute cette érudition est déployée. Connaissant l'écrivain, l'autorité de sa conscience, de ses mœurs et de sa sincérité, ajoute un nouveau poids aux arguments que sa raison propose et concourt à produire la conviction qu'il désire (1). »

Il faut y ajouter la bénédiction de Dieu, car, si la foi est une vertu, elle est aussi un don tout gratuit. Mais Dieu se sert, pour arriver à ses fins, des instruments qu'il veut et des moyens qui lui conviennent. Il fait tourner, s'il lui plaît, à notre salut, les sentiments mêmes qui semblent de nature à nous en éloigner.

VIII

« J'ai lu et étudié, lui écrivait M. Vincent, avocat à la cour royale, mais je regrettais qu'il n'y eut point sur la religion catholique un ouvrage complet, actuel, vraiment et hautement philosophique, à la fois orthodoxe et approprié aux besoins intellectuels de notre temps. J'aurais voulu de plus que cet ouvrage, pour qu'il eût une plus grande influence, fût écrit par un laïque. Ce vœu que je formais, Monsieur, s'est trouvé complètement réalisé à la lecture du livre si éminemment remarquable que vous avez appelé avec tant de modestie : *Études philosophiques sur le Christianisme*. Je l'ai lu et relu avec admiration et aussi avec bonheur, car, à chaque page, je me sentais inondé de lumières ; les croyances du cœur se fixaient dans l'esprit, et mes espérances devenaient des certitudes. Vous avez fait, Monsieur, une œuvre grande et féconde ; ce n'est pas seulement un beau livre, c'est un immense bienfait (2). »

Tous ceux qui ont lu les *Études*, ont lu aussi la longue et magnifique lettre du P. Lacordaire qui figure en tête de l'ouvrage. Mais déjà il avait écrit à M. Nicolas : « Votre livre me paraît le meilleur, le plus complet, et le plus nouveau publié sur cette vaste matière de l'apologétique chrétienne depuis le commencement du siècle. Il contient avec ordre tous les points de vue qui se sont ouverts à nous dans les derniers temps, et un grand nombre de pensées qui vous sont propres, rendues souvent avec éloquence et originalité.

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 73.
(2) *Ibid.*, p. 73.

C'est, je crois, un grand service dont la religion vous est redevable (1). »

« Nul autre ouvrage, avant lui, dit M. Lapeyre, n'avait rassemblé en faveur du christianisme des preuves si nombreuses, si fortes, si convaincantes, présentées dans un ordre si lumineux et si serré. J'ai fait subir à ce livre l'épreuve redoutable de lire immédiatement à la suite le *Discours sur l'histoire universelle*. A mon avis, M. Nicolas sort victorieux de ce rapprochement avec Bossuet. Le premier n'a peut-être pas autant de majesté dans le style que le second, mais comme il est plus complet, plus vrai, plus ingénieux et souvent plus profond ! Comme il est surtout plus humain, plus compatissant pour le cœur de l'homme dont il n'excuse aucune faiblesse, mais qu'il comprend et guérit dans toutes, avec une délicatesse de ménagements et une souplesse de procédés qui n'ont d'égales que l'élévation de sa pensée et l'inflexibilité de son orthodoxie (2). »

Sans doute, le désir de M. Lapeyre d'exalter son héros l'emporte un peu au delà des bornes. On peut dire, sans nuire au mérite très grand de M. Nicolas qu'il y a, dans cet éloge, de l'hyperbole. Il ne transporte pas l'esprit, comme l'aigle de Meaux, d'un coup d'aile audacieux, à des hauteurs qui éblouissent. Mais peut-être, et par cela même, le champ de son influence a-t-il été plus vaste. Peut-être ses ouvrages ont-ils fait plus de bien, que ceux de Bossuet, ramené plus d'âmes à Dieu. Ce n'est pas toujours à la plus haute éloquence qu'il accorde le don de persuasion. Mais, en dehors de cette raison surnaturelle, il en est de tout humaines, qu'il est permis de voir dans le talent de M. Nicolas. Il va nous les indiquer lui-même : « Il a procédé par exposition démonstrative des vérités de la foi, plutôt que par discussion directe de l'incrédulité. Voici pourquoi et comment cette méthode lui a été inspirée.

« M. Nicolas avait à tenir compte des dispositions générales de ce siècle dévoyé qui étaient, comme elles sont encore, de faire l'oraison funèbre du christianisme avec un perfide respect, comme Cousin, ou un désolé scepticisme, comme Jouffroy, ou bien chez nombre d'autres mieux intentionnés, de croire que c'eût été l'achever en le profanant que de l'exposer au grand jour de la raison; si

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 79.
(2) *Ibid.*, p. 68.

bien que, de toutes parts, on ne s'étonnait pas qu'on cherchât à remplacer cette foi qui avait suffi aux plus beaux génies qui s'en alimentaient, comme on en est venu à prétendre qu'on peut, qu'on doit se passer de toute foi. Répondant à ces dispositions de téméraire, ou pusillanime, ou brutale ignorance, il entreprit de montrer, selon un heureux mot dit par M. Thiers, depuis lors, *que le christianisme ne pouvait être mieux remplacé que par lui-même.* Il n'y avait pour cela qu'à le retrouver, et pour ainsi dire, à l'exhumer. Évangéliquement et apostoliquement, par la chaire et par les œuvres, peu de siècles ont été plus favorisés que le nôtre. Mais au point de vue des études et des livres, il y avait quelque chose à faire : une apologie nouvelle, contemporaine, s'adressant à l'intime bonne foi de chaque homme, juge dans son for intérieur. — Là, à l'encontre de cette funeste erreur, que le christianisme est incompatible avec la raison, il fallait montrer qu'il en est à la fois et le raffermissement et la sublime surélévation. Partant, à cet effet, comme en sous-œuvre, de cette pauvre raison réduite à l'ignorance d'elle-même, il s'agissait de lui réapprendre les vérités premières qui sont de son propre ressort pour, de là, si ombrageuse qu'elle fût, l'amener de clarté en clarté, d'admiration en admiration, à la récupération de toutes les vérités philosophiques, scientifiques, historiques, sociales, évangéliques et finalement catholiques de la foi chrétienne et, par la surabondante satisfaction qu'elle y trouverait, de lui faire embrasser cette divine foi comme la mère de toute intelligence.

« Cette méthode procédant ainsi par voie d'exposition et de synthèse, plutôt que par discussion et analyse, est la plus appropriée à nos temps en ce qu'elle atteint tous les degrés de croyance jusqu'aux extrêmes. Non seulement, en effet, elle est enseignante et instructive pour les esprits et les cœurs inquiets de la vérité religieuse, mais encore c'est celle qui, sans la provoquer, a le plus raison de l'incrédulité, pour peu qu'elle ait de la bonne foi, comme la lumière, à mesure qu'elle se lève, a raison des ombres en les chassant de plus en plus devant elle, en les raccourcissant et en finissant par les absorber toutes dans la plénitude de son rayonnement. Prise ainsi comme à revers, cette incrédulité n'est pas seulement évincée implicitement d'une vérité à l'autre, mais elle est accablée de leur ensemble. Un seul rôle lui reste, rôle dont elle se passerait, mais qui lui est imposé : c'est de fournir la réplique. (1) »

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 54 et suiv.

IX

Eh bien ! mais voilà des raisons qui peuvent expliquer le succès des *Etudes*. Sont-ce les seules ? Non. L'exposition et la démonstration ne sont pas la caractéristique de M. Nicolas : c'est plutôt là une méthode. Sa caractéristique, c'est la recherche de l'ensemble le plus large et le plus complet ; de l'harmonie dans le cadre, le plan, la division ; de la coordination et de l'arrangement méthodique des parties ; de ce quelque chose de bien équilibré et de symétrique qui flatte et repose l'esprit. Il ne peut supporter qu'une seule lampe brûle à droite du tabernacle ; il la placera en face ou en allumera une seconde à gauche. Cette recherche, cette poursuite, est un besoin chez lui. On dirait qu'il ne peut écrire qu'à cette condition. Mais ce besoin, par réaction, a son effet sur le lecteur et n'est pas sans l'influencer favorablement.

On a vu la lettre de conseils sollicitée par son beau-frère, devenir, sous sa plume, les quatre tomes des *Etudes*. « Ayant pris une fois la plume, dit son biographe, il ne tarda pas à s'apercevoir, comme nous l'avons vu, que les vérités religieuses, précisément parce qu'elles sont la trame même et la substance de l'intelligible, ont besoin de s'appuyer entre elles, étant le fondement, ou le complément, ou le corollaire l'une de l'autre, et que, pour montrer dans toute sa force et sous tous ses aspects une seule vérité, il faut les énoncer toutes. C'est la robe sans couture, dont toutes les mailles s'enchaînent les unes aux autres, à tel point que le brisement d'une seule entraîne le dénouement de toutes. Les vérités religieuses forment un corps, et, si l'on peut se servir de cette comparaison, elles sont comme un système planétaire composé d'astres nombreux dont les mouvements harmonieux sont liés entre eux par un flux et un reflux nécessaires d'attractions réciproques combinées savamment pour produire l'équilibre. — M. Auguste Nicolas, voulant aboutir à une conclusion invincible, dut faire un traité à peu près complet des vérités qui supportent cette conclusion. Voilà pourquoi, après avoir trouvé sa première lettre de quatre pages tout à fait insuffisante, il ne fut pas satisfait davantage de l'écrit un peu plus volumineux par lequel il les remplaça. Il fallut agrandir peu à peu le plan jusqu'aux quatre volumes qu'il devait comprendre. (1) »

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 43.

Quelques années plus tard, M. Nicolas veut répondre à M. Guizot conviant catholiques et protestants à s'unir, sans rien abandonner de leurs dissentiments, sur le terrain qui pouvait leur être commun, pour combattre le socialisme. Il prend d'abord la plume et écrit quelques pages pour se donner satisfaction à lui-même. Mais bientôt « je me reprochai, dit-il, comme une présomption, de m'être borné, avec M. Guizot, aux formes nécessairement resserrées et directes d'une polémique ; je compris que, quand on se permettait d'élever un sentiment opposé à celui d'un homme si supérieur, on ne pouvait en être quitte pour un simple contredit ; qu'il faillait se le faire pardonner à force de raison, et que, pour contre-balancer les avantages d'un tel adversaire, il fallait pouvoir se donner sur lui tous ceux de la vérité. Mais celle-ci est si grande et si magnifique, qu'une fois qu'on a été vers elle, même avec l'intention de ne lui faire qu'un emprunt, et de s'en retourner, elle vous retient pour elle-même ; elle ne vous laisse pas qu'elle ne vous ait comblé de ses largesses ; et celles-ci sont si opulentes, que la condition de celui qu'elle enrichit en est toute changée : de pauvre et de faible qu'il était, il en devient riche et puissant, et sans oublier son insuffisance propre, il doit à la vérité, notre reine à tous, de faire valoir les avantages qu'il en a reçus et de les publier avec assurance (1). »

Et le petit opuscule primitif devient le livre *du Protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme*, divisé en trois parties : le protestantisme conduit au naturalisme, qui est un des grands affluents du socialisme ; — le protestantisme conduit au panthéisme, qui est le second affluent du socialisme ; — le protestantisme, (et cette partie est comme le résumé et la conclusion des deux premiers), a eu une action funeste sur la civilisation. Il a trouvé son cadre, qui est rempli, bien ordonné, bien harmonique. Son esprit est satisfait.

X

Plus tard encore, sous une inspiration de reconnaissance envers la sainte Vierge, à qui il attribue la guérison presque miraculeuse de sa fille Geneviève, il entreprend d'élever un monument à sa

(1) Paul Lapeyre, *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 205.

gloire. Quand M. l'abbé Baudry lui en eut donné le titre : *la Vierge Marie et le Plan divin*, de quoi s'aperçoit-il d'abord ? d'une lacune, d'une omission dans les *Études*. Écoutez-le : « Mais dès l'abord, ce seul titre donné par M. Baudry : *la Vierge Marie et le Plan divin* fut toute une révélation pour l'auteur des *Études philosophiques sur le Christianisme*, et une révélation, faut-il le dire, quelque peu humiliante pour lui. Comment ! dans le premier de ses ouvrages, il avait prétendu traiter du christianisme sous tous ses aspects, et il avait omis de tracer, ne fut-ce qu'une seule fois, ce nom : *la Vierge Marie !* Il ne lui avait donné aucune place ! il n'avait fait d'elle aucune mention ! — Mais alors, s'il y a quelque rapport entre la Vierge Marie et le plan chrétien, il n'avait pas traité son propre sujet ! On ne s'en était pas aperçu ; il ne s'en était pas aperçu lui-même ; peut-être même son ouvrage avait-il trouvé par là un plus facile succès... Mais ce n'en était que plus malheureux ; car, si inconsciente qu'elle fut, c'était là, en résultat, une colossale hérésie par prétérition !

« Et voyez à quel point cela est vrai, et vrai par la nature même des choses, et par leur étroite liaison dans le système chrétien, en dehors de toute préméditation ! Toute une grande partie des *Études*, la deuxième, est exclusivement consacrée aux *preuves intrinsèques ou théologiques*. Là, il est traité des *dogmes chrétiens* : de *Dieu* ; du *ciel* ; du *purgatoire* ; de l'*enfer* ; de la *rédemption*, soit dans *ses enseignements*, soit dans *ses applications* ; de la *Trinité* ; de l'*Église* ; de la *grâce et des sacrements* ; du *culte* et des *cérémonies* ; et puis c'est tout. Mais est-ce tout en effet ? Ne voit-on pas, après coup, avec l'auteur, qu'il y manque un dogme, et quel dogme ! Le dogme initial et radical de tout le christianisme : l'*Incarnation* ; le seul de tous les dogmes de notre *Credo* à l'énoncé duquel tout genou chrétien fléchit : *et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Virgine ; et homo factus est* (1). »

Et il ajoute, tellement cette idée d'être complet et harmonique s'impose à son esprit : « Ainsi les *Études philosophiques sur le Christianisme* ont pour but de montrer le christianisme vu du dehors : sa façade, ses tours, ses flèches, ses contreforts, ses grandes lignes, sa masse imposante avec tous les reliefs symboliques qui la caractérisent. Le dogme de l'Incarnation n'y est pas traité, parce

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 305 et 306.

que c'est le dogme réservé, le dogme des dogmes chrétiens, objet même du temple, et dont la vraie place est à l'intérieur qu'il remplit de son émouvante majesté. Voulez-vous l'y voir ? Entrez dans le plan divin. Alors, chose admirable, phénomène architectural qu'explique seule la présence de la divinité : le contenu vous paraîtra plus grand que le contenant. Les voûtes, les nefs, les piliers, les faisceaux de colonnes, les profondeurs des pourtours absidaux, cette vastité sombre, éclairée de cette seule lumière d'en haut qui, par les vitraux, fait produire au soleil les plus magnifiques effets de joaillerie, et donne à l'ensemble l'aspect d'une Jérusalem céleste, construite de topazes, d'émeraudes, de saphirs ou de rubis diversifiés selon les heures, tout vous ravira et vous transformera vous-même. — Mais il faut entrer, et ne pas s'en tenir au dehors comme des demi chrétiens et des demi profanes. Il ne faut pas craindre d'être trop éclairé en allant plus avant dans la science (1).»

Et encore : « Une apologie de la sainte Vierge ne doit plus être aujourd'hui une œuvre détachée du fond chrétien. Elle doit emporter avec elle la démonstration de la religion tout entière. C'est une fleur qui veut être montrée en pleine terre. Contrairement au préjugé qui ne veut voir dans ce grand sujet qu'un rapetissement du christianisme, ce doit être une nouvelle et lumineuse manière de manifester Jésus-Christ et glorifier Dieu : de montrer, pour ainsi dire, la vérité divine sous son angle le plus ouvert... (2) ».

Et c'est ainsi que l'ouvrage se développe et devient : *la Vierge Marie dans le Plan divin*, *la Vierge Marie d'après l'Évangile*, *la Vierge Marie vivant dans l'Église*. « C'est un seul et même arbre dont les racines plongent dans le plan divin, dont la tige en sort telle qu'elle apparaît dans l'Évangile, et dont les branches, les fleurs et les fruits vont s'épanouissant, s'étendant et se versant dans l'Église (3) ».

M. Nicolas écrira, pour réfuter M. Renan, *la Divinité de Jésus-Christ*, et c'est une démonstration complète et bien ordonnée de la religion chrétienne qu'il donne, indiquant d'abord la *méthode*, soit des adversaires, soit des partisans du christianisme, traitant de l'impossibilité d'avoir, en dehors du Sauveur, une idée nette de Dieu, et successivement des *prophéties*, des *évangiles*, des *miracles*,

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 306.
(2) *Ibid.*, p. 311.
(3) *Ibid.*, p. 311.

de la *personne de Jésus-Christ*, de *sa passion*, de *sa mort*, de *sa résurrection*, des *Apôtres* et de l'*Eglise*, enfin de la *Vierge Marie, mère de Dieu et mère des hommes*.

Toujours, et au plus haut degré, ce besoin de la compréhension la plus large du sujet, de l'ordre, de l'enchaînement rigoureux des arguments comme des grandes divisions, ce qui lui fait écrire par M. Rodière, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, lui adressant ses félicitations : « A la suite de chacun de vos chapitres il y aurait lieu d'ajouter ce qu'on ajoute après les théorèmes de géométrie : *C'est ce qu'il fallait démontrer* (1).

L'art de croire, s'encadre dans l'ensemble harmonique de ces quatre parties : besoin de croire, — raison de croire, — moyen de croire, — bonheur de croire, — comprenant l'état des âmes depuis le plus éloigné jusqu'au plus rapproché de la foi.

L'Etat sans Dieu avait pour origine un opuscule où M. Nicolas traitait *de la Prusse et de l'invasion allemande, de l'empire et de sa chute, de l'abaissement et de la régénération de la France*. « Pourquoi, dit son biographe, cet ouvrage ne fut-il pas publié ? Il est vraisemblable qu'au moment de le livrer à l'impression, l'auteur lui trouva un caractère trop étroit et trop de simple circonstance... Il reprit donc en sous-œuvre l'examen du problème et ne tarda pas à voir qu'il était plus large et plus profond qu'il ne l'avait d'abord aperçu. Son origine également lui apparut beaucoup plus lointaine que le commencement du troisième Empire, qui n'a été qu'une des phases de la crise que la France traverse depuis plus d'un siècle, ou, pour mieux dire, depuis plusieurs siècles. — Il vit la caractéristique de ce mal dans la répudiation officielle de Dieu par les gouvernements ; et en même temps qu'il la reconnaissait et l'étudiait dans ses détails, il constatait autour de lui, dans l'opinion insouciante ou aveuglée, la méconnaissance du mal qui avait attiré sur la France l'invasion étrangère, la guerre civile et une paix désastreuse. Il poussa donc le cri d'alarme, en composant et en publiant un ouvrage dont le titre seul était tout un programme : *l'Etat sans Dieu* (2). »

Et bientôt nous verrons apparaître, comme une proposition corrélative, imposée par la logique aussi bien que par la vérité des faits : *l'Etat contre Dieu*. « *Etat sans Dieu ; Etat Dieu ; Etat contre*

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 403.
(2) *Ibid.*, p. 497.

Dieu. — Voilà fatalement logique, d'assaut en assaut et de chute en chute, le cercle dantesque de la Révolution. C'est infernal, mais c'est logique, le principe étant accordé et contre ceux qui l'accordent. Que peuvent devenir, en effet, dans cet engrenage, je le demande, ces libertés et tolérances de conscience et de religion pour lesquelles le libéralisme sacrifie à l'Etat sans Dieu (1). »

XI

C'est que cette harmonie n'est autre chose, sous une forme spéciale, que la logique elle-même. Elle se manifeste plus ou moins clairement, est plus ou moins explicitement indiquée selon le tempérament des écrivains. Chez les uns elle est plus fondue dans le texte ; les autres la mettent davantage en évidence. Elle existe toujours là où est la vérité. M. Nicolas est de ceux qui ne la laissent pas deviner, qui ont pour préoccupation d'épargner tout effort à l'esprit de leurs lecteurs. Non seulement le sujet qu'il traite est toujours complet, vu sous toutes ses faces, bien ordonné. Mais, de crainte qu'il n'en échappe quelque chose, il en montre la beauté dans l'ensemble et les détails, fait voir l'harmonie des lignes et des proportions, l'ordre, la méthode, l'enchaînement des preuves. C'est là, il nous semble, un des caractères particuliers de son talent, et une des raisons qui ont rendu ses ouvrages plus utiles que d'autres, égaux et même supérieurs en mérite. On est attiré, charmé, séduit, par la facilité d'intelligence du texte ; et l'effort dont il dispense n'est pas sans avoir d'influence sur beaucoup d'esprits. Chez les plus actifs se mêle toujours, à la simple lecture, un peu de paresse intellectuelle.

Veut-on un exemple encore ? On le trouvera dans *Jésus-Christ, introduction à l'Evangile*, avec ses deux grandes divisions : *Science historique de Jésus-Christ*, et *Science doctrinale de Jésus-Christ*. Ici, comme toujours, c'est le besoin d'un ensemble bien complet et bien équilibré, d'un plan où rien ne manque et combiné avec art dans ses diverses parties, qui a fait le livre ; car, dans la première élaboration, il ne devait comprendre que la seconde partie, sous ce titre : *l'Evangile étudié et médité à l'usage des temps nouveaux*.

Cette méthode n'est point, assurément, tout à fait celle de Bos-

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 622.

suet, et c'est par là que M. Nicolas en diffère, aussi bien que par a grandeur du style, la magnificence des images, la sublimité des aperçus. Sans rabaisser M. Nicolas, on peut préciser le caractère de son talent ; et lui attribuer sa véritable place, c'est mieux honorer sa mémoire peut-être que de le mettre en comparaison avec une gloire écrasante. Celle de M. Nicolas est assez belle : il faut craindre, en l'exagérant, de la rendre suspecte.

Bossuet plane de haut sur les sujets qu'il traite. Il serait puéril de dire qu'il ne manque ni d'ordre ni de méthode, et qu'il écrit selon un plan bien arrêté et bien défini. Mais ce plan, cette méthode, cet ordre sont dans les idées plutôt que dans les mots. De la hauteur où il voit les choses, il ne sent pas le besoin de préciser ce que son esprit voit si distinctement, sans travail et sans effort, par l'intuition du génie. M. Nicolas semble plus près de nous, et comprend mieux ce que réclame notre intelligence, dans les limites plus ordinaires où elle nous a été départie. Il a comparé ses deux principaux ouvrages, les *Etudes* et *la Vierge Marie*, à une cathédrale magnifique dont le premier nous montre l'intérieur, et dont le second nous fait pénétrer dans le sanctuaire. Poursuivant la comparaison, on pourrait dire que Bossuet en prend texte pour s'élever à des considérations esthétiques de la plus haute portée, tandis que M. Nicolas, plus modeste et plus pratique, se fait, pour ainsi dire, le *cicerone* ami et enthousiaste de son lecteur, le prend par la main et le dirige, attire son attention sur chaque pilier, chaque corniche, chaque pierre, chaque ornement, fait remarquer le rôle spécial de chacun des détails dans l'ensemble, sa raison d'être, le concours qu'il apporte à la beauté du tout, et le conduit ainsi où il voulait l'amener, à l'admiration et à l'amour de l'édifice, objet de son culte.

XII

S'il est des défauts en M. Nicolas écrivain, ce sont, il faut le dire, les défauts de ses qualités. La vérité lui apparaissait avec une telle ampleur et une telle beauté, la nature de son talent lui permettait de nous la présenter avec tant de facilité et une si grande abondance d'élocution, qu'il s'est parfois laissé entraîner, et semble avoir confondu l'harmonie des mots avec celle des choses, l'extension avec la généralisation, le développement oratoire avec la synthèse. La conception large d'un sujet et la coordination métho-

dique de ses parties sont un résultat apparent, une forme logique de la vérité. Mais, de même que les termes d'un syllogisme doivent être, dans les prémisses, précis et bien définis, pour que la conclusion soit exacte, il importe aussi que l'harmonie découle rigoureusement de la réalité. Il faut se garder de la voir dans les mots seuls, qui par une espèce de mirage, peuvent produire l'illusion de la vérité.

Bossuet, que nul n'égale dans la généralisation philosophique, dans cette vue des raisons les plus élevées qui dominent les choses, excellait à spécialiser son sujet dans la généralisation même des idées. Il le serrait, l'enfermait dans ses limites propres, ne lui permettant pas d'en déborder, comme un fleuve qui, ayant rompu ses digues, répandrait ses eaux dans les campagnes voisines et ne laisserait plus distinguer son cours naturel.

Les *Études* échappent à la légère critique qui pourrait, à ce point de vue, atteindre les ouvrages de M. Nicolas, mais c'est aussi celui de ses livres dont le plan est le moins cherché, l'agencement le moins factice, le développement le plus naturel. Ici d'ailleurs, sa méthode s'accordait fort exactement avec l'idée générale qui le guidait et qu'indique le titre. Le sujet lui-même est aussi vaste que le Christianisme et n'est restreint par aucun point de vue particulier. Preuves de sa vérité, considérations de nature à convaincre et à persuader, trouvent leur place dans un ensemble si large qu'on peut le dire sans limites. Se développant successivement et se concentrant de plus en plus, elles concourent par une synthèse naturelle, au but que s'est proposé l'auteur, la nécessité de la foi qu'il veut faire pénétrer dans les âmes.

La Vierge Marie et le Plan divin, ouvrage si remarquable d'ailleurs a des titres divers, n'a pas été conçu avec la précision et la netteté nécessaires ; la division en est, malgré l'apparence, toute artificielle et mal équilibrée, et par suite certains développements peuvent prêter le flanc à des objections. Remarquons que M. Nicolas ne nous offre pas une suite de considérations sur Marie, sa fonction, ses mérites, sa gloire ; il nous donne une œuvre qui est, dans son ensemble, un tout complet, dont les différentes parties doivent former l'unité, et qui a un but, la démonstration par la connaissance de la sainte Vierge, mère de Dieu et mère des hommes, de la vérité de la religion. Il a lui-même ajouté à son titre celui de *Nouvelles Études philosophiques sur le Christianisme*.

Ce titre général ne lui a-t-il pas fait perdre de vue le titre par-

ticulier ? Le premier indiquait le genre, le second l'espèce. Mais si l'espèce est placée sous le genre, elle a des caractères propres par lesquels elle l'emporte sur le genre, qui, précisément, la spécifient, et ce sont ces différences qui forment l'essence même du sujet. Ce sont elles qu'il faut traiter en les rattachant aux notions génériques qui les dominent et par les rapports particuliers du genre à cette espèce et non aux espèces voisines. Ces différences sont comme le sujet d'un tableau dont les notions génériques seraient les fonds. Ceux-ci n'ont pour but que de faire ressortir plus vivement les figures de premier plan, et il y a en eux une dégradation progressive, depuis les plus rapprochés jusqu'aux plus éloignés, ceux qui sont à peine indiqués d'une touche vague et légère. Autrement, tout est mêlé, confondu. On ne distingue pas les accessoires du principal. Le but de l'artiste n'apparaît plus. Ainsi l'écrivain accentue d'autant moins les fonds, les notions génériques, qu'il remonte aux genres les plus élevés, les plus lointains ; et il les traite dans leurs rapports avec les différences spécifiques qui sont l'objet propre de son travail.

Dans *La Vierge Marie et le Plan divin*, les figures ne se détachent pas des fonds. Les notions génériques et les différences qui devraient spécialiser le sujet sont donc d'égale importance, sont traitées avec la même étendue, la même vigueur, le même éclat ; elles sont les unes et les autres d'un dessin aussi net et aussi arrêté, de couleurs aussi tranchantes.

Aussi une confusion semble-t-elle s'être établie dans l'esprit de l'apologiste, confusion qui existe, en tous cas, dans celui du lecteur. On est en face de deux sujets, et l'on ne sait trop si c'est de l'économie du christianisme qu'il s'agit ou de Marie.

Quelle est la division adoptée? La fonction de Marie dans le Plan divin; le développement historique de sa vie ; son culte, sa puissance dans le monde et son influence sur les individus, la famille, la société, etc., telles sont les trois parties du livre de M. Nicolas. Et ainsi, ce livre qui doit être une étude philosophique, qui doit prouver la vérité du christianisme, en démontrer la nécessité, en exalter la magnificence, ce livre commence par l'exposition du plan divin pour se terminer par une paraphrase liturgique ! Du sein de l'infini, du mystérieux, de l'incompréhensible où l'auteur se place en débutant, il revient, pour finir, nous parler de nous-mêmes et des choses de la terre ! Certes, nos hommages, notre vénération, notre amour pour Marie ne seront jamais assez

grands, et nous ne pouvons assez la bénir. Mais il est permis de dire que le culte dont nous l'honorons pendant notre vie terrestre est loin d'égaler la gloire dont Dieu l'a couronnée dans le ciel, et qu'en bonne rhétorique, puisqu'enfin nous parlons d'œuvre d'écrivain, M. Nicolas eut dû commencer par où il a fini et finir par où il a commencé. Mais il a été séduit par ces trois paroles du cantique de la sainte Vierge : *Magnificat anima mea Dominum*, qui justifie la première partie ; *Fecit mihi magna qui potens est*, qui explique la seconde; *Beatam me dicent omnes generationes*, qui prophétise la troisième. C'est le plan d'un admirable commentaire, et non d'une étude philosophique rigoureuse et suivie.

L'illusion par l'harmonie des phrases, le mirage des mots, en voilà un exemple.

Par cette répartition un peu arbitraire des données, la composition lâche et vague, l'exécution trop égale des principes généraux et des parties plus spéciales, des fonds et des figures de premier plan, les choses ne paraissent pas dans leur jour naturel. Elles exigent des explications qui peuvent paraître subtiles, alambiquées, pas pour nous qui avons la foi, mais pour ceux qui, moins heureux, chercheraient à s'instruire et demanderaient, dans les démonstrations, plus de rigueur et de précision.

XIII

« L'Incarnation, dit M. Nicolas, est le grand mystère de notre foi. La divinité de Jésus-Christ est la force du christianisme. Sa morale, ses œuvres, sa vie, sa mort, tirent tout leur prix de cette divinité. La doctrine chrétienne n'a plus de sens, la Rédemption s'évanouit, la croix tombe, si le crucifié n'est pas Dieu, s'il n'est qu'un juste, qu'un saint, qu'un prophète, qu'un homme plus ou moins uni à Dieu, et non Dieu même. Or, Jésus-Christ ne nous apparaît complètement Dieu qu'en tant que Fils de Dieu fait homme par le mystère de son Incarnation. Il n'est pas devenu Dieu depuis sa conception : ce n'est pas un homme fait Dieu, c'est Dieu fait homme, par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la vierge Marie... La conception du Fils de Dieu dans le sein de Marie, l'Incarnation, tel est donc le grand mystère initial du christianisme. Nous en devons le bienfait, après Dieu, à Marie, qui l'a attiré par sa sainteté, qui l'a déterminé par son consentement, et

qui, par l'entremise de sa charité, n'a cessé d'influer sur ses suites (1). »

Oui, assurément. Mais dans les *Études* nous avons lu que la Rédemption est le mystère où viennent, pour nous, se résumer tous les mystères de la religion, celui qui consomme le rachat de l'humanité et achève l'accomplissement du plan divin. Il n'y a là certes, nulle contradiction, et l'explication des rapports entre l'Incarnation, mystère initial, et la Rédemption, mystère final, est de toute évidence : « La prise de cette mortalité, dit-il, par la conception et la naissance du Fils de Dieu, a été l'origine de son sacrifice; et l'Incarnation contenait ainsi en elle-même la Rédemption. Aussi, saint Bernard, prêchant un jour sur la nativité, ne crut pas pouvoir mieux en expliquer le mystère que par celui de la Passion, et il s'en excusait à son auditoire en lui disant : Ne vous étonnez pas si nous cherchons dans la Passion ce que le Christ nous a apporté dans sa naissance ; alors, en effet, le sac rompu ne fit que répandre l'argent qu'il recélait, pour être le prix de notre Rédemption : *nec mirum tamen si quærimus in Passione quid in nativitate suo Christus attulerit. Hunc enim conscisso sacco, pecuniam quæ latebat, in pretium nostræ Redemptionis, effudit.* (In nativ. Domini, serm. I) (2). » La Rédemption explique l'Incarnation, comme l'Incarnation explique la Rédemption. Mais le même raisonnement peut s'appliquer à plusieurs choses, et c'est pour cela qu'on eut désiré voir M. Nicolas mieux préciser son sujet, et le traiter par des raisons qui lui fussent exclusivement propres.

Il y a trois principaux mystères, dit le catéchisme, celui de la sainte Trinité, celui de l'Incarnation et celui de la Rédemption. Ce dernier n'a pu s'accomplir que par celui de l'Incarnation, lequel trouve lui-même son explication, autant que ce mot peut ici s'employer, dans la sainte Trinité, dans les profondeurs incompréhensibles de Dieu, un en trois personnes. Tel est l'ordre dans lequel nous devons les considérer, et c'est, suivant notre catéchisme, dans la sainte Trinité que nous trouvons le commencement et la fin de tout. En elle sont contenus tous les mystères, comme elle contient tout, comme elle embrasse tout, comme elle est tout, et comme rien n'est sans elle et en dehors d'elle.

L'Incarnation est le grand mystère de notre foi. Mais la Trinité

(1) *La Vierge Marie et le Plan divin*, t. II, chap. XXI.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 284-285.

et la Rédemption en sont aussi les grands mystères, et on peut le prouver, sinon dans les mêmes termes, du moins de la même manière que celle employée par M. Nicolas pour l'Incarnation. Qui, mieux que la Trinité, démontre la divinité de Jésus-Christ ! Qui la démontre mieux, et par conséquent, la capacité rédemptrice, que sa passion et sa mort ?

L'Incarnation est le grand mystère de notre foi. On est loin de contredire M. Nicolas, et nous nous inclinons avec lui devant ce mystère de l'amour divin. Mais il est le lien entre les deux autres grands mystères. En le prenant pour point de départ, M. Nicolas se place, pour ainsi dire, dans une fausse situation, l'Incarnation entraînant la Rédemption, mais étant elle-même déterminée par la Trinité. C'est le point de vue qui, pour la démonstration logique et rigoureuse, est mal choisi. Cependant, le livre débute, on l'a vu, par l'exposition du Plan divin, et ce Plan divin où s'élabore-t-il ? dans la Trinité, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Les hautes matières traitées par M. Nicolas ont un avantage et un danger. C'est qu'étant la vérité même, on peut les considérer sous toutes les faces possibles dans tous les rapports imaginables sans leur faire subir d'altération. La foi sert de guide à la raison, et l'empêche de s'égarer. En d'autres choses, le sentiment du faux ramène l'esprit, le force à chercher et à trouver le vrai point de vue où il faut se placer. Ici, rien de semblable. Le caractère général de vérité que la croyance fait apercevoir, est une difficulté pour saisir exactement le rapport plus spécial au sujet, la face particulière qui lui est propre et exclusive de toute autre. L'auteur, malgré lui, est forcé de rester dans des considérations un peu vagues, des explications subtiles. Tout est vrai, encore une fois, mais les mailles du filet, qui est son argumentation, sont trop larges et laissent passer les objections.

« Le culte de la très sainte Vierge ne se rattache pas seulement au Christianisme : j'ose dire que le Christianisme vient s'y rattacher, s'y appuyer, et que l'humble Marie est le palladium de la religion tout entière : *Hoc enim Deiparæ nomen omne dispensationis mysterium commendat*, dit saint Jean Damasène. (*De fide orthodoxia*, liv. III, chap. XXIII). — Je ne veux pas dire qu'elle soit le fondement ; car je sais que *personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ Jésus.* (Corinth. III, 2). Non, Marie n'est pas le fondement ; mais elle est

le sol qui lui sert d'assiette ; elle n'est pas la fleur, mais elle est la tige ; elle n'est pas la voie, mais elle est la porte (1). »

Quoi de plus exact ? Mais le Christianisme se rattache à tous les mystères ; dans le Christianisme tout se tient, tout se lie, et l'on ne peut briser un seul anneau dans la chaîne des vérités particulières qui constituent sa vérité unique et totale, sans qu'il croule tout entier. Cette manière de raisonner peut s'appliquer à tout dans le Christianisme, et si l'on tient à répéter que M. Nicolas a raison, il est permis de regretter qu'il ne se soit pas mieux donné raison.

XIV

M. Lapeyre raconte que la *Vierge Marie et le Plan divin* ne fut pas sans soulever quelques objections doctrinales, et que M. Nicolas fut appelé à s'expliquer auprès de Mgr l'archevêque Paris. Il demanda qu'on voulût bien lui signaler les propositions suspectes, et qu'il s'empresserait de les corriger ou de les faire disparaître. La chose n'alla pas plus loin, le nom de M. l'abbé Baudry étant venu couvrir le livre de son autorité.

On comprend les susceptibilités de Mgr Sibour. Mais il eut été difficile de signaler des propositions qui n'existent pas. Ce qui existe, et ce qui, en quelque sorte, froisse un peu le sentiment de la justesse et de l'exactitude, c'est l'importance trop grande de certaines assertions au regard de vérités aussi et même plus importantes, ce sont les rapports peu naturels qu'elles expriment, ce sont les aspects qu'elles montrent, par une fausse appréciation des distances, ou trop éloignés ou trop rapprochés. Ce sont là choses qui ne se signalent pas, sinon de la manière que nous faisons. Elles ne sont pas formulées. C'est une impression qui se fait dans l'esprit, et qui même est différente des propositions nettes et définies de l'auteur. Quand M. Nicolas dit que l'Incarnation est le grand mystère de notre foi, il n'affirme en aucune façon que l'Incarnation soit au-dessus de la Trinité, et n'entend pas rabaisser la Rédemption. C'est cependant l'impression produite. S'il nous dit que le culte de Marie ne se rattache pas seulement au Christianisme, que le Christianisme s'y rattache et vient s'y appuyer, est-ce à croire que le culte de Marie prime celui de Jésus-Christ ? Nullement. Il

(1) *La Vierge Marie et le Plan divin*, t. I, introd. p. 39.

a soin de rappeler avec saint Paul qu'il n'y a point d'autre fondement que le Christ. Mais l'orthodoxie sauvegardée par cette précaution oratoire, notre esprit reste frappé du rayonnement de Marie dans lequel s'éclipse peut-être un peu trop Jésus. M. Nicolas ne dit nulle part que les pratiques de dévotion à Marie doivent être préférées à l'accomplissement des grands devoirs de charité, de dévouement, de sacrifice. Toutefois, de la lecture des quatre volumes, notre imagination reste frappée de l'importance, par dessus tout, de ces pratiques, et il faut que la raison et la foi interviennent pour remettre chaque chose à sa place. Frapper vivement les esprits, émouvoir les cœurs, enthousiasmer les imaginations, c'est là, sans doute, l'éloquence. C'est là ce qui fait le mérite de l'écrivain ; c'est son talent, c'est son génie. Mais l'impression doit-elle dépasser le but, et ne doit-elle pas être conforme aux vérités formellement exprimées ?

Que l'on est enclin cependant à s'identifier ici avec l'auteur dans ce qui n'est, en somme, que la manifestation chaleureuse, enthousiaste, exubérante de son amour pour Marie! N'est-elle pas notre mère? Et les épanchements de notre tendresse pour une mère comme elle, peuvent-ils connaître des limites et des restrictions ? Hâtons-nous donc de dire que, si ces réflexions nous sont venues à l'esprit, c'est uniquement à cause de cette étiquette de *Nouvelles études philosophiques* donnée par M. Nicolas à son ouvrage.

« Ce que j'ai lu, lui écrivait un professeur distingué de l'Université, M. Charles Marie, m'a paru nourri abondamment d'idées très hautes et très magnifiques, fortement conçues et enchaînées, dignement mises en lumière par l'expression. Vous donnez un commentaire *adéquat* des plus beaux textes de saint Paul, des Pères, des Docteurs; vous avez fait une moisson toute d'or, et composé une gerbe toute neuve de ces épis négligés ou mal exposés au soleil du siècle. Je suis, pour ma part, ravi des lumières que vous répandez sur ces questions redoutables sans doute, mais aussi, parfumées des ineffables mystères de l'amour divin. En montant jusqu'au Thabor avec un esprit et un cœur humble et soumis, vous y recevez des clartés qui n'éblouissent pas, qui ne fatiguent pas, mais qui chassent les ombres et réchauffent l'ame (1). »

Oui, c'est bien un commentaire des plus beaux textes ; c'est

(1) Paul Lapeyre. *Auguste-Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 321.

bien une moisson toute d'or, une gerbe toute neuve d'épis magnifiques déposée aux pieds des autels de Marie. C'est le chant de gratitude, d'espérance, d'amour que nous chantons à notre mère ; c'est le concert de ses louanges où nous essayons de mettre, avec nos sentiments, toute la poésie débordante de notre âme.

XV

Quand parut le livre : *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leurs rapports avec le socialisme*, M. le comte Franz de Champagny publia, dans le *Correspondant*, une étude où les critiques n'étaient pas ménagées. La principale était celle-ci : « Quant au protestantisme lui-même, une objection se présente à laquelle je suis étonné que M. Nicolas n'ait pas pensé. Le protestantisme est tout individuel. Il exagère les droits et la liberté de la raison humaine ; il fait de l'homme, de l'individu, en ce qui le touche, l'arbitre de la religion ; il pèche par l'excès de l'individualisme. Le socialisme, au contraire, penche dans le sens opposé : il pousse les droits de l'être collectif, du pouvoir, de l'autorité jusqu'à l'excès ; il dénie à l'individu toute indépendance, toute liberté, toute propriété, toute réalité. Ce sont donc, non pas deux erreurs pareilles, mais deux erreurs opposées. Ce sont les points extrêmes de l'erreur. L'un permet à l'homme de faire Dieu à sa guise, l'autre ne lui permet pas de faire son champ à sa guise. Voilà l'objection première, le préjugé qui s'élève contre la thèse de M. Nicolas, et la difficulté est si réelle, qu'après avoir lu son livre, on ne saisit pas bien le nœud, la relation logique entre la doctrine du protestantisme (c'est-à-dire la doctrine du libre examen qui compose tout le protestantisme) et la doctrine du socialisme (1). »

L'objection était spécieuse. M. Nicolas, comme M. Champagny le reconnut après explication, était dans le vrai : « Les extrêmes se touchent, me dit-on maintenant ; la licence produit le despotisme, comme le despotisme produit la licence, par voie de réaction. Je le sais parfaitement, et ici je rentre dans la pensée de M. Nicolas. Oui, le protestantisme était logiquement, doctrinalement, philosophiquement, l'opposé du socialisme. Mais maintenant, par voie de réaction, par ce que j'appelais la raison du contraire, par cette

(1) Paul Lapeyre. *Auguste-Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 216.

tendance, non pas logiquement, mais moralement nécessaire, en vertu de laquelle un excès aboutit à l'excès opposé, il a pu produire et il a produit le socialisme... (1) »

Mais pourquoi l'objection avait-elle pu se produire, et non sans une grande apparence de vérité? C'est que M. Nicolas, ici encore, procédait par voie de raisonnement trop large, trop vague, trop peu défini, pas assez spécial au point précis de la question : « On ne saisit pas bien le nœud, la relation logique entre la doctrine du protestantisme (c'est-à-dire la doctrine du libre examen qui compose tout le protestantisme) et la doctrine du socialisme. »

« C'est répond, M. Nicolas, de l'erreur qu'il est vrai de dire que les extrêmes se touchent. » Mais c'est cela précisément qu'il s'agit de prouver, et de prouver en ce qui concerne *la doctrine du libre examen* et *la doctrine du socialisme*, et non seulement par cette thèse générale que l'erreur conduit au mal social, que le protestantisme étant une erreur, conduit au socialisme qui est un mal. Sous cet axiome ; l'erreur conduit au mal, on peut mettre à la place de chacun des deux termes généraux, un terme spécial, la désignation d'une erreur et d'un mal quelconques, et le raisonnement restera exact. Il faudra peut-être suivre une filière plus ou moins longue, et passer d'erreur en erreur et de mal en mal pour arriver du terme initial au terme final. Rien ne sera plus juste : les erreurs « s'engendrent même par leurs extrêmes ». L'erreur conduit à l'erreur, c'est la formule. Mais il faut démontrer la formule. Ce n'est pas d'elle qu'il faut partir ; c'est elle qu'il faut dégager.

XVI

Dans sa critique du philosophisme, M. Nicolas parlant de l'école éclectique : « Le vice de ce système, dit-il, éclate aux yeux. Il implique contradiction, en effet, de prétendre pouvoir distinguer et reconnaître la vérité mêlée à chaque erreur, si on ne sait pas déja ce qui est la vérité, si on n'est pas déja en possession de la vérité, c'est-à-dire de la chose même qu'on cherche, et dont la recherche est ainsi ou inutile si on l'a, ou impossible si on ne l'a pas. Il faut, en un mot, avoir la vérité pour pouvoir discerner la vérité (2). »

(1) Paul Lapeyre, *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 219.
(2) *Du protestantisme*, l. II, chap. II.

Mais qui donc a dit que l'on voulût séparer la vérité de l'erreur *préalablement* à la découverte de la vérité? La recherche en serait-elle interdite, et serait-il défendu de la voir parce qu'elle serait mêlée à une part d'erreur? M. Nicolas n'est pas très clair : nous pensons qu'il n'a voulu parler ici que du point de discernement, et le discernement suppose la reconnaissance de la vérité. On se ferait tort en attribuant à l'école éclectique une opinion absurde, qu'elle n'a point, qu'elle n'admet point. Il n'est pas possible, d'autre part, que M. Nicolas ait voulu affirmer la nécessité de la connaissance *a priori* de la vérité, ou mettre l'origine de la vérité, de quelque ordre qu'elle soit, dans la révélation, ce qui serait la négation de toute philosophie, ce qui, au point de vue de la foi, serait une hérésie.

L'éclectisme n'a pas nos préférences, mais pour de tout autres raisons.

Pourquoi donc étayer une thèse juste d'arguments sans valeur. M. Nicolas tombe quelquefois dans cette faute. On en trouvera encore un exemple frappant dans l'*Art de croire*. Au chapitre deuxième, il établit, avec M. de Quatrefages, notre *religiosité*. Ce serait en cela, suivant le savant naturaliste, et non dans la raison, que consisterait le caractère spécifique de l'homme. M. Nicolas fait ses réserves. La théorie, en effet, est fausse. La religiosité, ou mieux le besoin de religion, dérive de la raison en laquelle consiste, comme le dit saint Augustin, ce pouvoir que nous avons de connaître Dieu (1). » Pour démontrer le besoin de croire, il suffisait donc d'établir notre qualité d'être raisonnable, d'*animal rationale*. Il a mieux aimé s'appuyer sur une erreur métaphysique, et sur une erreur qu'il reconnaît.

XVII

« M. Guizot dit, avec un grand sens, que ce n'est que par la soumission à l'ordre surnaturel que la société pourra être sauvée. C'est là une de ces hautes et simples vérités, dont la profession fait d'autant plus d'honneur à l'âme et au caractère de M. Guizot, qu'il la proclame au péril de la logique de sa doctrine (2) ».

Voilà le point de départ de la thèse de M. Nicolas, la doctrine

(1) *Libre Soliloquiorum*, cap. VIII.
(2) Paul Lapeyre, *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 207.

du libre examen, qui est celle de M. Guizot, le protestantisme, n'étant que l'insoumission à l'ordre surnaturel, ou, pour mieux dire, que la négation de cet ordre. Le principe proclamé par M. Guizot, M. Nicolas l'admet *a priori*. Nous l'admettons avec lui, convaincus que nous étions à l'avance. Mais combien d'autres ne le sont pas comme nous ? La question du surnaturel est aujourd'hui la seule à résoudre. Il n'y en a pas d'autre. C'est contre le surnaturel que portent tous les efforts des ennemis de la religion ; c'est devant lui que les indifférents, hésitants, s'arrêtent comme devant un mur infranchissable. Il ne compte plus guère dans la vie des individus. Le mouvement politique et social qui nous emporte, peut se résumer d'un mot : l'effort suprême de la société pour se dégager des influences du surnaturel que dix-neuf siècles de christianisme ont fait pénétrer dans les habitudes, les coutumes, les mœurs, les institutions, heureux serions-nous de pouvoir ajouter dans les lois, car il y aurait là un point d'appui pour la résistance. Les doctrines philosophiques modernes visent le surnaturel. Il n'existe pas : c'est pour elles un axiome qui n'a pas besoin de démonstration. L'admettre *a priori*, essayer de convaincre les incrédules par la simple affirmation de la foi, donner le miracle et le mystère comme preuves à ceux qui ne croient ni aux mystères ni aux miracles, quel peut être le résultat de cette argumentation ?

C'est malheureusement notre manière trop habituelle de raisonner. Elle est naturelle, dominés que nous sommes par nos convictions. Il serait parfois utile, cependant, d'en faire, pour ainsi dire, abstraction, et de partir des données admises par les adversaires pour les amener à nos conclusions. Nous leur reprochons de se buter à leur négation, de n'en donner ni raisons ni preuves. Sur ce point vulnérable nous nous appuyons pour les combattre, et nous commettons exactement la même faute. Chez eux elle ne fait que condamner l'erreur ; mais chez nous elle est dangereuse : elle peut compromettre la cause de la vérité.

La négation de l'ordre surnaturel conduisant au socialisme, c'est, je le sais, la démonstration par voie indirecte de la nécessité de reconnaître un ordre surnaturel. Oui ; mais encore faut-il voir dans le socialisme une erreur et un mal ; et pour qui donc écrivons-nous, si ce n'est pour ceux qui croient ou seraient tentés de croire qu'il n'est ni un mal ni une erreur ?

M. Julien Villecrose dans son livre : *Le Christ et sa réforme*

sociale (1), récemment paru, a traité aussi, à son point de vue, du socialisme. De quelle manière? En nous montrant, dans un tableau saisissant, la vie même de Jésus-Christ. Le voici à l'œuvre. Qui appelle-t-il à lui ? Sans exclure personne, ses préférences sont cependant pour les humbles, les petits, les méprisés, même les pécheurs. Le voici réalisant le magnifique plan de la fraternité universelle. Sous quelle sanction et dans quel but. Sous l'autorité de Dieu seul et avec la perfection morale pour idéal. Ses lois se résument en une seule, la loi d'amour. Et son moyen de succès, la seule force qu'il emploie, c'est la consécration de sa réforme par sa vie et par sa mort, la vie et la mort d'un Dieu.

Jésus-Christ est et sera toujours le modèle en tout. S'en est-on souvenu ? Les sociétés n'ont-elles pas abusé de la force brutale? Leurs lois s'inspirent-elles de la loi de charité? Leur but est-il autre qu'une prospérité matérielle d'où l'idée de Dieu est absente? Et n'ont-elles pas, contrairement à l'exemple de Jésus-Christ, méprisé toujours la faiblesse et la pauvreté pour exalter la richesse et la force ? Ce sont les réflexions que n'exprime pas le livre de M. Villecrose, mais qu'il inspire. Conçu sans doute à un point de vue différent de celui de M. Nicolas, avec cette originalité curieuse d'éviter toute discussion pour nous présenter simplement le modèle comme un miroir, il comporte cependant un rapprochement avec celui de notre apologiste : N'est-ce pas à dater du Protestantisme que s'accentue de plus en plus dans l'organisation sociale, dans les lois et dans les mœurs, l'abandon de la morale évangélique, l'éloignement de Jésus-Christ ?

Un des meilleurs ouvrages de M. Nicolas, celui que je n'hésiterais pas à placer au premier rang sans l'importance des *Etudes philosophiques*, est la *Divinité de Jésus-Christ*. Ici un plan des plus naturels, le point de vue toujours exact, l'argument précis, et par suite l'impression nette, juste et saisissante. La discussion est vive, serrée ; la dialectique vigoureuse. La preuve théologique, sans portée sur les incrédules, ne vient pas, comme on l'a quelquefois remarqué ailleurs, se substituer à la preuve philosophique ; elle ne fait, quand on la rencontre, que corroborer celle-ci. La fausse science de M. Renan y est admirablement dévoilée, et c'est un beau modèle de réplique sensée et de réfutation catégorique.

(1) Paris, Savine.

XVIII

Mais il est temps de finir ces observations. Pourquoi les a-t-on faites ? Pourquoi n'a-t-on pas, et plutôt dans l'apparence que dans le fond, tout approuvé et tout loué ? Pour deux raisons. Nous n'avons pas voulu décerner un hommage banal à la mémoire de M. Nicolas : c'est la première. Il est des gens dont le mérite est assez médiocre pour ne pas comporter la plus légère critique. Il n'est pas de ceux-là. Son œuvre, remplie de grandes et réelles beautés, avait droit à un sérieux examen. Nous l'y avons soumise avec autant de franchise que de respect. La seconde raison était de montrer, par cette discussion, que les objections qui pourraient surgir, à la lecture, ne tiennent pas à la doctrine exposée et défendue par M. Nicolas, mais aux imperfections dont nul n'est exempt. Il les reconnaissait lui-même. Et comment en fait-il justice ? « Ce serait à me décourager, dit-il, si je n'avais déjà deux expériences : 1° celle de mon inhabileté dans l'art d'écrire ; 2° celle du bien que malgré cela j'ai pu et je peux peut-être faire encore par mes mauvais écrits. J'ai gardé un exemplaire de la première édition de mes *Études* criblé de corrections marginales par un puriste de mes amis, sans avoir pu faire droit à toutes ces justes critiques. Néanmoins, mon livre a fait son chemin, il a même paru bien écrit : qu'y faire ? être modeste et supporter humblement et mes défauts au delà de ce que je peux en corriger, et l'ironie de mon succès. J'ai beau me dire à moi-même et dire à Dieu comme Moïse : *Non sum eloquens, impeditus et tardus linguæ sum ;* il me répond : « Va toujours, je serai dans ta bouche. « Il est vrai qu'il me ménage aussi le secours de mon frère Aaron plus expert que moi et qui me redresse. Mais je n'en suis pas moins bien honteux, d'autant que je ne suis pas un Moïse. Enfin faisons de tout cela un paquet de sacrifices, de foi et d'abandon (1). »

« Et pourtant, ajoute M. Lapeyre, confirmant ce dire, bien des personnes ont prôné la beauté du style de M. Nicolas. D'où vient cette apparente contradiction ? Elle tient à deux causes. C'est d'abord qu'ici le fond emporte la forme. L'esprit de M. Nicolas était si élevé, son cœur si noble, sa foi si ardente, son œil si pur, sa

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 719.

volonté de faire connaître et aimer Dieu si entière et si parfaite, que le style ne pouvait qu'être beau, s'il est vrai, comme on l'a dit avec raison, que le style, c'est l'homme, et qu'ici l'homme était admirable. Avec lui on se sent tellement soulevé vers les régions du vrai et du bien, que le beau transparaît malgré tout, et qu'on l'y voit, puisqu'il y est d'ailleurs dans la réalité plus encore que dans l'apparence. La seconde raison nous est révélée dans l'article nécrologique publié par l'Aquitaine : « Le saint philosophe, y est-il dit, ne prenait jamais la plume avant de s'être mis à genoux pour demander à Dieu de lui inspirer des raisons capables d'éclairer les esprits et de toucher les cœurs (1). »

Arrêtons-nous. La place nous est mesurée, et nous nous reprocherions de ne pas dire, si brièvement que ce fût, les vertus de l'homme, du père de famille, du chrétien.

XIX

Le chrétien ! mais c'est là tout M. Nicolas. C'est la religion qui l'a fait. Il n'est rien sans elle. Par elle, il est devenu un écrivain de mérite, un philosophe éminent. Il n'a pas d'autre raison d'être. Chose remarquable ! M. Nicolas, qui entreprit la démonstration de la vérité religieuse en partant des données de la raison, ne fut pas chrétien parce qu'il était philosophe ; il fut philosophe parce qu'il était chrétien. La foi, chez lui, précède la science. La foi seule l'instruit et l'illumine. Elle est son guide, son maître; et c'est à ses lumières que les lumières naturelles surgissent de son esprit avec évidence et clarté. Qu'importe, après tout, par quel moyen on arrive à la vérité, pourvu qu'on y arrive ? Il a compris qu'il n'en pouvait être ainsi pour tous. Pour suivre cette voie, il faut croire déjà, et elle est un contrôle plutôt qu'une méthode. Qui sait cependant où elle conduirait l'incrédulité, si celle-ci, dans ses recherches, se plaçait dans l'hypothèse préalablement et provisoirement acceptée de la Révélation ? Mais il lui faudrait faire abstraction des préjugés, et ne pas craindre d'être conquise à la foi par la bonne foi.

« La religion n'a pas seulement conduit la plume de M. Nicolas; elle a inspiré tous les actes de sa vie, toutes ses pensées, tous ses

(1) Paul Lapeyre. *Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 720.

sentiments. Elle l'avait pénétré jusqu'à la moelle, et c'est bien lui qui pouvait dire : « Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. »

Malgré tous ses succès, jamais l'orgueil n'eut de prise sur son âme. « Ce n'est pas, nous dit-il de lui-même, qu'il n'ait jamais ressenti la vérité de ce mot de Vauvenargues ; *Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire*, mais il avait à compter avec un rival redoutable, ou plutôt avec un collaborateur tout-puissant qui, l'ayant tiré d'une condition modeste et mené à son œuvre par tant de rudes épreuves, lui aurait fait sentir l'aiguillon de cette parole : *Je t'ai fait passer par le feu, mais non comme l'argent. Si je t'ai choisi, c'est dans la fournaise de la pauvreté, et c'est pour moi seul, pour moi seul, que je t'ai fait, afin que mon nom ne soit pas blasphémé, et je ne donnerai pas ma gloire à un autre.* (Isaïe, XLVIII, 10, 11.) Auprès de celui-là, l'obscurité lui était un charme. *Non nobis, sed nomini tuo da gloriam,* pouvait-il s'écrier avec le Roi-prophète. L'éclat de la vérité divine, qui s'était fait jour à travers ses pages et qui les avait dorées de ses plus beaux rayons, donnait au livre une valeur et un attrait qu'il n'aurait pas eu sans cela. Comment aurait-il pu se faire à cet égard la moindre illusion, lui qui par une grace analogue à celle qui l'avait détaché de son ouvrage à mesure qu'il le composait, n'en voyait que les imperfections, alors que ses lecteurs en voyaient les qualités ? (1) »

Il combattit l'erreur : jamais il ne faillit envers ses adversaires à la charité chrétienne. Il eut de nombreuses et précieuses amitiés. Nul mieux que lui ne sut les cultiver et les conserver avec plus de délicatesse ; car chez lui « c'est plus que la fleur de l'amitié humaine, c'est la charité en Dieu, avec ces reflets de force et de douce sérénité que le ciel communique aux choses de la terre. Car Dieu était toujours en tiers dans les amitiés de M. Nicolas, ou plutôt il en était le principe et la fin. C'est pourquoi il les regardait comme des graces et des récompenses, et il en goûtait la suavité comme une émanation de la vertu divine (2) ».

Que dire de l'époux et du père ? « Il y a dans ma famille, écrit-il à Mme de Marcey, une personne qui vaut à elle seule toutes les attentions dont vous nous gratifiez : c'est ma bien-aimée femme. Je ne

(1) Paul Lapeyre. *Auguste-Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 61.
(2) *Ibid.*, p. 694.

puis rien vous en dire. Il faut la voir. Son nom d'*Angélique* la peint d'un trait. Toujours renfermée dans sa demeure et l'aiguille à la main, après avoir porté et nourri neuf enfants, elle n'a cessé et ne cesse encore de les enfanter au ciel. Sous le poids de ses cinquante-sept années, des soins et des soucis d'un grand ménage, et d'un deuil profond, elle a conservé une simplicité de cœur et une jeunesse de caractère qui rayonnent sur son visage et y maintiennent un agrément qui nous charment tous. C'est une jeune fille dans une vieille femme. C'est surtout une chrétienne en esprit et à la lettre. J'ai les *discours*, elle a les œuvres, comme Bossuet disait de Mlle de La Vallière (1). »

L'union de M. et Mme Nicolas fut bénie. Leurs enfants, élevés dans tous les sentiments de la piété, firent leur bonheur et leur consolation. M. Nicolas « a donné à la société un religieux, un ingénieur, un magistrat, un propriétaire, un médecin, et la mort quand elle en frappa un autre, n'a pu lui ravir qu'un saint, laissant ainsi à la terre plus qu'elle ne lui prenait ». Les jeunes filles sont devenues des femmes laborieuses, dévouées, répandant le bonheur autour d'elles, dignes de leurs frères et de leurs parents. Tous ont vu leur avenir assuré par des établissements de *Providence*, comme le disait M. Nicolas, qui ont ajouté des enfants adoptifs à la lignée du sang, en attendant les fruits de plus en plus nombreux des bénédictions divines (1). »

Chrétien dans sa famille, chrétien dans le monde, chrétien par les convictions et par ses ouvrages, il l'était aussi par la pratique la plus fervente et la plus assidue. La fréquentation des sacrements, l'audition de la sainte messe, la prière, les pratiques de dévotion, il ne négligeait rien, au milieu même de ses plus grandes occupations, de ce qui est l'aliment spirituel de l'âme. A Versailles, les vicaires de Notre-Dame ne l'appelaient entre eux que « le saint Monsieur Nicolas ». Ayant, pendant la commune, reçu l'hospitalité des capucins : « Il n'a fait que nous édifier, écrivait le R. P. Gardien, par son humilité, sa piété, et ses sentiments de reconnaissance pour la pauvre petite cellule qu'il occupait dans la maison (2). » Dès sa jeunesse, il avait fait partie, à Bordeaux, de l'*Œuvre des bons livres*. Il ne cessa de prendre part, avec sa modestie accoutumée, à toutes les œuvres où il crut être appelé à rendre quelques services. Il fit partie des Conférences de Saint-Vin-

(1) Paul Lapeyre. *Auguste-Nicolas, sa vie et ses œuvres*, p. 697.

cent de Paul. Il écrivait, au sujet d'un jeune homme difficile à maintenir dans la bonne voie : « Je vous recommande, avec la prière, un moyen vraiment héroïque, c'est de le tourner de bonne heure à l'amour et à la visite des pauvres. » A la constitution de l'*Œuvre de Saint-François de Sales*, sous les auspices de Mgr de Ségur, il fit partie du conseil central. Il fut appelé un peu plus tard à celui de la *Propagation de la foi*. Il eut à Paris l'honneur rare et très envié d'être marguiller de sa paroisse, Saint-Thomas d'Aquin.

XX

M. Nicolas a vécu par la foi et pour la foi. Du jour où il eut pris la plume, il n'eut ni une fatigue ni une défaillance ou plutôt la conscience d'un grand devoir lui fit surmonter les défaillances et les fatigues. Il n'a cessé d'exercer ce prosélytisme, ou mieux cet apostolat laïque auquel il paraissait prédestiné. Il ne s'est pas contenté de le remplir par ses écrits. Sa vie fut une prédication vivante, un exemple constant ; et elle comporte un enseignement d'autant plus concluant qu'il vécut de la vie de tous. Il ne s'est pas retiré du siècle ; il n'a pas cherché dans le sanctuaire ou dans le cloître où notre lâcheté aimerait à les confiner, le repos d'esprit et les loisirs, utiles sans doute, mais non indispensables à la perfection chrétienne. C'est dans le monde qu'il l'a acquise ; c'est au milieu des fonctions où il fut appelé qu'il développa de plus en plus dans son âme la vie spirituelle qui avait tout absorbé en lui, sentiments, pensées, désirs, espérances. Il nous a montré que l'on pouvait penser à Dieu, parler de Dieu, vivre pour Dieu, parmi les occupations, dans les emplois, au milieu du souci des affaires qui absorbent l'esprit. Ce n'est point du temps perdu que celui employé à servir Jésus-Christ. L'épreuve par les souffrances — car celles qu'il eut à supporter, bien que douloureuses, semblent avoir été légères en comparaison des peines ordinaires de l'existence — est une auréole qui peut-être manque à M. Nicolas. En cherchant la félicité qui ne passe point, il a encore trouvé la prospérité et le bonheur que l'on peut espérer ici-bas. En lui éclate, manifeste et frappante la vérité de cette parole de son maître, de son guide, de son oracle, et du nôtre : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » (Saint Luc, XII, 31).

M. ZABLET.

FILLE ADOPTIVE[1]

XXXIV

Les appréhensions de Gardella et de Georges se justifièrent. Les trois femmes s'acharnèrent, à qui mieux mieux, contre la jeune fille. Madame Apettini était la seule des trois qui gardât encore quelque mesure. Quant à le comtesse, dont l'irritation croissait en raison de la révolte croissante de Georges, et quant à Antoinette, dont l'orgueil et la jalousie, avaient atteint au paroxisme, elles agissaient méchamment de parti pris. Tantôt c'était un objet utile à Gardella qu'on lui commandait d'abandonner à Antoinette, tantôt on exigeait qu'elle lui cédât sa place ou ses droits, suivant les circonstances. Il semblait qu'on voulut la lasser et l'obliger à s'en aller. Si elle tenait bon, par des prodiges, sans cesse renouvelés, d'une patience que les saints lui eussent enviés, c'est qu'elle savait bien que son départ, qui donnerait beau jeu à ses ennemies, en l'éloignant de celui qu'elle aimait, le pousserait à quelque acte de désespoir, et, en résumé, qu'étaient-ce que toutes ses souffrances en comparaison du bonheur qui en était la cause : l'affection de Georges. Elle trouvait dans cette affection des dédommagements qui non seulement lui suffisaient, mais qui avaient tant de douceur que, même encore maintenant, s'il lui eut fallu prendre, en échange de la sienne, la place de sa rivale, avec les avantages de la naissance de celle-ci et ses espérances pécuniaires, elle ne s'y fut point résignée. Il est vrai de dire que Georges défendait Gardellla avec

(1) Voir la *Revue* du 1er mars 1893.

une vaillance de tous les instants. Pas un repas, pas une soirée, pas une promenade ne se passait sans qu'elle n'eut à souffrir de quelque nouvelle exigence, ou sans qu'elle ne fut la victime de quelque nouvelle injustice. Chaque fois, il prenait ouvertement son parti, mais hélas ! — il n'est pas moins vrai de dire que la vie pour Gardella devenait tous les jours plus intolérable.

« Tu me servirais mieux, lui disait-elle souvent en n'intervenant point, fais ce que je fais, sois sourd et aveugle. Ne vois rien et n'entends pas. »

Mais Georges n'était sourd et aveugle que lorsque Gardella lui parlait ainsi.

« Autant vaudrait demander au feu de ne point chauffer, répondait-il, qu'à moi de rester froid devant les méchancetés dont on t'accable... »

Et s'animant un jour à cette idée il s'écria :

« Si ma mère pense qu'en t'abaissant de la sorte, elle me détachera de toi, elle est dans l'erreur. Plus elle t'humilie et plus elle me fait sentir le besoin de te réhabiliter. Son orgueil qui t'écrase sera ton piédestal. Je t'ai toujours aimée Gardella et maintenant je t'aime encore plus. Je voudrais que cette horrible harpie qui s'appelle Antoinette de Phébade, tombât dans une assez profonde misère morale et matérielle pour être dans l'obligation de recevoir ta pitié et tes bienfaits. Le mépris qu'elle m'inspire est au-dessus de toutes les paroles. Ma langue est impuissante à l'exprimer et la sensation que je subis, sous l'influence de ce sentiment, est telle, qu'à son souvenir comme en sa présence, tout mon être tressaille de rage et d'horreur. »

Il ajouta plus bas les dents serrées par la colère :

« Et que ma mère y prenne garde ! Ma tendresse n'est déjà plus pour elle ce qu'elle était. »

Gardella ne manquait pas de combattre ces dispositions et de blâmer ces menaces. Elle lui abandonnait Antoinette qu'elle avait grand peine à ne pas haïr elle-même. Ce qu'elle avait de foi chrétienne pouvait la retenir sur la pente d'une faute aussi hautement réprouvée par le christianisme que le suicide, mais elle n'avait pas cette perfection chrétienne, qui commande d'aimer ses ennemis. Elle détestait Antoinette, et quand Georges souhaitait à cette dernière tous les maux, Gardella n'était pas loin de penser comme lui. Elle accordait à sa rivale le droit d'être jalouse et l'eut plainte de ne pas être aimée ; mais elle lui dénait le droit de la mépriser et

de l'insulter. Elle avait même le cœur si plein d'amertume à son égard, qu'il y avait à craindre qu'il ne débordât à la première occasion. Ce fut ce qui eut lieu. Une après-midi qu'Antoinette avait voulu se charger de cueillir des framboises dans une partie du verger où l'on avait creusé une mare pour servir à l'arrosage des fruits et des légumes, Gardella reçut l'ordre de Madame de Noirmont d'aider Mademoiselle de Phébade dans cette bucolique besogne. Elle obéit. Les deux jeunes filles se trouvaient seules à cet endroit. Les framboisiers formaient la haie de la mare et, à un moment, Antoinette s'étant imprudemment penchée pour atteindre un fruit qui pendait au-dessus de l'eau perdit pied et glissa dans la vase verdâtre. Quoique ne l'aimant pas, Gardella s'empressa de se porter à son secours et parvint à la ramener sur la terre ferme. Les fins souliers de Mademoiselle de Phébade restèrent enfouis dans la boue et ses bas et le bord de ses jupes, couverts de cette même boue gluante en se collant à ses jambes l'empêchaient d'avancer.

« Je serais désolée de me montrer dans cet état, dit-elle, comment faire ?

— Voulez-vous, proposa Gardella, que j'aille vous chercher d'autres vêtements. Je vous aiderai à vous en revêtir.

— Je vous en prie, seulement ne parlez de rien à personne.

— Non. »

Satisfaite de rendre service à quelqu'un dans l'embarras, fût-ce à son ennemie, la bonne enfant partit en courant et gagna le château sans reprendre haleine. Elle se munit de vêtements à elle pour ne pas être obligée de mettre même la femme de chambre dans la confidence de l'accident d'Antoinette. Celle-ci revêtit les effets de sa compagne sans faire d'observation. Mais aussitôt qu'elle se vit hors de peine elle devint railleuse.

« Vos souliers sont bien grands pour moi, ma chère, je ne vais pas pouvoir les garder. Voyez donc. »

Ce disant elle avança le pied et le fit jouer dans la chaussure.

« C'est vrai je chausse grand, avoua Gardella, je n'aime pas à être gênée. »

Antoinette qui se martyrisait pour faire petits pieds crut à une allusion et s'offensa.

« Vous aimez mieux gêner. »

Elle murmura cette riposte à mi-voix. Gardella devina plutôt qu'elle n'entendit. Une vive rougeur colora la pâleur habituelle de

son visage et comme alors elle s'aperçut d'une supercherie qu'elle eut eu la générosité autrement de ne pas remarquer, elle céda à un élan de rancune.

« Vos talons, dit-elle, sont hors de mes souliers. Voilà pourquoi vos pieds jouent si bien dedans. »

Et elle sourit. La figure d'Antoinette se contracta.

« C'est faux !

— Faites la preuve reprit Gardella sans se fâcher. »

Antoinette ne put se soustraire à ce défi : Elle essaya de mettre son pied dans la chaussure et fit un tel effort que la peau, en léger verni, craqua. Involontairement, Gardella éclata de rire.

« Impertinente, s'écria Antoinette.

— Ce n'est pas moi, répliqua Gardella, qui ai provoqué ce qui arrive. Mais c'est vous qui êtes allée au devant de cet affront.

— De vous à moi, il n'y a pas d'affront possible.

— Il se peut, convint Gardella encore maîtresse d'elle, que sur la question de la naissance, vous soyez tellement au-dessus de moi que mon hilarité ne puisse vous atteindre ; mais nous sommes ici sur un terrain où je suis pour le moins votre égal.

— Pour le moins, est joli ! »

Gardella commençait à s'irriter.

« Non pas joli, mais généreux, car en vérité si vous êtes plus noble que moi, je suis plus belle que vous.

— Ce qui n'empêchera pas, s'exclama Antoinette, que vous ne restiez fille, car Georges, malgré tout son amour, ne vous épousera point. »

Gardella perdit la tête.

« Parce que je ne le veux pas. »

Antoinette rectifia :

« Parce que Madame la comtesse de Noirmont votre bienfaitrice, ne le veut pas.

— Je suis fâchée de vous démentir. »

Cette fois ce fut Antoinette qui éclata de rire.

« Ainsi, s'il vous plaisait que Georges passât outre à la volonté de sa mère, il le ferait ?

— Oui.

— Cela fait l'éloge de votre reconnaissance. »

Gardella releva la tête.

« Vous le dites, Mademoiselle de Phélade. »

Elle ajouta :

« S'il n'y avait entre moi et Georges que vous, je n'aurais pas tant de scrupule.

— Vous l'épouseriez ?

— Certes ! »

Antoinette continua à rire.

« Par bonheur la comtesse est là.

— Vous n'en êtes pas plus avancée, objecta Gardella, car M. de Noirmont ne paraît pas disposé, pour se venger de mes refus, à vous épouser comme autrefois Mademoiselle Rocaresco.

— Je n'ai pas de projets sur M. de Noirmont. »

Gardella la toisa ironiquement. Antoinette se troubla sous ce perspicace regard.

« Et si j'en avais ce ne serait pas vous qui les contrecarreriez. J'ai mieux que vous pour plaire à un homme sérieux.

— Il faut croire que Georges est peu sérieux, car vous ne lui plaisez guère.

— Il vous a fait part des sentiments que je lui inspire ?

— La confidence s'adresse à quiconque voit, entend et réfléchit.

— M. de Noirmont ne me fait pas la cour comme il vous la fait, j'en conviens, et sa réserve vis-à-vis de moi est un hommage qu'il me rend et dont je lui sais gré.

— Vous n'êtes pas exigeante.

— Au contraire, ce que j'exige du comte est plus que vous n'en recevez, il vous prodigue les témoignages d'une passion éhontée et moi... »

Gardella voyant qu'elle cherchait le mot dit :

« Vous, il vous respecte. »

Antoinette répliqua :

« Justement.

— J'aime mieux son affection s'écria Gardella. »

Elle ajouta ironique.

« Si vous aviez le choix vous seriez bien aussi de mon avis. »

Antoinette pâle de colère dit en haussant les épaules.

« Patience, j'aurai mon tour, le temps égalisera nos chances. A mesure que sa griffe en s'imprimant sur votre frimousse de païenne diminuera les vôtres, les miennes grandiront.

— Et vos charmes, aussi sans doute, fit Gardella en riant. »

Antoinette releva le défi.

« Mes charmes non, mais mon argent. »

Gardella prit un air d'indignation comique :

« Pour une personne d'un rang élevé, vraiment vous faites des calculs bien bas, Mademoiselle de Phébade ; et j'aimerais mieux, quant à moi, toute païenne que soit ma frimousse, mourir vieille fille, dédaignée par tous les hommes, que d'escompter la mort d'un parent qui ne me doit rien, pour m'acheter un mari avec les millions de son héritage. »

Par une de ces fatalités, dont le hasard est coutumier, la comtesse et la marquise, en train de se promener parurent à ce moment à l'extrémité du potager. Soutenue par ce renfort inespéré. Antoinette ne trouva rien de mieux que de se précipiter vers elles, affolée de rage et de crier d'une voix coupée par les sanglots en montrant Gardella.

« Ses outrages ont dépassé toutes les limites. Il faut qu'elle parte ou que je m'en aille ! »

XXXV

Tremblante sous l'orage amoncelé sur sa tête, Gardella préféra s'y soustraire que de l'affronter et se retira. L'ultimatum d'Antoinette était grave. Plus d'une fois la pensée de se séparer de Gardella était venue à la comtesse ; mais elle l'avait repoussée. Il lui serait pénible, elle le prévoyait, quelque contrariété qu'elle ressentit de la rébellion de Georges, stimulée par la présence de la jeune fille, de vivre sans la voir et elle atermoyait même pour aborder sérieusement cette question. La condition formelle d'Antoinette, l'obligea à prendre une décision et, comme elle ne voulait à aucun prix que Mademoiselle de Phébade la quittât, étant donné, surtout à présent, le but matrimonial qu'elle persistait à poursuivre, elle eut recours à un moyen terme et écrivit au général pour lui exposer la situation. Ce qu'elle souhaitait, ce n'était pas une séparation définitive ; mais momentanée. D'autant plus que si elle parvenait, quand Gardella serait partie, à amener Georges à épouser Antoinette, elle pourrait reprendre ensuite Gardella et retrouver, dans sa société, devenue sans danger, le calme de leur existence passée. Elle n'admettait pas la vie en commun avec Antoinette. Elle connaissait trop les défauts de son caractère impérieux pour s'exposer à s'y heurter.

M. de Saugru répondit, courrier pour courrier, qu'il consentait

à la débarrasser de Gardella pendant les mois de l'été et réitéra la proposition qu'il avait faite à la jeune fille, proposition dont celle-ci s'était bien gardée de parler, de peur qu'elle ne servit de prétexte à Madame de Noirmont pour la renvoyer.

Avant de se résoudre à écrire au général, la comtesse avait essayé de faire revenir Antoinette à des sentiments plus conciliants ; mais elle se heurtait au parti le plus irrévocable. Tout ce qu'elle put dire fut inutile ; Antoinette maintint sa condition. Madame de Noirmont, à la grande surprise de Gardella, ne lui adressa pas de reproche lorsqu'elle la revit, après la scène qu'elle avait eue avec Antoinette. Pas un mot, sur ce point, ne fut prononcé entre elles. Au contraire, il lui sembla que la comtesse avait repris vis-à-vis d'elle une attitude moins malveillante. Cependant elle ne se réjouit pas. Ce revirement l'inquiétait beaucoup plus que n'eut fait une querelle et non sans cause. Elle eut bientôt la preuve que ses craintes étaient fondées. Un matin, à quelques jours de là, Madame de Noirmont vint la trouver dans sa chambre. Le visage de la comtesse était triste et son regard empreint d'une grande douceur.

« Ma chère enfant, lui dit-elle, je vais t'imposer un dernier sacrifice aussi douloureux pour moi que pour toi. »

Elle la tutoyait et ne la rudoyait point. Cette double marque d'amitié, inouïe maintenant de sa part, emplit de terreur l'âme de Gardella. L'image des condamnés à mort, auxquels on ne refuse plus rien, traversa sa pensée. La comtesse visiblement embarrassée reprit d'une voie hésitante.

« Le général me prie de vouloir bien te confier à lui pendant l'été. »

Elle se hâta d'ajouter :

« Ce ne sera qu'une séparation momentanée. Nous nous réunirons pour l'hiver à Paris, où nous retrouverons nos chères habitudes. »

Un sanglot comprimé serra la gorge de l'orpheline.

« La proposition vient-elle du général ? » demanda-t-elle.

Madame de Noirmont réfléchit avant de répondre.

« Je ne veux pas te tromper. Elle vient de moi.

— Je le pensais..... » Il y eut un silence.

« Après ta querelle avec Antoinette, tu as bien dû prévoir que Mademoiselle de Phébade ne consentirait pas à vivre plus longtemps sous le même toit que toi. »

Gardella n'osa pas dire quelle eut trouvé plus naturel, dans la circonstance, qu'Antoinette fût sacrifiée. L'ultimatum venait d'elle, de plus elle n'était dans la maison qu'en passant.

« M. de Saugru, continua la comtesse, va même plus loin dans ses offres. Il est prêt, en attendant que tu te décides à épouser son fils, ce qui serait fort sage, à l'envoyer faire le tour du monde, et à acheter une propriété à la campagne pour t'y recevoir avec ton père.

— Je le sais.

— J'ai refusé, je ne veux pas me séparer de toi indéfiniment. Ce n'est que pour quelque temps que nous nous quitterons, et encore parce que le général s'engage à te mener avec ton père dans un endroit dont l'air, à ce que les médecins prétendent, fera du bien au malade. Tu voyageras dans d'excellentes conditions. C'est un luxe que je n'ai pu te procurer.

— Et que je ne demandais pas.

— Enfin, puisqu'il t'arrive sans que tu le cherches, il est juste d'en profiter. »

Les yeux de Gardella étaient fixés au sol.

« Est-ce immédiatement qu'il faut que je m'en aille? murmura-t-elle d'une voix mal assurée.

— Immédiatement, non ; dans quelques jours... Après demain...

— Mademoiselle de Phébade ne m'accorde pas les huit jours auxquels les domestiques ont droit.

— Voyons, Gardella, ne me fais pas de la peine, tu sais bien que ton départ m'afflige horriblement et que je suis la première à blâmer les exigences d'Antoinette, malgré tes torts envers elle. »

L'aveu de tendresse qui venait de lui échapper avait amené déjà des larmes dans les yeux de Gardella. Ces dernières paroles les séchèrent instantanément.

« Alors, le général m'attend ?

— Il viendra te chercher. »

Elle fit un mouvement pour prendre congé.

« Est-ce tout ce que vous avez à me dire ?

— Non, nous avons encore à causer. »

Gardella la regarda en face avec une froideur glaciale, mêlée d'inconscience et de désespoir. Elle attendit qu'elle parlât. Madame de Noirmont hésitait comme si ce qu'elle allait dire lui coûtait.

« Il faudra faire accepter ton départ à Georges. »

Gardella tressaillit et regarda la comtesse.

« En est-il prévenu ?

— Non. Je voulais me concerter avec toi, auparavant. »

Un sourire amer crispa les lèvres de la jeune fille et un éclair d'indignation brilla dans ses yeux.

« Vous désirez, sans doute, que je m'accuse de vouloir ce départ ? »

La comtesse se troubla, sous le reproche du regard qu'elle fit peser sur elle. Pourtant elle ne baissa pas la tête et ne défaillit point dans la résolution qu'elle avait prise.

« Je suis forcée de mettre ton cœur à cette épreuve. Tu connais mes intentions au sujet de mon fils et d'Antoinette. »

Un sourire plus amer crispa de nouveau les lèvres de Gardella.

« Après Zoé, Mademoiselle de Phébade. »

La comtesse ne se fâcha pas.

« Mon Dieu, oui ! Si j'étais assez riche pour ne pas calculer, je dirais : plutôt Gardella que tout autre, mais hélas ! la raison fait taire le sentiment. »

Gardella se retint de répondre. Après un silence, la comtesse continua :

« Ce que je veux, c'est, je ne saurais trop te le répéter, que tu irrites Georges jusqu'au désespoir. Il faut qu'il croie non seulement que tu nous quittes de ton plein gré ; mais, que ton départ a pour but...

Gardella, pâle d'émotion l'interrompit :

« ...De le fuir pour rejoindre l'autre ! n'est-ce pas ? l'être imaginaire que vous m'avez obligée à placer entre lui et moi, eh bien, ce mensonge ne le convaincrait plus... il sait la vérité, je me suis trahie. »

La comtesse ne put réprimer un mouvement de colère.

« Tu lui as avoué ton amour ?

— Il l'a deviné, et je n'ai pas nié.

— Voilà donc le secret de ses audaces. Décidément, cet aveu involontaire, je veux le croire, justifie les exigences de Mademoiselle de Phébade. Si elle n'eut pas mis, pour condition à la prolongation de sa présence à Brémant ton départ, je serais dans la nécessité de l'exiger. Ta révélation le rend inévitable... Je m'explique l'opiniâtreté de Georges à combattre mes volontés et son parti pris arrêté de passer outre. Aussi maintenant, ce n'est pas Antoinette, qui te refuse les huit jours auxquels les domestiques ont droit...

C'est moi... Le général n'attend qu'un mot d'invitation pour arriver, je vais lui expédier ce mot dès aujourd'hui, car, en vérité, le plus tôt sera le mieux. »

Gardella, les dents serrées, demanda :

« Et à Georges, que dirai-je ? »

La comtesse s'irrita de cette question.

« Tu lui diras simplement que ta place légitime est auprès de ton père et que tu veux le rejoindre afin de l'accompagner dans un voyage qui lui est ordonné pour sa santé. S'il proteste, tu ajouteras que tu n'as point de devoir envers lui et que tu en as envers le malade et s'il proteste encore, tu lui tourneras le dos. Il n'y a rien comme ce mouvement pour décourager les galants.

J'aurais cru le contraire, répliqua Gardella à mi-voix. »

Madame de Noirmont la toisa.

« J'espère que ce n'est pas un défi ! Quoi qu'il en soit, je te commande de tenir compte de mes ordres et de ne point les éluder par des stratagèmes de langage et par des supercheries d'interprétation. Je veux que tu partes et je veux que mon fils croie que tu pars volontairement ; tout est là. Arrange-toi pour qu'il en soit ainsi ; ton retour, dans ma maison, n'aura lieu qu'après son mariage. S'il est vrai que tu as de l'affection pour moi, prouve-le. »

Il y eut un silence. Enfin, Gardella dit :

« Ce que vous me demandez est contre nature.

— Ce que j'ai fait pendant quinze ans pour toi, était si non contre nature, du moins au-dessus de la nature et puisque tu as reçu mes bienfaits, paye-les.

— Je pourrais trouver que vous les cotez bien cher. Mais je ne veux pas être moins vaillante que vous n'avez été généreuse... Oui, madame, je partirai et votre fils me croira seule coupable du mal que mon départ lui fera. Seulement s'il en meurt, vous n'accuserez que vous et si j'en meurs à mon tour, vous ne direz plus que je suis votre obligée. Nous serons quitte et la terre me sera légère quand je ne traînerai plus après moi le boulet qui pend à la chaîne, formée par les mille anneaux de vos bienfaits. »

Ces derniers mots se perdirent dans des sanglots. Madame de Noirmont fut implacable. Avisant au dehors, Georges qui remontait l'avenue, les yeux fixés sur la fenêtre de la chambre de Gardella, elle lui fit signe de venir. Il s'empressa d'obéir.

« Il faut avoir, pensa-t-elle, du courage jusqu'au bout. Une défaillance, en ce moment, serait désastreuse. Le chirurgien ne

laisse pas, par sentimentalité, inachevée l'opération commencée, quelque douloureuse qu'elle soit.

Georges arrivait.

— Gardella a appris par une lettre que m'a écrite le général, lui dit-elle, que son père doit faire un voyage pour sa santé et elle a compris que son devoir était de nous quitter.

Un tressaillement de protestation et de mépris secoua la jeune fille.

« Alors pourquoi pleure-t-elle? objecta Georges défiant.

— Parce que je lui ai reproché son ingratitude. »

Un nouveau tressaillement secoua Gardella et cette fois, relevant la tête elle tourna son visage en larmes vers la comtesse et la devisagea.

« Fais-lui entendre raison et tâche d'être assez éloquent pour lui démontrer la laideur de l'ingratitude. »

Georges y fut pris et Gardella, devant tant d'habile perversité, se sentit si impuissante à lutter, qu'elle aima mieux s'avouer vaincue. Elle cacha son visage dans ses mains et pleura sans rien vouloir entendre de plus. Georges était comme frappé de stupeur. Il connaissait les dissentiments qui séparaient Antoinette et Gardella, à propos de la scène de la mare et il savait que sa mère et la vindicative Mademoiselle de Phébade feraient payer cher à l'orpheline sa révolte d'un instant; mais l'idée ne lui vint pas qu'elles exigeraient son éloignement. Il n'entra pas dans sa pensée loyale que la jalousie d'Antoinette put aller jusqu'à chercher dans l'absence de Gardella, un élément de succès auprès de lui, en s'épargnant la comparaison désavantageuse qui résultait pour elle de leur rapprochement. Aussi crut-il sincères les paroles de la comtesse, bien qu'elles eussent dû l'étonner, car il n'était pas dans ses habitudes de le prendre pour l'arbitre de ses différents avec la jeune fille, surtout dans le sens où elle venait de le faire.

« Se peut-il que tu veuilles t'en aller! s'écria-t-il soudain, en se plaçant en face de Gardella. »

Avant qu'elle n'ait répondu, Madame de Noirmont reprit, s'adressant à elle.

« Je vais donc écrire au général que tu désires qu'il vienne? »

Elle eut soin de donner à cette phrase le ton du reproche comme si elle cédait à la volonté de la jeune fille au lieu de lui imposer la sienne. Gardella garda le silence. Georges, pendant que sa mère s'éloignait, réitéra sa question.

Gardella le regarda longuement, ...secoua la tête comme pour

lutter contre des réflexions pénibles, puis prenant une détermination :

« Oui, dit-elle, je veux et je vais m'en aller. »

Il s'efforça de rester calme.

« Pour la raison que donne ma mère ?

— Oui.

— Et tu parles librement ?

— Mon père est malade et ma place est auprès de lui.

— Et moi ! tu me sacrifies ? »

Gardella eut un ricanement de folle.

« Toi ! qu'est-ce que tu es pour moi ! Qu'est-ce que je te dois ? Quelles obligations ai-je contracté à ton égard ?... J'ai des devoirs envers mon père et je n'en ai pas envers toi. Laisse-moi..., va-t-en et rapporte à ta mère chacune de mes paroles... ajoute que je t'ai tourné le dos et si elle s'indigne de mon ingratitude, ce dont elle est capable..., méprise-moi avec elle pour la faire taire. »

Tout en parlant elle le poussa de la main, vers la porte demeurée ouverte.

Blessé à mort, autant par cette déclaration formelle que par cet acte, il ne résista point et s'éloigna. Dès qu'il eut dépassé le seuil de la porte, Gardella de plus en plus affolée par l'émotion, mit le comble à l'insolence en la refermant si violemment que le bruit attira la comtesse en train d'écrire au général dans la chambre voisine. Georges impassible, mais plus pâle qu'un mort, lui dit froidement :

« Réjouissez-vous, ma mère, tout est fini entre Gardella et moi... A présent elle peut partir, ma pensée ne la suivra même pas... Sachez seulement que jamais une autre femme ne portera le nom qu'elle a dédaigné.

XXXVI

Les paroles irritées de Georges comblèrent d'aise la comtesse. Elle sut gré à Gardella d'avoir, comme elle le lui avait commandé, désespéré le jeune homme sans doute, il n'entrait pas encore dans ses vues, puisqu'elle voulait qu'il se mariât et qu'il déclarait qu'il ne le ferait point ; mais entre cette menace et son exécution, le temps ne manquerait pas d'accomplir son œuvre, et, un jour ou l'autre, quand il aurait oublié Gardella, soit qu'il cessât de l'aimer ou qu'elle se mariât de son côté, elle arriverait à ses fins. Pour le

moment, le plus pressé était d'envoyer sa lettre au général, car il fallait avant tout que l'orpheline partit. Involontairement, à cette pensée une angoisse lui serra le cœur.

« J'avais promis à la mourante de la garder... si Dieu allait me punir ! »

Elle rit d'elle-même.

« Vais-je devenir superstitieuse à présent... du reste, se reprit-elle... je ne la chasse pas. Ce ne sera qu'une séparation momentanée... L'hiver nous réunira et l'été sera bientôt passé.

— A moins pourtant que Georges ne lui demeure fidèle... dans ce cas... »

Elle réfléchit. « Je préférerais ne jamais la revoir. »

Une fois seule, Gardella s'abandonna à sa douleur. Elle récapitula les années passées dans la maison de Noirmont. Les bienfaits de la comtesse... ses exigences et, tout compte fait, elle en vint à conclure que sa protectrice avait été beaucoup plus égoïste que généreuse, sa conduite dans les dernières circonstances l'exaspéra et la révolta.

« Les bienfaits, pensa-t-elle, ne se mettent pas à prix. De plus, Madame de Noirmont me fait payer les siens trop cher. »

Pour ne pas céder au désespoir qui la gagnait à l'idée qu'elle allait s'éloigner pour longtemps et peut-être pour toujours de cette chère habitation où s'était écoulée sa vie entière, elle s'occupa fébrilement des préparatifs de son départ. Par instant, quand son émotion était trop forte, elle s'arrêtait, serrant son front entre ses mains et pleurait, puis ; reprenant courage, elle se remettait au travail. Lorsque la cloche du déjeuner retentit, elle hésita à descendre tant elle appréhendait de se retrouver en face d'Antoinette. On accordait un quart d'heure de délai aux retardataires afin que ceux qui se trouvaient dans les parties éloignées du parc eussent le temps d'être exacts sans se hâter. Gardella n'avait jamais eu besoin de ce répit ; elle savait que la comtesse aimait la ponctualité et, dès le premier coup de cloche, elle arrivait. En attendant les invités en retard, on se tenait dans le salon. Ce jour là Gardella ne parut qu'au dernier moment et non encore sans qu'il lui en coûtât, mais, toute réflexion faite, elle se dit qu'un sacrifice de plus ou de moins ne compterait pas dans le nombre et qu'il valait mieux qu'elle ne se mit pas dans son tort par une bouderie sans dignité après avoir su souffrir jusque là si héroïquement.

Madame de Noirmont lui fit un signe de tête amical quand elle entra, ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps.

« C'est Georges que nous attendons, dit-elle, en l'invitant à s'asseoir, auprès d'elle. Oui vraiment en dépit d'elle-même, la comtesse s'attristait à la pensée de se séparer de la jeune fille. Un secret remords lui mordait la conscience.

Antoinette et la marquise étaient toutes les deux dans le salon. Antoinette assise près d'une table, feuilletait un livre par contenance ; mais, en réalité, pour ne pas paraître s'apercevoir de la présence de Gardella. Depuis la scène du potager, elle ne lui avait pas adressé une parole, et Gardella, de son côté, loin de chercher à rompre le silence, évitait de se rencontrer avec elle et ne s'en rapprochait que lorsqu'elle y était forcée, soit dans la salle à manger pendant les repas, ou le soir au salon. Madame Apettini, toujours du parti de sa nièce, gardait une attitude en apparence neutre. Elle n'approuvait pas ouvertement Antoinette, mais lorsqu'elles étaient ensemble, elle ne s'en faisait pas faute.

Gardella prit le siège que lui désignait la comtesse. Celle-ci prit la main de la jeune fille et la pressa dans les siennes. Gardella essaya de dégager sa main. La comtesse se pencha vers elle et lui dit tout bas :

« Ne m'en veux pas, plains-moi. »

Gardella répondit avec une froideur douce à cette déclaration d'amitié.

« Oui, je vous plains, mais je me plains encore plus moi-même. »

La comtesse sentit un remords lui étreindre la conscience. Par crainte de déplaire à Antoinette, la comtesse avait pris dans les derniers temps l'habitude de tenir Gardella à une grande distance d'elle. Le chagrin que lui causait le départ prochain de la pauvre enfant, lui donna l'énergie de se dominer. Elle alla même jusqu'à l'embrasser sans contrainte en murmurant à mi-voix.

« Tu m'écriras souvent, n'est-ce pas. »

Avant qu'elle n'acheva, Madame Apettini intervint.

« Midi et quart, dit-elle, en montrant la pendule.

— C'est vrai, convint la comtesse... tant pis pour Georges, il déjeûnera seul. »

Elle commanda qu'on servit.

Pendant le déjeûner, le facteur vint. Ce fut une distraction, car on manquait de gaîté et d'entrain. Un pressentiment irraisonné rendait chacune des quatre personnes taciturnes.

« C'est quand même surprenant que M. de Noirmont nous ait ainsi brûlé la politesse, dit Antoinette.

— Surtout, fit vivement la comtesse, sans m'avoir prévenue.

— Il sera allé à la ville et aura rencontré des amis, insinua la marquise... Je suis convaincue qu'il se tourmente plus que nous. »

Gardella ne doutait pas que son départ ne fut pour quelque chose dans l'inexactitude de Georges et, bien qu'elle ne fut pas sans alarmes, elle était, malgré elle, heureuse et flattée qu'il ne se résignât point à la laisser partir.

On se leva de table, on lut les journaux et Georges ne rentrait toujours pas. Antoinette et la marquise, vers deux heures, remontèrent dans leur chambre pour s'habiller. On devait faire une visite dans l'après-midi à des châtelaines du voisinage et, ni la tante ni la nièce, ne voulaient être en retard.

« Pourvu que nous partions à trois heures et demie, observa la comtesse, il sera temps. »

Elle retardait la sortie pour donner le temps au comte de rentrer. Néanmoins elle aussi ne tarda pas à se préparer.

« Tu viendras avec nous, dit-elle à Gardella. Cette promenade te distraira. »

La vérité est qu'elle craignait que Georges ne revint en leur absence et qu'elle n'eût avec lui quelqu'explication conciliante. Gardella devina cette appréhension inavouée et ne fit pas d'objection.

« Attelez pour trois heures et demie ordonna Madame de Noirmont au cocher. »

A l'heure dite la voiture stationnait devant le péristyle du château. Georges n'avait pas encore reparu.

« Nous le trouverons à notre retour, pensa la comtesse. »

Elles revinrent à sept heures.

« Mon fils ? » demanda Madame de Noirmont au domestique dès que le valet de chambre s'approcha de la portière pour les aider à descendre. Son inquiétude s'était accrue chemin faisant.

« Il n'est pas rentré Madame. »

Du coup c'était à ne rien y comprendre. Elle se retourna vers Gardella.

« Es-tu inquiète, toi ?

La jeune fille eut un sourire amer.

« Je le suis depuis le déjeûner. »

La comtesse tressaillit.

« As-tu des raisons particulières pour t'alarmer ?

— Non, pas d'autres que celles que vous avez vous-même, c'est-à-dire l'absence de Georges. »

Elle ajouta plus bas :

« Cette absence prolongée m'inquiète à cause de ce qui s'est passé ce matin. »

La comtesse eut un second tressaillement. Elle n'insista pas pour ne point raconter à la marquise et à Antoinette la scène qui avait eu lieu entre Gardella et Georges. On ne se mit à table qu'à sept heures et demei, et il n'en était pas huit lorsque Madame de Noirmont, dont les inquiétudes croissaient toujours, donna le signal de passer dans le salon. Mademoiselle de Phébade et sa tante ne se cachaient plus de s'alarmer. Leur présence impatientait visiblement la comtesse. Elles le remarquèrent et sortirent pour faire un tour dans le parc.

« Voyons, que penses-tu ? s'écria Madame de Noirmont en saisissant les mains de Gardella dès qu'elles furent seules. Celle-ci se dégagea de l'étreinte de la comtesse et son regard, d'ordinaire si doux, devint dur.

« Je pense que vous avez été coupable de m'obliger à désespérer Georges. »

La mère baissa la tête.

« Il le fallait. »

Gardella se redressa.

« J'ai bien regret de vous avoir obéie. »

Ses alarmes la rendaient audacieuse.

Ce fut contre Antoinette que se tourna la colère de la comtesse. La suivant des yeux par la fenêtre dans les allées et venues du parc, elle dit, se parlant à elle-même :

« Sans la sotte querelle de cette mijaurée et sans ses exigences, tout ceci n'arriverait pas. En quoi Gardella la gênait-elle ? Elle oubliait qu'elle-même avait encouragé les exigences d'Antoinette. A dix heures du soir Georges n'était pas rentré. Du coup la comtesse s'affola. Elle envoya les domestiques chercher des informations dans les plus proches villages, pendant qu'elle dépêchait l'un d'eux à la ville chez des personnes où le comte allait quelque fois. La femme de chambre elle-même se mit en campagne et ce fut-elle qui en apprit le plus sur le sort du jeune homme. Comme elle descendait une pente, en dehors du parc qui longeait le mur de la propriété, elle croisa un paysan qui la salua gauchement, Elle l'arrêta.

« Vous êtes du pays ? » lui demanda-t-elle.

Sur sa réponse affirmative elle ajouta :

« N'avez-vous pas vu M. le comte dans la journée, mon brave homme ?

— Pardine, oui, je l'ai vu plutôt deux fois qu'une.

— Où donc ?

— Endormi dans son parc au bord de l'eau.

— Endormi !

— Et d'un fameux somme ; j'ai passé à trois heures, il dormait, j'ai repassé à sept heures il dormait encore, sans avoir changé de position.

— Et vous n'avez rien dit !

— Qu'est-ce que j'avais à dire ? il dormait dans sa propriété et il aurait dormi ailleurs que je n'aurais rien dit encore.

— C'est qu'on est inquiet sur le compte de Monsieur. Il n'est pas rentré au château depuis ce matin. »

Le paysan ouvrit la bouche, équarquilla les yeux et hochant la tête.

« Ah ! dame écoutez donc, il avait l'air de dormir, mais il était peut-être mort... il faudrait aller voir.

— Où avez vous vu M. le comte ? à quel endroit, au juste ?

— Aux environs du pont qui va de chez lui au grand pré. Il était assis sur l'herbe, le dos appuyé contre un saule. Sa tête était penchée sur sa poitrine et j'ai vu des paperasses tout autour de lui, j'ai cru qu'il s'était endormi en les lisant.

— Oh ! mon Dieu, » s'écria la domestique. Et se tournant vers l'homme. « Venez au château avec moi. »

Il hésita.

« C'est qu'il est bien tard.

— On vous paiera votre temps et votre peine... venez. »

Elle l'entraîna. Il résista.

« Non je n'y vais pas, car voyez-vous, à vous dire vrai, quoique je sois plus pauvre qu'un rat, ce n'est ni mon temps ni ma peine que je marchande... j'ai peur tout simplement d'être empiégé dans quelque affaire de justice. Si M. de Noirmont est mort, on m'appellera au tribunal pour témoigner... Les gens de loi ne plaisantent pas, il faut leur obéir et ils ne vous fournissent pas seulement de quoi faire la route à dos d'âne. Sans parler des journées qu'on perd.... Merci, ajouta-t-il en faisant quelques pas en arrière. Madame la comtesse a assez de feignants dans sa maison pour ne pas avoir besoin de moi. Si vous êtes une bonne fille vous ne me mêlerez même point à tout ça. Service pour service, je vous ai dit

où est votre monsieur ; en remerciment, cachez que c'est par moi que vous l'avez su. »

La femme de chambre n'en écouta pas davantage ; elle rebroussa chemin et regagna le château en courant. La comtesse était à la fenêtre ouverte du salon. Elle attendait, anxieuse, le retour de ses gens dont plusieurs déjà étaient revenus. Gardella était debout auprès d'elle.

« Eh bien ? » crièrent ensemble les deux femmes.

A ce double cri d'interrogation, Antoinette et la marquise, qui causaient sur le canapé, se dressèrent et vinrent vers Madame de Noirmont. La femme de chambre refit le récit du paysan. Immédiatement la comtesse donna l'ordre aux domestiques de se rendre à l'endroit désigné.

Bien que tremblante et se soutenant à peine, elle voulut les suivre. Gardella y courut la première. Elle connaissait cet endroit pour s'y être assise cent fois avec Georges, et eut tout de suite le pressentiment d'un malheur. En raison de la fraîcheur de la nuit, Madame Apettini et Antoinette convinrent d'attendre au salon le retour de la nocturne expédition.

On alluma des lanternes, malgré un de ces beaux clairs de lune du plein mois d'août. Gardella, trompée par les reflets de la lune et peut-être aussi aveuglée par son émotion, s'égara et n'arriva pas avant la comtesse et son personnel, bien que partie la première et allant plus vite. Le paysan n'avait pas menti. On trouva Georges à l'endroit dit et dans l'attitude indiquée. Une même exclamation de terreur partit des lèvres de la mère et de la fiancée. Toutes les deux se précipitèrent vers le jeune homme. Il ne répondit ni ne bougea. Un râle sourd et rauque sortait de sa poitrine. Les domestiques l'enlevèrent sur leurs bras, et, pendant qu'ils l'emportaient, la comtesse eût le sang-froid de ramasser les papiers épars autour de lui, qui n'étaient autres que des lettres et des photographies de Gardella qu'elle ne voulait pas livrer à la curiosité de ses gens.

Dès que la marquise et Antoinette aperçurent, à la lueur des lanternes, le funèbre cortège, elles accoururent au devant de la comtesse. Madame de Noirmont ne prit pas garde à elles et ne répondit que distraitement et d'un ton glacial à leurs questions, tant elle était absorbée par les soins à donner au malade ; on le porta sur son lit.

« C'est une congestion affirma l'un des serviteurs. Il faudrait saigner monsieur, s'il n'est pas trop tard.

— Qu'on le saigne » ordonna la comtesse à travers ses larmes.

Personne n'osa se charger de l'opération. Madame de Noirmont avait déjà envoyé chercher le médecin à la ville, mais la vie de Georges dépendait d'une seconde. Il se mourait.

« Il y a Jean le rebouteux, un mendiant, qui saigne les paysans et s'y entend fort bien, dit quelqu'un.

— Qu'on le fasse venir ! Ce Jean où habite-t-il ?

— C'est un malheureux sans gîte. Il couche dans les étables de la ferme où on le nourrit en échange des services qu'il rend. »

Le mendiant fut amené et saigna Georges.

« Une heure de plus, et c'était un homme mort, déclara-t-il.

— Vous le sauverez, n'est-ce pas, fit Gardella en s'approchant à la dérobée. »

Il regarda la jeune fille et murmura :

« La petite demoiselle qui me donne des sous. »

Gardella lui prit la main et renouvela sa question. Il eut un mouvement de doute.

« J'ai peur qu'il ne soit trop tard. »

Par bonheur il n'était pas trop tard, et quand le médecin se présenta, à quatre heures du matin, Georges était sauvé, du moins de la congestion, mais non, hélas ! d'une maladie dangereuse due à son séjour prolongé dans l'humidité des bords de la rivière. Dès les premiers symptômes du mal, le médecin ne s'y méprit point et reconnu tout de suite, aux spasmes et aux étouffements du malade, une angine couenneuse.

« Nous en viendrons à bout, » dit-il à la comtesse pour la rassurer.

Sur la prière de Madame de Noirmont, il ne retourna pas chez lui et s'installa au château après avoir fait avertir sa famille par un des domestiques de la comtesse. Bien avait pris à celle-ci de le retenir. La maladie de Georges s'aggrava si rapidement que, dès le lendemain, le médecin dut, en conscience, avouer qu'il y avait du danger de l'approcher.

A cette nouvelle, Antoinette et sa tante partirent sans même vouloir s'accorder le temps de prendre congé de la comtesse, sous le prétexte qu'elles avaient reçu une lettre d'Apettini, lequel, prétendaient-elles, était souffrant et les rappelait sans délai. Elles chargèrent la femme de chambre de porter cette excuse à la malheureuse mère qui, éperdue au chevet de son fils, avait même oublié leur présence dans sa maison et fut contente d'apprendre

leur départ. Elles avaient, en effet, reçu une lettre du marquis, leur annonçant, non pas qu'il était malade, mais très souffrant, et il ne les rappelait pas, au contraire, il les félicitait d'être, en ce moment de chaleurs tropicales, loin de la fournaise parisienne. La vérité est qu'Antoinette, par peur de l'angine, déclarée contagieuse, n'avait pas trouvé d'autre prétexte pour partir au plus vite. C'est que la vie est bonne pour ceux auxquels la fortune promet ses faveurs, et on sait que l'héritage de l'oncle de Phébade se montait à plusieurs millions. Gardella, par contre, avait agi différemment. Au lieu de songer à fuir le malade, elle chercha le moyen d'être retenue auprès de lui et n'en trouva pas de meilleur que d'écrire par dépêche au général, avec l'autorisation de Madame de Noirmont, de ne pas venir à Brémant à cause de la maladie du jeune homme.

« Je te ferai accompagner à Paris par la fermière, dit la comtesse. Il n'est pas juste que tu te sacrifies. »

La jeune fille releva la tête.

« Antoinette de Phébade est partie, ma présence ne saurait plus la gêner et Georges est malade. Quand il sera guéri et qu'elle reviendra... je m'en irai. »

La grande dame courba le front.

« Merci, balbutia-t-elle, merci Gardella, tu vaux mieux que moi. Dieu te venge et me punit. »

XXXVII

Gardella ne profita pas de la confusion de la comtesse pour lui faire entendre ses récriminations, bien qu'elle l'accusât d'être la cause de ce qui arrivait. Toutes les deux se partagèrent le rôle de garde-malade, veillant de jour et de nuit au chevet de Georges. Le mal suivait son cours, ses progrès allaient croissants. Dès le surlendemain, le médecin, effrayé de la responsabilité qu'il encourait, demanda une consultation. La comtesse écrivit à son médecin de Paris pour le prier de venir avec deux de ses confrères les plus renommés de la capitale. Il résulta de la consultation que Georges était en grand danger ; mais que tout espoir encore n'était pas perdu. Le malade délirait et, sauf sa mère, il ne reconnaissait personne, pas même Gardella qu'il appelait, néanmoins constamment. Ce n'était d'ailleurs, que de sa main qu'il consentait à recevoir des

soins et à prendre ses potions. Il repoussait la comtesse avec une violence qui aggravait tellement son état, que le médecin dut conseiller, à cette dernière, de se placer hors de la vue du malade. Depuis le matin jusqu'au soir, la malheureuse mère ne cessait de pleurer et la nuit elle recommençait, dans ses longues insomnies. Il n'est pas de vœu qu'elle n'adressât à Dieu, pas de sacrifice qu'elle ne lui offrit pour obtenir la guérison de son fils. A ce point qu'elle se surprenait parfois à invoquer Fatma, dont elle croyait voir l'intervention vengeresse dans son malheur.

« Je lui avais promis de garder sa fille, pensait-elle. Elle est morte en emportant cette promesse. Les promesses faites aux mourants sont sacrées, et c'est pour me punir d'avoir voulu y manquer que Dieu va m'enlever mon fils. »

Dans ces heures de réflexions, elle se sentait prise d'un invincible désir de venir se jeter aux genoux de la jeune fille pour obtenir d'elle son pardon et par elle le pardon de Dieu ; mais son orgueil, plus invincible encore que ses remords, la retenait. Au surplus, Gardella quoique toujours soumise et respectueuse, était maintenant si réservée et si froide que la comtesse ne pouvait s'empêcher de rester à distance, et puis, elle préférait ne pas contracter d'engagement, de peur de n'y pas être fidèle. Elle se craignait elle-même. Quand son fils lui paraissait toucher aux dernières limites de la vie, elle marchait sur tous les préjugés de l'orgueil, sur tous les calculs pécuniaires et s'écriait : « Sauvez-le, mon Dieu ! et j'accepterai pour ma bru la fille de Fatma ! » Et dès qu'il lui semblait voir un mieux dans l'état du malade, elle reprenait ses préjugés et se jurait bien que jamais ce mariage ne se ferait.

Dans les jours qui suivirent le départ de la marquise et d'Antoinette, la comtesse reçut une lettre d'Apettini, dont l'écriture troublée était à peine reconnaissable. Le pauvre vieil ami faisait savoir à Madame de Noirmont, qu'ayant appris le malheur qui la frappait, il considérait comme un devoir de lui envoyer sans délai l'expression de sa profonde sympathie et l'assurer de la part qu'il prenait à ses souffrances. Il terminait, en demandant à la comtesse, de lui donner des nouvelles du malade le plus tôt possible et en la priant, toutefois, d'adresser sa lettre *poste restante*, où il irait la chercher, parce qu'Antoinette, très frappée par la peur, redoutait que le papier imprégné de la contagion ne leur apportât le mal, ce qui était absurde de l'avis du marquis ; mais comme il eut été superflu

d'essayer du raisonnement, il trouvait plus sage de tourner la difficulté que de la combattre.

« Quelle égoïste et vulgaire créature que cette Antoinette, » s'exclama la comtesse avec un involontaire écœurement.

La sollicitude d'Apettini la toucha. Elle lui répondit sur l'heure même, d'abord afin de lui donner des nouvelles de Georges et pour le rassurer sur Gardella, dont la présence près du malade l'inquiétait. Elle se défendait d'avoir retenu la jeune fille et affirmait qu'elle demeurait près de Georges contre sa volonté et qu'elle était admirable de dévouement. Apettini, désolé de cette décision de la mignonne, courut chez les Saugru pour informer le général des faits et obtenir qu'il intervint.

« J'ai écrit, j'ai supplié, tout est inutile, déclara ce dernier, Gardella ne quittera son poste d'ange-gardien que lorsque M. de Noirmont sera mort ou guéri. Ils ont le dévouement tenace, les Raynal. »

La comtesse continua sa correspondance avec Apettini et le général. Gardella absorbée entièrement par les alarmes que lui inspirait Georges, refusa de répondre aux lettres que lui envoyèrent le marquis et le prince de Forbach par l'entremise de Madame de Noirmont.

« Je ne suis pas capable de rassembler deux idées » dites-le leur, objectait-elle, lorsque la comtesse l'engageait à leur adresser quelques lignes. Ce n'est pas que la comtesse fut beaucoup plus libre d'esprit que Gardella, la maladie de son fils l'écrasait, l'anéantissait ; mais elle était femme du monde et, jusque sur son lit de mort, elle en eut rempli les devoirs. Les mieux et les plus mal se partageaient l'état du malade ; tantôt on le croyait à sa dernière heure et tantôt on se reprenait à l'espoir. Dans une seconde consultation, on décida de tenter une opération. L'opération par elle-même réussit si bien que les trois médecins de Paris se retirèrent, certains d'avoir sauvé Georges et que le médecin de sa localité crut pouvoir quitter son chevet et reprendre ses occupations ordinaires. Par malheur les grandes chaleurs occasionnèrent des complications. Il y eut hémorragie. Le sang coagulé resté dans la gorge après l'opération menaça d'étouffer le malade qui, en moins de quelques heures, se trouva en péril de mort. Le médecin, immédiatement rappelé, arriva et ne put que constater, hélas ! son impuissance. On cacha la vérité à la comtesse ; mais on ne la cacha pas à Gardella.

« Demain matin, lui dit le médecin, à moins d'un miracle que Dieu ne fera pas » le comte de Noirmont ne sera plus. »

Elle pâlit et s'appuya contre un meuble pour ne pas tomber. Jean le rebouteux était demeuré à la maison. En reconnaissance du service rendu par lui au jeune homme la comtesse avait voulu qu'il eut désormais son gîte au château où d'ailleurs sa présence n'était pas inutile. Maintes fois déjà, dans les soins prodigués au malade, il avait fait preuve d'un diagnostic d'intuition qui, de l'aveu des médecins, était d'une sûreté surprenante. Ce fut lui qui s'aperçut de la décomposition du sang après l'avoir prévue lors de l'opération.

Jean le rebouteux était là quand le médecin apprit à Gardella la terrible vérité. Les yeux de la jeune fille se portèrent avec désespoir sur lui. Elle était sûre de son dévouement. Il l'affectionnait, parce qu'il n'avait jamais autrefois tendu la main vers elle sans qu'elle la remplit de sous à moins qu'elle n'y plaçât délicatement, en accompagnant son aumône d'un gracieux sourire, une belle petite pièce blanche avec laquelle le mendiant se signait en appelant les bénédictions de Dieu sur sa bienfaitrice. Le regard de Gardella parut le troubler. Il répliqua par quelques mots de protestation aux paroles du médecin. Celui-ci fit un geste d'épouvante et les deux hommes sortirent. Gardella n'avait pas perdu un seul de leur mouvement. L'état de surexcitation dans lequel elle se maintenait développait en les surmenant, toutes ses facultés.

La pièce dans laquelle les deux hommes passèrent attenait à la chambre du malade et servait à Georges de cabinet de toilette. Il y avait dans cette chambre un placard dont le fond en planches tapissées mais mal jointes était si mince qu'en ouvrant la porte on pouvait aisément entendre tout ce qui se disait même à voix basse dans le cabinet de toilette. Gardella le savait. L'échange muet, mais significatif de confidences qui se fit entre le médecin et le rebouteux ne lui échappa point et l'intrigua.

« Il y a quelque chose, conclut-elle, qu'ils ne veulent pas que je sache. »

Et sans scrupule, en raison du mobile qui la faisait agir, elle ouvrit sans bruit la porte du placard, colla son oreille contre la cloison et entendit ce qui suit :

« Le miracle, Monsieur le docteur se ferait bien sans le bon Dieu, insinuait le mendiant et Monsieur le comte serait aussi bien sauvé que si le bon Dieu s'en mêlait. Il n'y aurait qu'à aspirer le flot de sang coagulé qui l'étouffe.

— Oui, répondit le docteur, si on avait eu recours à ce moyen dès le premier moment. A présent il est à craindre qu'il ne soit trop tard le caillot de sang d'ailleurs est empoisonné. Ce serait la mort certaine. »

Le rebouteux ne fut pas tout à fait de cet avis.

« Peut-être bien que non dit-il.

— Mais peut-être bien que oui, et dans le doute ce serait se tuer soi-même sûrement sans sauver le malade. Le dévouement n'est beau qu'à condition qu'il soit efficace... »

Il ajouta, après un court silence, comme s'il luttait contre une pression de sa conscience :

« J'ai des enfants et je ne suis pas riche... Encore si j'avais la certitude de sauver mon malade je me dévouerais, mais je vous le répète, dans le doute ce serait une folie. »

Le rebouteux répliqua :

« Si c'était pour sauver la petite demoiselle, moi je risquerais le coup. Elle est jeune et belle, je suis vieux et malheureux, ça en vaudrait la peine, mais, ma foi ! pour un gars qui m'a fait flanqué au clou à cause d'un méchant lapin que j'ai ramassé à moitié crevé dans sa garenne, je ne vas pas aller me mettre la mort dans le gosier d'autant plus, comme vous le dites bien, que sans être sûr de sauver le malade on est presque sûr, quant à soi, de n'en point réchapper... pas vrai Monsieur le docteur ?

Gardella n'en écouta pas davantage. Elle sortit chancelante du placard et vint au lit de Georges. Il était quatre heures de l'après-midi. La comtesse, brisée et non instruite du danger imminent que courait son fils avait consenti, sur les instances de Gardella, à essayer de prendre un peu de repos en perspective de la nuit qu'elle se proposait de passer debout au chevet du moribond. Le malade râlait et se tordait par instant, dans de véritables étouffements. Son visage était rouge et ses yeux brillant de fièvre, regardaient sans voir. Elle le contempla et frémit. Un christ d'ivoire pendait à la muraille du lit. Gardella leva les yeux sur l'image sainte et réfléchit.

Le malade râlait toujours, son râle devenait de plus en plus bruyant... Elle continuait à réfléchir... tout à coup elle s'écria, s'adressant au Sauveur des hommes.

« La mort par le suicide est un péché sans pardon ; mais non la mort par dévouement et l'exemple, ô mon Dieu, part de haut, puisqu'il nous est donné par vous. »

Elle s'agenouilla, tendit ses mains jointes vers le crucifix.

« Qu'est-ce que la vie, en somme, me réserve ? se demanda-t-elle... Des larmes et une déception sans fin... Je suis autant séparée de Georges s'il guérit que si je meurs, et, si je lui rends la vie, par ma mort, jamais une autre femme ne prendra ma place dans son cœur... je pourrai le devancer sans crainte dans la tombe et l'attendre au ciel avec confiance, il me restera fidèle... Une union éternelle sera la récompense de notre passagère séparation.

— Gardella !... Gardella !... murmura à cet instant le malade à travers les spasmes de son râle... Gardella !... Il se souleva, se raidit et ses mains cherchèrent dans le vide.

Elle se releva d'un bond, se pencha sur lui.

La chaude haleine du mourant lui brûla le visage.

Elle recula, les yeux fixes de terreur; mais presque aussitôt, faisant un effort sur elle-même elle s'appuya d'un bras sur la croix pour ne pas faiblir et de l'autre, entourant la tête de Georges, elle posa ses lèvres ouvertes sur ses lèvres ouvertes et cria :

« Vis et garde-moi ton amour ! »

Elle aspira avec tant de force que sa bouche fut remplie du sang amassé dans la gorge de l'agonisant et que tout son visage en fut éclaboussé. L'instinct de la conservation se réveilla alors en elle. Elle eut le sang froid de courir toute sanglante vers le cnbinet de toilette, elle en ouvrit fébrilement la porte en se précipitant vers le médecin et le rebouteux.

« J'ai tout entendu et j'ai sauvé Georges ! Mais je ne veux pas mourir, sauvez-moi ! sauvez-moi !! »

Le médecin et le mendiant se regardèrent avec effroi et stupeur.

« Nous sommes les assassins M. le docteur déclara Jean, cette fois il n'y a pas à ergoter. »

Et il n'ergota pas, il saisit Gardella à bras le corps et collant à son tour ses lèvres sur les lèvres vermeilles de la jeune fille, il aspira avec la force de l'homme, le savoir du praticien et l'abnégation du martyre. Quand il ne resta plus du sang dans la bouche de Gardella évanouie il l'étendit sur le tapis, s'assit à ses côtés puis attachant à travers la guipure des rideaux de fenêtres ses yeux mouillés de grosses et douces larmes, sur un coin de ciel, il dit :

« Je suis content. Je vas mourir d'une belle mort. »

XXXX

Georges fut sauvé, Gardella faillit mourir, et Jean le rebouteux mourut.

La guérison définitive de Georges, quoique lente, s'accomplit régulièrement. Les craintes du médecin n'étaient pas fondées. La décomposition du sang, circonscrite à la partie malade de la gorge, ne gagna pas les veines et, dans l'état extrême où il se trouvait, l'acte héroïque de la jeune fille opéra une réaction immédiate. En quelques jours il fut hors de tout danger. Par contre, Gardella, malgré la prompte intervention du mendiant, prit le mal et ce fut un miracle, dû à la sollicitude de la comtesse, qu'elle n'en mourut pas. Heureusement les complications survenues dans l'angine de Georges ne se produisirent pas dans la sienne.

En témoignage de gratitude, la comtesse acheta au cimetière un terrain à perpétuité pour y déposer la dépouille du rebouteux. Le malheureux qui, de son vivant, n'avait jamais eu un domicile à lui où reposer sa tête, eut, après sa mort, la propriété du gîte où il dormait son éternel sommeil.

Six semaines plus tard, pour fêter l'entrée en convalescence de Gardella, Madame de Noirmont lui passa au doigt un anneau de fiançailles orné de deux G entrelacés, et, comme la jeune malade n'osait en croire ses yeux la comtesse la serra sur son cœur en murmurant :

« Georges m'appartenait autrefois, je lui avais donné la vie. Il l'appartient à présent que tu l'as arraché à la mort. »

OLIVIER DES ARMOISES.

FIN

UNE EXCURSION

A L'ILE DE JERSEY

NOTES ET SOUVENIRS

. . . . . .

Mardi, 27 août 18..

... La cloche du paquebot a sonné pour appeler les retardataires... La vapeur siffle sa note aiguë ; l'équipage, affairé, démarre les câbles, dernier lien qui nous rattachait à la terre. L'*Alliance*, steamer de la Compagnie anglaise « London and South Western Railway », sort majestueusement du port de Saint-Malo, laisse à droite l'île du Grand-Bey où reposent sous une pierre sans nom et à l'ombre d'une croix de granit les restes mortels de l'illustre Chateaubriand, évite habilement les écueils rocheux que la nature a amoncelés devant la baie malouine, et s'avance dans la pleine mer.

La traversée de Saint-Malo à l'île de Jersey, qui dure normalement trois heures, n'est pas toujours, à ce que l'on raconte, des plus commodes ; sa réputation est même détestable. On prétend que, fatiguée, importunée, irritée par les rochers nombreux qui barrent à chaque instant son chemin, la mer fait payer son emportement aux passagers qui n'en peuvent mais ; et que ceux-ci, à leur tour, (mais bien malgré eux), le lui rendent... en autre monnaie. Bref, on dit qu'en cet endroit néfaste, le flot est ordinairement démonté, — et démontant.

Cette réputation n'est-elle pas surfaite ? Certes oui, si nous en croyons notre expérience de ce jour. Jamais océan ne fut plus calme que cette mer sur laquelle la vapeur nous entraîne ! Jamais plaine ne fut moins ondulée que cette surface grisâtre sur laquelle légèrement glisse la quille du paquebot, sans plus de fracas ni de secousses qu'un patineur sur la glace.

... Debout à l'arrière de l'*Alliance*, nous regardons fuir le rivage de France, de chaque côté de cette baie silencieuse où la Rance au cours sinueux, aux rives escarpées, vient perdre ses eaux perfides dans l'immense océan : à gauche, la tour massive de Solidor qui baigne aux heures de la marée ses gigantesques fondements ; Saint-Malo, enserré, comme l'oiseau en une cage d'or, dans le cercle magnifique et étouffant de ses antiques remparts ; Paramé, aux aristocratiques villas ; Cancale, célèbre à la fois par ses invincibles marins et par ses huîtres succulentes ; le Mont-Dol, une éminence verte, au sommet de laquelle une gardeuse de vaches vous montre l'empreinte qu'y laissa l'un des pieds de l'archange Saint-Michel, lorsque d'un bond ce vaillant capitaine de l'armée du Christ s'élança sur le rocher qui porte son nom ; le mont Saint-Michel lui-même, cette parure de la Manche, élevant fièrement aux cieux les murailles sveltes de son abbaye ; tout là-bas, enfin, une ligne blanche où l'œil devine les côtes de la Manche, Avranches, Granville, Coutances... A droite, les côteaux entremêlés des rocs les plus sauvages et de la végétation la plus luxuriante, où, l'un près de l'autre, s'assoient au soleil Dinard, le Trouville breton, Saint-Enogat aux riches châlets, Saint-Lunaire aux roches curieuses, Saint-Briac aux jolis galets ; puis, la petite pointe de Saint-Jacut de la Mer, séjour de quelques paisibles baigneurs ; enfin, fermant de ce côté l'horizon comme le littoral de la Manche le ferme de l'autre, l'audacieuse avancée de la presqu'île de Fréhel, que les flots, furieux d'une telle hardiesse, frappent à toute heure du jour et de nuit...

Peu à peu, ce merveilleux spectacle se rétrécit, s'obscurcit, s'efface... Un rien de brume, un trait dans l'horizon, est tout ce qui nous reste du littoral français... La brume se dissipe, le trait disparaît, et nous sommes comme entourés d'immensité. Au nord, au midi, à l'occident, à l'orient, c'est l'infini, solitude sans bornes qui inquiète et trouble la vue, désert sans limites où l'œil cherche vainement un oasis.

A droite, dans la direction de Granville, apparaît bientôt l'archipel des îles Chaussey, « dont près de trois cents montrent, à marée basse, leurs granits déchirés, leurs couches d'algues flottantes, leurs étroites grèves parsemées de coquillages et d'astéries (1) »,

(1) Élisée Reclus : *La France*.

Si le temps nous le permettait, nous ferions volontiers relâche en ces îles qu'on dit fort intéressantes.

Les habitants, (car quelques-uns de ces îlots, dont le plus vaste nommé la *Grande-Ile* est une fois plus petit que Paris, sont habités), sont parvenus à fertiliser leur roc : ils ont des prairies, des champs d'orge et de froment, des jardins où poussent des légumes exquis.

Ils s'occupent encore à recueillir le varech et à le brûler pour en extraire de la soude ; et, fort activement, ils exploitent les carrières que leur sol renferme. C'est de l'archipel de Chaussey, le croirait-on ? que la capitale fait venir en grande partie les pierres de granit dont elle a besoin pour ses trottoirs.

Chaussey a même son monument, qui se trouve dans la *Grande-Ile* : on l'appelle le *Vieux Château*, et ce sont les ruines d'une antique abbaye qui fut successivement occupée par des bénédictins et des cordeliers.

Mais déjà, nous entrevoyons, dans le lointain, la côte méridionale de l'île de Jersey ; et, au devant d'elle, les deux groupes épars de rochers, *Grelets* et *Minquiers*, qui semblent, suivant l'expression poétique de Victor Hugo, « dans le bleu de l'eau, qui est comme l'air un azur, se précipiter ainsi que deux essaims vers une porte de rucher. »

La côte s'éclaire et se détaille à mesure que nous approchons. Nous apercevons distinctement, en face de nous, la baie de Saint-Aubin qui s'ouvre en forme de croissant ; à gauche, la pointe de Noirmont découvre ses pentes boisées ; à droite, Saint-Hélier, la capitale de l'île, élève vers l'azur du ciel ses clochers nombreux, et pousse vers la mer ses jetées et ses môles.

Bientôt, l'*Alliance* fait son entrée dans le port...

I

La légende antique faisait de l'île de Chypre, renommée pour sa fertilité et ses merveilles pittoresques, le Benjamin de la nature. Depuis longtemps, content ses poètes, la surface remuante de la mer s'étendait à perte de vue en ces lieux, lorsqu'un jour — ainsi qu'une plante perce soudain la croûte terrestre et étale au soleil son vert feuillage, — on vit surgir des flots entr'ouverts l'île vouée à la déesse Cypris.

Comme Chypre, l'île de Jersey est une des dernières œuvres de

la création ; mais son origine géologique est moins poétique que la naissance légendaire de sa rivale de la Méditerranée. Elle n'a pas poussé, comme une fleur, d'une gracieuse conquête de la terre sur l'océan ; elle a été violemment séparée du continent et isolée du monde solide, par un assaut terrible des mers sur la terre.

Avant l'événement fameux auquel nous faisons allusion, il y avait, sur toute la Bretagne, une vaste forêt, qui commençait au Mont-Saint-Michel-en-péril-de-mer à la bouche du Couësnon, et qui finissait au Mont-Saint-Michel-de-la-Trinité sur la rivière d'Auray. Et la portion de la forêt qui enveloppait le Mont-Saint-Michel-en-péril-de-mer, et qui s'avançait loin, loin, là où se trouve aujourd'hui l'océan, s'appelait *Scissy* (Scissiacum) ou *Chézé*, selon qu'on parlait latin ou breton.

Or, un jour, (la date de cet événement n'est pas bien fixée), il se produisit de ce côté de la terre un cataclysme épouvantable, il y eut, comme dit Paul Féval, « un déluge tout exprès pour la Bretagne (1). » Et ce déluge engloutit maintes et maintes choses, et notamment la forêt de Scissy. Et là où il y avait des collines et des montagnes couvertes de chênes, il resta des îles. Ainsi naquit l'île de Jersey.

Ce que l'on sait, ou que l'on croit savoir, de son histoire antique, c'est qu'elle reçut, alors qu'elle n'était pas encore une île, la visite des Romains qui lui donnèrent le nom qu'elle porte : Jersey n'est autre qu'une corruption du mot Césarée, *Cæsarea*, qui figure dans l'itinéraire d'Antonin. Cette opinion, qui n'est pas universellement admise, a pour elle l'autorité de Chateaubriand.

Les pirates du Nord, descendus des forêts scandinaves, sous la conduite de Rollon, vinrent, au moyen âge, ravager ses côtes et piller ses habitants.

En l'année 912, se produit le fait le plus important de l'histoire de Jersey, le seul fait peut-être qui soit digne de figurer dans les annales de l'île. Par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Rollon se convertit au christianisme et épouse la fille du roi Charles le Simple, Ghiselle, qui lui apporte en dot, — une dot de reine, assurément, — le beau duché de Normandie. Jersey et les autres îles, ses voisines, figurent dans la dot. Depuis ce jour, l'île de Jersey devient normande, et, en dépit des événements, elle restera durant des siècles normande.

(1) Paul Féval : Contes de Bretagne : *L'amour qui sauve*.

En 1066, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, conquiert l'Angleterre : le vassal devient presque aussi puissant que le maître. La situation devient alarmante pour le roi de France. Philippe-Auguste, comprenant le danger, saisit le prétexte du meurtre d'Arthur, pour réunir ses barons ; et l'assemblée des barons déclare le roi Jean-sans Terre, indigne de régner sur les provinces normandes. C'en est fait : le duché de Normandie a vécu.

Non, pourtant, il ne périra pas tout entier ! *Non omnis moriar,* peut-il chanter avec le poète; et, par une toute petite partie de lui-même, il se perpétuera dans le cours des siècles.

Des barons de Normandie, un seul a refusé de s'associer à la déchéance de Jean sans Terre : c'est Regnault de Carteret, seigneur en l'île de Jersey. Un seul territoire a refusé de se donner à la France : c'est l'archipel de la Manche.

Et de cette fidélité, qu'on doit admirer si elle fut désintéressée, qu'on ne peut blâmer si elle fut calculée, l'archipel a reçu depuis sept cents années la récompense ou le prix. Placée entre la France et l'Angleterre, c'est-à-dire entre deux nations que l'histoire nous montre l'une et l'autre rapaces comme le vautour et conquérantes comme l'aigle, entre la France dont elle fait géographiquement partie et l'Angleterre qui la regarde comme une fille de son océan, — l'île de Jersey a conservé jusqu'à présent, le précieux et inestimable avantage de n'être ni française, ni anglaise!

Mais pour maintenir son indépendance, il lui a fallu soutenir bravement des luttes difficiles et résister héroïquement à des attaques multiples et répétées.

La France n'avait pas vu sans amertume l'archipel de la Manche échapper à son empire : il manquait une perle à la couronne royale. Aussi nos pères s'efforcèrent-ils, plus d'une fois, de faire la conquête de Jersey.

Durant la guerre de Cent-ans, l'île subit souvent les assauts de la flotte française. Duguesclin lui-même, le brave Duguesclin, tenta vers l'année 1373, de s'emparer du château de Montorgueil, dont l'âge a fait une ruine magnifique, mais qui, en ce temps-là; était le rempart de Jersey ; mais le vaillant connétable de France, le vainqueur de Cocherel, de Montiel et de Pont-Vallain, fut repoussé par les paysans jersiais.

Quelques années plus tard, au commencement du XVe siècle, un corsaire, nommé Penhoët, qui se prétendait grand-amiral de Bre-

tagne et de France, vint ravager les côtes de l'île ; mais l'éclat de ses titres et le clinquant de ses qualifications n'éblouit point les braves insulaires, qui rejetèrent le « grand-amiral » dans ses royaumes, je veux dire au sein des mers.

La guerre des Deux-Roses, qui fit couler tant de sang et amoncela tant de ruines dans la Grande-Bretagne, manqua d'être plus funeste à l'indépendance de Jersey. Lorsque Marguerite d'Anjou, dépossédée du trône d'Angleterre, vint à la cour de Louis XI implorer l'assistance du monarque et des seigneurs français, le sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, s'offrit de passer la Manche avec deux mille hommes de vieilles troupes. En récompense de son dévouement, Marguerite lui fit cadeau des îles de Guernesey et de Jersey..., pourvu qu'il sût les prendre. Le sénéchal accepta le présent, et, ayant débarqué en Angleterre, il envoya un de ses lieutenants conquérir ses futurs domaines. Celui-ci surprit le château de Montorgueil, s'y fortifia, et gagnant l'intérieur de Jersey, il occupa une moitié de l'île, celle qui regarde les côtes de France. Mais l'autre moitié tenait toujours pour Edouard IV. Et trois années durant, Jersey fut le théâtre d'une lutte sans merci. Les insulaires, plus habitués cependant aux travaux pacifiques de la charrue qu'au maniement de l'arquebuse, se transformèrent en d'intrépides soldats. L'avantage finit par leur rester : une troupe venue d'Angleterre assiégea les Français dans le château de Montorgueil, qui dut se rendre.

C'étaient, d'ailleurs, à ce qu'il paraît, de bien désagréables voisines que ces petites îles, toujours prêtes à imaginer contre la France quelque tour pendable, — semblables à ces enfants indisciplinés que parfois un paisible promeneur rencontre sur son chemin et qui ne savent qu'inventer pour... (ainsi qu'en leur langage ils parlent)... lui « faire la nique. » Dans un rapport qu'il adressait au cabinet de Versailles, un gouverneur de Cherbourg s'écriait avec amertume : « Jersey et Guernesey font notre désespoir au début de chaque guerre par un *corsairage* très actif. L'habitude de la mer rend les habitants très braves ; bons tireurs, ils forment un corps de milice bien discipliné et qui serait en état, presque seul, de repousser l'ennemi descendu. Leur attachement au gouvernement anglais est très fort et proportionné à leur intérêt. Bons voisins pendant la paix, liés même assez étroitement par la contrebande qui les enrichit avec les habitants de la côte de Normandie et de Bretagne, ils deviennent très dangereux en guerre. »

Faut-il s'étonner, dès lors, que la France éprouvât de plus en plus le désir de prendre possession des îles de la Manche? — Vingt fois encore, dans le cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, des expéditions furent tentées : elles n'aboutirent point.

La dernière de ces tentatives eut lieu sous le règne de Louis XVI, en 1780, et fut dirigée par un intrépide aventurier, le baron de Rullecourt. L'audace avec laquelle elle fut entreprise, le succès qu'elle faillit avoir, lui méritent une mention spéciale.

A la tête de mille hommes, Rullecourt débarque pendant la nuit près de Gorey, à deux lieues de la capitale. Par une cruelle fatalité, une fausse manœuvre fait couler les bâteaux qui portaient ses canons, ses canonniers et ses tambours ; et sa troupe est réduite à six ou sept cents combattants. Qu'importe? Il marche quand même, se dirige vers la capitale et la surprend. Le gouverneur signe une capitulation dont le premier article porte que la garnison déposera les armes. Rullecourt s'établit avec lui dans le bâtiment où siège la cour royale et qu'on appelle la *Cohue;* il discute avec le haut magistrat les bases de la capitulation définitive. Mais déjà, les milices jersiaises, revenues d'un moment de stupeur, forment leurs bataillons ; soutenues par les troupes de la garnison, qui violent la foi jurée, elles pénètrent dans la ville et s'avancent sur la place de la Cohue, où le combat s'engage. Les forces sont inégales. Rullecourt, qui sort en donnant le bras au gouverneur, tombe frappé d'une balle à la mâchoire. Une fois de plus, Jersey a échappé à l'occupation française.

Ainsi, en dépit de leurs tentatives réitérées, nos pères n'ont pu conquérir l'île normande. Toutes les fois qu'ils ont dirigé leurs efforts vers cette conquête, ils se sont heurtés aux dispositions contraires de la Providence. Et l'on ne s'étonne pas qu'un écrivain jersiais se soit écrié, en un hymne triomphal : « Si jamais la puissante protection de Dieu s'est signalée en faveur d'un peuple, c'est en le nôtre, ayant daigné nous délivrer pendant un si grand nombre de siècles de la tyrannie d'un pouvoir qui a fait trembler les divers peuples de l'Europe. Que de conquêtes la France a faites jusqu'à ce jour, que de batailles livrées, que de victoires remportées ! Elle a regagné la Normandie, le Maine, et d'autres provinces qui faisaient partie de l'ancien et légitime patrimoine de nos rois ; elle a porté la guerre au centre de l'Italie, elle a converti les plaines fertiles des Pays-Bas en un théâtre presque permanent de guerre et de carnage ; l'épée à la main, elle s'est ouvert un passage

au travers des vastes forêts de l'Allemagne : et cependant, cette nation belliqueuse a été repoussée toutes les fois qu'elle a fait quelque tentative d'invasion sur nos bords, comme si le petit bras de mer qui la sépare de nos côtes était destiné dans la sagesse du Très-Haut à arrêter le cours des conquêtes de l'ambition. »

Défiante vis-à-vis de la France, Jersey fait preuve envers le gouvernement anglais de « loyalisme ». *Loyalism*, veut dire royalisme : ce n'est pas à l'Angleterre que le peuple jersiais s'est donné, c'est au souverain d'Angleterre. Et quand, dans des jours de révolution, la nation anglaise a rompu le traité qui l'unit à sa dynastie, l'île de Jersey s'est solennellement séparée de la nation pour faire cause commune avec le monarque déchu.

Durant la lutte du long parlement contre Charles Ier, Philippe de Carteret, bailli de Jersey, s'était prononcé ouvertement pour le roi. Vainqueur, le parlement n'eut rien de plus empressé que de nommer un autre bailli et d'ordonner l'arrestation de Philippe. Celui-ci, soutenu par la cour royale et par les principaux seigneurs de l'île, se retira au fort Elisabeth. Le bailli, nommé par le parlement, tenta d'organiser contre la forteresse une attaque, que déjoua complètement l'arrivée des vaisseaux armés par les seigneurs : après moins de trois mois de fonctions, il dut plier bagage et rendre la place à Philippe de Carteret.

A la mort de Charles Ier, les Jersiais, inébranlables dans leurs principes de loyauté, proclamèrent son fils, Charles II, qui se trouvait alors en Hollande.

Irrité de cette résistance au gouvernement nouveau, furieux de cette fidélité à la dynastie déchue, le parti des têtes-rondes, qui triomphait dans toute l'Angleterre, envoya des troupes nombreuses attaquer l'île de Jersey. Le bailli, — un autre Carteret, Georges, — retiré dans le château d'Elisabeth, résista obstinément. Il n'avait avec lui qu'une poignée d'hommes et une petite quantité de munitions : il tint bon cependant. Une bombe fit sauter ses poudres et lui tua beaucoup de son monde : il ne se rendit point encore. Charles, son roi, était en France ; Georges de Carteret lui exposa sa situation désespérée, et ce ne fut qu'avec la permission du souverain sans couronne qu'il déposa les armes. Le vainqueur le laissa sortir avec les honneurs de la guerre, et il eut la faculté de se retirer sur le continent.

Si l'on veut chercher l'origine et la cause de cette fidélité, il

faut remonter à Jean-Sans-Terre. Le souvenir des bienfaits que le peuple jersiais tient de la générosité intéressée de ce prince ne s'est point effacé chez lui, et il voit dans les souverains qui ont accepté et confirmé cette charte particulière, les plus sûrs garants de ses libertés. En épousant le parti de Jean-Sans-Terre et de la dynastie normande, Jersey a contracté un mariage de raison : tant que les conditions du contrat seront remplies par les monarques anglais, elle ne demandera point le divorce. Le désir de son indépendance engendre son loyalisme, parce que la pratique de son loyalisme assure son indépendance ; elle cesserait d'être loyaliste le jour où son indépendance serait menacée.

Car c'est bien l'intégrité de son indépendance, c'est-à-dire le maintien de sa constitution, la garde de ses franchises, le respect de ses coutumes, la conservation de ses privilèges, que le peuple jersiais demande par dessus tout à ses souverains : il lui promet en retour sa plus entière fidélité. Donnant, donnant.

Et ce double caractère se retrouve dans la formule du serment que prête, à son entrée en fonctions, le bailli de l'île. A côté de prescriptions d'ordre général, fort bien pensées et fort bien dites : *Vous soutiendrez et maintiendrez l'honneur et gloire de Dieu et la prédication de sa pure parole, vous garderez et ferez garder la paix le plus qu'il vous sera possible; vous détruirez et ferez punir et corriger les traîtres, larrons, ardeurs, homicides et blasphémateurs de nom de Dieu, et tous autres malfaiteurs, chacun selon le démérite de leurs forfaits*; — nous lisons, d'une part : *Vous conserverez et garderez les droits de Sa Majesté, et les rappellerez par droit et justice, si vous trouvez qu'aucune chose en ait été omise, recelée ou étrangée ;* — et d'autre part : *Vous maintiendrez, soutiendrez et défendrez les droits, privilèges, franchises et libertés de cette isle, vous opposant à quiconque les voudrait enfreindre ou corrompre ; vous garderez et ferez garder loyallement et justement les droits et coutumes de l'isle, et selon icelles, ferez droit au peuple, baillant et délivrant à un chacun bonne et brière justice, au petit comme au grand, au riche comme au pauvre, sans exception de personne, gardant le droit des veuves, orphelins, étrangers et autres personnes indéfendues autant qu'il vous sera possible.*

(A suivre). MAURICE VANLAER.

COURRIER

DU

MONDE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Apropos de la brochure l'*Art dans la liturgie catholique*, du R. P. Clair. — Les chœurs de Saint-Gervais. — La société de Saint-Jean. — Une conférence sur *Parsifal* par M. H. Cochin. — *La damnation de Faust*, de Berlioz, au théâtre de Monte-Carlo. — *Falstaff*, de Verdi, à la Scala de Milan. — Augustine Brohan et M. Alphonse Daudet. — Les vides à l'Académie : la mort de Taine ; les nouveaux académiciens ; MM. de Bornier et Thureau Dangin. — *Les Iles Hawaï* : leur civilisation; l'ouvrier; la société ; la religion ; la *léproserie* ; un défilé de jeunes filles ; un singulier repas. *Lettres sur l'Inde* : la richesse du sol : des temples et des palais partout ; les grottes d'Eléphanta et de Nassick : état de la religion. — *A cheval de Varsovie à Constantinople* : la guerre des Balkans, le signe de la croix et en avant ! La revue de l'empereur ; un quadrille à huit mille pieds de haut ; la prise de Philippopoli , la cousine ottomane.

I

En même temps que se dessine incontestablement un mouvement vers la religion, dans la littérature, dans le monde et jusqu'au théâtre, mouvement qui a produit déja des effets et dont le plus visible est cette magnifique manifestation de l'univers entier, catholique, schismatique, hérétique, infidèle même, prosterné au pied du souverain-pontife à l'occasion des noces d'or de Léon XIII, le clergé trop longtemps indifférent, sinon hostile aux choses de l'art, paraît vouloir reprendre les nobles traditions de l'Église. Comme l'a si bien dit le poète, « la religion catholique a toutes les fascinations mystiques pour les sens et les voluptés pour l'imagination. » Mais pour cela il faut que ce que Lamartine appelle « les fascinations » soit en rapport avec le temple et les

mystères qui s'y accomplissent. Si les représentations picturales, si la musique qu'on y entend, empruntent leurs traits aux passions terrestres, la fascination, de « mystique », deviendra mondaine. Pour ce qui est particulièrement de la musique à l'église, elle tend à s'épurer de plus en plus. Nos organistes, à Paris du moins, encouragé par les curés des paroisses ne se permettent plus d'emprunter aux opéras leurs motifs les plus séduisants ; nos maîtres de chapelle ne font plus guère chanter à leur maîtrise des airs profanes arrangés sur des paroles de la liturgie. Le chœur de l'église Saint-Gervais, si habilement dirigé par M. Bordes, donne en cela l'exemple : les œuvres religieuses de Palestrina, Carissimi, Vittoria, Allegri, etc., à peu près ignorés jusqu'ici en France, forment le fond du répertoire de cette admirable chapelle.

J'ai sous les yeux une plaquette, l'*Art dans la liturgie catholique*, par le R. P. Clair (Société de Saint-Jean), qui, dans son petit cadre, dit précisément tout ce qu'il convient de savoir pour se diriger dans l'étude de l'art religieux. « C'est en assistant à l'office divin dans l'église paroissiale et dans la chapelle des Dames de Sainte Cécile (à Solesmes), écrit le P. Clair, c'est en voyant cette pompe sacrée, en écoutant ces merveilleuses mélodies grégoriennes, vraie musique religieuse qui transporte l'âme au ciel, que j'ai compris, mieux que jamais, le rôle de l'art, sous toutes ses formes, dans la liturgie catholique. » Car « la liturgie exige le service de l'Art sous toutes ses formes : de l'architecture qui bâtit nos églises, de la sculpture et de la peinture qui les décorent, de la musique et du chant qui les animent en les remplissant de leurs pieux accords. »

Passant en revue toutes ces branches de l'art mises au service du culte, le savant jésuite rappelle les prescriptions de l'Église : les règles qui doivent présider au choix et à l'emplacement de l'autel, des statues « Aussi est-il ordonné que nulle image ne soit placée dans une église sans l'autorisation préalable de l'évêque, » sage prescription qui a été trop souvent violée.

Après s'être élevé contre l'introduction dans nos églises, et jusque sur nos autels « d'images de pacotille, sans valeur artistique, fabriquées par centaines pour les besoins du commerce, horriblement peinturlurées de couleurs criardes, devant lesquelles on se prend à sourire ou plutôt à s'indigner ; » après avoir constaté « qu'il est encore parmi nous des artistes chrétiens qui comprennent la haute mission qui leur incombe, qui sont prêts, comme leurs pieux devanciers des âges de foi, à mettre au service de Dieu

l'ébauchoir ou le pinceau, à se faire les prédicateurs populaires de l'Évangile, à en retracer les héros ou les scènes sur les murs de nos églises, » le P. Clair en vient au chant sacré. L'Église ne repousse aucun des éléments de la musique, pourvu qu'ils rentrent dans le cadre et l'esprit de sa liturgie. La sacrée congrégation des Rites l'a nettement formulé : « la musique vocale et instrumentale prohibée à l'Église est celle qui, par son type et la forme qu'elle revêt, tend à distraire les fidèles dans la maison de la prière. » « Il s'agit, dit saint Jérôme, de chanter au Seigneur avec vos cœurs. Ecoutez, jeunes gens, écoutez, vous tous à qui il appartient de chanter à l'église : c'est le cœur qui doit se faire entendre plus que la voix. » Et enfin saint Augustin : « Un hymne, savez-vous ce que c'est ? C'est une louange chantée à Dieu. Vous louez sans chanter, ce n'est pas un hymne ; vous chantez sans louer, ce n'est pas un hymne, non plus que si vous louez autre que Dieu. »

Mais, pour réaliser ce qu'exige l'Église dans les arts, il faut des artistes chrétiens, des croyants, et c'est à en former une pléiade que s'est voué le P. Clair quand il a fondé la *Société de Saint-Jean* où la brochure l'*Art dans la liturgie catholique* a servi de texte à la conférence faite par lui au mois de juillet dernier.

La Société de Saint-Jean comprend une réunion d'artistes, peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, musiciens et gens du monde s'intéressant à l'art sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations, mais à l'art considéré au point de vue le plus élevé, le plus idéal, le plus religieux, le plus mystique même. Au coin du boulevard Saint-Germain et de la rue Saint-Thomas d'Aquin, la Société de Saint-Jean possède un établissement où elle expose les productions de ses membres et où les hommes les plus distingués viennent faire des conférences sur les sujets les plus attrayants en rapport avec l'art. J'ai eu le plaisir d'assister à une de ces conférences, déja très suivies par un public choisi et intelligent. M. Henri Cochin y parlait de *Parsifal*, qu'il a appelé un drame incomparable. J'aurais quelques réserves à faire au sujet de ce qualificatif attribué au dernier ouvrage du maître de Bayreuth, mais cela me mènerait trop loin. Qu'il me suffise de dire que c'est d'un ton pénétré et pénétrant où l'émotion le disputait à l'admiration, que le conférencier a développé le récit de cette étrange légende dont la scène du vendredi-saint a inspiré à Wagner une page de musique que ceux qui l'ont entendue déclarent n'être surpassée par aucune autre. Bien que je ne sois précisément pas partisan du *sys-*

tème dramatique de l'auteur de *Lohengrin*, et peu enclin à accepter sans contrôle le jugement des fanatisés de retour du pèlerinage en Bavière, je dois à la vérité d'avouer que tant de musiciens, même parmi ceux que laissent assez froids les prétendues beautés du *lit-motive*, m'ont montré un si réel enthousiasme à l'égard de la scène du vendredi-saint, que je me vois forcé de me rendre, au moins jusqu'à ce qu'il me soit permis de l'entendre de mes deux oreilles; car, de l'avis de tous, la lecture de la partition, ou l'exécution isolée de toute mise en scène, est absolument insuffisante pour déterminer un jugement quelconque.

La musique, du reste, n'a été pour rien dans l'entretien de M. H. Cochin. Il s'est exclusivement parqué dans les limites du drame, et il est juste de reconnaître qu'il y avait un réel mérite à analyser aussi clairement une pièce dont la trame n'est pas toujours des plus débrouillées.

Seulement, c'est l'unique critique que je hasarderai, cette scène du vendredi saint où est célébrée par des chevaliers, la scène du Seigneur, est-elle bien de nature, comme semble le croire le conférencier, à réveiller l'esprit religieux? Est-elle bien de mise au spectacle? Je connais pas mal de gens ayant assisté à *Parsifal* et qui en sont revenus aussi peu dévots qu'auparavant. Il faut, selon moi, se défier de ces élans de religiosité théâtrale qui n'ont rien à voir avec la religion elle-même.

II

En compagnie de M. H. Cochin, j'ai abordé le théâtre; j'en profiterai pour parler de l'essai qui vient d'être tenté à Monte-Carlo. On y a représenté la *Damnation de Faust*, de Berlioz. On sait que cette œuvre ne constitue pas un opéra proprement dit. Ce sont uniquement des fragments détachés du drame de Gœthe, sans liens entre eux. Il y a là dedans des parties purement symphoniques qui n'ont de raison d'être qu'entendues au concert. C'est au moyen de tableaux, de défilés, de danses que la direction du théâtre de Monte-Carlo a rempli les vides de l'action. Ceci, selon moi, est un pur enfantillage. Jamais, j'en suis certain, Berlioz n'eut souscrit à cette profanation de son poème symphonique, et je me plais à espérer qu'on n'aura pas la pensée d'en monter à Paris une nouvelle édition qui rappellerait par trop l'idée de certain original voulant mettre en scène la *Symphonie pastorale*, de Beethoven.

Autrement intéressant serait de savoir ce que vaut réellement *Falstaff*, le nouvel opéra de Verdi, représenté au théâtre de la Scala de Milan. Les rappels ont été nombreux, le maître italien s'est vu traîné sur la scène, on lui a fait une ovation étourdissante. Je ne doute de rien, surtout des exagérations italiennes; mais serait-ce montrer un esprit trop chagrin que de se demander si le grand âge de l'éminent compositeur n'a pas été pour plus de la moitié dans cet engouement? Déjà, dans *Otello*, on sent la lassitude et l'effort. Depuis 1887, époque à laquelle ce dernier ouvrage vit le jour à Milan, les années ont dû singulièrement glacer la verve de Verdi, pour qu'il ait réussi à traiter sans défaillance un sujet aussi gai que *Falstaff* qui, paraît-il, serait un opéra-comique.

Il y a des hommes, même des hommes de génie, qui ne savent pas survivre à leur gloire. Le grand Corneille en a été un exemple, et, de nos jours, Rossini l'exemple contraire.

Une grande artiste, qui avait eu l'esprit de quitter le théâtre à temps, Augustine Brohan, le type de la soubrette à la Comédie-Française, vient de disparaître de la scène du monde. Outre que c'était une comédienne parfaite, en possession de toutes les traditions de la compagnie dont elle faisait partie, elle avait un cœur excellent et savait se dévouer pour ses amis. C'est à elle que M. Alphonse Daudet doit d'avoir pu affronter les premières et rudes difficultés de la vie d'homme de lettres. Avec son frère Ernest, arrivé à Paris sans ressources, son talent de poète pour tout bagage, il rimait des vers habilement ciselés, mais qui ne le nourrissaient que de famine, quand à une soirée chez Augustine Brohan, il fut invité à réciter une des pièces de son aimable recueil, *Les Amoureuses*, publié charitablement par l'éditeur Jules Tardieu, qui avait fait la connaissance des frères Daudet à ce qui s'appelait le cénacle de la bibliothèque de l'Arsenal où M. Eugène Loudun, réunissait chaque semaine des littérateurs et des artistes.

Profitant du vif succès qu'il obtint, la comédienne s'empressa de présenter M. Alphonse Daudet à M. de Morny qui assistait à cette soirée. Avec l'éloquence du cœur, elle fit l'éloge de ce jeune homme aux yeux intelligents, à la chevelure bouclée, à l'air intéressant; elle su dépeindre, en termes chaleureux, la détresse du poète aux prises avec la faim, et le recommanda au noble gentilhomme. M. de Morny n'hésita pas : il avait déja un secrétaire intime, M. de Lépine, il y aurait place pour deux, quoique le premier n'eut pas trop à faire. Il prit donc M. Alphonse Daudet à titre

de second secrétaire, avec des appointements suffisants pour lui permettre de vivre, tout en lui laissant le loisir de se pousser dans les lettres. Cette haute protection valut à M. Ernest Daudet, le frère aîné du poète, romancier lui-même, l'emploi de secrétaire au corps législatif. Les Daudet étaient à l'abri du besoin et lancés dans la carrière des lettres où l'on sait le chemin qu'ils y ont parcouru. Mais il est des natures ne se sentant pas assez robustes pour supporter longtemps le fardeau, si doux pour d'autres, de la reconnaissance, et qui savent le jeter bas dès qu'elles sentent qu'il les gêne. Arrive la révolution du 4 septembre, et, pour que personne n'en ignore, M. Alphonse Daudet s'empresse de publier son roman, *Le Nabab,* où celui auquel il devait tant est traité comme l'on sait. Après cela, peut-être n'a-t-il pas eu conscience de ce qu'il devait au noble duc. Ce serait là sa seule excuse.

III

Les plus renommés de ceux qui ont illustré la fin de ce siècle, continuent à s'éteindre comme les lampions au déclin d'une fête ; on dirait que la Providence entend faire table rase à l'entrée du siècle qui vient. C'est surtout dans les rangs des académiciens qu'elle fait des vides désastreux. Le dernier enlevé, M. Taine, était âgé seulement de soixante-cinq ans ; c'est la jeunesse pour un immortel. Les journaux de toutes nuances se sont attachés à publier des notes biographiques sur cet érudit normalien, esprit sagace et profond, plutôt critique qu'historien. Il est à remarquer qu'une grande partie de la presse républicaine, dans la liste de ses ouvrages, a passé sous silence le dernier et le plus important en cours de publication : *Les Origines de la France contemporaine* où, remontant aux sources, Taine n'a pas hésité à condamner la Révolution, non seulement dans ses excès, mais aussi dans ses principes. Tous en revanche s'accordent à lui appliquer le titre de philosophe. Pourquoi philosophe ? Ne trouvez-vous pas qu'on abuse déplorablement de cette épithète de philosophe? L'habit de philosophe et de savant est devenu une espèce de *décrochez-moi çà* qui sied aujourd'hui au premier venu, et, tant moins il y a de philosophes et de savants, tant plus s'en trouve le débit.

Chose particulière : on n'applique plus cette qualification qu'aux écrivains non chrétiens. Ainsi, Renan, philosophe ; Jules Simon, philosophe, Taine, philosophe. On dirait qu'il suffit d'être chrétien

pour ne pas mériter le titre. La masse des écrivassiers encombrant la presse de leur ignorance, professe un profond dédain pour le philosophe chrétien, s'appela-t-il saint Augustin, saint Thomas-d'Aquin, Bossuet ou de Bonald. On s'incline devant leur style par habitude, mais on leur refuse le titre de penseurs et de philosophes qui sont devenus l'apanage des contempteurs de la religion. Qu'est-ce, pourtant, que la philosophie, sinon l'étude de la sagesse? Et depuis quand le signe de la sagesse est-il de cultiver l'erreur au détriment de la vérité?

Néanmoins, Taine, s'il n'était pas un philosophe, était un écrivain de grand talent, un chercheur et un penseur. *L'Histoire de la littérature anglaise*, son premier ouvrage, le mit aussitôt en évidence, et, depuis, il n'a cessé, dans ses nombreux écrits, de tenir en éveil la curiosité des lecteurs par des aperçus nouveaux qui témoignent d'une grande réflexion et de recherches savantes.

Cette mort augmente d'une unité nouvelle les places à remplir à l'Académie. L'illustre compagnie a déjà pourvu à deux vacances : elle a élu MM. Henri de Bornier, l'auteur heureux de la *Fille de Roland* qui a assez longtemps frappé à la porte, et Thureau-Dangin, recommandé aux orléanistes par l'*Histoire de la monarchie de Juillet*. Elle a laissé sur le carreau M. Zola qui ne se décourage pas de si peu : « puisqu'il y a une Académie française, je dois en être », a-t-il dit avec cette modestie qui le distingue. Peu disposé à imiter Piron « qui ne fut rien, pas même académicien », il a posé sa candidature aux deux élections prochaines, et s'il échoue, il recommencera à briguer la place de Taine, et ainsi jusqu'à la fin de ses romans réalistes. Aura-t-on, sous la coupole de l'Institut, assez d'énergie et de persévérance pour résister à ces assauts réitérés? « Frappez, on vous ouvrira », dit l'Évangile ; M. Zola frappe et frappera toujours, il le déclare, à cette porte qui n'est pas précisément celle du Paradis, et il compte bien en forcer l'entrée. Cela dépendra de la direction du vent qui emporte les esprits. S'il souffle à gauche, les bonshommes de l'Académie céderont ; si c'est du côté contraire, ils se raidiront. Et il existe encore des naïfs pour croire que l'Académie est une institution ayant mission de sauvegarder les saines traditions dans la littérature française !

IV

Du reste, à notre époque, et partout, les sociétés obéissent au courant qui les entraîne vers un avenir indéfini où les progrès maté-

riels paraissent sans borne. Voyez les îles Hawaï, menacées dernièrement de leur annexion aux Etats-Unis : situées au milieu de l'Océan Pacifique, éloignées de toute civilisation, il y a un peu plus de soixante-dix ans que ses habitants étaient sauvages et anthropophages. C'est seulement en 1820 que, pour la première fois depuis la dramatique aventure du capitaine Cook, un baleinier vint hiverner à Honololu. Depuis, quels pas de géant n'a pas fait la civilisation dans ce royaume polynésien ! Si j'en crois le livre si plein d'intérêt de M. G. Sauvin, *Les îles Hawaï* (Plon), plus d'un pays, même européen aurait à envier le sort de ces îles, qui ont passé, sans transition, de la sauvagerie à la civilisation la plus raffinée. Elles n'ont pas connu, comme l'Amérique, les douleurs de la conquête ; elles se sont tout de suite soumises aux blancs, parce que, il est bon de le constater, les blancs, composés en grande partie d'Américains, se sont appliqués à les civiliser sans leur imposer leurs lois. Elles ont ignoré les diligences, l'éclairage à l'huile et tout ce qui a précédé, ce dont les nations modernes jouissent à cette heure. Elles ont eu les chemins de fer presque en même temps que nous; tout comme nous, sur nos boulevards, Honololu, la capitale, a le gaz, l'électricité, les téléphones, les longues et vastes voies bordées de trottoirs et où circulent des fiacres en quantité, les maisons à sept étages et plus, les beaux magasins avec leurs étalages alléchants. Aux funérailles du roi Kalakaua, le corbillard était en glaces, couvert de dorures et traîné par quatre chevaux. Le cortège funèbre a traversé des rues, là où, il y a soixante-dix ans, on sacrifiait des victimes humaines. Ils ont des courses, comme à Longchamps : la société élégante s'y transporte en masse, on y parie, on y sable le champagne.

Et qu'on aille pas croire que cette civilisation recherchée s'applique uniquement aux étrangers, américains, anglais, allemands, portugais, français, il y a peu de ces derniers : les canaques savent tous lire et écrire dans leur langue et en anglais. Certains sont instruits, des avocats de talent. Car on plaide là-bas tout comme au palais Justice de Paris, et ils ont même... horreur !... le parlementarisme, une chambre des députés et un sénat où la tenue en remontrerait à nos élus.

Malheureusement, ce qu'on est convenu d'appeler le progrès a aussi ses désagréments : le peuple canaque « un peu par insouciance, un peu par esprit d'imitation, en adoptant les habitu-

des étrangères, a non seulement perdu de son caractère propre, mais il va chaque jour en diminuant de nombre ».

Ce que coûte la vie dans ce pays, on en aura un aperçu quand on saura que le plus mauvais cuisinier se paie 125 francs par mois. Si l'on y laboure à la vapeur, c'est que la main-d'œuvre serait trop coûteuse. Le canaque, en effet, est indolent et paresseux de son naturel. Il est si beau le climat de ces îles bénies, tout y pousse si facilement que les hawaïens ne sentent pas la nécessité de travailler. Ils laissent ce soin aux envahisseurs qui y viennent amasser d'immenses fortunes en peu de temps. « Plusieurs anciens matelots, déserteurs de bateaux baleiniers, sont aujourd'hui cinq ou six fois millionnaires, résultat direct ou indirect des plantations de cannes à sucre. Ceux-là généralement quittent le pays, se retirent chez eux pour jouir de la fortune acquise, laissant des fils, des frères ou des neveux pour continuer à travailler ce pays qui a été pour eux une mine d'or. »

La société qui se divise en deux catégories, les « *business men* » (hommes qui font des affaires) et les « *mechanics* » (ouvriers), ne forment pas là-bas, comme on pourrait le croire, les classes supérieures ou inférieures, « les individualités qui les composent ayant, sauf exception, même origine, même savoir, même éducation, et le « *mechanic* » devenant « *business man* » lorsque son compte de banque le lui permet. Celui-là est d'ailleurs, comme degré d'instruction, habitudes, manière de vivre, incontestablement supérieur à notre ouvrier de France. » Il n'est pas rare de voir une jeune femme s'en venir chercher dans sa propre voiture, son mari à l'usine, à l'atelier ou à la charrue. Aussi les réunions se ressentent-elles de ce mélange des classes : « un jeune homme ayant passé la journée, pieds nus, à labourer un champ aux portes de la ville, le soir dans un des salons les plus élégants, en habit noir, cravate blanche et souliers vernis, peut être danseur apprécié. »

Quant à la religion, c'est de 1820 que date la prise de possession des îles Hawaï par les missionnaires protestants. Ils convertirent assez aisément l'indigène ; mais en 1827 deux missionnaires français de la Congrégation de Picpus vinrent s'établir à Honolulu. En dépit de commencements difficiles, en lutte avec les premiers occupants qui avaient accaparé la confiance du roi, ils firent de nombreux prosélytes. « L'indigène trouvait le pasteur protestant trop semblable à ses anciens grands prêtres, souvent plus hautains, plus exigeants que les chefs ; il fut reconnaissant au

prêtre catholique de ne jamais troquer sa soutane contre un uniforme officiel, de ne pas ouvrir des magasins, de ne pas construire de belles maisons. » Et puis le sublime sacrifice du P. Damien mort martyre de sa charité au milieu des pestiférés de l'île de Molokaï où sont parqués ces infortunés et où il s'était condamné à vivre avec eux ; les soins dont les entoure les admirables sœurs de la charité, le dévouement insatiable de ces prêtres qui, à la mort du P. Damien, se sont disputés à qui le remplacerait, tout cela a porté ses fruits et singulièrement profité à la propagation de la religion catholique.

A ce propos, il faut lire dans l'ouvrage de M. Sauvin, le récit du défilé d'une procession de jeunes filles. L'auteur avait voulu visiter la léproserie, et accomplit ce douloureux pèlerinage en compagnie de la reine. « Nous revenons, raconte-t-il, sur la pelouse centrale où la sœur Mariane est en train de recevoir la reine : on a préparé des sièges sous la véranda de la communauté, nous nous groupons derrière Sa Majesté.

« De la salle d'étude arrivent, en bon ordre, toutes les jeunes filles du *Home*, une centaine environ ; elles sont habillées de blanc avec des ceintures roses ou bleues, un ruban noué coquettement autour du cou, plusieurs ont des manches courtes, le corsage légèrement échancré ; on dirait le défilé d'un pensionnat d'enfants riches. Beaucoup sont jolies avec leurs grands yeux et leurs cheveux noirs. Elles se placent en face de nous, sur deux rangs, et commencent à chanter une longue mélopée indigène. Elles sont très intimidées, certaines cachent leurs mains, d'autres restent de profil pour ne pas laisser voir la plaie qui les défigure, d'autres tiennent leur mouchoir devant leur bouche. Certes, tout le jour, j'ai été douloureusement impressionné.... Ces jeunes filles vêtues de blanc et de rose sont à l'age où la vie paraît belle, souriante, pleine d'espérance, où on fait des projets d'avenir, des rêves de bonheur ; mais, rongées par le terrible mal, elles le savent bien, elles n'ont pas longtemps à vivre, après quelques années elles n'auront plus forme humaine, leur corps ne sera qu'une plaie.... Et comme le chant continue dans sa modulation triste, cette même pensée douloureuse étreint le cœur de tous ceux qui assistent à ce navrant spectacle ; après un moment, l'émotion se communique de l'un à l'autre, aucun ne peut retenir ses larmes et les chants finissent en sanglots ».

Et moi aussi, en copiant ce récit, je me sens envahir par les pleurs, et afin de ne pas laisser mes lecteurs sous cette poignante

impression, je ne vois rien de mieux que de reproduire la description d'un festin, (*le Lnau*) usage précieusement conservé, par les indigènes et qui est un des plaisirs du passé auquel ils se livrent en certaines occasions : « Un emplacement gazonné, abrité du soleil par des arbres feuillus, sert de table ; en guise de nappe, on étend des plantes odoriférantes sur lesquelles on dépose un entassement de mets les plus bizarres : « *le poi* » d'abord, une sorte de colle de pâte faite de racine de « *taro* », servi dans des calebasses ; de petits cochons, cuits à l'étouffé, dans un trou préalablement rempli de cailloux brûlants ; toutes les variétés de poissons qui sont servis crus ; des crevettes vivantes, des patates douces ; tous les fruits des tropiques, les noix de coco, l'orange, la banane, le mango, la pastèque, etc., etc ; sur l'ensemble on fait une jonchée de feuilles de rose. Les invités reçoivent une guirlande de fleurs qu'ils mettent en collier, s'asseoient par terre et sans assiette, sans couteau, sans fourchette, absorbent, chacun selon son goût et son appétit, en buvant de l'eau ou de « *l'awa* », la boisson de la Polynésie... Les étrangers, vivant en Hawaï, ont adopté le « *lnau* », légèrement modifié ». C'est égal quelque modifié soit-il, j'aurais peine, il me semble, à me faire au poisson cru et à la crevette vivante.

V

Les Indes n'ont pas, comme les îles Hawaï, passé subitement de l'état sauvage à la civilisation. L'envahissement de ce mystérieux pays depuis longtemps civilisé par l'élément européen y a plutôt jeté des germes de corruption. Heureusement la religion chrétienne, par ses missions dont la première remonte à l'apôtre saint Thomas, n'a cessé d'évangéliser cette immense contrée où saint François-Xavier a laissé d'impérissables souvenirs. Les *Lettres sur l'Inde* (Lecoffre), par Mgr Laouénau, de la Société des missions étrangères, archevêque de Pondichéry, sont un guide excellent pour bien connaître ce pays. L'auteur étudie l'état social de l'Inde si étrange avec ses castes multiples ; il décrit avec un charme extrême les paysages, les temples, les villes, les peuplades qu'il a visités dans son exploration apostolique qui commence le 16 mars 1860 par l'île de Ceylan, et se termine par Agra, au 30 mars 1861.

Ceylan ! C'est encore là un des plus beaux pays du monde ; « sans remonter aux relations antiques, écrit le savant missionnaire, je vous dirai que de tout temps, l'île de Ceylan a été regardée comme

n des pays du monde les plus fertiles, les plus beaux et les plus iches, et qu'aujourd'hui encore, elle est un des plus beaux joyaux e la couronne britannique. » Aussi, d'après la tradition, cette île urait été le lieu du Paradis terrestre. N'a-t-on pas remarqué, soit it en passant, combien de peuples revendiquent pour leur pays le rivilège d'avoir possédé les jardins de l'Eden ? N'est-ce pas là la reuve que le divin Créateur a créé bien belle la terre ?

Quoi qu'il en soit, la renommée de cette richesse merveilleuse du ol ne peut guère s'appliquer qu'à la partie méridionale de l'île. Iais si ces richesses ne s'étendent pas par toute l'Inde, celles dues la main des hommes se voient à chaque pas. Au fond des vallées ur le sommet des plus hautes montagnes, jusqu'au fond de la erre, se découvrent des débris de temples et de palais d'une étenue énorme. Les grottes souterraines d'Eléphanta et de Nassick ont Mgr Laouënau donne une si scrupuleuse et si pittoresque desription peuvent passer pour une des merveilles du monde. Fiures, groupes, statues de Brahma, de Vichnou, de Liva et de eurs dérivés sont sculptées avec une prodigieuse perfection dans e rocher même. « Si l'on en croyait les brahmes, dit l'auteur des *ettres sur l'Inde,* ce travail remonterait à plusieurs milliers d'anées ; mais l'opinion de beaucoup d'auteurs européens est qu'il 'est pas plus ancien que le IVe ou le VIe siècle de notre ère. »

Le voyage de Mgr Laouënan, qui accompagnait Mgr Bonnand, yant pour but de rendre compte de l'état des missions dans les ndes, il est naturel que ses lettres adressées au directeur des lissions étrangères à Paris, et à des religieuses, ne se bornent pas raconter les incidents de la route ou à décrire les sites et les mouments. Il consacre une place importante aux remarques qu'il a aites sur la situation des chrétiens et est amené à avouer que l'anlicanisme y est plus florissant que le catholicisme. Il est heueux cependant de constater, à l'époque où il écrit, les progrès ccomplis par la religion catholique, et depuis ce temps, grâce ustement aux efforts de la mission de Mgr Bonnand, elle a fait de ensibles progrès dans tout le pays. Il faut d'ailleurs le reconnaître, es Anglais ne mettent aucun obstacle à sa propagation ni à sa rédication. Bien plus, pleine de déférence envers les prêtres caholiques, l'autorité militaire ne se contente pas de donner l'exemple le la tolérance, elle va jusqu'à entourer de son respect et de sa rotection les cérémonies du culte. Je ne puis, à ce sujet, résister au plaisir de détacher d'une lettre de Mgr Laouënan datée de

Maïssour, le passage suivant propre à donner une rude leçon à no sectaires de France : « Vous savez qu'un article de la disciplin militaire des Anglais, appuyé d'ailleurs par le sentiment public oblige tous les soldats à assister en corps à l'office religieux d leur communion. Chaque dimanche matin, on les voit arriver, e tenue militaire et en ordre, de leurs différentes casernes, conduit par des officiers, même protestants, pour entendre la messe... Mai ce qui est plus beau, plus admirable, c'est la tenue de ces soldat à l'église : pas un ne manquera de prendre l'eau bénite en entran et en sortant, de faire le signe de la croix et la génuflexion devan le Saint-Sacrement, de se mettre à genoux, de réciter ses prière et de suivre l'office avec attention. »

Par là je finis l'analyse de ce livre qui, outre une carte permet tant de suivre Mgr Laouënan dans ses lointaines et difficiles pére grinations, contient un grand nombre de gravures fort artistiques reproduisant les paysages, les temples et les dieux de l'Inde.

IV

Aux îles Hawaï, aux Indes, nous avons vu régner la paix. *A Che val de Varsovie à Constantinople* (Ollendorff), par un capitaine de Hussards de la Garde impériale russe, nous conduit en plein guère des Balkans, en 1877. La guerre, c'est toujours épouvan table, mais celle-là, entre Turcs et Russes a dépassé en horreur toutes celles des temps modernes. Rien ne peut en donner une re présentation plus frappante, que le journal de ce capitaine, gentil homme russe engagé volontaire au début de cette campagne, et don le nom est ignoré. La bonne humeur ne l'abandonne pas un instant et ce n'est pas de lui qu'on pourrait dire avec Jean-Paul : « L timide a peur avant le danger, le lâche au milieu du danger, l courageux après le danger ». Avant, pendant et après, il n'a peu de rien, ne s'émeut de rien, son sang-froid ne le quitte pas un minute. C'est que le soldat russe n'a pas seulement le courage ma tériel ; un sentiment plus élevé le pénètre. Avec l'amour de la Pa trie, avec l'attachement du souverain, représentant vivant de cett Patrie, il a la foi au Dieu des armées et des justes causes. Sur l route de Philippopoli et de Jamboli, écoutez le général Stranko s'adressant à ses officiers : « Messieurs, vous avez l'honneur d servir d'avant-garde à l'armée. Je vous prie de ne pas oublier ce qu'on exige de la cavalerie : un grand esprit d'entreprise et la plu

grande prudence. Notre tâche consiste à obtenir les plus grands résultats avec le moins de pertes possible. Faisons le signe de la croix, et en avant ! »

Au début de la campagne, l'empereur passe la revue de ses troupes : « Des hourrahs frénétiques résonnent dans l'air et annoncent l'arrivée de notre monarque bien-aimé. Il s'avance lentement, revêtu de l'uniforme des lanciers de notre brigade ; son visage est sérieux et empreint d'une certaine tristesse. Il s'arrête pour adresser quelques mots bienveillants aux officiers qu'il connaît, et même aux soldats dont la physionomie le frappe, faisant chaque fois, en s'éloignant, le signe de la croix, pour les placer ainsi sous la sainte garde de Dieu. Il s'informe particulièrement du nom des volontaires de chaque régiment. Je me trouvais en serre-file derrière le troisième peloton du premier escadron et je me haussais sur les étriers pour mieux contempler mon souverain. Mon émotion est extrême au moment où il passe devant moi... Toutes nos fatigues et nos souffrances sont oubliées, un souffle puissant de patriotisme et d'abnégation soulève nos poitrines et fait battre nos cœurs. » Combien cet ardent amour des sujets pour leur souverain justifie cette réflexion de Joseph de Maistre : « La monarchie, c'est la patrie incarnée en un homme et aimée de lui ! »

Et pourtant, quels massacres ! A la victoire devant Plevna, il y eut plus de 4,000 russes par terre. C'est assez dire avec quel acharnement les turcs se sont défendus. « Le feu était terrible, écrit notre volontaire, et son roulement sinistre ressemblait à la gamme monstrueuse d'un piano infernal. » Et quand la cavalerie galope vers le camp en flammes, piétinant sur les corps étendus des morts et des blessés, regardez ce tableau épouvantable : « La lune s'était levée et je peux alors distinguer nettement les corps étendus sans vie autour de moi : l'un semble crucifié sur le sol, l'autre est couché sur le ventre, un troisième tient encore son fusil en joue, un autre est dans une pose grotesque qui rend plus horrible l'aspect de la mort ; et partout du sang en de grandes flaques noires ; toute la route est jonchée de fusils, de sabres, de fez, de casquettes, de ceinturons arrachés, d'uniformes mis en pièces dans une lutte suprême... Malgré moi, je m'arrête devant cet amas de corps éventrés et mutilés, et un grand sanglot s'échappe de ma poitrine. »

Mais ce n'est là qu'un moment d'abattement chez notre héros, un tribut payé à la nature. On le retrouve bientôt avec sa bonne

humeur au passage des Balkans où, souffrant de la faim et du froid, (on était au mois de décembre), et des mortelles insomnies qu'il fallait endurer, il atteint enfin, avec les hussards, le sommet du Hodscha-Balkan : « Hommes et chevaux n'en pouvaient plus. On s'arrête pour prendre haleine. Je m'assied au bord de la route, tremblant de froid, épuisé de fatigue. Un vent glacial fouette mon visage et je souffre cruellement de la faim. Il fait un froid terrible, car nous sommes à huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Tout à coup une voix s'écrie gaîment : « Allons, messieurs les hussards de Grodno, un quadrille ! Rangez-vous pour la danse ! Cavaliers à vos dames ! » En même temps, un des officiers me saisit la main : « Venez ! levez-vous, si vous ne voulez pas être enseveli vivant dans ces damnées montagnes ! » En un clin d'œil, je suis entraîné. Nous nous plaçons au milieu de la chaussée de glace ; d'un côté se trouve un profond ravin, de l'autre sont rangés des canons et des caissons, et le quadrille commence. »

Je ne crois pas néanmoins trop nous vanter en pensant que, dans pareille occurrence, les nôtres en eussent fait autant ; car le tempérament du russe a plus d'un point de contact avec celui de la race française. Ils ont, hélas ! en plus que nous, le respect, sentiment que la révolution nous a si cruellement enlevé.

Le récit de la prise de Philippopoli tient de la légende : « Le général Gourko s'était arrêté à Kostekïeu et s'apprêtait fort avant dans la nuit à prendre un peu de repos, lorsqu'il voit arriver le capitaine Bourago qui l'informe que son escadron vient de transporter mille cinq cents hommes de l'autre côté de la Maritza et qu'il n'a été relevé que fort tard de son poste par le régiment des lanciers du Boug. — « Je viens prendre les ordres de Votre Excellence, ajoute-t-il. — Mes ordres ? Je n'en ai pas à vous donner pour cette nuit, répond Gourko, si ce n'est, fait le général en souriant, d'occuper Philippopoli. — Vos ordres seront exécutés, Excellence, dit Bourago en s'inclinant. » Quelques minutes après il part au grand trot avec son escadron dans la direction de la ville que les Turcs occupent. Il traverse la Maritza à la faveur de la nuit et pénètre dans les rues de Philippopoli. Toutes les maisons étaient fermées ; il n'y avait que des Bulgares et des bourgeois armés qui regardaient les dragons russes avec stupéfaction.

« Un monsieur s'approche du capitaine et se présente à lui comme le consul de Grèce ; il prie Bourago d'entrer un instant dans sa maison : « Combien êtes-vous ? demande-t-il, quand ils furent

seuls. — Nous sommes nombreux, répond Bourago. — Combien ? — Quatre-vingts ! — Alors, au nom du ciel ! s'écrie le consul consterné, partez au plus vite, rebroussez chemin ou vous êtes perdus. L'ennemi vous entoure de toutes parts. Des douze mille hommes qui occupaient la ville, une partie seulement l'a quittée ; cinq mille hommes sont encore à la gare du chemin de fer. — Que voulez-vous, répond Bourago, j'ai l'ordre d'occuper Philippopoli et je l'occuperai ! »

Et il le fit comme il l'avait dit. La seule fusillade de ces quatre-vingts braves suffit pour mettre en déroute les Turcs qui furent pris d'une panique insensée.

Il ne faudrait pas cependant arguer de là que les Turcs ne soient pas de braves soldats. Les cadavres des 4,000 Russes, à Plevna, témoignent assez de leur courage. Mais cela a été comme toujours et partout à la guerre ; dès que la panique s'est emparée d'une armée, fut-elle composée exclusivement de héros, il n'y a plus de remède ; tout cède comme par enchantement devant le vainqueur d'hier qui est le vainqueur d'aujourd'hui et sera fatalement le vainqueur de demain.

Après les récits de bataille, d'incendie, de carnage, après les fatigues endurées avec tant d'énergie, l'intrépide volontaire méritait bien de voir Constantinople où allait se signer la paix. En chemin, il s'arrête à Rodonto, petite ville pillée, et saccagée de fond en comble, encombrée de cadavres et de blessés. Là, il rencontre le vice-consul grec Criticos. Ce dernier l'invite à dîner, « avec la cousine ottomane ». Je me pare de mon mieux, raconte notre volontaire, pour faire la conquête de la belle inconnue ; mais, à table, la cousine ne parait pas ! O déception ! c'était simplement avec la « cuisine turque » que notre hôte avait voulu nous fasciner ».

Je m'arrête, car, si je m'en croyais, je copierais le volume tout entier tant un récit en appelle un autre. Le mieux est de lire *A cheval de Varsovie à Constantinople*, dû à la plume d'un homme qui, tout en n'étant pas un écrivain de métier, réalise si parfaitement cet aphorisme du vicomte Melchior de Vogué lui servant d'épigraphe : « C'est l'amateur qui a le plus de chances d'écrire des livres durables, attachants pour tous, par cela même qu'il écrit sa vie, au lieu de vivre pour écrire. »

ROBERT NUAY.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'hygiène et les maladies épidémiques ; position du problème. Histoire du choléra de 1892 à l'Académie de médecine. Le choléra asiatique, sa marche vers la Russie et la Perse ; son extension en Europe. Le choléra de Bonneval, son origine, sa propagation par l'air ; moyens employés pour empêcher sa dissémination. Le choléra de Nanterre, ses causes, sa propagation à la banlieue parisienne, à Paris et en Belgique. Encyclopédie d'hygiène. L'acide succinique et la tuberculose, réflexions. De l'alimentation. Les plantes médicinales indigènes et exotiques ; le dictionnaire pratique d'horticulture et de jardinage. Encore le tétanos et l'antitétanine ; application à l'homme.

Si c'est aujourd'hui une vérité incontestée qu'il est relativement facile d'éteindre sur place les maladies épidémiques, à l'aide d'une hygiène rationnelle consistant à mettre l'homme dans les conditions que réclame son organisation, conditions qui concernent surtout l'habitation, et l'alimentation, il est tout à fait démontré qu'on peut éviter ces mêmes maladies, grâce à cette même hygiène. La prophylaxie des maladies contagieuses est, en effet, un problème aussi facile à résoudre qu'une question de mathématiques. On se convaincra aisément de ces vérités à l'aide des rapports sur le choléra de 1892 qui viennent d'être lus à l'Académie de médecine.

Dans la séance du 7 février dernier, M. Proust, a montré l'épidémie cholérique débutant en Europe, le 4 avril à Nanterre, près Paris, le 4 juin à Bakou, port de la Caucasie sur la mer Caspienne. C'est le même choléra, dit-on, mais agissant des deux côtés avec un génie différent. Occupons-nous d'abord du choléra russe. Il est admis que cette maladie a sa source dans l'Inde, surtout dans le delta du Gange.

M. Proust le fait partir de Sérinagar, capitale du Kachmir qui, à un moment, perdait plus de 1000 personnes par jour. De là, le choléra gagne l'Afghanistan où il exerce ses ravages en 1891-92,

car nous le trouvons à la fin de 1891 à Djellalabad, petite ville située à moitié chemin de Peschawer et de Caboul. Le 22 février il est à Hérat dont les habitants en se sauvant disséminent le mal. Le 27 mai, il est à Mesched capitale du Koraçan, en Perse, d'où suivant le bassin du Cachal, il franchit la ligne de partage des eaux qui sépare cette petite rivière de l'Atrek. Celui-ci, avant de se jeter dans la mer Caspienne, longe la frontière de la Transcaspie, le long de laquelle passe, en cet endroit, à la station d'Askabad, le chemin de fer transcaspien qui va de Ouzoum-Ada sur la Caspienne, jusqu'à Samarcande.

Jusque là le choléra avait marché lentement, se propageant par les caravanes et les fugitifs qui désertaient les lieux contaminés. Mais une fois en chemin de fer il va prendre la vitesse que donne la vapeur et qui le transporte à Ouzoum-Ada d'où, en quelques heures, il franchit la Caspienne et arrive à Bakou, la tête de ligne du chemin de fer qui traverse le Caucase et aboutit à Batoum, sur la mer Noire.

Bakou est frappé avec une intensité inouïe, on parle de 10,000 décès sur une population de 115,000 à 120,000 habitants, que l'émigration avait réduite des 5/6es. 100,000 habitants avaient émigré : 44,000 par le chemin de fer ; 26,000 par les voies de terre et 30,000 par les bateaux de la Caspienne, emportant le choléra dans toutes les directions. Aussi le 23 juin, était-il à Batoum sur la mer Noire et à Astrakan, à l'embouchure du Volga, d'où remontant le fleuve, il gagna Savatow et Nijni-Novgorod, pour se disséminer a travers la Russie et une partie de l'Europe. C'est le 22 août qu'il est à Hambourg, où la mortalité est comparable à celle de Paris, en 1832.

Nous ne suivrons pas davantage cette dissémination de l'épidémie, car il nous faudrait la montrer s'opérant sur chacun des points importants que nous avons cités. De Mesched, par la voie de terre, il envahit la Perse qui perd 80,000 personnes sur une population de 7,000,000 d'habitants. De Batoum, il se répand dans le Caucase et la Turquie d'Asie, d'où il pénètre de nouveau en Perse par la frontière septentrionale.

On voit que ce choléra a envahi l'Europe en suivant la même voie que celui de 1832, avec cette différence que sa marche a été plus rapide, grâce au chemin de fer transcaspien et aux nombreux bateaux à vapeur qui sillonnent aujourd'hui la mer Caspienne. En 1832, il n'y avait pas de communications entre les rives orientales et occidentales de cette mer. Aussitôt qu'il connut l'épidémie d'Afgha-

nistan, le gouvernement russe décida une inspection sanitaire sur toute la ligne du chemin de fer transcaspien et fit installer des lazarets dans les principales stations. Mais ces mesures ne furent ni rapidement ni exactement exécutées. Il eut fallu, à Ouzoum-Ada, le port d'embarquement sur la Caspienne, faire une désinfection sérieuse, c'est-à-dire, exécuter les mesures prises avec tant de succès, quelque temps plus tard, quand Astrakan et la vallée du Volga furent envahis.

Partout, en effet, où les mesures d'isolement, de désinfection, d'appropriation des locaux malsains, de la surveillance des eaux potables ont été prises et résolument exécutées sans faiblesse, on a vu le fléau s'éteindre sur place.

Nous avons transcrit tous ces noms géographiques avec l'orthographe que leur a donnée M. Proust dans son rapport à l'Académie de médecine, mais nous croyons devoir prévenir le lecteur que cette orthographe diffère souvent beaucoup de celle adoptée dans l'*Atlas de géographie moderne*, édité, en 1891, par la librairie Hachette et dont les belles cartes nous ont beaucoup aidé à suivre la marche de l'épidémie et de sa dissémination.

Dans la séance du 14 février, MM. Brouardel et Thoinot ont raconté l'histoire du choléra de l'asile de Bonneval (Eure-et-Loir). Il résulte des recherches faites sur l'origine de cette épidémie localisée à un seul établissement, sans aucune extension dans la région voisine, que l'eau n'a joué aucun rôle dans sa diffusion.

C'est le 18 juillet 1892, que l'épidémie éclate brusquement par trois cas, dure un mois, atteint 56 pensionnaires et en tue 34. Sur ce nombre, il y eut 52 cas dans le quartier des femmes et 4 seulement chez les hommes.

D'où venait ce choléra ? L'histoire est fort curieuse.

Le 7 juillet 1892, à (Epinay-sur-Seine), une dame Papion est atteinte du choléra et succombe deux jours après. On l'enterre le 10. Les parents de cette femme et de son mari habitaient Bonneval, d'où la belle-mère et la sœur de Mme Papion s'étaient rendues à Epinay le 8. Une dame Ridereau, d'Auneau, leur parente, y était arrivée le 9.

Le 10, M. Papion de Bonneval va à l'enterrement.

« Le 10 juillet au soir, dit M. Brouardel, toute la famille revint d'Epinay à Bonneval, ramenant l'enfant de la défunte, âgé de cinq jours et qui succomba le 16 juillet à une diarrhée soit athreptique, soit cholérique, la chose n'a pu être précisée. »

« La belle-sœur, Mme Ridereau, s'arrête à Auneau le 10, revient à Bonneval le 11, dans sa famille, chez son père, M. Papion. Le 14, elle repart pour Auneau, malade, atteinte déjà de diarrhée et vomissements ; elle succombe à Auneau, le 18, à une attaque cholérique parfaitement caractérisée. »

Ceci prouve qu'il y a eu des germes cholériques dans une maison au moins de Bonneval. Comment ces germes vont-ils prendre le chemin de l'asile ?

M. Papion de Bonneval avait une autre fille qui n'est pas venue à Epinay mais qui s'est trouvée pendant plusieurs jours en contact avec ceux qui en étaient revenus. Or, cette jeune fille était employée dans un magasin d'objets divers (mercerie, épicerie, tabac) où se rendaient souvent les serviteurs de l'asile. C'était là aussi que s'approvisionnait le concierge-cantinier de l'asile, chez lequel les serviteurs des deux sections pouvaient se rencontrer ainsi qu'à la cuisine commune aux deux divisions des hommes et des femmes.

Avec ces données, on conclut que les germes pris dans sa famille par la demoiselle Papion, ont été transportés d'abord au magasin d'épicerie et de là à l'asile par des filles de service ou par le concierge. C'est le *postulatum* ou la supposition si on aime mieux.

Une fois dans l'asile, les germes s'y sont développés et y ont causé le mal qu'on connaît.

Pour arrêter cette épidémie, voici ce que fit le docteur Camuset, directeur de l'asile, d'après les conseils de MM. Brouardel et Thoinot.

« Les malades ont été isolés à 300 mètres de l'asile, dans le pensionnat (annexe de l'établissement), et le personnel de service aux cholériques rigoureusement consigné dans ce lazaret.

« Dès le 25, une désinfection minutieuse fut faite à l'étuve, aussitôt un cas déclaré, des vêtements, du linge et de la literie de la malade ; le sol des quartiers, les parquets des dortoirs étaient largement désinfectés chaque jour dans toute la division.

« Le personnel de service dans la division des femmes reçut l'ordre de ne quitter ni l'asile, ni même la division, et la possibilité des communications avec la division des hommes fut rendue encore plus difficile par une exacte surveillance.

« Dès que le choléra apparut dans la divison des hommes, le personnel fut tout aussitôt consigné dans les quartiers, et toutes

les mêmes précautions d'isolement et de désinfection furent appliquées avec la même rigueur.

« De l'eau bouillie fut substituée partout à l'eau du Loir. »

On put, grâce à ces précautions, étouffer le choléra sur place et protéger la ville de Bonneval.

Pour que le Loir, dans lequel se déversaient directement les eaux d'égout du pensionnat, n'infectât pas les contrées en aval, les matières cholériques rigoureusement désinfectées furent enfouies avec de la chaux dans les champs de la rive droite.

Voici comment M. Brouardel élimine les eaux du Loir dans la genèse de cette épidémie.

La ville de Bonneval s'alimente en eau par des puits et par une prise directe dans le Loir. L'asile s'alimente de la même façon, mais sa prise d'eau est distincte et située en aval de la ville.

Or, si l'eau du Loir avait été contaminée en amont de la ville, celle-ci et l'asile auraient eu le choléra. Si cette contamination avait eu lieu entre la ville et l'asile, ce dernier aurait été pris dans la division des hommes, aussi bien que dans celle des femmes.

L'histoire du choléra de l'asile de Bonneval contient précisément la solution du problème dont nous parlions au commencement de cette chronique, car elle montre avec quelle facilité les moyens hygiéniques permettent de consigner une épidémie et de l'anéantir.

L'histoire du choléra faite dans la séance du 28 février par MM. Netter, Thoinot et Proust est encore plus intéressante, car elle soulève un problème qui n'est pas encore résolu, et qu'on peut formuler ainsi : Quelle est l'origine du choléra de la banlieue parisienne?

Le 4 avril 1892, un pensionnaire de la maison de Nanterre est pris de choléra et succombe en vingt-quatre heures. Peu après, quelques cas de choléra se déclarèrent dans l'atelier où travaillait cet homme.

Le 6 avril, un pensionnaire de la 4e section, qui n'avait eu aucune communication avec le premier, est enlevé en six heures par un choléra foudroyant. En quelques jours, 25 cas dont 24 mortels, se déclarèrent dans cette salle.

Cette épidémie dura jusqu'au mois d'octobre, occasionnant 73 cas, dont 59 mortels.

Ici les sections de femmes furent relativement épargnées ; elles eurent 11 cas, dont 10 mortels.

Les deux premières malades avaient fait une sortie au dehors de la maison.

D'où vient le choléra?

On a d'abord invoqué la théorie de la réviviscence des germes que nous avons attaquée au congrès de Pau. On l'appelle encore théorie de Pettenkoffer. Voici en quoi elle consiste : On admet, sans preuves convaincantes, que les germes des maladies épidémiques peuvent se conserver dans le sol à l'état inoffensif, et que, dans certaines conditions, non encore connues, ni expliquées, ils reprennent toute leur virulence.

Mais comme la maison de Nanterre n'existait pas en 1884, lors de la dernière épidémie, il faut chercher autre chose.

On a pensé ensuite aux chiffons, dont il existe un atelier de découpage, chiffons qui viennent de partout, peut-être du Tonkin, par les vêtements des soldats. Le fait est loin d'être prouvé. On le nie même. En tous cas, l'une des deux premières victimes, travaillait à l'ébarbage du cuivre, l'autre ne fréquentait aucun atelier et il est prouvé que tous deux n'avaient des relations ni avec l'atelier de chiffons, ni avec ceux qui le fréquentaient.

Si ce n'est dans la maison, c'est donc au dehors que ces deux pensionnaires ont pris le choléra. Cette déduction est corroborée par cette circonstance qu'ils ont été pris au retour d'une sortie effectuée dans les environs, et, qu'à cette époque, des cas de choléra, parfaitement constatés, éclataient sur des points éloignés les uns des autres et de la maison de Nanterre. Car, on trouve des cas le 8 avril, à Neuilly et à Saint-Denis (la plaine), le 10 avril à l'île Saint-Denis; le 11, à Puteaux et à Suresnes.

Voilà les faits. Voici les déductions.

« Il faut conclure, disent MM. Netter, Thoinot et Proust, de cette éclosion simultanée sur des points aussi variés de la banlieue nord-ouest, que des germes cholériques y existaient au commencement d'avril a l'état latent, et que c'est dans cette partie de la banlieue que, dans leur sortie, les deux pensionnaires de Nanterre sont venus se contaminer.

« Il nous a paru que c'est dans l'eau de la Seine prise en aval de Paris, que se trouvaient recélés les germes cholériques. »

Ces messieurs corroborent cette opinion par ce fait que l'eau de Seine, prise en aval de Paris, était le seul lieu pouvant être relevé entre ces différentes localités.

C'est très bien jusqu'ici, mais dites-nous qui a déposé ces germes

dans l'eau de la Seine? C'est là l'inconnue qu'on n'a pas dégagée et qui est grosse de conséquences, car il ne faudra plus aller chercher dans le Delta du Gange et autres parties de l'Inde, l'origine forcée de toute épidémie de choléra.

Nous voyons, en effet, cette épidémie de la maison de Nanterre et de la banlieue nord-ouest être le point de départ de celle qui a successivement envahi toute la banlieue qui fait usage d'eau de Seine puisée en aval de la capitale.

Paris n'a été envahi qu'en juillet. Fin novembre l'épidémie était finie. On a constaté 894 décès, ce qui donne 3,2 par 10,000 habitants. Trois arrondissements de la rive gauche, le 5e, le 6e et le 7e, ont été absolument épargnés. J'habite le 6e, assez près du 7e, je n'ai, en effet, observé qu'un seul cas de choléra, en octobre, dans le 7e. Il s'agissait d'une femme d'environ quarante ans, atteinte de diarrhée habituelle et qui a guéri en quelques jours.

En même temps, l'épidémie envahissait successivement les environs, s'attaquant d'abord aux populations alimentées en eau de Seine puisée en aval de Paris, puis à celles qui boivent la même eau prise en amont, enfin à celles qui reçoivent l'eau de la Marne ou de l'Oise.

L'épidémie ainsi établie à Paris et dans la banlieue parisienne, envahit peu à peu le département de Seine-et-Oise, gagne peut-être le Havre (du moins, on ne nous dit pas l'origine de l'épidémie dans cette ville) et se répand en Belgique par le retour des ouvriers venus faire la moisson dans les environs de Paris. En même temps Anvers s'infectait par les arrivages du Havre et de Hambourg. C'est en Belgique et en Hollande également que le choléra asiatique, arrivé de l'Inde, comme nous l'avons expliqué plus haut, s'est rencontré avec celui que venons de voir naître sur les bords de la Seine, en aval de Paris.

Malgré les inconnues que le problème du choléra contient encore, on peut cependant tirer des données qui précèdent des conclusions certaines que la pratique doit résolument adopter.

1° Le choléra se propage surtout par l'usage d'une eau impure ;

2° Il se propage aussi par le contact, indépendamment de l'eau.

Si la première déduction est la plus importante, il ne faut point négliger la seconde, car il faudra que toutes les personnes en contact avec les cholériques subissent une désinfection complète avant de reprendre la vie commune. Au reste, ce mode de propa-

gation par le contact ou par l'air, n'est point spécial au choléra, il excite certainement pour la fièvre typhoïde et c'est même le mode habituel de propagation pour la rougeole, la scarlatine et la variole ;

3° Le choléra s'attaque presque exclusivement aux individus vivant dans des conditions insalubres, au milieu des quartiers malsains, buvant des eaux impures, plus ou moins contaminées et s'adonnant aux boissons alcooliques.

Avec ces trois données, il est facile d'indiquer les mesures à prendre pour éviter au printemps prochain le retour offensif du choléra.

D'abord le précepte individuel de vivre sainement, *mens sana in corpore sano*, en un mot, observer les préceptes de la morale et de l'hygiène, ensuite nettoyer et désinfecter les logements insalubres.

Les administrations publiques devront supprimer les causes d'insalubrité dans les quartiers malsains, donner aux populations des eaux pures, ou les filtrer convenablement et, en cas de souillure inévitable, prévenir les populations de ne pas en user sans les faire bouillir.

En cas d'apparition du choléra, prévenir immédiatement l'autorité, afin qu'elle prenne aussitôt toutes les mesures d'assainissement et de désinfection nécessaires pour éteindre le foyer sur place et empêcher sa dissémination.

Pour la désinfection et l'assainissement des logements, M. Proust conseille de blanchir les murs à la chaux, partout où c'est possible, même de les laver ainsi que les parquets, les meubles avec une solution de sublimé au millième (un gramme dans un litre d'eau).

On sait que le sublimé est un poison violent et que son usage ainsi répandu peut amener et amène souvent des accidents irréparables, aussi conseillons-nous d'employer le *lysol* dans la solution à 10 pour mille (10 grammes dans un litre d'eau) est aussi antiseptique que la solution de sublimé et qui ne présente aucun inconvénient puisqu'il n'est ni toxique ni caustique. Son odeur analogue au phénol ne pourra, dans la circonstance, que permettre la constatation facile de l'assainissement. Son prix est également inférieur à celui du sublimé.

Pour désinfecter les latrines, M. Proust conseille une solution de sulfate de cuivre à 5 pour cent.

Les maisons qui auront renfermé des cholériques seront assainies de la même façon. En outre, on désinfectera dans l'étuve à

vapeur sous pression, les matelas, oreillers, traversins, couvertures, tapis, etc. S'il n'existe pas d'étuve dans la localité, laver au sublimé et mieux au lysol, faire brûler de la fleur de soufre dans les conditions convenables.

La plus grande partie des mesures préventives incombe donc à l'administration. Elle a fort à faire. Voici un spécimen de l'état existant. La compagnie des eaux qui alimente Saint-Denis et les environs a sa prise d'eau dans la Seine à quelques mètres en aval de l'égout collecteur qui reçoit le *tout à l'égout*. Elle envoie donc à Saint-Denis l'eau des égouts de Paris. Cette situation existe depuis grand nombre d'années. La compagnie ne s'est pas engagée, paraît-il, à fournir de l'eau potable et elle dit à sa décharge qu'elle avait établi sa prise d'eau avant la construction de l'égout collecteur. C'est donc à celui-ci et non à elle à se déplacer !

On ne saurait trop publier ce petit détail afin d'émouvoir davantage encore l'administration et la compagnie des eaux. Il paraît, au dire de M. Rochard, que cette dernière s'est émue et qu'elle va établir trois prises d'eau en amont de Paris, la première à Choisy-le-Roi, la seconde à Neuilly-sur-Marne, la troisième à Nogent-sur-Marne. En outre, avant d'être distribuées, ces eaux seront traitées par le procédé d'Anderson.

Il n'est que temps de se hâter, car le choléra vient de reparaître en Russie ; il semble se diriger vers la région du Sud-Ouest et dans la Pologne russe, province où la misère et les habitudes alcooliques sont choses fort communes. On ne saurait trop répéter que ces deux conditions sont celles qui favorisent le plus l'extension du choléra et augmentent le nombre de ses victimes.

Il faut que le choléra et en ce moment la peur du choléra continuent à devenir bienfaisants, en suscitant de nouveaux travaux d'assainissement, qui nous mettent à l'abri de ses atteintes. De cette façon, le choléra nous aura fait plus de bien que de mal.

C'est une raison de plus de recommander à nos lecteurs l'*Encyclopédie d'hygiène et médecine publique* que la librairie Bataille publie sous la direction de M. Jules Rochard. Par ce que nous avons déja dit de cette importante publication, dans nos précédentes chroniques, on sait qu'elle renferme les données les plus récentes de l'hygiène, cette science qui est au corps ce que la morale est à l'ame, hygiène et morale concourant parallèlement à mettre l'homme en possession de toute son énergie, suivant le *desideratum* antique : *Mens sana in corpore sano*. Dans les deux premiers

fascicules du tome V, nous trouvons l'Hygiène hospitalière et l'assistance publique par MM. H. Napias et A.-J. Martin, c'est-à-dire l'Assistance publique en général, et la protection et l'assistance de l'enfance. Avec les idées générales, on y trouve une description de tous les services de l'Assistance publique en France, ainsi que les données principales sur ce qui existe à l'étranger. Les notions historiques donnent un intérêt de plus à cette *encyclopédie de l'hygiène* qui sera de longtemps le meilleur travail publié sur ce sujet dont l'importance, de mieux en mieux reconnue, ne peut aller qu'en croissant. Les questions d'assistance retrouvent un regain d'actualité à propos de la discussion qui a lieu en ce moment au Sénat sur l'assistance médicale dans les campagnes.

Dans la séance de l'Académie de médecine du 11 mars, M. Lanceraux a fait connaître les idées du docteur Caravias sur les causes et le traitement de la tuberculose. On sait que parmi les ruminants, la chèvre et parmi les carnassiers, le chien, sont réfractaires à la tuberculose et on se rappelle les essais infructueux qui ont été tentés avec les injections de sérum de ces deux animaux. Or, la chèvre et le chien, d'après les recherches du docteur Caravias, ont des urines riches en acide succinique. Ce fait n'existe pas chez les espèces animales voisines.

Or, l'acide succinique possède, d'après l'auteur, des propriétés antiseptiques et désinfectantes. M. Lancereaux nous cite comme preuve, l'expérience suivante : « Le docteur Caravias prit un pancréas en état de décomposition commençante et le plongea dans une solution d'acide succinique à 3 %. Toute décomposition s'arrêta aussitôt et le pancréas qui séjourne dans le même liquide depuis deux mois et demi, est dans un état de conservation parfaite ».

Conclusion, la chèvre et le chien doivent leur immunité contre la tuberculose à la présence de l'acide succinique dans leurs urines. Donc, il faut faire absorber aux tuberculeux de l'acide succinique pour empêcher le mal de s'aggraver et favoriser la tendance naturelle à la guérison.

Ici se présente une difficulté sérieuse. L'acide succinique aussitôt ingéré se transforme en eau et en acide carbonique. Impossible de l'administrer en nature. Le docteur Caravias cherche alors des substances qui par leur décomposition et leur transformation dans l'estomac dégagent de l'acide succinique et il arrive à ce résultat que la viande crue, les graisses, le bimalate de chaux, la peptine

non acidifiée, l'acide benzoïque et ses sels, l'asparagine, les légumes verts, carotte, etc., sont dans ce cas.

Or sous l'influence de ce régime les malades s'améliorent au point de vue général, mais l'état local reste le même. Le malade engraisse, tousse moins, dort mieux, mais les signes thoraciques n'indiquent aucune amélioration des personnes.

M. Dujardin-Beaumetz fait observer que ce traitement est surtout basé sur la suralimentation par la viande crue et les graisses, suralimentation mise en usage depuis longtemps dans le traitement de la phtisie pulmonaire et qui réussit pour un temps chez ceux dont l'estomac fonctionne encore bien. Il remarque aussi que la chèvre peut devenir tuberculeuse et il cite ce fait bien remarquable que M. Weber a trouvé ce mal chez une chèvre dont on venait de tirer le sang pour l'infuser à une dame de la haute aristocratie.

Quelle est l'influence du bimalade de chaux? C'est à expérimenter.

Nous ajouterons que si la chèvre et le chien ne prennent pas facilement la tuberculose, ces animaux ne sont nullement réfractaires à cette maladie. Il ne nous paraît pas démontré par la communication de M. Lanceraux, que cette immunité soit due à la présence de l'acide succinique dans les urines. Il ne suffit pas, de constater la présence d'une substance particulière dans un liquide organique pour affirmer que toutes les qualités spéciales de l'animal sont dues à la présence de cette substance.

En outre, il est d'observation commune que beaucoup de phtisiques qu'on soumet au repos absolu ou relatif et à une bonne alimentation éprouvent une amélioration plus ou moins durable.

C'est un phénomène que j'ai l'occasion d'observer fréquemment à l'hôpital Saint-Joseph où des phtisiques qu'on amène mourants ou ne pouvant plus compter que sur quelques jours d'existence, regagnent des forces et vivent encore un assez grand nombre de mois. C'est même là la cause principale de l'envahissement des salles par ce genre de malades. Il faut ajouter que les conditions particulièrement hygiéniques de cet hôpital, favorisent beaucoup cette survie.

Quant à l'alimentation par les végétaux, surtout par les légumes frais, c'est un fait bien connu qu'il est favorable aux phtisiques. Certains médecins en font même la base principale de leur traitement. Pour ma part, il y a longtemps que je réagis contre ces idées antiphysiologiques qu'on ne peut se bien porter et avoir des

rces qu'à la condition de ne manger que des viandes saignantes et e boire du bon vin. Il faut dans l'alimentation faire aux légu-es et aux fruits une part beaucoup plus grande que celle qui leur st réservée dans les villes.

Au reste, cette question de l'alimentation est beaucoup plus im-ortante qu'on ne le croit généralement. J'ai vu des personnes, u'un régime en apparence scientifique, mais mal approprié, con-uisait à la mort avec des souffrances horribles et un désespoir na-rant. Une alimentation raisonnable rendit la vie, la santé et l'es-érance à ces malades qui se croyaient mortellement atteints.

Cette question de l'alimentation n'avait pas encore été traitée *ex rofesso* avec tous les détails suffisants et les expériences à l'ap-ui : C'est ce que vient de faire M. Grandeau dans un nouveau olume de la *Bibliothèque de l'enseignement agricole*, intitulé : *'alimentation de l'homme et des animaux domestiques* (in-8°, Fir-nin-Didot, éditeur). L'auteur est bien connu par ses nombreux ravaux scientifiques et surtout par ses *études agronomiques*, pu-liées à la librairie Hachette. Il nous expose l'état de la question et ous fait connaître les résultats obtenus par l'expérimentation. On oit en parcourant ce travail que la question de l'alimentation est beaucoup plus complexe qu'on ne se l'imagine, aussi la lecture de e premier volume nous fait-il désirer vivement celui qui doit lui ervir de complément. Pourquoi faut-il que les savants quittent arfois le terrain si favorable de la science pour essayer de résou-dre les questions controversées de la philosophie. Qu'a besoin M. Grandeau d'affirmer, par exemple, son matérialisme dans la hrase suivante : « La matière ne se détruit pas, la force ne se détruit pas : partout la matière et la force sont éternelles ; elles ont existé de tout temps. » Ici le savant dépasse, sans s'en douter, les bornes de l'expérience. Nous ne voyons pas, en effet, la matière se détruire, mais qui nous dit qu'elle ne se détruira pas, par des moyens ou une puissance que nous ne connaissons pas. Il y a d'autres savants qui pensent différemment sur ce sujet. C'est tou-jours à son détriment, qu'un homme de science veut tirer de ses recherches des conclusions qui n'y sont pas contenues. Il témoi-gne ainsi soit d'une faiblesse dans le raisonnement, soit d'une con-descendance inutile aux idées des puissants du jour.

Les plantes médicinales indigènes et exotiques, leurs usages thé-rapeutiques, pharmaceutiques et industriels, tel est le titre d'un gros volume dans lequel MM. Dujardin-Beaumetz et Egasse ont

donné, par ordre alphabétique, une description convenable des plantes utilisées en médecine. Si, comme le fait remarquer l'un des auteurs, on tend à substituer de nos jours, aux simples, les alcaloïdes qui en dérivent ou les médicaments chimiques, il ne s'ensuit pas que les médicaments végétaux nous aient livré tous leurs secrets, et il existe bon nombre de plantes à effets très salutaires dont l'analyse chimique n'a pu encore nous révéler les secrets. Rédigé sous forme de dictionnaire, ce volume est très facile à consulter. C'est en somme un répertoire de botanique médicale qui rendra pratiquement beaucoup de services. On y a joint deux tables alphabétiques fort importantes, l'une pour les noms vulgaires et scientifiques, l'autre pour les propriétés thérapeutiques. L'éditeur M. O. Doin n'a rien négligé pour augmenter l'importance de cet ouvrage, car il y a joint 1034 figures dans le texte et 40 planches chromolithographiées hors texte. Nous lui devons aussi le *Dictionnaire pratique d'horticulture et de jardinage* dont la publication se poursuit régulièrement. Cet un ouvrage considérable par le texte et par l'illustration dont la dixième livraison se termine par le mot Campanule. Il est inutile d'y insister davantage à cette époque où le printemps nous rappelle les travaux des champs et des jardins.

Dans notre dernière chronique scientifique, nous avons parlé, à propos du tétanos des injections antitétaniques sans entrer dans les détails. Nous pouvons aujourd'hui renseigner nos lecteurs sur ce sujet qui a une grande importance doctrinale au point de vue de la médecine bactériologique et du progrès qu'elle peut amener dans la thérapeutique. Grace à un long travail de MM. Roux et Vaillard, publié en février dernier dans les *Annales de l'Institut Pasteur* et qui complète l'étude déjà faite dans ces mêmes annales au mois de janvier 1891, par MM. Vaillard et Vincent, on connaît assez bien aujourd'hui l'histoire du tétanos expérimental. On sait par exemple que si cette maladie exige la présence dans une plaie du bacille de Nicolaïer, bacille anaérobie en forme d'épingle, ce bacille n'est pas dangereux par lui-même, mais par le poison qu'il secrète. Ce poison extrêmement violent qui peut tuer un cobaye à la dose de 1/500e de centimètre cube, est de la nature des diastases ou des venins. Aussi il est sans effet quand il est introduit par la voie digestive et il se détruit quand il est chauffé à 65°. Il a les plus grands rapports avec les zymases ou ferments solubles et encore avec la jéquiritine et les enzymes

ou ferments inorganisés. C'est en somme un poison très analogue à celui de la diphtérie que nous aurons bientôt l'occasion de présenter à nos lecteurs, ce qui nous permettra de montrer ses différences avec le poison tétanique, lequel n'agit que sur le système neuro-musculaire.

Or, si on mélange ce poison tétanique, cette toxine à une certaine quantité d'iode, il perd ses propriétés et devient liquide vaccinal. Si par exemple on injecte à un lapin, sous la peau, d'abord trois centimètres cubes de toxine et un centimètre cube de solution iodée; le 5e jour, cinq centimètres cubes de toxine et deux de solution iodée ; le 9e jour, douze centimètres cubes de toxine et trois de solution iodée et que huit jours après cette dernière injection on lui tire du sang, on constatera que le sérum de ce sang mélangé à son volume égal de toxine la rend inoffensive. Dès ce moment le lapin est immunisé, on peut sans danger injecter la toxine pure, soit successivement, 5 centimètres cubes, 10, 15, 20, 30, 40, en ayant soin de laisser un intervalle de huit jours entre chaque opération. On peut même lui injecter une seule fois dans le péritoine 100 centimètres cubes d'une culture filtrée dont vingt-cinq centmillièmes de centimètre cube (0c. c., 00025) suffisent pour tuer une souris.

Ce procédé qui réussit sur le lapin, réussit aussi bien sur le cobaye, le cheval, la brebis et la vache.

Si maintenant on prend le sérum de ces animaux ainsi immunisés, on constate que ce sérum est devenu antitoxique quand on le mélange *in vitro* avec de la toxine pure. Mais si on injecte d'abord ce sérum antitoxique à un animal, et si ensuite on lui injecte de la toxine pure, l'animal ne prend pas le tétanos. Le sérum l'a donc immunisé. Mais si on injecte ce sérum après la toxine, ou en même temps, il n'a pas d'action contre le tétanos qui se produit. Il doit même être injecté au moins 45 minutes auparavant.

Quand le tétanos est déclaré, peut-on l'arrêter par des injections de sérum antitoxique ? Les expériences sur les animaux ne sont pas probantes. Qu'advient-il de ce traitement chez l'homme ? S'il était employé préventivement, il est probable qu'il agirait comme chez les animaux. Mais, comme cette maladie est extrêmement rare, il paraît bien difficile de soumettre toute une catégorie de blessés à des injections ayant pour but de prévenir une affection qui ne se déclarera sans doute pas. Je sais bien que ces injections immunisantes sont inoffensives, mais l'immunité qu'elles confèrent

est une question de jours. Jusqu'à présent on n'a pu qu'utiliser le sérum antitoxique chez les hommes ayant le tétanos déclaré, les résultats n'ont pas été très heureux.

En somme, cette étude du tétanos expérimental chez les animaux est une des plus belles questions de pathologie expérimentale comparée, car elle montre que non seulement on peut par l'iode et par d'autres moyens, annihiler le pouvoir toxique des cultures, mais que ces toxines ainsi annihilées, ont la propriété, si on les inocule, de développer dans le sang, un pouvoir antitoxique capable, s'il est injecté suffisamment longtemps auparavant, de rendre ces animaux réfractaires à une dose de poison tétanique qui les tuerait.

Or, le sérum antitétanique est inoffensif pour l'homme à qui on peut l'injecter sans inconvénient en grandes quantités, en outre, on peut le dessécher et alors il se conserve très bien. Tout autorise donc les médecins à essayer cette nouvelle médication chaque fois qu'ils en trouveront l'occasion, mais surtout ils devront l'employer le plus près possible du début des accidents.

Signalons quelques publications intéressantes : *L'année scientifique et industrielle*, etc., par Louis Figuier (36e année, Hachette éditeur) ; *l'Annuaire pour l'an* 1893, rédigée par le bureau des longitudes, (Gauthier-Villars éditeur) ; dans l'encyclopédie scientifique des aides-mémoire, *Physiologie normale et pathologique du foie*, par H. Roger ; *Industrie des cuirs et des peaux*, par Ferdinand Jean ; *Textiles Végétaux*, par H. Lecomte ; *Canons, torpilles et cuirasses*, par Groneau, etc., etc., (G. Masson et Gauthier-Villars, éditeurs).

Docteur Tison,
médecin de l'hôpital Saint-Joseph.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Est-elle terminée par l'arrêt de la Cour d'assises, cette grosse affaire du Panama qui remplit, depuis trois mois, toute notre vie politique ? En est-ce fini, avec la condamnation de trois seulement des inculpés, de ce procès qui aurait pu comprendre tant d'autres coupables ? Si le verdict du jury qui, dans le nombre si restreint déjà de corrupteurs et de corrompus déférés à sa juridiction, n'en a trouvé que trois à condamner, a un sens, il signifie que dans ceux qu'il a acquittés, il n'a point trouvé les vrais coupables, les plus importants, ceux qu'il eût été juste avant tout de frapper pour concussion et abus de pouvoir.

Pour le seul personnage politique important retenu dans l'affaire, le jury, en effet, s'est montré sévère, témoignant ainsi qu'il savait discerner les vraies responsabilités, reconnaître les premiers coupables. Il est vrai que celui-là était M. Baïhaut, ce ministre des travaux publics qui s'était laissé donner ou fait offrir une somme d'argent considérable pour déposer, au nom du gouvernement, le projet de loi sur l'émission nouvelle d'obligations à lots du Panama. Il avait fait des aveux complets, que les uns ont pris pour du cynisme, que les autres ont attribués à l'hébètement moral. Pour s'être laissé corrompre dans l'exercice de ses fonctions, l'ancien ministre des travaux publics a été condamné à la dégradation civique, à cinq ans de prison et à 750,000 francs d'amende, tandis que M. Char-

les de Lesseps, son corrupteur, n'a été condamné qu'à un an de prison.

La différence de traitement répond à la réalité de la situation. Le scandale du Panama, ce n'est pas que les administrateurs de la Compagnie aient usé de moyens de corruption auprès de ministres et de députés, pour les rendre favorables à une entreprise qu'ils jugeaient, à tort ou à raison, utile au pays, avantageuse aux souscripteurs, c'est que tant d'hommes politiques aient trafiqué de leur mandat et vendu leur influence, c'est aussi que les premiers personnages de l'Etat, des ministres, un Floquet, un de Freycinet, un Rouvier, aient abusé de leur situation pour employer à leurs besoins politiques l'argent de la Caisse du Panama, et, chose plus grave encore, se soient entremis au profit de financiers interlopes, les Cornélius Herz, les Arton, les de Reinach, pour favoriser leurs spéculations et obtenir en échange leur concours pécuniaire.

Malgré tous les efforts du gouvernement pour étouffer l'affaire, dès son origine ; malgré les dissimulations et les mensonges de toute sorte, et les réticences aussi, plus ou moins intéressées des accusés, qui n'ont pas permis à la vérité d'éclater tout entière, il ressort clairement de l'ensemble des dépositions, des documents du procès, des faits acquis à la cause, que ce sont les ministres radicaux de 1888, M. Floquet en tête, avec leurs amis et complices, les Clémenceau, les Ranc et autres, qui ont poussé les administrateurs de la Compagnie du Panama à remettre aux agents de corruption, les juifs Cornélius Herz, Reinach et Arton, des sommes considérables, dont ceux-ci ont été les premiers à profiter, pour acheter les votes de la Chambre ; que ce sont eux qui, par leur influence et leurs démarches personnelles, ont entraîné M. de Lesseps dans des complaisances et des dépenses contre lesquelles il n'a pas su se défendre ; enfin, que l'argent du Panama a servi, soit à acheter des votes favorables dans les deux Chambres, soit à suppléer aux fonds secrets pour stipendier les journaux ministériels et mener la campagne électorale de 1889 contre le mouvement boulangiste.

C'est là le fond de l'affaire du Panama. Mais ce n'est point là le procès qu'a jugé la cour d'assises. Par la connivence du gouvernement, le juif Reinach, mort d'un poison savant qui n'a point laissé de traces, a pu faire disparaître avec lui le secret de ses vilenies et des forfaitures d'un grand nombre d'hommes politiques ; Cornélius Herz, plus coupable encore que lui, s'est soustrait à la justice en entretenant à l'étranger sa maladie réelle ou supposée, à la faveur de l'hospitalité anglaise, que le gouvernement français n'a eu garde de troubler, en demandant trop instamment l'extradition du coupable; enfin, Arton est demeuré introuvable, malgré les cinq cents mandats d'amener lancés ostensiblement contre lui en France, alors qu'on le savait à l'étranger, malgré le semblant de recherches dirigées ensuite contre lui à travers l'Europe par une police qui sembait n'avoir d'autre mission que de le prévenir de son arrivée, pour lui permettre de fuir à temps. Tous ces coupables, les vrais corrupteurs ceux-là, et non pas les administrateurs de la Compagnie du Panama mis en cause à leur place, ont échappé à la justice, parce que leurs témoignages eussent confondu tous les tripoteurs et tous les corrompus.

Et ceux-ci ont échappé aussi, à l'exception d'un seul,que ses aveux condamnaient irrémissiblement, parce que les premiers coupables parmi eux, c'étaient les premiers personnages du parti républicain, c'était Floquet, l'ancien président du Conseil des ministres, convaincu de s'être fait verser de grosses sommes par la caisse du Panama pour les besoins de sa politique et de ses journaux ; c'était Freycinet, autre ancien président du Conseil des ministres, coupable des mêmes abus de pouvoir, des mêmes détournements de fond ; c'était Rouvier, encore un ancien président du Conseil des ministres, convaincu, lui aussi, d'avoir puisé à pleines mains dans les coffres du Panama, qui disait impudemment aux membres de la majorité républicaine tentés de se montrer trop vertueux : « Sans cet argent, vous ne seriez pas ici, sur ces bancs. »

Le procès qu'il y avait à faire, après les vains arrêts de jus-

tice, un député courageux, M. Millevoye, a tenté de l'instruire devant la Chambre des Députés, en interpellant le Gouvernement sur les suites parlementaires qu'il convenait de donner à l'affaire du Panama. Quelques-uns des coupables avaient été livrés à la justice, pourquoi pas les autres? Parmi ceux-ci, plusieurs des plus importants avaient été appelés à témoigner, soit devant la commission d'enquête, soit devant les tribunaux. On avait les dépositions de MM. Floquet, de Freycinet, Clémenceau, Rane, qui, quoique mensongèrement incomplètes, étaient autant d'accusations contre eux. M. Millevoye demandait compte au gouvernement des raisons qui avaient déterminé le ministre de la Justice à choisir entre les coupables, sans prendre les plus importants, et à user de tant de ménagements envers les principaux agents de corruption, il lui demandait aussi de désavouer définitivement les théories et les pratiques cyniquement exposées par les Floquet et les Rouvier sur l'approvisionnement des fonds secrets, et déjà condamnées par la Chambre; il demandait enfin à la Chambre elle-même, en présence de tant de scandales, de ne plus continuer à lier le sort de la République et du pays à des causes perdues et à des hommes finis.

Mais comment le gouvernement, confondu par les faits, écrasé sous l'inexorable logique de la situation, aurait-il pu répondre autrement que ne l'a fait le ministre de la Justice en recourant aux échappatoires les plus incohérents? Pouvait-il donner raison à ses accusateurs sans se perdre lui-même? Et la Chambre déconsidérée, impuissante, éperdue, pouvait elle condamner le gouvernement sans se condamner elle-même? L'interpellation de M. Millevoye a servi à mettre dans sa vraie lumière cette honteuse histoire du Panama; elle a tourné aussi à la confusion d'un des hommes les plus néfastes de la République, M. Clémenceau, qui, cette fois, ne se relèvera plus du mépris sous lequel l'indignation de toute la partie honnête de la Chambre l'a enseveli, en flétrissant en lui, l'ami de Cornélius Herz, le commandité d'un agent de l'étranger.

La conclusion de ces débats, terminés par un « ordre du jour pur et simple », c'était, comme l'a demandé M. Cazenove de

Pradines, la dissolution de la Chambre. M. Ribot, naturellement, s'y est opposé et la majorité avec lui. Et pourtant, l'interpellation de M. Millevoye venait de démontrer à la fois, la lassitude générale pour toute cette politique parlementaire et l'impuissance d'une Chambre arrivée à l'épuisement de ses forces.

Hors d'état de rendre un arrêt politique avec autorité, incapable même de légiférer utilement, la Chambre actuelle est arrivée au terme fatal de sa vie active. Devant une demande de dissolution, qui répondait au vœu du pays, elle s'est raccrochée éperdûment au ministère, et, en se sauvant elle même, elle l'a sauvé aussi. MM. Ribot et Bourgeois discrédités, méprisés, honnis pour leur conduite dans toute cette affaire, ont été maintenus au pouvoir, malgré leurs mensonges, malgré leurs maladresses, qui ont été jusqu'à compromettre l'ambassadeur de Russie, M. de Morenheim, en compagnie des toucheurs de chèques; ils restent, malgré leur indignité, parce que le parti de la concentration républicaine sait qu'il peut compter sur eux. Ils sont tellement compromis qu'ils ne peuvent plus reculer. Ils iront jusqu'au bout. Ils sont liés à la majorité républicaine comme celle-ci est liée à eux. Ministres et députés sont solidaires dans la faute, dans la honte. Le dernier mot, le vrai mot de la situation, a été dit par quelqu'un qui les connaît bien les uns et les autres, dit par M. Jules Roche, ancien ministre, ancien collègue de MM. Ribot et Bourgeois, et dit dans les termes les moins parlementaires, lorsque, après le vote de l'ordre du jour pur et simple, qui terminait tout, il s'est élancé vers le banc des ministres et leur a crié, en leur montrant le poing : « Tas de crapules ! »

C'était le gouvernement jugé par lui-même. Le pays, dans son ensemble, ne porte pas un autre jugement sur les hommes qu'il voit se succéder au pouvoir depuis quinze ans. Tout n'est pas fini, avec les arrêts incomplets de la justice et les résultats insignifiants de la commission d'enquête, parce qu'il reste au pays à dire ce qu'il pense du Panama, et cinq mois plus tôt, comme le voulait M. Casenove de Pradines, ou cinq mois plus

tard, au terme marqué par la Constitution, c'est à lui qu'il appartiendra de dire le dernier mot.

D'ici là, il est vrai, on pourrait craindre de lui l'oubli, certaines défaillances du sens moral, certaines préoccupations d'esprit de parti ou de sottes méfiances à l'endroit des adversaires de la République. Mais la main de Dieu est trop visiblement dans nos affaires, pour qu'on n'attende pas qu'il les conduise lui même jusqu'au terme marqué dans ses desseins. N'est-ce pas un coup providentiel que la mort inopinée, presque subite, de M. Jules Ferry ? Tel est actuellement le péril pour la République, si compromise par ses propres excès et ses scandales aux yeux du pays, que le Sénat n'avait pas hésité à se jeter dans les bras de cet homme néfaste pour chercher en lui une force et un secours. La franc-maçonnerie alarmée de l'effet produit sur l'opinion par les honteuses révélations du procès du Panama, inquiète des symptômes de réaction qui se manifestent depuis quelque temps en faveur de l'honnêteté et de l'ordre, et voyant tout à coup compromis entre ses mains, par ce scandale inopiné du Panama, le pouvoir qu'elle croyait définitivement établi, s'était concertée et avait agi par ses membres les plus actifs et les plus influents au Sénat pour préparer le retour de M. Jules Ferry au gouvernement.

C'est tout le secret de cette élection d'un homme, que l'on croyait à jamais déchu, au fauteuil de la présidence du Sénat. Elle s'était jouée comme une comédie préparée d'avance : au premier acte, on avait eu la démission inattendue, mystérieuse, de M. Leroyer, que l'on a pu rattacher à certaines aventures personnelles qui avaient fourni facilement l'occasion de décider le vieux président à descendre de son fauteuil pour raison de santé ; au second, la nomination de M. Jules Ferry s'était faite d'emblée, comme sur un mot d'ordre, après le désistement préalable des candidats qui auraient pu entrer en concurrence avec lui.

Tout avait bien réussi, et voilà que, au moment où le parti républicain, si fortement éprouvé dans ses hommes et dans son crédit par les scandales du Panama, se reprenait à espérer en

l'avenir, avec M. Ferry à la tête des affaires, d'abord comme président du conseil des ministres, chargé de présider aux élections, et plus tard comme président de la République, investi d'une autorité personnelle plus effective que celle de ses prédécesseurs, voilà que, au moment où tous ces beaux projets commençaient à s'exécuter, le sauveur de la République est inopinément frappé de mort, le même jour, 17 mars, à la même heure du soir, 6 heures, où était votée, il y a treize ans, à la Chambre des députés, la loi d'où allaient sortir les décrets d'expulsion contre les congrégations religieuses.

Comment ne point voir là l'action de la Providence? Qu'importent après cela les funérailles nationales décernées au promoteur des néfastes lois scolaires? Qu'importent les discours menteurs prononcés par les bouches officielles devant un cercueil qui ne renferme que des restes maudits, sur lesquels pèse la double responsabilité du sang français mal à propos versé au Tonkin, et de l'âme de la jeunesse perdue dans les écoles sans Dieu? « La main de la Providence est visible en tout ce qui se produit chaque jour. Elle poursuit, elle frappe ce monde pourri et scélérat, et, en même temps, elle réveille, elle relève la conscience publique. Dieu et le peuple feront justice d'autant plus sûrement et plus durement qu'ils verront l'iniquité plus cyniquement impunie. » Comment l'opinion absoudrait-elle, en effet, cette majorité, vénale et corrompue, qui n'a échappé à une juste répression que par les hautes complicités qui ont empêché les listes des 172 toucheurs de chèques de voir le jour, qui ont retenu entre les mains des agents de corruption la preuve des culpabilités? Ou le pays a perdu le sens moral, ou il rejettera aux élections un parti indigne de rester plus longtemps au pouvoir et que la Providence travaille visiblement à perdre.

C'est ce que lui dit Monsieur le comte de Paris dans un manifeste adressé aux présidents des comités monarchiques, et qui résume la situation avec une force et une vérité dignes d'un prince qui se sent une mission à remplir :

« L'heure est grave, dit Monsieur le comte de Paris. La Chambre a

perdu tout crédit : chaque nouvelle séance la fait déchoir encore dans l'opinion publique.

« Le gouvernement est sans courage pour résister aux menaces du socialisme grandissant, sans force pour représenter la puissance publique à l'intérieur, sans autorité pour défendre une politique nationale à l'extérieur. L'indépendance de la magistrature est soupçonnée. Les institutions ont corrompu les hommes. La France probe et laborieuse est attristée et inquiète. Tous les honnêtes gens sentent le besoin de s'unir pour un suprême effort.

« A ces honnêtes gens, il faut que les monarchistes tendent la main et donnent l'exemple. Leur intégrité et leur désintéressement les désignent pour ce rôle, en présence d'un régime où tout est sacrifié aux passions et aux convoitises des partis. Ils ne doivent répudier aucune des alliances que les intérêts de la défense sociale et de la liberté religieuse leur conseilleront de conclure. Mais ils devront aussi faire comprendre à la France que la Monarchie seule peut lui donner ce pouvoir fort et stable, uniquement préoccupé du bien public, qui mettra un terme au trouble moral dont elle souffre, et la préservera des troubles matériels dont elle n'est peut-être pas à l'abri. »

Tandis qu'en France la période judiciaire des affaires du Panama paraît close, laissant dans l'ombre et dans l'impunité la plus grande partie de cet immense scandale politique et financier, en Italie, l'affaire des Banques continue à traîner au milieu des suspicions et des dénonciations bruyantes, sans que l'action parlementaire ni l'action judiciaire soient encore engagées réellement. Cependant les graves révélations qui courent sur le compte d'un ancien ministre, M. Nicotera, accusé d'avoir puisé largement, pour des besoins personnels dans les caisses de la Banque romaine, ses propres aveux même ne permettent plus qu'on ajourne davantage l'enquête parlementaire réclamée par l'opinion. M. Nicotera nie s'être adressé à M. Tanlogo, le directeur de la Banque, pour lui demander de l'argent ; mais il reconnaît qu'au moment de prendre le portefeuille de l'intérieur, il s'aperçut que les fonds secrets étaient épuisés et qu'il dut recourir à la bourse complaisante d'un ami qui mit à sa disposition les sommes nécessaires.

Est-il vraisemblable que le ministre aux abois ait remboursé de son propre argent les avances de cet ami ? N'est-ce pas là plutôt une histoire toute semblable à celle des person-

nages politiques de France impliqués dans les affaires du Panama? M. Nicotera empruntant à un ami ce qui manquait aux fonds secrets, exactement comme M. Rouvier avait emprunté à M. de Reinach, ou M. Floquet à Cornélius Herz; n'est-ce pas, des deux côtés, le même procédé, la même fraude, et la Banque romaine n'a-t-elle pas, comme la Caisse du Panama, fait les frais de ces prêts complaisants ?

Comme dernier trait de ressemblance, il faut signaler les mêmes efforts faits à Rome et à Paris par le gouvernement pour dissimuler la vérité Entre la commission de cinq membres proposée par le président du Conseil, M. Giolitti, et qui doit uniquement vérifier certains noms portés sur la liste accusatrice des « chéquards » italiens, et la grande enquête parlementaire réclamée par l'opinion, avec le mandat d'aller jusqu'au fond et de faire la lumière complète, on s'en est tenu à un moyen terme. On a augmenté le nombre des membres de la Commission jusqu'à sept, mais en limitant ses attributions, de manière à limiter aussi les recherches et à circonscrire les responsabilités. Vains efforts ! En Italie comme en France, ceux que n'aveugle pas le parti pris voient clairement ce qu'il en est de tout cet agiotage politique. Et le *Moniteur de Rome* peut dire avec raison que les scandales actuels éclairent d'une lumière crue les bas-fonds du parlementarisme italien et constituent, pour la moralité et la vitalité du présent régime, de hautes et significatives leçons.

Le gouvernement essaiera de faire diversion à toutes ces hontes en donnant le plus d'éclat possible aux fêtes du jubilé de vingt-cinq ans de mariage du roi Humbert. L'Italie officielle a aussi à faire oublier les manifestations grandioses dont le souverain-pontife vient d'être l'objet et qui se renouvellent incessamment avec les pèlerinages qui apporteront, en cette année jubilaire, aux pieds de Léon XIII, les témoignages de vénération et d'amour du monde catholique pour le Vicaire de Jésus-Christ. Elle voudrait effacer l'éclat de ces fêtes, diminuer l'importance de ces manifestations, en relevant aux yeux de l'Europe le prestige de son roi, fort affaibli par le contraste

entre la vie et le mouvement du Vatican et la solitude du Quirinal. Dans la Rome d'Humbert, on attend un grand effet de la présence de l'empereur d'Allemagne, qui viendra assister aux fêtes organisées à l'occasion des noces d'argent du roi.

Hélas ! l'Italie n'aura pas encore là tout ce qu'elle désire. De quelque pompe extérieure que soit entourée la venue du chef de la triple alliance, elle n'en fera que mieux ressortir une fois de plus l'absence persistante de l'autre allié, l'empereur d'Autriche, qui en est encore à rendre au roi Humbert la visite que celui-ci lui a faite il y a bien des années déjà à Vienne. Il faudra bien aussi constater que l'empereur allemand aura été précédé en Italie par la reine d'Angleterre, qui est venue s'établir à Florence pour deux mois. Et cette souveraine ne se sera pas dérangée pour aller porter ses felicitations au successeur de Victor Emmanuel ! Pour l'Italie ce sont là de cruelles blessures d'amour propre et des avertissements non moins sensibles à sa vanité nationale. Elle a bien senti aussi la portée du vote du Reichstag allemand qui a refusé l'augmentation de 20,000 marks pour l'ambassade d'Allemagne auprès du Quirinal. N'est-ce pas là, en effet, l'indice du peu de sympathie du peuple allemand pour son allié italien ? Enfin, la venue de l'empereur d'Allemagne lui-même à Rome corrigera-t-elle la mauvaise impression causée dans le monde gouvernemental par l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire auprès du souverain-pontife, à l'occasion de son jubilé ?

Depuis quelque temps, il faut le reconnaître, la fidélité de l'Italie à la Triple Alliance est mise à une rude épreuve. Bien des symptômes annoncent aussi que la question romaine paraît moins que jamais résolue aux yeux des gouvernements européens.

Les récentes démonstrations de la grande société de Saint-Michel, à Vienne, en faveur du pouvoir temporel, la résolution annoncée dans le discours du Trône, en Espagne, de maintenir les meilleures relations possibles avec le Vatican, les manifestations du jubilé épiscopal de Léon XIII, tout indique que le monde politique lui-même ne considère pas comme

définitif, dans les conditions actuelles de la papauté, l'établissement italien à Rome.

Pourtant, c'est au maintien de l'état de choses créé par l'usurpation de 1870, que le gouvernement italien sacrifie tout le reste, même l'intérêt économique du pays, même l'indépendance nationale. C'est par là que l'Allemagne tient l'Italie. L'Allemagne aussi a besoin de la Triple Alliance.

Le voyage de son empereur à Rome n'aurait pas d'autre but que de la sauver des dangers qui la menacent et d'empêcher l'isolement de l'Allemagne par suite d'un rapprochement de l'Autriche et de la Russie. Ce rapprochement se prépare-t-il ? On pourrait le croire d'après certains indices récents. D'autre part, les négociations qui se poursuivent à Berlin et qui ont pour objet la conclusion d'un traité de commerce entre la Prusse et la Russie, donnent à penser que le gouvernement impérial allemand ne serait pas éloigné de se rapprocher de la puissance moscovite et de refaire la Triple Alliance, en laissant l'Italie de côté, sur l'ancienne base de l'union des trois grands Empires, comme elle existait du temps de Guillaume Ier.

Rien n'apparaît encore clairement dans ces combinaisons diplomatiques du lendemain. Il semble bien cependant que le groupement des influences européennes est sur le point de subir de grandes mo lifications. Les rapports entre la Russie et la France ne sont plus ce qu'ils étaient à l'époque des bruyantes démontrations de Cronstadt.

Aujourd'hui il est avéré que l'escadre russe qui se rend à Chicago ne s'arrêtera pas en France. N'est-ce pas significatif ?

Malgré toutes les apparences contraires, ceux qui refusaient de croire à la réalité d'une alliance entre la Russie et la France, avaient probablement raison. Il a pu entrer dans les calculs de la Russie de contrebalancer l'influence de la triple alliance par un rapprochement extérieur avec la France ; mais, dès le principe, elle a dû s'arrêter à l'objection de l'instabilité des pouvoirs publics en France, qui est telle qu'aucun gouvernement, et surtout un gouvernement autocratique comme celui de Saint-Pétersbourg, ne saurait conclure sûrement avec un

pays où les ministères se succèdent continuellement au gré de majorités sans consistance. Une démonstration amicale de la flotte russe à Cherbourg ou à Brest eut constitué comme un renouvellement et une consécration de l'espèce d'engagement contracté à Cronstadt. La Russie s'en abstient, et cela seul indiquerait combien ses dispositions sont changées à l'égard de son amie de circonstance.

La crise du Panama, par laquelle la France vient de passer, et qui n'est point encore terminée, n'est pas de nature à inspirer confiance à la Russie. Elle met trop à découvert les vices radicaux d'un régime où du jour au lendemain un changement complet pourrait s'opérer dans le personnel gouvernemental. La république ne peut être une alliée sûre pour aucune puissance. Un changement d'attitude de l'Allemagne vis à-vis de la Russie suffirait à faire évanouir le fantôme d'alliance entrevu à travers les démonstrations bruyantes de Cronstadt, et à déterminer un nouveau système de combinaisons des États.

Après tout, des Empires autoritaires comme l'Allemagne et la Russie doivent plutôt tendre à s'unir et à se concerter contre le danger du socialisme, plus réel et plus imminent que celui d'une guerre d'intérêts politiques. La contagion républicaine s'étend de la France à l'Italie et à l'Espagne et propage avec elle les idées révolutionnaires qui sont la base du socialisme.

A cet égard, les récentes élections espagnoles constituent un symptôme assez grave qui doit activer l'attention des gouvernements monarchiques. Elles n'ont rien changé, il est vrai, à la situation. D'après la règle en Espagne que, quel que soit le ministère qui préside aux élections, son succès est assuré d'avance, M. Sagasta a eu sa majorité libérale, comme M. Canovas, son prédécesseur, avait eu sa majorité conservatrice. Ce qui est nouveau, c'est le triomphe des candidats républicains dans beaucoup de grandes villes. On a beaucoup exagéré ce résultat en prédisant, comme l'ont fait quelques journaux indigènes et étrangers, la chute à bref délai de la dynastie. Il n'y a pas de quoi envisager encore une pareille éventualité, même en tenant compte de cette circonstance que

Madrid a élu une députation entièrement républicaine. On ne peut méconnaître néanmoins que le triomphe des républicains dans les grandes villes ne constitue un sérieux avertissement et pour le ministère Sagasta et pour l'Espagne elle-même, qui traverse la période toujours critique d'une régence.

Du reste, ce n'est pas seulement en Espagne que les idées républicaines gagnent du terrain. Partout, en Italie, en Allemagne, en Angleterre même, l'esprit républicain pénètre les masses et fait lentement son chemin. Et c'est ce qui doit préoccuper les gouvernements monarchiques, soucieux de l'avenir.

Sous ce rapport, ils ne sauraient voir favorablement la Belgique entrer dans les voies du suffrage universel. C'est le plus sûr acheminement à la république.

Depuis que la question de la revision de la Constitution est posée, la Belgique est en travail d'un nouveau mode de souveraineté nationale. Les aspirations démocratiques se sont fait jour dans ce pays comme partout. Le principe d'autorité ne suffit plus à gouverner les peuples ; partout les individus réclament leur part de souveraineté dans l'Etat. La Belgique, à son tour, marche au suffrage universel,

L'opinion libérale est presque unanime à répudier le vieux système du sens électoral. C'était, dit-on, un privilège de bourgeoisie et il ne faut plus de privilège dans les sociétés modernes. Des consultations populaires organisées à Bruxelles et à Anvers sur les divers projets de réforme électorale ont établi les préférences de la foule pour le système à la française, qui est celui de M. Janson, en Belgique, à savoir : le droit de suffrage pour tout le monde à 21 ans, ou, selon M. Nothomb, à 25. Les esprits sages, comme M. Woeste, reculent devant cette solution. Le gouvernement, par l'organe de M. Beernaert, son chef, propose un système de transaction : le suffrage universel par étapes et avec des garanties. Si l'on écoutait la voix publique, on proclamerait d'emblée le droit de suffrage pour tous ; le *referendum* a écarté, en effet, tous les systèmes électoraux bases sur le cens ou l'instruction. Le peuple veut être maître, mais la foule n'est point la sagesse.

Pour la Belgique, ce serait une grosse révolution que l'adoption du suffrage universel. Ses législateurs hésitent, malgré l'engouement populaire, comme hésitent les hommes d'État en Italie. Au milieu de la diversité des opinions et des systèmes, on s'abstiendra, sans doute, d'inscrire le suffrage universel dans la Constitution, en laissant à la législature ordinaire le soin de changer la loi électorale. On aura sauvé pour un temps la Constitution, mais la loi finira par donner ce que la revision constitutionnelle n'aura point accordé. La prochaine loi électorale s'annonce comme devant être une transaction avec le système proposé par le ministère. Ce système est fondé sur la garantie que doit fournir l'électeur, non pas d'après la durée de son domicile, mais d'après l'importance de son habitation. C'est la base du cens substituée au cens lui-même. Cette base, on en arrivera à la faire assez large pour porter la plus grande partie de la population, jusqu'à ce qu'on la supprime tout à fait pour en arriver au suffrage universel.

C'est la tendance actuelle en Belgique. Y résistera-t-on longtemps, alors que l'exemple de la France est une sollicitation continuelle pour un pays, que son voisinage paraît avoir moins éclairé sur les inconvénients d'un mode électoral, qui est un véritable principe d'anarchie, qu'il n'a excité chez lui une fâcheuse ardeur d'imitation.

N'est-ce pas aussi l'entraînement des autres États qui pousse la Hongrie à entrer, à son tour, dans le système moderne de laïcisation ? Sous prétexte d'établir la liberté des cultes, le gouvernement de Pesth a présenté un plan de législation qui bouleverserait les anciennes institutions de la Hongrie. L'épiscopat proteste unanimement contre ces innovations. Les deux mémoires qu'il a adressés et au ministère Csaky et à l'empereur François-Joseph, condamnent le programme politico-ecclésiastique du cabinet libéral. En ce qui concerne les mariages mixtes, qui ont été le point de départ du conflit, l'épiscopat réclame non seulement le rapport de l'ordonnance du comte Csaky, sur les baptêmes des enfants issus de ces mariages, qui lèsent les droits de la conscience catholique, mais l'abolition complète de la loi interconfessionnelle de 1868, dont l'ordon-

nance susdite réalise l'exécution. Il repousse ensuite l'institution des registres de l'état civil pour les naissances et les mariages, ainsi que le principe révolutionnaire de la liberté des cultes ; il se déclare formellement contre l'établissement du mariage civil obligatoire, même pour les catholiques, et contre la reconnaissance, sinon contre le libre exercice, du culte israélite.

Il y a là l'origine d'un *Kulturcampf*, dont l'épiscopat hongrois demande à la sagesse et à la fermeté de l'empereur de préserver la Hongrie.

Au moins la République des Etats-Unis est-elle fidèle à ses traditions religieuses.

A la suite de son installation à la présidence, M. Cleveland a adressé, selon l'usage, au peuple américain, un message dans lequel, non content d'exprimer ses remerciements et de constater la prospérité du pays, il invoque la protection de Dieu et appelle les bénédictions du ciel sur son gouvernement. Ce serait un grand jour pour l'Eglise que celui où l'Amérique viendrait au catholicisme. C'est pour hâter cet heureux événement, en fortifiant les liens qui rattachent les Eglises des Etats-Unis au saint-siège que S. S Léon XIII vient d'instituer canoniquement dans ce pays une délégation apostolique, appelée à devenir une véritable nonciature auprès du gouvernement de Washington et de l'épiscopat américain.

ARTHUR LOTH.

Le Gérant : JOSEPH REGNART.

Librairie Victor LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, Paris.

LE BIENHEUREUX
COLOMBINI
HISTOIRE
D'UN TOSCAN AU XIVe SIÈCLE

PAR

Mme LA COMTESSE DE RAMBUTEAU

Un vol. in-12 de 372 pages, orné d'une magnifique grav. sur acier. . **3 fr.**
En tête de ce volume se trouvent une lettre de Mgr PERRAUD, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, et une lettre de Mgr LAGRANGE, évêque de Chartres.

Le Cardinal Manning et son action sociale, par M. l'abbé J. LEMIRE, professeur de rhétorique au Petit Séminaire d'Hazebrouck. 1 vol. in-12, de 312 pages. . . . . fr. 2.50

La Question religieuse en Orient et l'Union des Églises, par un MISSIONNAIRE. Une brochure in-12, de 104 pages . . . . . 1 fr.

Lettres sur l'Inde, par Mgr LAGRÉNAN, archevêque de Pondichéry. 1 vol. in-8°, orné d'un portrait, d'un grand nombre de gravures et d'une carte de l'Inde. . . . . fr. 3.50

L'Ancien Clergé de France : les Évêques avant la Révolution, par M. l'abbé SICARD. 1 fort volume in-8°, de 523 pages. . . . . 6 fr.

Nouvelles tendances en religion et en littérature, par l'abbé FELIX KLEIN. 1 vol. in-12, de XLV-201 pages. . . . . 3 fr.

POUR PARAÎTRE LE 22 AVRIL PROCHAIN

L'Église catholique et la liberté aux États-Unis, par M. le vicomte DE MEAUX. 1 vol. in-12, de 550 pages . . . . fr. 3.50

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, A PARIS.

NAPOLÉON INTIME

par Arthur LÉVY

Quatrième édition

Un volume in-8°, cavalier. — PRIX . . . . . 8 fr.

NAPOLÉON

ET

ALEXANDRE Ier

L'ALLIANCE RUSSE SOUS LE PREMIER EMPIRE

II

1809.— Le second mariage de Napoléon. — Déclin de l'Alliance.

par Albert VANDAL

Un volume in-8°, cavalier. — PRIX. . . . . 8 fr.

LE

MARÉCHAL NEY

1815

par Henri WELSCHINGER

Avec deux portraits en héliogravure d'après Gérard

Un volume in-8°, cavalier. — PRIX . . . . . 8 fr.

MÉMOIRES INÉDITS

DE

BERTRAND POIRIER

DE BEAUVAIS

COMMANDANT GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE DES ARMÉES DE LA VENDÉE

PUBLIÉS PAR

La Comtesse DE LA BOUËRE

Un volume in-8°. PRIX . . . . . fr. 7.50

UNE NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE

Sous le titre de *Dictionnaire des Dictionnaires*, un véritable monument bibliographique dont nous devons saluer l'apparition, vient d'enrichir la collection où les chercheurs pourront, à pleines mains, aller puiser les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

L'agriculture, l'archéologie, l'astronomie, l'administration, l'armée et la marine, les arts et métiers, les beaux-arts, la bibliographie, la biographie des hommes connus, l'économie politique, la géographie, l'histoire, l'histoire naturelle, la médecine, la mythologie, la physique et la chimie, les mathématiques pures et appliquées, la mécanique etc., enfin tout ce qui appartient au domaine de la science, tout ce qui touche à nos lois et à notre organisation sociale, tout ce que l'on a intérêt à connaître quelle que soit la position que l'on occupe, se trouve traité dans le *Dictionnaire des Dictionnaires*, qui condense en lui la totalité des connaissances humaines, à la veille du vingtième siècle.

Ce qui distingue d'une manière plus particulière encore ce travail magistral ou l'écrivain, l'homme politique, le professeur, l'homme de loi, l'agriculteur, le négociant, celui qui exerce une profession quelconque, aussi bien que le père de famille et l'enfant lui-même, peuvent trouver à la minute, le renseignement désiré, avec tous les détails nécessaires, utiles et complets, c'est qu'on s'est attaché à y être clair et qu'on a évité d'y tomber dans le fatras des compilations qui rendent les recherches si difficiles.

Dans cette encyclopédie, en effet, chaque article est original, c'est-à-dire dû à la plume exclusive d'un rédacteur spécial, choisi parmi les plus autorisés dans la matière qu'il s'agissait de traiter.

Faut-il dire, maintenant, que le *Dictionnaire des Dictionnaires* est composé de six beaux volumes grand in-4° à 3 colonnes, que ce vaste recueil contient près de *quatre-vingt millions* de lettres, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8° ordinaire et que son prix n'est que de 150 fr., alors que l'encyclopédie la plus en vogue coûte près de huit cents francs et une autre qui n'est que commencée, en vaut cinq cents.

Lorsque nous aurons donné ces détails et que nous aurons ajouté que l'œuvre est complètement parue aujourd'hui et qu'on peut se la procurer au prix de 180 fr. payable en 18 mois, à raison de 10 fr. par mois, ou de 162 fr. payables à six mois, ou de 155 fr. payables comptant, nous avons la conviction que toutes les personnes qui sont en situation de faire cette dépense, n'hésiteront pas à se procurer cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne.

Toute souscription doit être adressée à M. l'administrateur du *Dictionnaire des Dictionnaires*, 56, avenue de Déols, à Châteauroux.

R. J. Levy.

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

Prix : France, Belgique et Suisse, 25 fr. par an. — Union postale, 35 fr.

CINQUIÈME SÉRIE

XXXIIe ANNÉE. — TOME VI. — N° 5. — 1er MAI 1893

SOMMAIRE

I. — UN CARDINAL HISTORIEN DE LA PHILOSOPHIE..... **F. Garilhe.**
II. — LES ORIGINES DE LA FOI DANS LES GAULES..... **Dom F. Plaine, O. S. B.**
III. — LA CRISE AGRAIRE EN ESPAGNE..... **Joseph Sarda.**
IV. — LE CAPITAINE BÉBERT (LÉGENDE)..... **M. de Montgorand.**
V. — LE MOUVEMENT SOCIAL..... **Urbain Guérin.**
VI. — LE RHIN DANS L'HISTOIRE (*suite*)..... **Attale Du Cournau.**
VII. — UNE AVENTURE DE FORÇAT (NOUVELLE)..... **L. Rousseau.**
VIII. — LES INSCRIPTIONS DE TELLO..... **Abbé J. A. Petit.**
IX. — UNE EXCURSION A L'ILE JERSEY, (NOT., SOUV.) (*suite*). **Maurice Vanlaer.**
X. — LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE..... **Léonce de la Rallaye.**
XI. — LES ROMANS NOUVEAUX..... **J. de Rochay.**
XII. — CHRONIQUE GÉNÉRALE..... **Arthur Loth.**

A PARIS
24, RUE TAITBOUT, 24
(provisoirement)

A BRUXELLES
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

A GENÈVE
Chez H. TREMBLEY, Éditeur
4, RUE CORRATERIE, 4

La reproduction des travaux de la *Revue* est formellement interdite ; les manuscrits ne sont pas rendus.

LA

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

Cette Revue a été fondée en 1861, par M. Victor PALMÉ, et il en confia alors la direction à Messieurs VEUILLOT.

La **Revue du Monde Catholique** parait par livraisons grand in-8° de 192 pages, et forme à la fin de l'année quatre magnifiques volumes grand in-8°.

Actuellement la collection se compose de plus de cent volumes, elle forme un vaste répertoire où toutes les questions soulevées de nos jours à propos de Religion, de Philosophie, d'Histoire, d'Art, d'Education, de Science, etc., etc., se trouvent traitées, selon la plus pure orthodoxie catholique, par les écrivains les plus autorisés et les plus estimés.

Cette collection constitue la plus magnifique *Encyclopédie contemporaine*. Se vend net 500 francs.

France, Algérie, Belgique et *Suisse*. Un an : *25 fr.* — Six mois : *13 fr.* — Un N° pris au bureau : *2,50* ; par la poste : *2,75* — *Pays de l'Union postale :* Un an : *35 fr.* — *Pays en dehors de l'Union postale : 40 fr.*

Les abonnements se paient d'avance et partent du premier de chaque mois.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 cent.

La *Revue* ne rend compte que des livres dont il a été déposé deux exemplaires au bureau du journal. Elle se réserve son entière liberté d'appréciation.

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX DES

FRÈRES MARISTES

de SAINT-PAUL TROIS-CHATEAUX (Drôme).

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion.

5 francs le litre, 3 francs le demi-litre.

Notice franco. — *Exiger les Signatures* **L. ARSAC** et **Fre CHRYSOGONE.**

DÉPOT DANS LES PHARMACIES

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

VOYAGE CIRCULAIRE EN BRETAGNE

Billets d'excursions délivrés toute l'année.

(1re classe 65 fr. — 2me classe 50 fr.)

Les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans délivrent, depuis le 15 août 1892, aux prix très réduits de fr. 65 en 1re classe et fr. 50 en 2e classe, des billets circulaires valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île bretonne, savoir : *Saint-Malo, Dinard, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Kosteff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Sarzeau, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon et Rennes.*

Ces billets pourront être prolongés deux fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 p. c. du prix principal.

Le voyageur partant d'un point quelconque des réseaux de l'Ouest et de l'Orléans pour aller rejoindre cet itinéraire, peut obtenir, sur sa demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, en même temps que son billet d'excursion, un billet de parcours complémentaire comportant une réduction de 40 p. c. sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres ou payant comme pour 150 kilomètres.

La même réduction lui est accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur le[illegible] autre point des deux réseaux qu'il a choisi.

UN CARDINAL

HISTORIEN DE LA PHILOSOPHIE [1]

Un précédent article (2) a fait ressortir l'utilité de l'étude de l'histoire de la philosophie.

Il aurait été facile de la démontrer, en dehors des arguments donnés, à l'aide de témoignages d'une haute autorité.

Le cardinal Gonzalez, en particulier, s'était déjà plu à la reconnaître et à la proclamer.

Il a fait mieux encore : comme pour ne laisser aucun doute à cet égard, il a composé et publié, en quatre volumes, une *Histoire de la Philosophie* (3).

Son œuvre, aujourd'hui entièrement traduite en français, n'est pas un hommage banal rendu à notre commune thèse.

Peut-être ne déplaira-t-il pas aux lecteurs de la *Revue du Monde catholique* d'être mis en mesure d'en juger.

I

Un professeur se fait facilement illusion sur l'objet de son enseignement. Il lui est difficile de ne pas s'en exagérer l'importance.

(1) Son Éminence le cardinal Gonzalez, archevêque de Séville.

(2) *L'Étude de l'Histoire de la philosophie en Allemagne et en France*, *Revue du Monde catholique*, 1er janvier et 1er février 1891.

(3) *Histoire de la philosophie*, par Son Eminence le cardinal Gonzalez, archevêque de Séville, traduite de l'espagnol par le R. P. G. de Pascal, missionnaire apostolique, docteur en théologie, 4 vol. in-8°, P. Lethielleux, éditeur.

Il en fait le sujet habituel de ses pensées et de ses méditations. Son esprit en est même sans cesse préoccupé. Au contraire, il se détache peu à peu des autres sciences. Il en arrive en peu de temps à ne plus leur rendre justice. C'est tout au plus s'il leur reconnaît une valeur relative et secondaire. Il les perd plus ou moins de vue, s'il ne leur devient pas complètement étranger. Il est souvent l'homme, non pas d'un seul livre, mais d'une seule branche du savoir humain, et l'excellence lui en paraît d'autant plus grande qu'il a à en convaincre chaque année un nouvel auditoire.

Aussi n'est-on pas surpris de lui voir publier un ouvrage sur les matières qu'il enseigne. Le fait en lui-même semble tout simple et tout naturel. Il n'a rien d'extraordinaire et il se produit tous les jours. Nul ne songe à en tirer des conséquences exceptionnelles. Chacun juge l'œuvre uniquement d'après son mérite intrinsèque.

Il n'en est plus de même si l'auteur est revêtu d'une haute dignité ou remplit de hautes fonctions dans l'Église ou dans l'État.

Son livre prend de cette circonstance une importance particulière. Il est par là même un événement. Tout le monde veut le connaître. On le commente, on le loue ou on le dénigre à l'avance. Souvent on s'inquiète peu de la valeur de l'œuvre en elle-même : on en détermine la portée d'après la situation personnelle de l'auteur.

C'est ainsi que les circonstances ont servi l'ouvrage du cardinal Gonzalez.

S'ils avaient été publiés pendant les années de son professorat, ses quatre volumes sur l'histoire de la philosophie, sans être inférieurs sur aucun point, n'auraient pas eu pour le public la même importance. Ils ne seraient certes pas passés inaperçus, mais ils auraient moins attiré l'attention, ils n'auraient excité aucune surprise, et ils auraient été simplement accueillis avec les égards dus à une œuvre de mérite.

Plus tard, au contraire, après plusieurs années d'épiscopat de l'auteur, leur apparition ne pouvait pas ne pas causer un véritable étonnement et ne pas provoquer une curiosité sympathique.

Ce n'est pas, en effet, un spectacle ordinaire de voir, au milieu des graves préoccupations inséparables de l'administration d'un vaste diocèse, un archevêque, appelé à revêtir demain la pourpre cardinalice, profiter de ses rares loisirs pour écrire un grand ouvrage de pure science.

L'hommage rendu à l'histoire de la philosophie par le seul fait

de la publication de l'œuvre du cardinal Gonzalez, a, dès lors, une portée singulière : le caractère et la situation de l'auteur la lui donnent.

Il a aussi pour lui, non seulement de venir de haut, mais encore de n'être le résultat ni d'une surprise, ni d'un entraînement professionnel, ni d'un engouement passager et frivole.

L'histoire de la philosophie n'était pas une chose nouvelle pour le cardinal Gonzalez. Il la connaissait depuis de longues années. Sa vie, consacrée à l'enseignement supérieur, s'était passée, en grande partie, dans l'étude des divers philosophes. Il avait réellement vécu dans un commerce intime avec eux. La lecture habituelle de leurs œuvres l'avait familiarisé avec leurs doctrines. Il s'était tenu, avec un soin jaloux, au courant des travaux publiés de nos jours sur leurs systèmes. Il n'ignorait, pour ainsi dire, rien de ce qui avait paru sur ce sujet en Allemagne, en Angleterre et en France. Il n'a donc pas cédé, en écrivant son livre, à l'influence d'un caprice soudain et irrésistible.

D'un autre côté, l'enthousiasme du professeur avait déjà eu le temps de se calmer. Le commerce des hommes avait dû corriger chez lui l'exagération de toute pensée solitaire et de tout savoir purement *livresque*. La pratique des affaires lui avait donné sans doute un sentiment plus juste des réalités. L'expérience de la vie, en un mot, lui permettait désormais de mieux juger encore des personnes, des choses, des systèmes et des doctrines.

Rien, d'ailleurs, en cette circonstance, n'a été fait à légère. Une sage et lente réflexion a présidé à tout. L'entreprise a été longuement préméditée. Les motifs pour et contre ont été soigneusement examinés, pesés, comparés. La détermination a été prise en toute connaissance de cause. Le projet était préparé de longue main et sagement mûri. Tout a émané d'un esprit d'une rare clairvoyance et d'une compétence exceptionnelle en la matière. Si l'*Histoire de la philosophie* a été composée et publiée au milieu des labeurs de l'épiscopat (1), c'est bien parce qu'une œuvre de ce genre paraissait désirable, utile, nécessaire.

L'auteur s'est fait, il faut le reconnaître, une haute idée de sa tâche. Il en proclame la grandeur et l'importance. Il ne néglige rien pour nous prévenir en sa faveur. Il ne dissimule pas, en par-

(1) Cfr. Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*. Préface de l'auteur, t. I. p. XXVIII,

ticulier, en quelle estime il tient tout ce qui peut ou doit la relever à nos yeux. Il a, pour ainsi dire, à cœur de détruire les préventions contraires. Nous en avons une preuve dans ses théories sur la raison, sur la philosophie et sur son histoire.

La mode était, il y a quelques années, de médire de la raison. C'était à qui lui jetterait la pierre. On se plaisait à faire ressortir sa faiblesse. Plus on la rabaissait, plus on croyait grandir la foi. Aussi ne craignait-on pas de l'accuser d'impuissance. Elle ne pouvait, disait-on, nous donner aucune lumière. Elle était, tout au plus, bonne à nous égarer par ses fausses lueurs. Dans l'aveuglement du parti pris, on la chargeait de toutes sortes de méfaits, et on la rendait responsable de toutes les erreurs humaines. Ainsi Lucrèce imputait jadis tous les crimes au sentiment religieux (1) !

Le cardinal Gonzalez n'a point cédé à cet entraînement plus ou moins général. Il s'est gardé de ce travers plus ou moins répandu, à un certain moment, dans le monde des théologiens. La raison ne lui paraît ni une vaine ni une funeste faculté. Il la voit telle qu'elle est, dans sa faiblesse et dans sa puissance. Il s'efforce de lui rendre constamment justice. Elle est pour lui un principe inné de progrès, une force essentiellement progressive (2). Il en constate avec intérêt le premier éveil, il en suit avec plaisir le développement graduel, il en contemple avec bonheur le plein épanouissement.

La philosophie n'est que la raison prenant conscience d'elle-même par l'exercice régulier de ses facultés naturelles. L'amour de l'une ne peut dès lors aller sans l'estime de l'autre. L'impuissance de celle-ci entraîne la ruine de celle-là. Pour qui la proclame ou l'admet, philosopher est un non-sens ou une folie. Vouloir être philosophe dans ces conditions, c'est prétendre se soutenir et marcher sans appui dans le vide de l'air. Il y a là un acte de démence dont le résultat est une chute mortelle. Plus même l'on s'élèverait haut avec un secours étranger, plus la mort serait inévitable. On aboutirait fatalement au suicide de l'intelligence sous une double forme : l'illuminisme ou le scepticisme.

Ce danger n'existe point pour le cardinal Gonzalez. Pour lui, la

(1) *Tantum Religio potuit suadere malorum !* Lucrèce, *De Natura rerum*, I, 101. Le poète rovele, exprime et résume dans ce vers la pensée inspiratrice de son poème.

(2) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, *Préface* de l'auteur, t. I., p. XII et XIII.

philosophie est la recherche réfléchie et rationnelle de la vérité (1). Il ne la juge ni vaine ni stérile. Elle a, au contraire, à son avis, une véritable et féconde vitalité. Les systèmes philosophiques laisseraient, à l'en croire, des traces plus ou moins profondes, mais réelles, dans l'esprit humain et dans la société. Leur influence se ferait sentir longtemps après leur chute. Elle s'exercerait même après leur complet abandon. Ils concourraient tous, quoique dans une mesure inégale, à la marche en avant de l'humanité (2).

Leur histoire n'est, dès lors, ni sans intérêt ni sans importance. Elle n'est pas simplement, comme pour les détracteurs de la raison, un amas de contradictions et d'erreurs : elle est encore et surtout le tableau des progrès de la pensée humaine (3). Elle nous fait connaître, dans leur ordre successif, les opinions des hommes sur Dieu, sur le monde, sur eux-mêmes. Mais les idées ne sont pas sans action sur notre conduite. Elles ont une influence réelle sur nos actes. Si elles ne nous déterminent point par elles-mêmes, comme le prétendent des théories récentes, elles ne sont pas étrangères à nos résolutions. Un jour vient où, tout en restant libres, nous leur obéissons. Nos actes, dit le cardinal Gonzalez, naissent de nos convictions, et les faits sont les résultats des idées (4).

La pensée mène, en effet, le monde. Les peuples et les individus sont soumis à son empire. Toute conversion individuelle a sa raison d'être dans un nouvel état d'esprit ou de cœur. Toute révolution sociale a sa cause dans une grande idée. L'histoire des peuples et des individus répond aux évolutions de la pensée humaine dans les masses ou chez les particuliers. Or, le rôle du philosophe est précisément de concevoir des idées nouvelles ; de faire regarder peu à peu comme possible et enfin accepter par la foule moutonnière, inintelligente et passionnée, le nouvel idéal conçu, et de provoquer et de rendre explicables ainsi les révolutions intellectuelles, morales et sociales (5).

L'histoire de la philosophie est de la sorte, à proprement parler, l'histoire même des causes de la civilisation. Elle a sur l'histoire

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, *Préface* de l'auteur, p. v et vii.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. xi.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. x.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. xiii et xiv.
(5) *Id.*, *ibid.*, p. xi et xii.

extérieure des peuples la supériorité de la pensée sur l'acte matériel, de l'idée sur le fait (1).

Une œuvre, comme celle du cardinal Gonzalez, conçue dans cet esprit, est déjà, à raison même de la haute situation et de la rare compétence de son auteur, un hommage ni banal ni sans portée rendu à l'histoire de la philosophie. Son mérite intrinsèque en augmente encore la valeur et le poids.

II

L'histoire de la philosophie est, chez le cardinal Gonzalez, l'histoire de la pensée humaine (2).

Elle expose les systèmes rationnels sur Dieu, sur l'homme et sur le monde (3).

Elle ne connaît les limites ni du temps ni de l'espace : elle s'étend à tous les siècles et à tous les pays, et résume les doctrines de tous les peuples et de toutes les écoles (4).

Elle ne pourrait, en effet, se renfermer dans la Grèce ou dans les époques les plus récentes, sans laisser ignorer en partie le passé de l'esprit humain.

Aussi, tout en faisant une très large part à la philosophie grecque (5) ou moderne (6), elle ne néglige la philosophie ni de l'Orient (7), ni des premiers siècles de l'Église (8), ni du moyen âge (9), ni de la Renaissance (10).

Elle nous fait connaître successivement les théories philosophiques de l'Inde, de la Chine, de la Perse, de l'Egypte et de la Judée (11).

Grâce à elle, le brahmanisme, le bouddhisme, le mazdéisme, n'auront plus guère de secrets pour nous (12).

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, *Préface* de l'auteur, p. XIII, XIV, XVIII, XIX.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. XIV.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. XXII, 5 et 7.
(4) *Id.*, *ibid.*, p. XXV et 9.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 97-146.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. III, p. 155-186 ; t. IV tout entier.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 17-97.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 1-95.
(9) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 96-533.
(10) *Id.*, *ibid.*, t. III, p. 1-154.
(11) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 17-92.
(12) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 17-72.

Il nous est loisible de nous familiariser, dans sa lecture, avec le nom, la vie et les détails de l'enseignement de Djbiminù, de Vyàsa, de Gotanna, de Kanada, de Patandjali, de Kapila, de Çakya-Mouni, de Lao-Tseu, de Confucius, de Tchou-Li et de Zoroastre (1).

Nous avons en elle un moyen facile et agréable de sortir de l'ignorance plus ou moins grande dans laquelle nous sommes de la philosophie arabe (2) ou de la philosophie juive du moyen âge (3).

Elle nous permet, enfin, de nous rendre compte de la nature et de l'importance du mouvement philosophique du XVIe siècle (4).

En un mot, elle ne passe sous silence ni ne se borne à signaler sommairement aucun fait important de l'histoire de la pensée humaine.

L'auteur ne se contente pas, au reste, d'exposer les systèmes : il les discute et les juge ; il détermine leur part de vérité et d'erreur ; il se prononce sur leur valeur intrinsèque et sur leur valeur relative (5) ; il les étudie en eux-mêmes et dans leurs rapports les uns avec les autres (6) ; il indique les progrès accomplis de celui-ci à celui-là (7) ; bien plus, il se plaît à relever des analogies entre les théories anciennes et les théories modernes (8).

Ainsi il donne dans l'ancienne Grèce, des précurseurs aux philosophes de ce siècle réputés les plus originaux.

Kant, par exemple, compterait des ancêtres dans Gorgias, dans Socrate, dans Platon et dans les deux Zénon (9).

Gorgias aurait établi avant lui une séparation absolue entre l'ordre idéal et l'ordre réel, entre la perception et l'objet, entre l'ordre subjectif et l'ordre objectif (10). Le monde sensible n'avait

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 27-72.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 447-498.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 499-533.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. III, p. 1-154.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 13, 49, 67, 121, 157, 169, 188, 213, 226, 264, 325, 339, 361, 380, 463, 473, 512, 540, et dans chaque volume après l'exposition de chaque système ou de la doctrine de chaque philosophe ou de chaque école.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. XXII *et passim*.
(7) *Id.*, *ibid.*, *passim*.
(8) *Id.*, *ibid.*, *passim*.
(9) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 189, 190, 210, 269, 270, 159, 362.
(10) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, 189, 190 ; et t. III, p. 431 et sqq.

même, à ses yeux, rien d'objectif et de réel : il était simplement une apparence phénoménale (1).

Socrate avait reconnu dans la raison pratique et la loi morale l'unique critérium pour atteindre la réalité objective et l'existence de Dieu (2).

Déjà, pour Platon, les sens ne percevaient pas la réalité objective des corps ; ils saisissaient seulement les phénomènes du monde extérieur ; les idées ne dépendaient point des sensations ; la connaissance intellectuelle s'expliquait, sinon par les formes de notre esprit, du moins par quelque chose d'à peu près identique : par les idées innées (3).

Les contradictions relevées par Zénon d'Élée contre la pluralité des êtres, contre la véracité des sens, contre la réalité de l'espace et surtout contre l'existence du mouvement, ne ressembleraient pas peu aux fameuses *antinomies cosmologiques* (4).

Les impératifs catégoriques ne seraient pas non plus sans affinité, pour ne rien dire de plus, avec l'autonomie absolue attribuée par Zénon de Cittium à la raison individuelle, règle unique, mesure et source de la vertu (5).

Enfin, le stoïcisme aurait, de longs siècles avant Kant et Krause, recommandé de pratiquer le bien pour lui-même (6).

D'un autre côté, le subjectivisme idéaliste de Fichte répondrait au subjectivisme sensualiste de Protagoras (7)

Pour Fichte, en effet, la pensée est la mesure et la cause de la réalité objective du *non-moi*, et le *non-moi* n'existe qu'autant qu'il est pensé et posé par le moi (8) ; pour Protagoras, la perception des sens, le *moi sensitif*, pose, détermine et règle la réalité (9).

Les Eléates, à leur tour, auraient devancé Fichte, Schelling et Hégel.

Ils ont affirmé avant Fichte, avec Parménide, l'identité de la pensée et de l'être (10).

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 186-189.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 216 ; t. III, p. 146, 147, 156.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 269, 270 ; t. III, p. 438 et sqq.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 159 ; t. III, p. 449 et sqq.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 355 sqq ; t. III, p. 453 et sqq.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 362 ; t. IV, p. 97.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 185-189 ; t. IV, p. 7-14.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 9-12.
(9) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 185-189.
(10) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 153.

Ils auraient fait de l'être unique un être pur et abstrait, réel quoique sans attributs et sans déterminations, analogue de tous points, pour ainsi dire, à l'*Idée* d'Hégel à son état initial, et plus encore peut-être à l'*Absolu* indifférent de Schelling (1).

Le feu ou l'éther serait pour eux, avec Héraclite, le principe, le moyen et la fin des choses.

Tous les êtres en procéderaient par suite de transformations successives, universelles, fatales, soumises à la loi inéluctable du *Destin*. Et, sous l'influence de deux courants contraires, — tendant à transformer, l'un, l'éther en nature terrestre ; l'autre, la matière terrestre en feu éthéré, — le bien et le mal, la vie et la mort, l'être et le non-être s'identifient dans l'harmonie universelle (2).

De même, pour Hégel, l'Idée est à la fois le principe, la loi et le terme de l'être. Son développement constitue l'origine, la réalité, l'essence de toutes choses. Elle se détermine progressivement, suivant la loi *dialectique*, loi nécessaire, immuable et fixe. Son moment initial, sa première détermination, c'est l'être pur et abstrait, identique au néant, au *non-être*. Mais l'être et le néant se contredisent. Or, à raison et en vertu de cette contradiction immédiate, ils se résolvent dans un troisième terme, le *fieri*, le *devenir*, première réalité concrète dans laquelle le néant se transforme en l'être, son contraire (3).

Les Stoïciens, en enseignant que rien n'existe sans son contraire, auraient aussi préludé à l'école hégélienne (4).

Les systèmes de Lamarck et de Darwin rappelleraient ceux d'Anaximandre et d'Empédocle, — sans parler de celui d'Aristote — sur l'origine et sur le développement de la vie dans les plantes et dans les animaux (5).

Hobbes et ses disciples les plus récents se borneraient à répéter les dires d'Archélaüs, de Milet sur l'origine des hommes, sur la fondation des villes, sur la création des arts, sur l'établissement des lois, sur la nature du juste et de l'injuste (6).

Pour Démocrite, comme plus tard pour Locke et pour Kant, les sens ne nous disent rien des propriétés des corps. Les sensations

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 158.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 120-122.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 120-122 ; et t. IV, p. 46 et sqq.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 354.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 113, 177, 178.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 131 ; et t. III, p. 179, 180, 181, 182.

sont de pures modifications de notre ère. Elles ne répondent à aucune qualité des substances matérielles. Le chaud, le froid, l'amer, le doux, sont des phénomènes purement subjectifs : ils n'ont aucune réalité objective (1).

Et l'on pourrait encore rapprocher les théories stoïciennes ou épicuriennes de la connaissance avec celles de Hume et de Stuart Mill ou de Condillac (2).

Ces rapprochements, pour le moins ingénieux, pourraient être multipliés. Ils ne sont certes pas sans intérêt. L'esprit éprouve même un véritable plaisir à les lire.

Ils ne sont pas faits, d'ailleurs, comme on serait peut-être tenté de le supposer, en vue de dénigrer l'esprit humain. Ils n'ont nullement pour but de donner lieu de croire à un cercle d'erreurs dans lequel il tournerait indéfiniment.

Tout au contraire, — et c'est là une de ses particularités les plus intéressantes et les plus dignes d'attention, — l'œuvre du cardinal Gonzalez est l'histoire des progrès de la pensée humaine (3).

III

Elle note, en effet, la marche naturelle et graduelle de notre raison.

L'homme, comme l'enfant, est d'abord porté vers le monde extérieur. Les réalités sensibles sont les premières à attirer son attention. Il ne se sépare guère d'elles, il les regarde comme faisant plus ou moins partie de lui-même, et il leur prête sa vie, ses pensées et ses sentiments. Il croit qu'elles éprouvent ce qu'il sent. Il s'imagine qu'elles partagent ses espérances, ses craintes, ses plaisirs, ses peines, ses joies et ses tristesses. Elles l'absorbent seules, au reste, pendant longtemps. Il s'efforce de les reconnaître et de s'en rendre compte. Peu à peu, il se détache du reste des êtres, il se voit distinct d'eux et éprouve le désir et le besoin de s'étudier lui-même. Puis, il s'occupe de sa cause et de celle du monde (4).

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 168.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 348.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. x.
(4) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 193.

Il en a été ainsi, en particulier, chez les Grecs.

Les philosophes de la Grèce s'occupèrent d'abord du monde extérieur, ensuite de l'homme, enfin de Dieu (1).

L'histoire de leurs doctrines est naturellement divisée, par suite, en trois périodes : anti-socratique, socratique et alexandrine.

Chacune d'elles est caractérisée de la sorte par son objet et aussi par sa méthode (2). Car l'observation sensible et extérieure prédomine dans la première; l'observation psychologique et la réflexion rationnelle ont la plus large part dans la seconde ; l'intuition intellectuelle du mysticisme occupe le premier rang dans la troisième (3).

Et chaque période aura eu ses progrès.

La première, par exemple, si elle s'occupa presque exclusivement de la réalité extérieure, n'en posa ni n'en résolut toujours de même le problème (4).

Si les Ioniens cherchèrent à expliquer le *comment* de l'existence des choses, les Eléates s'efforcèrent d'en découvrir le *pourquoi* (5).

L'école ionienne s'était renfermée dans l'étude du monde extétérieur. Elle n'était point sortie du matériel, du sensible, du contingent. Ni l'homme, ni Dieu, ni la morale ne fixèrent jamais son attention (6).

L'école italique transporta le problème cosmologique du terrain purement matériel sur le terrain mathématique (7).

Elle lui donna un aspect plus rationnel et plus profond, un mode d'être plus universel et plus scientifique (8).

Avec elle, l'idée pénétra dans la philosophie. L'homme ne resta plus entièrement étranger à la psychologie, à la morale, à la théodicée (9).

Toutes les écoles s'étaient préoccupées uniquement de l'objet de la connaissance ; aucune n'avait songé à en considérer le sujet ; personne n'en avait mis en doute la valeur. On n'avait discuté ni le témoignage des sens ni les théories de la raison (10).

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 104.
(2) *Id.*, *ibid.* t. I. p. 105.
(3) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 105.
(4) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 107. 197, 198, 199, 200, 201 et *passim*.
(5) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 151.
(6) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 133.
(7) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 134.
(8) *Id.*, *ibid.* t. I. p. 134.
(9) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 198.
(10) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 123.

La théorie d'Héraclite sur le changement des êtres supposait, il est vrai, et établissait une distinction profonde entre la perception sensible et la perception rationnelle, entre la sensation et la raison, et, par conséquent, entre l'apparence et la réalité, entre le *phénomène* et le *noumène*. Elle posait implicitement le problème critique. Mais nul n'avait su l'y voir ni l'en dégager (1).

Il était réservé aux Sophistes de changer l'état des choses.

L'élément subjectif s'introduisit avec eux dans la philosophie spéculative (2).

Ils distinguèrent et séparèrent les uns des autres le sujet et l'objet, la chose réelle et la faculté de connaître (3).

Ils commencèrent un mouvement de retour de l'objet au sujet (4).

La pensée, sans négliger le monde extérieur, se replia désormais sur elle-même. Le monde intérieur attira et fixa depuis lors son attention (5).

En même temps, la valeur de la connaissance humaine était contestée. La science était déclarée impossible. La réalité ou n'existait pas ou nous échappait. L'homme en serait réduit à avoir de simples opinions. Il serait condamné à ne connaître que des apparences. Bien plus, il était proclamé la mesure des choses. Tout devenait pour lui relatif ou même subjectif (6).

Les Sophistes avaient ainsi le mérite de poser, sinon de résoudre le problème critique.

Et ce n'est point le seul progrès dont la philosophie leur soit redevable.

Jusqu'à eux la langue philosophique avait été obscure. Les philosophes s'étaient, en quelque sorte, obstinés à se servir des anciens termes poétiques. Plus d'un d'entre eux avait même exposé ses théories en vers. Ils employaient, en général, des expressions vagues, mal définies, peu précises. Quelques-uns recouraient encore à des allégories ou à des métaphores d'une signification incertaine, douteuse. Ils semblaient craindre d'être clairs et d'être compris.

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 123 et 199.
(2) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 194.
(3) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 193.
(4) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 193.
(5) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 193 et 199.
(6) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 189, 199.

L'obscurité de leur langage nuisait, du moins, à la clarté de leurs idées (1).

Les Sophistes rompirent avec ces traditions. Ils brisèrent avec la poésie, s'exprimèrent en prose et se servirent de termes clairs et précis (2).

Et ainsi apparaissent, dans la première période de l'histoire de la philosophie grecque, la marche en avant et la force progressive de la raison humaine.

Il serait non moins facile de les faire ressortir avec Socrate, Platon et Aristote (3).

Mais les théories de ces trois philosophes sont connues. Chacun a été plus ou moins familiarisé avec elles dès le collège. Il serait superflu de les rappeler (4).

Il est, au contraire, une partie de l'histoire de la philosophie à laquelle nous sommes restés étrangers. On ne s'en occupe pas dans les études classiques. L'enseignement n'en est pas obligatoire d'après les programmes. Elle a pour nous, cependant, un intérêt particulier : elle se rattache plus particulièrement à l'histoire de nos croyances religieuses. Il s'agit de la philosophie chrétienne chez les Pères de l'Église.

Nous nous imaginons pour être la connaître, mais notre ignorance, pour être de bonne foi, n'en est pas moins réelle.

Aussi ne me semble-t-il pas inutile ni hors de propos de montrer dans cette philosophie, d'après le cardinal Gonzalez, la loi de progrès déjà constatée dans la philosophie païenne.

Et il est peut-être d'autant plus opportun de le faire, que cette théorie va à l'encontre de certains préjugés, et que, pour plus d'un esprit, tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à la doctrine catholique, ne doit rien ni au temps ni aux circonstances, et est condamnée à l'immobilité.

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 195.
(2) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 195.
(3) *Id.*, *ibid.* t. I, p. 270 et 271.
(4) Cfr., *de l'Étude de l'histoire de la philosophie*, *Revue du Monde catholique*, 1er février 1891. — Pour le cardinal Gonzalez, le stoïcisme constitue à son tour un véritable progrès dans la philosophie païenne, t, I, p. 227, et l'épicurisme lui-même est un progrès sur Démocrite, t. I, p. 383, et sur les Cyrénaïques, t. I, p. 381.

IV

Sans doute, la doctrine catholique n'a point, comme ses adversaires le prétendent, une origine humaine. Ses dogmes ne sont pas, comme on s'est plu à le dire, l'œuvre exclusive du temps et des hommes. Ils n'ont nullement été inventés peu à peu dans la suite des siècles. Les dates citées comme celles de leur création sont simplement celles où l'Église les a définis et imposés à la foi des fidèles.

C'est dire qu'ils n'ont pas non plus tous été fixés ni enseignés en termes formels dès le premiers jours du christianisme.

Et, en effet, les apôtres se bornaient à reproduire l'enseignement de leur Maître. Ils ne l'avaient pas reçu, à son école, sous une forme scientifique. Une circonstance quelconque fournissait la matière d'une leçon, si toutefois ce terme n'est pas trop ambitieux (1). Le Maître invoquait souvent l'autorité des saintes Ecritures (2). Parfois aussi il parlait en son nom personnel, en homme autorisé, en envoyé du Ciel, en Dieu (3). Il se plaisait encore à convaincre son auditoire, sans recourir aux procédés aristotéliciens, par des raisons tirées de l'ordre naturel ou, si l'on veut, avec des exemples pris dans la nature (4). Ses démonstrations n'en sont pas moins satisfaisantes, et son enseignement, pour ne pas être scientifique dans sa forme, n'est ni moins élevé, ni moins vrai, ni surtout moins persuasif.

Les Apôtres procédèrent sans doute d'une manière analogue.

En partant pour la conquête morale du monde, ils avaient, outre le souvenir de la parole entendue, la Loi et les Prophètes. Leur mission était de les faire connaître et de les interpréter. Ils avaient

(1) Matth., v, viii, ix, xi, etc.; Marc., vii, viii, x, xii; Luc., iv, v, vi, vii, viii, ix, x, xi, xxi; Joan., ii, iii, iv, v, vii, viii, ix.

(2) Matth., v, viii, xii, xiii, xv, xix; Marc., vii, x; Luc., xvi; Joan., v, vii, etc.

(3) Matth., v, 20, 23, 26, 28, 32, 34, 39, 44; vi, 29; ix, 6; xxvi, 36; xxiii, 10; Marc., ii, 10, 11; Joan., v, 19, 36, 37, 38, 43; vi, 39, 47; xii, 49; xvi, 16, 17; xx, 21

(4) Matth., v, 15; vi, 22-30; vii, 3, 9, 13, 15-20, 24-27; viii, 20; ix, 16, 17; xiii, 31, 33; xv, ii, 26; xvi, 2, 3, 4; xxi, 33; Marc., ii, 17, 19, 21, 22; iii, 24, 25, 27; iv, 3-8, 21, 31; vi, 4; xii, 1; xiii, 28; Luc., vi, 41; viii, 4, 16; xi, 5, 34; xii, 16; xiii, 6, 18, 20; xx, 9; Joan, xii, 24; xv, 1; xiv, 28.

reçu, à cet effet, le don des langues. L'assistance de l'Esprit saint leur avait été aussi promise.

Cet Esprit était descendu sur eux d'une manière sensible. Il devait leur enseigner, en temps opportun, toutes choses, et leur donner en particulier l'intelligence des Ecritures.

Mais leur doctrine n'était pas rédigée sous la forme didactique d'un système. C'est tout au plus peut-être si, avant de se séparer, ils en avaient formulé les principaux articles. Elle devait se développer peu à peu sous l'influence des circonstances. Ce développement dure encore. Car si l'enseignement de l'Église est immuable, il n'est pas immobile.

Sans doute, tout ce qui a été une fois imposé à la croyance des fidèles, est à jamais acquis. Aucune puissance ne pourra l'effacer de notre symbole. Tous les catholiques sont désormais tenus à l'admettre.

Un progrès incessant ne se produit pas moins dans leur doctrine. Il est l'œuvre des théologiens, des conciles et des souverains-pontifes.

Ainsi, une certaine évolution s'accomplit insensiblement et incessamment dans l'enseignement des dogmes. On les expose d'une manière différente. On saisit entre eux des rapports jusque-là inaperçus. Les progrès de l'esprit humain contribuent à en donner une intelligence ou une explication moins imparfaites. Les conciles et les papes font de nouvelles définitions dogmatiques.

Le progrès, possible dans le domaine de la foi et dès lors en théologie, l'est, à plus forte raison, en philosophie.

La théologie et la philosophie ne diffèrent pas, pour ainsi dire, par leur objet. Elles ont, en quelque sorte et à certains égards, le même. Elles s'occupent, l'une et l'autre, de Dieu, de l'homme et de leurs rapports. Leurs différences viennent principalement des lumières ou des moyens dont elles disposent.

Aussi, la première est-elle la science des vérités révélées, tandis que la seconde est la science des vérités rationnelles sur Dieu, sur l'homme et sur le monde.

Or, la révélation est un fait accompli. Rien ne peut plus y être ajouté. Il reste seulement à mettre en une plus grande évidence telles ou telles vérités plus ou moins clairement formulées, ou à déduire de leurs principes, déjà posés, des conclusions plus ou moins éloignées ou encore plus ou moins obscures.

La raison ou l'esprit humain, au contraire, est une force. Sa loi

est d'agir, de s'exercer, de se développer sans cesse. L'action, loin de l'affaiblir, la sert et la féconde. Son développement est graduel et indéfini. Il se produit peu à peu, augmente de plus en plus, sans arriver jamais à ses dernières bornes. Ses progrès, d'abord lents, s'accélèrent ensuite, et semblent, à de certains moments, ne connaître ni limites ni obstacles. Le domaine de ses connaissances s'étend ainsi de jour en jour. Le champ de ses conquêtes ne cesse de s'élargir. Les découvertes déjà faites lui en facilitent de nouvelles. Les moyens dont elle dispose deviennent, de la sorte, de plus en plus nombreux et efficaces. Ils lui rendent simple et facile ce que nos pères auraient regardé comme impossible à l'homme.

Elle ne se développe pas, d'ailleurs, dans un seul sens et ne progresse pas dans une science unique.

Toutes les branches du savoir humain se correspondent. Il y a entre elles des liens mystérieux. Les progrès accomplis dans l'une servent à en faire dans les autres.

Ainsi la théologie elle-même bénéficie des découvertes de la science moderne.

Les conquêtes de la philologie sont loin de lui être inutiles.

Elles ont amené plus d'un des professeurs de nos instituts catholiques à reconnaître dans la *Genèse* des éléments d'origine diverse (1).

Elles nous permettent de mieux comprendre et d'interpréter sainement plusieurs de nos textes sacrés.

Car la *Vulgate* n'est pas une traduction parfaite. Elle n'est pas de tous points irréprochable. Elle est défectueuse en plus d'un endroit (2). Notre méconnaissance de l'hébreu la rend plus d'une

(1) Cfr. *Etude critique sur la composition de la Genèse*, par P. Julian, docteur en théologie (chap. XVI et chap. XVII, page 256 et sqq. de l'édition d'Anibonas). Cette thèse de doctorat, publiée avec l'*imprimatur* de Mgr Bonnet, évêque de Viviers, a été soutenue en 1888 devant la Faculté catholique de Lyon. — Cfr. Bacuez et Vigouroux, prêtres de Saint-Sulpice, *Manuel Biblique*, 4e édition, t. I, p. 332.

(2) « Le Concile de Trente, en déclarant la *Vulgate* authentique, n'a pas entendu décréter sa parfaite conformité avec le texte original. » P. Julian, *Etude critique sur la composition de la Genèse*, p. 32. — M. Franzelin, *Tractatus de divina, Traditione et scriptura, ed. alt.* — *De divinis scripturis*, *sectio III*, chap. XIX. Aussi, quoique prétende M. Fouchart, professeur honoraire de la Faculté de théologie protestante de Montauban (*Le Témoignage des pères*, 1892, p. 65), « S. Jérôme, s'il avait été présent au Concile de Trente, n'aurait pas protesté contre la décision des infaillibles pères. »

fois inintelligible. Il est même des passages habituellement cités à contre-sens (1). M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, a su profiter des travaux philologiques de nos contemporains pour rectifier un certain nombre de textes et pour en donner le sens naturel véritable, réel (2).

Il a trouvé de même, dans les découvertes les plus récentes de l'archéologie, le moyen d'expliquer plus d'un terme obscur, et des témoignages nombreux et concluants en faveur des récits de la Bible (3).

La philosophie ne saurait être moins bien partagée. Il n'y a pas lieu de l'exclure du bénéfice d'un développement quelconque de l'esprit humain. Il y a, au contraire, des raisons spéciales pour l'y admettre.

Sans doute, elle n'est pas, comme quelques-uns le prétendent, la synthèse de toutes les sciences. Mais elle n'est pas non plus une science isolée. Il n'y a pas entre elle et les autres un mur infranchissable. Elle leur est même intimement unie. Ses progrès sont, en quelque sorte, subordonnés aux leurs. Toutes la servent, du moins dans une certaine mesure.

Aussi suppose-t-elle une culture intellectuelle générale. Nul ne peut y prétendre, s'il se cantonne systématiquement dans son étude exclusive. S'il ne peut avoir la science universelle, il faut, au moins, qu'un philosophe ait *des clartés de tout.*

C'est ce que l'on semble avoir compris de bonne heure.

On a d'abord, en effet, identifié la science et la philosophie.

Aux Indes Çakya-Mouni fut appelé le *Bouddha*, c'est-à-dire le *savant* (4).

En Grèce, le mot « philosophie » fut, dans les premiers temps, synonyme de « savoir universel (5) ».

Un philosophe ne devait rien ignorer. Aussi Pythagore eut-il à cœur de favoriser, parmi ses disciples, l'étude des diverses sciences (6).

(1) Tels sont, entre autres, les passages suivants : « *In meditatione mea exardescet ignis.* » Ps. XXXVIII, 4. « *Ego justitias judicabo.* » Ps. LXXIV, 2. « *Mirabilis Deus in sanctis suis.* » Ps. LXVII, 36. « *Mittamus lignum in panem ejus.* » Jérémie, XI, 19. « *Militia est vita hominis super terram.* » Job. VII, 1. « *Sanabiles Deus fecit nationes.* »

(2) Cfr. *Manuel Biblique*, de MM. Bacuez et Vigouroux.

(3) Cfr. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste.*

(4) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 34.

(5) *Id.*, *ibid.*, t. I. p. 3-5.

(6) *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 136.

Historiquement, la philosophie grecque naquit des premières recherches scientifiques. Les savants furent amenés peu à peu à en soulever les problèmes et à donner à leurs études un nouvel objet. Ils devinrent à la longue de véritables philosophes, dans le sens attaché aujourd'hui à ce nom.

Il ne cessèrent pas toutefois de mériter d'être appelés savants.

Socrate ne les dispensait pas du savoir qu'il exigeait du politique ou de l'homme d'État.

Ses disciples furent des esprits cultivés. Lui-même n'aurait pu émettre sur le Beau tant de vues profondes et originales, s'il n'avait eu la connaissance théorique et pratique de la sculpture.

Platon avait reçu une éducation libérale. Il avait étudié toutes les sciences connues de ses contemporains. Rien ne lui paraissait indigne de son attention. Il l'accorda même aux arts. Il connaissait la musique et avait cultivé la poésie. C'est ce qui lui permit sans doute de décrire en si beaux termes l'inspiration. Il fit graver, dit-on, à la porte de son école : « Que nul n'entre ici, s'il ne connaît la géométrie ». Toutes les doctrines antérieures lui étaient familières. Ce fut pour lui un avantage incontesté sur Socrate, son maître.

L'universalité et la profondeur de son savoir donnèrent à Aristote une grande supériorité sur ses prédécesseurs.

Les grands philosophes des temps modernes eurent tous une haute culture intellectuelle.

Si la philosophie doit quelque reconnaissance à Descartes, à Pascal et à Leibniz, la science ne les renie point.

De nos jours, loin d'isoler le philosophe dans ses études spéciales, on exige de lui un savoir quasi-universel.

Déja Bossuet ne jugeait ni sa vaste érudition ni son génie suffisants pour lui permettre d'enseigner la philosophie. Pour s'acquitter de cette tache auprès du Dauphin, son royal élève, il crut avoir encore à étudier les sciences naturelles.

De Maistre ne tenait pas la science pour moins utile au philosophe. Il a désiré, espéré, prévu, annoncé un rajeunissement prochain du christianisme. La condition de cette évolution intellectuelle, religieuse et philosophique serait, pour lui, la réunion de la religion et de la science dans la tête d'un homme de génie (1).

Le Père Gratry, imbu des mêmes idées, s'est efforcé, après Am-

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, XIe entretien.

père, Ballanche et Buchez, de préparer, dans la mesure de ses forces, la réalisation de ce désir et de cette espérance.

L'historien de la philosophie en France au XIXe siècle, regrette, pour le passé, la négligence relative des études scientifiques par l'école spiritualiste (1).

Les écoles rivales ont fait, au contraire, une très large part aux diverses branches du savoir humain.

Il en a été ainsi pour Saint-Simon, héritier, sur ce point, des traditions du XVIIIe siècle. Auguste Comte est allé plus loin encore dans cette voie. Enfin, aujourd'hui, plus d'un positiviste voudrait absorber la philosophie dans les sciences.

Et cependant, celles-ci, malgré cette prétention pour le moins excessive, n'ont pas nui et n'ont pas été inutiles à celle-là.

Si Ampère a pu donner sa célèbre classification des sciences, c'est qu'il y avait en lui, avec un véritable philosophe, un savant universel (2).

Les progrès des sciences naturelles ont donné naissance à la théorie de l'évolution, et cette théorie, d'abord suspecte et rejetée, a trouvé grâce, sous certaines réserves, devant le dernier congrès catholique de Paris (1891) (3).

La psychologie a largement profité des découvertes récentes de la physiologie.

La grammaire comparée a permis de mieux poser le problème de l'origine du langage, et a fourni de nouveaux arguments en faveur de l'unité de l'esprit humain et de la spiritualité de l'âme.

Même la connaissance du monde sert le philosophe. Le lettré, le savant, l'homme du monde ne nuisirent pas au philosophe dans M. Caro, et ne contribuèrent pas peu à son incontestable autorité philosophique.

La philosophie n'est donc pas condamnée à rester stationnaire. Elle est, comme les autres sciences, soumise à la loi du progrès. Il

(1) Ferraz, *Spiritualisme et libéralisme*, p. 461-462. Ce volume, couronné par l'Académie française, forme avec deux autres : *Traditionalisme et Matérialisme*, couronné par l'Institut, l'*Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle*, 3 vol. in-12. Perrin, éditeur.

(2) Ferraz, *Spiritualisme et Libéralisme*, p. 111, 130-135.

(3) Ce résultat fut dû aux instances et à l'argumentation puissante de M. l'abbé Guillemet, dont la haute compétence nous prépare, d'après les dernières observations de la science, un savant travail sur la formation et le développement des êtres.

lui sera toujours possible de poursuivre sa marche en avant. En fait, tout développement de l'esprit humain la sert et lui profite.

Il n'y a pas à faire, sur ce point, d'exceptions pour la philosophie chrétienne.

C'est à elle, au contraire, que doivent, *a priori*, profiter le plus les progrès des sciences.

Ses vérités fondamentales : Dieu, l'âme, la création, la providence, le devoir, la vie future, n'ont rien à craindre de n'importe quelles découvertes scientifiques.

Toute nouvelle lumière obtenue doit contribuer à les mettre en une plus grande évidence. En réalité, elle y a contribué jusqu'à ce jour.

La philosophie chrétienne ne diffère pas essentiellement, en effet, de la philosophie proprement dite.

Elle est, elle aussi, un ensemble de vérités ou de théories rationnelles sur Dieu, sur l'homme, sur le monde (1).

Elle est, comme toute philosophie digne de ce nom, le résultat du mouvement libre et réfléchi de la raison humaine (2).

Aussi ses conclusions pourraient-elles être celles de tout philosophe.

Seulement, elle subit une influence particulière : la raison humaine n'est plus abandonnée à ses propres forces, elle n'est plus isolée dans ses recherches, elle a un appui pour soutenir ses efforts : elle prend pour guide la raison divine, et la science humaine et la science divine conspirent avec elle vers un même but (3).

L'idéal de la philosophie chrétienne implique, dès lors, la marche parallèle, harmonique et relativement indépendante de la raison et de la révélation, de la science philosophique et de la science théologique (4).

Loin d'exclure la loi du progrès, il la suppose et la renferme.

Pas plus que la théologie sous sa forme scientifique, la philosophie chrétienne ne remonte aux premiers jours du christianisme.

L'enseignement des apôtres n'était pas, en général, philosophique, et avait un caractère religieux plutôt que rationnel.

Les vérités qu'ils annonçaient n'étaient pas exposées sous forme de système. Aux juifs, ils montraient les prophéties réalisées dans

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 93.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 50, 93.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 49, 50, 93.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 93.

la personne de Jésus-Christ. Aux païens, ils démontraient l'absurdité des croyances polythéistes. Le Dieu qu'ils prêchaient à tous était le Dieu unique de la Bible. Ils enseignaient la création d'après la Genèse. Leur Maître leur avait, à plusieurs reprises, donné des preuves de la providence divine ; il leur avait, en d'autres circonstances, affirmé l'existence de l'âme et sa supériorité sur le corps ; sa prédication avait été celle du devoir et de la vie future. Ses disciples n'eurent qu'à reproduire ses leçons.

Cette forme d'enseignement convenait à leur auditoire, comme à celui de leur Maître.

Ils n'avaient pas souvent des esprits cultivés pour les entendre. Ils s'adressaient rarement à des philosophes ou à des lettrés. Ils allaient habituellement aux gens simples, de condition inférieure, sans culture. Il fallait leur parler, comme on parle à la foule, avec autorité, en envoyés de Dieu.

Leurs auditeurs étaient, au reste, faciles à convaincre. Ils étaient prêts, en quelque sorte, à recevoir la partie naturelle de la doctrine enseignée. La croyance à la divinité, à la providence, à la vie future, était universellement répandue dans les masses populaires. Il n'y avait qu'à en corriger les erreurs polythéistes.

Il suffisait, pour y parvenir, de reproduire les preuves données dans l'Évangile.

Les arguments tirés de la nature devaient être aussi concluants pour le peuple en Grèce, à Rome ou ailleurs, qu'à Jérusalem et en Judée.

C'est peu à peu, au fur et à mesure du développement des esprits et des besoins de la lutte contre le polythéisme, qu'il se forma, dans l'Eglise, des systèmes philosophiques (1).

Les premiers Pères furent même hostiles à la philosophie (2).

Ils n'avaient pour elle que mépris et dédain. Ils la rendaient responsable de toutes les erreurs et de tous les crimes de l'humanité. Ils en ignoraient, semble-t-il, même la langue (3).

Ils en emploient du moins les termes à contre-sens. Leurs paroles, prises à la lettre, constitueraient plus d'une fois de très

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 7, 8, 9.

(2) Cfr. L'*Etude de l'histoire de la philosophie en Allemagne et en France : Revue du Monde catholique. Janvier 1891.*

(3) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 15, 17, 24, 46, 68, 69, 109, 110.

graves erreurs. Elles autoriseraient à les regarder comme des matérialistes.

Ainsi Tertullien, pour dire : « Dieu est une substance », dira : « Dieu est un corps » (1).

Il parlera de même de la corporéité, de la triple dimension ou de la triple forme de l'âme (2).

D'après Arnobe, les âmes humaines sont une sorte de substance intermédiaire entre le corps et l'esprit (3).

Pour lui, comme pour saint Justin, l'âme ne serait pas immortelle : l'immortalité conviendrait à Dieu seul (4).

Isidore de Séville dira encore, vers le commencement du VIIe siècle : « Ce n'est point l'âme, c'est le corps qui constitue l'homme » (5).

Des expressions panthéistiques se trouvent aussi trop souvent dans les œuvres de plusieurs Pères. Elles abondent plus particulièrement dans les écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite (6).

L'ignorance de la langue n'entraînait pas cependant l'ignorance des doctrines.

Tertullien, à en croire Vincent de Lérins, connaissait à fond la philosophie païenne (7).

Lactance, le disciple d'Arnobe, aurait été, d'après saint Jérôme, le plus érudit des hommes de son temps (8).

Saint Justin avait, déclare-t-il lui-même, parcouru toutes les écoles et examiné tous les systèmes des philosophes.

La connaissance de la valeur des termes, suppose toutefois l'absence de tout système philosophique personnel.

On connaissait les doctrines rationnelles des autres sans en avoir en propre.

Le vague de la langue s'explique par le vague des idées. La propriété des termes ne saurait exister où les idées se forment. Il ne saurait y avoir de langue philosophique où il n'y a pas encore de philosophie. Si une science est autre chose qu'une langue bien

(1) Cardinal Gonzalez. *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 15.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 17.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 24. 46.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 109, 110.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 68, 69.
(6) *Id.*, *ibib.*, t. II, p. 18.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 19.
(8) *Id.*, t. II, p. 45.

faite, elle n'existe pas néanmoins tant que sa langue est informe. La langue philosophique se précisera chez les Pères de l'Eglise au fur et à mesure des progrès de la philosophie chrétienne. La précision des idées entraînera celle du langage. On ne la trouve ni chez Tertullien, ni chez Minucius Félix, ni chez Arnobe, ni chez Lactance.

Au reste, l'hostilité contre la philosophie cessa bientôt d'être générale, si elle le fut jamais.

Les préventions contre cette science ne tardèrent pas à se dissiper en partie. Plus d'un fidèle éprouva le besoin de se rendre compte rationnellement de ses croyances. Les problèmes philosophiques furent ainsi soulevés et posés peu à peu dans l'Eglise.

Les Pères voulurent, à leur tour, justifier leur foi devant les philosophes. Athénagore, en particulier, leur adressa tout spécialement son apologie (1).

Il fut dès lors nécessaire d'avoir un système de philosophie.

Clément d'Alexandrie eut le mérite d'en donner un. Il est, d'après le cardinal Gonzalez, le créateur et le père de la philosophie chrétienne (2).

Ce n'est pas que personne avant lui, parmi les chrétiens, n'eût soulevé de problème philosophique. Tertullien, Minucius Félix et Arnobe avaient déjà parlé de Dieu et de l'âme (3). Mais les problèmes posés et discutés par eux ne formaient pas un ensemble. Les solutions indiquées étaient imparfaites. En psychologie plus particulièrement, elles étaient « saturées d'idées matérialistes et partant inexactes » (4). Enfin la raison avait, dans les recherches faites, un rôle secondaire : on substituait trop facilement à la spéculation scientifique, à l'investigation rationnelle, à la science, la vision, l'assentiment spontané et instinctif, la foi (5).

Clément d'Alexandrie, au contraire, procède d'une manière rationnelle et scientifique (6).

Si ses solutions s'accordent avec la doctrine chrétienne, il n'en pose et n'en discute pas moins les questions en véritable philosophe. Il fait œuvre de raison et de science (7). Il a soulevé et ré-

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 47.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 36, 37.
(3) *Id*, *ibid.*, t. II, p. 17, 18, 24.
(4) *Id.*, *ibid*, t. II, p. 23, 24.
(5) *Id*, *ibid*, t. II, p 23.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 36.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 36.

solu presque tous les problèmes les plus importants des sciences philosophiques (1). Il a laissé un ensemble de doctrine sur Dieu, sa nature, ses attributs, sur le monde, sur la création, sur la providence, sur l'homme, sur le corps humain, sur l'âme, sur son origine, sur ses facultés, sur la raison, sur le libre arbitre, sur le devoir, sur la vie future (2).

Ses solutions sont, en général, raisonnables et justes (3).

Grâce à lui, la philosophie chrétienne naît, se forme, se développe, se perfectionne.

Elle constitue déjà un tout systématique, un organisme scientifique et complet, capable de résister aux difficultés qui se dressaient contre elle de toutes parts (4).

Désormais, elle se maintiendra ferme, immobile et même victorieuse au milieu des rudes attaques du gnosticisme, et contre les assauts redoutables et acharnés de l'école néo-platonicienne (5).

Toutefois, l'œuvre de Clément d'Alexandrie, malgré son mérite, reste incomplète.

Ses successeurs la continueront. Chacun d'eux contribuera, pour sa part, à l'améliorer.

Ils y introduiront, à côté de l'élément platonicien, l'élément aristotélicien (6).

Les Pères du IVe siècle poseront, d'après le cardinal Gonzalez, les bases fondamentales de la philosophie chrétienne (7).

Il y aura dès lors une science qui prendra la vérité chrétienne pour point de départ, pour guide et pour règle de la pensée, s'assimilera tous les éléments épars dans la science païenne, les vivifiera et les fécondera en les fondant, en les harmonisant dans une conception plus haute et plus large, appuyée et couronnée par l'idée catholique (8).

Ce sera le principal mérite de saint Augustin, comme philosophe, d'en étendre le domaine (9).

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 30-35.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 27-35.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 37-35.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 36, 37.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 37, 38.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 49, 50, 51.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 49, 50.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 92.
(9) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 92, 93.

Il y a fait entrer toutes les grandes questions qui sont de son ressort (1).

Il a formé un corps de doctrine où se développent, où se concentrent, où s'unissent et s'harmonisent les diverses tendances qui s'étaient jusqu'alors produites dans des sens différents (2).

Les barbares peuvent venir, les ténèbres peuvent se répandre à leur suite sur le monde, l'ignorance aura beau être générale, la philosophie chrétienne est constituée, elle a son unité et sa vie, elle possède un élément d'immortalité (3).

Si elle tombe momentanément en oubli, elle ne saurait périr : elle a en elle une énergie toute puissante, et, après avoir paru morte pendant quelques siècles, elle renaîtra avec saint Thomas plus forte, plus complète, plus vivante (4).

Les efforts des Pères ne furent donc pas stériles. Leur œuvre est digne d'être étudiée et connue. La plupart de leurs solutions concordent encore avec celles de l'école spiritualiste. Il est tel aperçu réputé moderne dont le mérite leur revient (5).

Ainsi Clément d'Alexandrie a fait, longtemps avant Descartes, de l'évidence sensible et intellectuelle le critérium de la certitude (6).

Il a évité l'erreur dans laquelle est tombé Pascal, et a regardé les premiers principes comme indémontrables (7).

Il a professé, comme plus tard Descartes, la permanence de la pensée (8).

Il a posé en principe et pratiqué, avant Cousin, l'éclectisme. Il a vu dans tous les systèmes un ensemble de vérités disséminées, et, prenant pour guide l'idée chrétienne, il s'est efforcé de le reconnaître et de le constituer (9).

Enfin, il a professé, avant Krause et ses disciples, le puritanisme moral ou la pratique du bien pour le bien (10).

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 91. et sqq.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 92.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II. p. 92, 96.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 92, 122, 123.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 29, 30, 33, 34, 35, 40, 53, 54, 57, 58, 76, 77, 86, 89, 90, 91, etc., etc.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 30.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 30.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 33, 35, 36.
(9) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 29, 37.
(10) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 34, 35.

Origène, de son côté, a devancé les hypothèses de la science moderne et a admis des séries de mondes (1).

Saint Grégoire de Nysse a eu une espèce d'intuition et comme une ébauche rudimentaire, quoique explicite, de la fameuse théorie de Laplace (2).

Il a reconnu la difficulté de comprendre et d'expliquer l'union de l'âme et du corps : il n'en a pas moins enseigné clairement l'unité essentielle et substantielle de l'homme, de sa personne, de son âme (3).

Pour Philopon, les ténèbres sont la simple absence de la lumière, la terre est sphérique, les astres se meuvent par eux-mêmes, sous l'influence d'une première impulsion reçue (4).

L'essai de psychologie contenu dans le *Traité de la nature de l'homme*, de Némésius, est supérieur à tous les ouvrages analogues de la philosophie païenne (5). On le croirait moderne à plus d'un titre. L'observation, la physiologie et même la phrénologie y occupent une certaine place. L'auteur unit la méthode expérimentale à la méthode rationnelle; il entre plus d'une fois dans des détails physiologiques et va jusqu'à donner des indications phrénologiques (6).

Saint Augustin a reconnu l'importance scientifique des faits de conscience.

Il a constaté, avant Descartes, l'impossibilité de douter d'un phénomène interne dont l'ame est consciente (7).

Pour lui déja, douter, c'est penser, c'est être, c'est vivre ; douter, c'est encore connaître son ignorance sur un point quelconque : c'est, dès lors, avoir la certitude de quelque chose (8).

Aussi fait-il, comme plus tard Descartes, de la conscience que la pensée prend d'elle-même, le fondement assuré de toute connaissance (9).

Comme Descartes encore, il remonte de la connaissance de soi-

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 49
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 53, 57.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 53, 54, 55.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 51.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 57, 58.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 58.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 89, 91.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 89, 90.
(9) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 91.

même à la connaissance de Dieu, et fait, avant Bossuet, de l'une et de l'autre, l'objet de la philosophie (1).

Sa théorie de l'erreur sensible rappelle aussi la théorie cartésienne.

D'après lui, nous connaissons la vérité par la raison et par les sens (2).

Par la raison, nous connaissons le monde intelligible et atteignons la sagesse.

Les sens nous font connaître les corps et le monde matériel. Nous les accusons injustement de nous induire en erreur. Ils ne nous trompent point. Leurs données sont toujours exactes. C'est nous qui avons le tort de mal les interpréter (3).

Car nos sensations sont toujours vraies en elles-mêmes. Si parfois nous nous trompons sur elles et sur leurs objets, la faute en est à notre impatience et à notre précipitation (4). Nous nous empressons de prendre l'action de nos sens pour règle et pour mesure de nos jugements (5). Nous jugeons de la réalité objective des choses d'après nos impressions subjectives (6). Si nous limitions l'assentiment de la raison à ce que représente la sensation, il n'y aurait jamais aucune erreur dans le jugement porté (7).

Les erreurs de nos sens ne leur sont donc pas imputables : elles sont, comme le prétend Descartes de toute erreur, la conséquence du mauvais usage de notre libre arbitre (8).

Enfin saint Augustin eut le mérite et la gloire de percevoir et d'indiquer le premier la marche progressive de l'humanité dans la suite des âges.

« Cette idée, comme toutes les grandes idées, s'est perpétuée à travers les siècles, et fait le fonds de toutes les théories et de tous les travaux sur la philosophie de l'histoire. »

« Elle n'apparaît pas seulement dans le *Discours* de Bossuet : on en retrouve des vestiges et des réminiscences dans la *scienza nuova* de Vico avec ses *corsi* et ses *ricorsi*, dans les *Idées sur l'his-*

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 76, 77, 91.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 86, 90.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 90.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 90, 91.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p 91.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 91.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 91.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 91.

toire de l'humanité de Herder, dans la perfectibilité indéfinie de Condorcet, dans les âges harmoniques de Krause, dans la théorie d'Hégel et d'une foule d'autres panthéistes sur la philosophie de l'histoire (1). »

Le progrès est donc la loi de l'esprit humain. L'histoire de la philosophie grecque nous en avait déjà fourni la preuve. L'histoire de la philosophie chrétienne dans les premiers siècles de notre ère vient d'en confirmer et d'en rendre évidente la démonstration. Elle nous a présenté, en outre, dans l'œuvre de saint Augustin, l'affirmation formelle, nette et précise, de cette vérité. Le moyen âge va nous révéler clairement, à son tour, une des lois du développement et du progrès de la raison humaine.

V

Et en effet, toujours fidèle à sa méthode, le cardinal Gonzalez, dans le cours de son histoire, signale, au moyen âge, avec les progrès et les défaillances de l'esprit humain, des ressemblances de doctrine avec les temps modernes.

Descartes, Kant, Hégel, Hume et nos récents positivistes auraient eu, plus particulièrement, de nombreux précurseurs même et surtout parmi les scolastiques.

Descartes, précédant Pascal, a attaqué le principe d'autorité, non seulement en matière de science, mais encore en matière de philosophie. Il a donné le sens intime ou, si l'on veut, les faits de conscience pour point de départ et pour fondement à toutes nos connaissances rationnelles. Il s'est servi, pour prouver l'existence de Dieu, de l'argument ontologique. Pour connaître Dieu toutefois, c'est-à-dire pour déterminer ses attributs, il faut, selon lui, se connaître d'abord soi-même. On constate les qualités de l'âme humaine, on élimine toutes celles qui impliquent quelque imperfection et on attribue à Dieu, à un degré infini, toutes les autres (2).

Kant, à l'exemple de Descartes, veut, vers la fin du XVIIIe siècle, se rendre compte rationnellement des croyances humaines. Il passe, dès lors, au crible de son *criticisme* tous les arguments

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 95, 96. Cfr. Sur la philosophie de saint Augustin, l'excellent volume, couronné par l'Académie française, de M. Ferraz, professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Lyon et correspondant de l'Institut : *La Psychologie de saint Augustin*, grand in-8°, Perrin, éditeur.

(2) *Id.*, *ibid.*, t. III, 211, 212, 216.

donnés en leur faveur. Aucun d'eux ne le satisfait. Il découvre même des antinomies et des paralogismes où les autres philosophes avaient vu des harmonies réelles et des démonstrations scientifiques. Aussi nie-t-il la valeur *noumenique* des concepts et des démonstrations de la raison pure. Il rejette, en conséquence, comme non rationnellement prouvée, la triple existence de Dieu, de l'âme et du monde (1).

Mais s'il a reconnu l'impossibilité d'une métaphysique dogmatique, il ne renonce pas, pour cela, à toute métaphysique. La métaphysique est, en effet, selon lui, aussi nécessaire à l'homme que l'air respirable. Pour en construire une, il partira du fait de l'existence du devoir, comme, pour détruire la métaphysique dogmatique, il est parti du fait de la pensée.

Le devoir ou la loi morale existe. Or, la loi morale implique la liberté humaine, et l'une et l'autre supposent et enveloppent, à elles deux, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu.

Car il y a pour l'homme, d'après la raison pratique, une obligation à faire le bien. De plus, il y a, entre le bien et le bonheur, un rapport nécessaire, de telle sorte que l'homme vertueux doit par la même être heureux. Néanmoins, il n'a presque jamais le bonheur ici-bas. Donc, pour le lui assurer, il faut une autre vie où il puisse le recevoir et en jouir, et un être suprême capable de le lui donner. Et ainsi l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu sont nécessaires pour résoudre l'antinomie présente entre la vertu et le bonheur (2).

Hégel conçoit à sa manière le devenir. Pour lui, il y a une corrélation absolue entre la pensée et les choses réelles. L'idée est le principe, l'essence et le terme de toute réalité, et en entraîne fatalement avec elle l'existence (3). Il y a trois moments dans son évolution (4). Chacun d'eux représente une des personnes de la Trinité chrétienne (5). Aussi l'histoire est-elle la série des déterminations de la pensée, de celles de Dieu même, de ses manifestations successives, de l'avènement de chacune des personnes divines et du règne du Père, du Fils et du Saint-Esprit (6).

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 328, 329, 333; t. III, p. 441, 442.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. III, p. 455, 456.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 38.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 60.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 60, 61.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 53, 54, 55, 56, 57, 58.

Pour Hume, il n'y a pas de cause ou, du moins, la causalité implique seulement une simple succession entre les phénomènes. Le positivisme contemporain accepte cette notion et déclare, en conséquence, dans ses conclusions les plus modérées, Dieu et l'âme ou problématiques ou inaccessibles à la connaissance humaine. Il ne voit, en outre, entre le bien et le mal, d'autres différences que celles qu'y mettent les appréciations des hommes, les usages et les mœurs. Il fait, avec Darwin, descendre tous les êtres d'un germe primitif, dont les évolutions successives ont été déterminées par des circonstances extérieures et accidentelles.

Or, toutes ces doctrines ont été plus ou moins nettement conçues et formulées au moyen âge. L'esprit humain semble avoir ainsi révélé une des lois de son développement et de ses progrès. Il conçoit d'abord une idée, dont il a peut-être plus ou moins obscurément conscience ; il reste longtemps sans en soupçonner la valeur et la portée : peu à peu, cette notion, primitivement informe et confuse, germe, se développe, s'éclaire, se féconde, se transforme et parfois, au bout de plusieurs siècles, devient, selon son importance, avec un homme de génie, le point de départ et le fondement d'un grand système et d'un grand mouvement philosophique.

Tel ne serait-il pas, en particulier, à l'égard des théories modernes signalées tout à l'heure, le rôle de certaines conceptions de quelques scolastiques ?

Il y a, en effet, entre les unes et les autres, des analogies étonnantes. Celles-ci, de beaucoup antérieures, semblent bien avoir eu pour mission de préparer celles-là. Elles en contiennent, isolés et épars, les principaux éléments. Elles sont comme les germes d'où les autres sont sorties longtemps après. Une série de faits va permettre au lecteur d'en juger.

D'après Guillaume de Conches, l'autorité des Pères, bien que digne de respect, n'est point irrécusable et ne s'impose pas dans les sciences naturelles et humaines (1).

Pour Gilles de Rome, la science humaine, y compris la philosophie, s'appuie surtout sur la raison. Si l'on croit aux philosophes, dit-il, c'est uniquement parce que leur langage est rationnel et raisonnable (2).

Durand de Saint-Pourçain, évêque de Meaux, est plus catégori-

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 184.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 350-351.

que encore. Il faut, selon lui, dans les sciences et dans la philosophie, prendre pour guide la raison naturelle et non l'autorité (1). C'est à la raison avant tout, déclarait-il, et non à l'autorité, serait-ce celle d'Aristote, qu'il faut s'en rapporter, même et principalement en matière philosophique. La philosophie consiste, en effet, à connaître la vérité et la réalité des choses et non le sentiment d'Aristote ou des autres philosophes (2). Aussi obliger quelqu'un à n'enseigner ou à n'écrire rien de contraire aux opinions d'un docteur particulier, c'est fermer le chemin à la recherche de la vérité, mettre obstacle à la science, bien plus, étouffer violemment la lumière de la raison (3). Car tout homme qui abandonne sa propre raison pour suivre l'autorité d'un autre, tombe dans une espèce d'aveuglement bestial et peut, à juste titre, être comparé aux animaux dépourvus de toute intelligence (4).

Pierre d'Ailly a vu, d'un autre côté, après saint Augustin, dans le sens intime, le principe de toute connaissance et de toute certitude, au moins pour les phénomènes internes (5).

Durand de Saint-Pourçain a encore dépassé Descartes dans cet ordre d'idées, et a devancé Maine de Biran. Environ cinq cents ans avant ce dernier, il a prétendu que l'âme se saisit directement comme cause et comme principe intelligent. L'entendement, a-t-il dit, se connaît lui-même et connaît, avec certitude et comme par expérience, les choses qui sont en lui. C'est, en effet, par une expérience intime que nous savons que nous comprenons et qu'il y a un principe intelligent en nous (6).

Saint Anselme avait déjà, longtemps avant Descartes, employé l'argument ontologique pour établir l'existence de Dieu (7).

Raymond Sebonde y avait eu recours, au XVe siècle, et en avait reconnu la valeur scientifique. Il avait, en outre, posé la connaissance de soi-même comme fondement de sa *Théologie philosophique* (8).

Et, bien antérieurement, saint Thomas avait connu, préconisé,

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 380.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 379.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 380.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 380.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II. p. 417.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 381, 882.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 161, 425.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 425, 426.

pratiqué la double méthode de l'analogie et de la négation pour s'élever à la connaissance naturelle de Dieu (1).

Duns Scot, précurseur de Kant, avait soumis à une critique implacable les théories, les preuves et les opinions les plus unanimement acceptées jusqu'à lui. Il avait trouvé, lui aussi, des contradictions et des sophismes dans les raisonnements et dans les démonstrations de ses prédécesseurs et de ses contemporains (2).

Occam le suivit dans cette voie et développa le criticisme scotiste. Il attaqua les démonstrations déjà données en faveur des principales vérités, et leur dénia toute valeur rationnelle. Il proclama, en conséquence, l'impuissance de la raison à démontrer l'unité de Dieu, la dépendance à son égard d'un être quelconque comme effet, l'intelligence, la spiritualité, l'immortalité de l'âme et enfin la liberté humaine (3).

Mais tandis que Kant se soustrait au scepticisme par la raison pratique, Scot et Occam y avaient échappé, l'un et l'autre, par la foi à la révélation (4).

Raymond Sebonde avait donné, avant Kant, en faveur de l'existence de Dieu, un argument tiré de l'ordre moral. Il avait démontré cette vérité par le fait de la liberté humaine et par la nécessité d'une sanction de la foi morale (5).

L'homme, avait-il dit, est un être libre. Il fait librement le bien et le mal. Il mérite, dès lors, ou des récompenses ou un châtiment. Mais il ne peut ni se récompenser ni se punir lui-même. Il y a donc nécessairement, pour le traiter selon ses œuvres, un être supérieur à l'homme. L'existence du libre arbitre entraîne et prouve ainsi l'existence de Dieu (6).

Il y a, entre la doctrine de Raymond Sebonde et la doctrine de Kant, une analogie impossible à nier, et il est bien difficile de ne pas reconnaître dans la théorie de l'un, le fonds de la *Critique de la Raison pratique* de l'autre (7).

L'analogie est non moins frappante entre la notion hégélienne du *devenir* et la conception scolastique du mouvement (8).

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 284, 285, 286.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 328, 329, 330, 331 (note).
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 396, 398, 399.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 330, 400, 404.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 425.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 425, 426.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 426.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 69.

Les ressemblances sont encore plus nombreuses et plus grandes entre la partie vraie et raisonnable de la théorie d'Hégel sur le *devenir* et la théorie d'Albert le Grand sur le concept de l'être en général. C'est au point de croire parfois, en lisant le second de ces philosophes, lire ou se rappeler le premier (1).

Raymond Lulle, hégélien égaré en plein moyen âge, avait enseigné la correspondance du *processus* ontologique de la réalité objective avec les *processus* logiques des concepts (2).

Amaury de Chartres, dont l'hégélianisme porte sur un autre point, avait présenté les trois personnes divines comme non éternelles. Il avait, avant Hégel, regardé l'histoire comme l'avènement et le règne successifs de chacune d'elles. A l'en croire, le règne du Père et celui du Fils étaient terminés. Au contraire, celui du Saint-Esprit commençait et marquait la dernière époque de l'histoire et du monde (3).

Il y aurait même, certaines réserves faites, une grande parenté de doctrine entre Hégel et saint Thomas, en ce qui touche la constitution intime des catégories de la raison (4).

Hume et les positivistes auraient eu, eux aussi, des précurseurs au moyen âge.

Holkot aurait préludé à leur théorie sur la notion de cause (5).

Il n'aurait vu, lui non plus, entre les phénomènes, d'autre relation que la succession.

Il serait, en effet, d'après lui, impossible à l'homme de connaître avec certitude qu'une substance finie est cause efficiente d'autres réalités (6).

Il y aurait toutefois une exception en faveur de la volonté humaine (7). Néanmoins, Holkot n'a nullement reconnu, comme plus tard Maine de Biran, que l'âme se saisit directement elle-même comme cause.

D'un autre côté, pour Occam, Dieu ne peut être rationnellement connu comme cause efficiente d'un effet quelconque (8). Et, pour lui

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 237, 238.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 387.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 195.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 69, 70, 71, 72.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 408, 409.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 408.
(7) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 409.
(8) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 399.

comme pour Abailard, il n'y aurait pas de différence essentielle entre le bien et le mal (1).

Il autoriserait ainsi à l'avance le langage de ceux pour qui il y a seulement des mœurs et non une morale (2).

Et sa psychologie, sa théodicée, sa morale, n'auraient guère à envier à la psychologie, à la théodicée et à la morale des positivistes contemporains et des partisans de la morale indépendante (3).

Enfin, il n'est pas jusqu'à Darwin dont la théorie n'ait, avec des différences profondes, plus d'un trait de ressemblance avec tel point de la doctrine de Vincent de Beauvais (4).

D'après ce dernier, en effet, l'écrivain le plus érudit de son temps, Dieu, en créant les éléments, aurait mis en eux comme en germe un principe de vie (5).

Ce germe, une fois placé dans des conditions convenables, donnerait naissance aux plantes et aux animaux, soit pour le corps, soit pour l'âme (6).

Et ainsi, au moyen âge, comme dans l'ancienne Grèce, et chez les Pères de l'Église, nous trouvons, plus ou moins enveloppées ou développées, des doctrines réputées d'origine plus récente (7), et les systèmes modernes regardés comme les plus originaux sont en germe ou ont leurs éléments chez les scolastiques !

(A suivre.) F. Garilhe.

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie,* t. II, p. 155, 157, 397, 398.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 397, 398.
(3) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 397, 398, 404, 405.
(4) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 222, 223, 224, 225, 226.
(5) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 223.
(6) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 223.
(7) Sur les analogies de plus d'un système moderne avec les doctrines contemporaines de l'église naissante, Cfr. Mgr Freppel: *Cours d'Eloquence sacrée : saint Irénée ou l'éloquence au IIe siècle.*

LES ORIGINES DE LA FOI

DANS LES GAULES

Dans les controverses d'érudition comme en plus d'une autre circonstance, il arrive parfois que les hommes se paient de mots et de paroles, il arrive qu'on en vient à donner gain de cause non à la vérité et au bon droit, mais à la phraséologie et au beau parler. Ne serait-ce point ainsi, en particulier, que les choses se passent de temps à autre dans les controverses si fréquemment renouvelées, qui ont pour objet la date de l'évangélisation des Gaules ? Les assertions gratuites n'y jouent-elles pas un rôle prépondérant ? Suffit-il par exemple que *l'école critique* puisse revendiquer en sa faveur saint Grégoire de Tours au VIe siècle, Létald de Micy au Xe, Sirmond, Launoy et Tillemont au XVIIe pour avoir le droit de se décerner ensuite le titre glorieux d'*historique*, en attribuant dédaigneusement à l'opinion adverse le sobriquet injurieux d'*école légendaire ?*

Telle est la simple question, que je crois à propos d'adresser aujourd'hui aux partisans de l'une et de l'autre opinion. Elle ne constitue en elle-même qu'une question de détail, mais il y a lieu de penser cependant que si elle était une bonne fois mise à nu, les éclaircissements, qui seraient donnés à cet égard, contribueraient largement à répandre un vrai jour sur le fond même de la question, et peut-être même à rendre plausible dans un sens ou dans un autre la solution d'un problème historique si débattu.

C'est pourquoi je vais essayer pour ma part de faciliter une solution si désirable en recherchant uniquement dans quel camp se trouve l'histoire avec documents authentiques ou témoignages capables d'inspirer confiance, et dans quel camp se rencontre la légende avec son cortège habituel d'assertions gratuites ou peu

fondées. Or, si j'arrive à établir que le premier lot appartient aux partisans de l'Apostolicité des Eglises des Gaules, tandis que leurs adversaires n'ont guère que le second en partage, la question considérée sous son aspect le plus général, aura elle-même fait un grand pas, et les hommes de bonne foi sauront alors assez sûrement dans quel camp ils doivent se ranger. Mais il va sans dire que je ne m'occupe nullement des origines de telle ou telle église prise en particulier, comme mon intention est d'éviter avec le plus grand soin tout ce qui aurait l'apparence d'une attaque personnelle vis-à-vis d'un auteur encore vivant.

Pour procéder avec ordre et méthode, je commencerai par me demander si Sulpice Sévère a réellement avancé la moindre assertion, qui autorise à le regarder comme fauteur même simplement implicite de l'opinion antitraditionnelle, ou s'il faut de fait descendre deux siècles plus bas pour trouver le vrai berceau de cette opinion, et arriver jusqu'à saint Grégoire de Tours, pour rencontrer l'historien, qui a droit d'en être appelé le Père.

§ 1. — LE TEXTE CONTROVERSÉ DE SULPICE SÉVÈRE ET SON VRAI SENS.

Sulpice Sévère, le biographe si estimé de saint Martin, a aussi composé une HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, qui n'est pas sans mérite, malgré sa brièveté et son laconisme. Or, il y a introduit, mais comme simple incidente, un membre de phrase, dont plusieurs tenants de l'école antitraditionnelle ont cherché à se prévaloir au XVIIe siècle et postérieurement pour faire de l'auteur un partisan de leur propre opinion sur la date de l'évangélisation des Gaules et un devancier de saint Grégoire de Tours. Voici ce texte, qui intéresse trop vivement le débat dont je m'occupe ici, pour que je ne me fasse pas un devoir de le placer sous les yeux du lecteur et d'en faire connaître le vrai sens : « Ce fut sous Marc-Aurèle, nous dit l'auteur, que la Gaule eut pour la première fois le spectacle d'une *hécatombe de martyrs*, car la foi ne fut reçue que tard au delà des Alpes (1). » Or, les partisans de l'Apostolicité des Eglises des Gaules ne font nulle difficulté d'admettre l'authenticité de ce dou-

(1) *Sub Marco Aurelio in Gallia primum visa sunt martyria, fide trans Alpes serius suscepta. Hist. Ecclesiastica*, lib. II n. 32.

ble fait. A leur avis, la Gaule avait bien compté antérieurement aux années 170-180 quelques martyrs isolés, mais néanmoins les événements de Lyon, auxquels il est fait allusion dans le texte allégué, ont droit de passer pour la première circonstance où l'on vit dans notre patrie un groupe nombreux de fidèles verser leur sang pour le nom de Jésus-Christ.

De même en ce qui touche la *diffusion* de la foi chrétienne dans les Gaules, la plupart des mêmes auteurs sont d'avis qu'il faut la reculer jusqu'au IVe siècle et l'attribuer en grande partie aux travaux apostoliques de saint Martin. Seulement il ne ressort nullement de là à leur jugement que l'Évangile n'eut pas été *annoncé* aux Gaulois nos ancêtres, longtemps auparavant et dès la fin du premier siècle. C'est aussi mon opinion, et c'est pourquoi j'ai cru devoir traduire le terme *martyria* par *hecatombe* de martyrs et je me suis gardé de confondre la *prédication* de l'Évangile avec son *triomphe*. Mais les partisans de l'opinion adverse vont m'accuser, je le crains, d'avoir fait violence par ma traduction au sens littéral de Sulpice Sévère, ils vont affirmer que d'après cet auteur, il n'y eut absolument aucun martyr en deça des Alpes avant l'époque assignée, et que l'Évangile y fut *annoncé* tardivement.

Voici ma réponse : L'objection repose uniquement sur une double confusion de mots : elle suppose que *martyria* et *martyres* ; *fide suscepta* et *fide prædicata* sont des expressions synonymes, équivalentes, adéquates. Or, il n'en est rien du tout. Pour moi j'ai beau parcourir les martyrologes et les actes des martyrs, je remarque toujours que le terme *martyria* a un sens bien déterminé, il désigne constamment un ensemble nombreux, une hétacombe de martyrs comme à Lyon en 177, tandis que le mot *martyres* offre un sens bien moins étendu et s'emploie pour désigner deux ou trois martyrs, jamais un groupe bien nombreux. Par conséquent Sulpice Sévère, qui se piquait, on le sait, d'une grande pureté de langage, a fort bien pu affirmer que saint Pothin et ses compagnons de Lyon et de Vienne ont donné dans les Gaules le premier exemple d'une hécatombe de martyrs, *martyria primum visa*, sans avoir pour cela l'intention de révoquer en doute l'authenticité du martyre de saint Denys et de ses deux compagnons à Paris, et celui de quelques autres à la même date sur certains points de la Gaule.

La chose me paraît d'autant plus admissible qu'un contemporain du biographe de saint Martin, Paul Orose, qui écrivit alors sur le conseil de saint Augustin une histoire générale du monde, n'a pas

craint d'y avancer hardiment que sous l'empereur Marc-Aurèle les chrétiens des Gaules furent persécutés pour la quatrième fois (1). Or, il y aurait contradiction formelle entre les deux auteurs, si on rejetait l'interprétation qui vient d'être proposée, tandis qu'en l'adoptant, l'entente et l'accord continuent à exister de part et d'autre.

Toutefois les expressions *fide* ou *religione Dei*, — on trouve les deux expressions dans les manuscrits, — *tardius suscepta*, sont encore moins susceptibles d'être confondues avec celles de *fide tardius prædicata*. Car, manifestement prêcher la foi de Jésus-Christ dans un pays ou l'y *faire triompher* sont deux choses fort distinctes et qui ne sont pas nécessairement connexes ; ce qui serait cependant indispensable pour donner force et solidité à l'argument, qui a pour base le témoignage allégué de Sulpice Sévère. Cet auteur n'a donc en définitive rien avancé, dont les tenants de l'opinion anti-traditionnelle puissent s'autoriser légitimement pour y trouver la preuve que l'Évangile n'a été annoncé dans les Gaules qu'au IIIe siècle. Aussi aucun historien antérieur au XVIIe siècle n'avait-il songé, si je suis bien renseigné, à interpréter dans un pareil sens le texte qui vient de m'occuper.

Il en va tout autrement, je l'avoue bien volontiers, du passage de saint Grégoire de Tours, qui est relatif aux sept premiers Apôtres de la Gaule. Celui-ci est aussi explicite que possible. Mais il est postérieur de deux siècles au précédent, ce qui lui ôte beaucoup de son autorité. On a droit de se demander, en outre, s'il s'offre à nous sous les couleurs d'un témoignage *parfaitement historique*, ou simplement avec les caractères d'un *texte légendaire* peu capable d'inspirer confiance. Je vais rechercher ce qu'il en est, et ne rien négliger de ce qui sera possible à ma faiblesse, pour montrer clairement et solidement ce qu'il y a de vrai à cet égard.

(1) (Sub Marco Antonio) in diebus Parthici belli persecutiones Christianorum, quarta jam post Neronem vice, in Gallia et in Asia graves ejus præcepto exstiterunt multique sanctorum martyrio coronati sunt. — *Historiar.* lib. septim. XV.

§ 2. — LE TEXTE DE SAINT GRÉGOIRE DE TOURS ET SON CARACTÈRE LÉGENDAIRE.

L'importance de la discussion qui va suivre, me fait un devoir de reproduire, lui aussi, intégralement, le passage en question de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*. Car c'est de là qu'est sortie l'école, qui se dit *historique* : c'est sur lui que reposent, comme sur une base solide, la plupart des arguments qu'elle met en avant. Lui enlever cette base ou autrement montrer que cette base n'a aucune solidité, équivaudra, j'ose l'espérer, à saper, par les fondements, l'opinion elle-même. Voici donc ce texte fameux :

« Dans les jours de l'empereur Dèce (249-250), nous dit l'évêque de Tours, il y eut sept personnages qui furent ordonnés et envoyés de Rome dans les Gaules pour y prêcher la foi, *comme le rapporte* le livre de la Passion du saint martyr Saturnin. On y lit en effet : Ce fut sous le consulat de Dèce et de Gratus que la ville de Toulouse eut le bonheur de posséder comme premier et souverain prêtre, saint Saturnin. Or, voici les noms de ceux qui furent envoyés : les habitants de Tours reçurent pour évêque Gatien, ceux d'Arles, Trophime; ceux de Narbonne, Paul; ceux de Toulouse, Saturnin ; ceux de Paris, Denys ; ceux d'Auvergne, Austremoine; enfin ceux de Limoges, Martial. »

Ce passage de l'historien de Francs a tout ce qu'il faut en apparence pour complaire aux partisans de l'opinion antitraditionnelle, car l'auteur adopte la date qui leur sourit, et il allègue les noms propres de lieux et de personnes avec tant d'à-propos, que la Gaule entière se trouve moralement comprise dans l'énumération qu'il fait des premiers apôtres du pays. Une chose, cependant, a droit de surprendre ici étrangement, c'est de voir que les auteurs, qui accordent volontiers valeur et autorité au passage allégué,

(1) Decii imperatoris temporibus, septem viri ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt sicut *Historia* Passionis sancti martyris Saturnini denarrat, Ait enim : « Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotam. » Hi ergo missi sunt : Turonicis Gacianus episcopus, Aralatansibus, Trophimus episcopus, Narbonæ, Paulus episcopus, Tolosæ Saturninus episcopus, Parisiaeis Dionysius episcopus, Arvernis Stramonius episcopus, Lemovicis Martialis est destinatus episcopus. *Histor. eccles. Francor.*, lib. I, XXVIII.

soient précisément ceux qui se font gloire de condamner tout ce qui est *légende*. Pour moi, plus j'y réfléchis et plus le texte, dont il s'agit, me paraît devoir être rangé dans la classe des *légendes*. Que veut-on, en effet, reprocher à un auteur, qu'on appelle *légendaire*? Ce n'est pas, ordinairement, d'avoir inventé de toute pièce une vie de saint ou simplement un récit, c'est d'avoir profité d'un fonds plus ou moins pauvre, pour y ajouter des broderies et des ornements de son cru, qui empêchent de discerner le vrai du faux et de la fable. Or, cette manière d'agir a si bien été celle de saint Grégoire de Tours dans la circonstance, qu'il nous en fait lui-même l'aveu ingénument, ce qui nous dispense d'en chercher d'autres preuves. Ici donc *habemus confiteniem reum*. Oui, l'historien des Francs a la simplicité de s'accuser lui-même au moins implicitement, en déclarant qu'il a pour garant unique de l'envoi au IIIe siècle des sept évêques, le *Livre de la Passion de saint Saturnin* (1), car ce document a trait uniquement au premier évêque de Toulouse, il n'y est pas dit le moindre mot des six autres cités et de leurs apôtres (2). C'est donc l'évêque de Tours qui a pris sur lui de placer, à la même date Denys de Paris, Gatien de Tours, Martial de Limoges, Austremoine d'Auvergne, Paul de Narbonne, et Trophime d'Arles, et par là, de rejeter au IIIe siècle, la prédication de la foi chrétienne dans les Gaules. Mais, je le répète, le biographe de saint Saturnin n'avait absolument rien dit de semblable, et mettre sur son compte de pareilles assertions, doit passer, en bon français, pour cultiver l'art de la broderie et de l'ornementation. En d'autres termes, le récit dont je m'occupe, n'est qu'un récit légendaire, il n'est pas *historique* et ne saurait être pris en considération par une critique sérieuse.

Un autre motif contribue encore à rendre moins capable d'inspirer confiance, le texte dont il s'agit ici, c'est que saint Grégoire de Tours le regardait lui-même comme hasardé, et en a renié diverses assertions en plus d'une occasion.

Ainsi en premier lieu, l'historien des Francs n'était pas fixé sur l'âge où avait paru le premier évêque de Toulouse ; il n'accordait

(1) Sicut Historia Passionis S. Saturnini denarrat.

(2) On sait qu'il y a deux texes différents de la Passion de saint Saturnin; dans l'un, la mission du saint est fixée au Ier siècle, dans l'autre, au IIIe. Mais je n'ai point à rechercher lequel est le plus ancien. Il me suffit de savoir que l'un et l'autre a trait uniquement à Toulouse et à son premier évêque.

même pas, à cet égard, autorité à la *Passion de saint Saturnin*, témoin le chapitre de son premier livre de *la Gloire des Martyrs*, où il parle de ce saint comme ayant eu la gloire d'être ordonné par les disciples des Apôtres en personne et envoyé par eux à la ville de Toulouse (1).

Il est vrai que nous ignorons si ce passage a été écrit avant ou après le texte correspondant de l'Histoire ecclésiastique des Francs. Mais on ne saurait en dire autant de certains textes du livre de la *Gloire des confesseurs* et prétendre qu'ils ne prouvent rien non plus dans la circonstance contre l'historien. Ce dernier livre est certainement postérieur, de l'aveu explicite de l'auteur, au passage allégué (2).

Or, néanmoins, l'historien des Francs y professe sans difficulté que la première évangélisation des Gaules est bien antérieure au IIIe siècle. Selon lui, le bienheureux Eutrope de Saintes avait reçu sa mission de saint Clément (3), et saint Ursin, premier évêque de Bourges, la tenait semblablement des disciples des Apôtres (4). Cette dernière assertion ne saurait passer inaperçue : l'évêque de Tours s'y inflige à lui-même un second démenti : Car en parlant de l'envoi des sept évêques, il avait affirmé que le même saint Ursin avait vécu dans leur compagnie et passait pour leur disciple (5).

On le voit donc clairement. Les assertions contenues dans le passage de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, que revendique l'école antitraditionnelle, appartiennent en propre et exclusivement à saint Grégoire de Tours, elles ne reposent que sur son autorité, non sur celle du biographe de saint Saturnin, à part ce qui a trait spécialement en cet endroit au premier évêque de Toulouse. Les tenants de l'école critique ne peuvent par conséquent accorder autorité à un témoignage si manifestement légendaire sans manquer à leurs principes comme à la logique. Cette conclusion res-

(1) *De Gloria Martyr* I, 48. On sait que sous ce titre de *disciple des Apôtres* ayant envoyé des missionnaires dans les Gaules on désigne saint Lin et saint Clément, à l'exclusion de tout autre ; s'imaginer qu'il peut être question en cette circonstance de saint Fabien ou d'un autre pape du IIIe siècle, c'est se tromper soi-même à plaisir.

(2) *De Gloria Confessor.* XXX.

(3) *Ibid.* LVI.

(4) *Ibid.* LXXX.

(5) *Hist. Francor.* I, 29.

sortira encore avec un nouvel éclat, je l'espère, quand j'aurai montré que saint Grégoire de Tours, loin de faire école de son vivant ou dans les années, qui suivirent sa mort, a dû attendre dix ou onze siècles avant de voir son opinion adoptée et prônée par quelques historiens de marque. Mais préalablement il importe d'établir que l'opinion traditionnelle ne repose pas, comme sa rivale, sur un fondement ruineux ou sur le sable mouvant d'une légende postérieure de quatre ou cinq siècles aux événements, dont elle nous a transmis le souvenir impérissable, elle a pour base des témoignages écrits antérieurs de deux siècles aux précédents et dignes, ce semble, de faire autorité dans la circonstance.

§ 3. — L'OPINION TRADITIONNELLE ET LA VALEUR DES TÉMOIGNAGES SUR LESQUELS ELLE REPOSE

Saint Grégoire de Tours n'était, on vient de le voir, ni l'écho d'une tradition antérieure, ni l'écho de l'opinion de son temps, quand il prétendait que les Gaules avaient dû attendre le milieu du IIIe siècle pour être éclairées des pures lumières de l'Évangile. C'est pourquoi l'assertion qu'il a émise à cet égard, est une assertion purement légendaire et sans valeur historique. Mais il n'en va pas de même de l'opinion traditionnelle. Celle-ci repose sur un ensemble de témoignages, qui ont, ce semble, quelque droit d'inspirer confiance. En tenant ce langage, je n'ai pas l'intention d'approuver, il s'en faut de beaucoup, tout ce qui a été allégué en preuve par les défenseurs de ce sentiment. J'avoue même, sans détour, que les injures des temps et les révolutions politiques nous ont dépouillé des témoignages en faveur desquels on pourrait revendiquer la note de contemporanéité ou de quasi-contemporanéité. Mais aussi que deviendrait l'histoire, s'il fallait en retrancher sans merci tous les faits, qui n'ont pour garant aucun témoignage contemporain ? La tradition orale peut donc suppléer en maintes occasions aux documents écrits. Dans l'Église surtout, elle joue un rôle considérable et marche de pair avec la tradition écrite. Elle peut suffire en maintes occasions à dirimer une question de dogme, de discipline, de liturgie. On ne saurait exiger davantage pour celles d'histoire. Pour que la tradition fasse loi dans ce dernier cas, il est nécessaire mais aussi il suffit qu'elle ait pour objet un fait public et éclatant et qu'elle remonte à une

époque où le souvenir d'un fait de ce genre n'avait pu moralement se perdre ou s'effacer. Tous les maîtres de la critique sont d'accord à cet égard.

Or, s'il est un fait d'une notoriété sans égale, c'est bien celui de l'évangélisation d'un pays, et l'on m'accordera sans peine que le souvenir d'un fait de genre, ravivé chaque année par la célébration de fêtes en l'honneur des auteurs de cette évangélisation, n'avait pas dû s'altérer avant le ve siècle, surtout auprès de la partie éclairée de la nation, auprès du haut clergé plus intéressé que personne à la conservation d'un tel souvenir.

L'impossibilité d'erreur à cet égard, devient encore bien autrement manifeste s'il s'agit d'un témoignage rendu collectivement par tous les évêques d'une province, et dans une circonstance, où la moindre assertion erronée aurait pu tourner au détriment non au profit de ceux qui avaient à donner leur avis. Ces principes posés, j'en viens maintenant à l'application, et pour ne pas prolonger outre mesure la discussion, je me bornerai à produire deux témoignages collectifs, en faveur de l'apostolicité des Églises des Gaules ; intimement persuadé que bien expliqués et éclairés, ces deux témoignages suffiront à eux seuls à rendre assez plausible la certitude de l'Apostolicité des Églises des Gaules.

Le premier de ces témoignages nous est fourni par une lettre que les dix-neuf évêques de la province d'Arles adressèrent en 449 ou 450 au pape saint Léon le Grand.

Voici en quels termes aussi explicites que possible ils formulent leur opinion ou plutôt l'opinion qui avait cours de leur temps dans les Gaules, relativement à la vraie date de l'Evangélisation du pays :

« La ville d'Arles, se plaisent-ils à déclarer d'un commun accord, « reçut les prémices de la foi dans les Gaules, et ce fut le bien- « heureux Pierre en personne, qui lui envoya saint Trophime pour « être son premier évêque. D'Arles, le bienfait de la foi et de « la vraie religion se communiqua ensuite à tout le reste du « pays (1). » Il serait impossible, on le voit, de donner à l'évêque de Tours un démenti plus catégorique ; et on s'étonne de ce que les tenants de l'opinion antitraditionnelle n'aient pas accordé valeur et autorité à un témoignage aussi compétent et aussi formel ; cela provient peut-être de ce qu'ils n'ont pas su distinguer

(1) S. Leonis Magni. Epist. 65, n° 2. *Patrol. lat.* t. LIV, p. 880.

entre l'affirmation historique contenue dans cette lettre et la conséquence canonique qu'on voulait en tirer. Cette conséquence, c'était le droit pour le siège d'Arles au titre et à l'autorité primatiale sur toutes les Gaules. Or, ce droit de fait n'avait aucune connexion nécessaire avec l'affirmation historique qui nous occupe, car il dépendait de la libre volonté de saint Pierre et de ses successeurs de le conférer ou non au premier apôtre des Gaules : ce qui explique pourquoi le litige à cet égard s'est prolongé si longtemps, et a donné lieu parfois de la part des papes à des décisions contradictoires. Mais il en était tout autrement, je le répète, du fait lui-même de l'apostolicité de la mission de saint Trophime et des fruits de salut, qui en avaient été le résultat. Cette apostolicité n'avait jamais été révoquée en doute avant saint Grégoire de Tours. Saint Cyprien l'avait admise implicitement lorsqu'il employait tous ses efforts pour faire déposer Marcien, un des successeurs de saint Trophime, dans les jours mêmes où ce Saint aurait exercé lui-même sa mission d'apôtre, s'il fallait en croire l'historien des Francs (1).

Le pape saint Zozime, trente années avant la lettre des évêques de la province d'Arles, avait affirmé le même fait en des termes identiques à ceux de cette lettre (2), et personne n'avait songé à prétendre qu'il se trompait en cela. Personne non plus n'osa contredire sur ce point les évêques de la Province d'Arles. Leurs collègues de la province de Vienne avaient cependant le plus grand intérêt à le faire, puisque convaincre de fausseté et d'erreur la lettre adressée au pape saint Léon, équivalait pour eux à gagner leur procès, à faire taxer pour jamais d'ambitieuses toutes les revendications des Arlésiens.

Si on se demande maintenant comment et dans quelles limites la foi chrétienne trouva dans la ville d'Arles un centre, d'où elle se répandit sur le reste de la Gaule, il va de soi en premier lieu que la certitude du fait pris en lui-même ne saurait guères être révoquée en doute, les adversaires de la primauté d'Arles, au ve siècle, n'ayant jamais songé à le faire. En second lieu, la chose a dû se produire avant l'arrivée (vers 150) de saint Pothin sur le territoire gaulois : car à dater de ce moment, c'est Lyon et non plus Arles, qui est devenu pour longtemps le centre de l'apostolat pour les

(1) Epist. S. Cypriani. *Patrol. lat.* t. III, p. 1023 et suiv.
(2) Epist. Pontif Romanor. *Patrol. lat.*, t. XX, p. 645.

Gaules. Or cette double donnée suffit à ma thèse, car avant 150, il n'y a guère que l'âge apostolique. Quant à aller au delà et à vouloir déterminer avec précision quelles sont les églises des Gaules qui ont reçu le bienfait de la foi par le canal de saint Trophime ou de ses premiers successeurs, la chose est impossible, les documents authentiques nous faisant défaut ; mais j'inclinerai cependant à regarder comme digne de foi, sous ce rapport, la partie de l'ancienne vie latine de saint Denys, qui a trait aux relations de l'apôtre de Paris avec Arles et son second évêque (1). Car une fois admis que l'apôtre de Paris passa par Arles en se rendant à la cité qu'il devait évangéliser, le texte de la lettre des dix-neuf évêques n'a plus rien d'obscur et d'énigmatique. Paris, Senlis, Beauvais, Meaux et d'autres cités encore du centre de la Gaule doivent, en toute vérité, au moins d'une manière indirecte, le bienfait de la foi à Arles et à saint Trophime.

Le second témoignage collectif, que j'ai à apporter en preuve de l'apostolicité des églises des Gaules, considérée sous son aspect le plus général, est postérieur d'un siècle au précédent et n'allègue aucun nom propre de personne ou de lieu, mais il fut produit dans une assemblée conciliaire, ce qui ajoute à son autorité. De plus, si le nombre des évêques qui l'ont rendu, n'est que de sept, ces sept en retour appartiennent à trois provinces ecclésiastiques différentes : celles de Rouen, de Paris et de Tours, et en représentent par conséquent les traditions. Leur témoignage en acquiert naturellement une plus grande autorité. Ce témoignage, d'ailleurs, est aussi explicite que le précédent sur le sujet qui nous occupe.

Les Pères du second concile de Tours, tenu en 567, affirment en effet : « que dès la naissance même de la religion catholique, la foi de Jésus-Christ fut annoncée et poussa quelques germes sur le sol gaulois (2). » Les expressions, dont ils se servent pour cela, méritent-elles même d'être remarquées. Les termes : *venerande fidei primordia*, donnent en effet à supposer que l'Évangile ne compta dans le pays à cette date qu'un petit nombre de recrues, pendant que d'autre part les expressions *ab ipso catholicæ religionis exortu* ne permettent nullement non plus de reculer jusqu'au IIIe siècle,

(1) Ce document est perdu aujourd'hui, mais il existait encore au XIe siècle, et le passage qui nous intéresse a été inséré dans les actes d'un concile de Limoges tenu en 1031.

(2) *Historia Francor.*, IX, 39. Ipso catholicæ religionis exortu, coeperunt Gallicanis in finibus veneranda fidei primordia respirare, etc.

l'époque de la première évangélisation des Gaules. Elles constitueraient une erreur indéniable, même dans le cas où on voudrait la rejeter le fait simplement à la fin du IIe siècle avec saint Pothin et ses compagnons d'apostolat. Pour moi, je vois dans ce témoignage des Pères du concile de Tours une confirmation implicite du sens qui a été donné plus haut au passage de Sulpice Sévére, dont nos adversaires ont cherché à tort à se prévaloir en tant d'occasions depuis trois siècles. L'opinion traditionnelle n'est donc pas seulement antérieure à saint Grégoire de Tours ; elle repose encore sur des témoignages qui ont droit d'inspirer confiance, bien qu'ils ne soient pas contemporains.

Je reviens maintenant à l'historien des Francs pour me demander s'il réussit à faire école de son vivant, et quel accueil trouva son opinion auprès des historiens et des hagiographes pendant les premiers siècles qui suivirent la mort de l'évêque de Tours.

§ 4. — SAINT GRÉGOIRE DE TOURS A-T-IL FAIT ÉCOLE DE SON VIVANT ET APRÈS SA MORT ?

Après avoir établi que l'opinion, qui renvoie au IIIe siècle l'évangélisation de la Gaule, n'a pas eu d'adeptes connus avant les dernières années du VIe siècle, il importe de savoir si le vrai père de cette opinion, saint Grégoire de Tours, réussit au moins, à défaut de prédécesseurs, à faire lui-même école et à s'entourer d'un grand nombre de disciples embrasés de zèle pour défendre les assertions du maître. Car on pourrait en conclure que l'opinion, bien que nouvelle, avait cependant les apparences de la vraisemblance et méritait d'être soutenue. Mais ce n'est point ainsi que les choses se sont passées. Ici encore, c'est le vide, qui s'est fait autour de l'historien des Francs et pour mon compte, je ne connais absolument aucun hagiographe, aucun historien des VIe, VIIe, VIIIe et IXe siècles, qui ait adopté l'opinion antitraditionnelle et s'en soit fait le patron devant le public. Il faut descendre pour cela jusqu'à Létald de Micy et aux dernières années du Xe siècle.

Ainsi d'abord, les contemporains de saint Grégoire de Tours ne songeraient nullement à embrasser son sentiment, témoin saint Fortunat de Poitiers, qui, malgré ses liens d'étroite amitié avec Grégoire, n'en continua pas moins à affirmer que saint Denys, de

Paris avait été envoyé dans les Gaules par saint Clément (1), et que saint Martial de Limoges appartenait par la naissance à la tribu de Benjamin, ce qui revenait à dire qu'il avait été disciple des apôtres et peut-être même du Seigneur (2).

Un autre document, d'une plus grande autorité encore, car lui aussi il est collectif, et rend indirectement témoignage de la croyance commune des Gaules, ne saurait être laissé non plus dans l'ombre et mérite, à certains égards, que j'appelle sur lui l'attention. Je veux parler des livres de liturgie gallicane. La date précise de leur rédaction n'est pas connue, mais ils remontent au moins au VIIe siècle, sinon beaucoup plus haut. Or, en parcourant ces livres, on remarque avec un certain étonnement, que la fête de saint Clément, pape et martyr, a été célébrée dans les Gaules, de très bonne heure et longtemps avant la translation (v. 850), de son saint corps de Chersonèse à Rome, c'est-à-dire à une époque où le nom et le culte de ce glorieux pontife ne jouissaient ailleurs dans tout le reste de notre Occident, sans en excepter la ville des papes, d'aucun éclat particulier.

On se demande naturellement, en présence d'un fait de ce genre, quel motif avait pu porter les Gaulois et après eux les Francs, à entourer de pareils hommages saint Clément de préférence aux saints Papes Fabien, Sixte, Corneille, qui étaient à cette date plus vénérés à Rome, et la seule manière ce me semble de résoudre ce doute, c'est de dire que le clergé et les fidèles de la Gaule considéraient saint Clément comme ayant été indirectement l'Apôtre du pays, Denys, Eutrope et plusieurs autres n'ayant été que ses délégués. Mais pourquoi mettre ici en avant une opinion personnelle ? Le texte même des formules liturgiques ne nous invite-t-il pas expressément à considérer « saint Clément comme ayant reçu mission pour répandre au loin la lumière de la vérité évangélique, pour dissiper les ténèbres épaisses de la superstition des Gentils » (3). Ne peut-on pas penser que c'étaient les Gaulois, nos

(1) *Miscellan.*, liv. II, carmen X. — Je cite l'hymne : *Fortem fidelem militem*, d'une authenticité certaine et non la *Passion de saint Denys*, dont l'authencité est moins bien établie.

(2) *Miscellan.*, liv. II, c. XXI. — Il saute aux yeux que, si le saint avait vécu au IIIe siècle, personne n'aurait songé à prétendre qu'il était de la tribu de Benjamin, car à cette date, il n'y avait plus de tribu de Benjamin.

(3) Præfatio in festo S. Clementis, *Patrol. lat.*, t. LXXII, p. 249.

ancêtres, qu'on désignait par là afin de préciser l'époque reculée de leur évangélisation, et de rendre gloire à Dieu pour un bienfait si signalé. Les mêmes livres liturgiques, qui ne nous sont parvenus, on le sait, qu'à l'état fragmentaire, ne mentionnent par suite nommément qu'un petit nombre des premiers apôtres des Gaules, mais saint Saturnin de Toulouse s'y trouve compris par bonheur. Or, dans l'éloge général que la liturgie gallicane lui décernait, je remarque ce passage, qui se retrouve d'ailleurs presque textuellement dans les poésies de Fortunat (1) : « Saturnin, origi-« naire d'Orient, fut destiné à la ville des Tolosates, et y tint la « place de Pierre par la chaire épiscopale qu'il fonda, comme par « le martyre dans lequel il triompha (2) », et il me paraît comme impossible de ne pas voir dans ce texte une sorte de démenti, implicite comme le précédent infligé à saint Grégoire de Tours. Car je l'ai déjà dit plus haut, au IIIe siècle, l'Orient n'envoyait plus d'apôtres à la Gaule, et s'il lui en avait envoyé, personne n'aurait songé à prétendre que ces apôtres venaient au nom de Pierre et pour tenir sa place.

J'insiste à dessein sur le témoignage indirect que la liturgie gallicane fournit à l'opinion traditionnelle sur la date probable de l'évangélisation des Gaules ; car il serait impossible de révoquer en doute la valeur de ce témoignage collectif.

Ce témoignage d'ailleurs est loin d'être isolé, et bien que les VIIe et VIIIe siècles soient peu riches en documents historiques ou hagiographiques, on en rencontre cependant quelques-uns comme la *Vie de saint Lucien de Beauvais* (8 janvier) et les *Diplômes des rois Mérovingiens* relatifs à l'abbaye de saint Denys, qui contredisent explicitement saint Grégoire de Tours sur le sujet qui nous occupe, et déposent en faveur de l'opinion traditionnelle, tandis qu'on ne saurait, à ma connaissance, en alléguer un seul de cette date qui soit favorable à l'opinion opposée.

Quant au IXe siècle, qui jeta un si vif éclat, même au point de vue littéraire, il fournit un grand nombre d'adhérents à l'opinion traditionnelle, et parmi eux Alcuin, Rhaban Maur, Adon (3), Usuard,

(1) *Miscellan*, lib. II, n. x.

(2) *Patrol. lat.*, t. LXII, p. 251.

(3) Si Adon admet que saint Saturnin de Toulouse appartient au IIIe siècle, on peut croire qu'il le fait en s'en tenant au texte de sa passion, non aux assertions de saint Grégoire de Tours, car ailleurs il abandonne entièrement les opinions de cet écrivain, ainsi pour Trophime, Paul de Marbonne, etc.

Hincmar, si renommés pour l'étendue et la profondeur de leur érudition, mais on a beau étudier les historiens et les hagiographes de cette époque, on n'en trouve aucun qui ait adopté sur le point du litige le sentiment du premier historien des Francs.

Le bienheureux Notker le Begue, Flodoard et les autres écrivains du Xe siècle n'en agirent guère autrement. Cependant, dans les dernières années de ce siècle, on vit paraître un hagiographe, Létald de Micy, manceau d'origine, qui voulant retracer la vie de saint Julien, l'apôtre du Mans, vint à abandonner avec éclat l'opinion traditionnelle pour se ranger résolument du côté de saint Grégoire de Tours (1) ; mais lui aussi, ne fit point école et ne rencontra autour de lui que des adversaires. Toutefois, depuis lors, l'opinion antitraditionnelle, je me plais à l'avouer, a rencontré de temps à autre quelques partisans, bien que leur nombre et leur autorité n'aient jamais été en état de soutenir le parallèle avec le nombre et l'autorité bien autrement considérable des adhérents de l'opinion opposée. Ce n'est qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles que les défenseurs respectifs des deux opinions ont pu équitablement être mis en parallèle. Seulement à cette date si éloignée de l'époque qu'il s'agissait de juger, la science et l'autorité personnelle d'un auteur ne méritent plus d'être prises en considération. Les principes de la critique et la droiture du jugement, nous font un devoir de ne tenir compte, en pareille circonstance, que de l'authenticité des documents et de l'autorité des témoignages, qui peuvent être allégués de part et d'autre en faveur des deux opinions. Or, on l'a vu dans le cours de ce travail, l'opinion antitraditionnelle ne peut revendiquer en sa faveur aucun document ou témoignage antérieur à la fin du VIe siècle. Le texte de Sulpice Sévère, qu'elle s'était attribué, lui échappe entièrement. Celui de saint Grégoire de Tours lui demeure à la vérité, mais ce dernier, je crois l'avoir prouvé, n'a pas de valeur historique, il est purement *légendaire*. C'est l'opinion traditionnelle, qui a des racines dans l'antiquité, comme son nom l'indique, c'est elle qui, en s'appuyant sur les principes mêmes d'une saine critique, peut apporter en sa faveur des documents vraiment anciens, des témoignages vraiment capables d'inspirer confiance et de faire autorité. En d'autres termes, c'est cette opinion, qui a pour elle l'histoire et les documents authentiques, tandis que l'opinion opposée ne repose que sur une légende ou sur

(1) *Patrol. lat.* t. 137 p. 783.

des assertions hasardées. Par conséquent continuer d'appeler l'école antitraditionnelle, *école critique et historique*, et réserver pour l'école opposée le titre injurieux d'*école légendaire*, ne serait autre chose qu'intervertir les rôles, mentir à l'histoire et à la vérité des faits.

Telle est la conclusion à laquelle m'a conduit l'enquête que je viens de faire pour trouver la solution de la question, qui est tout l'objet du présent travail. Il va sans dire d'ailleurs que la question n'est pas fermée. Pour mon compte je souhaite et j'espère que de nouveaux éclaircissements vont bientôt s'ajouter à ceux qui viennent d'être fournis. Et s'il arrive que ces éclaircissements soient contradictoires, et enlèvent beaucoup de leur valeur à ceux que j'ai pu fournir, je m'en réjouirai encore, car ils prépareront de nouveaux triomphes pour la vérité historique.

DOM FRANÇOIS PLAINE, O. S. B.

LA CRISE AGRAIRE EN ESPAGNE

Les événements dont la ville de Xérès a été le théâtre l'année dernière, ont appelé l'attention sur la situation sociale de cette partie de l'Espagne. Ce pays, que sa position semble mettre en dehors du mouvement européen, fait d'ordinaire parler peu de lui ; nous traitons volontiers l'Espagne de nation fort arriérée, sous le rapport économique, et par cela même nous croyons qu'elle a échappé aux difficultés sociales qui nous obsèdent, à cause du maigre développement de son industrie, et de la prédominance de la population rurale. Et, tout à coup, sans causes apparentes, éclate un mouvement insurrectionnel terrible : des bandes de paysans armés marchent sur une ville, s'en emparent, y tuent plusieurs habitants inoffensifs, s'y établissent en maîtres et ne se retirent que devant des forces militaires considérables.

Ainsi, alors que dans le reste de l'Europe, les grandes villes semblent avoir seules le triste privilège des émeutes et des soulèvements, en Andalousie, ce sont les habitants des campagnes qui, en plaine paix, organisent une sorte de Jacquerie.

La tentative anarchiste de Xérès, tentative imprévue, a certes causé, aussi bien en Espagne qu'ailleurs, une stupeur profonde, mais comme l'agitation de la Main noire, à laquelle elle se rattache, elle tient à des causes que nous ne devons pas seulement chercher dans les excitations des meneurs révolutionnaires, mais aussi dans l'organisation sociale du pays.

I

L'Andalousie était, il y a un siècle et est encore maintenant, du reste, un pays de grande propriété : toutefois, les domaines ten-

dent à se morceler, mais un grand nombre ont encore une étendue considérable, au contraire de la Castille, des Pays Basques et de la Catalogne, où domine la petite propriété.

Ces domaines s'étaient agrandis dans une proportion très considérable, au moyen des substitutions qui, pratiquées presque constamment par la grande noblesse, avaient accumulé peu à peu entre les mains d'un seul maître de véritables territoires, échappant à tout partage, comme à toute aliénation.

Pour se rendre compte de la situation sociale du Midi de l'Espagne, il y a un siècle, il est nécessaire de savoir comment les propriétaires entendaient leur rôle, et de quelle façon ils se conduisaient vis-à-vis de populations rurales attachées à leurs terres.

Jamais, autrefois, dans aucun pays de l'Europe, le droit de propriété n'a été considéré comme un droit absolu. La féodalité, on le sait, n'était qu'une vaste hiérarchie, dans laquelle un devoir correspondait toujours étroitement à un droit ; une foule de droits seigneuriaux, comme l'ont montré les recherches historiques les plus récentes, n'étaient guère autre chose que la consécration solennelle de coutumes séculaires, de minimes redevances, consistant souvent en de pures formalités, qui paraissaient plutôt rappeler au seigneur ses obligations envers ses vassaux.

Profondément imbues de l'esprit chrétien, les lois et les coutumes des différents peuples faisaient peser de nombreuses charges sur la propriété, au profit des classes pauvres ; enfin, les propriétaires pratiquant leurs devoirs de patronage, vivaient en bonne harmonie avec tous ceux qui se trouvaient sous leur dépendance.

En effet, aux yeux de la doctrine catholique, la propriété considérée comme nécessaire à l'existence de la société, ne doit pas être envisagée exclusivement sous le rapport des avantages qu'elle procure à son possesseur ; certains docteurs de la primitive Église ne craignent pas de comparer le propriétaire à un usufruitier chargé de faire bénéficier les autres des biens qu'il a reçus, et comme à une sorte d'intendant des pauvres.

Le devoir de la bienfaisance est égal au droit de la propriété, car si le dernier tire son origine de l'organisation de la société, et aussi du droit naturel, le premier correspond au droit primordial de l'homme, au droit de vivre, droit proclamé et défendu par le christianisme.

Ainsi, sous le gouvernement des papes, on a vu plusieurs fois ceux-ci rappeler les propriétaires à leur devoir social ; et lorsque

les grands seigneurs, occupés par les guerres civiles et les brigandages, laissaient tomber en friche leurs domaines, plusieurs papes n'ont pas hésité à suspendre le droit de propriété de ces seigneurs, et à autoriser par autrui la culture de ces terres incultes, ainsi que l'appropriation des récoltes.

Dans l'ancienne économie européenne, les grands propriétaires étaient généralement fidèles à leurs devoirs ; il existait un grand nombre de coutumes bienfaisantes pour les classes pauvres, qui maintenant les bons rapports entre les maîtres du sol et leurs subordonnés, apportèrent un grand élément de stabilité dans l'organisation sociale.

Dans le midi de l'Espagne, ces coutumes existaient partout au siècle dernier. Saint-Simon, lors de son ambassade à Madrid, avait été frappé des charges qui incombaient aux grands seigneurs : « Les héritiers des substitutions héritent aussi de tous les domestiques, femmes, enfants de ceux dont ils héritent, qui se trouvent chez eux ou entretenus par eux ; de manière que, par eux-mêmes ou par leurs successions, ils s'en trouvent infiniment chargés. Outre leur logement, chez eux ou ailleurs, ils leur donnent à chacun une ration par jour, suivant l'état et le degré de chaque domestique, et à tout ce qui peut loger chez eux, deux tasses de chocolat à chacun tous les jours. » Le duc de Medina-Sidonie, qui avait hérité de onze grandesses avait sept cents rations à donner par jour (1).

On le voit, la fortune était grevée de lourdes charges et ces immenses domaines constituaient de véritables greniers d'abondance des classes populaires.

Celles-ci jouissaient d'une quantité de droits d'usage qui allégeaient singulièrement les difficultés de leur existence, droits de pacage notamment, permettant aux plus pauvres d'avoir des animaux domestiques, vaches, chèvres, porcs, moutons, volailles, sans qu'il en coûte rien ; droits dans les forêts, de retirer le bois de chauffage et le bois de construction.

Le Play, dans son admirable méthode des monographies a parfaitement indiqué l'importance de ces droits d'usage dans la vie des classes laborieuses ; il leur a donné le nom de subventions, et elles figurent dans chaque monographie, à un chapitre spécial : partout où les subventions existent, la vie est relativement facile, les rap-

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, édition Garnier, 35e volume, p. 238.

ports entre les diverses classes sont empreints de cordialité et la paix sociale est maintenue. Dans les sociétés modernes désorganisées, au contraire, dans les villes, dans les villages à banlieue morcelée, dans les campagnes d'où ont disparu les traditions de l'ancienne économie domestique, ces subventions précieuses ont totalement disparu, le paysan, l'ouvrier, n'a plus uniquement à compter que sur son salaire et est devenu le prolétaire du XIXe siècle, sans attache au sol, sans stabilité, sans avenir assuré.

En Espagne, une partie des terres faisait également partie des biens ecclésiastiques ; là, comme ailleurs, ces biens formaient une précieuse ressource pour le pays : les moines et les prêtres accordaient à leurs tenanciers les mêmes avantages que les autres propriétaires et leur concédaient les mêmes usages. « La moisson faite, dit M. Victor Cherbuliez, la terre passait dans le domaine public. Elle appartenait à quelqu'un pendant une partie de l'année, le reste du temps, elle était à tout le monde (1).

Ces biens d'Église, du reste, avaient une destination spéciale : l'entretien du culte d'abord, et des ministres du culte ; mais ils étaient aussi affectés au soulagement des pauvres, et au soin des malades et des infirmes : de la sorte la mendicité, plus rare d'ailleurs qu'aujourd'hui, puisque les causes de misère n'étaient qu'exceptionnelles, la mendicité était soulagée directement par le clergé.

Enfin dans chaque commune existaient des biens communaux « chaque pueblo, dès le temps de Ferdinand III et de la conquête chrétienne, avait un communal-domaine indivis, où chaque paysan pouvait mener paître son bétail ».

Ainsi le paysan espagnol, s'il n'était pas propriétaire, avait la jouissance de la propriété sans en avoir les charges, vivant sur le domaine seigneurial ou ecclésiastique, il avait l'usage de ses fruits sans redevance ; propriétaire de sa modeste habitation, il avait la faculté d'entretenir sans frais quelques animaux domestiques, dont il retirait un bon produit ; il était de la sorte à l'abri du besoin, si le travail venait à manquer ; en cas de maladie, de misère subite, les couvents, les paroisses venaient à son aide.

Ajoutons que le paysan espagnol, surtout dans le Midi est d'une grande sobriété ; il a besoin de fort peu pour vivre, par conséquent, bien qu'il soit peu travailleur, l'existence dans les condi-

(1) *L'Espagne politique*, par M. Victor Cherbuliez.

tions que nous venons d'exposer était facile pour lui ; s'il ne jouissait pas du bien-être il avait le nécessaire, et dans ces pays où la nature est si riante et le soleil si gai, il suffit vraiment pour vivre heureux d'avoir le gîte et la nourriture assurés.

II

Depuis l'invasion des Français en Espagne, les conditions économiques de ce pays se sont profondément modifiées. L'invasion la plus funeste pour la Péninsule n'a pas été celle des armées de Napoléon, qui ont laissé des ruines faciles à réparer et qui ont eu l'avantage de réveiller le patriotisme de ce peuple indomptable et de lui révéler à lui-même en même temps qu'au monde entier ses éminentes qualités : il y en a eu une beaucoup plus funeste et plus irréparable, celle des idées révolutionnaires, absolument incompatibles avec le caractère national, éminemment catholique, rebelle à la centralisation et qui ne peuvent amener en Espagne qu'un bouleversement fondamental et une ruine complète du pays.

Dans le régime de la propriété, les idées révolutionnaires appelées libérales n'ont pas moins produit de désastres que dans l'ordre politique et dans le domaine religieux.

Faisant abstraction des anciennes idées chrétiennes sur la propriété et les devoirs qui lui incombent, les nouveaux maîtres ont peu à peu abandonné les anciennes traditions de bienfaisance et de patronage. La noblesse espagnole qui avait subi l'influence des idées du XVIIIe siècle et dont plusieurs membres se rallièrent au roi Joseph, acheva de perdre toute influence. Les grands seigneurs, ne comprenant pas que leur force leur venait de la terre, abandonnèrent leurs domaines, pour aller se ruiner à la cour. Ces immenses propriétés furent administrées par des intendants, cupides, étrangers à toute préoccupation sociale ; ils supprimèrent peu à peu les droits d'usage qu'ils considéraient comme des abus intolérables. Les relations devinrent d'autant plus tendues avec les paysans, que ceux-ci sont fiers, ombrageux, susceptibles, habitués à l'indépendance et à l'égalité : ils perdaient par la suppression de leurs droits séculaires presque tous leurs moyens d'existence, réduits qu'ils étaient au maigre salaire de leur travail

de journaliers, plongés dans la misère la plus profonde quand ce gain venait à manquer.

Le gouvernement, de son côté, ne fit rien pour remédier au mal ; soumis aux entreprises continuelles des politiciens, poussé par les radicaux, exposé aux pronunciamientos des généraux ambitieux, il ne put accorder une grande attention à ces questions ; souvent même, sous l'impulsion des idées dites libérales, il porta des coups aux antiques institutions qui avaient créé l'Espagne, lui avaient permis de repousser l'invasion des Maures et de devenir une des premières nations du monde. Heureusement, en Espagne, bien des lois votées par le Parlement restent inexécutées, souvent même par le fait de leurs promoteurs.

En 1836, le ministère Mendizabal décréta la vente des biens du clergé ; ce n'était pas seulement une injustice, ce n'était pas seulement l'amoindrissement de la seule force morale qui existât en Espagne, c'était la ruine de provinces entières, l'antagonisme social et la création du prolétariat agricole, le plus funeste de tous. Ces biens, nous venons de le voir, rendaient service à tous, leurs produits allégeaient les misères privées. Comme dans toutes les mesures de ce genre, l'opération financière ne produisit pas de bons résultats, des abus furent commis dans leur vente : ils furent le plus souvent achetés à vil prix par des spéculateurs.

Les nouveaux maîtres supprimèrent immédiatement toutes les anciennes coutumes et ne s'occupèrent nullement du soulagement des pauvres. Le droit absolu de la propriété, sans contrôle et sans limite, est un dogme libéral, qui fut appliqué entièrement, comme il le fut en France, par les acquéreurs de biens nationaux, Jacobins enrichis, qui ont reconstitué une classe plus oppressive et plus dure que ne l'a jamais été la Féodalité.

Par contre, les charges publiques augmentèrent, car les biens d'église servaient à l'entretien des ministres du culte, des monuments publics, des hospices, de plusieurs écoles, et des pauvres. L'État dut se charger de ces services et augmenta les impôts, ce qui accrut d'autant plus la misère, et par suite l'hostilité des paysans, privés complètement de moyens d'existence.

Enfin pour combler la mesure, en 1859, sous le coup de pressants besoins d'argent, fut rendue la loi de désamortissement qui amena la vente des biens communaux et leur conversion en propriétés privées. Des abus scandaleux furent commis dans ces ventes, beaucoup s'approprièrent des terres auxquelles ils n'avaient

pas droit. C'était enlever aux classes rurales leur dernière ressource.

C'est surtout de cette époque que date la misère en Andalousie, l'agitation qui en est la conséquence, et la haine implacable des populations rurales, qui se considèrent comme dépouillées de biens qui leur appartenaient depuis des siècles.

Ainsi, l'agitation rurale en Espagne, n'a pas seulement pour origine les excitations des meneurs, elle est le résultat direct de l'abolition des coutumes chrétiennes et bienfaisantes du passé.

Un des hommes les plus éminents du parti conservateur, M. Silvela, disait aux Cortès de 1870 : « L'idée socialiste est chez nous un héritage de l'ancien régime, qui lui avait donné ses lettres de naturalisation. Dans la plupart de nos villages, la Révolution est regardée comme un retour légal à des habitudes communistes, qui sont restées dans notre sang ; elle signifie l'accès libre dans la propriété municipale et quelquefois dans la propriété particulière, le renversement des clôtures, la jouissance commune de la jachère et même de la moisson. Cette façon d'entendre la liberté n'est pas née des prédications modernes, ni des promesses des démagogues, ni de l'abus de la presse, elle procède de souvenirs et de traditions que rien ne peut effacer. Aussi est-elle moins répandue dans les grandes villes que dans les campagnes et dans les coins perdus de notre territoire. »

Depuis 1870, l'Andalousie et l'Estramadure n'ont pas cessé d'être en proie à l'agitation : les attentats contre les propriétés se sont multipliés, et les tentatives des habitants ont pris un caractère nettement révolutionnaire. On connaît le mouvement fédéraliste de 1872, qui a ensanglanté le Midi de l'Espagne, les affreux massacres d'Alcoy et de Carthagène. Ce mouvement était restreint aux villes, où les meneurs de l'Internationale recrutaient facilement des adhérents.

L'association de la Mane negro, essentiellement agricole a organisé la résistance agraire ; elle a subi profondément, dès son origine, l'influence de Bakoumine et adopté les revendications et les procédés anarchistes : elle a compté, dit-on, jusqu'à 40,000 adhérents, mais depuis quelques années, grâce à une répression énergique et impitoyable, elle paraît dissoute. Cependant, comme les événements de Xérès le montrent, les paysans sont encore prêts à se soulever, et il suffit d'une occasion favorable, comme un coup d'état ou une révolution, pour amener dans le midi de l'Espagne

une guerre civile dont les conséquences seront terribles, si elle éclate dans plusieurs endroits à la fois.

Le paysan méridional est très impressionnable : dans une vive émotion, il est capable, sous une impulsion révolutionnaire, de se laisser porter aux plus grands excès contre ceux qu'il considère de plus en plus, comme les injustes détenteurs de son bien.

Ces populations sont encore grossières et à peine civilisées : dans les immenses plaines de l'Estramadure, les pâtres vivent presque à l'état sauvage ; dans les montagnes de l'Andalousie, dans les départements de Grenade et de Malaga, les habitants ont des mœurs primitives et un caractère très rude. Sous l'invasion française, ils se faisaient remarquer par leur courage, leurs ruses, et aussi par leur férocité : habitués à faire la contrebande et à lutter à main armée contre les douaniers et les soldats, ces hommes ne craignent pas les dangers, et sont prêts à la violence et au pillage : ces traits de caractère expliquent la nature sauvage des derniers soulèvements, et font craindre pour l'avenir les plus grands désordres.

La situation de l'Espagne n'est donc pas aussi calme qu'on le croirait. D'un côté, dans l'Andalousie, une crise agraire ; des populations désorganisées, offrant une proie facile pour les meneurs anarchistes ; de l'autre, le parti ouvrier (1), faisant d'énormes progrès dans les centres industriels, peu nombreux, il est vrai, mais dans certaines grandes villes, organisé, avec ses chefs et ses journaux, disposant d'un élément inappréciable, la ténacité et la violence du caractère espagnol.

(1) C'est en 1868 que le socialisme révolutionnaire a commencé à s'étendre en Espagne : environ 20,000 prolétaires, la plupart Andalous et Catalans répondaient à cette époque à l'appel du comité de l'Internationale établi à Genève et du conseil de Londres ; ils eurent même un représentant aux Cortes. En 1873, l'Internationale comprenait en Espagne 371 sections corporatives et 114 sections mixtes, mais après le mouvement fédéraliste, les associations furent dissoutes et les cercles fermés.

Actuellement, les socialistes, complètement séparés des anarchistes, sont groupés sous le nom de *Parti ouvrier démocratique socialiste*, soumis à l'influence des idées marxistes. Le 16 août 1882 à Barcelone, une réunion de 123 délégués a posé comme base du mouvement ouvrier le principe de la propriété collective et la participation des ouvriers aux luttes politiques.

Le 14 juillet 1889, 2 délégués espagnols étaient envoyés au Congrès socialiste International marxistes de Paris : 5 délégués assistaient également au Congrès possibiliste.

(Voir : Le socialisme, voilà l'ennemi ! par M. Decorsant — Paris, Lecoffre.)

En Espagne, comme ailleurs, les fausses doctrines économiques, la méconnaissance des coutumes et des conditions sociales du pays, la spoliation du clergé, la vente des biens communaux, la centralisation, ont produit la désorganisation, la discorde et la haine, et le mouvement socialiste grandit peu à peu, aussi bien en Catalogne et en Andalousie, que dans le reste de l'Europe. Un peuple ne se dirige pas avec des théories philosophiques, on ne vient pas à bout d'une révolution sociale par les baïonnettes et le canon : la force peut triompher quelque temps, mais il arrive un jour, où elle devient impuissante, où les armes se brisent et où les gouvernements les mieux établis s'effondrent sous la poussée populaire.

Ce jour arrivera bientôt, si les gouvernements ne s'inspirent pas dans leurs actes des doctrines catholiques, des traditions dont l'expérience a démontré les bienfaits, et ne reviennent pas à une organisation chrétienne, conforme aux traditions et aux aspirations de leurs États, aux pratiques qui ont été observées chez les nations prospères.

Le gouvernement espagnol, du reste, semble l'avoir compris : l'an passé, l'éminent homme d'État, qui présidait le conseil des ministres, répondant à une interpellation de M. Pidal, qu'on a appelé le Montalembert espagnol, affirmait les sentiments catholiques du ministère, et son intention formelle d'appliquer autant que possible dans la législation les principes de l'ordre social chrétien, rappelés dans la récente encyclique : *De conditione opificum.*

Au dernier congrès de Sarragosse, les catholiques ont porté leur attention sur la question ouvrière, et après avoir posé les principes catholiques, ont étudié particulièrement les associations ouvrières et les syndicats mixtes. Le clergé a encore, en Espagne, une influence considérable, et s'il s'occupe avec ardeur de soulager les misères populaires, il pourra sauver son pays de la révolution sociale, comme il l'a sauvé de la domination étrangère.

Nous pouvons déduire de ces faits la nécessité de connaître la constitution sociale d'un pays, pour se rendre compte de sa situation, d'étudier notamment le régime de la propriété et du travail ; seule cette étude permet de saisir les causes des crises et des perturbations économiques, dont les conséquences se répercutent sur tout le corps social.

La méconnaissance ou l'oubli de ces faits dans lesquels on découvre les lois nécessaires au développement et à l'existence des sociétés, ont entraîné dans notre siècle et au siècle dernier des

désastres irréparables. Les théoriciens, les philosophes, qui se croient hommes d'état et réformateurs, qui poussent jusqu'au bout une idée *a priori*, font volontiers abstraction de l'observation et de l'expérience. Ils veulent à tout prix faire l'essai de leurs systèmes, et appliquer leurs inventions politiques et morales. Malheureusement, c'est sur l'humanité qu'ils expérimentent, et des générations entières paient de leur prospérité l'application de ces doctrines. Une loi, comme celle relative à la famille, suffit pour amener une désorganisation contre laquelle il devient ensuite très difficile de réagir.

Il en sera toujours ainsi, tant qu'elles seront faites par des politiciens imbus de fausses théories et dédaigneux des traditions sur lesquelles est basée la prospérité des nations.

Nous pouvons également conclure au rôle nécessaire et bienfaisant de la propriété ecclésiastique.

L'histoire le montre, partout elle a rendu les plus grands services chez les différentes nations de l'Europe, et sa disparition, résultat de la violence et de l'injustice, a causé dans l'économie des peuples des perturbations sans nombre.

En Angleterre, la spoliation des biens des couvents par Henri VIII, a donné directement naissance au paupérisme, que toutes les lois n'ont pu empêcher d'aller grandissant depuis trois siècles : les populations, qui vivaient sur les domaines de l'Église, les pauvres qui trouvaient soulagement à leur misère dans les abbayes et les fondations pieuses, sont retombés lourdement à la charge de la société, impuissante à remédier à tous les maux.

En France, les biens du clergé, outre l'entretien des ministres et des édifices du culte, avaient pour destination le service des écoles et des hôpitaux : depuis leur confiscation, le gouvernement a dépensé des milliards pour organiser l'instruction publique, et il n'a jamais pu parvenir à créer sérieusement une bonne assistance publique, malgré toutes les sommes qu'il y consacre, et les innombrables établissements dirigés par la charité privée.

Certes, on a élevé de nombreuses objections contre la propriété ecclésiastique, et il est certain qu'il y a eu des abus : l'Église elle-même l'a reconnu la première, et a toujours cherché à opérer des réformes ; ces abus, du reste, provenaient souvent de l'immixtion du pouvoir royal dans les affaires religieuses, malgré la résistance constante des Souverains Pontifes.

On a reproché aux Églises de France et d'Allemagne leur trop

grandes richesses, mais l'accusation, même si l'on ne tient pas compte de la collation arbitraire et trop souvent scandaleuse des bénéfices, n'est pas absolument fondée : il y avait bien plutôt mauvaise répartition qu'excès de richesse : quelques ordres religieux, quelques évêchés, quelques abbayes avaient des revenus princiers, mais un grand nombre pouvaient à peine se suffire, et, en France, la grande majorité du clergé, n'avait pas, avant la Révolution, plus de ressources qu'aujourd'hui.

La propriété ecclésiastique, a-t-on dit également, donnait peu de bénéfices et empêchait dans une forte mesure, l'accroissement de la propriété nationale : mais le maintien de la paix sociale est pour un état un bien infiniment plus précieux qu'une prospérité matérielle factice et toujours passagère, si elle n'est pas appuyée sur la loi morale et religieuse et sur une forte constitution sociale.

Des abus faciles à supprimer ne doivent pas faire oublier les éminents services rendus par la propriété ecclésiastique : elle allégeait le budget de l'État qui n'était pas forcé de recourir à des impôts écrasants pour faire face à ses charges ; elle donnait au clergé plus d'indépendance et plus de force, et lui permettait de remplir sa mission plus facilement, car le prêtre ne doit dépendre ni des fidèles ni de l'État qui est naturellement porté à le considérer comme un fonctionnaire, et il est nécessaire que dans un pays existent des corps organisés, fondement de la grandeur nationale, et capables de résister aux empiétements du pouvoir central.

A l'heure actuelle, surtout, où tous les esprits clairvoyants se préoccupent de développer l'initiative individuelle et de reconstituer les organismes qui font vivre une nation, pour opposer une digue aux envahissements croissants de l'État, et pour empêcher l'avènement de plus en plus menaçant de la tyrannie du socialisme, que Herbert Spencer a si bien appelé l'esclavage futur, il est permis de regretter la disparition de ces fondations et de ces propriétés. Elles adoucissaient bien des misères, et donnaient à l'Église de France une indépendance qu'elle n'a plus, de même qu'une influence morale qui serait précieuse contre les erreurs et les théories pernicieuses qui envahissent et menacent de détruire la société moderne.

JOSEPH SARDA.

LE CAPITAINE BÉBERT

LÉGENDE

« Allons, mon capetaine, faut venir tout de suite ou maman grondera...

— Quelle heure il est, donc ? que tu es tant pressé ce matin ?

— Dix heures moins cinq minutes ? Et vous savez qu'on déjeune à dix heures ?... Venez donc ! »

L'enfant se résigna et se laissa conduire, car c'était un joli bambino que le bon soldat appelait ainsi « mon capetaine ». Rose et joufflu comme un ange de Murillo ; blond, frisé, frais et blanc comme une petite fille, mais tapageur et terrible comme un futur conquérant, Hubert avait quatre ans à peine. Son œil bleu foncé lançait parfois des éclairs, ses petits pieds battaient en mesure le pavé des rues et sa main potelette caressait avec complaisance la garde de son épée. Une véritable épée au moins et non un sabre de bois comme on pourrait le croire. Celle-ci n'avait qu'un défaut, un seul, que la prudence maternelle avait sagement ménagé, elle n'était pas affilée, et ainsi, se trouvait parfaitement inoffensive. Mais qui pouvait le savoir ? Les apparences étaient sauvées et l'arme bien frottée, bien astiquée, figurait avec honneur au côté du petit bonhomme, sur une robe de velours bleu de ciel, modifiée de façon à perdre ce nom de robe, humiliant pour un soldat.

D'où venait-il ainsi, le charmant enfant ? De l'école, peut-être ? Ou bien d'acheter quelque friandise ? Et c'était sans doute devant un étalage de pâtisserie qu'il s'obstinait à vouloir rester ?...

Point du tout ! Il était arrêté devant une vieille maison tout au coin d'une rue et ce qu'il regardait dans cette muraille où le temps avait passé en l'écroulant à moitié, c'était une niche dans

laquelle trônait une Madone portant l'enfant Jésus dans ses bras. Niche et statue avaient été repeintes à neuf avec plus d'éclat que de talent, mais les habitants du quartier, peu difficiles sans doute, étaient contents.

L'origine de cette Madone remontait à plusieurs siècles, suivant la tradition : Elle avait mérité son nom de Notre-Dame de Bon-Secours, parce que, placée dans un des quartiers les plus populeux et les moins riches de Rome, jamais, grâce à sa puissante bonté, les habitants n'avaient eu trop à souffrir de la misère, des épidémies ou autres fléaux.

A certains jours de fête, la vieille muraille disparaissait sous la verdure et les fleurs. De nombreuses lumières en l'honneur de la Vierge brûlaient çà et là, et le chant d'un cantique, le son des instruments, se mêlaient aux vivats enthousiastes de la foule.

Etait-ce une de ces fêtes, jadis si populaires et si fréquentes en Italie qui avait frappé notre ami Hubert ? Qui sait ce qui se passe dans une petite tête de quatre ans !... Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces démonstrations religieuses avaient pour lui le charme de la nouveauté, car c'était un parisien que notre héros, et le jardin du Luxembourg avait été pendant longtemps tout son horizon. Son père, un vrai capitaine, alors, avait été envoyé à Rome un peu après l'occupation de la ville par les troupes françaises et comme son séjour devait s'y prolonger longtemps, il s'y était installé avec sa jeune et charmante femme, le petit Hubert, leur trésor à tous les deux, et le brave soldat qui ne quittait pas l'enfant. Sa fidélité, son dévouement à toute épreuve lui avait valu le surnom familier de Fidélis. Il était pays du capitaine Babas et son ordonnance depuis qu'il était sous les drapeaux. Les plus belles promesses, les galons de sergent, le bâton de maréchal lui-même, ne l'aurait pas tenté. Son capitaine était pour lui la personnification de la patrie absente et lui tenait lieu de parents et d'amis.

L'histoire de Fidélis était des plus simples : Orphelin, il avait été recueilli par les parents de Madame Babas elle-même qui l'avaient envoyé au catéchisme, à l'école, et qui l'avaient pris ensuite comme domestique dès l'âge de quinze ans. Quand la conscription lui fit quitter d'aussi bon maîtres, ceux-ci le recommandèrent au lieutenant Babas qu'ils connaissaient, et, plus tard, lorsqu'un mariage unit les deux familles et que sa première protectice devint la femme de son capitaine, Fidélis n'eût plus rien à désirer sur terre. Son bonheur fut à son comble lorsque le petit

Hubert vint au monde et que son père le mettant dans les bras du brave homme, lui dit :

« Tiens, Fidélis, voilà un garçon dont tu feras un vaillant soldat. Je te le confie !

— Mon capitaine, répondit-il tout ému, sur l'âme de ma mère, je vous jure que vous ne vous en repentirez pas ! »

Et de ce jour, nul ne fut plus attentif autour du berceau de l'enfant. Qui lui fit faire ses premiers pas? Fidélis. Qui en eut soin, alors que Madame Babas, atteinte d'une fièvre épidémique, il fallut, à tout prix, éviter à l'enfant tout contact avec sa mère ? Toujours Fidélis. Aussi l'ordonnance faisait partie de la maison : Ce n'était ni un serviteur, ni un ami, c'était quelqu'un d'indispensable, quelque chose d'utile dont on pouvait user et abuser sans craindre une plainte ou un murmure.

Monsieur et Madame Babas reconnaissants, étaient bons et généreux ; mais l'enfant n'en était pas là. Avec l'égoïsme du premier âge, il mettait à contribution la patience, le dévouement du brave soldat qui, du reste, trouvait superbe, admirable, les moindres faits et gestes de Bébert. Lorsque celui-ci le câlinait, grimpait sur ses épaules et lui disait gentiment : « Je ne veux pas te quitter, je t'aime, vois-tu, emmène-moi partout où tu iras !... partout... » la grande bouche de l'ordonnance devenait effrayante ; mais c'était pour sourire, et le bonheur le plus parfait se lisait sur sa physionomie honnête et réjouie.

Aussi, tantôt porté sur ses bras robustes, tantôt trottinant sur les pavés, l'enfant le suivait toujours et l'on ne pouvait voir l'un sans l'autre. Mais là où Fidélis était le plus fier, c'était sans contredit à la caserne. Les soldats qui aimaient le père adoraient l'enfant et l'appelaient leur petit capitaine. Du reste, il savait faire l'exercice, monter la garde, commander un peloton... Le sergent Gabegie, l'autre sergent Sans-peur, le caporal Petit-verre et toutes les vieilles moustaches du régiment raffolaient du mioche. Grande réjouissance donc quand le capitaine Bébert venait au quartier. C'était à qui le ferait parler, l'admirerait et pronostiquerait pour lui un brillant avenir...

« M'est avis, sergent, disait Laristo, ainsi nommé à cause de son air distingué, que ce sera un fameux général, dans la suite.

— Imbécile ! Dis donc maréchal ! Regarde ce front, ces yeux, ce geste hardi !

— C'est comme l'empereur Napoléon que mon grand'père était

dans sa garde ! déclara Sans-peur. Faut pas rire, vous autres, je vous dis, moi, que ce gosse-là fera son chemin...

— C'est vrai, ça! Il est tout le portrait de son père qui est un bon, celui-là !

— Bravo ! bien parlé! » répétait-on en chœur.

Puis, ce n'était pas tout : oranges, bonbons, gâteaux étaient achetés par les richards et c'était à celui qui comblerait l'enfant. Bébert acceptait sans façon, dévorait ce qui lui plaisait, faisait ses largesses à ceux qui lui avaient prêté sabre et fusil et enfouissait le reste dans les poches de Fidélis.

Notre petit homme n'était pourtant pas avare, le germe de ce défaut n'existait pas chez lui, mais il avait une grande sollicitude pour la madone dont nous avons parlé et qui se trouvait sur son passage quand il rentrait chez lui. Sa mère, en lui faisant dire sa petite prière devant une image de la sainte Vierge, lui avait expliqué, avec les mystères de la nuit de Noël, la pauvreté de l'enfant Jésus, les présents des bergers, des mages, et Hubert venait fidèlement depuis, déposer dans la niche de Madone, ses bonbons, ses gâteaux, quelquefois même ses jouets.

« Madame la sainte Vierge, disait-il très poliment, voilà pour votre Jésus !... Et pour vous aussi si vous en voulez!... »

Puis il envoyait un baiser à l'enfant Jésus qui lui souriait, faisait à Madame la sainte Vierge, le salut militaire, et s'en allait, persuadé qu'au moins ce jour-là, l'enfant Jésus n'aurait pas faim et que, par conséquent, sa mère ne pleurerait pas comme, dans son idée, elle devait le faire à Bethléem.

Fidélis, comme toujours, admirait son capitaine. Il murmurait pieusement un *Ave Maria* et trouvait que tout était bien puisque Bébert était content.

C'est précisément pendant une de ces stations devant la Madone que nous avons fait la connaissance de notre héros ; mais ce jour-là au lieu de s'en aller joyeux comme à l'ordinaire, il examinait, attendait..., et il fallut que Fidélis vint lui rappeler l'heure du déjeuner pour le décider à partir et encore s'en allait-il à regret... Décidément, l'enfant était préoccupé :

« Dis donc, Fidélis? demanda-t-il tout à coup. Pourquoi la Vierge me dit-elle jamais merci ? Maman m'a dit que ce n'était pas pas poli du tout de prendre quelque chose sans remercier ! »

Grand était l'embarras du soldat :

« C'est que, mon capetaine... c'est que... voyez-vous... »

Et Hubert poursuivant sa pensée,

« Pourtant elle veut bien que je lui donne mes oranges ?... dis ? Elle les mange bien puisque jamais il y en a dans sa maison quand je repasse devant !...

— Ah dame ! vous comprenez... Les autres mioches qui sont par là vont les chipper !... »

Hubert frappa du pied :

« Mais ce sont des voleurs, alors ! Ce n'est pas pour eux que je mets des bonbons vers la dame ! Non ! Non ! C'est pour le petit Jésus ! je te dis !...

— Mais s'ils sont pauvres ! c'est la même chose ! s'écria le brave soldat qui se rappelait ce qu'on lui avait dit au catéchisme.

— Comment ? La même chose ? fit l'enfant dont la colère augmentait. Tu es bête ! Très bête, Fidélis ! Quatre jours de salle de police... Voilà pour toi ! »

Tout près de pleurer, il arriva dans les bras de sa mère, qui du balcon l'avait vu venir et comprenait qu'il n'était pas d'accord avec Fidélis, chose assez rare pour être remarquée.

« Maman ! Si vous saviez ce qu'il vient de me dire !... »

Et il raconta tout au long ce qui s'était passé.

« Tu l'aimes donc beaucoup cette Madone ? demanda la mère, heureuse et émue de la naïve dévotion de son fils.

— Oh oui ! répondit-il. C'est qu'elle est jolie, allez !... Elle a belle figure comme ma maman, une robe rouge comme les pantalons de papa... et puis... beaucoup d'or ! beaucoup d'or après elle !... Elle brille !... Mais je ne veux pas qu'on prenne ce que je lui donne, répétait-il avec une moue charmante. Non ! Je ne le veux pas ! Je les tuerai tous, tous !...

— Oh ! tu ne seras pas méchant ! Voyons, écoute ici. »

Et Madame Babas attirant à elle le fougueux Hubert, lui donna entre deux baisers, sa première leçon de charité. Comment s'y prit-elle pour lui faire comprendre cette divine vertu ? Comment lui expliqua-t-elle que l'aimable petit Jésus qu'il aimait tant, avait voulu naître pauvre pour l'amour de nous ; que tous les pauvres étaient ses frères et qu'il regardait comme fait à lui-même ce que l'on faisait au moindre d'entre eux ?... Comparaisons ingénieuses, douces paroles, tendres caresses furent employées avec le secret que possède seule, une mère chrétienne.

« Alors, maman, je donnerai encore mes oranges, mes gâteaux à la Madone pour les pauvres enfants ?...

— Oui, mon amour ! Et la sainte Vierge te bénira... Elle te fera devenir bien sage... bien grand !...

— Peut-être général ? demanda l'enfant dont les yeux brillaient de plaisir.

— Oui, général ! répéta Madame Babas en souriant : Sois tranquille, je t'en réponds !... »

A partir de ce jour, Bébert ne manqua jamais d'apporter aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours quelque friandise, quelquefois même une portion de son goûter. Mais il ne se fâchait plus lorsque les petits mendiants qui le connaissaient bien, venaient rôder autour de lui. Il prenait plaisir à les voir grimper après les pierres disjointes du mur pour arriver sûrement à la niche et ravir leur part de son trésor. Il leur distribuait même des sous quand il en avait et revenait ensuite tout joyeux se poser devant la psychée de sa mère pour voir s'il n'était pas devenu un vrai géant !...

Cependant il ne faut pas croire que le capitaine Bébert était complètement satisfait. Non, vraiment il ne l'était pas, et la tenacité de son esprit allait parfois jusqu'à l'entêtement. Pour sûr, il avait une puissance de volonté, rare à cet âge, et qui faisait bien augurer pour l'avenir.

Dans son idée à lui, il voulait offrir à sa belle Madone quelque chose qui fut pour elle toute seule et que les enfants ne puissent lui ravir. Il cherchait, examinait... sans rien dire à personne lorsque la fête de sa mère vint le tirer d'embarras. Un superbe bouquet fut offert à Madame Babas et l'enfant compris que cela lui faisait plaisir. Ce fut pour lui une inspiration subite ! De ce jour son plan fut arrêté. Lui aussi, donnerait des fleurs à la Madone et on ne les mangerait pas, au moins !...

Notre petit homme devint donc avare. Il gardait ses sous, ses petites pièces, thésaurisait... Fidélis était dans le secret et sa modeste paie passait aussi dans la tirelire de Bébert. Enfin un beau matin ils partirent tous les deux pour faire cette fameuse emplette. On leur montre des bouquets magnifiques et Hubert, qui décidément aimait le rouge, en choisit un composé de fleurs de laurier-rose, de grenadier et d'oranger. Tout fier, il voulut le porter lui-même ; puis dans son impatience, il prit le galop et arriva le premier devant la Madone.

« Je le lui donnerai tout seul ! » s'était-il dit. Et lorsque Fidélis arriva, il refusa positivement son aide.

Le problème pourtant devenait difficile à résoudre. L'enfant ne

s'était jamais douté de la différence qu'il y avait entre sa taille de quatre ans et la hauteur de la niche. Soulevé par les bras robustes de son compagnon, il pouvait sans peine déposer son trésor aux pieds de Marie ; mais réduit à lui-même, la chose devenait impossible.

Il essaya de grimper comme les autres après les vieilles pierres, mais il dégringolait aussitôt en se déchirant les mains et surtout en abîmant ses fleurs... Il avait recommencé sans plus de succès pour la cinquième fois, lorsque une grosse larme roulant sur ses joues roses, il laissa échapper de son cœur cette naïve prière :

« Mais, sainte Vierge ! Venez donc prendre mon bouquet ! Vous voyez bien que Bébert est trop petit !...

O merveille !... La vieille muraille semble s'affaisser sur elle-même... La niche descend en même temps, et se trouve bientôt à la hauteur de l'enfant. Ravi, il dépose ses fleurs, embrasse l'enfant Jésus qui lui sourit, caresse avec bonheur cette belle robe dorée qui lui plaisait si fort, récite un *Ave Maria* sans en sauter un mot et après un nouveau baiser à la Vierge et à son Jésus, il leur dit gentiment :

« A présent merci. Vous pouvez bien remonter là-haut si vous voulez !... »

Et il regarde la niche qui en effet reprend sa place sur la façade de la maison abandonnée.

Fidelis croyait rêver... Il se frottait les yeux de manière à entamer une épiderme moins solide que la sienne, se répandait en exclamations de surprise, d'admiration... tandis que Bébert tout joyeux, trouvait fort naturel que sa prière fut exaucée.

Pourquoi se serait-il étonné le charmant enfant ? N'avait-il pas cette foi simple et ardente capable de transporter des montagnes ?

. . . . . .

VINGT ANS APRÈS !

Ce n'est plus dans la ville éternelle que nous retrouvons le capitaine Bébert... Adieu grâce naïve, robe de velours bleu, épée inoffensive !... Adieu aussi hélas ! baisers et présents à la Madone, prière fervente !... Le temps a fait son œuvre, l'impiété aussi. Hubert est maintenant un brillant officier sorti avec honneur de

Saint-Cyr, et le brave Fidélis qui ne le quitte pas plus que son ombre l'appelle, et pour de bon cette fois : mon lieutenant.

Seulement il ne le suit plus devant l'autel de la Vierge car le jeune homme, devenu sceptique et railleur, n'a plus qu'un sourire de pitié pour ses premières croyances.

Le capitaine Babas, devenu colonel, est tombé devant Orléans sous les obus prussiens et son épouse désolée a dû faire un nouveau sacrifice en laissant partir son fils pour des régions lointaines ou sa vigilance, sa tendresse ne pourront le suivre... Hubert est entré dans la marine. Les voyages et les aventures lui ont paru préférables à la sécurité d'une vie de garnison. Son naturel bouillant et courageux l'a entraîné vers de nouvelles conquêtes et c'est sous le soleil brûlant du Sénégal qu'il souffre et qu'il combat...

Pauvre mère ! comme elle attend le courrier qui lui portera des nouvelles de ce fils adoré !... Quelle prière de feu s'échappera de son cœur pour obtenir la protection divine !... Tous les jours elle s'achemine vers le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires et là, prosternée devant le cœur immaculé de Marie, elle laisse couler ses larmes et ne sait que répéter : « Vierge sainte ! Veillez sur lui ! Défendez-le, ramenez-le moi !... Ramenez-le aussi à votre Fils !... Il est plus égaré que coupable... Il vous a tant aimée !... »

La prière d'une mère est irrésistible !... Qui pourrait mieux la comprendre que la Vierge-Mère elle-même ? Et que peut craindre celui qu'elle protège...

Va donc, va ! Noble enfant de la France !... Porte haut et fier le drapeau de la patrie... Tu as oublié que Marie en est la Reine ; mais elle veille sur toi... et bientôt tu lui rendras aussi l'hommage de ta reconnaissance et de ta foi !...

. . . . . .

Déjà les couleurs nationales flottent sur les rives du Niger et le Soudan Occidental verra des forts s'élever pour défendre et protéger nos braves soldats ; mais à quel prix ? Les fatigues sont dures et nombreuses, les combats meurtriers... Sans cesse inquiétés par les tribus sauvages, continuellement menacés par elles, c'est le jour et la nuit qu'il faut faire bonne garde afin de ne pas se laisser surprendre....

A la tête d'un petit détachement, le lieutenant Babas, jadis notre ami Bébert, est envoyé pour aller faire une reconnaissance dans le pays des Bambaras, guerriers courageux et féroces, établis sur la rive gauche du Niger. Il s'agit d'étudier le terrain, d'en faire le

lever topographique afin de frayer le chemin pour ceux qui doivent venir après lui. Il part insouciant et joyeux, ses armes sont bonnes, son cheval a le pied sûr....

Devant lui se déroule une plaine immense au sol jaune tapissée par un fin gravier rougeâtre qui forme des ondulations insensibles. Des herbes desséchées très fines dont le sommet est délié comme les barbes d'une flèche ont l'air de former un tapis dont la couleur jaune d'or tranche vivement sur les troncs blancs des arbustes qui bordent la forêt qui sert de fond de tableau à ce paysage vert, blanc et or.

A quoi pense notre héros tandis que sa monture l'emporte vers ces régions inexplorées ?.. Admire-t-il l'étrangeté de cette nature tout à la fois riche et désolée, gracieuse et sévère ?.. Point de route frayée ni dans les champs ni dans les bois... Partout c'est l'inconnu, l'immense... et peut-être aussi le danger ?.. Mais qu'importe ! Le danger, c'est la gloire ! En avant !....

La petite troupe marche en bon ordre malgré les ardeurs d'un soleil brûlant. Quelques instants encore et elle arrivera sous le feuillage protecteur de la forêt ou une halte réparera les forces épuisées. Hélas ! à peine s'est-elle engagée sous les arbres droits et serrés qui rendent le passage difficile qu'un cri guttural se fait entendre. Est-ce un homme, un animal qui l'a poussé ? Voilà ce que chacun se demande, et c'est avec mille précautions que l'on avance. Bientôt les guides envoyés un peu en avant reviennent en toute hâte, annoncer que les guerries du *tata* ou village voisin sont réunis dans la forêt pour exterminer les visages blancs et avec mille signes de terreur, ils répètent :

« La poule noire est égorgée !.. Nos yeux ont vu la poule noire ! Fuyons... Fuyons.... »

Le lieutenant Hubert réfléchit un instant : Il savait très bien que parmi ces peuplades superstitieuses, une poule noire égorgée et pendue à un arbre, indique à l'ennemi que sa mort est résolue. Certes, ce n'est pas la bataille qu'il craint ; mais il n'est pas seul et ne doit pas exposer inutilement la vie de ces hommes. Avancer est témérité, folie... Évidemment, il vaut mieux regagner la plaine où avec des armes à tir rapide, il peut tenir à distance les assaillants, juger de leur nombre et les attaquer à son tour.

L'ordre de la retraite est donné, il faut regagner la lisière du bois... Les soldats marchent vite, ils se hâtent autant que le permettent les difficultés du chemin... Inutiles efforts ! Un cercle de

fer les enserre, chaque arbre devient un ennemi, chaque pas un nouveau péril... Les sauvages arrivent de toutes parts et s'ils n'attaquent pas encore, c'est qu'ils attendent pour être plus sûrs du succès. Des cris féroces retentissent de tous côtés... cri de ralliement, cri de guerre, tout se confond dans une espèce de hurlement rauque et aigu. Hubert frémit de rage. Encore s'il pouvait combattre !.. Mais non, les ennemis sont invisibles... Il faut agir avec prudence, ménager les munitions...

Tout à coup une lance brille dans le feuillage comme un éclair ; une seconde, une troisième se montrent et quelques instants après, quatre soldats tombent mortellement blessés sous une pluie de flèches, de projectiles de toutes sortes. Malgré la difficulté du terrain, Hubert ordonne de former le carré, il est obéi. Chaque Bambara qui se montre est un homme mort et l'ardeur des sauvages commence à se ralentir, tandis que l'espoir renaît dans le cœur des Français. Une nouvelle décharge achève de porter la terreur parmi les indigènes, ils fuient... et les nôtres chantent la victoire ! Mais pendant qu'ils relèvent leurs blessés et qu'ils coupent à la hâte quelques branches pour improviser un brancard, une fumée épaisse les environne tout à coup... Ne pouvant s'approcher des visages pâles, les sauvages ont mis le feu à la forêt, afin que pas un seul ne puisse s'échapper.

Qui peut se faire une idée des incendies de ces pays, alors que l'herbe desséchée s'enflamme instantanément et que les arbres eux-mêmes, se communiquant le feu par le sommet forment une voûte incandescente. Les uns, avec des craquements effroyables, se renversent et propagent le fléau destructeur ; d'autres se tordent dans les airs comme des spectres de feu, le spectacle est horrible, effrayant, et malheur à celui qui se trouve dans la forêt ainsi embrasée.

Ce fut un désordre effroyable dans la petite troupe, un sauve qui peut général qui fit de nombreuses victimes, car les malheureux, croyant fuir d'un côté que les flammes n'avaient pas encore atteint s'en trouvaient soudain environnés, enveloppés... et mouraient en entendant, au loin, les cris de joie barbare que poussaient leurs ennemis.

Hubert parvient pourtant à s'orienter, il rallie ses hommes ; mais dix seulement répondent à son appel et, au milieu de mille dangers, ils marchent vers un point qui paraît avoir été négligé par les barbares et que l'incendie n'a pas encore gagné. Ils avancent toujours dans la même direction en inclinant vers l'est afin de

se rapprocher du camp français. Bientôt, ils laissent derrière eux la forêt et se croient sauvés... Amère déception ! Ce n'était pas sans motif que les Bambaras avait négligé ce côté, car il aboutissait à un marigot (rivière) encaissé et rocheux, que nul homme ne pouvait franchir...

La mort ! Partout l'effroyable mort se dressait devant eux et semblait se jouer de leurs efforts !

Mourant de soif et malgré la défense formelle du lieutenant, deux hommes voulurent essayer de s'aventurer sur les pentes rapides qui descendaient à la rivière ; mais leur pied glissa et l'on entendit le bruit de leur corps roulant dans l'abîme... Puis, plus rien ! Le gouffre avait dévoré ses victimes...

Cependant le péril, quelque imminent qu'il fût encore, semblait accorder un sursis aux pauvres condamnés ! Le crépuscule enveloppait la terre, dans quelques heures ce serait la nuit... On avait donc jusqu'au matin pour se reposer, se concerter... Aussi succombant à la fatigue, les malheureux ne tardèrent pas à s'endormir. Seuls, deux hommes veillaient : Hubert et son dévoué Fidélis.

Ils remontaient la rivière espérant découvrir un point plus accessible, inutiles efforts ! Le marigot était infranchissable. Sur l'autre rive pourtant, c'était la fuite, le salut... et il fallait mourir là, de faim, de soif !... Puis, qui sait si avec le jour les ennemis ne reviendront pas pour chercher à s'emparer d'eux et les immoler à leur rage barbare ?

A cette pensée, Hubert répondit : « Ma vie leur coûtera cher ! » Puis, faisant jouer la batterie de son revolver : « Plutôt que de tomber vivant entre leurs mains, la dernière balle sera pour moi !.. »

Cette décision prise, il vint s'asseoir à son tour. La nuit était splendide... Des milliers d'étoiles brillaient au firmament, l'atmosphère d'une limpidité transparente semblait porter le regard jusqu'au delà de la voûte bleu-sombre... On pressentait une autre existence là-haut, dans l'immensité des espaces ; on comprenait surtout une puissance infinie, immuable, présidant à l'univers...

Hubert subissait cette influence mystérieuse : En face de la mort certaine, arrivant froidement mais sûrement, que lui paraissaient la gloire, la fortune, les honneurs, les plaisirs de la vie ?... Les enseignements de son enfance se présentèrent à son esprit en même temps que l'image de sa mère ! Les joies du premier âge, la prière apprise et récitée devant la Madone, les croyances religieuses en un mot, vinrent rallumer le flambleau éteint de la foi.

« Fidélis ? appela-t-il.

— Mon lieutenant.

— Nous allons mourir !

— Oui, mon lieutenant.

— Nous mourrons en braves !

— Oui, mon lieutenant.

— Et en chrétiens.

— Oui, mon lieutenant.

— Écoute-moi : Je renonce à toutes les erreurs que j'ai crues et propagées, je regrette amèrement d'avoir abandonné les pratiques de la religion... Si je meurs, Dieu aura pitié de mon repentir, je l'espère ! Si je me tire de là, je fais ici le serment, oui, le serment de vivre en chrétien, d'en remplir tous les devoirs..... Par impossible, si tu parviens à t'échapper, toi, tu diras tout cela à ma mère. Tu lui diras que ma dernière pensée est pour elle ! Tu lui diras..... ». Envahi par l'émotion, il fut obligé de s'arrêter.

De grosses larmes roulaient sur la moustache grise du brave Fidélis. Il aurait donné cinquante fois sa vie s'il l'avait pu, pour sauver son lieutenant ; mais lui aussi, hélas ! était impuissant !

« Monsieur Bébert ? hasarda-t-il timidement. (Il se permettait quelquefois cette appellation familière.)

— Eh bien ! qu'est-ce que tu veux ?

— C'est que... je voulais vous dire que... quelque chose me dit que...

— Mais quoi donc ? »

La patience n'était pas la vertu dominante du jeune homme, l'ordonnance le savait bien, et prenant un grande détermination, il répondit :

« Quelque chose me dit que nous nous tirerions de là, si seulement vous vouliez prier, vous aussi, la Madone que l'on appelle Notre-Dame de Bon-Secours ! Vous savez... celle de Rome qui est venue chercher votre bouquet... »

En d'autres circonstances, Hubert aurait brusqué son brave compagnon ; mais il se borna à répondre en haussant les épaules.

« Malheureusement je ne suis plus à l'âge ou l'on croit les contes, mon pauvre Fidélis !

— Mais ce n'est pas un conte ! mon lieutenant. Aussi vrai que nous allons mourir, c'est arrivé comme je vous l'ai dit. »

Le ton du soldat et le moment où ces paroles étaient prononcées avaient quelque chose de solennel.

« Tu disais donc? » reprit Hubert.

Et Fidélis raconta de nouveau avec feu et conviction les visites à la Madone, les présents offerts par l'enfant et enfin le fameux bouquet :

« Oui, mon lieutenant ! Oui, je vous le jure ! Lorsque vous avez dit à la bonne Vierge : Mais venez donc prendre mon bouquet, vous voyez bien que Bébert est trop petit ! Le mur s'est abaissé, et vous, qui n'aviez que quatre ans, vous avez mis ces fleurs dans une niche placée plus haut que je ne suis grand !... M'est avis, après ça, que la dame de Bon-Secours ne peut pas nous abandonner ! »

Hubert était ébranlé, il demeurait pensif... L'aube blanchissait déjà, les premières lueurs du jour allaient paraître, il voyait mieux encore les rochers qui défendaient la rivière, la profondeur insondable de ses eaux, l'impossibilité de la traverser, tandis que l'autre rive couverte d'herbes dorées était d'un accès facile. Un caïlcédrat gigantesque lui donnait de la fraîcheur et de l'ombre, et ses branches s'avançaient jusqu'au milieu du marigot.

« Si encore cet arbre était de notre côté, pensait le jeune homme, ou s'il était possible de l'atteindre! Et de l'œil il mesurait la distance.... « Trop haut ! se dit-il en poussant un soupir, nous monterions tous les uns sur les autres que nous n'y arriverions jamais !... »

Cependant il ne pouvait détacher ses regards de l'arbre géant et cédant tout à coup à une inspiration soudaine :

« Notre-Dame de Bon-Secours ! dit-il à haute voix. Venez à mon aide ! Hélas, vous le voyez... je suis encore trop petit !... »

O prodige de miséricorde et de bonté ! Les branches de l'arbre s'entr'ouvent, s'arrondissent et au milieu du feuillage paraît aussitôt, illuminée par un rayon de soleil, un Vierge en tout semblable à la Madone de la vieille muraille de Rome. Robe rouge et or, enfant Jésus qui sourit !... A ses pieds, un bouquet rose et blanc dont les fleurs répandent un parfum délicieux...

Fidélis s'agenouille et prie avec ferveur. Hubert croit être le jouet d'un rêve, d'une hallucination ; il se frotte les yeux, s'agite, se palpe; mais la vierge est toujours là, rayonnante sur son trône improvisé et le lieutenant convaincu, se prosterne à son tour. Ses compagnons s'éveillent, eux aussi voient l'image sainte et tendent vers elle des bras suppliants !... Instinctivement ils comprennent que le salut est là !

Bientôt le caïlcédrat s'incline, lentement, majestueusement,

forme sur l'abîme un pont aérien et tandis qu'une brise harmonieuse agite son feuillage, une branche amie arrive jusqu'à la rive escarpée d'où les malheureux implorent la vierge compatissante. Ils saisissent avec enthousiasme le rameau libérateur et protégés toujours par la Madone qui semble commander et bénir, ils s'abandonnent à l'arbre qui se redresse doucement et les dépose quelques instants après de l'autre côté de la rivière.

« Sauvés ! s'écrie Hubert. A genoux ! »

Jamais ordre ne fut plus promptement exécuté, et sans distinction de rang, de race, de religion, tous s'unirent pour chanter l'hymne de la reconnaissance.

Cependant la Vierge avait disparu... L'arbre gigantesque avait repris sa forme primitive et planait dans les airs... Seule, une fleur de laurier-rose détachée du bouquet de la Madone était là, devant le lieutenant, comme preuve et souvenir ! Il la recueille avec respect, la serre sur son cœur et promet de la rapporter lui-même à Rome.

Puis il s'occupe de diriger sa petite troupe vers le camp français où, après bien des fatigues encore, ils arrivent sains et saufs.

. . . . . .

Un an après, la police italienne fut tout d'un coup sur le qui-vive, croyant à une conspiration... Une manifestation religieuse se produisait dans le quartier de...

La statue de Notre-Dame de Bon-Secours, restaurée à nouveau, brillamment illuminée, enguirlandée, parée, recevait les hommages enthousiastes de ses enfants dévoués. Heureux de la fête improvisée en l'honneur de leur Madone, ils se livraient à toute la joie démonstrative et bruyante dont les Italiens ont le secret : danses, chants, musique, vivats énergiques, rien ne manquait...

Plusieurs d'entre eux avaient déjà profité de la générosité du capitaine Bébert, ils recevaient encore ce jour-là les largesses du capitaine Hubert qui rentrait en France avec son nouveau grade et venait remplir son vœu. La fleur miraculeuse artistement montée ornait une couronne déposée sur le front de la Vierge et l'heureux officier promettait à Marie de ne l'oublier jamais !

Le même jour et à la même heure, mille cierges s'allumaient devant l'autel de Notre-Dame-des-Victoires : l'heureuse mère du jeune capitaine avait, elle aussi, des actions de grâces à rendre à celle qui lui rendait son fils !

M. DE MONTGORAND.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Législation imprévoyante. — II. L'enquête de la Société d'agriculture du Cher. — III. L'impôt sur les grands magasins et la lutte du petit commerce contre les bazars. — IV. Les États de Voiron. — V. La constitution définitive du Syndicat unique de vente de houille de la Wesphalie. — VI. Les délibérations des mineurs anglais. — VII. Les idées et les livres.

I

LÉGISLATION IMPRÉVOYANTE

Avant que les scandales du Panama n'aient éclaté et distrait l'attention des députés dont un grand nombre était fort occupés à se garer de découvertes désagréables, la Chambre a discuté quelques lois sociales. Elle a élaboré à la hâte, pour la parade, une loi sur le règlement des ateliers qui sera sans doute l'objet d'un sérieux remaniement. Mais surtout, après des débats qui semblaient devoir être interminables, la loi sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures a fini par être votée.

Elle apporte certainement des améliorations à l'état actuel ; mais quelques-unes de ses dispositions, comme la double équipe, constitue au contraire un pas en arrière et produira les plus graves inconvénients.

Une telle institution est immorale et anti-démocratique. Immorale, parce qu'elle est de nature à troubler profondément l'existence de l'ouvrier, a lui rendre impossible la vie de famille, pour les mêmes raisons qui ont si justement fait condamner le travail de nuit.

M. Tolain, cet ex-membre de l'Internationale, devenu suspect de bourgeoisisme et d'opportunisme (quel affreux jargon est employé dans le monde politique ?) le faisait très justement remarquer au Sénat, lors de la discussion du projet de loi.

« Celui — homme ou femme — qui doit commencer le travail à 4 heures du matin, est obligé, en réalité, de commencer sa journée à 3 heures, car il ne demeure pas toujours à deux pas de l'usine ; il faut donc qu'il se lève, qu'il prenne quelque aliment chaud et qu'il se mette en route à l'heure voulue pour être rendu à l'usine à 4 heures ; par conséquent, c'est, en moyenne, vers 3 heures du matin qu'il est contraint de se lever ; c'est donc, à proprement parler, un véritable travail de nuit.

« Sans doute, ce même ouvrier sort de l'usine à 1 heure après midi ; mais la seconde équipe qui, elle, n'en sortira qu'à 10 heures du soir, va se trouver dans une situation analogue à celle des équipes du travail de nuit, car ce ne sera pas avant 11 heures, 11 h. 1/2 peut-être, que le travailleur, la femme, qui travaillent à l'usine, pourront être rendus à leur domicile.

« Donc, au point de vue de la démoralisation que, dans certains centres industriels, a pu amener le travail de nuit, au point de vue de la rupture des liens de famille, au point de vue de l'impossibilité pour la femme de vaquer aux soins de son ménage, tous les inconvénients du travail de nuit se retrouvent dans le travail des deux équipes. »

Il est encore un cas non prévu par M. Tolain : celui où les membres d'une même famille d'ouvriers ne feraient pas partie de la même équipe. Alors la vie en commun de cette famille aurait tout juste, pour satisfaire ses besoins moraux, l'intervalle compris entre 11 h. 1/2 du soir et 3 heures du matin.

Quant au caractère antidémocratique de la loi qui permet un pareil abus, il me semble qu'il saute aux yeux. N'est-ce pas créer la source d'une concurrence ruineuse pour les régions de notre pays où le système de la double équipe ne peut pas être pratiqué ? N'est-ce pas décréter l'écrasement de la petite industrie par la grande ? Car l'on se doute bien que, seuls, les gros industriels pourront constituer la double équipe dans leurs manufactures.

Il y a plus, et nous terminerons en rappelant l'argument le plus typique du discours de M. Tolain, disant ;

« Vous allez obliger certains industriels à exagérer leur production à des époques particulières, à faire appel à un très grand

nombre de bras dans tel pays ou telle localité, pour le doublement des équipes; puis, à un moment donné, à l'époque de la morte saison et du chômage, vous allez jeter un plus grand nombre de travailleurs sur le pavé, sans aucune espèce de salaire. »

Cette considération suffirait à discréditer pour toujours le système de la double équipe.

Nous regrettons vivement le vote de la Chambre la consacrant, ce qui prouve qu'en matière de lois, la qualité du législateur doit être envisagée. Et celles qu'on demande à une Chambre mal composée, imbue de l'esprit jacobin, n'ayant d'autre souci que de se créer quelque popularité, tournent souvent contre le but qu'elles se proposent d'atteindre. Loin d'apporter des remèdes, elles aggravent le mal.

II

L'ENQUÊTE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU CHER

Nous avons parlé, dans un de nos précédents articles, des décisions prises au Congrès socialiste de Marseille et qui engageaient le parti à tourner son effort vers les campagnes, en même temps qu'un programme de réformes visant les populations rurales était adopté.

Déjà avant le vote du Congrès de Marseille, une agitation très vive s'était dessinée parmi les bûcherons du centre. Depuis, elle a persisté, prenant par moments une certaine gravité, puisque des atteintes à la liberté du travail, accompagnées de voies de fait, ont amené leurs auteurs, hommes et femmes, sur les bancs de la police correctionnelle. Fermenté par quelques personnes habiles à manier les classes populaires, et qui trouvaient un auxiliaire dans la situation pénible de leur clientèle, ce mouvement avait pris comme but la création de syndicats parmi les journaliers agricoles, et surtout les bûcherons. C'étaient surtout ces derniers qui y avaient pris une part importante.

La difficulté très réelle de leur existence ne s'explique que trop. Par suite de causes diverses, telles que la baisse très notable des productions forestières due à la concurrence de l'étranger, la restriction, et souvent même, dans certains cas, la disparition des droits d'usage, le mode d'exploitation qui substitue le marchand

au propriétaire dans les rapports avec les ouvriers, le salaire des bûcherons est tombé pour certaines catégories d'entre eux à un taux infime. Qu'ils aient l'idée de chercher dans l'association une amélioration de leur sort, nous ne saurions ni nous en étonner, ni encore moins le trouver mauvais.

Le Cher est un pays de grandes propriétés dont les possesseurs ont eu le mérite de comprendre leur rôle social ; grâce à l'intelligence avec laquelle ils l'ont rempli, ils ont maintenu leur influence en dépit de toutes les circonstances qui la battaient en brèche.

Mais les meneurs de la campagne ont dirigé contre eux de véhémentes accusations, et ont ainsi donné à l'agitation un caractère d'acuité dont les ouvriers n'ont retiré aucun bénéfice. Des grèves ont éclaté plusieurs fois apaisées, elles ont repris aussitôt ; comme nous l'avons dit plus haut, des voies de fait ont eu lieu contre les ouvriers non syndiqués qui refusaient d'abandonner le travail, et dans ces affaires plusieurs femmes se sont distinguées par leur acharnement à poursuivre ceux qui ne voulaient pas se plier au mot d'ordre.

La Société d'agriculture du Cher s'est émue d'une telle situation, elle n'a pas voulu, comme des conservateurs du vieux temps l'auraient fait, se mettre la tête sous l'aile pour ne pas voir le danger ; elle a au contraire résolu de mesurer l'étendue du mal, d'habituer les propriétaires à l'envisager sans crainte, et aussi, a-t-elle résolu d'ouvrir une enquête dont son bureau a été l'énergique promoteur. Il n'est que juste d'ajouter qu'il comprend des hommes d'une haute valeur, de véritables autorités sociales.

Le président est M. le marquis de Vogüe, ancien ambassadeur et membre du Conseil général du Cher, le vice-président, M. Rousseau, membre également du Conseil général depuis plus de vingt ans, et qui a eu à la rédaction du questionnaire une part prépondérante.

Ce questionnaire contient une heureuse innovation. Il ne se borne pas, comme dans la plupart des documents de ce genre, à demander des questions vagues et générales. Les rédacteurs lui ont, avec beaucoup d'intelligence, donné la forme monographique.

« Les questions ne s'appliquent pas, comme le dit la lettre qui le précède, à un ou à plusieurs ménages d'ouvriers à la fois, mais à un seul domaine ou à un seul ménage bien placé à votre portée que vous pouvez étudier et connaître à fond de manière que l'en-

semble de vos réponses constitue une véritable monographie de ce domaine ou de ce ménage. L'étude doit être aussi précise que possible et ne relater que des faits sincèrement contrôlés sans porter sur des généralités. »

Nous espérons que les réponses à ce questionnaire si bien rédigé seront nombreuses. Elles constitueront des renseignements qui jetteront une vive lumière sur la situation de la famille agricole. La Société d'agriculture du Cher a pris là une initiative féconde au point de vue social.

Avant de proposer des remèdes, il faut connaître l'étendue de la maladie. C'est très simple, nous dira-t-on. Oui, sans doute, mais cette méthode élémentaire est fort négligée en France, où l'on discoure beaucoup dans le vide. En s'inspirant de la méthode que l'Ecole de la réforme sociale a mise en avant, la Société d'Agriculture du Cher a fait vraiment une œuvre d'une très haute portée.

Elle méritait d'être signalée.

III

L'IMPOT SUR LES GRANDS MAGASINS ET LA LUTTE DU PETIT COMMERCE CONTRE LES BAZARS

Au cours de la discussion du budget, la Chambre a adopté sur les grands magasins une augmentation d'impôts qui, jusque là proposée, avait toujours été repoussée par elle. Elle a voté des droits plus élevés sur les différentes spécialités qu'ils tiennent et, en même temps, elle a décidé que l'impôt serait progressif selon le nombre des employés occupés. Ainsi que plusieurs orateurs l'ont fait remarquer, cette dernière disposition aura pour résultat d'engager les magasins à donner plus de travail à leurs employés et, en même temps, ils se préoccuperont d'avoir des agents solides, de taille à supporter les fatigues d'un rude labeur, c'est-à-dire qu'ils restreindront sans doute les femmes qu'ils employaient en si grand nombre, mais en nombre encore bien inférieur aux sollicitations dont ils étaient assaillis.

Le *Journal des Débats* a eu l'idée de se livrer à une enquête au cours de laquelle il a relevé des faits fort curieux :

« Prenons par exemple le *Bon Marché*. Ce magasin contient dix-neuf cents employés imposables, c'est-à-dire dix-neuf cents commis vendeurs, les

cochers, palefreniers, garçons livreurs, etc., n'entrant pas en ligne de compte ; on pourra, il est vrai, les imposer sous un autre aspect... comme porteurs de livrées.

Quoi qu'il en soit, si le *Bon Marché* voulait élever son personnel à la série supérieure qui va de 1,901 à 2,000, que l'augmentation fût d'une seule unité ou de 99 unités, cela représenterait pour cette maison un surplus de dépenses d'environ 72,000 francs. On conçoit aisément que le désir de sauter un tel pas n'est point à la veille de naître.

Ce que nous disons du *Bon Marché* est également vrai pour le *Louvre*, mais n'est vrai que pour le *Louvre*. A ses autres défauts, la loi qu'a votée la Chambre ajoute, en effet, celui d'être une loi d'exception, frappant deux maisons seulement. »

Cette loi de finances aurait encore une autre conséquence. Si l'extension des affaires d'une grande maison de commerce la plaçait dans une nécessité absolue de s'agrandir, il arriverait, comme on l'a fait justement remarquer, qu'elle n'augmenterait ni son personnel ni la surface occupée, et qu'elle aurait recours à quelque artificieuse combinaison, telle que l'emploi des distributeurs automatiques. C'est ce qui faisait dire à un des patrons interrogés :

« Ce n'est pas nous qui en pâtirons : ce sont les pauvres employés, c'est cette misérable chair humaine que nos législateurs ont cru devoir prendre pour base de la loi nouvelle. Si on la maintient, c'est à bref délai l'élimination de tous les faibles, le remplacement presque complet par la mécanique de la main-d'œuvre ordinaire. A ce point de vue, la nouvelle loi n'est pas seulement antidémocratique, elle est antihumanitaire. »

Le Sénat, il est vrai, ne s'est pas encore prononcé d'une manière définitive sur les impôts votés par la Chambre. Les adoptera-t-il tels qu'ils ont été présentés ? le fait est douteux. Mais ce qui est certain, c'est que les droits qui pèsent sur les grands magasins seront augmentés. Le gouvernement est de plus en plus réduit aux abois, les fonds des caisses d'épargne deviennent moins abondants, et même cette année depuis le 1er janvier, il a été obligé de restituer une somme de 184 millions. Aussi ne voudra-t-il pas abandonner la ressource que lui fournirait l'augmentation des patentes.

Un autre motif, il est vrai, est mis en avant ; il a été invoqué par les députés qui ont pris la parole en faveur d'une augmentation des droits frappant les grands magasins ; c'est la nécessité de protéger le petit commerce ; ce but sera-t-il atteint ? Nous en doutons

fort. Car, de même que l'usine a tué le petit atelier, de même que la houille a opéré dans le monde industriel une transformation radicale, le monde commercial voit s'opérer une transformation non moins sérieuse, et il sera d'autant plus difficile aux législateurs de l'arrêter que, comme il le prétend, sa cause est toute économique. A la concentration de la production devait naturellement correspondre la concentration du commerce; de plus, les chemins de fer par les facilités extraordinaires qu'ils ont donné aux communications ont rendu bien plus aisée la création des grands magasins ; car elle leur a procuré le moyen d'étendre leur clientèle par la rapidité avec laquelle celle-ci peut être servie, la poste leur donnant en outre le moyen d'envoyer à prix très réduit des échantillons dans toute la France. Il faut ajouter que les colis postaux, la diminution du prix des transports de toute espèce ont encore servi les grands magasins, aussi avons-nous remarqué dans le cours de nos voyages que ceux-ci comptaient à la campagne des clients de plus en plus nombreux. Une lettre est adressée à Paris, elle désigne l'objet qui a figuré avec son prix indiqué d'une manière précise sur le catalogue ; le surlendemain l'acheteur le reçoit, sans qu'il ait eu aucunement à se déranger et sans que jamais non plus il ait à redouter un retard. Quel magasin de détail pourrait en faire autant ? d'abord il n'a pas eu un approvisionnement aussi complet, et si l'on s'adresse à lui, l'on risque peut-être d'attendre plusieurs jours. De plus, il en est bien peu qui peuvent envoyer des catalogues, comme le font leurs puissants concurrents ; et, de toute façon ils donneraient une moins rapide satisfaction aux demandes qui leur sont adressées ; si même ils sont toujours en état de le faire. Il est vrai que l'abaissement du prix des petits paquets et des transports de poids léger, s'il est très défavorable à une partie du commerce de province, en sert, au contraire, le commerce alimentaire ; depuis que cette dimension a été réalisée, les bouchers envoient de plus en plus de la viande à des distances très éloignées et nous devons ajouter aux bouchers bien d'autres branches du commerce de bouche.

Le petit commerce a donc fait entendre de véhémentes et bien naturelles protestations contre les magasins qui, dit-il, sont cause de l'état difficile dans lequel il se débat, et ils font aussitôt appel à la main puissante de l'État ; ils soutiennent que leurs adversaires ne combattent pas à armes égales, que la loi financière les favorise et ils demandent qu'une patente frappe les bazars par chaque

branche de commerce qu'ils exercent, puisqu'ils ont accaparé tous les genres, portant un égal préjudice à tous les commerçants.

Toutefois, depuis que les doctrines de liberté illimitée ont prévalu dans notre régime économique, la délimitation des commerces n'existe plus. Chacun, par conséquent, peut en réunir plusieurs sans que la loi y trouve à redire ; les négociants qui protestent contre les grands magasins accusent un peu tardivement les inconvénients d'un régime qu'ils avaient célébré comme une des précieuses conquêtes de notre époque, tant qu'ils n'y avaient trouvé que des bénéfices. Quant aux charges fiscales dont les menacent leurs adversaires, les bazars se défendent en faisant remarquer que l'égalité est déjà violée à leur détriment. Dans sa déposition devant la commission du budget, M. Honoré, administrateur-gérant du Louvre, se servant des éléments fournis par les adversaires des grands magasins, a établi que ceux-ci avaient sur leurs bénéfices une charge de 8.60 p. c. et les petits une charge de 2 p. c. seulement. L'auteur de cette déposition ajoutait qu'il fallait chercher ailleurs la cause de la gêne des moyens et des petits magasins ; cette cause, il la voyait dans l'encombrement du commerce. A mon avis, il a raison.

Le petit commerce souffre de la guerre qu'il se fait à lui-même ; il s'est multiplié au delà des besoins réels de la consommation, et la concurrence qui devait amener le bon marché a, au contraire, amené la cherté, sans que les négociants y aient trouvé leur profit.

Prenons comme exemple deux grands commerces alimentaires : la boulangerie et la boucherie. Les boulangers dont le nombre était jadis limité, peuvent maintenant s'établir où et quand ils veulent ; le nombre des clients qu'ils servaient a donc diminué, et avec lui le chiffre de leurs affaires. En même temps, l'amour du luxe les a contraints, dans les grandes villes, à couvrir leurs magasins de glaces, de belles tables de marbre, et tout ce clinquant ne leur a pas fait gagner un sou de plus. Qui paie les frais de cette installation et de cette dissémination? Le consommateur. Le boulanger est obligé de maintenir ses prix à un certain taux ; il ne s'enrichit pas. Le temps où il devenait bourgeois, après s'être créé une petite fortune, est passé pour lui, et encore plus pour les bouchers.

Ceux-ci achètent bon marché, tandis qu'ils vendent cher ; beaucoup d'entre eux se ruinent et sont obligés de liquider à temps pour éviter la faillite. Où va l'argent ? Dans les frais généraux. Trop nombreux, chacun d'eux n'a plus qu'une clientèle insuffisante. Il

est obligé de maintenir ses prix à un niveau élevé. Ecoutez le consommateur, il se plaint; retournez-vous du côté du boucher, il gémit; l'un et l'autre n'ont pas tort.

Nous voyons, par exemple, dans une ville importante avoisinant Paris, plus de dix magasins de nouveautés, cravates, chemises et autres marchandises de ce genre, situés les uns à côté des autres, à peu près dans la même rue, sans compter ceux qui se trouvent encore dans d'autres quartiers. Comment peuvent-ils arriver à vivre, puisque là où ils se trouvent en si grand nombre, il en suffirait peut-être du tiers ?

D'après un travail fait dans un département du centre, qui se trouve encore dans le rayon d'action des grands magasins, le nombre des commerçants n'a pas subi de diminution, comme nous serions tentés de le croire. Il y a encombrement, au contraire, dans certaines branches. Le principe du commerce aujourd'hui est de multiplier les affaires et de se contenter sur chacune d'elle d'un petit bénéfice, c'est ainsi que procèdent les grands bazars. Les négociants, placés dans les conditions que nous venons de rapporter, sont obligés, au contraire, de prélever sur chaque opération un tribut plus élevé ; sinon ils ne pourraient vivre.

Aussi, M. Honoré, dans la déposition dont nous avons parlé plus haut déjà, calculant le taux dont la marchandise est grevée avant de passer dans les mains du consommateur, suivant le magasin auquel il a recours, avait-il déduit que, sur 100 millions de marchandises achetées, les consommateurs peuvent économiser 49 millions par une meilleure organisation commerciale; pour lui, les grands bazars ne sont eux-mêmes qu'une étape intermédiaire dans la voie du progrès.

Avant de recourir à l'intervention de l'État, les négociants auraient pu s'en prendre à eux-mêmes des difficultés quasi inextricables avec lesquelles ils se trouvent aux prises. Ils rencontrent sur leur chemin de puissants concurrents. Comment lutter contre eux avec succès ? En imitant quelques-uns des procédés par lesquels ces concurrents ont obtenu la victoire. Par le chiffre imposant d'affaires qu'ils représentent, ces derniers peuvent obtenir du fabricant de meilleures conditions. Ils lui garantissent, il est vrai, des débouchés plus nombreux, ils lui assurent un travail plus régulier, objectent-ils à ceux qui les accusent de tenir la dragée trop haute aux producteurs, de leur dicter souvent même des conditions très rudes.

Eh bien ! que les magasins de modeste dimension forment des syndicats, qu'au lieu de se jalouser les uns les autres, ils unissent leurs efforts. Ils apporteront aux industriels un chiffre d'acquisitions imposant et bénéficieront des mêmes avantages que le *Louvre* ou le *Bon Marché*. Par exemple, les coiffeurs, se voyant enlever la vente de la parfumerie par les bazars, ont créé une société comptant près de six cents adhérents et qui groupera toutes les commandes. Les fondateurs de cette société, appelée Cercle syndical patronal des coiffeurs de la Seine, se proposaient de grouper tous les coiffeurs en une vaste fédération : Troyes, Reims, Lille, Nantes, Clermont-Ferrand, Tours, Bordeaux, Toulouse, Amiens et Rouen, avaient déjà donné leur adhésion peu après la fondation. En ont-ils obtenu d'autres depuis ! Nous ne savons. Mais l'exemple n'en est pas moins excellent.

Cet exemple a été peu suivi jusqu'à ce jour. Les négociants se portent mutuellement envie, et la concentration du commerce semble tellement répondre et aux faits économiques et aux désirs du public que dans chaque ville des petits grands magasins s'élèvent. Ils ne portent pas à leurs rivaux qui continuent à suivre les vieux errements des coups moins redoutables que les puissantes maisons de Paris.

Le nombre des commerçants de détail serait-il diminué que nous ne pourrions que nous en applaudir ? Car un des faits les plus déplorables de notre état social, c'est la dépopulation croissante des campagnes au profit des villes. Par suite d'un tel préjugé, beaucoup d'enfants de modeste famille, croient s'élever dans la hiérarchie sociale en s'asseyant derrière un comptoir au lieu de rester à la terre. Ils espèrent ainsi arriver rapidement à la fortune par ce moyen, sans s'imposer un rude labeur. Les déceptions qui les attendent là, leur ouvriront peut-être un jour les yeux, et si la terre recouvrait quelques-uns de ceux qui l'ont délaissée, nous n'aurions qu'à nous en applaudir.

Le petit commerce n'a pas du reste seulement à tenir tête au *Louvre*, au *Bon Marché*, à leurs imitateurs qui se trouvent dans chaque ville importante. Un autre ennemi se dresse devant lui, il commence à lui porter des coups sérieux, et, pour le vaincre, il commence à faire appel au bras séculier, à réclamer l'intervention du fisc si habile dans l'art d'égorger les gens, ainsi que le montre la fameuse invention du droit d'accroissement, lequel frappait un fait n'existant que dans l'imagination de l'enregistre-

ment. Cet ennemi, c'est la société coopérative. Elle procède d'une idée très simple. L'acheteur veut garder pour lui le bénéfice que le commerçant réalise.

Avec leur penchant à pratiquer l'association, les Anglais ont les premiers frayé la voie dans laquelle nous nous engageons maintenant. La fameuse société des pionniers de Rochdale a été souvent citée ; c'est un exemple désormais classique. Elle a lancé un mouvement qui a pris depuis un prodigieux développement. Plusieurs des sociétés anglaises fondées par de simples ouvriers, ont acquis une fortune considérable qu'elles ont employée en œuvres de bien public. Elles ont élevé dans plus d'une ville, et notamment à Rochdale, de grands bâtiments dans lesquels se trouvent des salles de conférences, de lecture, une bibliothèque très nombreuse, des salles de concert, et où se donnent également des cours qui ne manquent jamais de réunir des flots d'auditeurs. Elles ont aussi acheté des immeubles, placement plus sûr que toute valeur mobilière. Un fait donnera l'idée de leur puissance. L'Union coopérative de l'Angleterre et du Pays de Galles possède un magasin en gros qui a des bureaux dans plusieurs villes d'Angleterre et du continent. Quatre navires à vapeur lui appartiennent, et de plus sa fortune comprend 2,291,548 francs en taxe et 4,237,435 francs en constructions.

Nos sociétés coopératives ne peuvent encore mettre en ligne de tels chiffres. Elles se développent cependant d'une manière progressive dans les milieux les plus divers, parmi les ouvriers de la grande industrie, parmi les personnes qu'aucun lien de travail n'unit, et même une coopérative a été fondée parmi les employés du ministère de la guerre et pour les officiers. A leur tour, les agriculteurs qui, en quelques années, ont fait preuve d'un art remarquable à manier l'association, se préoccupent de fonder des boucheries coopératives destinées à les émanciper de la domination des bouchers.

En présence de ces faits, quelle influence les impôts votés par le Parlement sur les grands magasins exerceront-ils au point de vue du relèvement du petit commerce ? Aucune. Ils apporteront aux caisses de l'Etat, qu'une politique de gaspillage et de folle imprévoyance appauvrit, quelques écus de plus ; mais ils ne lui donneront pas un client. Avant comme après, les causes économiques qui ont amené la concentration commerciale subsisteront. Avant comme après, les acheteurs trouveront dans les bazars les avantages, les facilités qui les y ont attirés.

Prenez du reste les députés qui ont proposé ou voté les nouveaux droits, qui ont pris la chaleureuse défense du petit commerce et dénoncé en termes indignés les monopoles, soyez sûrs que la plupart d'entre eux sont des clients des bazars. Ils se gardent bien de venir au secours de ceux sur lesquels ils s'apitoient. De même beaucoup de nos hommes publics discourent doctement sur les droits de la classe ouvrière, des salariés de toute catégorie, revendiquent pour eux un salaire minimum, parlent avec des larmes dans la voix des petits, des humbles. Suivez les mêmes dans les conseils d'administration, ceux même qui soutiennent les théories les plus accentuées, les mettent là de côté. Du sort des employés, de leurs heures de travail, de leur salaire, jamais ils n'ont cure, et les conseils d'administration desquels est partie l'initiative des institutions économiques favorables à leur personnel, ne se composaient pas de théoriciens aussi farouches.

C'est là, du reste, un trait actuel de notre caractère. Nous attendons d'autrui ce que nous ne voulons pas faire nous-même. Un recours à l'Etat nous semble tout sauver. Ici, il ne sauvera rien, encore une fois. S'ils veulent tenir tête à leurs puissants concurrents, les petits commerçants doivent avant tout compter sur eux-mêmes. La modification de leurs procédés seule provoquera des résultats sérieux.

IV

LES ÉTATS DE VOIRON

Nous avons déjà rendu compte dans ce *Mouvement social* de l'intéressante réunion des Etats libres du Dauphiné dont la première session a eu lieu à Nemours au mois de novembre 1891 (1).

Le but et les programmes de ces Etats sont ainsi définis par l'organe officiel du Mouvement :

« Le principe organique des *Etats libres du Dauphiné* est celui du régime représentatif en opposition avec le parlementarisme.

« Quant à leur programme, en voici les inspirations :

« La première réunion de Romans, en 1888, a eu surtout un caractère commémoratif commandé par sa date, et pour objectif

(1) Voir la *Revue du Monde Catholique* du 1er février 1892.

correspondant la revendication du droit historique comme base des libertés publiques. Ç'a été comme un réveil de la vie politique provinciale confisquée par les régimes qui ont succédé, en le faussant, au mouvement de 1788.

« La deuxième réunion de Romans, en 1891, a surtout insisté sur la liberté d'association, sur son extension à toutes les professions, et sur le profit dont elle serait notamment à la liberté d'enseignement et à la liberté religieuse. L'état des discours produits sous cette inspiration et la participation des évêques de la province ont fait de la revendication de la paix religieuse le trait dominant de cette assemblée.

« Le programme de la troisième réunion qui se tient actuellement à Voiron, laissant en dehors la question politique et la question religieuse, s'attache surtout à la formation et à l'entente des associations professionnelles dans tous les ordres de l'activité sociale, comme point de départ de la représentation des droits et des intérêts. »

Voici maintenant, en peu de mots, le résumé des décisions adoptées. Elles ont trait à « l'organisation permanente d'une représentation provinciale des droits et des intérêts professionnels ». La base de cette représentation serait *syndicale* et non *individuelle ;* son couronnement serait la *Chambre provinciale*, constituée par l'ensemble de ces syndicats et se réunissant annuellement aux Chambres similaires des autres groupes professionnels pour une tenue d'*États provinciaux*.

Quatre commissions permanentes correspondant aux groupements professionnels ont été instituées pour poursuivre la mise en jeu de cette organisation.

En outre, on a résolu, dans cette tenue d'Etats, d'exiger, dès les prochaines élections, de tout candidat briguant leurs suffrages, l'engagement de consulter les syndicats de sa circonscription, toutes les fois que les intérêts professionnels seraient mis directement en jeu par un projet de loi déposé au Parlement, ou par une question soulevée au Conseil général.

Parmi les organisateurs de la réunion, nous relevons les noms honorés de M. le marquis de la Tour du Pin Chambly et de M. Gaillard Bancel, qui s'étaient déjà occupés avec une heureuse activité des précédentes.

Nous regrettons que, dans cette réunion, aucune place n'ait été faite aux vœux concernant le gouvernement local, et notamment

à la base de toute vie publique dans une constitution sociale, à la commune. Sans doute, il a été question d'une représentation provinciale, et la réunion a côtoyé dans son vœu les idées auxquelles le congrès de décentralisation d'Angers s'était rallié. Mais la province compte bien d'autres attributions fort importantes. Les Etats de Voiron n'y ont pas fait la moindre allusion.

Le mode de représentation que nous possédons est certes fort mal conçu. L'arbre se juge en effet à ses fruits, et ces fruits sont pourris. Mais nous ne voyons pas encore d'une manière très nette sous quelle forme pourrait être conçue la représentation des droits et des intérêts. L'organisation professionnelle, telle que l'ont préconisée les Etats de Voiron, suppose une refonte complète de toute la société. S'accommode-t-elle de l'état de division profonde de la société moderne dont les plans de reconstruction sociale ne tiennent pas toujours assez de compte ? Les maux actuels s'évanouiront-ils comme par enchantement ? Les tripotages financiers qui se sont passés dans plusieurs syndicats, ne prouvent-ils pas que l'épidémie de corruption ne sévit pas seulement à la Chambre des députés ?

Ce sont là des points fort intéressants dans la discussion desquels nous ne voulons pas entrer aujourd'hui.

Mais la commune existe, les réformes de son organisation ne réclament pas une transformation complète de notre état social. Parmi celles en faveur desquelles s'est prononcée la réunion d'Angers, il en est qui lui rendraient ses libertés primordiales, et constitueraient en même temps un frein à la tyrannie des majorités. Leur réalisation devrait donc être sans cesse demandée, et surtout par des États qui ont la noble préoccupation de reconstituer la vie publique sur sa véritable base. Le gouvernement local en est la première assise ; il est en France constitué au rebours de toutes les leçons de l'expérience, et le mouvement représentatif qui peut plus lancer d'idées que présenter encore une solution bien nette, ne saurait se désintéresser d'un sujet qui a tenu une grande place dans les délibérations des assemblées provinciales de 1889.

Encore une fois, dans cette machine compliquée, qui s'appelle une constitution sociale et compte tant de rouages, il en est un des plus essentiels.

V

CONSTITUTION DÉFINITIVE DU SYNDICAT UNIQUE DE VENTE DE HOUILLES DE WESTPHALIE

Un événement industriel considérable vient de se passer en Allemagne.

Après de longues négociations, le Syndicat des houillères de la province rhénane et de la Westphalie s'est trouvé définitivement constitué par l'adhésion de quatre-vingt-seize des plus importantes mines ayant ensemble une production de plus de 33 millions et demi de tonnes de houille. C'est une association d'une puissance énorme.

A partir du 1er mars, et pour une durée minima de cinq ans, la vente de cette immense production sera entre les mains d'une seule personne, le directeur du Syndicat.

La crainte d'une nouvelle crise houillère, plus terrible que les précédentes, a conduit la presque unanimité des Compagnies houillères à faire abstraction de leur personnalité commerciale ; elles abdiquent entre les mains du Syndicat qui seul recevra et répartira les commandes, fixera les prix de vente et le tonnage à extraire.

L'intention formellement affirmée des promoteurs du Syndicat est de tenir tout autant compte des intérêts des consommateurs que de ceux des producteurs. Ils disent hautement que cette préoccupation des besoins de l'industrie est la condition essentielle de vie et de succès de l'entreprise. Il faudra voir le Syndicat à l'œuvre.

L'exemple du fonctionnement du Syndicat des cokes n'est pas sans susciter bien des préoccupations, même en Allemagne ; quant à nous, nous devons surtout considérer l'importance qu'ont prise les exportations de coke vers la Belgique et la France depuis la constitution de ce Syndicat, et nous dire que les excédents de production de houille seront sans doute aussi jetés, à tout prix, sur les marchés étrangers.

C'est cet effet probable qui donne une telle importance à la constitution de cette association, qui est une véritable fusion commerciale de la presque unanimité des producteurs du bassin houiller westphalien.

Jusqu'au dernier instant, le succès restait problématique. Le 16 février avait lieu à Dortmund l'assemblée générale constitutive ; au moment où on allait procéder à la signature, le président fut obligé d'annoncer que la mine Mont-Cenis (198,934 tonnes) refusait de s'engager. Tout était remis en question, car la retraite inattendue de cette Compagnie avait pour conséquence la défection de plusieurs autres des principaux adhérents.

Dans cette circonstance, le président proposa de passer outre, et invita tous les délégués à apposer leur signature sur la convention notariée, sous la réserve formelle que toutes les signatures seraient nulles et non avenues si la mine Mont-Cenis n'avait à son tour signé lundi 20 avant midi. Ainsi fut fait. L'adhésion de Mont-Cenis a été communiquée lundi matin dans les délais ; le Syndicat s'est donc trouvé définitif par l'apposition de cette dernière signature.

La ville d'Essen a été désignée pour siège du Syndicat.

Le Syndicat est constitué sous forme d'une Société par actions au capital de 900,000 marcs divisé en 3,000 actions de 300 marcs, qui doivent être prises par les Compagnies associées dans la proportion de leur production.

Cette Société passe avec chacun des syndiqués un traité dont, d'après la convention définitivement admise, chaque mine entre dans le Syndicat pour la plus forte production obtenue par elle en 1891 ou 1892 ; c'est en adoptant cette convention qu'on arrive au chiffre total de 33,712,314 tonnes comme production syndiquée.

Sept ou huit compagnies seulement ont refusé d'adhérer.

En résumé, sur une production de 38,595,583 tonnes (total des productions les plus élevées réalisées par chaque exploitation dans l'une des années 1891 ou 1892) :

1° Ont signé le contrat. . . 33,712,214 tonnes ou 87 1/2 p. c. ;

2° Ne sont pas des concurrents réels puisqu'ils consomment eux-mêmes la plus forte partie de leur production et qu'ils se lient d'ailleurs sous une forme spéciale au Syndicat, les exploitants de. . . . . 3,818,039 tonnes ou 9 3/4 p. c. ;

3° Hésitent et se tiennent à l'écart 1,065,230 — 2 3/4 p. c.

En réalité donc, le Syndicat comprend plus ou moins directement 97 p. c. de la production Westphalienne-Rhénane.

La constitution du Conseil du Syndicat n'est pas encore définitive, mais dès maintenant on sait que le *Président* sera le promoteur de l'entente :

M. Kirdorf, directeur général de la Compagnie de Gelsenkirchen.

Les *Vice-Présidents* seront :

MM. l'assesseur des mines (en congé) Krabler, directeur de la Compagnie minière Kölnen Bergwerksverein ;

l'assesseur des mines (en congé) Pieper, directeur de la mine Constantin-le-Grand.

Müser, directeur de la Compagnie de Harpen.

Les conditions commerciales sont donc dès maintenant profondément modifiées dans le plus important bassin houiller du continent européen. A la lutte ardente pour l'existence semble vouloir succéder une période de calme relatif.

En se syndiquant, les exploitants westphaliens n'ont fait autre chose, affirment-ils, que suivre l'exemple qui leur est donné par les Mines royales de Saarbrück qui, depuis de longues années, fixent administrativement les cours et font accepter à la clientèle des prix qui sont rémunérateurs pour les mines, tout en ne pouvant susciter des plaintes réellement fondées de la clientèle.

Toute idée d'un « Ring », d'une « coalition », doit être écartée, déclarent les promoteurs de l'entente ; ils ne veulent autre chose que réaliser des prix qui assurent une *rémunération raisonnable* aux immenses capitaux qui ont été enfouis en recherches, aménagements et installations de mines et de travaux, et pour cela régler la production en raison des besoins.

Dans l'une des dernières assemblées générales, M. le directeur Kleine a prononcé un discours dans lequel il expliquait les motifs de cette réunion. Il a déclaré, entre autres choses, que le souci d'assurer la stabilité d'existence des familles ouvrières avait été une des raisons déterminantes de cette association.

Voilà un exemple d'union que nos petits commerçants, bien que placés dans des conditions très différentes, feraient bien de méditer. Ils ne peuvent certes donner à leurs associations ni la même forme, ni la même règle. Mais ils doivent en retenir l'idée fondamentale.

VI

LES DÉLIBÉRATIONS DES MINEURS ANGLAIS

Les mineurs anglais se sont vraiment constitué une représentation qui est appelée à statuer sur tous les grands intérêts concernant la corporation.

Une question importante se pose pour elle. L'accumulation des provisions de charbon a pour conséquence de maintenir les prix à un taux peu élevé, et les salaires se ressentent de cette diminution de la vente. Aussi plusieurs mineurs auraient-ils songé, comme ils l'avaient déjà fait une fois, à suspendre le travail, non par hostilité contre les patrons, mais afin de raréfier la production et par là d'augmenter les salaires, sans se soucier des inconvénients que présente pour les autres branches du travail et pour les consommateurs l'augmentation du prix de la houille.

C'est cette question que le Parlement des mineurs, nous voulons dire la Fédération nationale, a discutée dans une assemblée générale extraordinaire, tenue à Birmingham le 28 février dernier sous la présidence de M. Lowey :

Cette réunion avait été précédée de discussions et de votes dans diverses Associations régionales.

Ainsi l'*Association des mineurs du Yorkshire* avait fait publier qu'à la majorité écrasante de 50,000 voix contre moins de 1,000, les mineurs du district étaient favorables à la suspension générale du travail ; et que les opposants eux-mêmes étaient en grande majorité favorables à une mesure quelconque de réduction de production.

Au contraire, la *Fédération des mineurs du Pays de Galles du Nord* s'était prononcée, à une réunion tenue à Wrexham, contre toute mesure violente conduisant à une cessation de travail soit pour une semaine, soit pour toute autre période, et avait donné pour instruction à ses délégués à Birmingham de se prononcer contre toute mesure de ce genre. La Fédération se prononçait à l'unanimité pour quelques mesures plus régulières ; elle témoignait nettement sa préférence pour une réduction générale de production appliquée à toutes les houillères du royaume. Les délégués ont donc reçu pour mandat de demander à la Fédération nationale d'émettre un avis en faveur d'une réduction générale du travail à quatre jours par semaine, pour aussi longtemps que la Fédération n'en décide autrement.

L'*Association des mineurs du Durham* avait fait, de son côté, paraître une circulaire au sujet de la réduction de 10 0/0 de salaires demandée par les propriétaires des mines. On sait que les mineurs du Durham sont maintenant membres de la Fédération nationale des mineurs et l'une des règles de cette Association est que, lorsqu'un des districts affiliés est menacé d'une réduction de salaires, toute la Fédération doit se mettre en grève pour soutenir la résistance contre les propriétaires du district intéressé. Après avoir expliqué cette règle, les délégués des mineurs du Durham rappellent à tous leurs camarades que quatre Associations du Durham ont fait dernièrement des questions de salaires une question commune ; ces quatre Associations sont : les mineurs, les mécaniciens, les constructeurs de machines et les ouvriers des fours à coke.

Maintenant que les mineurs sont affiliés à la Fédération nationale, et que la question des salaires doit être réglée par elle, les mécaniciens et les deux autres Associations unies aux mineurs seraient donc abandonnées, devraient agir de leur propre initiative et faire tel arrangement qu'il leur plairait avec les propriétaires.

Pris entre ces deux engagements contradictoires, les représentants des mineurs ont préféré, avant tout, soumettre le cas à l'ensemble des mineurs. Ils ont donc organisé une réunion pour lundi 6 mars à Durham, à l'effet de voter sur les deux questions suivantes :

1° La plainte doit-elle être soumise à la Fédération nationale qui traitera avec les propriétaires de mines ?

2° Les délégués des Associations unies du Durham doivent-ils négocier eux-mêmes directement avec les propriétaires ?

En d'autres termes, c'est presque la question de la rupture avec la Fédération nationale qui se pose dans le Durham. A peine conclue, l'association menace de se rompre.

La *Conférence Nationale* ouverte dans ces conditions a paru craindre la publicité de ses séances ; après une longue discussion, les représentants de la Presse n'ont pas été admis.

La vérification des pouvoirs y a fait constater la présence de délégués des 246,300 mineurs.

Le pays de Galles du Sud n'avait point envoyé de délégués ; il continue à se tenir à l'écart.

Le Monmouthshire (10,000 mineurs) était par contre représenté. M. Wilson, membre du parlement représentait le Durham. Les délégués du pays de Galles du Nord, du Durham et du Derbyshire se prononçaient ouvertement, déjà avant la séance, contre toute suspension de travail soit d'un mois, soit d'une semaine, mais ils déclaraient en même temps qu'ils se conformaient loyalement à la décision de la majorité de leurs collègues. Les délégués du Lancashire repoussaient aussi toute idée de chômage général, à moins qu'il ne s'étendit sur tout le pays (pays de Galles du Sud seul excepté).

Ce furent les délégués du Yorkshire qui parlèrent le plus énergiquement en faveur d'une suspension générale ; ils furent soutenus dans cette opinion par une partie des délégués du Midland.

Tous les délégués furent d'accord pour reconnaître qu'une action immédiate était nécessaire en vue d'enrayer les accumulations de stoks, la baisse des prix et des salaires ; mais le moyen qui parut emporter les préférences semble être celui de la réduction de l'extraction, par suspension de travail pendant un ou deux jours de chaque semaine.

En effet les mineurs *du Durham* protestèrent hautement contre un chômage ; car ils ne sont pas encore complètement remis de leur dernière grève ; ils ne peuvent en outre laisser leurs puits inactifs lorsque les mineurs du Northumberland travaillent, et d'un autre côté, la décision définitive des mineurs du *Pays de Galles (sud)* de continuer à adopter le système de l'échelle mobile a déconcerté le mouvement national en supprimant l'aide de 100,000 mineurs.

Les districts anglais et écossais en arrivaient donc à conclure que leurs efforts pour soutenir les salaires risquent d'être sans résultats.

La solution qui parut l'emporter fut une décision de principe en faveur d'un chômage d'une semaine, subordonné à l'adhésion des mineurs du Northumberland ; cette mesure devant être mise à exécution sur un ordre du Comité de la Fédération au moment qui lui semblerait le plus opportun dans un délai des trois mois suivants. Finalement M. Whitfield (Bristol) propose que toute décision relative à l'opportunité d'une action dans la question des salaires soit confiée au Comité exécutif de la Fédération Nationale des mineurs de la Grande-Bretagne.

Cette proposition rencontra l'unanimité et les travaux de la conférence se trouvent terminés.

Voici maintenant quel vote fut émis sur la suspension du travail :

En faveur du chômage projeté :	
Votes représentés	117,000
Contre la suspension :	
Votes représentés	133,000
Majorité contre	16,000

En conséquence, la proposition est rejetée.

Une seconde proposition ayant été présentée : « Que les mineurs ne travaillent que quatre jours par semaine, afin de réduire la production », a été elle aussi rejetée par une grande majorité.

L'opportunité d'une suspension générale de production, comme moyen le plus efficace pour limiter la production et enrayer la baisse des salaires, a été écartée, surtout en raison du peu de résultats produits par l'arrêt général de travail de l'année dernière.

On a fait voir, non sans raison, que cette démonstration n'avait eu d'autre résultat que de tendre les relations entre les propriétaires et les ouvriers. Il a été reconnu que, pour qu'une suspension de travail devint efficace, il faudrait qu'elle fût universelle ; or, dans le cas actuel, il est certain que l'on ne peut compter sur la coopération ni du Northumberland, ni du Pays de Galles; il a donc fallu renoncer à l'arrêt projeté, puisque tous les districts ne seront pas d'accord, et que le chômage n'aura pas un caractère national.

Deux faits montreront encore quelle entente règne entre les mineurs de chaque région, lorsqu'il sagit de trancher les questions les concernant. Les mineurs du Northumberland avaient accepté une réduction de salaires de 5 %.

Le résultat du scrutin, qui a eu lieu sur cette question, fut le suivant :

En faveur d'une réduction . . .	9,905
Contre	4,175
Majorité en faveur	5,730

Les mineurs du Durham, à qui les propriétaires avaient demandé une réduction de salaires de 10 %, ont décidé de ne pas soumettre cette question à la Fédération nationale, mais de traiter directement avec les pro-

priétaires conjointement avec les Associations de catégories d'ouvriers ayant fait jusqu'ici cause commune avec les mineurs.

En même temps une conférence spéciale de la Fédération des mineurs avait lieu à Londres, sous la présidence de M. Pickard. Il a été décidé, dans cette réunion, de demander au gouvernement son appui pour l'effort tenté au sein du Parlement par la Fédération des mineurs, en faveur du Bill de huit heures et du règlement modificatif du travail dans les mines.

La députation reçue par M. Gladstone se composait de délégués de tous les districts houillers : Sir Charles Dilke ; MM. S. Woods, membre du Parlement ; Abraham ; Jacoby, M. P. ; Arch, M. P. ; Cabs Wright, M. P. ; etc., etc.

M. Gladstone, assisté de M. le Secrétaire de l'Intérieur. M. Asquith, ayant reçu la délégation, M. Pickard expose d'abord brièvement les désirs de la Fédération ; et, plusieurs orateurs prennent ensuite la parole en faveur du travail de huit heures.

M. Gladstone a répondu comme suit à ces demandes :

L'opinion générale est qu'un travail de huit heures au fond des mines est suffisant pour la force moyenne de l'homme ; quoiqu'opposé à faire intervenir le législateur dans la question du travail des hommes adultes, cependant, dans le cas particulier des mineurs, il admet que la question peut être discutée ; mais il se demande si le désir des mineurs est réellement unanime ; il rappelle que des exceptions très importantes ont été signalées dans le Durham et le Northumberland et qu'il y a divergence d'opinion sur ce point dans le district du Centre. La méthode de réglementation locale paraît être la plus praticable. Enfin, sans une unanimité morale entre les mineurs, il ne peut être question d'une loi équitable.

M. Gladstone se défend d'ailleurs de tout parti pris hostile aux mineurs, mais il croit que l'idée d'une réglementation locale doit, comme toute autre, être examinée. Le Parlement est en mesure de trouver une bonne solution à une pareille question ; mais il existe une difficulté pratique dans la définition même des huit heures de travail, de la descente à la remonte ; en effet, le temps réel de travail varierait donc avec la profondeur et l'étendue des mines ?

Comme conclusion, M. Gladstone ajoute qu'il lui serait personnellement désagréable si cette question était discutée à fond devant la Chambre des communes pendant la présente session.

M. Asquith prend ensuite la parole pour reconnaître que, sur la question des huit heures de travail, il n'a rien à ajouter à ce qu'a dit M. Gladstone, mais il constate que la loi du contrat de louage (employers Liability Bill) a été accueillie avec satisfaction par les ouvriers.

Une députation du Pays de Galles du Sud a été reçue aussitôt après par M. Asquith ; tout en se prononçant en faveur d'une réglementation législative du travail, elle repousse entièrement l'idée de la limitation légale de la journée à huit heures, comptées de la descente à la remonte ; les délégués font remarquer qu'une pareille loi réduirait pour eux le travail effectif à 6 heures et demie.

La réponse de M. Gladstone a causé un vif désappointement dans divers

centres miniers ; elle fait en effet clairement voir que le gouvernement n'approuvera jamais un projet de limitation du travail de huit heures, si l'unanimité sur cette question n'est pas établie parmi les mineurs.

Il faut bien reconnaître que la limitation des heures de travail est regardée par une partie des mineurs comme impraticable et destinée à causer un dommage sérieux à l'industrie houillère ; elle causerait la fermeture des exploitations partout où les chantiers ont une grande étendue.

Dans le Lancashire et le Cheshire, à Clifton Hall, il faut compter 90 minutes pour aller et retour ; au puits Astley, à Dukinfield, la descente et la remonte demandent 120 minutes ; tandis que, dans d'autres puits, les chantiers d'abatage peuvent être atteints en 10 minutes ; le temps moyen perdu par la descente et la remonte est, dans ces deux comtés, de 41 minutes.

Dans le Yorkshire, à Victoria Haigh Moor, et à Wharncliffe Rockley, 90 minutes sont employées pour les parcours souterrains, tandis que d'autres mineurs, à la mine « Rockley Reservoir », atteignent leurs chantiers en 5 minutes et à Bank Top en 10 minutes. De semblables différences existent dans tous les autres districts houillers.

Les mineurs du Nord de l'Angleterre restent contraires à l'adoption d'une législation générale du travail dans les mines, mais ils ne s'opposeraient pas à une mesure dont le principe serait une réglementation locale des heures de travail.

En définitive, les mineurs anglais sont fortement constitués, ils savent traiter leurs intérêts avec discernement, sans se laisser entraîner à des propositions irréfléchies et sont ainsi parvenus à rehausser leur condition, sans qu'il y ait eu lieu d'avoir recours à des moyens violents ou à une transformation de la société tout entière.

VII

LES IDÉES ET LES LIVRES

La première place dans cette chronique appartient naturellement à *La Corporation des bouchers de Limoges,* de M. le marquis de Moussac, d'autant plus que nous l'annoncions dans notre dernière chronique. Le nom de l'auteur est bien connu des lecteurs de la *Revue,* où il vient de publier d'intéressantes études. Il a écrit en outre deux ouvrages, l'un et l'autre fort instructifs ; le premier, intitulé *Les bienfaits de la Révolution* montre, avec une grande abondance de faits, quelles ruines morales et matérielles le mouvement révolutionnaire a laissées en France. Le second retrace

l'historique de la fameuse *Ligue de l'enseignement*, il détaille les efforts qu'elle a accumulés pour implanter en France l'instruction laïque et obligatoire, efforts couronnés, hélas ! d'un brillant succès. Son nom est doublement connu des lecteurs catholiques ; car Mme la marquise de Moussac, digne héritière du talent littéraire des Ségur, à la famille desquels elle appartient, a publié plusieurs ouvrages qui ont obtenu un légitime succès.

M. de Moussac décrit avec amour *La Corporation des bouchers de Limoges*, « spécimen unique en France des anciennes familles professionnelles », du moins dans un état de conservation aussi complet. M. le Play la nommait « une perle du moyen âge » ; il y voyait une preuve de plus que le talent de la France n'est pas aussi impossible que le croient nos découragés et que le disent nos envieux ». Il déclarait « que les traditions des bouchers de Limoges offrent une supériorité immense sur les nouveautés qui se développent parmi nous depuis 1789 ».

Depuis la Révolution, c'est plutôt, à proprement parler, la confrérie que la corporation qui a survécu parmi les bouchers. Elle a été réorganisée en 1887, et deux ans après, avait lieu la réorganisation d'une corporation. Les bouchers ont profité de la loi du 21 mars 1884, pour dresser les statuts d'un Syndicat de la boucherie.

Aujourd'hui, l'association des bouchers compte quatre branches, sur chacune desquelles l'auteur donne d'intéressants détails : la Corporation, la Confrérie dont le centre est l'église Saint-Aurélien, propriété des bouchers, le Cercle, le Syndicat, personne morale et représentant légal du métier. On peut être membre de la Confrérie, de la Corporation et du Cercle de saint Aurélien, sans être membre du Syndicat et réciproquement.

Les bouchers de Limoges ont eu à subir les arrêts laïcisateurs qui ont interdit les processions. Mais ils ne s'y sont pas pliés facilement, ils ont poussé la résistance aussi loin qu'ils le pouvaient et l'autorité ecclésiastique les a seule empêchés de résister par la force. Mais tous les ans ils font une protestation muette. La procession traditionnelle des bouchers a lieu en voiture. La municipalité avait aussi prescrit d'enlever la croix et la Vierge de la boucherie, cette fois elle se heurta à une attitude tellement énergique, qu'elle battit prudemment en retraite. Les bouchers avaient déclaré qu'eux et leurs chiens entoureraient la croix ; les femmes avaient déclaré au commissaire central et à ses élèves, que s'ils tenaient à

leurs yeux, ils feraient bien de ne pas s'aventurer parmi eux. La croix est restée debout.

Les bouchers donnèrent encore un noble exemple d'indépendance lors de la visite de M. Carnot à Limoges en 1891. « Depuis un temps immémorial la corporation de saint Aurélien exerce un privilège dont elle est justement fière; elle reçoit à leur arrivée les princes de famille souveraine qui visitent Limoges; elle les complimente à leur arrivée en ville et elle les escorte pendant leur séjour. Ils exercèrent ce droit en 1815 lors de la visite du duc et de la duchesse d'Angoulême, puis en 1828, lorsque la duchesse de Berry passa dans cette ville ; ils accompagnèrent également, après quelques difficultés avec l'autorité préfectorale, le duc et la duchesse de Nemours en 1845. Treize ans plus tard, le prince Napoléon vint à Limoges, les bouchers qui étaient resté attachés au fond du cœur à la tradition nationale manifestèrent peu d'enthousiasme en faveur du prince Jacobin ; ils obtinrent bien leur place dans le cortège officiel, seulement peu d'entre eux se rendirent à la gare au devant du cousin du chef de l'État. Mais lors de la venue de M. Carnot, ils ne se montrèrent pas de si bonne composition, la commission syndicale de la corporation se réunit et prit la décision suivante :

« 1° Messieurs les bouchers n'assisteront pas officiellement à la réception de M. Carnot ;

2° Ils regrettent de ne pouvoir répondre autrement à l'invitation de M. le Maire en date du 30 avril dernier ;

3° Cette abstention ne porte aucune atteinte à leur droit pour l'avenir ;

4° Copie de cette délibération sera conservée dans les archives de la Corporation ;

5° Si cette décision provoque des réflexions critiques, blâmes, louanges, il ne sera rien répondu ; la Corporation ne devant jamais prendre part à aucune polémique.

Dans une note publiée dans le journal conservateur de Limoges, la *Gazette du Centre*, Messieurs les bouchers faisaient remarquer, non sans malice, « qu'ils seraient heureux de recevoir les petits-fils d'Henri IV ». S'ils s'étaient présentés devant le prince Napoléon, c'était pour affirmer leur droit et ne pas le laisser prescrire.

La note signalait ensuite « les nombreuses tracasseries non justifiées de certains fonctionnaires contre la Corporation ; tracasseries qui souvent sont presque des injustices et qui ont brisé les relations les plus honorables et des plus anciennes ».

« Dans ces conditions, continuait l'article, Messieurs les bouchers, en costume traditionnel, l'épée aux côtés et à cheval, peuvent-ils venir en corps sur nos boulevards saluer M. Carnot, lui faire une garde d'honneur, lorsqu'ils sont condamnés pour leur fête corporative à ne circuler qu'en voitures fermées, et cela sous le gouvernement de la liberté que préside M. Carnot. »

Combien nous aurions aimés voir d'autres personnes s'inspirer de l'exemple de Messieurs les bouchers de Limoges, et, au lieu d'adresser au président de la république de plates allocutions dans lesquelles ils le traitaient comme le chef sérieux de l'Etat, lui qui n'a été élu que parce que sa médiocrité ne portait ombrage à aucun des partis républicains, au lieu de célébrer ses mérites, lesquels n'ont consisté qu'à apposer sa signature au bas de toutes les mesures proposées par ses ministres, à être le témoin impassible de leurs dilapidations et de leurs fautes, combien ils se seraient honorés en lui faisant entendre un langage respectueux mais ferme.

Nous ne saurions rentrer dans le détail de toute la vie de la corporation des bouchers de Limoges ; mais nous empruntons encore à l'intéressant travail de M. de Moussac quelques détails sur la constitution de la famille. « L'autorité du père est absolue et très respectée. Il dispose comme il l'entend de sa fortune et des épargnes qu'il y ajoute ; il touche seul l'argent des ventes ; jamais sa femme ni ses enfants ne lui demandent de comptes. Il est juste d'ajouter qu'il a très généralement le sentiment profond de ses devoirs paternels, et qu'il sait fort bien défendre ses intérêts et ceux des siens. Les bénéfices des affaires servent le plus souvent à constituer la dot des enfants.

L'institution d'un aîné est une coutume sans exception. Rarement on lui attribue la quotité disponible par contrat de mariage, quelquefois on la donne par partage entre vifs ; le plus souvent on la lègue par testament. Les parents ont toujours soin d'éviter dans les contrats des cadets et des cadettes, toute clause pouvant porter atteinte au préciput qu'ils veulent réserver pour l'aîné. On le voit, dans la corporation de saint Aurélien, tous les enfants étant également dotés, l'aîné reçoit seulement en plus et hors part, la maison de famille, à la mort du père ; et c'est lui qui continue le commerce. Cet avantage apporte des charges pour le moins équivalentes. Pendant toute sa jeunesse, l'héritier-associé a travaillé, ainsi que sa femme et ses enfants, pour une faible rémunération,

il a contribué par conséquent à élever ses frères et sœurs et à augmenter leur dot. Devenu chef de famille, il doit soutenir les vieux parents, secourir ceux des siens qui se trouveraient dans le besoin. Si les dots des autres enfants n'ont pas pu être intégralement payées par le père avant sa mort, ce qui est l'ordinaire ; au fils aîné incombe l'obligation de les acquitter. Il lui faut redoubler de travail et d'énergie pour se libérer de cette dette pesante ». Et après cette description, M. le marquis de Moussac fait justement observer que l'inégalité du partage, contrairement à de sots préjugés, n'est pas une faveur faite à un des enfants au détriment des autres, tous les membres de la famille y trouvent leur avantage.

A la place de l'égalité matérielle des partages, on trouve ici l'équivalence entre les charges et les avantages de chaque co-héritier.

Sans doute quelques lézardes commencent à paraître dans le vieil édifice ; les enfants manifestent plus d'indépendance, l'esprit s'atténue chez plusieurs membres de la corporation ; mais celle-ci reste encore debout attestant la solidité des principes sur laquelle elle a reposé pendant des siècles. M. de Moussac a été heureusement inspiré en mettant en relief d'une façon si lumineuse cette institution dont l'étude s'impose à tous ceux que préoccupent les questions sociales.

Nous renvoyons à notre prochain article l'étude d'autres livres qui nous sont parvenus, et notamment une intéressante brochure de M. de Marolle, le distingué président de la corporation des publicistes chrétiens, qui sous le titre de *Une plate-forme politique* est un chaleureux plaidoyer en faveur de la représentation professionnelle.

Les faits actuels tournent de plus en plus l'attention vers cette partie de notre constitution sociale si gravement altérée, malheureusement, comme ailleurs.

URBAIN GUÉRIN.

LE RHIN DANS L'HISTOIRE [1]

II

BOUVINES

I

J'ai montré qu'entre Germains et Francs, deux rameaux, en somme, de la même famille, longtemps établis côte à côte en Germanie, un premier choc, une première lutte pour la possession du Rhin avait eu lieu à Tolbiac, près de Cologne, l'an 495 de notre ère, donnant la victoire aux Francs, dont l'empire naissant se trouva affermi, de la sorte, et à cheval sur le grand fleuve. J'ai montré, tandis que se poursuivait de siècle en siècle l'édification du colossal Etat qui devait, avec Charlemagne, rappeler assez par ses dimensions l'Empire romain d'Occident pour pouvoir en reprendre le nom, comment les successifs partages des domaines francs en quatre royaumes d'abord, puis en deux fractions, Austrasie et Neustrie, avaient, lors de la destruction de la trop grande unité carlovingienne, contribué à faire imposer pour limite au royaume de l'Ouest la ligne que l'on sait, indiquée, hélas ! par une tradition déjà longue, mais formant pour ce royaume une frontière absolument ouverte en un point, et de plus étouffante. J'ai dit sommairement ce qui était advenu de la zône, intermédiaire entre le royaume de l'Ouest et le royaume de l'Est, ayant formé la partie gauloise du lot de Lothaire dans le dernier partage. J'ai dit les inutiles efforts faits par quelques-uns des derniers titulaires carlovingiens de la monarchie occidentale pour arracher à la domination directe

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1893.

ou à la suzeraineté du royaume oriental cette fraction gauloise de l'ancienne Austrasie, devenue alors la Lotharingie, pour s'appeler bientôt Haute-Lorraine et Basse-Lorraine, et prendre d'autres noms ensuite. Or, cette zône intermédiaire relevait d'autant plus, en 987, des souverains d'Allemanie que, dès 962, Othon-le-Grand était allé conquérir en Italie, pour sa Maison, sur les derniers descendants de l'empereur Lothaire, la couronne impériale, fondant ainsi le Saint-Empire romain germanique ; et ce fait, à défaut d'héritage familial, plaçait comme de droit sous la suzeraineté ou sous la domination directe de ce prince et de son Etat tout ce qui avait formé l'Etat du fils aîné de Louis-le-Débonnaire.

J'ai dit en outre comment, occupés à repousser de nouveaux envahisseurs, les Normands et les Hongrois, Robert-le-Fort et ses descendants immédiats, fondateurs de la race royale vraiment française, n'avaient pu rien entreprendre de leur côté pour faire lâcher prise aux monarques germains, et comment dès lors, à l'avènement de Hugues-Capet, l'Etat qui était en train de devenir la France se trouvait comme rivé pour plus ou moins longtemps à cette frontière qui, insuffisante déjà sur plusieurs points de la Saône, de la Meuse, de l'Escaut, sinon du Rhône, dont elle était presque entièrement formée du Nord au Sud, se trouvait par surcroît complétée, entre les sources de l'Escaut et Donchery-sur-Meuse, par une ligne arbitraire et, sur tout cet espace, absolument ouverte. J'ai dit, enfin, avec quels embarras du dedans, avec quelles difficultés intérieures la nouvelle monarchie était aux prises, qui lui faisaient une loi de tourner, pour ainsi dire, provisoirement, le dos à sa frontière de l'Est, de l'accepter ou du moins de s'y résigner jusqu'à nouvel ordre, laissant la souveraineté ou la suzeraineté germanique s'établir au delà par longue possession, ayant besoin, elle, de travailler d'abord à s'affermir dans les limites de son Etat, qui formait au début une confédération féodale, bien plutôt qu'un royaume.

C'est ainsi que se passèrent, à louvoyer dans la prudence et dans les préparations habiles, les règnes de Hugues-Capet lui-même, de Robert, de Henri Ier, la situation se compliquant, s'aggravant encore, sous ce dernier prince, par la conquête qui rendit maître de l'Angleterre, ajoutée à son Duché, l'un des grands vassaux, et des plus puissants déjà, Guillaume de Normandie (1066). Sous Philippe Ier, indolent et de mauvaises mœurs, la royauté manquait de force encore ; au point qu'elle n'aurait pu

sans doute, l'eût-elle voulu, prendre la tête du grand mouvement des Croisades, la direction précisément de cette première expédition, décidée à Clermont, pourtant, en terre française, à la voix d'un Pape français, Urbain II ; et autant par impuissance relative que par conscience de son indignité, peut-être, ou encore par politique, le roi Philippe laissa ses vassaux et arrière-vassaux, joints aux seigneurs des deux Lorraines et de la région d'entre Rhône et Alpes, s'organiser sans lui comme ils voulurent, pour aller arracher aux infidèles Musulmans la Terre-Sainte et le tombeau de Jésus-Christ.

Je relèverai ici, comme digne de toute attention, au point de vue de la question du Rhin, objet de cette étude, ce fait que je viens de mentionner, de l'adjonction à la chevalerie française, dans la première Croisade, du haut baronnage de Lotharingie et de cette région d'entre Rhône et Alpes, devenue le royaume d'Arles. Tandis que l'Allemagne, où règne la Maison de Franconie, où Henri IV, en plein dans la querelle des Investitures, se voit disputer la couronne, pour la troisième fois, par un anti-empereur, et cette fois par son propre fils aîné, Conrad ; tandis que l'Allemagne, ainsi déchirée, ne peut prendre part à la grande expédition militaire chrétienne, et ne se mêle au mouvement qu'en composant pour les trois quarts la masse populaire partie d'abord sans nulle organisation, avec Pierre L'Hermite, et anéantie avant d'avoir atteint Constantinople ; pendant ce temps, la chevalerie des deux Lorraines et du royaume d'Arles, se désintéressant des affaires germaniques, malgré le lien de vassalité qui la lie à l'Empire, se montre, en fait, unie à la chevalerie du royaume français. Je dis que c'est là un fait d'union morale d'une haute signification, en faveur des prétentions du royaume très chrétien sur ces territoires intermédiaires, gaulois d'abord, et puis plus francs que germains, dans leur seconde origine, et dont les habitants, en 1095, montrèrent si nettement où inclinaient leurs sentiments et leurs préférences.

On sait quels furent, non seulement les résultats généraux, au point de vue chrétien et européen, de cette première Croisade, mais aussi ses résultats particuliers et immédiats, au point de vue de la situation intérieure de l'État capétien naissant : beaucoup de puissants seigneurs moururent au cours de l'expédition ; d'autres s'établirent en Palestine, ou ailleurs en Asie ; d'autres en revinrent ruinés, ou considérablement affaiblis. La royauté eut dé-

sormais beau jeu. D'autant plus qu'elle rencontra dans Louis VI et dans Suger, son grand ministre, deux hommes de génie et de vigueur, qui surent lutter à la fois par la politique et par les armes, donnant la main au mouvement d'émancipation communale, en même temps qu'ils guerroyaient. Bref, vers le premier quart du XIIe siècle, l'autorité royale commençait à être reconnue assez au loin en dehors du duché de France ; l'effet de l'accession du duc de Normandie au trône d'Angleterre se trouvait à peu près annulé. Et le moment n'était pas loin où un mariage des plus politiques allait rattacher à la couronne cet immense fief d'Aquitaine, demeuré jusque là, avec ses souvenirs historiques et son tenace amour de l'indépendance autonome, comme un danger permanent pour la grande France en formation.

Mais auparavant l'Empire germain, qui comprenait, avec l'Allemagne, toute l'Italie carlovingienne, donna une très vive alerte, sur laquelle il importe d'insister ici quelque peu.

De la Maison de Saxe, la couronne impériale acquise par l'empereur Othon aux souverains germaniques avait passé à cette altière Maison de Franconie, dont j'ai parlé tout à l'heure, et ainsi nommée parce que son domaine propre, devenu un duché, correspondait à la partie principale de l'ancienne terre franque d'outre Rhin. La Maison de Franconie était représentée, alors, non plus par Henri IV, ni par Conrad, son fils aîné, qui l'avait un moment supplanté, mais par Henri V, le dernier fils de ce terrible adversaire de plusieurs papes, notamment de l'un des plus grands et des plus saints, Grégoire VII. Après avoir suivi, en l'affaire épineuse des Investitures, les errements paternels, Henri V venait de mettre fin à la longue lutte (1122), en concluant avec le pape Calixte II le Concordat de Worms. La paix intérieure ainsi rendue à son empire, il jeta les yeux au dehors. Il vit, avec déplaisir et avec appréhension, sans doute, les progrès accomplis dans la voie de l'unité de pouvoir par la France capétienne, où Louis-le-Gros avait réduit à l'obéissance féodale les grands feudataires comme les petits vassaux, sans en excepter le plus puissant de tous, le duc de Normandie, en même temps roi d'Angleterre, contre lequel, parfois vaincu, comme à Brenneville, plus souvent vainqueur, il soutenait fermement une guerre quasi permanente, qui dans l'ensemble tournait à l'avantage de l'État français.

Il avait lieu de voir cela avec d'autant plus de déplaisir, l'empereur Henri V d'Allemagne, qu'il était le premier mari de Mathilde

d'Angleterre, plus tard, pour ce motif, surnommée *l'Emperesse* (ou l'impératrice), et que le duc et roi, grand vassal de France, visé ci-dessus, était à ce moment Henri Ier, son beau père. Or, Henri Ier ou Henri Beauclerc, comme on l'appela d'abord, avait pris la double couronne royale et ducale en violation des droits d'un frère aîné, Robert Courte-Heuse. Prisonnier de son cadet depuis la bataille de Tinchebray, Robert gémissait dans le château de Cardif; mais son fils, Guillaume Cliton, libre, revendiquait le double héritage paternel. De là, une faiblesse pour le puissant vassal Henri et une force pour le suzerain, pour Louis-le-Gros, habile et non sans puissance, protecteur naturel du neveu dépouillé. Un événement douloureux et terrible s'ajoutait à tout le reste, en la circonstance, pour grossir les embarras du vassal et les avantages du suzerain : dans le mystérieux naufrage de la *Blanche Nef*, en 1120, tous les enfants du monarque anglo-normand, moins Mathilde l'impératrice, avaient péri. Mathilde restant l'unique héritière de leur prince, les seigneurs de Normandie, dans la crainte d'être un jour gouvernés par l'empereur germain, son mari, songeaient, en grand nombre au moins, à se donner pour duc Guillaume Cliton, le fils de Courte-Heuse et le protégé du roi de France. Un soulèvement ou une prise d'armes semblait se préparer dans ce but, à bref délai. En cette situation critique, Henri eut recours à son gendre, l'empereur, sollicitant de lui une intervention armée contre le redoutable allié de Guillaume Cliton.

Henri V d'Allemagne avait, outre sa qualité de gendre, plus d'une raison pour bien acueillir la demande de son beau-père. Avec un prince tel que Louis-le-Gros, ou avec d'autres princes semblables, il voyait constamment menacée, par la puissance grandissante de la monarchie capétienne, toute cette zône intermédiaire de territoires ayant fait partie des États de l'empereur Lothaire, mais plus anciennement, aussi, de la Gaule; il craignait pour le royaume d'Arles, assez récemment soumis à la suzeraineté du Saint-Empire, et même pour cette Lotharingie, ou Lorraine, déjà plus d'une fois disputée par le royaume de l'Ouest au royaume de l'Est. A Reims, secondement, s'était tenu naguère, sous la présidence du pape Calixte II en personne, et sous la protection du roi de France, un concile dont les délibérations et les décisions n'étaient pas faites pour plaire à l'ancien continuateur de Henri IV dans la question des Investitures, quoique venu, par le Concordat de Worms, à récipiscence.

Bref, l'empereur germain réunit une grande armée, composée particulièrement de Lorraine, d'Alemans ou Souabes, de Franconiens et de Saxons, et s'apprêta à marcher contre Louis-le-Gros, visant ou paraissant viser d'une manière spéciale Reims, à cause du concile, Reims qui formait, d'ailleurs, une première étape assez directe sur la route de Paris, capitale du duché de France et aussi du royaume naissant.

Dans ce péril national, le roi appela tout ensemble les contingents féodaux et les milices des communes dès longtemps libres ou récemment affranchies. Sans perdre une minute, il réunit toutes les forces qu'il avait sous la main dans son comté de Paris, se rendit à l'abbaye de Saint-Denis, dont il était vassal comme Comte de Vexin, prit sur l'autel du saint patron de l'abbaye et du duché de France, avec grande pompe et grande piété, l'Oriflamme, bannière vexinoise, qu'il semblait recevoir ainsi de son bienheureux suzerain ; et après avoir fait par là, de ce drapeau particulier, mais spécialement vénérable, comme le drapeau du jeune royaume, de la jeune nationalité en danger, à la tête de quelques milliers de fidèles, il vola vers Reims ; il y donnait rendez-vous à tout ce qui avait le devoir strict ou pouvait avoir l'inspiration de venir le rejoindre (1124).

Moins le duc de Normandie, roi d'Angleterre, dispensé féodalement, puisqu'il était l'un des belligérants, et même l'instigateur de cette guerre, à part celui-là, tous les grands vassaux de la couronne amenèrent leur monde, notamment le comte d'Anjou, Foulques V, celui qui devait devenir roi de Jérusalem et qui fut le père de Geoffroy, dit Plantagenet ; notamment encore Guillaume X, duc d'Aquitaine, qui accourut avec son contingent personnel et avec les hommes de ses propres vassaux, si nombreux ; vint même là, avec les siens, le duc Conan III de Bretagne, quoique vassal direct de Normandie, vassal indirect seulement de France, et quoique gendre de son suzerain immédiat, Henri d'Angleterre. C'est dire le pouvoir moral et matériel que Louis-le-Gros avait su donner déjà à son droit de suzeraineté. Quant aux milices communales, elles répondirent également à l'appel, en grand nombre. Si bien que tous ces contingents réunis faisaient au moins 80,000 hommes.

Intimidé sans doute par un tel concours de forces, par une défensive aussi vigoureuse, susceptible, à un moment donné, de se changer en offensive, l'empereur Henri hésita et ralentit sa mar-

che. Puis, une révolte ayant éclaté à Worms, sérieuse et inquiétante, il rebroussa chemin pour aller la réprimer ; il avait à peine franchi la frontière, à peine commencé une invasion si bruyamment préparée. Il devait mourir l'année suivante, avant d'avoir réduit la ville rebelle.

Ce fut donc là pour le royaume capétien, je le répète, une simple alerte ; mais ce fut aussi comme un prologue. La coalition alors ébauchée, et dès lors tout indiquée, des deux ennemis naturels de la France naissante, se reformera plus tard, renforcée par d'autres adversaires de la Monarchie de Hugues Capet, avec des moyens d'action bien plus considérables encore, et amènera cette fois un choc terrible, une lutte vraiment périlleuse pour la nationalité française.

II

Louis-le-Gros et Guillaume X d'Aquitaine, le suzerain et le puissant vassal, après s'être entrevus au camp de Reims, s'étaient rencontrés une seconde fois, au delà de la Loire, et avaient réglé à l'amiable un différend, à propos du comte d'Auvergne, vassal indirect du roi, vassal direct du duc. Les deux princes avaient ainsi fait ample connaissance, le roi prenant en estime la fière franchise du duc, le duc appréciant, chez le roi, la droiture et la justice, unies à la force. Le duc n'avait qu'une fille, à qui devait revenir assez prochainement, car il était âgé, son immense domaine ; le roi avait un fils aîné, nommé Louis également, associé au trône, surnommé *le Jeune* pour être distingué de son père, et qui bientôt allait porter seul la couronne royale de France, de laquelle relevaient par fortune, avec l'Aquitaine, tant d'autres duchés et tant de comtés. L'héritière d'Aquitaine était un beau parti pour le fils du roi très chrétien ; le fils du roi très chrétien était un beau parti pour l'héritière d'Aquitaine. Avec les conseils et à la grande satisfaction de Suger, le mariage fut conclu en 1137. La même année, et à peu de distance, mouraient Louis VI et Guillaume ; Louis VII et sa jeune femme Éléonore montaient ensemble sur le trône de Hugues-Capet, considérablement affermi. Et quel heureux événement, pour la France, que celui qui réunissait d'un bloc à la couronne toute la vaste région d'entre Loire, Cévennes et Pyrénées, avec ses duchés et comtés vassaux du grand

fief, avec le Poitou, l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge, le Berry et le Bourbonnais, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord, partie du comté de Toulouse, la Guyenne, la Gascogne et le Béarn ! Comme l'œuvre de l'unification française se trouvait ainsi avancée ! et quel coup d'œil avaient eu ensemble le roi Louis VI et le grand Abbé de Saint-Denis !

Par malheur, grandissait alors en Anjou, âgé de quatre ans à peine, le fils du comte Geoffroy, dit Plantagenet, et de Mathilde l'Emperesse, veuve de l'empereur Henri V d'Allemagne, et seule enfant survivante du roi Henri Ier d'Angleterre, laquelle, occupée en ce moment à disputer le trône paternel à son compétiteur Étienne de Blois, ne devait pas moins transmettre les droits qu'elle y avait à ce fils, Henri d'Anjou, surnommé Plantagenet comme Geoffroy son père... Mais n'anticipons pas.

Louis VII était assez fort pour diriger, en y participant, la seconde Croisade, prêchée par saint Bernard, et il la dirigea, conjointement avec l'empereur Conrad d'Allemagne. L'Angleterre, toute à ses divisions intérieures, ne lui donnait pas alors plus de souci que le Saint-Empire, dont le maître s'éloignait comme lui ; il laissait d'ailleurs, pour gouverner le royaume pendant son absence, l'énergique et sage Suger, capable de surmonter les difficultés ou les périls aussi bien et mieux que lui-même. On sait combien stérile en ses résultats, et combien meurtrière pourtant, fut cette deuxième expédition, entreprise par l'Europe chrétienne pour mettre à l'abri des dangers qui déjà le menaçaient le royaume de Jérusalem fondé par les premiers croisés. Aussi bien que Conrad en Allemagne, Louis VII revint en France sans armée.

Grâce à Suger, heureusement, il retrouvait son royaume en paix, et prospère. Le grand ministre l'empêcha aussi de commettre une faute qu'il aurait tout de suite commise, celle de rompre par un divorce son mariage avec Éléonore d'Aquitaine, qui certes lui avait donné et lui donnait de graves sujets de plainte, mais des sujets de plainte qu'un particulier, à plus forte raison un roi, même s'il perd toute espérance de les voir disparaître, ferait bien de dévorer en silence. Éléonore, répudiée en 1152, lorsque Suger ne fut plus là pour empêcher cette faute, et canoniquement divorcée, car la rupture du mariage se trouvait avoir un motif canonique, reconnu par le concile de Beaugency, Éléonore n'eut que l'embarras du choix pour se remarier : les compétiteurs abondèrent. Elle choisit, en la même année, cet Henri, fils de Geoffroy

d'Anjou et de Mathilde l'Emperesse, qui n'avait que quatre ans lors de son premier mariage, qui n'en avait que dix-neuf, alors qu'elle en comptait, elle, trente passés ; mais, déjà comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, du chef de son père, duc de Normandie et, par là, suzerain de la Bretagne du chef de sa mère, morte en 1149, Henri Plantagenet allait deux ans plus tard (1154), en vertu d'un accord avec Etienne de Blois, l'heureux compétiteur de Mathilde, prendre aussi, sous le nom de Henri II, la couronne souveraine d'Angleterre.

C'était là, pour la France capétienne, un vrai désastre, qui la remettait presque en la situation d'avant Louis-le-Gros. Car si la royauté conservait plus de prestige et plus de force vis-à-vis de tous les vassaux en général, d'autre part elle demeurait affaiblie devant l'un d'entre eux, souverain du dehors, et par lui devant les autres Etats étrangers. Ce n'étaient plus seulement la Normandie et la Bretagne qui se trouvaient sous la dépendance féodale des monarques britanniques, mais en outre, aussi, l'Anjou avec ses deux sous-fiefs, le Maine et la Touraine, plus la grande Aquitaine, avec ses sous-fiefs également, énumérés ci-dessus. Et tout cela, dans la main d'un seul vassal, malgré le lien de vassalité, constituait une force bien plus grande, éventuellement bien plus redoutable, soit pour le cas d'une guerre contre le monarque vassal lui-même, soit pour le cas d'une guerre contre tout autre ennemi extérieur, que les mêmes territoires départis à trois vassaux aisément opposés d'intérêts. C'est-à-dire que l'œuvre nationale immédiatement pressante allait être plus que jamais d'étendre la domination directe de la couronne, aux dépens des monarques anglo-normands ou anglo-angevins, sur tous ces territoires formant, à l'ouest, presque la moitié de l'ancienne Gaule, de l'embouchure de la Somme aux Pyrénées. Quant à la frontière de l'Est, moins que jamais, jusqu'à nouvel ordre, on pouvait songer à entreprendre de la reporter plus loin.

Si, sur ces entrefaites, les circonstances eussent rendu possible et amené de nouveau une agression anglo-germanique, le roi de France n'aurait plus eu à sa disposition, comme Louis-le-Gros les eut en 1124, les contingents féodaux de l'Anjou, ni ceux surtout de la grande Aquitaine, ni ceux peut-être de la Bretagne, mieux rivée à la Normandie et à l'Angleterre. Ce qui serait advenu du royaume très chrétien, en cette hypothèse, on ne peut véritablement le savoir.

Heureusement, pendant tout le reste du long règne de Louis VII, avec Fréderic Ier Barberousse, second prince de la Maison de Hohenstauffen, ou de Souabe, le Saint-Empire germanique, en proie à la lutte intestine des Guelfes et des Gibelins, qui se propagea en Italie en s'y modifiant, eut assez à faire de comprimer les soulèvements de la péninsule, généralement encouragés par le saint-siège, et ne songea à rien tenter contre le royaume capétien ; d'autre part, satisfait de ce qu'il possédait sur l'ancienne terre gauloise, occupé de plus à conquérir l'Irlande ainsi qu'à entamer l'Ecosse, deux pays à sa portée et tout spécialement à sa convenance, absorbé enfin, plus d'une fois, par des embarras intérieurs, par sa lutte contre Thomas Becket, par les propres révoltes de ses enfants, Henri II d'Angleterre laissa son suzerain de France à peu près tranquille ; et Louis VII, qui sans doute aurait pu tirer meilleur parti encore qu'il ne le fit de tant de circonstances favorables, réussit néanmoins à détacher complètement de l'Aquitaine, et dès lors à affranchir de tout lien de vassalité vis-à-vis du monarque anglais, la partie du Comté de Toulouse située à l'Ouest des Cévennes, qui avait, jusque là, relevé du grand fief.

Avec Philippe-Auguste, du reste, tout allait changer de face. Philippe II était un tout jeune homme par l'âge, car il n'avait que quinze ans, à la mort de son père (1180) ; mais pour la raison et la fermeté de l'esprit, il fut tout de suite un homme fait. A la décision prompte, à la volonté vigoureuse et tenace de Louis-le-Gros, il joignait une intelligence plus large et plus haute, il joignait sans conteste le génie, le génie politique et le génie militaire. Il eut bientôt secoué la gênante tutelle de ses quatre oncles de Champagne, puis celle de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, son parrain, tout en épousant la nièce de ce prince, Isabelle de Hainaut, qui descendait de Charlemagne par Charles de Lorraine, circonstance non indifférente en ce moment encore, et lui apportait en dot l'Artois, un des sous-fiefs du comté de Flandre. Au bout de quatre ou cinq années, il avait remis la royauté, du côté des vassaux, au point où Louis VI l'avait portée et d'où Louis VII l'avait quelque peu laissé descendre. Henri II Plantagenet le craignit vite assez pour se montrer à son égard, plus d'une fois, plein de caressante complaisance. En 1189, l'autorité royale se trouvant hors d'atteinte, il put, sans crainte aucune pour la paix du dedans, prendre part à la troisième croisade, et y prendre part comme chef obéi de tout le baronnage français ; il le put faire

sans crainte aussi du côté de l'extérieur, puisque les deux ennemis naturels du royaume, les deux alliés possibles, Richard Cœur-de-Lion, qui avait succédé en Angleterre à Henri II, et Fréderic-Barberousse, qui régnait toujours en Allemagne, prenaient la croix comme lui. Il alla en Terre-Sainte par piété, sans doute, car sa piété était sincère, toute sa vie le prouve, et il le prouvera bientôt spécialement dans la journée de Bouvines ; mais il y alla également pour ne pas laisser Richard, son redoutable vassal, y gagner seul du prestige aux yeux des peuples. Ce troisième effort de l'Europe chrétienne lui ayant, d'ailleurs, paru tout de suite destiné à n'avoir guère plus de résultats que le second, il s'empressa de revenir ; il revint le premier des trois souverains partis concurremment, et il fut le seul à revenir, pourrait-on dire : car l'Empereur Fréderic avait péri, presque au début, en Asie-Mineure ; et Richard, arrêté obscurément, à son retour, par ordre du duc d'Autriche, et tenu longtemps prisonnier sans que le monde sût ce qu'il était devenu, ne reparut dans ses États, à peu près, que pour aller mourir sans gloire à l'attaque d'un pauvre château fort du Limousin.

Philippe-Auguste n'avait pas seulement le génie s'ajoutant à la force de volonté et à la vaillance personnelle ; la fortune aussi, en vérité, le favorisait. Tandis qu'en Allemagne Henri VI, successeur de Barberousse, s'absorbe dans les luttes italiennes, cherchant même à ajouter à l'Italie du Nord l'Italie méridionale, trop odieux d'ailleurs à ses propres sujets pour être redoutable à aucun Etat du dehors ; tandis que dans le Saint-Empire encore, sous Philippe de Souabe, successeur de Henri VI, la lutte des Gibelins et des Guelfes sévit avec plus d'acharnement que jamais ; libre de porter toute son attention et tous ses efforts vers l'autre ennemi héréditaire, le petit-fils de Louis-le-Gros ne trouve en Angleterre, à la place de Richard, disparu, que le faible, cruel et lâche Jean-Sans-Terre, c'est-à-dire qu'un adversaire intellectuellement et moralement très au-dessous de lui, lequel va lui fournir comme à miracle les occasions et les motifs qu'il pouvait souhaiter d'avoir, pour engager une lutte où il saurait mettre à profit tous ses avantages.

Nous voici, quoique un peu loin encore par le temps, aux préliminaires immédiats, aux faits visiblement générateurs de l'émouvante campagne de Bouvines, de cette double et vraiment épique prise de corps qui constitue l'un des grands actes du double drame

franco-anglais et franco-germanique, dans lequel l'Angleterre a été souvent l'alliée de l'Allemagne, si l'Allemagne, par bonheur, ne put y être jamais l'alliée de l'Angleterre. De ces faits ayant très directement amené Bouvines, je me bornerai à rappeler ici les plus essentiels.

Comme Henri Ier avait fait pour Robert Courte-Heuse, Jean-Sans-Terre, le dernier des fils de Henri II, et le préféré de son père, avait fini, grâce à la connivence paternelle, par supplanter sur le trône anglais son frère aîné Geoffroy, devenu par mariage duc de la Bretagne française. Geoffroy était mort sans avoir réussi à faire prévaloir ses droits ; mais il avait laissé un fils, Arthur, qui, duc de Bretagne d'abord comme lui, réclama contre son oncle Jean tout l'héritage royal, et demanda assez naturellement justice et aide au suzerain commun, Philippe de France. Une guerre s'en suivit entre l'oncle et le neveu, dans laquelle Arthur avait Philippe-Auguste pour allié. Fait prisonnier en un combat malheureux, au moment où il était en train de conquérir la Touraine et le Poitou, le jeune prince fut amené à Rouen, puis, après quelque temps de captivité fort dure, poignardé de nuit, dans une barque, en Seine, et jeté à l'eau, par son oncle en personne, disent quelques chroniqueurs (1203). En tout cas, il était mort assassiné, et Jean-Sans-Terre était bien responsable du meurtre. Cité pour ce fait, par Philippe, son suzerain, à comparaître devant la Cour des grands vassaux ou des pairs de France, Jean ne répondit point à l'injonction, et le haut tribunal prononça la confiscation de tous ses domaines du continent qui relevaient de la couronne. Se faisant, sans perdre une minute, l'exécuteur de la sentence, Philippe occupa successivement la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou (1204-1206). Impuissant tout de suite à défendre ces riches territoires, Jean attendit quelque occasion favorable pour engager contre son redoutable suzerain une lutte qu'il ne voulait pas être seul à soutenir ; il laissa donc encore, en 1209, Philippe rattacher plus étroitement à la couronne la Bretagne même, en y établissant une dynastie capétienne, par le mariage de Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, son cousin, avec Alix, sœur du malheureux Arthur. En 1212, Jean crut avoir noué la coalition rêvée ; par une action prompte contre l'un de ceux qui en devaient faire partie, Philippe écarta cette fois le péril. Mais, deux ans après, en 1214, menacé de perdre même l'Angleterre, où beaucoup de mécontents se levaient, appelant à leur aide le roi

de France en personne, Jean revint à la charge et réussit à former contre son adversaire un faisceau de forces vraiment formidable.

Comme en 1124, au temps de Louis-le-Gros, l'Allemagne et l'Angleterre se donnaient la main en 1214, poussées par le même désir d'accabler un ennemi commun, et avec cette raison aussi que le monarque germanique, Othon IV de Brunswick, se trouvait être encore le gendre du monarque anglais. Mais les deux coalisés avaient avec eux, cette fois, ouvertement, deux des plus puissants vassaux de Philippe, le comte Ferrand de Flandre et le comte Renaud de Boulogne, puis, secrètement, plusieurs autres, sans doute ; car la féodalité, courbée sous l'autorité royale, n'avait pas encore pris complètement son parti, et guettait les occasions de ressaisir sa quasi-indépendance. C'était même là ce qui rendait sérieusement critique la situation du roi de France dans la lutte qui se préparait : cette lutte engagée, si elle ne tournait pas dès le début, très nettement, à l'avantage de Philippe, si elle lui était tant soit peu contraire, ou si même seulement elle demeurait quelque temps indécise, d'autres vassaux n'allaient-ils pas suivre l'exemple de Ferrand de Flandre et de Renaud de Boulogne, faire volte-face en pleine bataille et, en désorganisant les forces du monarque français, accroître doublement celles de la coalition ? Il y avait là l'inconnu, s'ajoutant, avec ses sources d'inquiétude, au connu, déjà bien assez capable d'inquiéter.

Les contingents de la Flandre et du Boulonnais formaient un total non méprisable, à côté des masses germaniques et anglaises. L'histoire mentionne encore, parmi les coalisés, un comte de Hollande, un duc de Limbourg et un duc de Brabant. Ce comté et ces duchés n'étaient heureusement que des morceaux ou des sous-fiefs de l'ancien duché de Basse-Lorraine, alors sans titulaire, et en train de disparaître ; ils relevaient de l'empire germain, ni plus ni moins, comme l'ancien fief dominant en avait relevé ; et ce morcellement n'offrait, dans la circonstance, rien de fâcheux pour Philippe, ne donnant pas à la coalition un seul auxiliaire de plus ; il pouvait même, par suite de la tendance à l'émancipation qui s'accusait dès lors chez les titulaires des nouveaux fiefs à l'égard de l'Empire suzerain, il pouvait avoir dans l'avenir, pour la France, des effets favorables.

Philippe, qui venait de saisir la Normandie à main armée et de la réunir à la couronne, n'avait plus contre lui les contingents normands, qui se trouvaient en 1124 contre son grand père ; mais les

avait-il avec lui bien solidement ? l'Anjou et ses sous-fiefs, également réunis à la couronne, et n'ayant pas longtemps connu la suzeraineté anglaise, marchaient avec lui aussi franchement, sans doute, qu'ils devaient marcher avec Louis-le-Gros, sous leur comte Foulques V ; il en était de la Bretagne d'Alix et de Pierre Mauclerc, en 1214, comme de la Bretagne de Conan III en 1124 ; mais, ceux du Poitou exceptés, le roi suzerain, cette fois, n'avait pas avec lui, il avait contre lui tous les contingents d'Aquitaine, qui suivaient leur nouveau duc, Jean-Sans-Terre.

Et précisément il était convenu, entre les coalisés, que Jean-Sans-Terre attaquerait l'ennemi commun par le sud-ouest, avec ces contingents aquitains renforcés de contingents britanniques, tandis que l'empereur Othon et les autres alliés feraient irruption par le nord-est. De quelles forces disposait le prince anglais au sud-ouest, on ne le sait pas bien ; mais tous les historiens estiment qu'au nord-est les coalisés devaient réunir à eux tous environ 150,000 hommes.

Ainsi prise en tête et en queue, la France de Philippe-Auguste se trouvait, on le voit, dans une situation singulièrement dangereuse. Enflés de leur nombre, qui motivait leur présomption, les coalisés ne cachaient pas leurs espérances, et très ouvertement ils s'étaient, à l'avance, partagé le royaume, où tout au plus Philippe eût-il gardé quelque lambeau de domaine, à la condition de devenir le vassal de l'un d'eux. Il est vrai qu'au moment de se partager la proie, les loups auraient bien pu s'entre-dévorer.

Dans ce péril vraiment extrême, Philippe n'éprouva ni crainte, ni trouble, ni hésitation aucune. Contre Jean-Sans-Terre, il envoya son fils Louis, qui devait être surnommé le Lion, avec l'élite de la chevalerie française, à cause des contingents aquitains, dont la valeur, digne de celle que leurs ancêtres avaient déployée en 732, à Poitiers, contre les Sarrasins, s'était, depuis, maintes fois manifestée encore. Étant allé au préalable, comme Louis-le-Gros, prendre à Saint-Denis l'Oriflamme, devenue définitivement le drapeau de la nationalité française, lui-même, avec le reste des contingents féodaux, et avec les milices communales, auxquelles il avait fait appel comme son grand père, et donné rendez-vous à Saint-Quentin, lui-même se porta résolument à la rencontre des coalisés du Nord, ayant à leur opposer environ 50,000 hommes, c'est-à-dire à peine un combattant contre trois.

Les deux armées prirent contact près du Pont de Bouvines,

au cœur de la Flandre, le 27 août 1214. S'il conservait des doutes sur les dispositions de quelques-uns de ses vassaux, entre ceux mêmes qui avaient répondu à son appel, selon leur devoir féodal, Philippe était trop habile pour le laisser paraître ; et l'on ne prend plus au sérieux la légende d'après laquelle, au matin de la bataille, déposant sa couronne sur l'autel où venait d'être célébré l'office divin, il l'aurait offerte à qui se jugerait ou serait jugé, séance tenante, plus digne que lui de la porter : il n'était pas homme à livrer, devant l'ennemi, le sort ou l'autorité du commandement aux hasards d'une démarche semblable. Il se contenta de parler à son monde, et il le fit en roi, en chef qui ne songe nullement à se laisser discuter, en chef profondément chrétien, d'ailleurs, mais habile par surcroît, non moins que vaillant. Voici, telle que l'a donnée Guillaume-le-Breton, le fidèle chroniqueur ou historiographe du prince, présent à la cérémonie, voici cette brève, héroïque, religieuse et en même temps très politique harangue :

« En Dieu est tout notre espoir, toute notre confiance. Le roi Othon et tous les siens sont excommuniés par notre seigneur le Pape ; ils sont les ennemis de la sainte Eglise et les destructeurs de ses biens ; leur solde est le produit des larmes des pauvres, du pillage des clercs et des églises. Mais nous, quoique pécheurs, nous sommes unis à l'Église de Dieu et défendons, selon notre pouvoir, les libertés du clergé. Ayons donc courage, et foi en Dieu miséricordieux, qui nous donnera la victoire sur nos ennemis et les siens. »

A des gens pleins de vaillance, et aussi pleins de foi, qui savaient n'être que cinquante mille contre le triple d'ennemis, il était habile autant que naturel de déclarer qu'en Dieu surtout devait et pouvait résider leur confiance ; sur cette terre très chrétienne, où l'Église se voyait toujours pleinement obéie, c'était une heureuse fortune de pouvoir, à la fois, parler à son monde en roi très chrétien, et montrer, dans les adversaires à combattre, des excommuniés aussi bien que des déprédateurs maudits, comme cela fut vrai souvent du maître et des serviteurs, dans le fameux Saint-Empire germanique, comme cela se trouvait vrai plus que jamais en la circonstance : avec quelle adresse Philippe saisit ce moyen de diminuer, aux yeux des siens, la valeur morale d'une multitude faite pour effrayer par sa masse, ce moyen, au contraire, de grandir les siens à leurs propres yeux, en leur montrant qu'ils vont être, contre des hordes sûrement abandonnées du Ciel, les soldats de Dieu même, comme ceux de la France !

Réellement, l'effet de la harangue fut magique. Tous ceux qui avaient pu l'entendre, électrisés, se précipitèrent à genoux, demandant la bénédiction de celui qui avait été capable de leur parler de la sorte. Le roi, en effet, élevant les mains, pria Dieu de les bénir. Ils se relevèrent pleins d'ardent et calme courage. Le même sentiment, de proche en proche, gagna toute l'armée, où de proche en proche la harangue fut redite, et rapporté son épilogue. Puis, « les trompettes sonnèrent », conclut Guillaume-le-Breton. Alors, non seulement tous étaient résolus à bien se battre, et confiants dans le succès, mais tous avaient le sentiment de la grandeur de cette lutte, où la cause de Dieu se mêlait avec celle du sol natal à défendre. Au milieu de l'entraînement général, aucune défection n'aurait pu, sans doute, et au moins aucune défection ne devait se produire.

Quoique faisant tout ainsi pour communiquer à son armée le courage capable de rendre invincible, Philippe n'avait cependant négligé aucun des soins matériels, aucune des dispositions militaires que dicte à un général avisé le génie des batailles. En cette journée d'août, que promettait d'éclairer un splendide soleil, il avait, notamment, choisi son terrain de façon à ce que les siens eussent à s'avancer du sud au nord, tournant le dos à l'astre, de façon, au contraire, à ce que les ennemis eussent à marcher, en quelque sorte, contre ses rayons aveuglants.

Le roi dirigea tout, s'étant chargé par surcroît, et spécialement, de diriger le centre de l'armée. Mathieu de Montmorency, deuxième du nom, celui qui devait, quatre ans plus tard, être fait Connétable de France, et qualifié ensuite, avant du Guesclin, *le grand connétable*, Mathieu II de Montmorency commandait l'aile droite. La bataille fut longue et acharnée, à cause surtout du nombre des ennemis, dont les rangs étaient toujours pressés, bien qu'il en tombât des files entières, et qui, à chaque instant, semblaient sur le point d'envelopper les nôtres. Philippe eut à payer rudement de sa personne; d'autant plus que, dans l'armée adverse, on s'était comme donné le mot pour s'attacher à lui et pour s'efforcer, en le tuant ou le faisant prisonnier, de jeter le trouble et le désordre parmi des combattants dont on redoutait la vaillance; deux ou trois fois il fallut le dégager, ce que fit, entre autres vaillants, le chevalier des Barres, qui se signala encore, au cours de la bataille, par nombre d'extraordinaires prouesses. Les épées, les haches, les lances, les flèches françaises, firent merveille, les

milices communales rivalisant d'impétuosité comme de sangfroid avec les contingents féodaux. On se mit, chez les Français, à imiter les Allemands dans la tactique qu'ils avaient adoptée contre le roi, on se mit à diriger des attaques spéciales contre l'empereur Othon ; Othon, par deux fois, faillit être pris ; il ne voulut pas laisser aux preux de Philippe la possibilité de réussir dans un troisième essai du même genre, et vainement on le chercha de nouveau sur le champ de bataille : il avait pris la fuite.

Ce fut le signal de la déroute des coalisés : beaucoup se débandèrent et s'enfuirent comme l'empereur Othon, beaucoup furent tués, et beaucoup faits prisonniers. Parmi les prisonniers se trouvèrent Ferrand de Flandre et Renaud de Boulogne, les deux auxiliaires félons des envahisseurs étrangers. Comme il l'avait invoqué le matin, pour lui demander la victoire, Philippe-Auguste, le soir, remercia Dieu avec tous les siens du magnifique triomphe accordé à la valeur française.

Presque en même temps, à la Roche-aux-Moines, en Saintonge, Louis de France battait complètement Jean-Sans-Terre, en un combat d'aussi grande importance morale, quoique moins rude.

III

Ces deux victoires simultanées eurent pour la France capétienne les résultats les plus considérables. Jean-Sans-Terre regagna piteusement son royaume, et le grave échec qu'il venait de subir, en ruinant son prestige devant ses vassaux d'Aquitaine, ne pouvait qu'accroître en Angleterre même les difficultés avec lesquelles il s'était déjà trouvé aux prises, et contre lesquelles précisément il avait cherché dans la guerre un secours comme un dérivatif ; de longtemps lui ni ses successeurs n'allaient plus rien pouvoir entreprendre sur le continent, où le roi, leur suzerain, quel qu'il fût, aurait toutes facilités, au contraire, pour leur arracher un à un les fiefs qu'ils y conservaient encore. L'empereur Othon IV, de son côté, après s'être enfui comme on l'a vu du champ de bataille de Bouvines, était allé cacher sa honte dans son château de Harzbourg, d'où il ne sortit plus, laissant Frédéric II de Souabe, son ancien compétiteur, ressaisir et garder la couronne impériale ; l'empire était d'ailleurs, grâce à cette retentissante et cuisante défaite, précipité de plus en plus aussi dans ses luttes intestines, et rendu

également, pour une longue période, incapable d'un retour offensif contre la France.

Ainsi délivré de tout péril extérieur, Philippe-Auguste montra une exceptionnelle sagesse par la façon dont il démêla les moyens les plus sûrs de tirer pour le royaume profit de son double succès militaire. La frontière de l'Est, telle que l'avaient faite les événements que j'ai racontés, telle que Hugues-Capet l'avait trouvée établie et transmise à sa race, cette frontière demeurait intacte, alors qu'elle eût pu être fort gravement entamée, si la coalition avait triomphé, ne fût-ce que par l'indépendance proclamée des comtes de Flandre et de Boulogne, ou par leur passage sous la suzeraineté allemande ; mais elle n'était pas reculée non plus, cette frontière : Philippe eut assez de clairvoyance pour comprendre que, malgré ce grand succès de Bouvines, le moment n'était pas encore venu de travailler à la changer, à la reculer, de beaucoup ni de peu.

Il restait, du côté du sud-ouest, trop à prendre encore, il restait là trop de sous-fiefs à arracher au vassal anglais et à placer sous l'autorité directe de la couronne ; dans le domaine royal même, naguère si brusquement et si notablement agrandi, il restait trop à faire pour asseoir solidement, indestructiblement l'autorité royale, pour la mettre en mesure de tirer du pays tout ce que le pays était susceptible de donner, en force et en puissance. Pour cette œuvre intérieure, le prestige gagné à La Roche-aux-Moines comme à Bouvines allait lui être d'un grand secours ; mais il y fallait un peu de temps aussi.

C'est à quoi le grand prince se prit tout de suite. Il s'y prit avec sa décision et sa vigueur habituelles, tempérées par la modération, la générosité, la condescendance que donne la force véritable. Impitoyable pour les deux vassaux félons, Renaud de Boulogne et Ferrand de Flandre, qu'il retint dans une dure captivité, sa conciliante attitude lui ramena et lui attacha, autant que sa puissance, ceux mêmes qui, avant la grande lutte, pouvaient incliner à se déclarer contre lui. Définitivement détaché de la Flandre, l'Artois fut rivé au domaine, aussi étroitement que l'Auvergne, la Normandie, l'Anjou, la Touraine et le Poitou, d'annexion récente ; quant à la Flandre elle-même et au comté de Boulogne, Philippe les laissa, en fief toujours, aux enfants et héritiers de Renaud et de Ferrand. En même temps il resserrait l'accord de la monarchie avec les communes déjà existantes, et il en affranchissait de nouvelles. Il travaillait ainsi, dans une plus large mesure

encore que son grand père, à unifier et à fondre ensemble les éléments de la nationalité française. En même temps aussi, reprenant sur ce point l'œuvre de Charlemagne, il établissait dans tout le domaine royal agrandi les organes d'une administration centrale et d'une justice souveraine. Bouvines et La Roche-aux-Moines lui rendaient toutes ces créations faciles.

L'heure était venue de la sorte où il pouvait de nouveau regarder au delà du domaine royal, où il pouvait recommencer d'agréger à la couronne, morceau par morceau, ce vaste sud-ouest laissé presque tout entier, provisoirement, à l'Angleterre. Non plus qu'à la quatrième grande croisade, qui d'ailleurs fut détournée de son but, il n'avait pas voulu participer, ouvertement du moins, à la croisade intérieure dite guerre des Albigeois; mais il put en recueillir les fruits politiques; et il laissa son fils Louis apparaître en pacificateur, plutôt qu'en maître, dans ces pays de Langue d'Oc, formant à l'est comme à l'ouest des Cévennes le Comté de Toulouse, pays conquis par la chevalerie de Langue d'Oïl, dont Amaury de Monfort lui faisait hommage, et dont l'annexion définitive n'était plus qu'une question de temps. Lorsqu'il mourut, en 1223, à cinquante-huit ans, c'est-à-dire jeune encore, il n'eût eu certainement qu'à vouloir pour détacher à nouveau plus d'un sous-fief de l'Aquitaine britannique ; et aussi, en un court règne de trois ans, Louis VIII, le Lion, cueillit en quelque sorte comme des fruits murs l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge, le Périgord, le Limousin, ne laissant sous la domination anglaise, à peu près, que les territoires d'entre Garonne et Pyrénées, qui formaient la Guyenne et la Gascogne.

Ainsi, en douze ans, depuis les deux grandes victoires de 1214, grâce aux fruits que le génie de Philippe en avait su tirer, l'œuvre de la monarchie capétienne, dans l'ouest, approchait de son terme ; on pouvait entrevoir le moment où, sauf nouveaux accidents et nouveaux obstacles, les successeurs de Hugues-Capet auraient toute faculté de tourner les yeux vers l'est, pour entreprendre de pousser de ce côté la frontière de la France jusqu'aux anciennes limites de la vieille Gaule.

ATTALE DU COURNAU.

UNE AVENTURE DE FORÇAT

(*1818-1844*)

NOUVELLE

Il y a une douzaine d'années, je dînais à Toulon, en tête-à-tête dans un confortable cabinet particulier de l'Hôtel Victoria. Mon partenaire était un joyeux et aimable sous-commissaire de la marine, avec lequel j'avais lié connaissance la veille, en visitant l'Arsenal et le Bagne. Il m'avait gracieusement servi de ciérone et je m'acquittais de mon mieux envers lui de ma dette de reconnaissance. Nous nous étions installés à l'écart, voulant causer sans gêne. L'entretien, on le conçoit, roula presque exclusivement sur le curieux et triste établissement dans lequel il m'avait promené. Mon compagnon, quoique jeune, était, sur ce sujet, d'une verve intarissable. C'était bien ainsi, du reste, que je l'avais jugé. Le Bagne a ses innombrables légendes qui se répètent de bouche en bouche à chaque génération nouvelle de forçats, et le sous-commissaire les avait avidement recueillies. Comptait-il publier, plus tard ses *souvenirs ?* C'est possible, car ils sont étrangement intéressants.

Entre tous les récits qu'il me confia, l'épisode suivant me frappa d'une façon particulière. Au premier abord, il me parut d'une invraisemblance tellement fantastique, que je n'y pus ajouter foi : mais l'officier m'en affirma l'authenticité incontestable, d'un accent si péremptoire, qu'il réussit, à peu près, à vaincre mon incrédulité. Après tout, il s'est passé de si mystérieux incidents dans ce Bagne ! Et puis, l'avouerai-je ? Mon esprit a toujours ressenti quelque faible pour ce qui sort de l'ordinaire : cette disposition naturelle au merveilleux, à l'invraisemblable, trouva bientôt une ample satisfaction dans les détails de cette histoire. Aussi, ne s'est-elle point

effacée de mon souvenir. Je pense que tous ceux qui la liront la jugeront, également, digne d'un réel intérêt.

I

Par une tiède soirée du mois de Mars 1818, une jeune femme, pensivement accoudée à l'une des fenêtres d'une charmante maison de campagne de La Seyne, regardait d'un œil distrait les lames bleues qui déferlaient avec d'étranges scintillements argentés sur la plage, devenue sombre, de la rade de Toulon. Une brise faible, contournant les derniers contreforts des Alpes pour mieux expirer sur la mer, faisait à peine mouvoir les flexibles panaches des arbres. La senteur embaumée des fleurs, que cet heureux climat de Provence fait éclore en tout temps, répandait son parfum subtil à travers les airs. Au loin, dans la direction du Sud-Est, quelques voiles blanches rasaient de leur course rapide le rocheux massif de Saint-Mandrier.

Insouciante du pittoresque paysage, la jeune femme songeait.

Marie de Kernoël, mariée depuis quatre ans à un commissaire de la marine, vivait retirée dans cette villa. Elle préférait les tranquilles ombrages de son petit parc, aux bruissements tourmentés du grand port, laissant de bon cœur à son mari le soin de figurer cérémonieusement aux réceptions officielles. Les convulsions politiques du moment expliquaient, d'ailleurs, cet excès de réserve. En outre, le jeune ménage n'était point riche, le fonctionnaire n'ayant guère d'autre fortune que les émoluments attachés à son emploi et sa femme ne possédant que la petite dot réglementaire. Autant de motifs de vivre d'une existence modeste, à laquelle Mme de Kernoël se résignait, du reste, facilement.

La présence de son frère, le comte Gontran d'Avricourt, lui faisait prendre sa solitude en patience. Attaché à l'État-Major du préfet maritime, en qualité d'officier d'ordonnance, le jeune enseigne faisait de fréquentes apparitions à La Seyne, qui n'est, en réalité, qu'une sorte de faubourg de Toulon. L'un et l'autre s'aimaient tendrement, ayant mêmes goûts, mêmes pensées, mêmes désirs, la sœur rêvait pour son frère une promotion rapide qui lui permît, dans un avenir rapproché, quelque brillant mariage ; le frère soupirait, de son côté, pour sa sœur après un égal avancement de son mari, lequel lui eût enfin conquis une aisance plus conforme à

sa naissance et à ses qualités. Mais, pour atteindre ce double but, il fallait une protection puissante ; et cette protection faisait défaut tout à la fois, et à M. de Kernoël, trop homme de bien pour se mêler d'intrigue, et à M. d'Avricourt, trop fier pour solliciter.

Voilà pourquoi Marie était soucieuse. L'avenir demeurait à ses yeux, restreint dans des limites indécises et mesquines. Certes, la médiocrité ne l'effrayait pas ; mais son âme généreuse souffrait de la gêne relative de ceux qu'elle aimait. Elle souhaitait ardemment que quelque subit essor, que quelque événement imprévu permissent, enfin, à son mari et à son frère de gravir les degrés d'une fortune honorable et leur assurât un bien-être auquel leur mérite réciproque leur donnait droit.

Ce soir-là, la jeune femme attendait Gontran. Quant à son mari, retenu à l'Arsenal pour son service, en qualité de commissaire chargé de l'administration du Bagne, il ne devait rentrer au logis que le lendemain.

L'appartement de Madame de Kernoël donnait simultanément par ses ouvertures sur la campagne et sur la mer : c'était par la campagne que M. d'Avricourt devait venir.

A cette heure avancée de la soirée, elle n'attendait et ne pouvait attendre aucun étranger. Sa rêverie se donnait donc libre carrière, et ses projets, que son imagination affectueuse bâtissant sur des proportions quelque peu démesurées, lui arrachaient parfois un sourire attendri. C'était une inconsciente extase, à laquelle elle s'abandonnait avec un doux émoi.

Tout à coup un bruit de pas retentit derrière elle, qui l'arracha à sa torpeur.

En même temps elle entendit sonner le tocsin du village.

Elle se retourna d'un bond. Un homme se dressait devant elle. En le voyant, elle poussa un effroyable cri.

Vêtu d'une souquenille, mi-partie rouge et brune, coiffé d'un bonnet vert, la moitié du visage rasée, l'inconnu n'était autre qu'un forçat !

Il s'avança précipitamment vers elle, en étendant impérativement ses deux bras.

« N'appelez pas, madame, lui dit-il, où vous êtes morte. »

Elle se tut. Lui, d'une voix calme, continua :

Entendez-vous ces cloches ? C'est le feu. Tous les habitants de cette maison et tous vos gens ont couru à l'incendie ; vous êtes

bien seule ici. Rassurez-vous toutefois, Madame, il ne vous sera fait aucun mal : mais vous m'obéirez ! D'ailleurs, votre mari ne doit point venir ce soir, et la vie de votre frère, que vous attendez, me répond de votre soumission.

Madame de Kernoël frémit dans tout son être. Au même instant une détonation sourde se répercuta de rochers en rochers, puis une seconde, bientôt suivie d'une troisième.

« C'est le canon d'alarme ! remarqua tranquillement le forçat. On me cherche, on me traque, et les populations des environs sont sur pied. Parbleu ! nul, à moins d'être le diable, ne s'avisera de découvrir Pierre Vesly chez la femme du commissaire du Bagne ! C'est pourquoi, madame, j'ai compté sur vous pour achever mon évasion. Veuillez, je vous prie, me donner un rasoir, puis des vêtements appartenant à votre mari. »

La jeune femme obéit. L'homme ajouta :

« Je me suis également pourvu d'une perruque. Mais j'ai besoin des habits d'un homme du monde. Tout à l'heure vous comprendrez pourquoi. »

Marie se retira dans une pièce voisine, pendant que le forçat procédait à sa complète transformation. Sa toilette achevée, il appela sa bienfaitrice involontaire.

Celle-ci demeura stupéfaite, tant cette métamorphose avait transfiguré l'inconnu. Le condamné sordide avait fait place à un gentleman accompli : c'était un homme de son propre monde qu'elle voyait, maintenant, à ses côtés.

« Hâtons-nous, madame, reprit cet étrange compagnon. Sachez cependant, avant que je vous quitte, que vous n'aurez point obligé un vulgaire malfaiteur : je vaux mieux que mes semblables. Il y a deux ans, le malheur voulut que je me visse contraint, pour défendre une existence qui m'était chère, de tuer un mari jaloux et que je fusse dénoncé. Condamné pour ce fait à perpétuité, j'ai résolu de me soustraire à l'avenir épouvantable qui m'était désormais réservé. M'en blâmerez-vous ? Ne croyez pas d'ailleurs qu'il me soit impossible de reparaître sur la scène sociale. Les bouleversements qui ont accompagné la restauration des Bourbons m'ont permis de dissimuler mon véritable nom, et de puissantes protections ont facilité ma condamnation sous une désignation supposée. Ce n'est pas, du reste, la première fois que cela arrive, et ce ne sera pas la dernière. Voici donc ce que j'exige de votre bienveillance. »

A ces mots, Madame de Kernoël se remit à trembler.

« Je vous l'ai dit, Madame, continua le forçat, vous n'avez rien à redouter de moi si vous exécutez mes ordres : songez que ma fortune future dépend entièrement de votre déférence ! Au surplus, j'ai là trente mille francs dans ma souquenille. Vous voyez bien que je n'en veux pas à votre bourse. »

Ce disant, l'inconnu fouilla dans sa défroque et en retira un portefeuille graisseux, qu'il fit lestement disparaître dans une des poches de son nouveau vêtement.

« Ceci vous rassure un peu, n'est-ce pas ? ajouta-t-il avec une sorte d'intonation railleuse. Achevons donc nos préparatifs. Vous me permettrez de placer d'amples provisions de bouche et du vin dans un vaste panier que je vous emprunterai, et de disposer le tout dans votre voiture, que vous me prêterez également, ainsi que vos chevaux. Ensuite.... »

Et il s'arrêta, regardant la jeune femme qui pâlissait.

« Ce n'est donc pas tout ? dit-elle d'une voix étouffée.

— Non. Vous m'accompagnerez jusqu'aux gorges d'Ollioules.

— Mais, on y assassine !

— Ma présence vous tiendra lieu de sauf-conduit. »

Madame de Kernoël se laissa tomber sans forces dans un fauteuil.

« Il le faut, Madame, songez-y. Puis-je gagner la montagne sans votre aide ? Mais les paysans, les gendarmes ou les gardes-chiourme m'auraient repris d'ici à cent pas ! Il est donc nécessaire que vous me conduisiez vous-même à Ollioules, où m'attendent mes affidés, et que vous rameniez votre voiture avant que vos gens soient de retour. Si, par hasard, votre frère arrivait avant une heure, vous en serez quitte pour lui affirmer que vous êtes allée chez une amie, que vous préviendriez demain matin. Allons ! En route ! Je vais harnacher vos chevaux et les atteler à votre voiture. Descendez avec moi. »

Marie obéit encore, ne pouvant faire autrement. Et puis, malgré sa frayeur, elle ressentait comme une confiance inconsciente dans la promesse de cet homme, qu'un pressentiment instinctif lui faisait paraître supérieur à sa honteuse destinée apparente. Son langage et ses allures trahissaient une tout autre condition. En outre, son crime trouvait lui-même, maintenant qu'elle y réfléchissait, de nombreux motifs d'atténuation dans son cœur de femme. Ces diverses pensées lui traversèrent rapidement l'esprit

pendant qu'elle descendait l'escalier pour se rendre aux communs. Elle le suivit donc sans une protestation, sans un geste.

En un quart d'heure, tout fut prêt, et les deux compagnons de route se dirigèrent au grand trot vers les gorges.

Aux portes de la ville, les sentinelles, qui connaissaient la voiture du commissaire du Bagne, laissèrent passer les voyageurs sans leur rien demander.

« Un dernier mot, Madame, reprit le forçat quand il eut perdu de vue les dernières maisons de Toulon. Vous n'aurez point obligé vainement un malheureux et j'espère vous témoigner bientôt une reconnaissance effective. Je le puis..... Ne m'interrogez pas..... Je ne vous demanderai plus qu'un simple souvenir : une de vos bagues et votre mouchoir. »

La jeune femme lui tendit les deux objets qu'il réclamait. Toute cette aventure lui semblait tellement extraordinaire qu'elle avait peine à croire à sa réalité. Elle n'osait prononcer une parole ni risquer le moindre mouvement, tant elle ressentait de malaise.

L'inconnu respecta sa faiblesse et garda, enfin, le silence. Au bout d'une demi-heure, les chevaux gravissaient les premières pentes d'Ollioules : un homme sortit soudainement d'un fourré et siffla trois fois. La voiture s'arrêta.

« Nous voici arrivés, Madame, dit courtoisement l'évadé. Je n'ai plus besoin de votre gracieuse compagnie, et vous êtes libre. Rentrez chez vous, et soyez assurée de toute ma gratitude. Un dernier merci ! »

Et saisissant la main de la jeune femme, il y déposa un baiser. Une minute après, il avait disparu dans les profondeurs du bois.

Madame de Kernoël regagna précipitamment sa maison. Son frère la rejoignit quelques instants après : mais elle ne lui parla de rien, non plus qu'à son mari.

II

On était dans les derniers jours d'Octobre, 1827. Paris tout entier se livrait à la joie. La France venait de gagner la bataille de Navarin.

Une splendide série de fêtes officielles se donnait à la cour.

Dans un riche appartement de la rue Saint-Florentin, une femme encore très jeune méditait joyeusement les apprêts d'une splendide

toilette de bal. C'était Madame de Kernoël, aussi charmante mais plus gaie que neuf ans auparavant.

La fortune lui avait, en effet, singulièrement souri. En 1820, son mari, nommé tout à coup commissaire-général, avait été appelé en même temps à une direction importante du Ministère de la Marine : quelques jours après M. d'Avricourt, promu lieutenant de vaisseau, était également attaché à l'État-Major du ministre ; de telle sorte qu'aucun des membres de cette heureuse famille ne se trouvait séparé.

Mais à quelle influence secrète attribuer cet enchaînement de faveurs inespérées ? Evidemment, la même main avait tout fait : non moins évidemment, le bienfaiteur inconnu tenait à demeurer dans l'ombre. On y songea bien quelques jours encore ; puis, on ne pensa plus qu'à jouir des bonheurs du présent. A quoi bon s'inquiéter de qui se cache ?

Lorsque le contre-amiral de Bigny fut chargé d'opérer sur les côtes de Morée, lui-même délégua au choix du souverain le brillant comte d'Avricourt pour le grade de capitaine de Frégate et pour le commandement en second d'un des vaisseaux de son escadre ; et, lorsque Gontran le rejoignit à Toulon, le futur vainqueur des Turcs dit, en souriant, au jeune homme : « Surtout, ne vous faites pas tuer car vous êtes de ceux qui font promptement leur chemin ! »

Or, le matin même, Madame de Kernoël avait reçu trois bonnes nouvelles : d'abord une lettre de Gontran lui annonçant son arrivée pour le lendemain, puis un numéro du *Moniteur* qui contenait un décret royal élevant le jeune capitaine au grade d'officier de la Légion d'Honneur et le commissaire-général à la dignité de Commandeur du même ordre.

Cette fois, le rêve doré prenait des proportions inouïes. Comme autrefois Denys de Syracuse, cette réussite persistante l'effraya. Elle en vint presque à souhaiter un léger revers.

Mais un coup d'œil jeté sur sa toillette lui fit oublier cette éphémère inquiétude ; il s'agissait d'être belle ! Quelle femme ne s'absorberait pas tout entière à ce soin ?

C'était ce soir-là, en effet, que la duchesse de Berry donnait à l'Elysée Bourbon ce fameux bal costumé qui remuait si vivement les cervelles à la mode. Aussi, que d'intrigues, que de patelinages, que de ruses dépensées pour se faire inviter ou présenter. Quels triomphes chez les élues ! Mais que de rages exhalées et que de pleurs répandus chez les refusées !

Inutile d'ajouter que Madame de Kernoël avait reçu, depuis huit jours, son invitation.

Elle avait choisi, par une délicate flatterie à l'adresse de nos marins victorieux, le charmant costume des pêcheuses de Naxos.

Quant à son mari, il portait lestement le pittoresque uniforme des soldats Klephtes.

L'heure du bal sonna bientôt. Les deux époux partirent.

Quelle fête que celle de la princesse ! Et comme les journaux en retentirent ! Pour donner l'exemple à ses invités, la duchesse de Berry s'était costumée en Isabeau de Bavière : le duc d'Orléans lui faisait vis-à-vis en Charles VI.

Partout une foule richement diaprée, ondulant en flots pressés de broderies, de dentelles et d'or. L'éclat des diamants le disputait aux scintillements des bougies. Çà et là quelques graves manteaux vénitiens, abritant d'austères personnages constellés de décorations ou de hauts magistrats dont la retenue professionnelle n'eût pu s'accommoder d'un trop excentrique divertissement.

Vers une heure du matin, Marie qui se sentait un peu fatiguée, pénétra dans un petit salon désert espérant s'y reposer.

A peine venait-elle de s'asseoir sur un divan que la lourde portière de velours se releva derrière elle. Un inconnu pénétrait, à son tour, dans le boudoir. Il s'assit en face d'elle sur une causeuse, après l'avoir respectueusement saluée.

C'était un homme de trente-cinq ans environ, de haute mine, aux traits fins et fortement accentués ; un grand seigneur à coup sûr, car le cordon bleu se dessinait en relief dans l'échancrure de son gilet et le Sautoir de la Légion d'Honneur pendait à son cou : quatre ou cinq plaques d'ordres étrangers s'étageaient au revers de son habit. Un long manteau vénitien, nonchalamment jeté sur ses épaules, faisait merveilleusement ressortir son admirable taille.

Madame de Kernoël frissonna sous le feu de ses yeux noirs. Il lui sembla avoir déjà subi le choc de ce regard puissamment étrange. Mais où et quand ?

« Je suis folle ! pensa-t-elle. »

L'inconnu se leva avec un fin sourire ; puis s'approchant d'elle :

« Je suis le duc Jacques d'Urdins, dit-il. »

La jeune femme s'inclina. Ce nom, bien connu d'elle, était celui d'un tout-puissant favori du Château, du dernier descendant d'une des plus illustres familles du Béarn. Que lui voulait-il ? Jamais ils ne s'étaient rencontrés. Cette solitude à deux l'effraya.

« Rassurez-vous, Madame, reprit le duc qui saisit au vol sa pensée : vous m'avez rendu un service trop important pour que je ne vous en garde pas une éternelle gratitude. »

Et comme Marie le regardait fixement, toute stupéfaite :

« Reconnaissez-vous ceci ? » ajouta-t-il.

En même temps, il tira de sa poche un mouchoir de dentelle et de son doigt un anneau, qu'il tendit l'un et l'autre vers la jeune femme. Celle-ci poussa un cri étouffé.

« Oh ! j'avais bien retenu votre regard, répondit-elle ; mais il y a si longtemps.....

— Neuf ans ! interrompit M. d'Urdins à voix basse. N'ai-je pas bien tenu mon serment?

— Quel serment ? demanda la jeune femme confuse.

— Quand je vous quittai à Ollioules, continua le duc avec calme, je vous promis que je me souviendrais toujours, et j'ajoutai que la gratitude me serait d'autant plus aisée que j'avais pu dissimuler à tous mon malheur. Quand je revins à Paris, je prétextai d'un long voyage auquel chacun ajouta foi. Qui donc eût pu soupçonner que Pierre Vesly, immatriculé sous le numéro 2077, n'était autre que Jacques d'Urdins? Le meurtre commis par moi avait lui-même passé inaperçu au milieu des secousses politiques du moment. Vous voyez bien que les révolutions sociales ont du bon ! Je repris donc mon rang et devins le favori du comte d'Artois, aujourd'hui Charles X. C'est vous dire, Madame, avec quelle facilité il m'a été permis de vous rendre service. C'est à moi que M. de Kernoël doit ses hautes fonctions officielles. J'ajouterai que je me suis encore donné le bonheur de vous réunir ici à votre frère. Vous voyez bien que je n'ai rien oublié. »

Le duc s'arrêta. Une sorte d'oppression subite semblait arrêter ses paroles sur ses lèvres. Sa tête s'était inclinée et son visage avait pâli. Madame de Kernoël le regarda avec un intérêt douloureux et inquiet.

« Il est probable, ajouta le jeune homme à voix basse, que ce bonheur est le seul qui me sera désormais réservé. En m'occupant de vous et des vôtres, j'oublie !... J'oublie que j'ai passé deux ans dans un horrible repaire, et que j'y ai subi une trop sévère expiation... Oh ! Madame, si vous saviez..... »

Madame de Kernoël l'interrogea d'un coup d'œil curieux.

« Oui, Madame, j'étais moins criminel que les apparences ne le comportaient. Entraîné par une nécessité cruelle, menacé dans ma

propre vie, affolé par la surprise, contraint de sauvegarder à tout prix l'honneur méconnu d'une amie d'enfance, demeurée digne du respect de tous, j'ai répandu le sang : mais en cela seulement je fus coupable. Combien j'en ai été cruellement puni ! »

Après un nouveau silence que la jeune femme n'osa interrompre, le duc reprit :

« Aujourd'hui, je tiens à me justifier à vos yeux. Je ne veux point que vous ayiez à rougir de mes services, ni que vous ayiez à en dissimuler plus longtemps l'origine. Le moment est venu où je vous dois une explication complète. Me permettez-vous de vous la donner chez vous en présence de votre mari et de votre frère ?

— Mais ne craignez-vous pas..... ?

— Je sais que M. de Kernoël et M. d'Avricourt sont dignes de vous. Mon secret n'a donc rien à craindre.

— Eh bien ! Monsieur, j'accepte votre confidence.

— Merci, Madame ; votre compassion vous acquitte amplement envers moi. Il est si doux d'être plaint ! »

Le duc se leva. Il conclut d'un ton singulièrement pénétré :

« Je ne sais, Madame, si j'aurai le bonheur de vous rencontrer souvent encore ; mais soyez convaincue que jamais vous n'aurez un ami aussi dévoué que moi. Je ne vous demande qu'une faveur : celle de conserver la bague que vous m'avez donnée. Je crois, en vérité, qu'elle me tient lieu de talisman. »

La jeune femme lui tendit affectueusement la main.

« Et moi, répondit-elle, je serai votre amie.

— Quoi ! Vous aussi, vous effacerez mon passé ?

— Quelle femme ne vous absoudrait point ? » répliqua-t-elle.

A ce moment, la portière du boudoir fut soulevée de nouveau. M. de Kernoël apparut.

(A suivre.) LEONTINE ROUSSEAU.

LES INSCRIPTIONS DE TELLO

Les études bibliques ont complètement changé de face depuis quelques années. Les inscriptions égyptiennes, assyriennes et chaldéennes, ont révolutionné la partie historique; les faits prodigieux d'apports, de lévitation, de matérialisation d'esprits, ont opéré un travail analogue dans la partie spiritualiste, en tant que phénoménale.

Des deux côtés sont venus de précieux renseignements qui, d'abord, ont effrayé les timides, puis ont fini, comme cela devait être, par confirmer le texte sacré.

M. Vigouroux s'est voué, pendant de longues années, au pénible labeur de réunir en corps les inscriptions d'origine diverse, ayant quelque rapport avec les livres saints. Mais les découvertes enrichissent chaque jour le domaine de l'exégèse, et son ouvrage (1), dont la dernière édition remonte à peine à sept ou huit ans, est déjà incomplet.

Un des documents les plus curieux est une inscription découverte à Tello, par M. de Sarzec. Elle est écrite sur une tablette de calcaire gris d'environ vingt centimètres de longueur sur douze de largeur, et porte, dit-on :

OUR-HANNA, ROI DE SIRPOULA, FILS DE NINI-HALDOU, FILS DE GOUR-SAR, A FAIT LE TEMPLE DE LA DÉESSE HANNA.

On lui donne plus de quatre mille ans d'existence.

Il y a lieu de faire des réserves sur la traduction admise et sur la date de cette inscription.

Hanna est le dieu-poisson chaldéen qui enseigna aux hommes

(1) *La Bible et les découvertes modernes*, 4 vol. in-12.

les premiers éléments des arts. Bérose nous a laissé une longue description des bienfaits de ce dieu-poisson (1). Nous nous dispensons de reproduire ce récit mythique.

Le roi Our-Hanna avait incorporé dans son nom celui de la divinité, selon l'usage des Chaldéens. Nous trouvons cet usage dans les noms de Mardouk-bal-idinna (Mérodach-Baladan), où figure Mardouk, la divinité chaldéenne identifiée à la planète Jupiter; dans Nabou-koudour-oussour (Nabuchodonosor), où figure Nabou, autre divinité identifiée à Mercure. Comme ces sortes de nom se retrouvent à toutes les époques, il serait imprudent de vouloir en prendre prétexte pour reculer les inscriptions qui les portent, à des âges préhistoriques.

Il est certain que cette inscription est une des plus anciennes que nous possédions; mais vouloir la faire remonter, comme l'écrivent quelques critiques, avant la naissance d'Adam, nous paraît extraordinaire.

Les découvertes faites à Tello par M. de Sarzec forment un groupe compact où les données locales ne sont pas confondues avec des éléments étrangers. Or, nous ne voyons pas comment nous pouvons, en partant du règne de Goudéa, remonter à ces âges préhistoriques (2).

Ce n'est pas cependant la date, si reculée fût-elle, qui nous effraierait : Quand un fait est prouvé, il faut l'admettre ; mais il y a trop d'incertitude dans l'ensemble de ces documents ; on est trop peu certain du sens précis des textes pour vouloir, de données incertaines, tirer une conclusion irréfragable. Il est donc utile d'attendre avant de s'effrayer, d'une part, et de chanter victoire dans l'autre camp. Depuis trente ans que nous avons l'honneur de faire partie de la Société Asiatique de Paris, nous avons été témoin de trop de déconvenues pour ne pas recommander la prudence. Savoir attendre est une des meilleure règles pour éviter les erreurs.

Quant à l'époque de l'apparition d'Adam sur la terre, on est loin d'être d'accord. Disons seulement, qu'un grand nombre de systèmes la reculent bien au delà des 4,004 ans si bénévolement acceptés par nos pères. En voici quelques-uns :

Clinton	4,138
Art de vérifier les dates	4,963

(1) Bérose, frag. I, édit. Lenormant.

(2) *Rev. Archéol.* 1884, 109 et suiv. 1888, II 67 et suiv. — *Rev. d'Assyriologie* 1891, II, 78-84.

Eusèbe	5,200
Les Septante	5,228
Id. autres vers.	5,634
Le Syncelle	5,500
P. Pezron	5,872
Suidas et Jean de Nikiou	6,000
Onuphrius Panvinus	6,311
Tables Alphonsines	6,984 etc.

Nous sommes persuadé que ces chiffres sont encore bien au-dessous de la réalité, car, d'Abraham au déluge, l'espace a dû être beaucoup plus considérable. Il y a dans la généalogie du patriarche des traces d'irrégularité. Peut-être des générations ont-elles été omises, formant une lacune dont on ne peut mesurer l'étendue.

« Si les données chaldéennes, » écrivions-nous, il y a quelques années, « encore trop vagues pour former un système régulier et certain, venaient à se confirmer, il faudrait compter au moins cinq mille ans de Jésus-Christ au déluge. Le cylindre de Nabonid ferait remonter le règne de Naramsin, fils de Sargon l'Ancien, en l'an 3750 ou 3800 avant l'ère chrétienne. Or, avant Sargon l'Ancien, il y eut encore une dynastie de rois à Aganê ; mais il suffit d'un trait pour abréger de mille ans cette chronologie, et, malgré la perfection du cylindre de Nabonid, on ne peut garantir l'exactitude absolue de l'inscription, puisqu'elle est seule de son genre (1). »

Les textes découverts à Tello n'ont donc rien qui puisse infirmer l'autorité biblique ; et, loin de s'inquiéter, les chrétiens doivent applaudir à toutes les découvertes sans exception, puisque toutes éclaircissent ou corroborent le Livre qui fait la base de leur foi.

Abbé J. A. Petit.
Membre de l'Académie des Arcades.

(1) *La Sainte Bible*, t. I, p. 49.

UNE EXCURSION

A L'ILE DE JERSEY

NOTES ET SOUVENIRS (1)

II

C'est encore à son indépendance vis-à-vis des deux puissantes nations voisines, que Jersey doit d'avoir mérité le glorieux nom d'*île des bannis,* qui lui a été donné par Chateaubriand : grâce à cette indépendance, elle a pu, avec une hospitalité qui ne s'est jamais démentie, ouvrir toutes grandes ses portes aux exilés qui, chassés soit de l'Angleterre, soit de la patrie française, lui demandaient un refuge et un asile.

Cette hospitalité, si l'on en croit la tradition, remonte à une époque fort lointaine. Dans les premiers temps de la monarchie franque, lors de la lutte fameuse entre Brunehaut et Frédégonde, l'île de Jersey aurait accueilli Prétextat, archevêque de Rouen, exilé par l'orgueilleuse épouse de Chilpéric. Prétextat aurait passé dans l'île sept années de sa vie et aurait mis son séjour à profit pour convertir au christianisme les insulaires.

Descendons à des temps moins éloignés et rappelons des souvenirs plus authentiques. Jersey abrita longtemps le fils aîné de l'infortuné Charles Ier, d'Angleterre, qui devait dans la suite régner sous le nom de Charles II. Du séjour de ce prince dans l'île, il reste deux vestiges. Le premier, c'est la maison qu'il habita, *Bel-Royal,* sur la route qui unit Saint-Hélier, la capitale d'aujourd'hui à Saint-Aubin, la capitale d'hier : un petit *cottage* entouré d'un petit jardin, ressemblant plus à une maisonnette qu'à un palais,

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1893.

mais admirablement situé à mi-côte entre la mer qui murmure en bas et le bois qui frissonne là-haut. — Le second, ce sont... ses bottes, du moins prétendues telles, qu'on montre au fort Elisabeth ; le nom du bottier royal n'a pas passé à la postérité.

Au moment même ou Charles II, l'ancien proscrit de Jersey, remonte sur le trône de ses pères, l'île reçoit un fugitif qui descend du pouvoir. C'est le gendre de ce fameux Olivier Cromwell, dont Bossuet tracera d'un crayon énergique la physionomie, et que la mort a surpris l'an passé dans tout l'éclat de sa gloire ; c'est le beau-frère de ce Richard Cromwell que le démon de l'ambition n'a pas mordu comme il a mordu son père et que les honneurs ont vite dégoûté. Il se nomme le général Lambert. Et les Jersiais, qui n'ont certes jamais eu à se louer des têtes-rondes, mais qui préfèrent, à l'accomplissement d'une facile vengeance, la fidélité à leurs traditions d'hospitalité, accueillent, comme ils ont précédemment accueilli leur roi, comme ils accueilleront dans la suite tous les proscrits, le gendre du protecteur Cromwell.

C'est de la France, hélas ! — et combien nombreux ! — que vont maintenant débarquer sur les rives jersiaises les exilés.

La révocation de l'édit de Nantes amena dans l'archipel de la Manche quelques protestants : le plus connu de tous, Jean Cavalier, le chef de l'armée calviniste qui guerroya contre Villars dans les Cévennes, banni de France après sa défaite, passa quelque temps en Angleterre, y devint major général et fut nommé gouverneur de Jersey.

Mais il était réservé à la Révolution, à la grrrande Révolution, d'ouvrir l'ère, presque ininterrompue depuis lors, des proscriptions. Grâce aux mesures rigoureuses que lui inspirait sans doute sa fameuse formule : Liberté, Égalité, Fraternité, — elle peuple l'île de Jersey de fugitifs qui ont le mauvais goût de préférer l'exil à la nouvelle invention du docteur Guillotin.

Quatre évêques et plus de deux mille prêtres, — non des évêques à la Talleyrand ni des prêtres comme l'abbé Grégoire, — durent leur salut à l'île normande : les nobles s'y réfugièrent aussi en grand nombre.

Un de ces émigrés allait faire bientôt parler de lui ; il se nommait le vicomte de Chateaubriand.

Chateaubriand était gravement malade, lorsqu'après une traversée pénible il débarqua sur la côte occidentale de Jersey. Il se rendait à Saint-Hélier, chez un de ses oncles maternels, M. de Bé-

dée fixé dans l'île depuis le commencement de la Terreur, qui lui avait offert sa modeste hospitalité. « Nous traversâmes l'île entière, raconte Châteaubriand : tout expirant que je me sentais, je fus charmé de ses bocages ; mais je n'en disais que des radoteries étant tombé dans le délire (1). »

A Saint-Hélier, on lui donna « un appartement dans une des maisons que l'on commençait à bâtir le long du port ; les fenêtres de sa chambre descendaient à fleur de plancher, et, du fond de son lit il apercevait la mer ». Ce spectacle contribua, avec les soins qui lui furent prodigués, à lui rendre la santé.

La vie que menaient les exilés n'étaient pas des plus réjouissantes : Aussi s'efforçait-on de s'amuser avec des riens. Nous n'oserions raconter l'anecdote suivante, tant elle semblerait plate, si elle ne se trouvait dans les *Mémoires* de Chateaubriand : La tante du futur auteur d'*Atala* avait un grand chien, issu de noble lignée, et elle le choyait : « Comme il mordait tout le monde et qu'il était galeux, mes cousines, — c'est Chateaubriand qui parle, — le firent pendre en secret malgré sa noblesse. Madame de Bédée se persuada que des officiers anglais, charmés de la beauté d'Azor, l'avaient volé, et qu'il vivait comblé d'honneur et de dîners dans le plus riche château des trois royaumes. »

Et c'était par des plaisanteries de cette sorte qu'on s'efforçait d'adoucir les amertumes de l'exil, qu'on tentait d'en oublier les graves préoccupations ; car, avec les faibles ressources qu'ils avaient pu se procurer à leur départ, bien des émigrés avaient de la peine à joindre les deux bouts de l'année. On en sait qui durent travailler pour vivre et gagner leur pain à la sueur de leur front. Chateaubriand nous raconte qu'il quitta Jersey, parce qu'il se sentait trop lourde charge sur le faible budget de son oncle.

La seule considération qui pouvait apporter aux proscrits quelque consolation, c'est « qu'ils excitaient la sympathie générale ». On comprenait bien, dans l'île, qu'ils étaient des victimes et non des coupables.

Lorsque les portes de la patrie furent rouvertes aux émigrés, la plupart de ceux qui avaient trouvé refuge à Jersey, s'empressèrent de passer la Manche. Quelques-uns cependant y restèrent ; et lorsque, aux premiers jours de 1814, le duc de Berry débarqua

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 75.

dans le port de Gorey, pour se rapprocher du pays qui depuis vingt-deux ans lui était fermé, « il retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus comme jadis les régicides anglais pour leur crime ; il rencontra de vieux prêtres désormais consacrés à la solitude (1) ».

Le duc de Berry passa quelques mois à Jersey, attendant avec une impatience mal contenue que l'heure de la restauration eût sonné. « Me voici comme Tantale, écrivait-il, en vue de cette malheureuse France qui a tant de peine à briser ses fers, et les vents, les mauvais temps, la marée, tout vient arrêter les courageux efforts des braves qui vont courir des dangers qu'on ne me permet pas encore de partager... Quand le soleil éclaire ces rivages qu'il ne me faudrait que deux heures pour atteindre, je monte sur les plus hauts rochers, et, ma lunette à la main, je suis toute la côte, je vois les rochers de Coutances... »

L'accueil que le duc de Berry reçut à Jersey fut des plus favorables. « Il y arriva, remarque Chateaubriand, grandeur évanouïe, couronne tombée : Toutefois ce fils de France avait en lui quelque chose de si singulièrement propre à se faire aimer, que les habitants de Jersey ont parlé d'élever un monument en l'honneur du proscrit étranger que nos tempêtes avaient jeté dans leur île. »

Avec la meilleure volonté du monde, on ne pourrait délivrer le même témoignage aux « *victimes* du Deux décembre. » Le souvenir que Jersey a conservé de leur séjour est assez amer.

« Combien de proscrits, écrivait Th. Pavie en 1849, amants furieux de cette même liberté qu'ils avaient essayé de faire triompher chez eux, par la violence, ont été surpris et confus de la trouver à Jersey si discrète, si désarmée, si peu ombrageuse (2). » Son observation allait trouver bientôt une nouvelle et frappante application : les proscrits de 1851 débarqués à Saint-Hélier, furent si surpris de cette liberté extraordinaire et tout à fait contraire à celle qu'ils réclamaient, qu'ils ne la comprirent point ; et, sans peut-être s'en apercevoir, ils en vinrent à la choquer et à la froisser au point de la faire sortir de sa discrétion et de son aménité accoutumées.

L'un d'entre eux, le citoyen Ribeyrolles, ne s'avisa-t-il pas de fonder à Jersey un grand journal « démocratique », l'*Homme ?* Les

(1) Chateaubriand : *Mémoire sur S. A. R. Monseigneur le duc de Berry.*
(2) *Les îles de la Manche*, par Théodore Pavie.

idées qu'il y développait n'étaient guère du goût des honnêtes Jersiais, et le langage dont il s'y servait n'avait point cours dans l'île paisible.

L'Homme n'eut pas grand succès. Le pamphlet en vers de Victor Hugo, les *Châtiments,* en eut davantage. Les *Châtiments !* cri de haine de l'orgueil déçu, où de superbes vers comme ceux-ci :

> On ne peut pas vivre sans pain
> On ne peut pas non plus vivre sans la patrie,

se heurtent aux plus grossiers blasphèmes contre « ce pauvre vieux bon Dieu », qui

> Tremblant, cherchant un trou dans ses cieux éclatants
> Ne sait où se fourrer... ;

se croisent avec les plaisanteries les plus grotesques dirigées contre « monsieur Bonaparte »,

> Qui met, petit Poucet, des bottes de sept lieues,...
> Et, tranquille, attelant à son numéro trois
> Austerlitz, Marengo, Rivoli, St-Jean d'Acre,
> Au chevaux du soleil fait traîner son fiacre.. ;

se mêlent aux plus odieuses insultes dirigées contre les évêques, les prêtres, les religieux,

> Qui mettent Escobar sous bande, et l'expédient
> Aux bedeaux rayonnants pour quatre francs par mois,
> Et lavent notre époque incrédule et pensive
> Avec le vieux savon des jésuites sournois... !

Ses vers, les Jersiais les aurait volontiers pardonnés à Victor Hugo. Mais ses discours qui se terminaient par le cri de : *Vive la République universelle !* une utopie qui n'eut jamais à Jersey beaucoup d'adhérents ; ses proclamations que résumait cette belle conclusion : *en présence de Monsieur Bonaparte et de son gouvernement, le citoyen, digne de ce nom, ne fait qu'une chose et n'a qu'une chose à faire : charger son fusil et attendre l'heure !* tout cela ne passait-il pas la mesure ?

Une lettre injurieuse de Félix Pyat fut la goutte qui fit déborder

le vase. Les proscrits du coup d'Etat furent invités à débarrasser l'île de leur présence et à se faire pendre ailleurs.

... Un quart de siècle s'écoule... Les vicissitudes de la destinée ont amené le triomphe des anciens proscrits. C'en est fini, désormais, semble-t-il, avec les proscriptions d'antan. Ceux qui ont goûté les amertumes de l'exil et crié avec le poète :

Ah ! l'exil est impie ! Ah ! n'exilons personne !

ne commettront pas le crime de se faire proscripteurs à leur tour...

On le croirait, si l'on ne savait trop bien que ceux-là qui réclament avec le plus d'énergie la liberté pour eux-mêmes, lorsqu'ils ne l'ont pas, — la refusent souvent avec la même énergie, lorsqu'ils la détiennent. Jersey va revoir des proscrits, des proscrits qui ne ressemblent guère, il est vrai, à ceux de 1851, et qui, n'ayant en rien mérité l'exil qui les atteint, le souffriront en silence.

« Deux cents jeunes jésuites, élèves en philosophie et en théologie, se trouvaient, au mois d'octobre 1880, réunis de tous côtés sur la terre jersiaise. Dispersés au souffle brutal des décrets, ils avaient demandé à la petite île le droit de vivre ensemble, d'étudier, de prier Dieu, et Jersey, fidèle à ses traditions d'hospitalité, avait généreusement accordé aux religieux ce que la France, autrefois très chrétienne, leur refusait désormais (1). »

C'est dans un ancien hôtel, que les jeunes religieux se sont réfugiés : « L'ancien *Impérial Hôtel*, devenue la *Maison Saint-Louis*, semblait préparé par la Providence pour les exilés au jour de la tourmente ; cependant malgré ses dimensions monumentales, il mettait ses hôtes à l'étroit. C'est que jamais aussi, même en ses plus beaux jours, il n'avait vu pareille affluence ; et ses beaux jours avaient été de si courte durée que presque, à sa naissance, il était mort d'inanition, en attendant que des religieux expulsés vinssent le rendre à la vie (2). »

Certes, si quelque chose pouvait consoler de la patrie absente, ce serait bien la beauté du refuge choisi ; et sur ce point les habitants de la maison Saint-Louis ne sont pas trop mal partagés. Du

(1) C. du Coëtlosquet, S. J. : *Théodore Wibaux, zouave et martyr.*
(2) C. du Coëtlosquet, *loc. cit.*

perron de leur demeure ou de la fenêtre de leur cellule, le regard peut embrasser un merveilleux panorama, sur Saint-Hélier et la plaine ondulée de ses toits d'où émergent des clochers et des mâts, sur la campagne qui déroule ses collines et ses vallons, ses jardins et ses prairies. — Non. Comme l'un d'eux l'a chanté :

Ce spectacle est beau, mais il est anglais !...
Mais il est anglais, et ma préférence
En sait de plus beaux qui font mon souci.
Mes yeux sont français, mon cœur l'est aussi
Il leur faut la terre et le ciel de France ! (1)

III

L'île de Jersey n'a point connu de révolutions, et elle en est encore — ô l'arriérée ! — à sa première constitution. Son organisation politique et judiciaire ne diffère guère de ce qu'elle était au temps du roi Jean-sans-Terre : et ce qui, chez nous, exigerait, pour être exposé, volumes sur volumes, tient là en quelques lignes.

L'île de Jersey se divise, au point de vue administratif en même temps qu'au point de vue religieux, en douze paroisses, toutes à peu près de même étendue, mais de population très inégale : l'une d'elles, la paroisse de Saint-Hélier, compte autant d'habitants que les onze autres réunies.

Chaque paroisse s'administre elle-même : elle possède son église (anglicane) reconnue par l'Etat et desservie par un recteur, — et son administration municipale.

L'administration municipale est exercée à la fois par une assemblée paroissiale et par des magistrats paroissiaux.

Les magistrats paroissiaux tiennent leur pouvoir de l'élection. Le corps électoral se compose de tous les contribuables, âgés de plus de vingt ans, qui sont sujets britanniques et portés sur la liste du *rât* paroissial.

La liste du Rât, ainsi dénommée parce que l'impôt paroissial est perçu au *prorata* de l'évaluation qui figure sur cette liste, est établie chaque année, dans chaque paroisse, par un comité de taxation.

(1) R. P. Delaporte : *Récits et légendes*. Première série.

Tout habitant est tenu de déclarer la valeur de ses propriétés foncières ou mobilières : le défaut de déclaration, ainsi que son inexactitude, sont punis de peines sévères.

Sur la liste du Rât sont portés tous les propriétaires d'immeubles, toutes les personnes dont la fortune mobilière est évaluée à six quartiers (3,000 francs), enfin tous les propriétaires de quatre quartiers de rentes (au capital de 2,000 francs). Le contribuable qui figure dans l'une ou l'autre de ces trois catégories, qui a vingt ans au moins d'âge et qui est sujet de la Reine, est électeur.

Le corps électoral de chaque paroisse nomme, tous les trois ans, un *connétable* et plusieurs *centeniers*.

Le connétable, assisté des centeniers, est chargé de tout ce qui constitue l'administration de la paroisse : voirie rurale et urbaine, assistance publique, perception des impôts, police, entretien des biens paroissiaux. Pour l'aider dans l'exercice de cette lourde charge et l'assister dans l'accomplissement de ces multiples attributions, d'autres fonctionnaires sont nommés par l'assemblée paroissiale. Ce sont : les *vingteniers*, spécialement chargés de faire rentrer les contributions foncières et mobilières ; les *officiers du connétable,* qui ont, comme mission principale, d'assurer l'ordre ; les *procureurs du bien public*, dont le rôle est d'administrer le domaine paroissial ; les *receveurs d'aumônes*, préposés au service de l'assistance ; les *gardiens de l'église* dont les attributions sont relatives à l'exercice du culte et à l'observation de la loi du dimanche. Toutes ces fonctions, aussi bien que celles de connétable et de centeniers, sont purement honorifiques et ne comportent aucune espèce de traitement.

C'est le connétable qui préside l'assemblée paroissiale dont font partie, — outre les centeniers, vingteniers, officiers du connétable, procureurs du bien public, receveurs d'aumônes, gardiens de l'église — les *principaux*, c'est-à-dire, les habitants portés sur la liste du Rât pour un certain nombre de quartiers, qui varie suivant les paroisses entre cinquante et cent vingt, soit entre 25,000 et 60,000 francs.

La principale attribution de l'assemblée paroissiale est de voter le budget de la paroisse. Le chapitre des recettes est très simple : il se compose d'une taxe unique, personnelle, plus ou moins élevée suivant les besoins présumés de l'exercice, et payée par le contribuable au prorata de sa fortune foncière et mobilière. « En 1887, les contribuables de Saint-Hilier ont été taxés à un shelling,

trois pennys par quartier, soit fr. 1.55 pour une valeur de 500 francs (1). »

Octrois, impôts sur les chiens, taxes de balayage, centimes additionnels, les mille et mille ressources inventées par l'imagination féconde de tant de nos administrations municipales de France, — tout cela est ignoré des contribuables de l'île de Jersey !

O fortunatos nimium, sua si bona norint !

L'administration centrale de l'île, ainsi que le pouvoir législatif, appartient aux *États*.

Les Etats de l'île de Jersey sont composés de cinquante membres et présidés par le *bailli*.

Le bailli est nommé par la reine. « L'office du bailli, dit un vieil auteur jersiais, n'est donné que durant le bon plaisir du prince » ; mais, en fait, il est inamovible.

Les cinquante membres, ne tiennent pas, tous, leurs pouvoirs d'une commune origine. Les uns sont nommés par le souverain britannique : ce sont les *recteurs* anglicans des douze paroisses de Jersey, qui, de droit, siègent aux États. D'autres sont élus par le corps électoral de l'île entière, et à vie : ce sont les douze *jurés-justiciers*, membres de la Cour Royale, que nous retrouverons en étudiant l'organisation judiciaire. D'autres encore sont élus par les contribuables de chacune des douze paroisses, et pour une période de trois ans : ce sont les *connétables*, dont nous avons déjà parlé à propos de l'organisation paroissiale. C'est depuis 1856 seulement, que l'on voit aux États, des personnages spécialement et directement désignés pour exercer la fonction de *députés* : ils sont nommés, comme les connétables, tous les trois ans et par le corps électoral de chaque paroisse ; Saint-Hélier est représenté par trois députés de cette sorte; les autres paroisses n'en ont qu'un; au total quatorze.

C'est aux États de l'île de Jersey qu'appartient exclusivement le pouvoir de légiférer.

L'initative des projets de loi est donnée à tous les membres des

(1) Robinet de Cléry : L'organisation politique, administrative et judiciaire des îles anglo normandes. (*Bulletin de la Société de législation comparée*, février 1890.)

États. Comme au Parlement français, l'assemblée nomme un comité chargé d'examiner les propositions qui lui sont soumises. Ces propositions, acceptées ou amendées par le comité, sont, comme au Parlement français, imprimées et distribuées. Et, toujours comme au Parlement français, « ces études préparatoires durent, en général, plusieurs années » (1). Ici comme en maints endroits, le législateur marche comme la tortue : c'est peut-être préférable, après tout, que de courir comme le lièvre.

En principe, la loi votée ne devient définitive, que lorsqu'elle a reçu la sanction de la reine. Le texte même de la délibération des États réserve d'une façon absolue ce droit de sanction : « Les États ont donné leur approbation aux dispositions dudit projet dans la forme qui suit, pour qu'il soit transmis à Sa Majesté la Reine en son Conseil, afin qu'en recevant sa sanction royale, il soit revêtu du caractère d'une loi .»

Exceptionnellement, les États peuvent voter des règlements provisoires applicables pendant trois ans ; ils peuvent même, tous les trois ans, prolonger par un nouveau vote la période d'exécution provisoire de ces règlements. Cette faculté laissée aux États comporte une double restriction. L'exécution provisoire ne peut, d'une part, avoir lieu lorsque la loi dont il s'agit est une loi nouvelle qui abroge une loi antérieure. D'un autre côté, le *gouverneur* de l'île, qui a pour mission, en outre de pouvoirs militaires très étendus de représenter la reine avec honneur et de veiller à la sauvegarde des prérogatives royales, peut, par son *veto,* suspendre l'exécution votée par les États.

Chaque année, les États établissent le budget de l'île. Le chapitre des recettes n'est ici pas plus compliqué que dans le budget des paroisses : il est constitué principalement par les ressources de l'impôt indirect unique qui grève les Jersiais, (heureux peuple ! heureux pays !) — des droits d'entrée sur les liqueurs spiritueuses et sur les vins, qui se sont élevés, dans ces dernières années, à près d'un million de francs. Quant aux dépenses, elles sont proportionnées aux besoins de chaque service administratif.

Ces services administratifs sont dirigés, non, comme dans la plupart des gouvernements, par des agents ou des conseils spéciaux dépendant du pouvoir exécutif, mais par les États eux-mêmes. Les États, en effet, constituent dans leur sein des comités

(1) Robinet de Cléry, *op. cit.*

permanents d'administration, affectés à un service déterminé : ce sont par exemple, le comité des havres et chaussées, le comité de l'éclairage, le comité de la bibliothèque publique, le comité des égoûts... Tous ces comités ont leur budget distinct.

Par l'exposé qui précède, on a vu que l'organisation politique de l'île de Jersey est à la fois monarchique et démocratique : monarchique, puisque la nation reconnaît le souverain de la Grande-Bretagne et se range sous son sceptre; démocratique, puisque le peuple élit directement ses législateurs et ses administrateurs. Si la reine nomme le gouverneur et le bailli, c'est l'élection qui fait les magistrats municipaux, maîtres absolus dans la paroisse, et c'est encore l'élection qui fait la presque unanimité des membres des États, maîtres à peu près absolus dans l'île.

L'organisation démocratique de Jersey n'a que des conséquences fort heureuses. Il est vrai que d'une part le suffrage universel y est inconnu, et que, d'autre part, les habitants de l'île sont pour la plupart des gens sensés, plus soucieux de l'utile que du sentimental, plus sensibles à leurs intérêts qu'à leurs passions : double avantage qui n'existe pas chez d'autres nations démocratiques, dont l'éducation est encore à faire, à qui l'on s'entête malheureusement à ne donner que l'instruction.

Qui songerait, par exemple, en France, — où l'on se pique assurément d'être démocrate, — à l'élection des juges par le peuple, sinon quelques esprits creux ou quelques réformateurs écervelés ? Eh bien ! l'élection des juges par le peuple est d'institution fondamentale à Jersey ; et personne ne s'en plaint.

La juridiction ordinaire et généralement compétente de l'île de Jersey est la *Cour royale*.

La Cour royale est présidée par le *bailli*, le même magistrat qui préside les États : elle se compose de douze juges, nommés à vie par les électeurs de l'île entière, qui prennent le nom de *jurés-justiciers*. Les fonctions de jurés-justiciers sont absolument gratuites.

La cour juge à la fois en première instance et en appel les mêmes affaires. Les audiences de première instance sont tenues par le bailli assisté de deux jurés-justiciers : elles se nomment *cours du nombre inférieur*. Lorsque, dans les procès jugés en première instance par une de ces cours du nombre inférieur, l'objet du litige atteint au civil 625 francs, l'affaire peut être portée en appel devant

une *cour du nombre supérieur*, qui se compose du bailli assisté de sept jurés-justiciers.

Telle est la constitution de la Cour royale de Jersey. Sa compétence était, il y a peu d'années, universelle, et sa juridiction absolue en matière criminelle comme en matière civile. Des lois récentes ont introduit dans le système judiciaire de l'île de profondes modifications, et restreint dans d'importantes proportions les attributions de la cour.

En matière civile, la Cour royale ne connaît plus des causes inférieures à dix livres sterling (250 francs) : ces causes sont jugées, sans appel, par un juge unique, de création récente.

Ce magistrat est élu par les États à la majorité absolue des membres présents, et doit être choisi parmi les jurés-justiciers de la Cour royale, les officiers de la couronne ou les magistrats ayant plus de cinq ans d'exercice. Il ne peut être destitué que pour incapacité ou malversation, et par un jugement de la reine en son Conseil. Il touche annuellement un traitement de dix mille francs.

Nous avons dit déjà la compétence de ce magistrat en matière civile, comme *juge unique pour le recouvrement des menues dettes*. En matière criminelle, il est à la fois *juge d'instruction* et *juge unique pour la répression des moindres délits*.

Juge d'instruction, il entend les témoins dans les causes qui dépassent sa compétence ; il statue sur la détention préventive ; il fixe le chiffre du cautionnement qui doit être fourni par le prévenu.

Juge unique pour la répression des moindres délits, il juge dans les cas énumérés par la loi. Le maximum des peines dont il dispose est l'emprisonnement d'un mois, et l'amende de dix livres sterling ; ses décisions sont sans appel ; elles ne peuvent être attaquées devant la Cour d'appel que pour excès de pouvoirs.

Les causes criminelles qui dépassent la compétence du juge unique, sont, en principe, du ressort de la Cour royale siégeant en nombre supérieur. Mais le prévenu a toujours le droit de réclamer et la Cour elle-même a toujours le droit d'ordonner d'office le renvoi de la cause aux *assises*.

Les assises criminelles, qui sont tenues six fois par an, sont présidées par le bailli et la Cour en corps de sept jurés-justiciers au moins : elles sont constituées par des *hommes d'enquête* siégeant comme les jurés en France. Cinquante hommes d'enquête sont convoqués pour chaque session des assises ; l'accusé peut en récuser

huit sans donner de motifs; vingt-quatre siègent dans chaque cause. Cinq voix suffisent pour l'acquittement; cinq voix suffisent également pour l'admission des circonstances atténuantes. On ne pourrait pousser plus loin la « minorité de faveur ».

A côté des magistrats qui rendent les jugements, de ce que nous appelons en France la « magistrature assise, » il existe quelques magistrats de la « magistrature debout » : ce sont les *officiers de la Couronne,* procureur-général et avocat-général nommés par la reine, qui jouent à peu près le rôle de notre ministère public. Ils s'en distinguent cependant, en ce que d'une part ils siègent aux États sans avoir voix délibérative, d'autre part en ce qu'ils exercent au civil la profession d'avocat concurremment avec les membres du barreau.

Le barreau de Jersey ne jouit pas de l'autonomie qui distingue les barreaux d'Angleterre et de France. L'admission des avocats n'y est point prononcée par l'ordre lui-même, mais par la Cour sur les observations du procureur-général. Quant aux conditions requises, elles sont au nombre de trois : nationalité britannique ; — résidence de dix ans au moins dans l'île ; — présentation d'un diplôme français ou anglais, ou, à défaut, satisfaction à un examen spécial passé devant le bailli, quatre jurés-justiciers nommés par la Cour, le procureur-général et l'avocat-général, et deux avocats délégués par le barreau de Jersey.

D'autres fonctionnaires encore ont une place dans le mécanisme judiciaire de l'île, les uns pour l'introduction des procès, les autres pour l'exécution des jugements.

C'est aux connétables de chaque paroisse, à ces mêmes magistrats dont nous avons exposé déjà les attributions municipales qu'il appartient de provoquer l'instruction et de présenter l'accusé à la juridiction compétente. En matière civile il remplit un rôle analogue aux préliminaires de conciliation de nos juges de paix : peut-être ne concilie-t-il pas davantage que ces derniers.

Quant à l'exécution des jugements, elle est assurée par un procédé aussi simple qu'efficace. Un magistrat spécial, qu'on appelle le *vicomte*, nommé par la Couronne et assisté par divers fonctionnaires subalternes, est chargé de l'exécution de toutes les sentences civiles et criminelles rendues par la Cour. Le vicomte perçoit les amendes qui doivent toujours être payées séance tenante, et, à défaut de paiement immédiat, il peut ordonner l'emprisonnement. En matière civile, il opère les contraintes par corps et les saisies

des biens ; il met, en un mot, la partie gagnante en possession de ce que le tribunal lui a adjugé.

Telles sont les institutions judiciaires de l'île de Jersey, qu'on ne pourrait assurément implanter dans un pays comme la France, mais qui, fortes de leur âge six fois séculaire, fonctionnent très bien dans cette petite nation. Nous disions que personne ne s'en plaint : c'est une erreur. Personne ne devrait s'en plaindre ; car elle a donné jusqu'ici des résultats, principalement au point de vue de la rapidité et de l'économie, que beaucoup d'autres nations peuvent lui envier. Mais il est partout des intransigeants et des radicaux qui rêvent de détruire pour faire du neuf. Qu'ils prennent garde : « par des réformes trop profondes, ils risqueraient d'ébranler l'arbre séculaire à l'abri duquel ont été sauvegardées, à travers tant d'événements, leur autonomie et leurs franchises locales » (1).

(A suivre) MAURICE VANLAER

(1) Robinet de Cléry, *loc. cit.*

LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Journal du Congrès de Munster*, par F. Ogier, aumônier du comte d'Avaux (Plon). — II. *Guerre de 1870-1871 : Paris, la Malmaison, le Bourget, le 31 octobre*, par A. Duquet (Charpentier). — III. *Lamennais d'après des documents inédits*, par A. Roussel, de l'Oratoire (Caillière à Rennes). — IV. *Une mission en Vendée : 1793*, par Ed. Lockroy (Ollendorff). — V. *La France sociale et politique*, 1891, par A. Hamon (Savine). — VI. *Dix ans de la vie d'une femme pendant l'émigration*, par le vicomte de Broc (Plon). — VII. *Souvenirs de M. de Barante* (tome IIIe).

I

De même qu'on aime à voir parfois les grands personnages et les hommes illustres en déshabillé, de même il y a quelque agrément à considérer les événements d'importance par leur côté familier. C'est ce qui donne un certain prix au *Journal du Congrès de Munster*, par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux, publié par A. Boppe chez Plon. Il y a quelque chose de piquant à voir, si l'on ose dire, le train-train de tous les jours raconté et apprécié par le compagnon et, comme on disait alors, le domestique d'un des deux représentants de la France dans cette mémorable assemblée. Il va sans dire que la partie diplomatique est absolument laissée de côté. Le témoin de tous les incidents extérieurs du congrès : voyages, visites, cérémonies, paraît ignorer complètement les grands intérêts qui se débattent à deux pas de lui. Il n'en est pas moins bon patriote, il s'afflige de la défaite du maréchal de Guébriand, il se réjouit des honneurs rendus à l'ambassadeur de son pays ; mais il ne s'occupe pas le moins du monde des négo-

ciations, ce n'est pas son affaire. Attaché à la personne du comte d'Avaux, il professe pour elle un double sentiment d'estime et de respect, dont le plénipotentiaire était certainement digne, et il fait ressortir avec soin tout ce qui peut être à son avantage. A dire vrai, il ne s'oublie pas non plus lui-même et il note diligemment tous les sermons qu'il a prêchés devant Son Excellence et qui lui ont valu des compliments. Cet abbé n'était pas, du reste, le premier venu : il avait une réputation d'éloquence qui lui avait mérité l'honneur de parler devant le cardinal de Richelieu et devant la reine Anne d'Autriche : le ministre et la régente lui avaient même promis un évêché ; mais le premier mourut trop tôt et la seconde avait trop d'affaires sur les bras pour que cette promesse fût tenue. L'abbé F. Ogier s'en consola en préparant le recueil de ses sermons et en taillant sa meilleure plume pour consigner par écrit tous les menus faits de l'ambassade de son protecteur.

Le style de notre aumônier est clair, mais un peu lourd et diffus, sa phrase traîne, comme il arrive à la plupart des écrivains de la première partie du XVIIe siècle avant les grands auteurs qui ont fixé la langue et lui ont donné une allure plus vive, moins ailée pourtant que celle que lui imprimera Voltaire cent ans plus tard. Du reste, il cultive toutes les muses, suivant le langage consacré alors, les vers se marient chez lui assez agréablement à la prose, et son journal contient des sonnets fort bien tournés.

Nous voyons d'après ses récits que ses fonctions n'étaient pas une sinécure, ni un simple poste de parade. A une époque où la foi et les pratiques religieuses étaient universellement répandues, et où les pouvoirs publics se faisaient, non seulement un honneur, mais un devoir de s'inspirer au moins officiellement — ce qui était déjà un hommage — des maximes de l'Évangile, l'aumônier de l'ambassade avait son rôle tout marqué, et ce rôle n'était pas sans importance, ni sans éclat. A la vérité, il ne se mêlait, en aucune façon — nous l'avons déjà dit — du détail des négociations : il ne paraît pas que son patron l'ait jamais pris pour confident. Mais il prenait très au sérieux sa mission de recommander et de prêcher la paix, pour la conclusion de laquelle les plénipotentiaires de tant de puissances s'étaient précisément réunis. A son départ de Paris, il remarque que son voyage débute le jour même de la fête de saint Denis, évêque de Paris et patron de la France ; il recommande aux prières de ce grand saint un si important dessein que celui de terminer la guerre entre les princes chrétiens, et il se

montre persuadé, avec juste raison, que « ceux qui sont en gloire se déplaisent aux dissensions et aux discordes qui sont entre les hommes. » Plus tard, durant son séjour à Munster, qui ne dure pas moins de quatre ans (de 1643 à 1647), il s'afflige et s'indigne de la lenteur des négociations. Chemin faisant, il note diligemment, en pays hérétique, les œuvres et les personnes catholiques qui ont échappé aux persécutions : il nous apprend, par exemple, qu'en Hollande, l'opinion générale est qu'un tiers de la nation est demeuré fidèle à l'ancienne religion, et que, si la liberté de culte était accordée, un autre tiers se rangerait sans retard du même côté. Il y a peut-être un peu d'exagération et d'illusion dans cette affirmation, mais elle témoigne, du moins, d'une louable préoccupation des intérêts religieux. Nous voyons, en même temps, que le comte d'Avaux faisait régulièrement et publiquement ses dévotions ; ainsi, son aumônier raconte que, le second dimanche de l'Avent, il prêcha devant Son Excellence et lui administra la sainte communion de sa main, en présence de « quantité de gens de toutes sortes de sectes, qui abondent en ce pays » : l'ambassadeur se trouvait alors à La Haye.

Il n'est peut-être pas inutile de noter que, bien que durant cette fameuse guerre de Trente ans, à laquelle il s'agissait de donner un terme, la France eut prêté son appui aux états protestants pour venir à bout de l'orgueilleuse maison d'Autriche, nos représentants saisissaient toutes les occasions de protéger et d'honorer la religion catholique. Ainsi, le samedi 14 décembre 1643, il y eut chez l'ambassadeur une controverse en règle, entre son aumônier et un pasteur protestant, nommé Colvius, sur l'autorité des Écritures. Au bout d'un quart d'heure ce Colvius, ne pouvant triompher de son adversaire, sortit en colère, et il se hâta de rédiger un compte rendu inexact de cet entretien, qu'il eut l'audace d'envoyer à Ogier. Celui-ci prépara une réponse qu'il soumit à M. d'Avaux, qui l'approuva dans le fond, tout en lui conseillant certains changements dans la forme. L'aumônier conclut sententieusement : *Vinci possunt, persuaderi non possunt*. Ces deux écrits sont perdus ; mais l'éditeur du *Journal* a cru devoir publier en appendice des extraits de la réponse du ministre protestant à la réplique d'Ogier. Cette pièce étant fort longue, les discussions théologiques ont été presque entièrement supprimées ; elles auraient pu l'être plus complètement sans inconvénient, au contraire.

Un des passages les plus curieux du *Journal* a trait au voyage de

l'ambassadeur pour se rendre à sa destination. Le comte d'Avaux fut partout reçu avec de grands égards et beaucoup de solennité, dans les Pays-Bas et aussi en Hollande. Ce n'étaient pas seulement les autorités qui lui rendaient honneur. Les populations se groupaient sur son passage et l'acclamaient, tant était grand alors, à l'étranger, le prestige de la France ! Partout des réceptions grandioses, des décharges de mousqueterie. Rien de plus pénible, en revanche, que les trois dernières journées de Steinfurt à Munster. Nous faisons ici une citation, qui donnera une idée du style de l'auteur.

« Il ne se peut imaginer un chemin plus mauvais que celui que nous eûmes ces trois jours, et principalement dès que nous fûmes dans la Westphalie, qui est l'image de l'ancienne Germanie, inculte, désagréable, pleine d'eaux dormantes et de fondrières ; à cela, il faut ajouter la saison d'hiver et le mauvais temps ; la neige fondue nous pénétrait jusque dans les os ; la moitié du temps, nous étions dans des chemins creux où nos chevaux nageaient plus souvent qu'ils ne marchaient ; des chariots versèrent et il se trouva force gens de bien mouillés jusqu'au collet ; mes papiers le furent, de sorte que celui-ci, que je voulais particulièrement conserver, en portera les marques tant qu'il durera. Son Excellence voulait entrer à Munster *de incognito* (sic) ; mais l'impatience que tout le monde avait de le voir, ne lui permit pas d'en user de la sorte. Les carrosses de l'empire, d'Espagne et de Venise l'attendaient, qui lui furent présentés par des gentilshommes exprès, de la part de leurs maîtres ; il sortit du sien pour les recevoir. Le gouverneur de la ville l'avait abordé quelque temps auparavant, qui le conduisit dedans, marchant à la tête à cheval ; on lui fit une belle salve de canons et de mousquets, et étaient la garnison et les bourgeois en armes ; les boutiques et fenêtres pleines de monde, mais monde qui n'approche ni en politesse, ni en beauté, ni en richesse de ceux que nous venons de quitter en Hollande. »

Toute l'Europe chrétienne était représentée à ce Congrès, sauf la Moscovie, réputée alors barbare ; les députés des vingt-deux villes hanséatiques y furent admis.

Voici maintenant une cérémonie religieuse qui caractérise bien le pays et l'époque : « Le jeudi saint, il se fit une procession de pénitents vers le soir, aux flambeaux, sous la conduite des Pères capucins, où je vis ce que je n'espérais pas de voir ailleurs qu'en Italie : une trentaine d'hommes qui se fouettaient fort vigoureuse-

ment et à sang, trente autres attachés les bras en crucifix (*sic*) ou portant des croix fort pesantes sur les épaules. Un capucin environné de soldats, représentait Jésus-Christ, dont l'image était portée sur un lit funèbre, par les plus honnêtes bourgeois de la ville, suivis des *dornherr*, ainsi appelle-t-on les chanoines de l'église cathédrale.

« Le lendemain, vendredi saint, comme je m'acheminais pour prêcher la Passion, je trouvai la procession des Pères Jésuites, divisée en trois corps : le premier, composé des dames qui portaient les instruments de la Passion et qui, entrant dans le dôme, commencèrent à chanter un bel hymne en allemand ; le second était composé des jeunes filles, dont trois représentaient les trois Maries, le tout vêtu et voilé de deuil, et la croix à la main ; le troisième était les écoliers des Jésuites, divisés par classes, avec leur porte-croix et symbole de la Passion. »

Le jour de Pâques, l'aumônier de l'ambassade célèbre la messe dans le dôme ; Son Excellence y communie avec toute la famille.

François Ogier aimait les curiosités et savait exprimer en termes vifs, l'intérêt qu'elles lui inspiraient. Il a entre les mains un ancien et original exemplaire « que l'on tient avoir été le premier essai de l'imprimerie et que les Hollandais attribuent à Laurentius Costerius, bourgeois de Harlem », et la vue de cette précieuse relique lui suggère des réflexions admiratives. « Il faut avouer, dit-il, que j'ai feuilleté ce livre, soigneusement relié par les soins de quelques curieux, avec une vénération singulière de son antiquité, et de l'inventeur d'un art si admirable ». Ogier part de là pour célébrer les merveilles de cette découverte qui « nous a fait voir un miracle inconnu à toute l'antiquité et rempli le monde, en un instant, de savants et de livres ».

Au commencement de l'année 1647, l'auteur du journal s'afflige de voir sa mission si longtemps prolongée par suite du retardement de la paix. Sa douleur s'exhale en latin. Voici en quels termes il conclut : *Gemit orbis christianus, plaudentibus Turcis, magnopere nostro dedecore, majore damno imperium suum in fines nostros, pertendentibus, occupata Creta. Tantum paucorum ambitio... potuit suadere malorum !* Réminiscence chrétienne du fameux vers de Lucrèce. Il ne devait pas désormais attendre longtemps la fin des hostilités.

II

M. Alfred Duquet continue l'*Histoire de la guerre de* 1870-1871 (Charpentier). Son dernier volume contient le récit des événements qui sont accomplis, à partir du 20 octobre, aux environs de Paris, à la Malmaison, au Bourget et à Paris même dans la journée et dans la nuit du 31 octobre. Cette courte période de douze jours fut caractéristique du siège : elle mit, en effet, en évidence complète, l'incapacité militaire de nos généraux, à commencer par le gouverneur, et, défaut pire encore peut-être, la faiblesse, l'incohérence et, si nous osons dire, l'ahurissement de nos chefs civils. L'auteur de cette narration nous montre le parti que l'on aurait pu tirer et que l'on ne tira point, de la résolution de nos troupes dans les deux affaires qui viennent d'être citées. Quant à l'émeute du 31 octobre, elle fut de tous points lamentable. Le gouvernement, bien que connaissant le sourd mécontentement qui grondait dans les faubourgs et que la nouvelle inopinée de la capitulation de l'armée de Metz devait encore surexciter, non seulement n'osa prendre aucune précaution, mais il commit la sottise d'aller donner tête baissée dans le guêpier et de se faire enfermer à l'hôtel-de-ville d'où la décision seule d'un commandant de mobiles bretons, le comte de Legge, parvint à le faire sortir. Le général Trochu et ses collègues sortirent amoindris de cette échauffourée et les puissances neutres sentirent leur faible bienveillance se refroidir encore à l'égard d'une nation qu'une bande de cinq cents chenapans pouvait dominer par un simple coup de main. Nous sommes loin de partager toutes les idées de l'auteur, qui a l'air trop souvent d'écrire un pamphlet ; nous n'admettons pas, par exemple, qu'il eût mieux valu que l'insurrection triomphât et que la Commune fût proclamée cinq mois plus tôt. Il nous paraît aussi faire trop bon marché de l'attitude de la population parisienne, en général, qui montra pendant le siège des qualités de sagesse, de patience et même d'intrépidité que le patriotisme interdit d'oublier. Il convient de rappeler que c'est des rangs de la garde nationale qu'étaient sortis un grand nombre des soldats improvisés qui se firent héroïquement tuer à Montretout. L'insubordination et la lâcheté des mauvais bataillons n'enlève aucun mérite à la discipline et à la bonne tenue des bons. Somme toute, en dépit des défaillances et des mutineries partielles, nous

préférons le long investissement de Paris, bien que tristement terminé à l'égoïste et lâche abandon des Viennois qui, avant d'apercevoir la fumée de l'ennemi, ont forcé leur empereur à conclure la paix en 1866, alors que rien n'était encore désespéré. Un peuple s'avilit en jetant trop vite ses armes ; il s'honore, au contraire, en luttant jusqu'au bout.

III

Le dernier disciple de M. de Lamennais, M. le chanoine Houet, mort, il y a un an, supérieur de l'Oratoire de Rennes, a laissé dans ses papiers plusieurs lettres inédites, émanées de son ancien maître ou de personnes qui avaient été en correspondance avec ce dernier. Grâce à ces documents nombreux, M. l'abbé Roussel, du même Oratoire, a pu reconstituer plusieurs parties de la vie du célèbre auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. Les deux volumes de *Lamennais* (chez Caillière, éditeur à Rennes), se lisent avec un poignant intérêt. Le portrait du malheureux apostat a été cette fois tracé d'une main chrétienne et en même temps bienveillante. Les défaillances, la chute finale, la catastrophe irrémédiable, ne sont pas, ne peuvent être dissimulées ; mais l'auteur s'attache, fidèle sur ce point aux sentiments du vénérable abbé Houet à montrer, par la suite des événements, comment Lamennais a pu changer son orientation et perdre la foi, tout en demeurant sincère et se persuadant qu'il était conséquent avec lui-même. Cette sincérité que nous sommes loin de contester implique, il est vrai, une sorte de manque d'équilibre dans les facultés intellectuelles que son tempérament mélancolique et les persécutions auxquelles il fut en butte contribuent à expliquer.

Les souffrances physiques et morales altèrent parfois la vue de la vérité. Cet esprit un peu subtil se séduisait lui-même et se trouvait amené à des confusions regrettables. Nous en avons la preuve dans la lettre, en date du 4 août 1833, que Lamennais adressait au pape pour se plaindre des soupçons dont il continuait à demeurer l'objet, en dépit de sa soumission précédente. Son biographe remarque lui-même que le ton de cette lettre, au fond si résigné, si soumis, ne manque cependant pas d'une certaine amertume. Lamennais croyait faire merveille en outrepassant le vœu de Grégoire XVI, et en s'engageant à rester *totalement étranger* aux affaires de l'Eglise, alors qu'on lui demandait seulement de cesser

de s'occuper des questions irritantes ; mais il gardait le silence sur une réserve dont il n'apercevait peut-être pas toute l'importance, celle qui portait sur l'*ordre purement temporel*, ainsi qu'il l'écrivait le même jour à un prélat que Forgues pense être Mgr de Quélen.

« En deux mots, remarque avec raison M. Roussel, le catholique se soumettait sans réserves aux décisions du chef de l'Église, mais le citoyen français n'abdiquait pas ses droits ; il entendait les exercer avec pleine indépendance. Cette distinction parut subtile et indigne de Lamennais. » Et le biographe poursuit ainsi : « Pour nous, nous n'hésitons pas à déclarer qu'un catholique, surtout un prêtre, doit non seulement souscrire aux décisions doctrinales émanées du saint-siège, mais encore savoir, même en matière purement civile et politique, lui sacrifier ses opinions personnelles, toutes les fois qu'on le lui demande au nom de la paix de l'Église et de la tranquillité de l'État. » Ces sages réflexions ont leur prix, surtout à l'heure présente : nous n'avons pas besoin d'insister.

Ce fut là peut-être le moment décisif, psychologique comme on dit aujourd'hui, de la carrière de Lamennais. A cette heure il avait le choix entre plusieurs alternatives : il pouvait renoncer purement et simplement à ses doctrines philosophiques et recommencer à servir l'Église sur nouveaux frais ; d'autre part, rien ne l'empêchait, comme il semblait le promettre, de se condamner à un profond silence. Il préféra une troisième voie, celle qui consistait, en apparence, à accepter la correction paternelle du Pontife, mais à en éluder les conséquences, en appliquant à l'État et à la Société civile les principes au moins équivoques dont il aurait dû reconnaître l'erreur. Ce pauvre génie dévoyé ne s'aperçut pas que par cette conduite détournée et en même temps maladroite, il prêtait terriblement le flanc à ses ennemis et en accroissait le nombre. Les querelles d'école, en effet, tant qu'elles n'en sortent pas, ne durent qu'un temps. Mais quand l'ordre social est, même seulement en apparence, menacé, ses défenseurs, intéressés ou non, s'élèvent de toutes parts. Une fois entré dans ce malheureux dédale, Lamennais que ne retenaient plus, d'ailleurs, les égards dus à l'enseignement du saint-père, puisqu'il s'abusait au point de se croire sur le terrain politique, en dehors de sa juridiction, ne s'arrêta plus, et il roula de pente en pente jusqu'à la négation de l'autorité civile et, par une analogie en quelque sorte forcée, de l'autorité religieuse.

Il y avait donc dès lors dans cette intelligence profondément troublée, un germe d'erreur destiné à se développer et à porter tôt

ou tard ses fruits naturels ; mais il existait aussi dans l'ordre affectif et passionnel une sorte de révolte de l'âme et d'indignation qui secondait et accélérait hélas, cette funeste évolution. Lamennais pardonnait tout, disait-il lui-même, sauf les vices du cœur. Il se crut et il se vit, car il l'était en effet, victime de l'injustice et de la haine, et par une pente fatale il étendit à tous le tort d'un petit nombre. Lorsqu'il cessa de croire à l'amitié, lorsqu'il se méfia de la clairvoyance du petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles et qu'il imagina que leurs conseils affectueux de soumission leur étaient dictés par des préoccupations étrangères, tout espoir de le retirer de l'abîme où il s'enfonçait de plus en plus, fut perdu. M. Roussel met en pleine lumière, à l'aide de documents nombreux, les ressentiments gallicans et les jalousies mesquines qui, en ulcérant le cœur de Lamennais, contribuèrent à lui fermer la porte du retour. Il insiste aussi, peut-être avec trop de complaisance, sur les encouragements que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* avait reçu d'un prédécesseur de Grégoire XVI. Il serait superflu de faire remarquer que le biographe n'a nullement l'intention d'établir une contradiction entre les deux chefs de l'Église ; Lamennais lui-même trop éclairé pour ne pas distinguer entre une lecture rapide de ses ouvrages et un examen doctrinal, ne dut pas s'y tromper.

IV-VII

M. Edouard Lockroy, bien connu à la fois comme auteur dramatique et comme personnage parlementaire, publie sous le titre assez alléchant : *Une mission en Vendée* 1793 (Ollendorff), des notes recueillies dans les papiers d'un héros de cette lugubre épopée. Disons tout d'abord que l'intérêt en est assez médiocre, on n'y apprend rien de nouveau. Cependant ce qui donne quelque prix à ces souvenirs rétrospectifs, c'est la spontanéité du récit et ces mille détails — presque toujours les mêmes à la vérité, — qui donnent l'illusion, comme on dit aujourd'hui, des *choses vues et vécues*. Le citoyen A. Jullien était, à dix-huit ans, commissaire des guerres près des armées républicaines établies dans l'ouest de la France. Ce titre seul lui donnait la facilité et le droit de s'immiscer dans bien des affaires ; mais il y joignait de plus, vu le désordre des temps et la désorganisation des services publics, une mission mal définie, fort élastique, par conséquent, qu'il avait reçue officielle-

ment de représentants du peuple délégués par la Convention, et officieusement de certains membres du Comité de Salut public en personne. Aussi on le voit en correspondance fréquente avec Robespierre qu'il appelle familièrement « mon bon ami », et avec Barrère traité avec non moins d'effusion. Quand il arrivait dans une localité, toutes les autorités constituées s'effaçaient devant cet imberbe; sa principale occupation paraît même avoir été de les morigéner, quand elles ne s'étaient pas montrées à la hauteur de la situation et, au besoin, de les épurer, ce dont il ne se faisait pas faute. Il nous raconte, d'ailleurs lui-même, avec une bonhomie qui désarme, comment les choses se passaient, et il est assez curieux de l'entendre.

Ce naïf exalté commençait par prendre langue auprès de trois ou quatre révolutionnaires des plus avancés du pays, que l'on avait presque toujours jusque là tenus à l'écart et qui avaient, par conséquent, des blessures d'amour-propre à panser, des griefs à satisfaire. Renseigné par ces boute-feu, le tout puissant commissaire destituait les fonctionnaires qu'on lui avait représentés comme trop tièdes, et instituait à leur place ceux qui lui avaient été désignés comme pleins de zèle. Ce n'était pas plus difficile que cela. Personne n'osait murmurer, car la guillotine était là prête à fonctionner. Cet arbitraire pouvait à la rigueur se comprendre tant qu'il ne s'exerçait qu'à l'égard de fonctionnaires élus, il est vrai, par leurs concitoyens, puisque le dictateur était censé représenter l'assemblée souveraine ; mais on allait encore plus loin. Le citoyen commissaire s'arrogeait le pouvoir de dissoudre et de reconstituer, en les épurant, les sociétés populaires et les clubs devenus à cette époque les grands ressorts du gouvernement.

Voici comment on s'y prenait pour respecter, en apparence, la volonté du peuple. Les conseils dont le citoyen Jullien s'était préalablement entouré lui fournissaient une liste de quelques centaines de noms appartenant aux républicains les plus éprouvés. On lisait, nom par nom, cette liste devant la foule assemblée. Quand nulle objection n'était formulée, le candidat passait d'emblée; mais il suffisait qu'une réclamation s'élevât, pour que la personne incriminée fût définitivement écartée, ou simplement ajournée. On pense bien que les gens modérés s'abstenaient, en général, de paraître à ces comices improvisés, car si quelques-uns se hasardaient à balbutier des conseils de sagesse, ils étaient sur le champ rappelé à l'ordre et notés comme suspects. Les élus subissaient

donc une double épuration et étaient triés sur le volet. Tout cela, bien entendu, au nom de la souveraineté du peuple. On conçoit qu'après toutes ces précautions pour corriger le suffrage universel, tout marchait à merveille : le char révolutionnaire allait comme sur des roulettes : Il ressemblait au char de Jaggrenat.

L'auteur de ces récits est bien marqué de la griffe révolutionnaire, il se montre avant tout méfiant et soupçonneux ; il voit des traîtres partout. Du Havre, il écrit au Comité de Salut Public que « presque toutes les autorités constituées trahissent la patrie, » il recommande au même comité : 1° de destituer la municipalité dénoncée par tous les bons citoyens ; 2° de rappeler sans délai le général Beaulieu et l'adjudant-général Hameber et de les remplacer par des hommes sûrs ; 3° de garder à Paris et de ne plus employer l'ordonnateur de la marine Blepchamp et le capitaine de vaisseau Herriez, astucieux aristocrates, qui ont fait beaucoup de mal ; 4° de faire décréter par la Convention que les certificats de civisme donnés par la municipalité doivent être représentés aux comités de surveillance et visés par eux ; 5° de prescrire la réélection des officiers des Gardes nationales. C'est une défiance universelle. En Bretagne, même crainte, même système. Il mande de Saint Brieuc : « Le fanatisme désole la campagne. Il est urgent dans ces lieux de renouveler les corps administratifs et municipaux, d'épurer la Société populaire, de *chasser les prêtres.* »

Il faut le reconnaître : la situation était des plus critiques pour la Convention. On était au plus fort du soulèvement de la Vendée. L'armée royale et catholique, après avoir défait de nombreuses troupes envoyées contre elle, écrasée enfin par la masse de ses ennemis, venait de traverser la Loire, suivie d'une foule de femmes et d'enfants et errait des bords de ce fleuve aux rivages de la Manche, ne sachant de quel côté diriger ses efforts, mais portant partout où elle allait, de terribles coups. A deux reprises elle menaça Dol et Rennes, elle était sur le point de donner la main aux chouans qui commençaient à faire parler d'eux. Dans cette extrémité, le jeune Jullien montra beaucoup d'activité et de courage. On le voit se multiplier, courir de Saint-Brieuc à Saint-Malo (dénommé alors Montagne de la Victoire) et à Dinan, haranguer les soldats, y gourmander les généraux, en correspondance avec ses collègues. La fatigue, la maladie, les contradictions, rien ne l'arrête, rien ne l'abat.

L'ardeur de la lutte surexcitait l'enthousiasme parmi les répu-

blicains et les poussait jusqu'au fanatisme. A côté de détails grotesques, on rencontre des traits touchants de simplicité et de civisme. Le commissaire Jullien trouva à Quimper « les corps constitués et le club même mauvais, mais le peuple est bon et il suffit de l'éclairer pour qu'il aille bien ». On l'éclaire par des discours patriotiques prononcés dans trois assemblées générales de la population ; la ville est transformée. Elle vote avec empressement une adresse à la Convention nationale, où nous lisons ce qui suit : « Un membre demande que l'accolade fraternelle soit donnée par deux citoyens, au nom de l'assemblée entière et en signe de sa gratitude, au citoyen Jullien, dont l'arrivée dans les murs de Quimper a été l'époque (*sic*) de jours plus heureux pour le peuple longtemps opprimé et trahi (toujours la même gamme). Cette demande est délibérée par acclamation et exécutée aux cris de « vive la Montagne ! » — Voici maintenant une étrange scène, trois citoyennes — appelées Chevalier, Baron et Louise — voulant abjurer des noms qui retracent des titres abolis de l'antique noblesse, ou qui rappellent le dernier de nos tyrans, prennent le nom de Victoire-Nationale, Liberté-Républicaine, Aimée-Liberté.... Dans l'ivresse de leur joie, les citoyens dansent la carmagnole, parcourent la ville en formant des farandoles civiques.

A Saint-Malo les mères de famille prennent l'engagement sacré d'élever leurs enfants dans l'amour de la patrie et de leur permettre de s'organiser en bataillon armés de bâtons pointus, faute de piques et de fusils (on peut voir ici un prélude de nos bataillons scolaires) ; les jeunes citoyennes, de leur côté, jurent de n'unir leurs mains qu'à des mains républicaines.

Parfois le peuple prend au sérieux les occupations civiques qu'on lui a confiées. Au Havre, « les bons sans-culottes, uniquement occupés de la chose publique, restent tout le jour en permanence ; et quittent tous leurs travaux particuliers, sans même interrompre leur séance pour aller prendre leurs repas. Chaque membre paie son contingent de dix sols pour avoir son petit écot, et ils dînent ainsi en famille, en délibérant sur les moyens de défense de leur pays. »

Un arrêté de réquisition prescrit à tous les citoyens qui ont deux paires de chaussures, d'en abandonner une aux défenseurs de la patrie qui en manquent. On cite un citoyen qui renchérit sur cette prescription ; il renonce les larmes aux yeux, à la seule paire qu'il possède. La foule applaudit.

Il n'y a pas là de quoi rire du tout.

Notre commissaire décrète une fête patriotique sur la flotte en rade de Brest. On danse la carmagnole et on chante la Marseillaise. « Au dernier couplet : *Amour sacré de la patrie*, les chapeaux se baissent, les têtes se découvrent, tous se mettent à genoux, même sur les plus hauts cordages, et les vents étonnés se taisent pour écouter ces accents nouveaux. La mer calme et tranquille semble avoir défendu à ses vagues de troubler par la moindre agitation cette fête unanime et touchante, la nature entière contemple dans un respectueux silence cet admirable spectacle. » Ici l'emphase ne détruit pas absolument l'éloquence. C'est que le cœur a parlé.

Le citoyen Jullien n'est pas, d'ailleurs, athée ; il se pique même de religion... à sa manière. Sa marotte est de séparer le culte extérieur du sentiment intérieur, comme si l'un n'était pas la conséquence de l'autre ; il veut une religion sans autel et sans prêtres... Une discussion s'ouvre sous ses yeux dans le sein de la société populaire et montagnarde de Lorient, il ne la voit pas naître sans une certaine inquiétude, mais en somme il approuve les délibérations qui en sont sorties, le vœu d'une loi sévère contre le célibat qu'il appelle un crime social, et d'une interdiction stricte de toute marque extérieure du culte. On peut juger par là de sa tolérance et de son libéralisme.

Bien que dès l'origine de sa mission, il fasse montre d'une grande énergie, nous ne voyons pas qu'il recoure volontiers dans les commencements à des mesures de rigueur. S'il fait çà et là allusion à quelques exécutions, c'est le plus souvent en termes voilés : on dirait qu'il en rougit et qu'il s'attache à les dissimuler. Même quand il apprend les atrocités qui ont rendu le nom de Carrier tristement fameux, il s'indigne, il fait plus, il a le courage de le dénoncer. A la vérité, ce n'est qu'à ses amis du Comité du salut public qu'il fait part de ses sentiments ; pas une seule lettre n'est, dans cette volumineuse correspondance, adressée à la Convention. Un conflit était né dans le Morbihan entre Carrier et un de ses collègues, Tréhouard, qui était animé de sentiments modérés. Jullien prend parti pour Tréhouard ; il raconte à Barrère qu'il a pris des informations exactes. Il sait qu'on a pillé, assassiné, incendié, sous prétexte de révolutionner ; et il a reconnu chez les auteurs de ces excès plutôt des agents de Pitt que des délégués d'un représentant du peuple montagnard. Il accuse Carrier de s'entourer

d'aristocrates déguisés qui s'affublent d'un masque républicain. Pour un peu, il croirait que ce sont les royalistes qui se déciment entre eux pour discréditer la République, et il renouvellerait la légende du guillotiné par persuasion. A citer les extraits de lettres suivants qui montrent un singulier mélange de réprobation des monstruosités sanguinaires de Carrier et de fanatisme révolutionnaire : « Au reçu de ma lettre, vole, je t'en prie, chez Robespierre avec les braves sans-culottes que je t'adresse. Il faut étouffer la Vendée qui renaît ; il faut rappeler Carrier qui tue la liberté... Qu'on n'attende pas un jour pour rappeler Carrier et le remplacer par un représentant jeune et populaire, montagnard et sans-culotte, actif et laborieux. »

« ... Je viens de Nantes et j'ai vu dans Carrier un satrape, un despote, un assassin de l'esprit public et de la liberté. »

« ... La réunion des trois fléaux de la peste, de la famine, de la guerre menace Nantes. On a fait fusiller une foule innombrable de soldats royaux, et cette masse de cadavres entassés jointe aux exhalaisons pestilentielles de la Loire toute souillée de sang, a corrompu l'air. » Plus loin il stigmatise un peuple de généraux fiers de leurs épaulettes et broderies en or, éclaboussant dans leurs voitures les sans-culottes à pied, toujours auprès des femmes et dans les banquets somptueux, dédaignant la société populaire où Carrier met rarement les pieds... « On n'ose ni parler, ni écrire, ni même penser... Carrier a traité d'imbécile Prieur de la Marne qui ne sait qu'enfermer les suspects. » Ces lettres sont datées de nivôse et de pluviôse. Elles prouvent que le Comité de salut public n'ignorait aucune des scélératesses qui révoltaient son propre missionnaire et qu'il les couvrait de son approbation tacite.

Les mesures épouvantables prises contre la seconde Vendée, l'extermination de populations entières, même républicaines, les incendies allumés par les colonnes infernales, trouvent également dans Jullien un censeur indigné. Ces accusations et ces aveux dans une telle bouche ont leur prix. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que nous entendons un homme des plus exaltés, qui n'abomine pas moins le *négociantisme* que l'aristocratie, qui multiplie lettres et harangues contre ce qu'il appelle le fléau du *modérantisme* et qui, en somme, répugne si peu au sang versé qu'il tressaille de joie à la seule pensée de la mort de Fonfrède, conventionnel pourtant et régicide, mais qui avait le malheur d'être girondin. Pour avoir inspiré une telle réprobation à ce fanatique, il fallait

que les excès commis à Nantes et dans la Vendée furent réellement abominables. Les souvenirs de ce jacobin confirment donc sur ce point les mémoires des royalistes.

La librairie Savine publie le deuxième volume de *La France sociale et politique* (*année* 1891), par A. Hamon. C'est un gros volume de 750 pages qui renferme l'histoire anecdotique de cette année. L'auteur a principalement emprunté aux journaux les éléments de son travail. Il prétend l'avoir fait dans un grand esprit d'impartialité. En effet, il s'abstient de juger ; mais le choix des récits indique suffisamment, à notre sens, l'intention de montrer le temps où nous vivons sous un fort vilain aspect. Il nous apprend, dans sa préface, qu'on lui a reproché des vues socialistes, boulangistes, antisémites ; il se justifie assez mal de ce grief. Il va sans dire que dans le nombre de ses racontars, il s'en trouve qui ne sont pas destinés à toutes les oreilles. C'est, dans tous les cas, une mine de renseignements avec quelques commérages. L'auteur est souvent mal renseigné sur les faits concernant les ecclésiastiques.

Signalons rapidement, faute d'espace, les *Dix ans de la vie d'une femme pendant l'émigration*, par M. le vicomte de Broc (Plon). C'est une page d'histoire plus émouvante qu'un roman. On assiste à la vie étrange que mènent les émigrés obligés de fuir devant les armées victorieuses de la République. Nous ne pouvons dire qu'un mot du tome III des *Souvenirs* de M. de Barante, dont les premiers volumes ont été l'objet de comptes rendus dans la *Revue*. Ce troisième volume, qui comprend les événements de décembre 1821 à août 1830, au lendemain de la Révolution de juillet, présente les mêmes qualités que les précédents et n'est pas moins intéressant.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Solitude*, par Pierre Maël (Ollendorff). — II. *L'Automne d'une Vie*, étude contemporaine, par Pierre L'Hopital (Pierre de Rimbert) (Fir. Didot). — III. *A la dérive*, par Brada (Plon). — IV. *La Mascarade*, par Jean Rameau (Ollendorff). — V. *Récits d'un Chasseur*, par J. Tourgueneff, traduction de Kalpérine Kaminsky (id).

I

Les circonstances nous obligent, aujourd'hui, à restreindre la revue des romans, sauf à nous en dédommager plus tard. Mais tout d'abord, faisons droit à une juste réclamation : En parlant, il n'y a pas longtemps, de l'excellent roman intitulé : *Les défaillances*, nous demandions s'il n'était pas une réponse à *Nemrod et Cie*, tant nous croyions trouver de similitudes entre les personnages de M. Ohnet et ceux de M. Ch. Corbin ; or, M. Corbin nous fait remarquer que son œuvre a paru, dans le *Correspondant*, avant la publication de *Nemrod et Cie*. Qu'il nous soit permis, toutefois, de maintenir nos rapprochements ; ils prouvent que les deux romanciers ont peint, avec une égale vérité, quoique à un point de vue différent, les mœurs d'une certaine société actuelle.

Maintenant, venons-en aux romans nouveaux et commençons par *Solitude* de M. Pierre Maël, qui fait suite au dernier volume de cet auteur, dont il ait été question ici. Dans *Charité*, on s'en souvient, Pierre de Trémeur racontait l'histoire de son frère de lait pour essayer d'oublier la sienne, ce à quoi il ne parvenait guère. Dans *Solitude*, nous allons entendre ses propres confidences : En proie aux désillusions d'une passion toujours vivante,

indécis entre un sombre pessimisme et des velléités de retour vers la foi, il avait vainement cherché le calme près de l'humble et croyante famille de sa nourrice ; il revient à Paris où son mal d'orgueil et de passion ne fait qu'empirer. A Paris, ne revoit-il pas cette Berthe Blinval, cause secrète de toutes ses souffrances ? L'ambitieuse Berthe avait sacrifié Trémeur à l'alliance du comte Roger de Rhuys, mais bientôt, abandonnant ce trop loyal époux, elle s'était enfuie avec un acteur de bas étage. Promptement dégoûtée du grossier cabotin, elle vivait désormais, en femme libre, « en artiste », sous le nom d'Amandine Déruy. M. Maël s'amuse à croquer quelques-uns des types qui peuplent son salon ; ils se reconnaissent sans peine, malgré le déguisement obligé ; entre autres, celui d'un bas bleu spirituel et audacieux qui a jeté aussi son bonnet par-dessus les moulins mais qui, du moins, garde au cœur le sentiment maternel. Chez l'ex Mme de Rhuys tout a sombré dans la honte ; c'est le caprice d'une dépravation maladive qui la pousse à vouloir enchaîner de nouveau, celui qu'elle a dédaigné autrefois. Elle ira jusqu'à lui offrir de renoncer à ses droits maternels afin d'obtenir le divorce et de pouvoir l'épouser. Un pareil abaissement finit par soulever le dégoût de Pierre ; d'ailleurs, celui-ci rencontre à Brest, M. de Rhuys et son fils Hervé ; l'amour mutuel du père et de l'enfant le touche ; il s'unira au commandant pour défendre Hervé contre une indigne mère. Deux fois Trémeur écartera de la route du jeune homme la marâtre souillée ; hélas ! lui-même s'est senti étrangement faiblir un jour, la pensée de se voir sous la puissance de cette femme l'effraie, il part pour les Indes. Dans cette antique contrée, l'homme de lettres entreprend l'étude « du Brahmanisme, du Bouddhisme, de ces philosophies, ces religions qui, secouées de leur sépulcre, voient leurs cendres et leurs bandelettes s'en aller au courant éternel dont le flot descend toujours vers l'ouest, et qui ne servent plus, aujourd'hui, qu'à verser la folie et la sottise dans des cerveaux réfractaires à leur influence. » Revenu dans sa chère Bretagne, Trémeur discutera, encore et longuement, avec son curé, mais la lumière se fait déjà au fond de son âme. Il médite volontiers, surtout une parole qu'il a cru lire dans l'Evangile, mais qui est, du moins, dans la Bible (1) : *væ soli !* et il demande pourquoi le divin Maître a maudit la solitude?

(1) *Ecclésiaste*, chap. IV, v. 10.

« Parce que la solitude est la caverne de l'orgueil ! » répond vivement le recteur et cette pittoresque comparaison achève de faire rentrer Tremeur en lui-même ; on le verra bientôt tomber à genoux devant le saint viatique que l'on porte à un malade de l'hôpital fondé par lui. Une scène bizarre et pénible précède cet acte de foi, Pierre lutte, une dernière fois, et violemment contre Amandine pour l'empêcher de jeter la honte sur le front d'Hervé, dont elle va compromettre, sans remords, la carrière maritime.

Cette dégradation de la femme, poussée jusqu'aux dernières limites, nuira croyons-nous au nouveau roman de M. Maël ; on peut douter qu'il soit accueilli, dans certains milieux, avec autant de faveur que le précédent.

II

L'automne d'une vie. C'est également une conversion qui termine le roman de M. de Rimbert ; son héros, privé très jeune de la tendresse maternelle, élevé par une tante austère et un père insouciant, prend en haine les principes qu'on essaie de lui imposer. Il se lance dans le tourbillon des plaisirs puis, dans la politique radicale. En 1870, Pierre Ducroc se bat comme un brave qu'il est, et songe un instant à se créer une position, mais, dit le romancier : « il se croyait trop républicain pour entrer dans le courant de l'époque et il ne pouvait se douter que les Orléanistes, ayant le pouvoir dans les mains, emploieraient plusieurs années d'efforts savants, pour fonder solidement la République. » Il restait donc dans l'inactivité stérile d'un sceptique et d'un blasé, lorsqu'au milieu d'un bal, il aperçoit une toute jeune fille aux yeux bleus comme sa robe, dont l'expression candide le fait rêver. Il est si rare, à présent, de trouver une vraie jeune fille !... Malgré la différence d'âge, Pierre et Paulette s'aimèrent... Pierre eut beau se défendre, ces jolis yeux bleus pouvaient tout ; il advint que le baron Ducroc prit goût aux sermons du brave curé qu'il avait si longtemps rudoyé, et que, même, il entra respectueusement, un beau matin, dans la petite chapelle où Paulette allait faire sa prière. L'idylle était à la veille de se terminer par un mariage, tout souriait aux fiancés ; tout finit dans le deuil, Paulette tombant de voiture, eut la tête fracassée. Longtemps on craignit pour la raison de Pierre, il maudissait Dieu, il appelait la mort ; quand, une nuit, la douce

image de celle qu'il pleurait, vint se placer entre lui et le désespoir; un voile sombre se déchira aux yeux du septique ; il vit enfin, le flambeau de la foi éclairer le mystérieux problème de la vie. Pierre ira se purifier dans les austérités de la Trappe, en attendant l'éternelle réunion des âmes.

Comme M. Maël, notre romancier semble s'exercer à un langage qui ne lui est pas encore très familier; son style coule plus abondant pour exprimer les doutes ou les imprécations de son héros, que pour en expliquer la conversion.

Parfois aussi, M. de Rimbert oublie ses habitudes de bonne compagnie lorsqu'il s'agit des choses du culte ; il appelle un enfant de chœur « un gamin en jupon rouge ». Trop souvent ce n'est que cela, mais l'imagination chrétienne répugne à ce réalisme. Ne méconnaissons point cependant, l'effort des romanciers qui sont en train de secouer ce que le réalisme a d'abaissant et de dangereux. D'où qu'il vienne, si léger qu'il soit encore, il est agréable à entendre, « le bruit d'ailes de l'esprit nouveau ! »

III

A la dérive. On reconnaîtra dans ces pages, la plume alerte et distinguée qui a écrit déjà : l'*Irréparable, Madame d'Epone*, etc. et qui trahit la femme du monde, cachée sous le modeste pseudonyme de *Brada*. Ce nouveau livre est-il bien un roman ? Nous y voyons des portraits d'une finesse exquise, d'une observation profonde et vraie, une étude très fouillée du cœur humain, mais l'esquisse romanesque y semble à peine indiquée. Mme Brada place, au sortir du couvent, une jeune orpheline près de grands parents âgés et malades ; elle la doue d'une humeur indépendante et d'une faculté d'analyse assez dangereuse, quand on l'exerce sans guide et sans règle, comme le fait Thérèse. L'aïeule est une sainte, le grand'père un tyran égoïste et bourru que sa femme sert en esclave, depuis quarante-cinq ans.

Partagée entre la crainte de quitter son vieil époux et celle d'imposer, à sa petite fille, une existence trop monotone, Mme de Cereste commet l'imprudence de confier Thérèse à des voisins de campagne fort mondains. La jeune fille rencontre chez eux, trois personnes qui auront, sur son avenir, une grande influence : Julien Arnauld, dont elle se serait, peut-être, laissé aimer, s'il y avait mis plus

d'adresse ; de Remilly un viveur grossier qui l'épouvante et la femme de celui-ci, la gémissante Germaine, qui ne craint pas de l'initier aux tortures qu'éprouve la vertu, quand elle est unie au vice. Indécise sur le seuil de la vie, effrayée de ce qu'elle entrevoit, attirée et repoussée en même temps, par cette idée du mariage qu'on profane à ses yeux, Thérèse souffre silencieusement et cruellement. Julien a commis la faute de lui écrire en cachette, comme un vulgaire séducteur, toute sa fierté native s'est réveillée pour le congédier... Peu après, survient la mort de Mme de Cereste. Cette mort si douce, si sainte, fait éclater tant de regrets, tant de douleur chez son vieux mari, en apparence si insensible ; elle donne lieu à des scènes si émouvantes dans leur simplicité, que Thérèse comprend enfin ce qu'il y a de grand dans l'humble abnégation de soi ; elle « comprend que pour recueillir une abondante moisson, le cœur humain semblable à une semence, doit d'abord mourir à lui-même ».

Préoccupée surtout, de la grave question du mariage à notre époque, Mme Brada se plaint de ce qu'on jette chaque jour, des milliers de victimes ignorantes et souriantes au minotaure de l'hymen, elle veut qu'on leur ouvre les yeux et malgré les euphémismes d'un style dont rien ne déroute la facilité, elle le fait d'une manière trop crûe, si le livre est destiné à l'éducation. Est-ce vraiment l'ignorance, d'ailleurs, qui nuit aux jeunes filles de notre temps ? Nos écoliers fondent des *ligues* pour « la réforme des lois constitutionnelles de la famille », dans ce genre d'étude, croyez bien que nos écolières ne leur restent pas en arrière. Les mariages, pour cela, seront-ils plus heureux, d'ici à dix ans, et la famille mieux constituée ?

IV

La Mascarade. Notre revue s'adresse à des lecteurs qui veulent être respectés ; or, c'est là le moindre souci de M. Jean Rameau ; on blâmait naguère le tapage de l'exposition des pastels du poète landais, du moins ces esquisses champêtres ne faisaient de mal à personne, tandis que *la Mascarade* peut compter parmi ces *méfaits* littéraires, contre lesquels, si nombreux qu'ils soient, on ne doit jamais se lasser de protester. Et pourtant, il y a, chez M. Jean Rameau, comme la trace d'une empreinte d'habitudes chrétiennes qui reparaît par instants. Il écrira des phrases telles que celles-ci :

« Elle prit le bon Christ, et longuement, elle baisa l'image de celui qui répand sur les humbles, de si éblouissantes lumières, de Celui qui fait jaillir du *cerveau* des malheureux, de si généreuses consolations. » Son héros, un ex-séminariste, en abandonnant la foi, devient par une suite logique, un scélérat, un fripon, un incendiaire, un parricide, sans compter le reste. Mais si le libre penseur commet tous les crimes, les cléricaux du romancier ne valent guère mieux sous le masque de leur hypocrisie. Un des chapitres du roman est consacré à Lourdes. M. Zola y est allé en artiste et, parfois, s'y est senti « empoigné », ému ; M. J. Rameau semble avoir fait ce pèlerinage en matérialiste exaspéré ; il n'est rien que sa pensée n'y ait souillé. On assure que M. Zola racontera l'histoire de Bernadette, en respectant la bonne foi et la candeur de la petite paysanne ; M. J. Rameau raconte l'odieux roman d'une jeune fille *noble* qui, venue à Lourdes, honnête et pure, afin de s'y préparer à prendre le voile, révoltée des supercheries et du trafic des choses saintes, dont elle est témoin, se venge en trafiquant de sa propre personne, dans la ville de la sainte Vierge ! En voilà assez, sans doute, et l'on nous dispensera d'analyser le reste...

V

Récits d'un chasseur. « Ces récits ont charmé bien des lecteurs français, écrivait M. E. de Vogüé dans son étude sur le *Roman Russe* ; qu'ils sont décolorés pourtant, à travers le double voile de la traduction et de l'ignorance du pays ! » Il a semblé au nouveau traducteur de ce chef-d'œuvre de Tourgueneff, que nous étions, maintenant, assez au courant de la littérature et des mœurs russes, pour qu'il soit possible de nous présenter les *Récits du chasseur*, dégagés des artifices de l'adaptation. Ainsi, plus de commentaires, de coupures, de variantes ; tout l'effort du traducteur consiste à transmettre le plus fidèlement possible « le style clair et simple » de l'original, à donner l'illusion de lire en russe, ces pages d'une couleur si locale. On sait combien l'œuvre du grand romancier contribua puissamment à préparer l'émancipation des serfs que l'empereur Alexandre II devait proclamer en 1863, et cela seul exciterait notre intérêt ; mais, en outre : « ce chant de la terre, ce murmure de quelques pauvres âmes » marque brillamment sa place dans la littérature nationale de la Russie. « L'écrivain, dit encore

l'auteur de l'étude sur le *Roman russe,* nous a portés au cœur de son pays natal, il nous laisse en tête-à-tête avec ce pays. Il disparaît ce semble ; pourtant, si ce n'est pas lui, qui donc a tiré des choses et condensé, à leur surface, cette poésie mystérieuse qu'elles recèlent, mais que si peu savent voir et que nous voyons si clairement ici ? » On ne peut mieux exprimer le genre d'attrait qui s'attache aux récits de Tourgueneff, attrait rendu plus vif encore par la nouvelle traduction ; quant au fond moral, s'il faut en dire quelque chose, nous rappellerons qu'il ne diffère guère chez les romanciers russes. Ceux-ci n'affectent pas, comme les nôtres, une indifférence absolue pour ce qui reste en dehors de l'art, mais comme eux, ils paraissent ignorer à quelles hauteurs l'Évangile peut conduire l'âme humaine. Leur christianisme, on l'a remarqué, « se résoud bien vite en une sorte de socialisme mystique » et la morale, si pure, de la loi évangélique, semble avoir bien peu influé sur les mœurs populaires qu'ils décrivent.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

C'est toujours la même situation en France. Les ministères passent, se succèdent, se défont et se refont, et l'on attend toujours un gouvernement. Ce n'est pas, selon toute apparence, le nouveau ministère qui en donnera un au pays ou qui lui procurera seulement la stabilité et la sécurité dont on aurait besoin en politique. Il n'y a guère eu qu'un mot pour qualifier la combinaison ministérielle à laquelle ont abouti les lentes et obscures négociations, dont l'Élysée a été le centre : les uns l'ont appelé « un ministère de transition » ; les autres, moins que cela encore, « un ministère de vacances ».

Quelque nom qu'on lui donne, il n'est rien, à moins que, par une surprise assez inattendue, il ne prenne de la situation un caractère et une importance qu'il ne tire pas de sa constitution. Mais pouvait-il être autre chose que ce qu'il est ? En arrivant au terme de son mandat, la Chambre des députés actuelle est arrivée aussi au dernier degré de l'épuisement. Elle n'a même plus les éléments d'un ministère. Tous ses hommes sont usés, finis, déconsidérés. Le Panama n'a pas laissé de quoi réunir dans une combinaison ministérielle dix personnages politiques de quelque notoriété, qui ne fussent plus ou moins compromis dans les scandales de cette affaire. Il a fallu prendre de l'ancien cabinet un membre obscur, M. Charles Dupuy, pour en faire le président du nouveau, et on n'a trouvé à lui associer que des gens inconnus, des Poincarré, des Guérin, des Terrier,

des Viger, dont le pays a appris le nom en apprenant qu'ils étaient ministres.

Les choix étaient difficiles, depuis les derniers incidents, et plus même encore qu'il ne le paraissaient, le Parlement étant toujours sous le coup de la divulgation de la fameuse liste des 104 députés et sénateurs concussionnaires, que le Président de la République, assure-t-on, possède depuis longtemps, et qu'il lui est maintenant indispensable de consulter pour la distribution des portefeuilles, afin de n'être pas exposé de nouveau à voir traîner ses ministres en cour d'assises. Il a donc fallu se résigner à un cabinet d'hommes nouveaux, qui doivent probablement à leur obscurité de n'avoir pas été exposés, comme les illustres du parti républicain, aux tentations du Panama.

Du reste, ce cabinet de vacances ou de transition, constitué vaille que vaille, parce qu'il en fallait un, parce que les députés et les sénateurs étaient pressés de retourner dans leurs départements, les uns pour y goûter les loisirs de la campagne à la faveur d'un printemps exceptionnel, les autres pour prendre part à la session des conseils généraux, ce cabinet sans prestige ni signification, formé comme au hasard, par la seule élimination des coupables et des suspects, ne paraît pas s'être fait illusion ni sur son importance, ni sur ses chances de durée.

Sa déclaration, absolument insignifiante, est la preuve de la conscience exacte qu'il avait de son rôle. Devant les Chambres le ministère Dupuy s'est fait si humble, si petit, qu'on eut dit qu'il se croyait uniquement appelé à faire voter ce pauvre budget de 1893, déjà attardé de quatre mois, sur lequel le Sénat et la Chambre n'ont pu arriver à se mettre d'accord. Il ne s'est pas donné, en effet, d'autre programme que celui de terminer le conflit budgétaire entre les deux Chambres, et de faire cesser enfin le régime des douzièmes provisoires.

Dans cette préoccupation, le nouveau Cabinet a laissé de côté le vieux programme républicain. Sa déclaration serait même bonne, si l'on pouvait prendre pour un désaveu son silence au sujet des questions irritantes qui figurent comme de règle dans les documents de ce genre. C'est pour la première fois, en effet, depuis dix ans, qu'un ministère se présente devant

les Chambres sans jurer qu'il maintiendra dans toute leur rigueur les fameuses lois scolaires et militaires. Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, en attribuant aux hommes qui composent le gouvernement actuel la moindre intention d'en adoucir l'application. Pour eux, comme pour leurs prédécesseurs, les lois sur l'école laïque et sur le service militaire obligatoire pour le clergé sont les lois essentielles, les lois caractéristiques du programme républicain. M. Charles Dupuy, il est vrai, à la différence des Jules Ferry, des Paul Bert et des Goblet, n'est point un sectaire d'athéisme légal. Le chef actuel du Cabinet a fait, comme écrivain moraliste, une profession publique de sa croyance en Dieu. M. Charles Dupuy (c'est hélas ! aujourd'hui un mérite pour un homme d'État) croit en Dieu. Professeur de l'Université avant d'être ministre, auteur d'un traité élémentaire de morale sur la *Dignité humaine*, sur les *Devoirs de l'enfant et de l'homme*, il a fait une place à Dieu dans son livre. Mais ce même professeur qui a traité des *Devoirs envers Dieu*, après les *Devoirs envers la patrie*, n'a pas hésité, comme ministre de l'instruction publique et des cultes sous l'ancien Cabinet, à apporter aux funérailles civiles de Jules Ferry le concours de sa parole, pour glorifier en lui l'auteur du fameux article 7 contre les congrégations religieuses enseignantes et de la loi sur l'instruction laïque obligatoire. Il est bien le successeur et il sera le continuateur de ces hommes qui ont cru asseoir la République sur un fondement inébranlable, en lui donnant pour base la laïcisation. En M. Charles Dupuy l'homme, l'écrivain peut être partisan d'un système éducateur qui, loin d'exclure Dieu de la moralité humaine, rapporte à lui le principe des actions et la raison des devoirs ; le ministre sera toujours le représentant de cet athéisme légal dont le parti républicain a fait la loi de sa politique. La politique ne changera qu'avec le parti.

Le nouveau ministère n'a laissé les autres questions à l'écart que pour s'occuper plus particulièrement de celle du budget, qui est la question immédiate et urgente. Pauvre budget ! Il aurait dû être voté au plus tard à la fin de décembre dernier, et ce sera un succès pour M. Charles Dupuy et ses collègues s'il est voté le 1er mai, avec le conflit engagé entre le Sénat et

la Chambre sur des points importants de ce budget. Nécessairement, le nouveau ministre des finances, M. Peytral, n'a pu rien changer au projet de son prédécesseur. Le temps presse, il faut en finir. Sous le régime républicain, on a pris l'habitude de la carte forcée pour le budget. On accule le Sénat à l'échéance et on l'oblige à voter bon gré mal gré. Le gouvernement espère faire céder une fois de plus le Sénat en le décidant à accepter les réformes de l'impôt sur les boissons et sur les opérations de Bourse, qui sont l'élément principal du budget de 1893. Peut-on s'imaginer que le Sénat résiste jusqu'à la fin, parce qu'il a paru accueillir assez froidement le nouveau ministère ? Voilà quinze ans qu'il réclame ses prérogatives budgétaires sans avoir jamais su les exercer. Provoquera-t-il une crise ministérielle pour faire prévaloir contre la Chambre et contre le Cabinet ses idées sur les réformes proposées dans le budget de cette année ? Le même mois qui a vu naître le ministère Dupuy le verra-t-il mourir ?

La question du budget n'est pas la plus grosse dans l'existence du nouveau cabinet. Il y a celle des élections qui domine l'autre de beaucoup, pour lui, et à laquelle son sort est véritablement lié. Dès l'origine, on a qualifié le ministère Dupuy de « ministère de transition », parce qu'il ne répondait pas à l'idée que l'on avait généralement du ministère à qui incomberait la charge de présider aux élections générales de la fin de septembre. Le Sénat avait été chercher M. Jules Ferry, dans son impopularité du Tonkin, pour se le donner comme président, dans la pensée de le porter de cette haute situation honorifique à la présidence effective du Conseil des ministres et de l'investir ainsi de la mission de faire des élections républicaines opportunistes. De son côté, la Chambre des Députés déconsidérée par sa propre impuissance, avilie aux yeux du pays par sa corruption, a besoin d'un homme assez résolu, assez actif, assez audacieux même qui puisse suppléer auprès des électeurs à ce qui lui manque de crédit pour obtenir sa réélection. A défaut de M. Jules Ferry, emporté soudainement par la mort, M. Constans semblait, par ses aptitudes personnelles et par le précédent électoral de 1889, l'homme de gouvernement le plus

capable de mener les prochaines élections au mieux des intérêts de la majorité républicaine.

Pourquoi n'est-ce pas lui qui a été chargé par le président de la République de former le nouveau cabinet? Pourquoi, désigné au choix de M. Carnot par les groupes les plus nombreux du Parlement, n'a-t-il rencontré auprès de lui qu'un concours négatif pour la composition d'un ministère tel que paraissait le désirer la majorité ? On a beaucoup dénoncé l'action occulte, inconstitutionnelle, du président de la République au cours de la crise ministérielle ; on lui a reproché d'avoir dirigé les négociations, inspiré le choix des personnes beaucoup plus qu'il ne convenait à son irresponsabilité présidentielle. Bref le nouveau cabinet passe pour être son œuvre. Il serait donc l'expression d'une politique personnelle de M. Carnot, politique que celui-ci prétendrait faire prévaloir à l'encontre des combinaisons parlementaires de l'une et l'autre Chambre, qui appelleraient M. Constans au pouvoir. Il y aurait entre le président de la République et l'ancien président du conseil des ministres un antagonisme qui tiendrait à la fois à des antipathies de caractère et à des oppositions d'intérêt. M. Carnot verrait en M. Constans non seulement un ministre entreprenant et exclusif, qui ne lui laisserait aucune part d'initiative et d'action, mais un futur rival à la présidence de la République.

C'est donc la politique de l'Elysée qui se trouve en cause dans l'existence du cabinet Dupuy. M. Carnot voudrait diriger les élections par le ministère de son choix, sur lequel il pourrait exercer d'autant plus d'influence que les hommes dont il se compose ont moins d'importance personnelle. Les élections que M. Carnot voudrait pour la République ne sont peut-être pas bien différentes de celles que M. Constans chercherait, de son côté, à obtenir ? L'un et l'autre voudraient, sans doute, s'assurer une majorité opportuniste de conciliation, formée des éléments les plus modérés de la gauche et de l'appoint des républicains constitutionnels de droite. L'un et l'autre voudraient restaurer la politique de concentration républicaine, mais en écartant de plus en plus l'élément radical et en lui substituant le groupe des nouveaux venus à la République,

c'est-à-dire des ralliés qui accepteront les conditions moyennant lesquelles M. Casimir-Périer déclarait, dans un discours prononcé devant ses compatriotes de l'Aube et qui ressemblait à un programme de gouvernement, qu'on pourrait les recevoir comme soldats dans les rangs du parti républicain.

Avec le même programme électoral c'est uniquement une lutte d'influence qui s'engagerait, derrière le ministère Dupuy, entre M. le président Carnot et M. Constans. De là, à la fois la faiblesse et la force du nouveau cabinet. En critiquant la composition de ce ministère sans prestige et sans crédit, on demandait si le cabinet Dupuy avait, au moins, une politique. Les organes de l'opinion moyenne des deux Chambres, disaient à l'envi : « A l'heure présente, il n'y a qu'une politique : la politique si nettement indiquée au Sénat par M. Constans, et à la Chambre par M. A. Burdeau. »

Cette politique de concentration républicaine, avec l'adjonction des ralliés, ou plutôt des soumis, aux opportunistes et aux modérés de la gauche, paraît être aussi celle de M. Carnot. Toute la question serait donc de savoir si la majorité des deux Chambres aura assez de confiance dans le ministère Dupuy pour lui laisser le soin de diriger les élections dans le sens de cette politique, ou si elle ne préférera pas un ministère Constant pour mieux en assurer le succès. Dans le premier cas, la combinaison de M. Carnot l'emporterait, et le ministère de transition deviendrait un ministère d'élections ; dans le second, une nouvelle crise ministérielle ne tarderait pas à s'ouvrir pour faire place au ministère définitif appelé par la confiance de la gauche à présider au renouvellement électoral de la Chambre.

Les élections municipales de Paris peuvent paraître fournir une indication favorable à cette politique de tempérament et de transaction que l'on se montre disposé à substituer à la politique de violence et d'exclusion dont le parti républicain a vécu jusqu'ici.

Sur quatre-vingts membres, le nouveau conseil comprendra, comme l'ancien, treize conservateurs, réélus au premier tour de scrutin ; en outre, seize républicains modérés, plus, trois revi-

sionnistes de l'ancien parti boulangiste, qui ne partagent pas les haines antireligieuses des républicains professionnels, qui acceptent, notamment, la réintégration des sœurs dans les hôpitaux. Sans le grand nombre d'abstentions, dues principalement au départ pour la campagne des Parisiens de la classe aisée qui ont l'habitude, dans la belle saison, d'aller passer le dimanche en villégiature, le résultat eut pu être meilleur encore. Au second tour de scrutin, et c'est là un indice significatif, les candidats conservateurs et partisans de la réintégration des sœurs dans les services hospitaliers ont presque tous gagné un nombre considérable de voix. Il y a, manifestement, dans la population parisienne comme partout, sans doute, un courant favorable à l'apaisement politique et religieux; la majorité des électeurs reste néanmoins acquise aux idées radicales et socialistes qui continueront à avoir une majorité de représentants dans le nouveau conseil municipal.

Le ministère n'est pour rien dans ces élections municipales de Paris qui se font par elles-mêmes, en dehors de toute influence gouvernementale. Il ne suffirait pas, pour le succès de la politique de modération et de ralliement à laquelle paraissent vouloir se rattacher les esprits les plus sages du parti républicain, que les élections générales législatives de l'automne fussent à l'image des élections municipales de Paris. On voudrait être sûr que le ministère de M. Carnot put obtenir un résultat plus satisfaisant. Mais qu'il réussisse d'abord à faire voter le budget et il inspirera quelque confiance à ceux qui attendent de lui une action forte et décidée pour empêcher, aux prochaines élections, le triomphe des idées radicales et socialistes.

Le ministère Dupuy aura aussi à subir l'épreuve du 1er mai. Heureusement pour lui, la manifestation, désormais annuelle, de ce jour de chômage ouvrier, ne s'annonce pas comme devant donner lieu, à Paris, ni dans la plupart des grands centres, à des incidents graves. Comme il est arrivé les années précédentes, les différents groupes socialistes ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le genre de manifestation qu'il convenait d'organiser pour cette journée. On a décidé, en définitive, de laisser à tous les groupements, à toutes les localités, la liberté

d'affirmer leur solidarité sous la forme et dans les conditions qui leur conviendraient le mieux. Un seul article est commun à tous : le chômage destiné à affirmer l'entente de tous les ouvriers dans tous les pays d'industrie. Presque partout les chefs du parti socialiste ont déconseillé l'action publique. C'est de l'habileté de leur part et elle n'en est que plus dangereuse. Cette prudence est la preuve de la force qu'ils ont acquise. Ils se disent assurés du progrès de leurs idées qui, en effet, pénètrent de plus en plus au sein des masses ouvrières et gagnent les régions du pouvoir par les représentants qu'elles ont maintenant dans tous les Parlements. Cet avantage obtenu pacifiquement par le seul fait de la propagande, serait compromis par des scènes de violence qui feraient peur.

Il n'y a que les anarchistes et les révolutionnaires de rue qui voudraient des manifestations bruyantes. Mais ceux-là mêmes éviteront un conflit avec un gouvernement qu'ils trouveront prêt à réprimer par la force les désordres et les voies de fait. Au prix de mesures suffisantes de police et de résistance armée, il sera, en somme, aussi facile, à Paris, au chef actuel du gouvernement, M. Charles Dupuy, de maintenir l'ordre, qu'il l'a été, la première fois, à M. Constans, en qui l'on était tout prêt à voir un sauveur de la société parce qu'il avait su disposer dans la capitale dix mille agents de police et trente mille hommes de troupe pour prévenir les manifestations tumultueuses de la rue.

Cependant, avec des agitations de foule et des surexcitations d'esprit comme celles qu'occasionne cette journée fatidique du 1er mai, des troubles peuvent toujours se produire et il reste, sur un point ou sur l'autre, la possibilité de collisions fortuites qui peuvent facilement tourner en danger public.

C'est ce qui est arrivé en Belgique avec cette effervescence populaire née de la question du suffrage universel. Les énergiques mesures d'ordre et de police prises par le gouvernement n'ont pas empêché les troubles sanglants du Borinage et ceux de Bruxelles. Un instant on a pu se demander si ces graves désordres, qui menaçaient de se compliquer d'une grève générale, n'étaient pas le prélude d'une révolution socialiste en

Belgique. La crise a été conjurée grâce à l'énergie et à la décision du cabinet Bernaert, et surtout à la faveur d'une concession importante aux partisans du suffrage universel. En même temps que le gouvernement belge tenait tête énergiquement à l'émeute, il faisait adopter au sein de l'Assemblée constituante une proposition transactionnelle qui a rallié tous les partis et presque toutes les opinions et mis fin à l'agitation revisionniste.

Au lieu du suffrage universel pur et simple, comme en France, que l'Assemblée constituante était décidée, en grande majorité, à repousser, le gouvernement a fait adopter, sur la proposition de M. Nyssens, le système du vote plural, fondé à la fois sur l'âge, le capital et la capacité. C'est le système emprunté à Stuart Mill, qui est, selon le point de vue auquel on le considère, le renforcement ou le correctif du suffrage universel. La proposition Nyssens, votée par 119 voix contre 14 et 12 abstentions n'est, en effet, que le suffrage universel, réclamé par l'opinion démocratique en Belgique, puisqu'elle accorde le droit de vote à tout citoyen âgé de 25 ans et domicilié depuis un an dans la commune où il veut exercer son droit d'électeur. Mais en même temps elle attribue un vote supplémentaire aux deux catégories de citoyens qui par leur position sociale et pécuniaire ou leur instruction sont plus intéressés à la bonne gestion des affaires publiques ou plus capables d'y prendre part, en sorte que la même personne peut cumuler jusqu'à trois votes.

Si ce mode de suffrage, qui établit des distinctions et des privilèges, ne remplit pas, aux yeux des partisans de la souveraineté du peuple, toutes les conditions d'un suffrage universel égalitaire, tel qu'il existe en France, où tous à vingt et un ans ont, sans distinction de qualité sociale, de fortune et de capacité, le même droit de vote, il n'en consacre pas moins, pour les adversaires résolus de ce faux dogme de la souveraineté populaire, le principe du suffrage universel, et, à cet égard même, il n'est, selon le mot de M. Woeste, que le suffrage universel renforcé. Mais, d'autre part, il corrige le vice du principe en donnant pour fondement au droit de vote ces trois grands éléments sociaux : la famille, la propriété et la capa-

cité. C'est le suffrage universel, mais le suffrage universel organisé et réglé et pouvant réaliser les conditions d'un suffrage universel honnêtement pratiqué, comme le voulait pour la France le comte de Chambord.

On se félicite généralement pour la Belgique de cette solution, comme lui ayant rendu la paix, comme ayant concilé les intérêts opposés, et rétabli entre les libéraux et les catholiques l'entente de 1830. C'était, dit-on, le seul moyen de sortir des difficultés actuelles et de faire aboutir l'œuvre de la revision. Comme toujours, les partisans des transactions ne considèrent que le résultat immédiat ; ils ne voient ici que l'heureux dénouement d'une crise violente, que l'accord patriotique des partis et le maintien de la paix publique. Malheureusement, dans la pensée même de ceux qui ont accepté le vote plural, ce mode de votation n'est qu'un acheminement au suffrage universel. Là où les parlementaires libéraux croient avoir trouvé une ingénieuse formule d'organisation du droit de vote, les radicaux ne voient qu'un essai de fonctionnement du principe de la souveraineté du peuple, appelé à avoir sa perfection dans l'établissement du suffrage universel pur et simple. Une première concession, dont on ne voit aujourd'hui que les avantages, a été faite au principe démocratique. Désormais l'opinion s'établira de plus en plus, dans le parti libéral, que le vote plural accordé à la propriété et à la capacité est une restriction arbitraire du droit de vote. On ne voudra pas s'y tenir, et il est à craindre, pour un avenir plus ou moins éloigné, que l'ère des troubles et des agitations, un moment fermée par l'heureuse transaction qui a mis tout le monde d'accord, ne se rouvre, avec plus de violence encore, pour l'obtention de ce suffrage égalitaire, dont la France offre le fâcheux exemple aux peuples engagés dans la voie démocratique.

Plus heureuse est la réforme constitutionnelle qui s'accomplit en ce moment en Angleterre et qui apportera avec elle des éléments certains de paix et de prospérité pour la nation britannique. Après de longs débats, le projet de loi sur le *Home Rule* a été voté par la Chambre des Communes, en deuxième lecture, malgré l'opposition du parti unioniste. Le *bill* de

M. Gladstone ne donne pas à l'Irlande tout ce qu'elle aurait voulu, tout ce qu'elle était en droit de réclamer ; ses députés ont, néanmoins, déclaré qu'ils l'acceptaient avec reconnaissance et sans arrière pensée.

On ne doute plus du vote final en troisième lecture. Restera à vaincre la résistance de la Chambre des Lords. Comment croire que la mauvaise volonté du vieux parti tory et que les préjugés de l'aristocratie anglaise suffisent désormais à arrêter ce généreux courant de liberté qui a porté M. Glastone au pouvoir et commencé pour l'Irlande l'émancipation désirée depuis des siècles ?

Est-ce que la vieille Angleterre protestante n'est pas en train de se transformer elle-même? N'est-ce pas un fait surprenant que le maire de Londres soit aujourd'hui un catholique ? L'affranchissement de l'Irlande qui se prépare n'est pas plus extraordinaire que le banquet dont les murs du Mansion-House viennent d'être témoins. C'est pour la première fois, depuis la Réforme, que l'Hôtel de ville de Londres à vu le premier magistrat de la Cité recevoir dans son enceinte un prince de l'Eglise romaine. A l'occasion du synode annuel des évêques catholiques de la province de Westminster, sous la présidence de leur métropolitain, le lord-maire de Londres a voulu fêter l'élévation du successeur de Mgr Mannig au cardinalat, dans un grand banquet qui réunissait autour de Mgr Vaughan, au milieu des splendeurs de Mansion-House et des pompes municipales, dix-sept évêques, une douzaine de prélats romains, cinquante prêtres, les fonctionnaires de l'Hôtel de ville et deux cents laïques de marque, ayant à leur tête le duc de Norfolk, premier pair du royaume.

Et ce qui n'a pas moins été extraordinaire que cette réunion, sans précédent, c'est le toast porté publiquement « au pape et à la reine » par le lord-maire, et après le banquet, dans une soirée artistique organisée à Regent street, où l'élite de la société de Londres avait été conviée, la démarche gracieuse du prince de Galles auprès de l'archevêque de Westminster, revêtu, pour la circonstance, de la pourpre romaine!

C'en est fait du vieux fanatisme protestant. De jour en jour

tombent les défiances et les haines. L'Angleterre revient à l'Église romaine. Avant un siècle peut-être, elle y sera revenue tout à fait. Plus lent, plus difficile aussi sera le retour de l'Orient schismatique au centre de l'unité catholique. Mais voici que l'établissement d'une dynastie catholique en Bulgarie, consacré par l'heureux mariage du prince Ferdinand avec jeune duchesse de Parme, opère un premier rapprochement. Ce n'est point là un fait indifférent. La Russie a dû s'en émouvoir, pas au point cependant de permettre aux nouvellistes d'annoncer qu'elle massait des troupes sur la frontière pour envahir, à bref délai, la Bulgarie. Comme si M. Stambouloff, qui n'a point cessé de se montrer un véritable homme d'État et un éminent patriote, eût quitté la principauté pour accompagner tranquillement le prince Ferdinand à Viareggio, si un tel orage avait menacé de fondre sur son pays.

Le coup d'État de Belgrade est une revanche suffisante de la diplomatie russe contre l'émancipation religieuse de la Bulgarie. En même temps que le prince Ferdinand continuait, sous la protection de l'Autriche, à affirmer son indépendance et celle de son pays, la Russie intervenait visiblement dans les affaires de Serbie, soit par elle-même, soit par l'ex-roi Milan, pour conseiller au jeune roi de faire acte d'autorité en se débarrassant hardiment des deux régents du royaume et des ministres, et en se déclarant majeur. Il est certain que la Serbie souffrait des abus du parlementarisme et que le parti au pouvoir, représenté surtout par M. Ristich, tout en s'intitulant le parti libéral, violait toutes les libertés et opprimait la nation. Mais le véritable motif du coup d'État qui vient de s'accomplir à Belgrade par l'expulsion des régents et la dissolution du Parlement, c'est que les libéraux se montraient notoirement favorables à la Triple-Alliance. Dans leur lutte contre les radicaux, la Russie leur avait refusé son appui ; ils avaient demandé celle de l'Allemagne. Les radicaux, au contraire, ont toujours été les fidèles alliés du nom slave.

L'acte d'autorité du jeune roi Serbe qui a mis fin au pouvoir des régents et à la domination du parti libéral consolide la situation de la Russie dans la péninsule balkanique. Désormais,

ce n'est plus en regardant Berlin, c'est vers Saint-Pétersbourg que la Serbie, dont les armes ont déjà été alliées à celles de la Russie, continuera de s'orienter. En sorte que ce que l'influence russe perd avec la Bulgarie, elle le regagne par la Serbie.

La diplomatie de Berlin n'est pas moins active que celle de Pétersbourg. Tandis que chacune des puissances travaille à affermir sa situation sur les points où il lui importe le plus de la maintenir, l'activité allemande s'emploie par surcroît à amener un rapprochement de la triple alliance avec la Russie, pour mieux isoler la France en Europe. Le récent voyage du Czarewitch à Berlin, sa présence annoncée aux manœuvres d'automne de l'armée autrichienne, la venue du grand duc Vladimir à Rome, pour les noces d'argent du roi Humbert et de la reine Marguerite, indiqueraient qu'une sorte de détente s'est produite entre les puissances centrales de l'Europe et le grand empire de l'Est, au détriment, sans doute, de l'union franco-russe.

Mais que valent, au juste, les résultats de la diplomatie? S'il paraît y avoir moins d'éloignement, moins de froideur, entre la Russie et l'Allemagne, n'y a-t-il pas aussi moins de confiance et moins de solidarité entre les trois États qu'une politique plus factice que réelle a unis ? Au fond, les fêtes organisées à Rome en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire du mariage des souverains d'Italie, n'ont été qu'un prétexte pour l'empereur Guillaume II et le roi Humbert, les deux seuls vrais soutiens de la triple alliance, aujourd'hui quelque peu disloquée, d'affirmer devant l'Europe leur entente et leur union. L'absence de l'empereur d'Autriche, à qui sa foi et celle de son peuple défend de se rendre à Rome, auprès de l'usurpateur des États du saint-siège, suffirait à montrer tout ce qu'il y a de défiances et d'antipathies secrètes au fond d'une association comme celle-là, imposées aux peuples par les combinaisons dynastiques de la diplomatie. Et ce ne sera pas une compensation pour l'amour propre italien que la présence de l'archiduc Rénier, à qui était dévolue la désagréable mission de servir d'intermédiaire entre la maison de Habsbourg et celle de Savoie. Loin de là, elle n'aura servi qu'à faire naître de nouvelles causes de froissement contre l'Autriche et l'Italie, tant est fausse la situation de

l'Autriche-Hongrie dans cette alliance qui l'attache à la Prusse, sa rivale en Allemagne, à l'Italie, l'usurpatrice des États de l'Église !

C'est Rome qui est la pierre d'achoppement de cette combinaison entre trois États si peu faits pour s'unir. Jusque dans les honneurs et les témoignages d'amitié rendus au roi Humbert par son allié l'empereur allemand, il y a eu quelque chose de pénible et d'humiliant pour l'Italie. L'empereur Guillaume n'a pu venir à Rome pour les fêtes de famille de la cour, sans être obligé de rendre visite au pape. Et ce n'est pas seulement cette démarche de haute déférence envers la majesté pontificale qui était de nature à porter ombrage à la susceptibilité italienne, c'est surtout le cérémonial qui a présidé à la visite au Vatican. Tout avait été combiné de manière à ce que l'auguste visiteur, en se rendant de l'hôtel du chargé d'affaires allemand près le saint-siège, au Vatican, dans des voitures de gala envoyées exprès de Berlin, paru venir directement d'Allemagne, sans avoir passé d'abord par la ville du roi Humbert. Ces formalités extérieures, auxquelles l'empereur Guillaume s'est soumis, ne mettent pas moins en question, aux yeux du public, la possession de Rome comme capitale de l'Italie, que les protestations du souverain-pontife contre le fait accompli. Et ainsi le voyage même de l'empereur allemand, accompli pour l'affermissement de la triple alliance, aura servi à démontrer une foi de plus le peu de solidité de cette alliance que l'Autriche subit plus qu'elle ne l'accepte et qui impose à l'Italie les plus durs sacrifices d'argent et d'amour-propre.

C'est précisément parce qu'elle n'est pas indéfiniment durable, que l'empereur Guillaume veut augmenter son armée de manière à mettre l'Allemagne en mesure de faire face seule à toutes les situations. Mais l'opposition de son peuple l'arrête dans ses projets. Il n'est pas vraisemblable que le jeune César ait osé demander au souverain-pontife, dans le long entretien qu'il a eu avec lui, d'user de son influence pour amener le centre catholique à consentir à une pareille aggravation de charges militaires pour le pays. Le centre résiste; il sera unanime sur ce point, malgré les signes de dislocation que l'on se

plait trop à constater chez lui, depuis l'apaisement du conflit politico-ecclésiastique, comme il est unanime à réclamer la rentrée des ordres religieux. Le voyage de l'empereur Guillaume à Rome, où les parades de soldats organisées en son honneur n'ont pas dû lui faire illusion sur la réelle puissance militaire de l'Italie, pourrait bien être l'occasion d'une nouvelle et plus vive insistance du gouvernement de Berlin pour le nouveau projet de loi militaire présenté par lui aux Chambres. Il y a déjà des menaces de dissolution du Reichstag, qui coïncident avec de nouvelles rumeurs de guerre. On peut s'attendre à des mesures extrêmes de la part du jeune souverain, qui a plus d'une fois déclaré qu'il jugeait la nouvelle loi militaire nécessaire au salut de l'Empire.

ARTHUR LOTH.

Le Gérant : JOSEPH REGNART.

ACTA SANCTORUM

DES

BOLLANDISTES

Tout le monde sait que l'ouvrage monumental composé par Bollandus, ses collaborateurs et leurs successeurs (tous savants de la Compagnie de Jésus), est tout ce qui a paru de plus prodigieux comme compilation historique.

Il contient pour chaque saint toutes les biographies qui en ont été faites avec pièces à l'appui, commentaires, critiques et descriptions des monuments, des mœurs, des costumes, etc., qui s'y rapportent. De sorte qu'il en résulte une histoire universelle, embrassant tous les temps, toutes les contrées, et descendant néanmoins dans les moindres détails.

Il est peu d'ouvrages qui soient plus fréquemment consultés dans les bibliothèques.

On le considère comme indispensable.

Telle en est la nature, en effet, que tous les vrais savants en ont parlé et écrit avec enthousiasme. Ernest Renan s'écriait :

« Une prison cellulaire avec les Bollandistes serait un vrai paradis ! » — « Par ce seul ouvrage, ajoutait le protestant Sibérus, leur nom a conquis l'éternité. » — « Qu'on soit croyant ou sceptique, ajoutait M. de Reiffenberg, si l'on aime les lettres et qu'on ne renie pas le passé, on vénèrera les *Acta Sanctorum* comme UN DES MONUMENTS LES PLUS ÉTONNANTS DE LA SCIENCE. »

Vente des 42 dernières collections

2,200 fr. au lieu de 3,450 fr.

L'édition Palmé, dont nous avons acquis intégralement le dernier solde, est épuisée, sauf QUARANTE-DEUX collections complètes, qui comprennent deux séries bien distinctes et un volume composé des tables générales.

La première série

Est la réimpression de l'édition originale d'Anvers.
54 volumes in-folio de 1,000 pages. Prix : 50 francs le volume

La deuxième série

Est la **Continuation par les nouveaux Bollandistes.**
Neuf volumes in-folio : Prix : 76 fr. le volume

La troisième partie

Sont les Tables générales des Bollandistes. C'est un vrai dictionnaire analytique des 62 volumes des *Acta Sanctorum.*
Un fort volume in-folio. Prix : 50 fr. au lieu de 75 fr.

AVIS ESSENTIEL. — Notre administration se charge de remplacer dans les bibliothèques privées et publiques, les volumes détériorés ou disparus : chaque volume **50** fr. — Nous livrons séparément la deuxième série : NEUF volumes, moyennant **500** fr. payable 125 fr. tous les trois mois.

Quand aux

42 collections complètes

Nous les céderons au fur et à mesure des demandes et jusqu'à complet épuisement moyennant

2,200 fr. au lieu de 3,450 fr.

payable 550 fr. par trimestre. Port et emballage à la charge de l'acheteur.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné .....

demeurant à .....

vous prie de m'envoyer la collection complète des ACTA SANCTORUM (63 *volumes in-folio*) *au prix de* 2,200 *francs payable* 550 *francs comptant, et le reste* 550 *francs de trois en trois mois.*

Ou bien :

La collection des neuf volumes de la deuxième série au prix de 500 *fr. payable* 125 *francs comptant, le reste* 125 *francs de trois en trois mois.*

Ou encore :

Les volumes séparés, tomes

au prix de **50** *francs chaque payable après livraison.*

SIGNATURE

Adresser les commandes à l'administrateur : ARTHUR SAVAÈTE, 24, rue Taitbout, Paris.

RÉIMPRESSION DES GRANDES ŒUVRES BÉNÉDICTINES

GALLIA CHRISTIANA

In provincias ecclesiastica distributa
Qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum
Franciæ vicinarumque ditionum
Ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur

OPERA ET STUDIO

DIONYSII SAMMARTHANI

Presbyteri et monachi ordinis sancti Benedicti e congregatione
Sancti Mauri

NECNON ALIORUM MONACHORUM EJUSDEM CONGREGATIONIS

Treize volumes, in-folio,
dont sept ont paru de 1872 à 1881

Prix du volume **50 fr.**
sauf les tomes **II** et **XI** (très rares) **75 fr.**

La *Gallia Christiana* contient l'Histoire, la Géographie, la Statistique de chaque province de France, de chaque évêché, avec toutes les paroisses, tous les établissements monastiques et, accessoirement de tout ce qui se rapporte aussi à l'administration ecclésiastique.

Aujourd'hui qu'on s'applique beaucoup aux études locales et que c'est même par elles qu'on refait les Histoires générales, il n'est pas de bibliothèques, d'établissements importants soit religieux, soit civils, (évêchés, séminaires grands ou petits, préfectures, académies, sociétés savantes, bibliothèques municipales), qui puissent se passer de cet ouvrage de premier ordre.

La *Gallia Christiana*, ayant un volume bien distinct, bien complet pour chaque province, se vend aussi facilement par *volume séparé* que par *collection*.

L'Étranger y trouve non seulement ce qui concerne la France, mais encore les relations existant à toute époque entre nos provinces et les autres parties du monde catholique, ainsi que nombre de documents intéressants l'histoire générale.

Conditions de vente

On obtient séparément :

Le tome I	. . . . .	40 fr.
— II	. . . . .	75 fr.
— III	. . . . .	50 fr.
— IV	. . . . .	50 fr.
— V	. . . . .	50 fr.
— VI	. . . . .	75 fr.
— XIII	. . . . .	50 fr.

La collection

Des sept volumes ci-dessus : 350 fr. net, payables par 1/4 de trois en trois mois

VONT PARAITRE PROCHAINEMENT

Les tomes VI, VII, VIII, IX, X et XII

Les personnes désireuses de recevoir l'un ou l'autre de ces volumes sans retard et dès leur apparition peuvent souscrire dès ce jour.

Prix unique :

Chaque volume qui va paraître : 50 francs.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné .....

demeurant à .....

vous prie de vouloir bien m'envoyer le tome .....

ou les tomes .....

de la GALLIA CHRISTIANA au prix de ..... *franco à domicile.*

ou bien

déclare souscrire au tome .....

ou aux tomes .....

qui VONT PARAITRE *prochainement au prix de* 50 *francs le volume, payables après livraison.*

SIGNATURE

Adresser les souscriptions et les commandes à M. ARTHUR SAVAÈTE, administrateur, 24, rue Taitbout, Paris.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

PAR

DOM RIVET

et par d'autres religieux de la Congrégation de Saint-Maur

continuée par l'INSTITUT DE FRANCE

Prix de chacun des 15 volumes de l'histoire littéraire : 20 fr. le volume ; le volume de tables 25 fr.

Prix de la collection entière des quinze premiers volumes, plus le volume de tables : 300 fr. pris à Paris ou à Versailles.

Port et emballage à la charge de l'acheteur.

Notice. — L'Histoire littéraire de la France s'adresse à un public nombreux. Sans parler des Bibliothèques du monde entier, qui se font un honneur de posséder cet ouvrage fondamental, tout Français studieux tient à le posséder, afin de puiser dans leurs sources mêmes, les documents de l'histoire de son pays.

Les étrangers qui veulent étudier notre littérature, les professeurs, les savants et les diplomates, ne veulent pas et ne peuvent se contenter des travaux de seconde et troisième main où la vérité se délaie ou s'altère, mais ils se serviront de préférence de ce grand ouvrage des Bénédictins, revu et continué *officiellement* par l'*INSTITUT DE FRANCE.*

Jusqu'au XVIe volume l'Histoire littéraire est l'œuvre des Bénédictins, la suite est due à l'Institut.

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME XVI

PRIX : 24 FRANCS

Les 600 personnes ayant souscrit à ce volume lorsque la librairie catholique en a annoncé la réimpression, peuvent l'obtenir immédiatement aux conditions de leur souscription.

RÉIMPRESSION IMMINENTE

Nous livrons le tome XVI aux 600 souscripteurs qui l'ont demandé, et nous leur annonçons la réimpression rapide des tomes XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII.

Tout souscripteur peut demander l'un ou l'autre de ces volumes, ou tous indistinctement moyennant 24 fr. le volume broché, franco à domicile.

La reliure se paie en sus et est cotée selon sa qualité.

Dès que l'un ou l'autre de ces volumes aura réuni 300 souscripteurs, il sera mis sous presse immédiatement.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné .....

demeurant à .....

déclare souscrire au tome .....

ou aux tomes .....

devant paraître prochainement au prix de vingt et un francs.

Ce ou ces volumes devront être livrés à domicile, franco contre remboursement.

SIGNATURE

Adresser les souscriptions et les commandes à l'administrateur ARTHUR SAVAÈTE, 24, rue Taitbout, Paris.

VONT PARAITRE TRÈS PROCHAINEMENT

les tomes XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII. On peut souscrire dès ce jour à raison de 21 francs le volume, franco à domicile.

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, etc.

Rédigé par les savants, les spécialistes et les vulgarisateurs contemporains les plus autorisés

Sous la direction de Mgr PAUL GUÉRIN, camérier de Sa Sainteté Léon XIII

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A TROIS COLONNES

PRIX : 180 FRANCS

Sous le titre de *Dictionnaire des Dictionnaires*, un véritable monument bibliographique dont nous devons saluer l'apparition, vient d'enrichir la collection où les chercheurs pourront, à pleines mains, aller puiser les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Cet immense travail, cette encyclopédie plus complète que toutes celles de ce genre qu'il nous a été donné d'apprécier jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de Mgr Paul Guérin, constitue une œuvre qui laisse bien loin ses devancières derrière elle.

L'agriculture, l'archéologie, l'astronomie, l'administration, l'armée et la marine, les arts et métiers, les beaux-arts, la bibliographie des hommes connus, l'économie politique, la géographie, l'histoire, l'histoire naturelle, la médecine, la mythologie, la physique et la chimie, les mathématiques pures et appliquées, la mécanique, etc., enfin tout ce qui appartient au domaine de la science, tout ce qui touche à nos lois et à notre organisation sociale, tout ce que l'on a intérêt à connaître quelle que soit la position que l'on occupe, se trouve traité dans le *Dictionnaire des Dictionnaires* qui condense en lui la totalité des connaissances humaines, à la veille du XXe siècle.

Ajoutons que, par l'étendue des matières qu'il contient, par la nouveauté des renseignements qui y sont condensés, par la correction du texte, enfin par la modicité de son prix, ce monument bibliographique constitue une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, qui offre aux gens du monde et aux gens d'étude, la substance de presque tous les ouvrages spéciaux et l'équivalent d'une bibliothèque complète.

Ce qui distingue d'une manière plus particulière encore ce travail magistral où l'écrivain, l'homme politique, le professeur, l'homme de loi, l'agriculteur, le négociant, celui qui exerce une profession quelconque, aussi bien que le père de famille et l'enfant lui-même, peuvent trouver à la minute, le renseignement désiré, avec tous les détails nécessaires, utiles et complets, c'est qu'on s'est attaché à y être clair et qu'on a évité d'y tomber dans le fatras des compilations qui rendent les recherches si difficiles.

Dans cette encyclopédie, en effet, chaque article est original, c'est à-dire dû à la plume exclusive d'un rédacteur spécial, choisi parmi les plus autorisés dans la matière qu'il s'agissait de traiter.

Faut-il dire, maintenant, que le *Dictionnaire des Dictionnaires* est composé de six beaux volumes grand in-4° à 3 colonnes, que ce vaste recueil contient près de *quatre-vingt millions* de lettres, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8° ordinaire et que son prix n'est que de 180 francs alors que l'encyclopédie la plus en vogue coûte près de huit cents francs et une autre qui n'est que commencée, en vaut cinq cents.

Lorsque nous aurons donné ces détails et que nous aurons ajouté que l'œuvre est complètement parue aujourd'hui et qu'on peut se la procurer au prix de 180 francs payables en 18 mois, à raison de 10 francs par mois, ou de 162 francs payables à six mois, ou de 155 francs payables comptant, nous avons la conviction que toutes les personnes qui sont en situation de faire cette dépense, n'hésiteront pas à se procurer cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne.

Toute souscription doit être adressée à M. l'administrateur du *Dictionnaire des Dictionnaires*, 56, avenue de Déols, à Châteauroux (Indre).

Le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES est vendu 180 francs payables *en* 18 *mois, à raison de* 10 *francs par mois recouvrables par traites tous les trois mois.*

Des conditions spéciales sont faites aux souscripteurs qui les proposent.

OU 162 *francs au lieu de* 180 *francs payables en* 6 *mois.*

OU enfin 155 *francs comptant.*

N. B. Ajouter 30 *francs pour les* 6 *volumes, si on les désire reliés.*

Adresser les commandes à l'administrateur du *Dictionnaire des Dictionnaires*, 56, avenue de Déols, à Châteauroux (Indre).

REVUE
DU
MONDE CATHOLIQUE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PRIX : France, 25 fr. par an. — Union postale, 35 fr.

CINQUIÈME SÉRIE

XXXIIe ANNÉE. — TOME VI. — N° 6. — 1er JUIN 1893

SOMMAIRE

I. — UN CARDINAL HISTORIEN DE LA PHILOSOPHIE (*suite*) ..... **F. Garilhe.**

II. — LA PRISE DE SARAGOSSE ..... **Auguste Lepage.**

III. — DES OBJECTIONS ANTIQUES ..... **I. Fiorovich, S.J.**

IV. — LE MONT-CASSIN ..... **De Belloc.**

V. — UNE AVENTURE DE FORGAT (Nouvelle) (*suite*) ..... **L. Rousseau.**

VI. — UNE EXCURSION A L'ÎLE DE JERSEY (Souv.) (*suite*) ..... **Maurice Vanlaer.**

VII. — LE SALON DE 1893 ..... **E. Loudun.**

VIII. — AU SENTIER DU BIBLIOPHILE ..... **D. J. R.**

IX. — COURRIER DU MONDE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE ..... **Robert Nuay.**

X. — CHRONIQUE GÉNÉRALE ..... **Arthur Loth.**

BUREAUX

A PARIS

24, Rue Taitbout, 24

(au 2e étage)

A BRUXELLES

3, Rue de la Chapelle, 3

A GENÈVE

Chez H. TREMBLEY, Éditeur

4, RUE CORRATERIE, 4.

La reproduction des travaux de la *Revue* est formellement interdite ; les manuscrits ne sont pas rendus.

LA

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

Cette Revue a été fondée en 1861, par M. Victor Palmé, et il en confia alors la directio à Messieurs Veuillot.

La **Revue du Monde Catholique** parait par livraisons grand in-8° de 192 pages, e forme à la fin de l'année quatre magnifiques volumes grand in 8°.

Actuellement la collection se compose de plus de cent volumes, elle forme un vaste répert toire où toutes les questions soulevées de nos jours à propos de Religion, de Philosophi d'Histoire, d'Art, d'Education, de Science, etc., etc., se trouvent traitées, selon la plus pur orthodoxie catholique, par les écrivains les plus autorisés et les plus estimés.

Cette collection constitue la plus magnifique *Encyclopédie contemporaine*. Se vend ne 500 francs.

France, Algérie, Belgique et *Suisse*. Un an : *25 fr.* — Six mois : *13 fr.* — Un numéro pr au bureau : *2,50* ; par la poste : *2,75*. — *Pays de l'Union postale*. Un an : *35 fr.* — *Pay en dehors de l'Union postale : 40 fr.*

Les abonnements se paient d'avance et partent du premier de chaque mois.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes.

La *Revue* ne rend compte que des livres dont il a été déposé deux exemplaires au burea du journal. Elle se réserve son entière liberté d'appréciation.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ENGRAIS CHIMIQUES

Liquides et Solides concentrés

EXPOSITION DE BOULOGNE 1892
Médaille d'or

124, boul. de Vaugirard, 124
PARIS

EXPOSITION DE PARIS 1893
Médaille d'or 1re class

AVIS IMPORTANTS

La *Société générale* offre directement ses produits à tous les cultivateurs, agriculteur horticulteurs et arboriculteurs de France. Ces produits défient toute concurrence : ils so cinq fois plus riches et coûtent trois fois moins cher que tous les engrais apparemme similaires. La *Société* demande à sa clientèle de faire des essais comparatifs avec to engrais concurrent ; les résultats immédiats et définitifs seront tels que ces produi concentrés auront à l'avenir leur préférence exclusive.

La *Société générale*, après de longues études et de nombreuses recherches, après d expériences concluantes, offre donc à l'agriculture le moyen le plus économique, le pl sûr d'augmenter dans les plus sensibles proportions les rendements ordinaires.

La *Société générale* garantit que ses Engrais concentrés n'épuisent pas le sol, puisqu'i emportent avec eux les principes fertilisants nécessaires à une prompte germination et à ur durable végétation ; ils ne détériorent pas les terres comme nombre d'autres engrais ch miques.

L'*Engrais liquide concentré* n'a point d'odeur et se conserve indéfiniment. Il est do d'un usage aussi commode dans la grande culture, qu'agréable dans l'horticulture, le jar dinage, voire même pour la floriculture en appartement.

A l'encontre de ses concurrents, la *Société générale* met l'expérimentation de ses produi à la portée de toutes les bourses comme de toutes les bonnes volontés. Elle n'impose pa pour les essais, un achat onéreux. Sans doute ses expéditions se font par fûts de 25, 50 e 100 litres. Mais toute personne qui en manifeste le désir peut obtenir une bonbonne d 5 litres contre un mandat ou bon de poste de 10 francs.

Toute commande faite est expédiée immédiatement.

La *Société générale* ayant foi dans la valeur de ses produits autant que dans l'honnêteté d ses clients, fait à tous le crédit raisonnable qu'ils peuvent désirer, sans conditions spéciale

La *Société générale* accorde 5 0/0 d'escompte pour tout achat d'au moins 80 francs (soit u hectolitre d'engrais liquide) payé comptant.

Tarif des engrais liquides et solides pris au dépôt

Engrais liquide concentré

25 litres	avec le fût.	. . .	25 fr.
50 »	»	» . . .	45 fr.
100 »	»	»	80 fr.

Toute personne désireuse de faire un essai de l'engrais liquide peut obtenir une bonbonn de 5 litres contre un mandat de 10 francs. — Ces prix s'entendent nets pris au Dépôt.

S'adresser au bureau du journal.

UN CARDINAL

HISTORIEN DE LA PHILOSOPHIE (*suite*) (1)

VI

Pour donner une idée complète de l'œuvre du cardinal Gonzalez, le plus simple aurait été sans doute de l'analyser partie par partie.

Malheureusement, la chose n'était point pratique.

Un article de revue aurait été ainsi transformé en un abrégé, plus ou moins succinct, d'un grand ouvrage. Il aurait rebuté les lecteurs par une inévitable sécheresse. Le besoin d'être bref et concis aurait rendu plus obscures encore des questions assez difficiles à comprendre par elles-mêmes. On se serait lassé bien vite d'une telle lecture. On n'y aurait trouvé, d'ailleurs, aucun intérêt particulier. Un travail de ce genre n'aurait pas même offert l'attrait de la nouveauté. Il aurait été déjà connu dans ses grandes lignes, et, tout en étant, dans sa brièveté, plus ou moins inintelligible pour les doctrines de l'Orient, il n'aurait rien appris, pour ainsi dire, sur les théories de la Grèce ni sur les systèmes modernes, depuis Bacon et Descartes. Il n'aurait pas beaucoup différé, en somme, d'un manuel quelconque.

Il était, dès lors, plus opportun et plus sage de renoncer à faire connaître, dans ses détails, l'ouvrage du cardinal Gonzalez, et de s'attacher plus particulièrement à en pénétrer l'esprit et à en découvrir la valeur et la portée.

Or, par tout ce qui précède, on a pu, si je ne m'abuse, voir dans quel esprit a été conçue et écrite l'*Histoire de la Philosophie*, et même juger de son mérite.

Il reste encore toutefois à insister sur ses qualités et à

(1) Voir la *Revue du Monde catholique*, *mai 1893*.

examiner s'il n'y a point lieu de formuler, à son sujet, quelques réserves.

L'auteur a eu, d'abord, le bon esprit d'écrire en espagnol, c'est-à-dire dans sa langue nationale.

Il a ainsi consacré, par son exemple, une innovation heureuse dans le monde ecclésiastique.

Le temps n'est pas éloigné, en effet, où, près de deux cents ans après Descartes, on se croyait obligé d'écrire en latin des ouvrages philosophiques.

C'est en latin, du moins, qu'on enseignait encore la philosophie.

Le règlement de 1809 (1) laissait, il est vrai, facultatif l'emploi de la langue latine ou de la langue française dans l'enseignement de la philosophie et de son histoire. Mais, en fait, tous les professeurs donnaient la préférence à la langue latine. Il fallut la révolution de 1830, la haute autorité de M. Cousin et son entrée au ministère de l'Instruction publique, pour avoir enfin raison de cette habitude tant de fois séculaire. Encore se conserva-t-elle, même après la loi de 1850, dans plus d'un établissement secondaire libre (2).

Elle avait pourtant contre elle des raisons de nécessité et d'utilité.

Les langues anciennes se prêtent peu à rendre nos idées modernes. Ceux-là le savent par expérience qui ont eu à traiter en latin, sous une forme littéraire, quelque question de littérature ou de philosophie contemporaines. Les difficultés qu'ils ont rencontrées leur ont même permis d'apprécier quelques-unes des différences de notre civilisation avec les civilisations d'autrefois. Ils ont pu constater la distance qu'il y a, dans l'ordre intellectuel, entre les temps modernes et les temps anciens.

La chose est plus particulièrement sensible sur le terrain de

(1) Article 17.

(2) Mgr Dupanloup, si moderne par tant de côtés et d'une si haute compétence pédagogique, se prononce, dans son *Traité de la Haute Education*, pour l'usage de la langue latine dans la classe de philosophie. Il y a quinze ans à peine que la philosophie et son histoire étaient enseignées en latin au petit séminaire de La Chapelle Saint-Mesmin, incontestablement l'une des premières maisons d'éducation du monde par l'intelligence de la direction, par le savoir des maîtres et par les succès des élèves.

la philosophie. L'on n'a plus ici, dans la généralité des langues anciennes, les termes nécessaires, indispensables.

Les mots sont, en effet, créés pour les idées. Où une idée manque, le terme qui l'exprime ne saurait se trouver. Il fait fatalement défaut. Rome nous en fournit un exemple et la preuve.

La philosophie lui était restée étrangère. C'est à peine si, dans une circonstance fortuite, on lui avait exposé, accidentellement, quelques points des théories de Zénon, d'Epicure et de la Nouvelle Académie. Peut-être même l'avait-on fait dans une langue étrangère. Il n'y avait jamais eu jusque-là, dans tous les cas, de philosophe parmi les Romains.

Aussi la langue latine n'avait-elle aucun terme philosophique. Lucrèce le constate et le déplore à plusieurs reprises. Il se plaint douloureusement, çà et là, dans le cours de son poème, de l'indigence de sa langue maternelle, *patrii sermonis egestas*, et constate l'impossibilité où il est d'exprimer ses idées ou plutôt celles de son maître.

Ce fut, au reste, longtemps encore, une habitude à Rome, dans les causeries philosophiques, de se servir de la langue grecque. Cicéron, dans ses Préfaces, exprime plusieurs fois ses regrets à ce sujet. Lui-même, d'ailleurs, dans ses traités et dans ses Dialogues, emprunte au grec plus d'une expression. C'est ce que fait plus souvent encore Sénèque.

Et cependant ces deux écrivains philosophiques furent de simples prosateurs et traitèrent exclusivement des questions de morale.

Lucrèce, il est vrai, écrivait en vers, mais il s'agissait uniquement pour lui de traduire, en se les appropriant, les théories d'Epicure sur le monde, sur sa formation, sur l'origine des hommes, du langage, des villes et des arts.

Que n'eût-il point dit, dès lors, s'il avait eu à faire connaître les systèmes philosophiques modernes ! Il sera facile de supposer la multiplicité et l'amertume de ses plaintes, à qui s'essayera à exposer, dans un latin classique, la métaphysique de Kant, de Schelling, de Fichte, d'Hégel, ou même simplement la doctrine de Darwin, de Stuart Mill, d'Herbert Spencer et du positivisme de nos jours.

Le cas prévu par Horace se présente : il y a là des idées nouvelles, les anciens termes ne peuvent les exprimer, il est néces-

saire de créer des mots nouveaux ou de donner à ceux qui existent une signification jusque-là inconnue (1).

Et il n'y a rien d'étonnant à ce que la langue de Lucrèce, de Cicéron et de Sénèque, soit trop pauvre pour rendre des idées que ne peut toujours suffire à exprimer la langue de Descartes, de Pascal, de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon, de Voltaire, de Cousin et de Gratry.

L'usage de la langue latine dans les classes de philosophie paraît d'ailleurs, non sans quelque raison, avoir plus d'un grave inconvénient.

Les élèves ont vécu jusque-là, pendant de longues années, dans un commerce de chaque jour avec les admirables écrivains de la Grèce et de Rome. Le sens littéraire s'est éveillé en eux sous l'influence de ces maîtres incomparables dans l'art de parler et d'écrire. Ils ont appris, à leur école, à goûter, d'une manière plus ou moins consciente, l'harmonieux accord, toujours nécessaire, entre l'idée et les termes, entre la pensée et son expression, entre le fond et la forme. On les soustrait brusquement tout à coup à cette heureuse influence. Tout commerce avec l'antiquité profane est interrompu pour eux. On les soumet sans transition à de nouvelles habitudes d'esprit. Jusque-là, on leur a fait attacher une importance extrême à leurs expressions latines : tous leurs soins semblaient se porter à rechercher les termes propres, à trouver des tournures élégantes, à employer des locutions cicéroniennes. Désormais, ils n'auront aucun souci des mots ; ils ne s'inquiéteront même plus d'éviter les barbarismes et les solécismes contre lesquels on s'est efforcé, pendant si longtemps, de les prémunir ; ils inventeront, au besoin, des mots nouveaux sans tenir compte des lois de la dérivation ; peu leur importera la manière de s'exprimer ; la forme ne sera plus rien pour eux : on pourra les croire exclusivement préoccupés du fond, de la pensée.

Cette négligence aura des conséquences fâcheuses. Sans doute, il ne faut pas exagérer l'importance des mots. Ils ne sont rien par eux-mêmes. Ils empruntent toute leur valeur à l'idée

Si forte necesse est
(1) Indicijs monstrare recentibus *abdita rerum*.
Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
Continget.

Hor. ad Pisones, 48-51.

qu'ils représentent ou expriment. Sans elle, ils seraient un vain son dont l'harmonie ne saurait dissimuler le vide.

Mais, à son tour, d'après les lois de notre esprit, la pensée ne peut se concevoir à elle seule. Il lui faut, pour exister pour nous, une forme sensible. Les mots sont la forme ordinaire et habituelle sous laquelle nous nous la représentons. Il n'y a pas, au reste, entre elle et eux, un rapport arbitraire : il y a une véritable corrélation fondée sur la nature des choses. C'est pourquoi les lois du langage répondent aux lois de la pensée. Il y a une correspondance intime entre les unes et les autres. Aussi la perfection de la forme, loin de nuire à la pensée, la sert, au contraire, et contribue à sa clarté, à sa précision, à sa force, à sa justesse. On ne peut la négliger sans préjudice pour la pensée elle-même. La recherche ou le mépris de l'une entraînent fatalement l'exagération de l'importance ou la méconnaissance de la valeur de l'autre.

Le but de toute éducation classique est par là même grandement compromis. L'étude du grec et du latin, si elle a une raison d'être, c'est d'éveiller et de développer dans les élèves, sous l'influence de chefs-d'œuvre, l'esprit littéraire et de les mettre en mesure d'unir un jour en eux l'antiquité profane et l'antiquité chrétienne. Or, ici, un arrêt fatal ne peut manquer de se produire dans le développement du sens littéraire. L'interruption de tout commerce avec l'antiquité profane et le mépris complet de la forme le rendent inévitable. Le souci exclusif de la pensée est impuissant à le prévenir et à l'empêcher. Ce n'est point dans des générations ainsi formées que l'on rencontrera, comme dans Bossuet, dans Racine ou dans Fénélon, l'union tant admirée et si désirable de la pensée chrétienne et de la forme païenne, ni l'esprit de pondération, de mesure, de justesse, de justice et de vérité.

Il en serait autrement peut-être si, au lieu d'avoir à apprendre de mémoire et à discuter de vive voix, dans un latin de circonstance, on avait à traiter en un latin classique, dans des dissertations écrites à loisir, un sujet ou un problème de philosophie. Mais ce genre d'exercices est, en général, négligé. On n'en trouve guère de traces là où la philosophie s'enseigne et s'apprend encore en latin. L'élève y perd, en conséquence, l'habitude de penser la plume à la main. Sa pensée, si elle ne cesse pas d'être active, en devient moins féconde, moins vigoureuse, moins nette, moins précise et surtout, hélas ! moins personnelle.

En même temps, il éprouve un certain désenchantement, si ce n'est une surprise douloureuse. On lui a jusque-là inspiré le culte des mots, et on lui en laisse maintenant pratiquer le mépris. Les règles de la grammaire latine, qu'on lui a si longtemps présentées comme sacrées, il peut les violer avec impunité. Les solécismes et les barbarismes pour lesquels il avait fini par concevoir une sainte horreur, il lui est permis de les commettre. Ce à quoi on l'avait habitué à attacher une suprême importance, il est amené à le tenir pour frivole et puéril. Il doit même avoir en dédain ce qu'il avait en haute estime. Il lui faut brûler ce qu'il avait adoré. Aussi en vient-il plus d'une fois à se demander avec tristesse si c'était bien la peine, pour arriver à ce résultat, de se condamner à de longues, à de pénibles, à de peu attrayantes, à d'ingrates, à de stériles études de grammaire !

Il n'en voit pas plus clairement, au reste, l'utilité de l'usage habituel de la langue latine.

S'il donne à quelques rares élèves d'élite « une grande facilité pour parler latin » (1), cet usage leur inspire aussi trop souvent « une passion pour l'ergoterie (2). » Le très grand nombre a beaucoup de peine à s'exprimer même dans un latin fantaisiste et barbare. Il ne comprend pas toujours très bien le langage de son auteur. Aussi le professeur se croit-il obligé à fournir habituellement des explications en français. Les idées de l'auditoire sur plus d'une question et sur plus d'un système n'en deviennent et n'en sont ni plus nettes ni plus précises. Il lui reste, à leur sujet, un certain vague dans l'esprit. Le manque de précision des termes employés y est bien pour quelque chose. C'est pourquoi sans doute plus d'un auditeur ne retrouve pas facilement dans sa langue maternelle l'équivalent de ceux qu'il a appris de mémoire. Dans son embarras, en pleine conversation philosophique, il a recours, au grand ahurissement de ses interlocuteurs, à des expressions latines plus au moins techniques et plus ou moins incompréhensibles pour la foule des profanes. Il parait, par suite, incapable de causer ou de discuter philosophie en français. C'est cependant avec des Français de la fin du dix-neuvième siècle qu'il a à converser et à vivre.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1892 : Taine : *La Reconstitution de la France en 1800. — L'École. — L'Université de Napoléon.* (Notes empruntées aux notes inédites du Comte Chaptal.)

(2) Id ibid.

C'est, ce semble, dans leur langue qu'il devrait s'habituer à penser, à parler et à discourir. Sa conversation n'en serait ni moins facile, ni moins savante, ni moins agréable, ni moins utile. Et si Cicéron n'avait pas tort de déplorer l'habitude des Romains de parler entre eux philosophie en grec, il est bien permis à nos contemporains de ne goûter, ni dans les études ni dans les entretiens philosophiques, l'emploi de la langue latine. Du moins, à Rome, on avait, en dehors de l'indigence de la langue nationale, l'excuse de parler avec élégance le grec d'Athènes : notre langue, au contraire, est riche, et qui pourrait reconnaître dans notre latin usuel la pureté, la facilité, la grâce, la justesse dans son abondance de celui de Cicéron ?

Pour ce qui concerne le livre, le latin est la langue de quelques privilégiés. En écrivant dans cette langue, on s'adresse à un public de plus en plus restreint. On ne peut espérer être ainsi directement utile à un grand nombre de personnes. L'influence exercée de la sorte par nos écrits, si elle est réelle, sera fatalement bornée. Elle sera impuissante à nous faire des disciples ou des adeptes. La plupart de ceux qui l'accepteront partagent déjà nos croyances. C'est tout au plus si nous leur apporterons, sur un sujet donné, quelque lumière nouvelle et trop souvent stérile.

Si on veut se faire lire, si on désire exercer par le livre une action quelconque autour de soi, il faut écrire dans sa langue maternelle, en langue vulgaire.

Et si l'on se propose plus particulièrement d'exposer des doctrines anciennes, nouvelles ou étrangères ; si on vise à en donner l'intelligence ; si on a à cœur d'y ramener ou d'en éloigner les esprits, il faut, à l'exemple des Lacordaire et des Gratry, les traduire en formules nationales et même contemporaines.

Voilà pourquoi il faut savoir gré au cardinal Gonzalez et au Révérend Père G. de Pascal de n'avoir pas hésité, — dans leur désir de servir les intérêts philosophiques et religieux, l'un en Espagne, l'autre en France, — soit à écrire en espagnol, soit à traduire en français *l'Histoire de la Philosophie*.

L'auteur de cet ouvrage mérite aussi des éloges pour la méthode qu'il a suivie. On peut et on doit le féliciter d'avoir donné quelques détails biographiques sur les principaux philosophes, d'avoir exposé nettement et fidèlement leurs doctrines, d'en avoir montré les rapports avec les doctrines antérieures

anciennes ou modernes, et d'avoir déterminé leur part de vérité et d'erreur.

Sans cette dernière précaution en particulier, son travail risquait fort de nous être inutile. Il nous aurait uniquement fait connaître les théories des divers philosophes ou des diverses écoles. Mais cette connaissance serait, par elle-même, stérile et vaine. Elle constituerait une sorte d'érudition oiseuse. Ce qui importe, en effet, au philosophe, ce n'est pas tant de savoir ce que les autres ont pensé : c'est avant tout de savoir ce qu'on doit penser soi-même. Aussi le but et le résultat de l'étude de l'histoire de la philosophie devraient-ils être d'apprendre l'une et l'autre chose, sinon l'une par l'autre.

Car notre esprit n'aime pas à rester en suspens entre des doctrines contraires. Il éprouve le besoin d'être fixé sur leur valeur absolue ou relative. L'incertitude n'est point faite pour lui. Flotter à tout vent de doctrine ne saurait toujours ni longtemps lui plaire. Il lui faut des idées arrêtées, au moins sur les problèmes les plus importants de la destinée humaine. Le doute sur ces questions n'est pas un « mol et doux » oreiller pour tout le monde. Connaître la vérité sur ce point est un besoin impérieux pour l'homme. Beaucoup même souffrent de ne pouvoir la découvrir. Si la tranquille indifférence d'un Montaigne est trop fréquente, les tourments d'un Pascal sont moins rares qu'on ne le pense.

L'esprit humain est néanmoins paresseux. Il recule facilement devant l'effort de la pensée. Le travail de la réflexion l'effraye et le rebute. Il est reconnaissant à qui lui en évite la peine et lui en assure le profit.

Aussi doit-on applaudir et remercier le cardinal Gonzalez d'avoir simplifié la tâche du lecteur et d'avoir rendu facile à notre paresse et à notre ignorance le discernement, parfois si laborieux, de la part de vérité et de la part d'erreur d'un système.

On reconnait, d'ailleurs, sans peine en lui un guide qui mérite la plus grande confiance.

Il montre, en effet, dans l'exposé et dans le parallèle des systèmes, un profond savoir philosophique. Il peut relever, sur la philosophie du moyen âge, les erreurs de ses historiens les plus estimés (1). Et si cette philosophie lui est plus particulièrement

(1) Weber, de Gérando, Hauréau et Rousselot. Voir card. Gonzalez, *Hist. de la phil.*, t. II, p. 180, 315, 357.

familière, il n'ignore les doctrines d'aucun peuple, d'aucun siècle, d'aucune école.

Il apporte, en même temps, dans ses jugements, une grande largeur d'esprit.

C'est ainsi qu'il n'a pas craint de faire, on l'a vu, l'éloge de la raison et de la philosophie.

Il a présenté l'une comme une force progressive, et l'autre comme une cause de progrès et de civilisation.

Il défend les forces et les droits de la première. Lui refuser la possibilité d'acquérir par elle-même des connaissances scientifiques, ce serait, dit-il après Henri de Gand, méconnaître à la fois sa dignité et son essence (1).

Il voit en elle, comme saint Thomas, la règle et la mesure immédiate de la moralité de nos actes (2).

Il relève, sans protester contre elles et même en s'y associant, les revendications faites en sa faveur par quelques scolastiques.

Quelques-uns, en effet, affirmèrent et revendiquèrent hautement ses droits. Ils proclamèrent, en particulier, son indépendance dans l'ordre naturel et scientifique. Ils prétendirent la soustraire, en pareille matière, à toute autorité (3). Nous avons déjà vu, sur ce point, les déclarations si franches, si nettes, si catégoriques, de Durand de Saint-Pourçain. Leur auteur est sans conteste le philosophe scolastique le plus indépendant, le plus libre, le plus partisan de l'autonomie de la raison (4). Nul, plus que lui, n'a eu, au moyen âge, des idées larges sur la science humaine et sur les exigences de son mouvement (5). Cependant, dans sa défense de la liberté de la science et de l'indépendance de la raison, il ne dépassa point les limites du principe catholique (6). C'est ce que le cardinal Gonzalez, bon juge en la matière, déclare dans les termes les plus formels. Il ne fait même sur ce point, pour notre philosophe, aucune réserve dans son éloge.

Il n'a garde non plus, quoique scolastique, de condamner,

(1) Id. ibid., t. II, p. 345.
(2) Id. ibid., t. II, p. 293.
(3) Id. ibid., t. II, p. 379, 388, 389.
(4) Id. ibid., t. II, p. 387.
(5) Id. ibid., t. II, p. 387, 388.
(6) Id. ibid., t. II, p. 388, 389.

dans son ensemble, la philosophie antérieure ou postérieure au moyen âge. Au contraire, il sait lui rendre hommage.

Ainsi la philosophie grecque lui paraît être un mouvement des plus remarquables de la pensée humaine (1). Il en constate, en particulier, les efforts, dans la dernière période de son existence, pour s'élever à la connaissance scientifique de Dieu et des choses divines dans leurs rapports avec l'homme et avec le monde (2). Il reconnaît que ses efforts ne furent, dans leur ensemble, ni stériles ni vains. La pensée hellénique a été, selon lui, l'un des facteurs les plus importants de la civilisation et du progrès (3). Elle sut donner de grands exemples d'austérité morale; elle sut combattre les graves erreurs du polythéisme idolâtrique ; elle sut même mourir avec héroïsme pour la défense de la vérité religieuse (4). Et la philosophie en elle-même, loin d'être condamnable, serait utile et même nécessaire à la théologie (5). Il est impossible, dit le cardinal Gonzalez après Dominique de Flandre, d'être un véritable théologien, si l'on ne connaît pas la métaphysique (6).

On ne saurait, en vérité, attendre de lui un excès d'indulgence ou de tendresse pour la philosophie moderne. Tout ce qu'on peut lui demander, c'est d'être juste envers ses représentants et de reconnaître au moins leur mérite.

C'est ce qu'il fait, au reste, ou s'efforce de faire de bonne grâce. Ainsi, pour nous en tenir à un seul exemple, Hégel est autre chose, à ses yeux, qu'un grand sophiste : c'est aussi un grand penseur (7). C'est encore une des figures les plus imposantes et les plus extraordinaires de l'histoire (8). Il a exercé une influence peu commune, universelle et décisive, dans toutes les sphères de la pensée contemporaine (9). Et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Sa pensée, en effet, a pénétré toutes les formes du savoir humain (10). Il y a, dans sa conception, des points de vue

(1) Id. ibid., t. I, p. 544.
(2) Id. ibid., t. I, p. 545.
(3) Id. ibid., t. I, p. 545.
(4) Id. ibid., t. I, p. 546.
(5) Id. ibid., t. II, p. 249, 250, 410.
(6) Id. ibid., t. II, p. 419.
(7) Id. ibid., t. IV, p. 64.
(8) Id. ibid., t. IV, p. 63.
(9) Id. ibid., t. IV, p. 63.
(10) Id. ibid., t. IV, p. 63.

surprenants, des beautés admirables, des pensées profondes, des intuitions lumineuses, très propres à séduire l'esprit (1). En présence de cette profondeur de pensée, de ces traits de lumière, de cette construction lumineuse, l'esprit humain se sent comme entraîné à l'admiration et à l'enthousiasme (2). Et — éloge d'une portée exceptionnelle sous la plume d'un néo-scolastique — on retrouverait, nous l'avons déjà signalé, dans les points de vue les plus originaux d'Hégel, des analogies avec les idées propres aux scolastiques, en particulier à Albert-le-Grand et à saint Thomas (3). Le cardinal Gonzalez regarde même l'hégélianisme comme la révélation la plus surprenante de la puissance humaine. Il en appelle le père l'Aristote des temps modernes. Enfin, il en vient à dire que, s'il avait été fidèle à l'idée chrétienne, Hégel aurait pu être le Saint Thomas du dix-neuvième siècle (4). C'est, pour notre auteur, le comble de l'éloge.

Il donne, en effet, toutes ses préférences à la scolastique. Néanmoins, il ne se laisse pas aveugler par son amour pour elle. Il en signale sans faiblesse les travers et les défaillances au XIIe siècle. Le formalisme était alors excessif chez les maîtres et chez les écoliers. L'abondance du langage passait pour science. Le verbiage sonore et creux se confondait avec le savoir. Les mots tenaient lieu d'idées et couvraient le vide de la pensée. Voltaire aurait pu voir, dans les livres et dans les discussions du temps,

Un déluge de mots dans un désert d'idées.

La philosophie consistait à amonceler paroles sur paroles, et à accumuler des formules vides de tout sens réel et pratique (5). Et si le philosophe touchait à toutes les questions, il les laissait toutes sans solutions précises (6). Jean de Salisbury s'élevait, mais en vain, contre les subtilités et les arguties à la mode (7). Godefroy ou Gauthier, abbé de Saint-Victor, se plaignait, de son côté, et non sans quelque raison, « de la légèreté scolastique (8) »

Même au XIIIe siècle, au moment de son plein épanouissement

(1) Id, ibid., t. IV., p. 67.
(2) Id. ibid., t. IV, p. 68.
(3) Id. ibid., t. IV, p. 68, 69, 70, 71: 72; t. II, p. 237, 238.
(4) Id. ibid., t. IV, p. 67, 68.
(5) Id. ibid., t. II, p. 186.
(6) Id. ibid., t II. p. 186.
(7) Id. ibid., t. II, p. 185, 186.
(8) Id. ibid., t. II, p. 189.

et de son plus grand éclat (1), la scolastique a ses nuages et ses taches.

Elle donne toutes ses préférences aux méthodes rationnelles et déductives (2). Elle néglige, jusque dans les sciences psychologiques et morales, l'observation, pourtant si nécessaire, des phénomènes et des faits (3). Rien ne peut vaincre, sur ce point, l'aveuglement et l'opiniâtreté de son parti pris.

Roger Bacon s'efforce cependant de faire ressortir l'insuffisance et le vide des méthodes en honneur. Il démontre, en les exagérant il est vrai, la nécessité et le mérite des méthodes dédaignées. C'est bien vainement ! il ne peut triompher des résistances générales. Ses plaidoyers en faveur de la méthode expérimentale et inductive ne convainquent personne. L'unique résultat de ses efforts est de mécontenter tout le monde, d'irriter les esprits, de se rendre suspect et de s'attirer mille cruels déboires (4).

L'âge d'or de la scolastique ne fut pas, d'ailleurs, de longue durée.

Dès le premier tiers du XIVe siècle, des symptômes de décadence apparaissent (5). Un mouvement de réaction se produit dès lors contre les subtilités, les abstractions et le formalisme de quelques scolastiques (6). Les exagérations du mysticisme s'accentuent et ne tardent pas à prédominer (7). La philosophie scolastique dégénère évidemment (8) et reste, pour ainsi dire, stérile pendant plus de deux siècles (9). Elle est, en quelque sorte, impuissante à empêcher la morale de s'altérer (10) et les esprits de s'égarer (11). Alors se forme, dans les foules, « une conception étroite de la religion, de la morale et de la science. L'imagination populaire peuple l'atmosphère d'esprits et d'apparitions divines. Elle entoure l'homme de sorcelleries, de fantômes et

(1) Id. ibid. t. II, p. 199.
(2) Ib. ibid. t. II, p. 317.
(3) Id. ibid t. II, p. 317.
(4) Id. ibid. t. II, p. 316.
(5) Id. ibid. t. II, p. 390.
(6) Id. ibid. t. II, p. 391.
(7) Id ibid. t. II, p. 391.
(8) Id. ibid. t. II, p. 391.
(9) Id. ibid. t. II, p. 390.
(10) Id. ibid. t. II, p. 392.
(11) Id. ibid. t. II, p. 391.

d'opérations magiques. Elle transforme l'histoire en je ne sais quelle légende merveilleuse et fantastique (1). »

La décadence de la philosophie scolastique s'accroît avec le temps et atteint son plus grand développement pendant le XVe siècle (2). Les longs et lourds commentaires publiés alors sur Aristote nous donnent une idée de l'état d'esprit des philosophes (3). Les petits abrégés de logique — *summulæ logicales* — de Pierre l'Espagnol, adoptés et suivis, pendant près de trois siècles, dans presque toutes les écoles, nous permettent de juger de l'enseignement des maîtres (4). La lecture de ces livres explique et justifie les moqueries et les diatribes d'Erasme et de ses contemporains (5). Le cardinal Gonzalez le confesse, et de tels aveux témoignent de sa droiture et de sa largeur d'esprit.

Cet historien de la philosophie, éminent à tant de titres, a su ainsi se préserver d'un engouement trop fréquent parmi les néo-scolastiques.

Il a su de même, malgré son amour pour lui, se défendre d'une admiration servile pour le docteur par excellence du moyen âge : pour saint Thomas.

La philosophie de ce grand docteur lui apparaît, il est vrai, si j'en crois son traducteur, « comme le plus haut point où l'esprit humain soit parvenu (6) ».

Il n'y aurait là, toutefois, rien que de relatif. Le traducteur ajoute, en effet : « eu égard aux ressources dont disposait le moyen âge (7). »

Cette philosophie serait, dès lors, aussi parfaite que possible, mais en tenant compte du temps où elle fut conçue. Elle n'a donc pas la perfection absolue. Elle aurait pu être autre, si les circonstances avaient été plus favorables. Les progrès de l'esprit humain permettent sans doute de la compléter et d'en combler certaines lacunes. Peut-être aussi pourrait-on, sous leur influence, la modifier sur quelques points. Il n'y a pas lieu, du moins, de condamner et de rejeter tout ce qui ne se trouve pas

(1) Id. ibid. t. II, p. 391.
(2) Id. ibid. t. II, p. 393.
(3) Id. ibid. t. II, p. 393, 394.
(4) Id. ibid. t. II, p. 338, 394.
(5) Id. ibid, t. II, p. 394.
(6) Id. ibid. t. I. *Avant-Propos du traducteur.*
(7) Id. ibid. t. I. *Avant-Propos du traducteur.*

en elle. Il est permis, enfin, de n'être l'esclave ni de sa méthode, ni de sa forme, ni surtout de sa terminologie.

VII

Est-ce à dire que l'œuvre du cardinal Gonzalez échappe à toute critique ?

La perfection dans les ouvrages de l'esprit ne saurait être que relative. Les œuvres les plus parfaites ont fatalement leurs imperfections. Ce sont de ces taches légères dont parle Horace (1). Elles ont leur raison d'être et leur cause dans les bornes et les défaillances de la volonté et de l'esprit humain. Les plus grands génies eux-mêmes ne peuvent les éviter, et on en rencontre jusque dans les plus incontestables chefs-d'œuvre.

Souvent, au reste, loin de nuire à l'ensemble d'une œuvre, elles en font mieux ressortir le mérite. On peut plus d'une fois dire d'elles :

C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre.

Mais si elles ont droit à notre indulgence, c'est néanmoins un devoir pour le critique de les relever et de les signaler.

Le cardinal Gonzalez approuve, dans une certaine mesure, l'indépendance intellectuelle. Il a écrit en partie son livre en vue de développer chez ses lecteurs l'esprit critique. Il enseigne, par son exemple, à se garder d'une admiration servile. Il nous apprend, par sa propre conduite, à juger sans faiblesse les plus grands génies. Aussi daignera-t-il me permettre de faire, après tant d'éloges, quelques respectueuses réserves sur sa langue, sur sa méthode et même sur l'esprit de son œuvre.

Ainsi il écrit pour tous ses compatriotes. Son but est de se faire lire le plus possible en Espagne et de se faire comprendre de la généralité de ses lecteurs. C'est même ce qui l'a déterminé à se servir de la langue espagnole.

Comment, dès lors, expliquer, dans son livre, en dehors de l'exposé des systèmes, l'emploi et la rencontre de certains termes scolastiques ? Tels sont, par exemple, les mots « matière » et

(1) *Non ego paucis*
Offendar maculis quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura
Horace, ad Pisones, v. 351-353.

(2) Card. Gonzales : *Hist de la Philosophie* t. I, p. 10, 11, 12.

« forme », « matière interne », « matière externe » et « forme substantielle » appliqués à l'histoire de le philosophie (2). Telle est encore l'expression « informer » dans la phrase suivante : « Le principe qui *informe* la conception logico-métaphysique d'Aristote (1). »

Ces termes ne nous disent guère plus rien. La foule des lecteurs en a perdu l'intelligence. Le monde savant peut à peine y attacher un sens précis. Ils n'appartiennent plus aux langues contemporaines. Ils ont disparu des dictionnaires philosophiques. S'ils y figurent encore, c'est à titre purement historique. Dans tous les cas, il nous est très difficile, en France, de les comprendre.

Peut-être, il est vrai, sont-ils moins inintelligibles en Espagne, où l'étude de la scolastique s'est plus longtemps et mieux conservée, et où elle est plus répandue.

Des différences d'esprit entre les deux pays doivent, sinon nous empêcher de les signaler, du moins nous rendre indulgents sur certaines particularités du style.

L'Espagnol aime l'abondance, une certaine redondance ne lui déplait même pas, et l'emphase lui est, pour ainsi dire, naturelle.

Ce sont des qualités à ses yeux ; pour nous, au contraire, ce sont autant de défauts.

Il en est ainsi plus particulièrement dans les ouvrages d'un certain genre. L'histoire de la philosophie rentre dans cette catégorie. Elle est pour nous une véritable science. A ce titre, elle doit être écrite dans une langue scientifique. La pensée y prime tout. Rien de ce qui peut distraire l'esprit n'y est de mise. Les ornements en sont, en général, bannis. Les figures y sont discrètement employées. On n'y retrouve guère que celles du langage ordinaire. Tout ce qui s'éloigne de la simplicité en est exclu. Le terme propre semble seul pouvoir y trouver place. Rien n'y est donné à l'éclat de la phrase : on y évite toute apparence de prétention littéraire ; on en bannit presque la période; on y veut surtout et avant tout un style simple, sobre, clair, net et précis.

Or, sur ce point, le cardinal Gonzalez ne serait pas, à nos yeux, à l'abri de tout reproche. La sobriété lui fait quelque fois défaut, il ne recule pas devant la redondance, il affectionnerait même la grande ampleur et sans doute la grande sonorité dans la phrase, il pousse jusqu'à l'abus l'emploi de certaines figures. Il

(1) Id. ibid. t. I. p. 285.

aime, par exemple, à désigner sans cesse Aristote sous le nom de « disciple de Platon », ou sous celui de « philosophe de « Stagyre » ou de « stagyrite ». Il n'a pas appris, à l'école de Pascal, qu'il est des circonstances où Paris doit s'appeler « Paris » et d'autres où on doit l'appeler « capitale du royaume ».

Ce sont, il est vrai, de légers défauts, dont il n'est pas entièrement responsable. Ils sont imputables à l'esprit de sa nation et au génie de sa langue. Peut-être aussi auraient-ils été atténués, s'il avait écrit avec moins de hâte, avec plus de loisir et non au milieu des labeurs de l'épiscopat.

Ce qu'on est plus en droit de regretter chez lui, c'est que, dans ses citations des philosophes grecs, il ne donne ni le texte original, ni une traduction personnelle, et se borne à reproduire simplement une traduction latine de la Renaissance. Cette traduction, quel qu'en soit le mérite, ne peut faire loi. Elle est sans autorité pour nous. Nous voulons les paroles mêmes de l'auteur. Il nous les faut pour comprendre, interpréter et discuter sa doctrine. Sans elles, nous faisons plus ou moins œuvre de foi, non œuvre de science ; nous nous prononçons d'après la parole d'un autre, non d'après des documents authentiques.

C'est là un des côtés défectueux de la méthode du cardinal Gonzalez. Ce n'est malheureusement pas le seul. Il en est un autre plus grave encore.

Cette méthode, malgré toutes ses qualités, est et reste incomplète. Elle expose, sans citer, sans rapprocher et discuter les textes originaux, une doctrine ou un système. Elle laisse ignorer les termes essentiels dont se sont servis les plus grands philosophes grecs, et que doivent connaître les plus modestes candidats au baccalauréat ès-lettres. Elle a surtout le tort, autrement sérieux, de négliger, dans un système, ce qu'on appelle les rapports internes (1).

Si elle fait connaître en détail l'enseignement d'un philosophe ou d'une école sur Dieu, sur l'homme, sur le monde, elle n'en signale point l'idée première et fondamentale. Ou bien, si elle l'indique, elle ne montre point, à son égard, la dépendance des divers points de la doctrine ni leur harmonie ou leur désaccord entre eux.

(1) Voir notre travail sur l'*Etude de l'Histoire de la Philosophie* en Allemagne et en France, p. 12, et l'*Histoire de la Philosophie des Grecs*, de Zeller. Introduction de M. Boutroux, t. I, p. XXXIX-XLIII.

Ainsi, par exemple, la théorie de la matière première et de la forme substantielle, ou, si l'on veut, des causes, nous est bien présentée comme le point culminant et le centre de la philosophie d'Aristote, mais c'est en passant, sans preuves à l'appui, sans indication des rapprochements à faire (1).

Il n'en est pas autrement pour la théorie des idées. Elle nous est présentée, elle aussi, comme la clé, le point capital et le centre de la philosophie de Platon (2). Mais, en dehors de la théorie de la connaissance, on n'en retrouve, pour ainsi dire, plus de traces dans l'exposé de la doctrine de ce philosophe, et on n'en soupçonne ailleurs ni l'importance ni le rôle. Nous ne voyons plus, en particulier, comment la communauté des biens, des femmes et des enfants s'y rattache et est une conséquence de la conception platonicienne de l'individu et de l'Etat.

Il y a des influences auxquelles on ne peut entièrement se soustraire. Les esprits les plus larges et les plus indépendants les subissent eux-mêmes dans une mesure quelconque. Le cardinal Gonzalez n'y a point échappé : on rencontre, dans son œuvre, des traces de préjugés de temps, de croyances religieuses, d'école.

Notre siècle, malgré des tendances rationalistes, n'a pas été favorable à la raison. Le traditionalisme, pour ne pas parler du positivisme, a été longtemps en faveur parmi nous. Il n'a pas tenu à ses nombreux partisans de faire croire à l'impuissance, plus ou moins absolue ou relative, de l'esprit humain et à l'influence néfaste des philosophes. Le cardinal Gonzalez a su, il est vrai, se défendre contre ces exagérations ou plutôt contre ces erreurs. Il a rendu hautement hommage à la raison et à la philosophie et a reconnu sans détour les droits de l'une et les services de l'autre. Néanmoins, il semble plus d'une fois regretter ses éloges, il revient çà et là sur les concessions faites, il en atténue le plus possible la portée et, par des réserves excessives, devient, comme un simple traditionaliste, injuste pour le passé et injurieux pour l'avenir de la philosophie.

Ainsi il se plaît à signaler les défaillances de la raison dans l'histoire, et, loin de les expliquer par sa faiblesse native, par ses bornes naturelles, par la méconnaissance des lois de son

(1) Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 328.
(2) Id. ibid., t. I, p. 278, 328, 237.

développement et surtout par un excès de hâte dans sa marche en avant, il les attribue à une cause morale comme l'orgueil. Tel serait le crime des anciens philosophes et plus particulièrement des stoïciens, qui, réduits aux seules lumières rationnelles, eurent foi en elles, ne désespérèrent pas de la vérité, marchèrent avec confiance à sa recherche et s'efforcèrent de la conquérir. Leurs erreurs devaient être le châtiment de cette présomption coupable (1). Il aurait été sans doute plus sage de résister aux sollicitations inquiètes d'une curiosité instinctive, de se résigner sans lutte aux douceurs d'une ignorance calme et tranquille et d'attendre paisiblement au milieu des ténèbres intellectuelles la venue spontanée de la lumière ! Tel le paysan d'Horace attendait, pour traverser le fleuve, l'écoulement complet ou l'arrêt de ses eaux (2).

L'intelligence humaine n'est pas frappée d'impuissance. Il est des vérités qu'elle peut atteindre, si elle ne peut les dépasser. Or, ce fut et ce sera toujours sagesse et vertu de tenter quelques pas, quoiqu'on ne puisse aller fort loin, et de s'efforcer d'arriver à la vérité, quoique l'entreprise puisse être hardie et dangereuse. Plus même les obstacles sont grands et le succès douteux, plus les efforts sont méritoires et dignes d'éloges. D'ailleurs, dans le monde intellectuel, rien ne se fait en vain ; les efforts ont toujours un résultat ; si le succès ne les couronne pas sur l'heure, ils ne sont point pour cela inutiles ; les siècles futurs en bénéficieront et profiteront même des erreurs des siècles précédents : la science contemporaine n'est-elle pas, dans sa plus grande partie, l'héritage ou plutôt la résultante des longues, des patientes et plus d'une fois momentanément stériles recherches de toutes les générations antérieures ? Aussi, au lieu de réprouver, comme entachées d'orgueil et dès lors condamnables, les tentatives studieuses des anciens philosophes, il y aurait plus de justice, sinon plus de logique, à y applaudir, et à les juger avec une indulgente reconnaissance.

Le cardinal Gonzalez aurait pu encore, sur un autre point, être plus équitable envers la philosophie. Car s'il la présentée comme une cause de progrès moral, et s'il lui a attribué une part dans l'œuvre de la civilisation des peuples, il a cherché

(1) Id. ibid., t. I, p. 357, note.
(2) Horace, Epîtres, l. II, 42, 43.

aussi à amoindrir son rôle et son influence sociale (1), et il lui a refusé jusqu'au mérite et à l'honneur d'avoir conçu et eu, chez les Grecs, l'idée de progrès (2). Et cependant, si cette idée ne se trouve pas au fond de la théorie du perpétuel devenir d'Héraclite, est-il possible de ne pas la voir dans la doctrine morale de Platon assignant pour fin à l'homme de travailler à se rendre de plus en plus semblable à Dieu ? Et un néo-scolastique peut-il la méconnaître dans le système cosmologique d'Aristote ?

Dans ce système, sous l'influence incessante, — quoique inconsciente, — de la cause première, le monde se forme et se transforme. Le règne minéral commence d'abord, le règne végétal lui succède et est suivi du règne animal. Chaque ordre emporte sur le précédent. Dans le dernier, les espèces se suivent de plus en plus parfaites. Chacune d'elles a les qualités des espèces antérieures et des qualités nouvelles, différencielles, caractéristiques, propres. Sa supériorité s'affirme ainsi. Le progrès apparaît et s'atteste de la sorte dans toute l'échelle des êtres, depuis le plus infime jusqu'au plus élevé. Il est partout dans la nature.

Le cardinal Gonzalez a en vue, il est vrai, le progrès humain. Mais ce progrès, individuel ou social, implicitement admis par Platon, est essentiel dans le système d'Aristote. L'homme n'y est pas exclu du privilège de tout être de tendre à une forme supérieure. La théorie du passage de la puissance à l'acte a, à chaque instant, son application en lui. La vertu humaine est regardée comme une habitude acquise. Enfin la morale est considérée comme une science préliminaire dont le but serait de préparer le bonheur des Etats par la perfection des individus. Aussi, ne peut-on sans injustice dénier à la Grèce l'idée même du progrès humain.

On ne peut non plus, sans faire injure à la raison, désespérer ni même douter de son avenir. Pourtant le cardinal Gonzalez, après l'avoir donnée comme une force et une force progressive, n'ose, comme philosophe, en présence des progrès de l'anarchie intellectuelle, espérer en son triomphe. Il lui faut la foi du chrétien pour ne pas croire à sa défaite définitive (3). L'influence inconsciente du traditionalisme lui fait ainsi méconnaître, avec

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, *préface de l'auteur*, p. XV.
(2) Id. ibid., p. XVIII.
(3) Id. ibid, t. IV, p. 495, 496, 497, 498, 499.

la puissance native de notre esprit, les leçons de l'histoire et la valeur de plus d'un indice des temps présents.

Sans doute, comme il le prétend, un certain scepticisme se dégage d'abord de la lecture de l'histoire de la philosophie. Mais cette impression première ne tarde pas à s'affaiblir ; elle fait bientôt place à une autre plus favorable, moins pénible, plus juste ; la foi succède au doute ; la confiance en l'esprit humain renaît au souvenir de ses vicissitudes historiques et des tempêtes au milieu desquelles, ballotté au souffle du vent de toutes les doctrines, il a flotté tant de fois sans sombrer jamais ?

La raison, en effet, à son premier éveil dans l'histoire, est faible et chancelante. Elle est, pour ainsi dire, inconsciente d'elle-même. Elle avance à pas lents, incertaine dans sa marche, et comme à tâtons. Peu à peu elle prend le sentiment de sa force, sa marche devient plus rapide et plus sûre, ses progrès s'étendent et s'accélèrent, elle arrive enfin un jour à son plein épanouissement. Son développement s'arrête alors, bientôt le déclin commence, la décadence survient, quelquefois la décrépitude en est le dernier terme.

Il en est ainsi et pour l'individu et, hélas ! aussi pour les peuples. Toutefois, pour les peuples, la raison n'est point à jamais, ici-bas, frappée de dégénérescence ; elle n'est pas condamnée à languir dans une éternelle torpeur ; elle se réveille tôt ou tard et reprend conscience et possession d'elle-même. Les phénomènes déjà signalés se reproduisent encore et aboutissent au même dénouement.

C'est du moins ce que nous apprend l'histoire, bien méditée et bien comprise. Elle nous montre qu'il en a été ainsi dans la Grèce, des premiers philosophes à Œnésidème et à Sextus Empiricus, en passant par Socrate, par Platon et par Aristote. Il n'en fut autrement ni pour l'Ecole d'Alexandrie, ni pour les Pères de l'Eglise, ni pour le moyen âge. La scolastique, en particulier, un moment dans tout le rayonnement de la faveur et de la gloire, aboutit à l'anarchie intellectuelle de la Renaissance, et celle-ci fut suivie de l'un des plus grands siècles philosophiques de l'humanité.

Il en sera de nos jours comme dans le passé. Il n'y a pas lieu pour nous, malgré les épreuves de l'heure présente, de désespérer de l'avenir de la raison et de la philosophie. Au contraire, tout semble nous engager à l'attendre avec confiance. La raison

n'a pas cessé d'être une force. Sa puissance, loin de s'affaiblir, s'est accrue par le seul fait de ses efforts, de ses découvertes, de ses conquêtes. Elle a des ressources exceptionnelles, inconnues des siècles précédents. Le progrès général des sciences lui en fournit chaque jour de nouvelles. Le champ de ses observations s'est étendu et agrandi. Il s'en est même ouvert de nouveaux à ses recherches. Les moyens d'étude dont elle dispose sont plus nombreux et plus puissants. Ses méthodes, perfectionnées, atteignent un rare degré de rigueur et d'exactitude. L'amour de la vérité n'a rien perdu de sa force ni de son intensité parmi les hommes. Beaucoup de bons esprits se passionnent encore pour elle et consacrent leurs efforts à sa recherche ou à son triomphe. Le spiritualisme semble même avoir un regain de faveur. La littérature contemporaine en trahit le réveil, soit dans le roman, soit dans le drame (1).

Les temps désirés, prévus et annoncés par J. de Maistre, pourraient bien ne pas tarder à arriver. Il suffirait, pour en déterminer la venue, qu'un homme de génie parût et réunit en lui, avec la foi chrétienne, toutes les sciences contemporaines. Hégel, au dire du cardinal Gonzalez, aurait pu être cet homme. Serait-il, dès lors, téméraire, de se croire à l'aurore de beaux jours pour la philosophie, et n'est-il pas, du moins, injurieux pour elle de la tenir, ainsi que la raison, pour irrémédiablement perdue ? Un traditionaliste pourrait seul le nier ou le contester.

(A suivre.) F. Garilhe.

(1). Voir notre travail sur « *Un Prétendu nouveau mysticisme.* » *Revue du monde catholique, 1er décembre 1891.*

LA PRISE DE SARAGOSSE

Au moment où le Nouveau-Monde et l'Espagne célèbrent par des fêtes la mémoire de Christophe Colomb, un ouvrage publié par l'éditeur Savine sur la péninsule Ibérique : *Castille*, *Andalousie*, *Grenade* donne des détails pleins d'intérêt sur ce pays et son histoire. L'auteur, M. A. Tandonnet, au sujet de la conquête musulmane, développe des opinions politiques sur l'empire arabe et démontre que ce fut une faute d'établir à Cordoue sa capitale. Pour M. Tandonnet, c'était Tolède, qui avait été la résidence des rois Wisigoths, ou même Saragosse, située sur un beau fleuve que les Ommyades eussent dû choisir. Saragosse qui devait être plus tard la capitale du royaume chrétien d'Aragon occupe en effet une situation superbe, son importance a toujours été grande, et quand Napoléon Ier, poursuivant l'exécution du blocus continental, plaça un de ses frères sur le trône d'Espagne, la possession de Saragosse s'imposait et il dut pour s'en emparer, employer ses troupes les plus solides et ses meilleurs généraux. L'histoire des deux terribles sièges soutenus par cette ville en 1808 et 1809 nous a paru intéressante à retracer, à cause de l'ouvrage de M. Tandonnet et des efforts faits par Napoléon pour installer le gouvernement du roi Joseph dans l'ancienne résidence des émirs arabes et ensuite des souverains chrétiens aragonnais.

Lorsque Napoléon voulut imposer son frère Joseph comme roi aux Espagnols, la péninsule se souleva. Des Pyrénées au détroit de Gibraltar, du golfe de Cantabrie à la Méditerranée, il n'y eut qu'un cri immense de colère contre le conquérant que l'on avait d'abord acclamé comme un sauveur, parce qu'il avait provoqué la chute de Godoy, le ministre tout-puissant, favori de

la reine. Citadins et paysans, nobles, prêtres, magistrats,toutes les classes sociales se préparèrent à lutter les armes à la main, contre celui qui voulait les traiter en peuple conquis. Les meilleurs généraux de l'empereur usèrent leurs forces et leur habileté à combattre un ennemi presque insaisissable, refugié dans les montagnes, caché dans les ravins, apparaissant lorsqu'on le croyait éloigné, disparaissant quand on se croyait certain de le saisir.

Saragosse fut une des premières villes de l'Espagne qui se soulevèrent. Sa possession était d'une grande importance pour les Français, à cause de sa situation au nord du royaume, entre Madrid et les Pyrénées, sur les bords d'un grand fleuve, l'Ebre. Capitale de l'Aragon, grande, riche, avec une population de soixante mille âmes, tout entière disposée à se défendre jusqu'à la mort ; son exemple fut suivi par la province, le soulèvement s'étendit avec une telle rapidité que les généraux français durent réunir leurs efforts pour reprendre la ville et tenter la pacification du pays.

Les chefs les plus influents étaient quelques moines ; un limonadier, Tio George et un nommé Tio Marino. A la tête de la population furieuse, ils s'emparèrent du palais du gouvernement et gardèrent comme otage le comte Guillermi, capitaine général de l'Aragon. De là ils se dirigèrent vers l'arsenal où ils s'emparèrent des fusils qu'ils se partagèrent et, après s'être formés en compagnies, donnèrent le commandement de la ville au général Mori.

Ce chef réunit aussitôt une junte composée des notables de Saragosse et demanda à Palafox d'en faire partie. Ce jeune officier, à peine âgé de 28 ans, s'était fait remarquer par ses talents militaires et sa bravoure. Il avait suivi Ferdinand VII à Bayonne, s'était échappé de cette ville, déguisé en paysan, pour se rendre dans l'Aragon et soulever la population. Il s'excusa d'abord, mais Tio George, à la tête d'une bande de campagnards armés, se rendit au domaine qu'il habitait, Alfranca, l'obligea d'accepter le dangereux honneur qu'on lui décernait et l'emmena chez le général Mori.

Pendant qu'on discutait, la foule amassée autour du palais, enfonça les portes et le nomma capitaine général. Immédiatement le calme se rétablit, la soumission la plus absolue remplaça l'anarchie.

Palafox organisa aussitôt, sous le nom de Tercios, des corps de volontaires, le corps des nobles prit le nom d'Almogavares, et ces troupes reprirent, en même temps que des anciens noms, l'antique costume espagnol. Les portes de l'ouest de la ville furent barricadées. Du côté du nord où arrivaient les Français, on les laissa ouvertes, mais on les arma de canons et d'obusiers.

Le 7 juin 1808, le général Lefèvre-Desnouettes quittait Pampelune à la tête d'un corps de 4.000 hommes et marchait sur Saragosse. Le pont de Tudela ayant été détruit par les Espagnols, Lefèvre passa l'Ebre à Valtierra, attaqua les défenseurs de Tudela, les mit en fuite et entra dans la ville.

Le 13, il marchait sur Alagon. Sa petite troupe avait été renforcée par le premier régiment de la Vistule ; ce secours lui permettait d'agir avec plus d'audace. Il rencontra sur sa route quatre mille paysans commandés par le marquis de Lozan. Il les culbuta et sa cavalerie en tua plus d'un millier. Cette défaite aux portes de leur ville épouvanta les défenseurs de Saragosse, mais ils se remirent promptement de cette panique. Les cloches de toutes les églises sonnèrent le tocsin, appelant aux armes tous les hommes valides, dont six mille sortirent de la ville et obligèrent Palafox de les conduire à l'ennemi.

Le 14 ils se heurtèrent à Alagon contre les Français et furent complètement battus, Palafox rentra dans Saragosse, qu'il quitta après avoir essayé de relever le courage des habitants. Il alla à Belchite, où il fut rejoint par son frère, don Francisco. Le 15, les Français arrivent à une demi-lieue de la ville où ils rencontrent trois mille hommes avec des canons, solidement retranchés dans une forte position. Ces malheureux furent massacrés, dispersés et s'enfuirent poursuivis par la cavalerie jusqu'aux portes de la ville que le général Lefèvre-Desnouettes ne voulut point franchir. Il avait vu que l'on armait les portes del Portillo et de Saint-Ergracia de canons, qu'on élevait des retranchements et des barricades. Avec des troupes, fatiguées par un combat de neuf heures, écrasées par une chaleur accablante, il jugea prudent de temporiser et se retira sur des hauteurs dominant la ville où il attendit des renforts tout en préparant l'attaque avec Lacoste. Avant de reprendre la lutte, il essaya de négocier avec les chefs espagnols — le 17 — mais ses propositions furent repoussées.

Le 19, les assiégés recevaient un secours en hommes, peu nombreux, mais de grande valeur ; 400 soldats de troupes de ligne et un grand nombre d'officiers de différentes armes. Le 21 arrivait au camp français le deuxième régiment de la Vistule et le surlendemain 4,000 Espagnols qui se rendaient à Saragosse furent attaqués par le 1er régiment de la Vistule; bousculés, ils perdirent six cents hommes tués et quatre pièces de canon. Le 26, le général Verdier arrivait avec sa division et prenait le commandement des troupes, dont le nombre s'éleva à dix mille cinq cents hommes.

Le lendemain une effroyable explosion fit trembler la terre, on crut que la ville tout entière s'effondrait. C'était un dépôt de poudre de dix à quinze mille kilogrammes qui sautait, détruisant un quartier et tuant ou blessant beaucoup de monde. Les habitants n'étaient pas remis encore de l'émotion causée par cette catastrophe lorsque la position des murs de Torrero, défendue par cinq cents hommes, fut enlevée à la baïonnette par les Français commandés par les généraux Lefèvre et Habert. Un grand nombre de prisonniers et toute l'artillerie restèrent aux mains du vainqueur — 28 juin. La colère fut grande parmi les membres du gouvernement de Saragosse. Le colonel Falcon qui commandait la position perdue fut déclaré traître à la patrie, jugé et pendu immédiatement. Le 29, le colonel Viana fit une sortie à la tête de deux mille hommes pour reprendre le mont Torrero, mais il fut tué, ses troupes se débandèrent et rentrèrent en désordre dans la ville. L'occupation de ce point important, à quinze cents mètres de la place empêchait les communications des assiégés avec la rive droite de l'Ebre.

Les Espagnols, malgré ces désastres successifs ne perdirent pas courage et, sous les yeux des Français, préparant le bombardement, ils élevèrent des batteries, des barricades et se mirent en mesure de résister. Chaque jour leur arrivaient de nouveaux renforts, de Lérida, on leur envoya un convoi de canons et de munitions. Le 1er juillet commença le bombardement, obus, boulets, bombes au nombre de plus de douze cents détruisirent une foule d'édifices et de maisons particulières, occasionnèrent des incendies et tuèrent ou blessèrent un grand nombre d'assiégés. Sur un point où tombaient comme un ouragan de feu les projectiles français, les canonniers espagnols hésitaient et se préparaient à abandonner leur poste, lorsqu'une femme du

peuple, apportant des provisions, prit des mains d'un artilleur blessé mortellement, la mèche allumée mit le feu à une pièce de 24. Les Espagnols, ranimés par cet exemple, continuèrent à tirer. Au moment même où avait lieu cette attaque contre le Portillo, les Français marchaient à l'assaut de la porte del Carmen, sur un autre point de la ville. Ils étaient commandés par le général Verdier. La résistance fut terrible, mais malgré des pertes importantes, les assaillants après avoir enfoncé la porte, entrèrent dans la cité. Des fenêtres, des balcons partait un feu si violent que, malgré leur bravoure et leur élan, une partie des Français recula, tandis que d'autres, marchant au son des tambours, continuèrent d'avancer, malgré une grêle de balles. Cette attaque furieuse ne fit pas faiblir les Espagnols qui se défendaient en désespérés. Palafox était arrivé avec trois mille combattants. La lutte commença avec une rage nouvelle, les assiégés reprirent l'avantage et beaucoup de Français périrent. Les rues, les places étaient encombrées de morts et de mourants, après un combat qui avait duré sept heures, les Français se retirèrent avec une perte de 1,500 hommes, tués ou blessés et laissant quatre pièces d'artillerie au pouvoir de l'ennemi.

Du 2 juillet au 11, les assiégeants ne tentèrent plus d'attaque de vive force ; s'occupant principalement d'empêcher les munitions et les hommes d'entrer dans la ville et construisant un pont de bateaux pour mettre en communication les deux rives du fleuve qu'ils franchirent le 11. Le lendemain le pont était en place. C'était un grave échec pour les Espagnols qui avaient fait de grands efforts pour empêcher la réussite de cette opération. Leurs moulins sur l'Ebre furent dévastés ou brûlés et ils durent en établir d'autres mis en mouvement par des chevaux.

Les assiégés firent des sorties pour fatiguer l'ennemi et maintenir leurs communications avec l'extérieur d'où les secours pouvaient leur arriver. En effet, des troupes, réunies en Catalogne s'avançaient vers Saragosse. Informé de ce mouvement, le général Verdier envoya au devant d'elles le général Habert qui, les ayant rencontrées, les mit en déroute — 28 juillet.

La chaleur excessive, le manque de vivres et de munitions fatiguaient les Français. Leur ardeur reparut quand arriva, le 1er août, le général de Bazancourt avec une brigade et des provisions de toutes sortes. Ces renforts permirent aux assiégeants

d'étendre leurs lignes et d'isoler complètement Saragosse. Sept batteries furent construites et armées en deux jours. Une sommation de se rendre adressée aux assiégés ayant été repoussée, le bombardement reprit avec une vigueur nouvelle, quarante-trois pièces d'artillerie lancèrent des projectiles sur toute la ville. Les bombes tombant sur l'hôpital de Notre-Dame de Grâce, on dut enlever les malades et les blessés pour les mettre à l'abri.

Cette effroyable tempête de boulets et de bombes dura sans interruption du 3 au lendemain 4 août, au matin. Puis les pièces de siège commencèrent, à leur tour, l'œuvre de destruction. Les toits s'effondraient, les murs s'écroulaient, écrasant les soldats espagnols qu'avaient épargnés les projectiles. Des brèches furent ouvertes et les Français s'élancèrent à l'assaut — il était six heures du matin. Après des efforts inouïs, ils entrèrent dans la ville par deux brèches, poussant devant eux les assiégés qui commençaient à perdre courage et se débandaient entraînant dans leur fuite Palafox. Tout semblait perdu, lorsque, au milieu du tumulte, du bruit, des cris de terreur poussés par une multitude affolée, la porte d'une chapelle dite de Saint-Jean s'ouvrit, livrant passage à un prêtre revêtu de ses habits d'officiant, tenant entre ses mains le calice et l'hostie. A la vue de ce prêtre, élevant au-dessus des têtes ces objets sacrés, en l'entendant lui reprocher sa lâcheté en face de l'ennemi, la foule s'arrêta brusquement, le ministre continua de la haranguer, toujours en lui montrant l'hostie. Aussitôt le courage revint aux poltrons, la confiance aux désespérés et le combat reprit avec rage. Sur un autre point de la ville, un second prêtre, Santiago Sas, à la tête de quelques compagnies, repoussa les Français.

Chaque maison, chaque usine servait d'abri aux défenseurs de la cité, aidés par les femmes qui massacraient sans pitié les soldats qui pénétraient dans leurs logements. Cette boucherie dura jusqu'à sept heures du soir. Les généraux Verdier et de Bazancourt étaient grièvement blessés, mais on était maître de la moitié de Saragosse et le général Lefèvre-Desnouettes, qui avait pris le commandement, somma les assiégés de se rendre, on lui répondit par un billet portant en langue espagnole, cette phrase laconique mais expressive « Guerre au couteau ».

Des fenêtres, on lançait dans les rues et sur les barricades, au milieu des combattants, les cadavres des individus tués dans l'intérieur des maisons. On fut obligé de jeter dans l'Ebre un

grand nombre de ces victimes et le courant emporta ces tristes épaves hors de la ville.

Maîtres d'une partie seulement de Saragosse, les Français ne pouvaient empêcher l'introduction de secours en hommes et en munitions. Le 5 août le père de Palafox entrait avec des troupes, de la poudre, trois pièces d'artillerie et des vivres. Les Espagnols commencèrent la guerre des rues et forcèrent les Français à reculer.

Le 7 août, Palafox s'avance à la tête de nouveaux renforts, des armes et des vivres. Le général Lefèvre-Desnouettes alla à sa rencontre, battit son avant-garde, enlevant des drapeaux et des bagages, mais il ne put l'empêcher de pénétrer dans la ville.

Les femmes montrèrent un courage héroïque, relevant les blessés, les transportant dans les ambulances, faisant même le coup de feu. Quelques-unes furent tuées. Le roi Joseph envoya à Lefèvre un ordre qui fut remis le 13 août. La levée du siège était décidée.

Pour ne pas être gênés dans leur retraite par un matériel encombrant, les Français brûlèrent, brisèrent ou jetèrent dans le canal impérial (1) canons et chariots. Pour dissimuler son départ, Lefèvre-Desnouettes recommença un bombardement qui eut pour résultat l'incendie de quelques édifices et la mort de plusieurs défenseurs de la cité.

Les pertes des assiégeants pendant ce premier siège s'élevèrent à 3,500 hommes, celles des assiégés à 3,000. Ce fut dans la capitale de l'Aragon un concert de cris de joie lorsqu'on s'aperçut du départ des Français. Les Espagnols se crurent invincibles, l'événement devait leur prouver le contraire d'une façon terrible.

La confiance des Aragonais semblait justifiée, d'abord par le succès qu'ils venaient de remporter, ensuite par l'armée puissante qui occupait la province et paraissait assez forte pour lutter avec avantage contre les troupes françaises. Soixante mille hommes sous les ordres de Palafox, Castañios, O'Neil tenaient la campagne. Le maréchal Lannes, chargé de les combattre, les attaqua à Tudéla, 23 novembre, où ils s'étaient formi-

(1) Ce canal fut commencé par Charles-Quint continué par Charles III et resta inachevé. Il devait mettre en communication la Méditerranée et l'Océan.

dablement retranchés, les battit complètement et cette armée nombreuse ne fut plus bientôt qu'un ramassis immense de fuyards. En quelques instants, les habiles manœuvres de Lannes et de ses lieutenants avaient culbuté ces masses, leur tuant quatre mille hommes, leur faisant plus de trois mille prisonniers et s'emparant de sept drapeaux et de trente pièces de canons. O'Neil s'était réfugié vers le nord, dans les montagnes ; Castañios avait battu en retraite sur Madrid, Palafox avec une multitude indisciplinée, était rentré à Saragosse. Le 29 décembre seulement, un mois après sa victoire de Tudéla, l'armée française reparut devant la capitale de l'Aragon. Elle comptait un effectif de 35,000 hommes sous les ordres du maréchal Moncey, qui avait pour principal lieutenant, le maréchal Mortier. Les deux maréchaux firent tous leurs préparatifs d'attaque et les Aragonais se préparèrent à leur résister. L'ingénieur San Génis, chargé des travaux de défense, fit creuser des fossés, élever des retranchements, des redoutes, des fortins que l'on arma aussitôt de canons. Le colonel anglais Doyne avait envoyé à Saragosse trente chariots chargés de fusils et de munitions ; cent cinquante pièces d'artillerie suffisaient aux nécessités de la défense ; les toitures garnies de plomb des églises servaient à la fonte des balles et la poudre était fabriquée dans de petites usines établies sur différents points de la ville pour éviter une catastrophe comme celle du 3 juillet précédent. Des chaloupes canonnières manœuvrées par des marins, armées chacune d'une pièce de canon, devaient descendre et remonter l'Ebre, balayant ses rives de leur artillerie.

L'armée des assiégés comptait un plus grand nombre de combattants que celle des assiégeants : 30,000 hommes de troupes régulières et autant de paysans ou bourgeois armés de fusils. Les femmes elles-mêmes furent organisées en compagnies chargées de la fabrication des cartouches, du soin des blessés, des transports des vivres et des munitions aux combattants et, au besoin, de remplacer ceux-ci et faire à leur place le coup de feu. Malgré la défaite qu'il venait de subir à Tudéla, Palafox n'avait pas perdu la confiance de ses compatriotes, il fut maintenu à la tête du commandement. Ses lieutenants étaient : son père, le marquis de Lazan ; les généraux O'Neil ; Saint-Marc ; Amoros de Versage ; Villalva. Le plus redoutable pour les Français était un moine, le P. Bazile, lazariste, qui exaltait la

population par ses discours enflammés. Une jeune patricienne, la comtesse Burida, dirigeait les femmes.

Les 35,000 hommes du maréchal Moncey formaient cinq divisions. Lorsque les premières avant-gardes arrivèrent à portée de canon de la ville, les guérillas cachés dans les jardins tirèrent sur nos troupes, qui les repoussèrent.

Le 20 décembre, on s'apprêta à l'attaque du mont Torrer, véritable citadelle, défendue par 5.000 hommes sous les ordres de Saint-Marc. Le 21, le général Lacoste s'en emparait après un court bombardement. Les Français pénétrèrent dans la forteresse par un aqueduc, les Espagnols, voyant leur retraite coupée, s'enfuirent laissant canons et drapeaux aux mains de l'ennemi. Saint-Marc faillit être massacré par le peuple, il fut sauvé par Palafox.

Cette attaque, si vivement menée, eut pour les Français de brillants résultats. Les quartiers, sur la rive droite du fleuve, furent bloqués et les Espagnols abandonnèrent leur artillerie. Le succès ne pouvait être complet qu'autant que la rive gauche serait également investie, et le maréchal Mortier n'avait pas de nouvelles des troupes qui devaient le rejoindre venant du nord, sous la conduite du général Gazan. Un jeune officier, le capitaine Henri, et un sapeur du génie s'offrirent pour traverser l'Ebre à la nage et aller prévenir Gazan. Malgré le froid très vif, malgré l'effroyable rapidité du courant, l'officier et le soldat se lancèrent dans les flots. Le jour tombait, le fleuve roulait ses vagues écumantes avec un bruit sinistre et quand on vit les deux héros emportés, roulés comme de simples fétus par les eaux furieuses, il y eut parmi tous ceux qui assistaient à cette scène, un serrement de cœur et un sentiment d'admiration. On doutait qu'ils pussent atteindre la rive opposée. Comme la nuit tombait, on les perdit bientôt de vue. Tous deux avaient reçu les mêmes instructions, afin qu'au cas où l'un périrait, le survivant pût accomplir la mission dont ils s'étaient chargés.

Le sapeur, à demi-mort de fatigue et de froid put, après avoir pris pied sur la rive gauche, se rhabiller et rejoindre le général Gazan. Quant à son compagnon, il ne reparut plus. Gazan arriva en vue de Saragosse et attaqua immédiatement tous les postes avancés des Espagnols qui battirent en retraite après une résistance assez vive. Mais à une maison sur la route de Barcelone, la défense fut plus énergique ; sur cinq cents hommes qui y

étaient retranchés, trois cents furent tués ou faits prisonniers. Les colonnes françaises, animées par ce succès, s'élancèrent à l'attaque d'une redoute et d'autres maisons dont elles s'emparèrent, mais arrivées aux faubourgs de la ville, il fallut s'arrêter. Outre de nombreux prisonniers, beaucoup d'armes, de pièces d'artillerie avaient été abandonnées par les Espagnols. Du côté des Français on comptait sept cents hommes tués ou blessés. Ils avaient lutté sept mille contre vingt mille. La nuit approchait, Gazan ne voulant pas risquer d'être attaqué pendant l'obscurité se retira tranquillement, emportant ses blessés. Il prit des précautions minutieuses pour éviter une surprise des troupes espagnoles qui étaient dans les environs, et se mit en communication avec le maréchal Moncey au moyen d'un pont volant qu'il fit établir sur l'Ebre, en aval de Saragosse. L'investissement de la ville était complet.

Le lendemain 22, le maréchal Moncey fit sommer Palafox de se rendre ; à cette sommation le chef espagnol répondit par un refus hautain, on dut reprendre les opérations pour un siège en règle. Des ponts furent jetés sur l'Ebre, en amont de la cité, et sur l'affluent de ce fleuve, la Hucuba. Les digues du canal impérial qui avaient été détruites furent réparées, la navigation se trouva rétablie et les Français purent amener par eau, jusque sous les murs de Saragosse, leur matériel de siège. Les assiégeants travaillaient avec une ardeur fiévreuse à la fabrication des fascines, des gabions, à la construction de leurs baraquements, au creusement des tranchées.

Dans la ville, l'animation n'était pas moindre, les chefs, dans leurs proclamations, annonçaient que l'ennemi serait obligé de lever le siège, mais, en même temps, ils faisaient dresser des potences pour pendre ceux des leurs qui faibliraient.

Les Français manquaient de sel, un capitaine, nommé Férussat, géologue distingué, parcourut la contrée à la tête de quelques hommes, au risque de se faire massacrer. Après quelques jours de recherches il trouva l'entrée d'une mine de sel gemme dont le produit suffit, et au-delà, aux besoins de l'armée.

Les assiégés avaient compté sur la rigueur de la saison pour obliger leurs adversaires à la retraite, mais cet auxiliaire leur manqua, la chaleur au contraire, fut excessive et amena la fonte des neiges dans les montagnes. Le fleuve et ses affluents grossirent et débordèrent, un pont que les Français construisaient

au-dessus de la ville fut enlevé, et ses débris, emportés par le courant firent croire aux assiégés que la destruction de ce pont coupait en deux l'armée ennemie, que ses deux corps séparés ne pourraient se prêter aucun secours en cas d'une attaque de l'un ou de l'autre par les Espagnols. Palafox prépara une sortie sur la rive droite. Le débordement avait eu lieu dans la nuit du 30, le lendemain à huit heures du matin, huit colonnes s'élancèrent contre les Français, mais elles furent repoussées ; elles revinrent à la charge une seconde fois, deuxième insuccès. Un poste français surpris par la cavalerie espagnole fut massacré, Palafox transforma ce massacre en victoire.

Le 29 décembre le duc d'Abrantès avait remplacé dans le commandement en chef de l'armée assiégeante le maréchal Moncey. Il suivit les mêmes errements que son prédécesseur en ne laissant à l'ennemi aucun repos. Le 1er janvier 1819 l'artillerie de la ville lança sur les Français une grande quantité de projectiles pour détruire leurs travaux de tranchées ou en empêcher l'exécution. Palafox profita du renouvellement de l'année pour lancer des proclamations emphatiques où il annonçait le massacre des « guerriers du nord, par les Aragonais ».

Le maréchal Mortier ayant été chargé par Junot de maintenir ses communications avec Madrid, le départ de la division Suchet (1),

(1) Le général Thoumas raconte l'anecdote suivante sur le maréchal Suchet :

« En rangeant mes vieux papiers, et Dieu sait si j'en ai ! j'ai trouvé une lettre à laquelle, comme à beaucoup d'autres, je n'avais pas répondu parce que son auteur ne me donnait pas son adresse. Cette lettre était datée de l'autre monde et supposée signée par le maréchal Suchet, duc d'Albufera, qui, loin de réclamer contre mes assertions, me faisait l'honneur de me remercier d'avoir mis en lumière son rôle dans la défense du Var, en 1800. Il me racontait, en même temps, l'histoire d'une passion malheureuse qui avait fait son désespoir pendant quelques mois. Le 5 corps de la Grande Armée, dans lequel il commandait une division et qui était sous les ordres du maréchal Mortier, se rendait en Espagne au commencement de l'année 1809. Suchet séjourna alors à Dax et tomba éperdument amoureux d'une jeune personne appartenant à une des meilleures familles de cette ville, admirablement belle et présentant comme la plupart de ses compatriotes le type romain. Le jeune général de division (il avait alors trente-neuf ans) demanda cette belle personne en mariage, ses parents la lui refusèrent ; il en éprouva, me dit-il, un vif chagrin, dont il se consola en épousant Mlle de Saint-Joseph et en devenant le glorieux conquérant de l'Aragon, de la basse Catalogne et de Valence. La jeune fille se maria de son côté et resta toujours fière, paraît-il, d'avoir été en passe de devenir duchesse. Je soupçonne même quelqu'un de sa famille d'avoir usurpé le nom de Suchet pour me raconter cette petite histoire. »

chargée de cette besogne, diminua l'effectif des assiégeants de 9,000 hommes. Les Espagnols s'enhardirent et on put un instant craindre d'être de nouveau obligé de se retirer. Au dehors, les corps d'armée espagnols s'approchaient, dans l'espérance de forcer les lignes d'investissement. Dans la ville Palafox menaçait toujours d'une sortie. Le 2, il tenta de rendre libre la route de Barcelone, il échoua après avoir perdu beaucoup de monde. Il savait que les Français établissaient des batteries pour l'arrêter dans ses sorties et bombarder Saragosse, aussi armait-il de pièces d'artillerie tous les points de la ville pour répondre à l'ennemi. Dans la nuit du 10, il attaqua l'assiégeant, il fut repoussé avec une perte de soixante hommes, mais cependant il put enclouer deux pièces de canon.

Le 12, les Français montèrent à l'assaut du couvent de Saint-Joseph, défendu par 3,000 hommes. Depuis vingt-quatre heures trente-deux pièces d'artillerie le canonnaient, détruisant ses murailles, comblant ses fossés. Haxo (1), chef de bataillon du génie, et Stahl, chef de bataillon de voltigeurs se distinguèrent par leur bravoure et leur sang-froid. Le couvent fut enlevé, ses défenseurs furent tués ou faits prisonniers, peu purent se sauver.

Le 15, les assiégeants prirent d'assaut une tête de pont que les Espagnols firent sauter après l'avoir abandonnée, par un heureux hasard, aucun des nombreux soldats qui l'occupaient ne fut blessé. Le lendemain on continua les travaux des tranchées. Mais avec un adversaire intrépide comme celui que nous bloquions dans Saragosse, il fallait toujours être sur ses gardes, prévoir une attaque sur un point quelconque. Le capitaine Mérindo à la tête de cent hommes à peine, pénétra dans nos lignes, nous tua vingt soldats, encloua deux canons avant qu'on put être en mesure de lui résister. Il fut repoussé, fait prisonnier et ses soldats périrent tous en se défendant.

Une épidémie avait éclaté dans la ville, c'était un auxiliaire

(1) Haxo, d'origine lorraine, à Lunéville, en 1774, était sorti lieutenant de mineurs de l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne. Il fit les campagnes du Rhin et d'Italie, 1794 — 1800 en 1807, aida Sébastiani à organiser la défense de Constantinople. Nous le trouvons à Saragosse en 1809. Il arriva au grade de général de division après la bataille de Mohilew et en 1813 fut nommé commandant du génie de la garde impériale. Il mourut en 1838. Son nom a été donné à une rue de l'ancienne banlieue parisienne de Belleville qui a été englobée dans le XXe arrondissement en 1860, lors de la réunion à Paris des communes situées entre les rues d'octroi et les fortifications.

terrible pour les Français ; mais Palafox, par des proclamations emphatiques, arrivait quand même à maintenir le courage des siens qui croyaient aveuglément à sa parole. Le soulèvement en masse des montagnards plaça les assiégeants dans une position critique. Il est vrai que ces bandes de milliers de paysans indisciplinés et mal armés étaient toujours mises en déroute, mais ces combats multipliés fatiguaient nos troupes et gênaient leur ravitaillement. Le père de Palafox, le marquis de Lazan, qui avait pu s'échapper de Saragosse, organisait l'insurrection.

Le bombardement continuait, les vivres allaient manquer. L'empereur renvoya le maréchal Lannes reprendre le commandement de l'armée. Le duc d'Abrantès, mécontent d'être remplacé voulut, malgré l'avis de ses généraux, tenter un suprême effort pour s'emparer de la ville avant l'arrivée de son successeur. Il n'osa pas mettre son projet à exécution et céda, le 22 janvier, le commandement à Lannes. L'arrivée du nouveau chef fut saluée par des coups de canon tirés du camp français. La situation des assiégeants était loin d'être excellente, malgré les brillants faits d'armes de leurs généraux. Ceux-ci culbutaient continuellement les bandes armées qui accouraient pour les combattre, mais des bandes anéanties et dispersées étaient aussitôt remplacées par d'autres non moins nombreuses et aussi acharnées. Le 23, les Espagnols firent une sortie, à quatre heures du matin. Formés en trois colonnes, ils franchirent les tranchées des Français, et ne purent être repoussés qu'après une lutte sanglante. Ils tuèrent des canonniers, sur leurs pièces, mais ils perdirent de leur côté beaucoup de monde.

Le duc de Montebello fit sommer Palafox de rendre la ville. Le chef espagnol répondit que lui, les soldats et les habitants étaient résolus à s'ensevelir sous les ruines de la cité, on décida de mener plus vigoureusement la lutte. Les mineurs fouillèrent le sol, les artilleurs couvrirent la ville de projectiles et, par des attaques de tous les instants, on occupait des maisons, on resserrait le cercle d'investissement. Le maréchal Lannes et ses généraux comprirent qu'ils ne pouvaient s'emparer de Saragosse que par parties, Quand ils avaient décidé d'attaquer un point, tous les efforts étaient aussitôt portés de ce côté. Sur des pâtés de maisons que l'on voulait détruire, soixante canons et douze mortiers tiraient. Les murs s'effondraient, mais leurs défenseurs ne fuyaient pas et se laissaient écraser sous les décombres.

Cernés comme ils l'étaient, les Espagnols ne pouvaient plus que très difficilement communiquer avec l'extérieur, ils employèrent des chiens qu'ils avaient dressés à tourner les lignes françaises et ces animaux rentraient en ville rapportant, dissimulées dans leur toison, des lettres des chefs qui tenaient la campagne. Les brèches s'élargissaient, les galeries de mines s'allongeaient sous terre, le 27 eut lieu une nouvelle attaque. Les mines éclataient comme des volcans, la fusillade pétillait, on se battait à la baïonnette et les assiégés, bien que perdant toujours du terrain, soutenaient la lutte avec une rare énergie. Il fallait enlever les couvents comme de véritables citadelles et sur leurs ruines, rouges de sang, étaient les morts, les mourants, les blessés. Au milieu d'une de ces scènes de carnage, nos soldats aperçurent une croix blanche, dominant un groupe représentant la vierge ayant sur ses genoux le Christ mort, enveloppé de son suaire, près du tombeau où il allait être déposé (1). Un nuage de sang et de poussière enveloppait la croix, le tombeau, la mère implorant le ciel et la victime dont les membres mutilés et la poitrine trouée semblaient avoir fourni leur contingent à ce sang qui coulait en ruisseaux.

Cette terrible journée nous coûta beaucoup de monde, mais nous occupions une partie de la ville. La guerre des rues allait commencer. Les maladies affaiblissaient les Espagnols, auxquels manquaient les vivres, les abris, le repos ; étant obligés de se battre continuellement et ne pouvant même pas enterrer leurs morts ni soigner leurs blessés. Ce fut par la sape et la mine que les Français s'emparèrent des maisons, se barricadant aussitôt sur les points qu'ils avaient occupés. Au couvent de Sainte Monique, on se battit dans l'église dont l'autel était encore tout orné pour l'office.

Le colonel espagnol San Génis qui avait déployé dans l'organisation de la défense une habileté très grande et une bravoure héroïque fut tué le 1er février. Ce fut une grande perte pour nos adversaires ; nous en subîmes une non moins importante, le général du génie Lacoste (2), qui dirigeait les opérations, des

(1) C'est le général baron Lejeune qui raconte ce fait.

(2) Nous empruntons au général Thoumas, le savant rédacteur militaire du *Temps*, les détails suivants sur le commandant du génie de l'armée française au siège de Saragosse.

André Bruno Fervol de Lacoste était né à Pradelles (Haute-Loire, le 14 juin 1775. Il fit, en qualité d'adjoint dans l'arme du génie, les campagnes

Français tomba le même jour mortellement frappé d'une balle au front. Dans ces luttes corps à corps, les adversaires occu-

de 1793, 1794 et 1795 à l'armée du Nord et à l'armée des Pyrénées-Orientales. Nommé lieutenant de 2e classe, le 14 octobre 1795, et envoyé à l'école de Metz, d'où il sortit lieutenant de 1re classe, le 21 mai 1796, pour servir à l'armée de Rhin-et-Moselle et se distinguer à la bataille de Biberach, ainsi qu'à la défense de Kehl, de nouveau élève à Metz et attaché à l'expédition d'Egypte, il y apprit l'art de l'ingénieur aux sièges célèbres d'El-Arisch, de Jaffa, de Saint-Jean-d'Acre, du fort d'Aboukir, de Boulaq et du Caire. Devenu capitaine et blessé deux fois à Jaffa et à St-Jean-d'Acre, il se fit remarquer aux batailles d'Aboukir et d'Héliopolis, fut nommé chef de bataillon, concourut aux travaux de défense d'Alexandrie et du Caire et rentra en France lors de la convention signée au Caire par le général Belliard. Nommé directeur des fortifications de Mantoue, il prit en 1806 une part active au siège de Gaëte, après lequel il fut nommé colonel, fut appelé ensuite à la Grande Armée et, comme s'il eût été désigné d'avance pour prendre part à tous les sièges fameux, il fut employé à celui de Dantzig, où il se conduisit de façon à mériter les croix d'officier de la Légion d'honneur et de chevalier de la Couronne de fer. Bien plus, l'empereur Napoléon le prit pour aide de camp, et il réussit à la cour impériale comme il avait réussi dans les tranchées devant Saint-Jean d'Acre, Gaëte et Danzig.

Il venait d'épouser une jeune femme charmante, lorsque, marié depuis cinq jours, il fut arraché brusquement à son bonheur par les événements d'Espagne.

. . . . . .

Le jour de sa mort — 1er février, des mines étaient préparées pour faire sauter un îlot de maisons ; Lacoste, mû par un sentiment d'humanité, fit placer plusieurs mortiers derrière un épaulement très voisin de ces maisons et y fit lancer quelques bombes afin d'en écarter les défenseurs avant l'explosion. « A ce moment, une balle traversa le ballot de laine qui le cachait et lui rasa le front en emportant une boucle de cheveux. Tout en riant de cet accident, il s'écria : « Encore si ces cheveux étaient pour elle ! » reportant ainsi sa pensée sur la conversation qu'il venait de tenir en se rendant aux attaques ; il avait parlé à l'officier qui l'accompagnait de sa jeune épouse et de son désir de quitter la cour impériale pour aller vivre tranquillement auprès de son père, de sa femme et des enfants qu'il espérait avoir ; tout en faisant une peinture délicieuse de l'avenir qu'il se promettait, il était arrivé sur le lieu du combat. Quelques instants après, le feu fut mis à la mine. Tout un îlot de dix ou douze maisons sauta en l'air. Dès que la poussière fut assez tombée pour que l'on pût se reconnaître, le capitaine Prost lança les soldats polonais qui devaient attaquer. Lacoste, Valazé et Lejeune montèrent à la croisée d'une maison voisine, afin de pouvoir découvrir sur les décombres. Les cris de : « hourra ! hourra ! » qu'ils adressaient aux Polonais, pour les encourager, attirèrent l'attention des Espagnols et par des petits trous, presque invisibles, ils ajustèrent des coups de fusil qui blessèrent le front du général Lacoste et du capitaine Lelobe. Celui-ci mourut sur le coup ; Lacoste survécut quelques heures.

Ce fut un deuil général dans toute l'armée. « La loyauté, la franchise, la belle âme du général Lacoste, dit Belmas dans son *Histoire des sièges d'Espagne*, le faisaient chérir autant que son activité, sa valeur brillante et sa capacité militaire le faisaient admirer. »

paient souvent ensemble une même maison, se tuant à bout portant, se combattant dans les escaliers, les chambres, sur les terrasses. Sous terre, les mineurs continuaient leur travail et à chaque instant, une formidable explosion, suivie aussitôt de l'effondrement de tout ou partie d'un édifice signalait l'emplacement où ils se trouvaient. Les couvents des Filles de Jérusalem, de Saint-Augustin, de Sainte-Monique, occupés, écrènelés, servaient d'abri à nos soldats. Pour construire des abris, fermer des brèches ils employaient, faute de mieux, des ballots de laines fines, des sacs de blé, jusqu'aux in-folios des bibliothèques conventuelles.

Ils se chauffaient avec des livres arabes, grecs, latins ; des documents diplomatiques précieux sur les relations internationales des anciens rois d'Aragon. Des milliers de volumes et de parchemins uniques disparurent dans cette effroyable destruction. La bibliothèque de l'Université fournit un large contingent à ces hécatombes. Beaucoup d'officiers cherchèrent à sauver des manuscrits, des livres rares, mais leurs efforts n'aboutirent qu'à de maigres résultats.

Avant d'évacuer la maison des Filles de Jérusalem, les Espagnols y mirent le feu et quand les Français y pénétrèrent ils durent engager une lutte au milieu des flammes, des murs qui s'écroulaient. Blessés et morts étaient brûlés. Les religieuses se sauvaient en emportant des crucifixs et autres emblêmes du culte.

Les bombes, les obus, les boulets tombaient sur les parties de la ville encore au pouvoir des Espagnols. Les voûtes les plus solides s'effondraient ensevelissant ceux qu'elles devaient protéger. Il était impossible d'enterrer les morts, de soigner les blessés. Le blé ne manquait pas en ville, mais les Français ayant occupé ou détruit les moulins sur l'Ebre, il ne restait que quelques moulins à bras et l'on devait manger le blé pilé, nourriture insuffisante, indigeste et occasionnant des maladies. L'indiscipline se manifesta, l'autorité de Palafox ne fut plus respectée, des hommes passionnés, flattant la multitude, poussaient aux résolutions les plus sauvages.

Le 8 février, le couvent des Capucins de Jésus s'écroulait sous le feu de vingt-deux pièces d'artillerie. Les Espagnols l'abandonnèrent y laissant des armes et plusieurs prisonniers. La bibliothèque fut détruite, les volumes servirent à faire des tor-

ches pour éclairer les Français dans les souterrains immenses de l'établissement. L'hôpital des orphelins fut évacué, les Espagnols y mirent le feu et plusieurs centaines de cadavres furent incinérés. L'incendie dura quatre jours et s'éteignit faute d'aliments. Le couvent de Saint-François sauta le 10. Les assiégés y avaient installé une fabrique de cartouches, une fonderie de balles, ils y fabriquaient aussi de la poudre, y chargeaient aussi les obus, les grenades. On se battit sur les toits à des hauteurs de quatre-vingts pieds et dans l'église aux différents étages du clocher, qui avait résisté à l'explosion. Un grand nombre de familles réfugiées dans les caveaux, périrent. Une compagnie tout entière du régiment de Valence et quelques centaines de défenseurs du couvent disparurent dans le gouffre creusé par la mine. Les gargouilles de l'église lançaient par leurs bouches grimaçantes des flots de sang qui coulait des toits. Si la terre en s'entr'ouvrant avait englouti des centaines de vivants, elle avait rejeté avec les décombres, des tombeaux, des cercueils, partout des squelettes tordus, enveloppés de leurs suaires, semblaient regarder avec leurs yeux vides, l'effroyable spectacle d'hommes se massacrant. Un des cercueils dont le couvercle s'était brisé renfermait le corps d'un évêque. Les ornements pontificaux ne recouvraient plus que des os desséchés, sa bouche grande ouverte paraissait prononcer des paroles et ses deux bras étaient dirigés vers les combattants comme pour les maudire. Le soir on mit au pillage toutes ces tombes et les soldats se partagèrent les vêtements luxueux des cadavres.

Après avoir bu le vin trouvé dans les caves, les Français se préparèrent à de nouvelles luttes ; la canonnade, la fusillade, les fourneaux de mine ébranlèrent l'air, firent tomber les maisons, tuèrent ou blessèrent les hommes. Haxo, Breuille, Prost dirigeaient les assiégeants. Palafox de son côté se multipliait, opposant les barricades aux barricades. A cette époque de l'année, c'est le printemps dans les plaines de l'Ebre. Le soleil chaud obligea nos soldats campés hors de la ville de se faire des abris. Des tableaux pris dans les musées, les églises, les couvents, les palais fournirent les matériaux nécessaires pour la construction des baraquements et à défaut de paille des livres déchirés servirent de couches ; les aliments étaient cuits avec des statues de bois, des lambris de portes. Des chefs-d'œuvre artistiques signés Murillo, Goya, Velasquez, Sulas et d'autres noms célèbres

furent anéantis. Les Français se fatiguaient de la longueur du siège, et commençaient à perdre tout espoir d'occuper entièrement Saragosse. Ils ne se doutaient pas de l'effroyable misère des assiégés et de l'arbitraire auquel ils devaient se soumettre sous peine de mort. Au moindre soupçon on était pendu. Palafox ne pouvait empêcher ces exécutions sommaires ; lui-même, souvent, était traité de traître ou au moins accusé de mollesse. Le maréchal Lannes, lui, connaissait tous ces détails et ne doutait pas du succès. Les désertions commençaient ; le 13 février une troupe de paysans, une centaine environ, quittait la ville et venait chercher un refuge chez les Français. Ils furent bien traités et lorsqu'ils eurent repris des forces on les renvoya à Saragosse munis chacun de deux pains et de deux francs. C'était un moyen habile de montrer aux assiégés que nous ne manquions ni de vivres ni d'argent. Les Suisses au service de l'Espagne désertèrent également.

Des corps d'armée s'organisaient pour venir débloquer Saragosse, le duc de Montebello n'attendit pas leur attaque et marcha à leur rencontre et les força de reculer ; en même temps on continuait contre la ville les attaques, le bombardement, le travail des mines. Souvent des mineurs se rencontraient et des luttes s'engageaient dans les galeries aussi féroces, aussi sanglantes que les combats dans les maisons.

Le 18 eut lieu une attaque générale. Les bombes et les obus tombèrent sur la célèbre cathédrale de Notre-Dame-del-Pilar, dont les voûtes furent enfoncées, ainsi que le couvent de Saint-Lazare et le palais archiépiscopal. Vers midi, on se prépara à l'assaut. On approchait des rives de l'Ebre, les Espagnols qui avaient installé sur ce fleuve des canonnières se servirent avec habileté de ces petits bâtiments dont le feu gêna beaucoup nos troupes. On s'empara du couvent de Saint-Lazare après une lutte sanglante, des femmes, des enfants et vieillards réfugiés dans l'église furent massacrés. La fumée était tellement épaisse que l'on ne distinguait plus ni l'âge, ni le sexe. Les moines se défendirent avec autant de bravoure que les soldats. Le couvent de Sainte-Elisabeth fut pris également ainsi que les retranchements qui l'avoisinaient et les Français s'établirent sous les abris de leurs adversaires qui ne purent même pas enlever leurs canons. Trois mille défenseurs de la ville durent se rendre. Parmi eux on comptait quelques centaines de Suisses, le

général Manso et plusieurs officiers généraux. L'Université fut occupée ainsi que plusieurs palais particuliers. Outre les prisonniers, les Espagnols perdirent, en tués, le même nombre d'hommes. Cette attaque du 18, couronnée de succès, affaiblit le moral des assiégés et leurs chefs n'essayèrent pas, cette fois, de dissimuler, ou même d'atténuer leur défaite.

Palafox demanda une trève de trois jours, mais le duc de Montebello répondit par un refus très sec. Il avait mis Palafox au courant de la situation de la Péninsule, le général espagnol ne pouvait donc supposer que ses propositions seraient acceptées. Le 24 janvier, on lui avait offert une capitulation honorable dont la clause principale était que l'armée assiégée pourrait aller rejoindre les armées espagnoles. Le roi Joseph était entré dans Madrid, les provinces et les grandes villes avaient accepté le nouveau régime, le Ferrol et la Corogne avaient capitulé; ces faits s'étaient accomplis en moins d'un mois. Tout ce que promit le maréchal fut le respect de la vie et des biens des habitants.

Aussitôt que le parlementaire espagnol, l'aide de camp Casseillas, fut rentré dans la ville, le bombardement recommença. Palafox ne voulant pas signer la capitulation imposée par le maréchal Lannes se déchargea de ses pouvoirs sur un de ses lieutenants, le général de Saint-Marc, mais celui-ci, que la populace avait voulu quelque temps auparavant pendre comme traitre, se désista à son tour en faveur d'une junte présidée par don Maria Ric. Ce nouveau pouvoir exécutif était composé de quarante personnes choisies parmi les notabilités de l'armée, du clergé et de la magistrature. La junte délibéra toute une nuit sans rien décider. Les Français continuaient d'avancer à travers les mines et les incendies. Cinquante pièces de canons lançaient sur la malheureuse ville une grêle de projectiles et les assiégés luttaient toujours, disputant pied à pied le terrain, six mines chargées chacune de trois mille livres de poudre, allaient faire sauter ce qui restait encore debout du Palais-de-Justice, du théâtre et de quatre hôtels particuliers. L'heure était fixée pour faire éclater ce tonnerre, le plus beau quartier de Saragosse allait être détruit, lorsque, dans la nuit du 19 au 20 février, à trois heures du matin, les assiégeants aperçurent, flottant au-dessus des murailles, des mouchoirs blancs attachés à des épées. De leur côté, les Français arborèrent leurs mouchoirs, un officier

espagnol demanda l'envoi d'un parlementaire, près de la junte. Saint-Marc (1), aide de camp du maréchal, fut choisi pour cette mission. A quatre heures le feu cessa, l'aide de camp entra dans les ruines et fut conduit, les yeux bandés, au palais où siégeait la junte.

Il demanda, au nom du maréchal, la reddition sans conditions. On jeta les hauts cris, on le menaça, cependant les choses allaient s'arranger lorsqu'une mine éclata. La population crut à un manque de parole et voulut massacrer Saint-Marc; qui, heureusement, fut défendu par Palafox et beaucoup d'officiers. On expliqua que tous les mineurs n'avaient pu être prévenus en même temps et que l'explosion qui venait d'avoir lieu ne pouvait être attribuée à la mauvaise foi.

Des députés furent nommés pour aller parlementer avec le maréchal. Ils manifestèrent des prétentions exagérées, mais quand ils se furent rendu compte des six formidables mines qui allaient éclater sous eux, ils acceptèrent les conditions des Français : Pardon général — sortie de la garnison avec les honneurs de la guerre, elle déposera les armes au delà de la porte del Portillo. — Les officiers garderont leurs épées et les soldats leurs sacs, ils seront conduits en France comme prisonniers de guerre.— Les bourgeois rendront leurs armes.— Les propriétés seront garanties.— La religion sera maintenue et respectée. — Les paysans retourneront librement chez eux. — Les fonctionnaires prêteront serment au roi Joseph (2).

Quelques énergumènes protestèrent contre ces conditions qu'ils trouvaient humiliantes, mais ils finirent par se soumettre. Plusieurs postes furent livrés aux Français, on délivra des prisonniers que l'on avait accusé de trahison, le prince Pignatelli, qui mourut subitement en revoyant la lumière du jour, le général Guillelmi, capitaine général de l'Aragon et beaucoup d'autres personnes appartenant aux différentes classes de la société.

Le 21, l'armée assiégée, composée d'hommes hâves, épuisés par les privations et les maladies sortait de la ville, drapeaux en tête. C'était un spectacle navrant de voir ces héros pouvant à peine se traîner, couverts de vêtements en lambeaux, mais

(1) On a vu que du côté des assiégés, combattait un général portant également le nom de Saint-Marc.

(2) Le général baron Lejeune donne tous ces détails.

ayant le regard fier de patriotes ayant accompli grandement leur devoir. Ils remirent leurs armes et leurs drapeaux aux Français, cette remise n'eut pas lieu sans protestations sourdes, sans larmes versées. Treize mille hommes furent dirigés vers la France.

Le duc de Montebello s'occupa immédiatement du salut des habitants qui demeuraient dans la ville. Il procéda à la distribution des vivres, à l'assainissement des habitations restées debout, ou à peu près, à l'inhumation des nombreux morts, plus de six mille, qui gisaient dans les rues, les caves, les tranchées. Ainsi finit ce siège célèbre qui rappelle les sièges non moins fameux de Sagonte et de Numance.

Il y eut, nous l'avons dit, un grand nombre d'œuvres d'art et une quantité énorme de livres précieux détruits. Ce fut la répétition de l'incendie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie par les romains, des bibliothèques et des collections de Constantinople par les croisés en 1204. On a créé une fausse légende sur le calife Omar ordonnant à son lieutenant Amrou, le conquérant de l'Egypte, de détruire par le feu les livres réunis par les Lagides à Alexandrie ; on l'a accusé d'ignorance et traité de barbare. A seize cent soixante-sept ans de distance, n'a-t-on pas vu à Paris incendier froidement les palais ; la bibliothèque du Louvre brûlée entièrement, et si la Nationale, la Mazarine, l'Arsenal, Sainte-Geneviève ont échappé aux flammes, ce n'est pas la faute de ceux qui avaient entassé dans leurs cours de la poudre et des fûts de pétrole ?

NOTES

A l'attaque du 18 février, au moment où la lutte était dans toute sa violence, une religieuse du couvent Sainte-Elisabeth traversait tranquillement une place au milieu d'une grêle de balles et d'éclats de bombes. Les Français la prirent pour la sauver. Il y avait cinquante ans qu'elle était dans ce couvent où, dit-elle, elle espérait mourir. Cette pauvre femme, qui ignorait les horreurs de la guerre, était d'origine française et sœur du célèbre acteur Grandmesnil, mort en 1816.

Grandmesnil avait été d'abord avocat, puis comédien. Il fut un des artistes les plus remarquables du Théâtre-Français, professeur au Conservatoire, et fit partie de l'Institut comme membre de l'Académie des Beaux-Arts.

Cette terrible guerre d'Espagne coûta aux Français leurs meilleurs généraux. Nous avons cité le général Lacoste, il y eut encore le général Auguste de Colbert, tué le 2 janvier 1809. Marié au mois d'août 1803, à Mlle de Canclaux, fille du général de ce nom, Auguste de Colbert avait été presque toujours séparé de sa femme, à laquelle il écrivait le 12 décembre 1807 : « Je te plains d'être veuve sans pouvoir te marier. » Il la revit, mais pendant quelques jours seulement, fut envoyé en Espagne et une balle l'étendit mort au moment où l'empereur venait de le nommer général de division. Napoléon, qui n'était pas sensible pourtant, fut ému de cette mort, il écrivit au ministre de la guerre à ce sujet et dans sa lettre il dit : « Prenez les mesures convenables pour que cette nouvelle arrive à sa femme autrement que par les journaux. Témoignez-lui la part que je prends à ses peines et le cas que je faisais de ce bon officier. »

Le rapport du maréchal Lannes au prince de Neuchâtel, sur le siège de Saragosse, constate que du 21 septembre au 21 février, jour de l'entrée des Français dans la ville, les pertes en morts des assiégés dépassaient cinquante-quatre mille. Du 21 février au 18 mai, il en mourut encore plus de six mille. La population se trouvait réduite à douze ou quinze mille habitants.

Un régiment de cuirassiers, le 13e, formé en Espagne, s'était fait une si grande réputation de bravoure et d'audace que les Espagnols tremblaient rien que d'entendre prononcer son nom. Quand le cri : Voilà les cuirassiers ! leur arrivait aux oreilles, les insurgés se sauvaient et la terreur que ce cri inspirait était telle que, pendant le siège de Saragosse, tout individu le poussant était condamné à mort.

Auguste LEPAGE.

DES OBJECTIONS ANTIQUES

PREMIÈRE OBJECTION

Paul dit aux Galates : « Quand Céphas arriva à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était repréhensible. »

Plusieurs Saints Pères ont traité cette question : les uns opinent que Céphas était un des disciples, d'autres que c'était Pierre lui-même. Dans la suite, tous les théologiens, catholiques ou non, se sont occupés de ce texte, car les protestants et les Eglises d'Orient y ont puisé l'argument principal par lequel ils s'efforcent de prouver que Pierre n'était pas le chef de l'Eglise et qu'il n'était pas infaillible, car disent-ils, s'il avait été tel, Paul ne lui aurait pas résisté. Et ils en concluent que les successeurs de Pierre peuvent se tromper en ce qui regarde la foi, et être repréhensibles.

Les volumes qu'on a écrits sur ce point formeraient à eux seuls toute une bibliothèque.

Cette question ne touche en rien la foi — mais la simple prudence. — Car manger avec les Gentils ou s'en abstenir était chose également licite.

On ne saura probablement jamais, d'une façon certaine, à quel Céphas Paul a résisté ; mais lors même qu'on admettrait (ce qui parait plus probable) que Céphas n'était autre que Pierre, le fait dont il s'agit, loin de porter atteinte à la primauté de Pierre, prouverait, au contraire, en sa faveur.

C'est ce qui sera démontré par une explication simple et naturelle du texte.

Observons d'abord qu'au premier concile général, tenu à Jérusalem par les Apôtres, il fut décrété qu'on n'inquiéterait pas ceux des Gentils qui se convertissaient à Dieu, c'est-à-dire

qu'on ne les obligerait pas à la circoncision et à l'observation de la loi mosaïque. Le concile toutefois ne condamne pas les Juifs qui tenaient à observer les deux lois.

Dans le diocèse de Palestine qui appartenait à Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, le nombre des Juifs qui s'étaient faits chrétiens devait être considérable, car, si, comme on le sait, dans l'espace de deux jours, il y avait eu 8.000 conversions — combien plus dans la suite ? Or, la plupart de ces Juifs convertis tenaient très fortement à observer la loi de Moïse en même temps que celle du Christ, car, disaient-ils, l'une et l'autre viennent de Dieu.

Céphas et particulièrement Jacques crurent prudent de ne pas heurter de front un préjugé qui devait tomber de lui-même peu à peu. Et en cela, ils ne firent que suivre le conseil du Sauveur : « Si l'on met le vin nouveau dans les vieux vaisseaux, il les rompra, il sera perdu, et les vaisseaux aussi. » Aussi cette prudente tolérance et sa grande sainteté avaient conquis à Jacques une si grande estime auprès de tous les Juifs, qu'il fut surnommé le Juste et qu'on lui octroya un privilège qu'on n'accordait à personne, celui d'entrer à volonté dans le *Sanctus Sanctorum*.

Voici maintenant le fait de désaccord entre Paul et Céphas. Avant l'arrivée des envoyés de Jacques, Céphas mangeait avec les Gentils, dès qu'ils sont arrivés, il s'en abstient pour ne pas scandaliser ces Juifs nouvellement convertis et pour n'avoir pas l'air de condamner Jacques, qui, ainsi que nous l'avons vu, se conformait, en plus d'une rencontre, à la loi mosaïque. Or, Paul est d'un avis contraire. Il critique la prudence de Céphas, il trouve qu'il ne devait pas user de ce ménagement.

Paul, cependant, en avait usé plus souvent et en des circonstances plus graves à l'égard des faibles Juifs. Il est dit, en effet, dans les *Actes des Apôtres*, XVI, 3, que Paul avait fait circoncire Timothée à cause des Juifs. Dans sa première *épître aux Corinthiens*, VIII, 13, Paul déclare lui-même très nettement : « Si donc ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de chair pour ne pas le scandaliser. » Dans I Cor., IX, 20 et 21, il avoue encore qu'il a vécu avec les Juifs et les Gentils comme s'il était l'un d'eux, c'est-à-dire que, pour les gagner à Jésus-Christ, tantôt il a mangé avec eux, tantôt il s'en est abstenu. Mais, ce qui est encore plus, c'est qu'après avoir ainsi

critiqué Céphas, il observa lui-même, publiquement et solennellement, les prescriptions de la loi judaïque. Voici le fait tel qu'il est relaté dans les *Actes* XXI, 17, 28 : Paul arrive à Jérusalem et se présente chez l'évêque Jacques, chez qui les prêtres viennent se rassembler. Il font observer à Paul qu'il y a des milliers de Juifs qui ont reçu la foi, mais qui néanmoins sont tous zélés pour la loi de Moïse, et qu'ils ont entendu que lui, Paul, enseignait aux Juifs qui sont parmi les Gentils, à renoncer à Moïse, à la circoncision et à l'observation des coutumes.—V. 22: » Voyons, ajoutent-ils, ce que vous avez à faire : Certainement il faudra qu'ils s'assemblent tous, car ils ne manqueront pas de savoir que vous êtes arrivé. — V. 23 : Faites donc ce que nous allons vous dire. Il y a ici quatre hommes qui ont fait un vœu. Prenez-les avec vous et purifiez-vous avec eux, fournissant ce qui est nécessaire pour leur dépense, afin qu'ils se rasent la tête et que tout le monde sache que ce que l'on dit de vous est faux et que vous vivez vous-même dans l'observance de la loi. » Paul suivit le conseil et accomplit les cérémonies judaïques, qui duraient l'espace de sept jours et se terminaient par une offrande. Malgré cela, les Juifs (c'est-à-dire, les chrétiens qui observaient aussi la loi mosaïque) s'étant réunis, se saisirent de lui et l'auraient mis à mort, si les Romains ne l'avaient sauvé, en le chargeant de fers et en l'expédiant à Rome. Dans cette occasion, Paul a donc pratiquement approuvé la conduite de Céphas et de Jacques, qui, en certaines circonstances, trouvaient sage et prudent d'observer la loi mosaïque.

Paul a donc usé de plus de ménagement que Céphas et bien plus souvent que lui : pourquoi donc a-t-il critiqué la prudence de Céphas et pourquoi raconte-t-il le fait aux Galates ? Pourquoi semble-t-il s'en faire gloire, au lieu de dire simplement : « J'étais d'un avis contraire, et je lui ai représenté l'inconvénient de ce ménagement. » Pourquoi emploie-t-il des termes si forts : » Je lui ai résisté en face ? »

C'est que le motif était très grave.

Paul avait besoin de se donner de l'autorité, car il avait à confirmer dans la foi qu'il leur avait prêchée, les Galates qu'il appelle insensés.

On remarque, d'après plusieurs *épîtres* de Paul, que, lorsqu'il avait formé une chrétienté, il arrivait, après son départ, de mauvais chrétiens qu'il appelle faux frères, et qui prêchaient le

contraire de ce qu'il avait enseigné. C'est pour cette raison qu'il dit qu'il y en a qui veulent renverser l'Evangile de Jésus-Christ, et que, « si un ange venait leur enseigner une autre doctrine que la sienne, ils ne doivent point le croire. » Il dit aux Corinthiens que, s'il n'était pas apôtre pour les autres, il l'était pour eux ; il se plaint et nomme plusieurs de ceux qui prêchaient une doctrine opposée à la sienne.

Ces faux frères prétendaient sans doute, et quelques-uns de bonne foi, que Paul n'était ni apôtre ni disciple, qu'il n'avait même jamais parlé au Seigneur, qu'il n'avait pas reçu le Saint-Esprit avec les autres Apôtres, que, bien au contraire, il avait été le persécuteur le plus acharné de l'Eglise, qu'il avait même prêté son concours aux meurtriers de saint Etienne ; qu'à peine converti, sans prendre le temps de se faire instruire par quelque apôtre ou quelque disciple, il s'était mis à parcourir l'Arabie et divers autres pays pour y annoncer le Christ. — Tout cela était parfaitement vrai. — Ces faux frères devaient en conclure : « Paul ne connaît donc pas, et ne peut pas connaître la doctrine de Jésus ; par conséquent, il s'est trompé dans tel ou tel point de son enseignement : » Et ils prêchaient alors le contraire de Paul, ajoutant, sans doute pour donner plus de force à leurs discours, qu'eux-mêmes avaient été instruits par tel apôtre ou tel disciple de Notre-Seigneur.

En face de cet état de choses, Paul devait nécessairement défendre la doctrine qu'il avait prêchée et qu'il prêchait encore ; il était forcé de se justifier et de répondre aux difficultés qu'on faisait contre sa science et sa mission d'Apôtre. Aussi, contrairement à la conduite de ses frères dans l'Apostolat, paraît-il se vanter sans cesse, protestant et prouvant qu'il est véritablement Apôtre, que Jésus lui a parlé sur la route de Damas, qu'il ne tient pas sa science des hommes, mais de Dieu lui-même, par révélation, qu'il n'a eu rien à apprendre des autres Apôtres, qu'il a été ravi au troisième ciel, qu'il a entendu des paroles mystérieuses, qu'il a travaillé plus que les autres. Il parle de son ardent amour pour Dieu, et de son zèle pour les âmes, qui lui a fait subir les prisons, les verges, les naufrages, les lapidations, la faim et toutes sortes de persécutions.

Après cela, le raisonnement de Paul est très clair et consiste à dire : « Et vous dites, ô Galates, que je ne sais rien, que je ne suis rien ! Et vous osez changer la doctrine que je vous ai ensei-

gnée ! Comment, je ne suis rien, moi qui ai résisté à Céphas, *au chef lui-même !* »

Cette résistance de Paul confirme donc la primauté de Pierre, au lieu de l'ébranler.

Or, que ce Céphas fut Pierre, c'est ce qu'on peut prouver par l'accord d'un autre texte. Dans la 1re *Epître aux Corinthiens*, IX, 5, Paul dit : « N'avons-nous pas le pouvoir de mener avec nous une femme qui soit notre sœur, comme font les autres Apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ? » Il parle d'abord des Apôtres en général, puis il distingue les frères du Seigneur, et nomme enfin Céphas tout seul, comme à dire : Et le chef lui-même !

Cependant, malgré les preuves que fournit Paul pour confirmer sa mission et sa doctrine, il paraît que plus d'un se défiait encore de ses enseignements, car Pierre fut obligé d'adresser à toutes les Eglises une lettre par laquelle, de son autorité, il loue et approuve la doctrine de Paul (2e *Ep. St-Pierre*, ch. 3).

SECONDE OBJECTION

Léon XIII a adressé aux évêques séparés, du rite Arménien, une longue letre, par laquelle il les invite à rentrer dans le sein de l'Eglise. Aux nombreuses et savantes preuves mises en avant par le saint Père, ces évêques n'ont répondu que par une seule objection tirée de *Saint Matthieu*, chap. XVI, v. 23 : Jésus dit à Pierre : « Retirez-vous de moi, Satan ; vous m'êtes un sujet de scandale, parce que vous n'avez point goût aux choses de Dieu, mais à celles des hommes ». Comment est-il possible, objectent les évêques Arméniens, que Pierre ait été le chef infaillible de l'Eglise et le vicaire de Jésus-Christ, puisque Jésus a dit de lui le contraire, et très clairement, lorsqu'il l'appelle *Satan*.

Réponse. — *Saint Matthieu*, chap. XVII, 15 et 16. — Jésus a dit, en parlant de tous les apôtres : « O race incrédule et perverse ! » Et il le leur a dit, parce qu'ils n'ont pas pu guérir le lunatique. — « Or, comment, vous autres, pouvez-vous croire que les Evangiles contiennent la parole de Dieu, puisqu'ils on été écrits par des hommes incrédules et pervers ? Je réponds que

les hommes, de leur nature sont faillibles et pervers, mais, par sa grâce, Dieu peut les rendre justes et infaillibles.

Saint Matthieu, chap. XVI, 21. — Jésus, pour la première fois, parle clairement de sa Passion et de sa mort. Pierre veut l'en détourner, il veut que Jésus vive. Et pourquoi ? Est-ce parce qu'il l'aime ou qu'il le hait ? — Parce qu'il l'aime. — Ni Pierre, ni personne au monde ne connaissait la nécessité de la mort du Sauveur. Lors donc que Jésus répond à Pierre : « Retirez-vous de moi, Satan, » il veut dire : « Vous me tentez, comme Satan, en voulant m'empêcher de faire la volonté de mon Père, d'aller à la mort et de sauver ainsi les hommes. »

Les apôtres ignoraient tous ces mystères, parce qu'ils n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit.

Cela est confirmé dans *Saint-Jean*, chap. VI, 71 : « Ne vous ai-je pas choisi au nombre de douze, dit Jésus, et néanmoins, l'un de vous est un démon. » — C'était Judas. — Il n'est pas dit qu'il y eût deux démons parmi les douze.

Jusqu'au jour de leur séparation, toutes les églises orientales de différents rites, admettaient que Pierre a été établi par Jésus-Christ, chef de l'Eglise. L'ancienne liturgie de toutes les églises orientales l'atteste surabondamment. Les honneurs qu'elles rendent à plusieurs papes canonisés en fait encore foi. Chez les Grecs, on célèbre la fête des douze papes, dont l'oraison dit formellement qu'ils sont héritiers du siège de Pierre, chef de l'Eglise.

Pour se préparer aux fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de saint Pierre, les orientaux jeûnent. Les Grecs vont jusqu'à près de 30 jours pour la fête de saint Pierre ; mais ils ne jeûnent pour aucun autre apôtre, ce qui prouve qu'ils le considèrent comme supérieur à tous les autres et chef de l'Eglise. S'ils célèbrent, le même jour, la fête de saint Pierre et de saint Paul, c'est parce qu'ils sont morts le même jour, mais le jeûne est en l'honneur de saint Pierre, et ils l'appellent toujours jeûne de saint Pierre, comme aussi ils nomment toujours saint Pierre avant saint Paul (1).

I. Fiorovich. S. J.

(1) Ces deux objections, par lesquelles les protestants et les anciennes églises séparées attaquent sans cesse l'Eglise, sont répandues particulièrement dans l'Orient.

LE MONT-CASSIN

Le Mont-Cassin peut être regardé comme le plus célèbre monastère de la chrétienté, moins encore par l'antiquité de son origine que par le grand nombre des illustres personnages qu'il abrita et l'immense influence qu'il exerça sur le monde.

L'ordre entier sorti du Mont-Cassin avait, dès le concile de Constance, donné à l'Eglise vingt quatre papes, deux cents cardinaux, mille six cents archevêques, huit mille évêques et plusieurs milliers de saints canonisés. Quant au rôle particulier de l'abbaye dans l'ordre historique, on en fera comprendre toute l'importance en rappelant qu'à l'époque de sa splendeur, grâce aux dons des souverains et des papes, elle comptait au nombre de ses domaines deux principautés, vingt comtés, quatre cent dix villes, bourgs et villages, deux cent cinquante châteaux, trois cent six manoirs, vingt-cinq ports de mer, et seize cent soixante églises (1). Le Mont-Cassin apparaît surtout comme un foyer de lumières, comme une sorte d'arche sainte où le précieux dépôt des sciences humaines fut préservé de la destruction, à l'époque de l'invasion des Barbares. Malgré les siècles écoulés, nous profitons des connaissances que nous ont laissées les savants Bénédictins, et une filiale gratitude doit nous porter à étudier l'histoire de ces savantes abbayes, enceintes des destinées intellectuelles du monde.

I

L'abbaye du Mont-Cassin doit son nom à la montagne sur laquelle elle est construite. Elle se trouve à peu de distance de la

(1) Haeften, Comment. in Vita S. Bened.

grande route qui conduit de Rome à Naples. En quittant cette dernière ville on passe devant l'antique Capoue. La cité moderne n'a rien d'attrayant. On aperçoit ses fortifications rendues célèbres par plusieurs sièges ; derrière ces fortifications les troupes restées fidèles au dernier prince de la maison de Bourbon devaient se défendre contre l'armée piémontaise.

Etrange coïncidence des jeux de la fortune ! Ce fut en 1815, après la défaite de Tolentino, que les débris de l'armée de Joachim Murat vinrent se réfugier dans cette même ville, où fut signée la convention qui rendait le trône aux Bourbons de Naples.

La cité antique a un autre intérêt à cause de son superbe amphithéâtre regardé comme le modèle des édifices de ce genre. Colonie d'origine étrusque devenue bientôt la reine de la Campanie, Capoue, par sa civilisation, avait depuis longtemps devancé celle de Rome, et c'était là, sous l'influence d'une vie molle et oisive, d'une température énervante, qu'avaient été inventés les combats de gladiateurs. En proie à cette satiété qu'inspire l'abondance de toutes les choses, les voluptueux Campaniens lassés, mais non rassasiés de plaisirs, en étaient venus à ne trouver de sensation agréable que dans la joie de voir couler le sang.

Dans leurs arènes sanglantes les *Capouans* restés fidèles à leurs habitudes de mœurs, créèrent l'usage du *Velarium*, voile immense qui s'étendait au-dessus du cirque pour garantir les spectateurs des rayons d'un soleil trop ardent.

Malgré les dévastations qu'a subies l'amphithéâtre de Capoue, l'édifice dans son ensemble produit encore un admirable effet.

Plus heureuses que les monuments antiques, les vieilles basiliques de *San Pietro in Corpo* et de *Santa Maria Maggiore*, ont échappé à la destruction des hommes et aux tremblements de terre.

Selon la tradition, la fondation de la première remonte à l'époque de Constantin ; celle de la seconde est attribuée à l'évêque Symmaque qui administra l'Église de Capoue au ve siècle.

Cette ville figure parmi les premières de l'Italie, dans les annales du christianisme, par ses basiliques élevées près des temples païens et ses scènes sanglantes. La religion chrétienne semble avoir voulu purifier Capoue de ses souillures. Sa cathédrale, dédiée à saint Laurent, et reconstruite plusieurs fois, se

distingue par son style gothique et sa magnificence. La coupole est soutenue par dix-huit colonnes de granit antique, provenant de l'amphithéâtre.

Capoue fut érigée de bonne heure en siège métropolitain ; elle est la patrie des papes Boniface V et d'Honorius Ier. Trois conciles se tinrent dans ses murs.

Par son histoire ecclésiastique, elle est mêlée intimement aux annales particulières du Mont-Cassin. Par le voisinage de Capoue, ses abbés furent mis en rapports continuels avec les archevêques, les princes souverains de cette ville, ainsi qu'avec les religieux du monastère qu'ils y avaient fondé et qui relevait de leur obédience. A ces divers titres une visite à Capoue est une introduction dans la célèbre abbaye bénédictine.

II

A l'approche de la gare de *San Germano,* aujourd'hui appelée *Cassino,* ce qui frappe les yeux du voyageur, soit qu'il vienne de Rome ou arrive de Naples, ce sont les imposantes constructions du mont Cassin.

Jusqu'en 1887, il n'y avait qu'un seul chemin, qui existe du reste encore, conduisant de Cassino au Mont-Cassin. Sa longueur est environ de cinq kilomètres et demi. L'abbé Ruscelli d'Aragon en traça le plan en 1590, mais il ne fut achevé que vers 1720. Dans l'état actuel d'abandon où se trouve ce chemin, il n'est guère praticable qu'aux piétons et aux bêtes de somme.

En 1887, on a achevé une route pour les voitures ; elle s'élève en serpentant sur les flancs de la montagne qui domine la ville, en offrant des vues les plus variées des quatre côtés de l'abbaye, et elle est maintenant le moyen de transport le plus sûr, le plus commode et le plus agréable.

A peine a-t-on quitté Cassino que l'on découvre à droite les ruines, assez bien conservées, d'un château féodal. C'est *Bocca Janula*. Ce nom lui vient d'un temple consacré à Janus, dont il occupe la place.

L'abbé Aligerne le commença en 949 ; son successeur, l'abbé Manson, l'agrandit considérablement. En 1120, l'abbé Gérard fit élever la grande tour centrale, toute lézardée, qu'on voit actuellement. L'abbé Tomacelli acheva de fortifier cette espèce de

citadelle (1). Sur le mur d'enceinte on voit encore un écusson aux armes de cet abbé batailleur, avec la date de 1418. *Bocca Janula* est célèbre pour avoir soutenu deux sièges contre l'empereur d'Allemagne Frédéric II, et par la captivité de l'antipape Bourdin (Grégoire VIII, 1122).

A mesure que l'on monte, la vue s'élargit et le paysage prend un caractère de sauvage grandeur. On contemple un vaste horizon, borné au milieu par la chaîne des Apennins, aux cimes neigeuses.

Eclairées par le soleil, quelques-unes de ces montagnes se nuancent, selon leurs plans divers, de teintes variées qui tranchent sur la mate blancheur de leurs sommets. Plusieurs chapelles et oratoires se trouvent sur les bords du chemin. On rencontre d'abord la chapelle de Saint-Maur. Selon la tradition, c'est là l'endroit où eut lieu la séparation de saint Benoît et de saint Maur, quand ce dernier se rendit en France pour y introduire l'ordre naissant (543).

L'oratoire de *Santa Scolastica*, qui vient ensuite occupe l'emplacement d'une petite église desservie jadis par un ermite. Plus haut se trouve Sainte-Croix, vulgairement appelée « *Letre Capelle* à cause des trois arcades qui la composent. Il y a dans le fond, au-dessus, un rocher proéminent qui conserve l'empreinte d'une grande jambe. La mule que montait saint Benoît broncha en ce lieu, dit-on, et en tombant, sa jambe se grava dans le roc sans que le saint reçut aucun mal de cette chute (2).

Plusieurs croix se dressent sur les bords de la route : la première à droite surmonte un rocher sur lequel est gravée cette prière de saint Benoît :

O Padre nostro
Che sei nei Cieli
Affratella a noi l'Inghilterra
Nella Unità delle Fede.

La deuxième croix, à gauche, s'élève sur les ruines de la chapelle de saint Sévère, évêque de Casinum (vers 487).

(1) *Bocca*, en italien, a précisément ce sens.

(2) Le pape Célestin V, en venant visiter le Mont-Cassin (1294) accorda une indulgence de cent ans à tous ceux qui en passant près de cette chapelle diraient un *Pater* et un *Ave*. C'est ce que rappelle une inscription qui se trouve auprès de ce rocher merveilleux.

La troisième, qui se dresse au beau milieu du chemin au-dessus d'une pierre surmontée d'une petite grille en fer, rappelle un des plus touchants souvenirs de la vie de saint Benoît.

Quand ce grand patriarche des moines d'Occident, arriva pour la première fois (529) sur les hauteurs de l'antique *Casinau*, les dieux du paganisme y régnaient encore en maîtres. A la vue du temple de Vénus qui couronnait le mamelon voisin (1), le saint se prosterna pour demander à Dieu l'extirpation de l'idolâtrie, et, lorsqu'il se releva, la pierre gardait l'empreinte de ses genoux, en signe que sa prière avait été exaucée. En effet, bientôt les profanes habitations des prêtresses de Vénus se changèrent en cellules, où de pieux cénobites se consacrèrent à la prière et à l'étude. En continuant l'ascension, on rencontre une quatrième croix qui s'élève à l'angle d'une petite terrasse d'où l'on joui d'un bel aspect de l'abbaye. En contemplant les hautes murailles on croit se trouver plutôt en face d'une forteresse que d'un monastère. Les dispositions du terrain, moins encore que les guerres qui troublèrent la paix de ces lieux, expliquent facilement les formes extérieures de cette architecture plus militaire que religieuse (2).

Une allée d'acacias, montant en pente douce et suivie d'une esplanade qui sert de station pour les montures, conduit à la porte d'entrée. Celle-ci donne accès à l'*androne*, ou escalier d'honneur qui mène dans l'intérieur du monastère et qui sert pour les réceptions solennelles.

A droite de la grande porte, une pente conduit à une autre porte par laquelle on entre habituellement dans l'abbaye.

Cette porte a un aspect imposant. Elle est construite en gros blocs de travertin taillés en bossage. De chaque côté il y a deux lions en pierres, très anciens, mais fort mutilés à présent. Des lions semblables se trouvent à l'entrée du palais abbatial de Cassino, à celle de l'antique monastère de *Plumaria* (3) et d'autres habitations qui appartenaient jadis au monastère.

(1) Saint Augustin, moine de S. *Andrea della Valle*, à Rome, envoyé par saint Grégoire-le-Grand, en Angleterre (596), y répandit le christianisme et devint ensuite le premier archevêque de Cantorbéry.

(2) On y voit encore aujourd'hui les restes d'un bastion élevé en 1821 contre les Autrichiens.

(3) Le monastère de Plumaria, fondé par la sœur de saint Benoît, sainte Scolastique, qui l'habita jusqu'à sa mort (543), était situé dans la plaine, vers l'antique ville d'Aquinum.

Déjà au xe siècle ils formaient les emblêmes du Mont-Cassin et figurent encore aujourd'hui dans les armoiries de l'Abbé.

Après avoir passé cette première porte, on se trouve sous une voûte basse, sombre, d'une longueur d'environ dix mètres, dont les pierres n'ont aucun ornement. Ce sont les restes de l'antique Tour habitée par saint Benoit. C'est ce que rappelle une inscription composée au XVIIe siècle par le savant abbé Ange Della Noce et qu'on lit sur le mur à gauche :

Fornicem saxis asperum ac depressum
Tantæ moli aditum angustum
Ne miseris hospes,
Augustum fecit Patriarchæ sanctitas
Venerare potius et sospes ingredere (1).

Après quelques pas, on rencontre, à droite, le petit *oratoire de Saint-Benoît*. C'est le seul monument qui reste du temps de l'Abbé commandataire Jean de Médicis (1497), plus tard pape, sous le nom célèbre de Léon X. Dans le fond, il y a une statue de marbre blanc de saint Benoît assis, qui bénit de la main droite et tient de la gauche un livre ouvert, où on lit : *Vix autem obtinere potui ut mihi ex hoc animæ cederentur* (2). « A peine ai-je pu obtenir la vie sauve pour les personnes de ce lieu. » En bas de cette statue d'une majestueuse gravité, on lit *S. Benedictus* et autour de la niche : *Anno Domini MCCCCC LXXXVII*. Ces paroles rapportées par saint Grégoire le Grand *Dial. liv. II. ch.* 17, font allusion à une faveur singulière accordée à saint Benoît. Prévoyant que son monastère serait plus tard détruit par les Lombards, il obtint du Ciel qu'il ne périrait alors aucun de ses religieux, ce qui se réalisa, en effet, lorsque Gotou, premier duc de Bénévent, saccagea le Mont-Cassin (589).

On arrive ensuite près de l'escalier d'honneur, vaste, élevé, d'une longueur de 38 mètres, éclairé par cinq grandes fenêtres.

Au bout de cet escalier se trouve une seconde porte, d'ordre dorique, surmontée d'une demi-lunette. On y voit une statue de

(1) Ne sois pas étonné, cher hôte, à la vue de cette voûte grossière, basse et étroite. La sainteté de notre illustre Père l'a rendue august .Vénère-la plutôt et entre, tu es le bienvenu.

(2) Gattola Descr. Mont-Cas. Tome VII de ses ch. 11

la sainte Vierge en marbre blanc tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux. Elle est placée entre saint Benoît et sainte Scolastique qui lui présentent l'abbé Carafa sous les auspices duquel cette porte fut construite. Aux extrémités, il y a, d'un côté une tour ombragée de deux pins, et par la porte de laquelle sort un fleuve, et de l'autre côté un lion rampant : ce sont les armes du Mont-Cassin, dont le docte Gattola fait remonter l'origine à la famille même de saint Benoît.

Un espace de dix mètres environ sépare la seconde porte de la troisième et dernière. Au Moyen-Age, il y avait dans l'intervalle une forte tour construite par saint Berthaire, et célèbre dans les annales de l'abbaye. Une petite chapelle dédiée à la vierge, dite de la *Rose*, en occupe aujourd'hui le côté gauche. Les étrangers avaient l'habitude d'y prier, avant d'être introduits dans l'intérieur du monastère.

III

En pénétrant dans l'intérieur du Mont-Cassin on éprouve une impression saisissante. On est frappé de trouver tant de magnificence sur une montagne si élevée et d'un abord si difficile.

Une longue suite de portiques se prolonge majestueusement sur une étendue d'environ quatre-vingt-huit mètres. Soixante-dix-neuf arcades en travertin et d'ordre dorique forment un grand parallélogramme, que deux autres portiques à jour divisent perpendiculairement en trois cours distinctes ; l'ensemble a un caractère imposant. La cour centrale est terminée par un escalier royal qui couronne un *atrium* à quatre arcades d'un bel effet. Elle a une largeur de trente mètres et une longueur de quarante-quatre, y compris l'escalier. Le portique qui l'entoure sur trois côtés et qui soutient le *Loggia del Paradiso* fut construit en 1815 sur les dessins de Bramante par les soins de l'abbé Squarisalupe de Florence. Il est surmonté d'une balustrade en pierres, que de grosses boules, également en pierres, interrompent avec grâce de loin en loin. Sous la corniche sont sculptés les instruments de la Passion, les insignes de l'Abbé et d'autres emblèmes. La cour est pavée de grosses dalles qui recouvrent une vaste citerne de dix-huit mètres de long, de dix de large et de huit de profondeur. Elle fut creusée en 1815, dans les flancs rocheux de la montagne. L'orifice de cette citerne est d'un effet

pittoresque. Il a la forme d'une grande coupe octangulaire, reposant sur deux gradins, comme sur une large base, et placée entre deux belles colonnes corinthiennes. Les colonnes supportent une architrave, au milieu de laquelle, entre deux colonnes en pierre et deux cornes d'abondance, s'élève un écusson aux armes de l'abbaye. L'ensemble est dominé par une croix.

Au centre de la cour de droite, on remarque un reste d'une colonne de porphyre de plus de trois mètres de circonférence. Des colonnes d'un si grand diamètre sont fort rares. Selon le père Carasita (1), c'est un reste du temple d'Apollon ou de la villa que Varon possédait à Cassinum.

Il y avait dans la cour opposée un tronçon d'une colonne de granit oriental, de dimensions pareilles. Elle fut enlevée, dit-on, à la fin du siècle dernier par les républicains français, qui l'abandonnèrent ensuite à l'embouchure du Carigliano (1796).

Retournant à la cour centrale, on trouve au bas de l'escalier deux statues colossales, l'une de saint Benoît, à gauche, et l'autre de sainte Scholastique à droite. Elles sont de Paul Campi de Carare, et furent érigées sous l'abbé de Stefano de Naples (1736). Saint Benoît est représenté tenant en main une crosse en bronze doré et ayant à ses pieds, d'un côté la mitre abbatiale, et de l'autre un corbeau, en souvenir de ceux qui l'accompagnèrent de Subiaco au Mont-Cassin. Sur le piédestal il y a ces mots :

Benedictus qui venit in nomine Domini (1736) ; bénit soit celui qui vient au nom du Seigneur. Sainte Scholastique tient d'une main une colombe en cuivre doré, emblême sous lequel Benoît vit l'âme de sa sœur s'envoler au ciel. Sur le piédestal on lit : *Veni colomba veni coronaberis* (1736).

L'escalier grandiose qui conduit à l'étage supérieur a quarante-neuf marches et il a même la largeur que le cloître, vingt mètres. Sa construction date de l'année 1594, à l'époque de l'abbé Jérôme de Perouse.

Il conduit à l'atrium, dont nous avons parlé plus haut et d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil d'ensemble des portiques qui supportent la *Loggia del Paradiso*. Cette *Loggia* ou terrasse, est ainsi appelée à cause de la vue admirable dont on y jouit. On va sur la terrasse, à gauche et à droite, par deux portes en marbre *bordiglio*, en la traversant on a à droite le grand

(1) (1. C.Cad. e le artï a M. C. Com. I. p 221)

corps de bâtiments construit de 1705 à 1724, sur les dessins de l'architecte Guglielmelli, pour être l'Hôtellerie des Pélerins. Il fut dans la suite converti en séminaire diocésain. Aujourd'hui il sert de collège, où sont élevés quatre-vingts jeunes gens appartenant aux meilleures familles de l'Italie méridionale, surtout de Rome et de Naples. Cet édifice a trois étages, non compris les immenses souterrains. Les salles de classes sont à l'étage inférieur sous les cloîtres. Les dortoirs et salles d'études se trouvent aux étages supérieurs. A gauche, il y a le grand séminaire, beau local aussi, où étudient les jeunes clercs du diocèse du Mont-Cassin.

Rien n'égale la beauté du panorama que l'on contemple de l'extrémité de la *Loggia del Paradiso*. En face, on aperçoit les montagnes de Gaëte, s'étendant en grand demi cercle autour du bassin qu'arrose Liris chanté par Horace :

Rure quæ Liris quieta
Mordet aqua taciturnus amnis

Dans cette plaine fertile, la *Campania felix* des Romains, existaient autrefois les riches cités de *Fregellæ* d'*Aquinum*, d'*Ieramnæ*, de *Cassinum*. Les bourgs que l'on découvre maintenant çà et là sont, en allant de droite à gauche : *San Giovannini Cariro*, près de l'antique *Fragellæ* et vis-à-vis de *Roccasecca*, où il y a les ruines du château qui vit naître saint Thomas d'Aquin. *Aquimo*, l'Aquinum des Romains au pays des Herniques, qui fut la patrie de Juvenal et donna son nom à l'Ange de l'Ecole. *Pontecorvo*, petite ville de 7,000 habitants un peu à l'ouest d'*Interamnæ*, jadis ville pontificale, qui, sous le premier Empire, constitua une principauté pour Bernadotte ; *Rocca-Evandro-Saint-Andrea*. Près de cette dernière localité, au point où la montagne s'abaisse, si le temps est clair, on découvre un petit coin bleu du golfe de Gaëte et de la Méditerranée. Vers le milieu de la plaine, on distingue encore l'antique monastère de *Plumaria*, fondé et habité par sainte Scholastique (542). Il n'en reste guère aujourd'hui que les murailles. Sainte Scholastique, une fois l'an, quittait son monastère, pour venir au bas de la montagne à la rencontre de son frère, qui descendait pour l'y rejoindre. Le lieu de leur réunion est actuellement marqué par une petite chapelle, dédiée à sainte Scholas-

tique et qui fut restaurée au XVIIe siècle par Prosper de Reggio, doyen titulaire du Mont-Cassin. Mais on ne peut le voir de la *Loggia del Paradiso*. Dans cette direction, sur le flanc de la montagne, on aperçoit la maisonnette de *San Rachisio*. Elle occupe l'emplacement de la cellule qu'habitait autrefois Ratchis, ce roi des Lombards qui, pendant qu'il assiégeait Perouse, à la voix du pape Zacharie, abandonna le sceptre pour revêtir l'habit monastique au Mont-Cassin (749).

IV

Avant de nous occuper du cloître, des statues de la magnifique église et des autres merveilles artistiques et scientifiques de l'Abbaye, visitons le *Sanctuaire de la tour de Saint-Benoît*.

On comprend sous ce nom la partie la plus intéressante du Mont-Cassin. Cette tour fut habitée par saint Benoît et ses disciples. Sous la main dévastatrice des Lombards et des Sarrasins, autant que par les nombreux et désastreux tremblements de terre, elle avait été en partie détruite, en partie obstruée de décombres, au point qu'il n'en était resté que la voûte d'entrée.

En 1880, à l'occasion du XIVe centenaire de la naissance du grand patriarche, on forma le plan gigantesque de l'œuvre que nous allons décrire.

Pendant plus de trois ans, cent à cent quarante ouvriers furent occupés à faire des fouilles et à déblayer les décombres. Mais ce qui présentait le plus de difficultés dans cette œuvre de restauration et exigeait les plus grands efforts intellectuels, c'était d'établir le plan primitif du monastère, à l'aide des vieux documents dont on disposait et des rares indications recueillies dans les ruines. Grâce aux recherches du R. P. Joseph Quandel, ingénieur de talent, cette seconde partie de l'œuvre a été exécutée avec grand succès, après avoir été examinée et approuvée par le cardinal Bartolini. L'illustre prélat a exposé le résultat de ces savantes recherches dans un travail aussi intéressant que profond et judicieux (1).

Toutes les belles décorations des chapelles sont dues au pinceau des moines bénédictins de la Congrégation de Bearon, qui furent heureux de mettre leur art à contribution pour orner ce sanctuaire vénérable, si cher à l'ordre de saint Benoît.

(1) L'ANTICO CASSINO : il primitivo monastero de S. Benedetto.

Malgré les difficultés inévitables d'un si grand travail, l'œuvre de restauration commencée avec la bénédiction de Pie IX, avança rapidement sous l'impulsion de Dom Boniface Krug, prieur du Mont-Cassin. La dédicace du sanctuaire fut célébrée solennellement le 18 mai 1888, par son Eminence le cardinal Pitra, envoyé par Léon XIII comme Légat apostolique, fils lui-même de saint Benoît, en présence d'archevêques, d'évêques, d'abbés et de moines, venus de toutes parts à ces belles fêtes; marqueront dans les fastes du Mont-Cassin le gouvernement de Mgr Dom Nicolas d'Orgemont de la Fontaine, qui occupe dignegnement le siège abbatial de Saint-Benoît.

V

L'entrée du sanctuaire se trouve à l'angle sud-ouest du grand cloître intérieur. C'est un portail majestueux, de près de six mètres de hauteur, orné de trois beaux bas-reliefs, entourés de couronnes de palmes et représentant la Sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus, au milieu de saint Benoît et de sainte Scolastique. Sur les deux monolithes à droite et à gauche, entre de riches ornements, nous lisons le psaume :

« *Venite exultemus Domino* », qui forme l'introduction à l'office principal des heures canoniales et appelle, dès le seuil du sanctuaire, l'attention sur la grande importance que saint Benoît attribuait à l'office divin. Les deux battants en bronze sont ornés de bas-reliefs dans leur partie inférieure et portent, dans la partie supérieure, le monogramme du Christ et le salut de l'Ange.

Par ce portail on entre dans un vestibule dont les peintures forment, pour ainsi le dire, le programme de toute l'œuvre.

Première chambre : Sur la paroi de gauche sont représentés Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Elie et Elisée, prototypes de saint Benoît, par les rapports qui existent entre saint Benoît et les patriarches de l'ancienne loi. A ce sujet on trouve un beau passage dans les *Dialogues* de saint Grégoire-le-Grand quand il parle des miracles du saint :

« Lorsqu'il fait jaillir l'eau du rocher, je reconnais Moïse; au fer qui revient du fond des eaux, je reconnais Elisée, à l'obéissance le corbeau d'Elie. Dans Abraham, modèle de foi et d'espérance, on voit le patriarche des moines d'Occident, père d'un

autre peuple élu auquel Dieu répète l'ancienne promesse : « *Je multiplierai ta race et tu seras le père d'une grande nation, ton nom sera glorifié et tu seras comblé de bénédictions.* »

Isaac exprime l'idée de l'esprit de sacrifice. Jacob est le fidèle serviteur de Dieu et l'administrateur consciencieux. Quant à Joseph qui laisse son manteau aux mains de l'épouse de Putiphar, et, afin de sauvegarder son innocence, s'enfuit de cette maison dangereuse, c'est l'image de saint Benoît, qui tourne le dos au monde dépravé, abandonne ses biens et son héritage et, se dépouillant des vêtements qui le couvrent, se roule dans les épines pour protéger son âme innocente contre le souffle impur du péché.

Comme Moïse, du haut du Mont Sinaï apporta au peuple élu la loi du Décalogue, ainsi saint Benoît, des hauteurs du Mont-Cassin, annonça au nouvel Israël la volonté de Dieu déposée dans la règle monastique qui ouvrit à tant de milliers d'âmes le chemin de la Terre promise, la porte de la Jérusalem céleste.

A droite, on voit une première peinture : le pape saint Grégoire-le-Grand, qui raconte au diacre Pierre, des traits et des miracles de la vie de saint Benoît. Pierre, agenouillé à côté du Pontife, écoute avec la plus grande attention. Sur un autre tableau, à côté sont représentés les quatre abbés qui ont rapporté à saint Grégoire-le-Grand ce qu'il nous raconte dans ses Dialogues, de la vie de saint Benoît. Constantin qui succéda à Saint-Benoît dans le gouvernement du Mont-Cassin, Valentinien qui fut pendant de nombreuses années abbé du monastère de Saint-Jean-de-Latran ; Simplice, troisième abbé du Mont-Cassin et Honorius qui, à l'époque où saint Grégoire-le-Grand écrivait ses *Dialogues*, dirigeait le monastère de Subiaco, premier séjour de saint Benoît.

La deuxième chambre est voûtée et éclairée, à gauche, par un grand vitrail. Les peintures qui couvrent les murailles représentent en douze fresques historiques les principales scènes de la vie du grand Patriarche, depuis son départ de Subiaco jusqu'à la fondation du nouveau monastère.

En passant une porte richement ornée de bas-reliefs, au-dessus de laquelle se trouve l'inscription : « *Cella S. P. Benedicti*, on entre dans un petit vestibule dont la paroi occidentale, à droite, est ornée d'une colombe volant entre deux branches de palmier, tandis qu'en face on lit la dédicace de l'œuvre.

Dei et Salvatoris Nostri Jesu Christo
Che Divi Patris Benedicti
Nomini Dedicatum.

En prenant la porte opposée, on arrive dans la partie supérieure du sanctuaire composée de deux pièces : le chœur et le sanctuaire proprement dit. Le chœur nous montre dans une série d'images historiques le saint Patriarche, rempli de l'esprit des justes et de la puissance des saints. Le père tendre ayant à cœur le bien corporel moins que le bien spirituel de ses enfants, et qui, par la force de la prière sait arracher ses disciples à tous les périls. Voici par exemple un moine qui, cédant à la voix du tentateur, veut quitter le monastère ; effrayé en route par l'apparition soudaine d'un monstre, suscité par les prières de l'Abbé qui vient lui barrer le chemin, il retourne sur ses pas en poussant des cris d'angoisse, qu'il nous semble entendre en regardant le tableau : « *Accourez, accourez, le dragon infernal veut me dévorer !* »

Plus loin on voit un moine de famille patricienne, qui doit éclairer le saint pendant son repas ; humilié par cette charge, il se dit en lui-même : « Qui est celui que je sers et qui suis-je moi qui dois le servir ? » Le serviteur de Dieu, pénétrant les plus secrètes pensées du cœur, le reprend sévèrement.

Une autre image nous représente saint Benoit, rappelant à la vie le fils d'un pauvre paysan, que celui-ci avait apporté au monastère. Sur le mur, au fond du chœur, faisant face à l'autel, on remarque un des plus beaux sujets de toutes les fresques. C'est David assis sur son trône et jouant de la harpe, figure majestueuse, aux pieds de laquelle on lit le premier verset du psaume 88 : « *Misericordias Domini æternum cantabo* ».

Les yeux levés vers le ciel, le regard inspiré, brillant de joie, le chantre divin nous apparait comme une vision céleste ; le recueillement et la piété qu'exprimen ses traits, semblent nous répéter à haute voix ces paroles que saint Benoit ne croyait pouvoir adresser assez souvent à ses disciples : « *Sic stemus ad psaltendum, ut meus nostra concordet voce nostræ.* »

Des deux côtés de l'arc du sanctuaire sont représentés le départ de saint Placide qui va porter la Règle de saint Benoit en Sicile et celui de saint Maur, envoyé par le saint

Patriarche en France pour y jeter les bases de l'ordre bénédictin.

Dans l'arc même, huit anges tiennent, chacun par une banderolle, le nom d'une des huit béatitudes.

VII

En montant trois marches, on arrive dans le sanctuaire proprement dit ou cellule supérieure. En présence de ces fresques incomparables on est frappé autant par la puissance et la majesté de la composition que par la perfection de l'exécution. L'espace dont on disposait se prêtait admirablement au développement d'un plus vaste sujet. Au moment de commencer la restauration de la Tour, la voûte de l'étage supérieur menaçait de s'écrouler ; on résolut de la démolir et on gagna ainsi une hauteur double de celle des autres locaux. Le centre de toute la composition est formé par l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin de toute chose : Jésus-Christ, notre Sauveur , sur la Croix. Placée au-dessus de l'autel, cette peinture d'un effet saisissant, inspire à la fois le recueillement et l'admiration. Au pied de la Croix, à côté de la Mère de Dieu, on voit saint Benoît avec sa Règle ; à droite de saint Jean l'Evangéliste, sainte Scholastique avec sa colombe, enfin le groupe est complété par saint Martin et saint Jean-Baptiste, pour lesquels saint Benoît avait une dévotion particulière. Au-dessus de cette peinture on aperçoit le Père Eternel et devant lui l'Agneau qui vint expier les péchés du monde, qui, toujours immolé, et toujours vivant, ne cesse d'intercéder pour nous auprès de son Père et d'implorer sa clémence pour nous. A la même hauteur, et répartis par les quatre murs, sont représentés les chœurs des anges, les quatre symboles de l'Evangile, les sept chandeliers et les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse.

Immédiatement au-dessus de la fenêtre, l'artiste a représenté cette vision de saint Benoît dans laquelle il apercevait le monde entier dans un rayon de soleil, et voyait l'âme du pieux évêque de Capoue, saint Germain, emportée par les anges dans les cieux : c'est précisément la fenêtre de laquelle le saint Patriarche eut cette vision.

En face,on voit la scène touchante de la mort de saint Benoit. Sentant sa fin approcher, le serviteur de Dieu se fit porter dans

l'oratoire et là, debout, au milieu de ses disciples, il attendit avec sérénité le moment où la mort lui ouvrirait les portes de l'éternelle béatitude. A peu de distance on aperçoit un ange tenant déjà en main la palme de la victoire qu'il va poser sur la tête du saint. La reine des cieux, qu'il a tant aimée depuis son enfance apparaît dans le fond, sur l'autel de l'oratoire, prête à accueillir son fidèle serviteur et à le présenter au trône de son divin Fils.

Impossible d'exprimer l'impression touchante que cette scène, peinte par une main de maître, produit sur le spectateur, qu'en se servant des paroles de l'Ecriture Sainte: « *Ah puissé-je avoir aussi la mort de ce juste* ».

La dernière fresque, en face du crucifix, nous montre la route lumineuse par où le saint est monté de sa cellule au ciel. Deux moines contemplent avec un saint respect cette apparition merveilleuse, quand un ange vient leur en donner l'explication : « Ce que vous voyez, c'est le chemin par lequel saint Benoît est monté au ciel. »

Par une petite porte à droite, on pénètre dans la chapelle du Très Saint Sacrement, où sont représentés des miracles et des scènes de la vie de saint Benoit et de sainte Scholastique. L'artiste a voulu exprimer l'union entre les deux jumeaux qui partagent une même naissance et reposent dans un même tombeau, en réunissant ici les principaux faits de leur pèlerinage terrestre.

Au-dessus de l'autel, on voit la Reine des Cieux, assise sur le trône et tenant l'Enfant Jésus sur les genoux. Des anges conduisent saint Benoit et sainte Scholastique aux pieds de la Mère de miséricorde, au-dessous on lit cette inscription : « *Qui me invenit, inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.* » Ces paroles indiquent la source intarissable où le frère et la sœur ont su puiser toutes les grâces dont ils sont ornés et nous montrent le grand modèle sur lequel ils ont réglé leur vie.

La visite de l'étage supérieur terminée, on arrive par une porte à droite de l'autel sur une espèce de *Loggia* d'où on peut jeter un regard sur le sanctuaire inférieur. En passant la porte opposée, on traverse la sacristie et on se trouve près du grand escalier.

VIII

Nous voici dans la plus intéressante partie du sanctuaire, ornée d'une série de fresques qui se rapportent à tous les genres de travaux de l'ordre bénédictin, et nous montrent dans une gradation ingénieusement disposée les différentes occupations des fils de saint Benoît. On voit successivement le moine agriculteur, vigneron, charpentier ; puis passant de l'agriculture à des métiers et des arts plus élevés, on retrouve le moine architecte, peintre, sculpteur. Enfin, la dernière fresque nous rappelle la principale occupation, le premier devoir du bénédictin : la louange de Dieu ; les moines, instruits par les anges mêlés à leurs chœurs, chantent devant l'autel sur lequel repose la sainte Eucharistie.

De l'autre côté on retrouve la même gradation. La première fresque nous montre les moines occupés au défrichement des forêts, à côté, nous en voyons d'autres, qui cultivent le champ intellectuel dans les bibliothèques, vrai milieu et élément vivifiant du savant bénédictin. Mais la science acquise par le disciple de saint Benoît ne doit pas servir à lui seul : elle doit franchir les murs de sa cellule, se prêter et s'adapter à l'intelligence de la jeunesse et du peuple, se répandre de jour en jour davantage et se communiquer à toutes les classes de la société. Voilà pourquoi sur la fresque suivante, le peintre nous a conduit dans une salle d'école où nous voyons sur le mur des chiffres et l'alphabet, premiers éléments de toutes sciences, qui fournissent la clé des grands secrets de toutes les branches du savoir humain. Sur le mur nous apercevons la croix et à côté l'inscription : *Initium sapientiæ timor Domini.* Cette antique sagesse qu'on ne trouve qu'aux pieds du crucifix et qui peut seule rendre pleinement heureux et l'homme et la société, le bénédictin voulait la porter aux nations païennes et délivrer des chaînes de l'idolâtrie ces pauvres peuplades tremblant devant leurs faux dieux. C'est ce que l'artiste a exprimé dans une peinture savante où il nous montre le missionnaire bénédictin propageant l'Evangile et prêchant la religion du Christ. Le fils de saint Benoît ne se distingue pas moins comme pasteur des fidèles que comme apôtre. Dans une dernière fresque on trouve le

(1) La crainte du Maître est le commencement de la sagesse.

moine bénédictin revêtu de cette dignité suprême lorsqu'on lui remet les signes de l'épiscopat.

Le mur du fond nous présente, d'un côté de la fenêtre, le père de famille de l'Evangile, réprimandant les ouvriers oisifs et les envoyant au travail en leur disant : « Allez vous aussi dans ma vigne. »

L'autre côté nous montre le travail fait par les vignerons, au-dessus on voit six anges portant des couronnes qui semblent leur adresser l'invitation du divin rémunérateur.

« *Venez les bénis de mon Père, venez recevoir la récompense de vos fatigues.* »

Sur la partie supérieure de la paroi opposée, dont la moitié est occupée par l'escalier, on aperçoit saint Benoit, entouré de moines accourus auprès de leur père, les uns pour lui demander sa bénédiction pour leur travail, les autres pour lui offrir les fruits de leur labeur et de leur talent ; les belles paroles de l'office qu'on lit au-dessous du tableau en donnent l'explication : « *Respice in servos tuos Domine et in opera tua et dirige nos et opus manuum nostrarum dirige.* »

En descendant les quinze marches de l'escalier, on arrive sur un palier étroit, à voûte élevée, dont la paroi sud est percée dans la partie inférieure d'une fenêtre qui permet de jeter un regard sur la cellule de saint Benoit. Au-dessus de la fenêtre on voit la figure imposante de Moïse sur la sainte montagne, appuyé sur Aaron et sur Hur ; il prie pour son peuple, qui lutte contre les Amalécites ; la victoire est indécise, mais elle favorise l'ennemi aussitôt que Moïse cesse de prier.

Sans contredit, l'idée de la louange perpétuelle, *laus perennis*, réalisée dans la vie monastique qui, jour et nuit, sans interruption, monte vers le trône du Très-Haut, pour le bonheur de l'Eglise militante et le salut de l'humanité entière, en assurant au droit et à la vérité le triomphe sur le mensonge et les puissances des ténèbres, n'aurait pu trouver une plus belle expression ni un plus éloquent défenseur. Cette conscience de la victoire du vrai et du juste, n'est autre que le triomphe de la religion du Christ a exprimé admirablement par les paroles que nous lisons à côté du monogramme du Christ :

Christus vincit
Christus regnat
Christus imperat

Du côté de la tour on voit un cyprès, qui, comme la tour même, se trouve dans les armes du Mont-Cassin, et dont le sens emblématique nous est rappelé par les paroles du psalmiste :

« *Fiat pax in virtute tua et abondantia in turribus tuis* ».

Sur les deux parois latérales on remarque de chaque côté cinq anges portant chacun sur un disque d'or le nom d'un des vœux monastiques ou d'une des principales vertus du religieux, savoir : la chasteté, l'obéissance, la pauvreté, la réforme des mœurs, la stabilité, les veilles, les jeûnes, le silence, la patience, l'amour du travail. Cette dernière vertu se trouve judicieusement énumérée ici, parce que l'oisiveté, comme s'exprime saint Benoît dans sa règle, est l'ennemie de l'âme et la mère de tous les vices. Aussi le saint attachait-il une telle importance à ce point, qu'il exigeait que ses moines fussent toujours occupés d'un travail, soit temporel, soit spirituel.

L'amour de la prière, par laquelle le moine reste en conversation intime avec Dieu, au milieu même de ses occupations, cette vertu a été représentée par le tableau : Moïse priant pour le peuple de Dieu.

L'humilité, condition fondamentale, commencement et perfection de toute vertu, méritait une attention toute particulière. L'artiste résolut ingénieusement cette tâche dans le tableau qui fait face à Moïse et qui représente l'échelle céleste de Jacob.

IX

Visitons maintenant la chapelle de saint Benoît et des saints moines. En passant deux petits arcs à droite, on descend par quelques marches à un lieu orné d'une image de saint Joseph, tenant l'Enfant Jésus sur les bras ; au-dessous de cette peinture, on peut apercevoir, à travers une grille, une partie assez bien conservée des murs cyclopéens qui entouraient jadis le temple d'Apollon. On voit à gauche de l'escalier une grande croix à l'endroit où existe une partie de l'ancien couvent, dont on a cependant dû suspendre les fouilles.

Laissant à droite l'escalier qui conduit à une petite chapelle, où se trouve la pierre portant l'empreinte du coude de saint Benoît, on entre dans un vestibule qui conduit dans les différentes chapelles qui occupent la place de l'ancien dortoir. Prenant à droite, on arrive à la chapelle dite : *Dei santi monaci*,

dédiée aux saints qui ont vécu au Mont-Cassin, ainsi qu'à ceux qui ont eu des relations plus intimes avec le monastère. Entre autres, on y remarque, à gauche, saint Henri, qui a été guéri miraculeusement au tombeau de saint Benoît ; de l'autre côté l'empereur Charlemagne, que l'abbaye compte parmi ses plus généreux bienfaiteurs. Cette chapelle renferme en outre le tombeau du cardinal Bartolini, le grand protecteur du Mont-Cassin, dont la dépouille mortelle a été inhumée devant l'autel.

Un peu plus loin, une porte au-dessus de laquelle on lit les paroles significatives : *Adoremus in loco ubi steterunt pedes ejus*, conduit dans le sanctuaire principal : la cellule de saint Benoît. C'est ici qu'a vécu le grand patriarche, c'est ici qu'il a écrit sa règle et opéré de nombreux miracles. Au premier abord on est frappé de la simplicité de la décoration : on ne trouve plus cette variété des scènes historiques ou des sujets allégoriques. Mais le recueillement et la piété semblent planer sur ce lieu sacré. L'artiste n'a pas laissé un libre cours à son génie ; il n'a point voulu troubler la dévotion du pieux visiteur, en détournant son attention sur quelques faits particuliers, mais son pinceau a revêtu tout d'une majestueuse grandeur. Après nous avoir montré les éminentes vertus du saint et nous avoir rempli d'admiration et de respect envers l'instituteur des ordres religieux, il nous quitte pour nous laisser seul avec lui afin de demander sa puissante intercession auprès de la divine miséricorde.

La voûte à fond doré et d'un bleu pâle, porte de chaque côté sept couronnes de palmier ; sur les deux murs latéraux on lit en lettres dorées sur bande rouge l'antienne. *O cælestis norma vitæ, Doctor et Dux Benedicte, cujus cum Christo spiritus exsultat in cœlestibus gregem Pastor alma seriæ sancta Preceooro boræ ? cœlos clarescente fac te duce penetrare.* Derrière l'autel s'élève entre deux anges, la statue en bronze du saint Patriarche, assis sur un piédestal élevé, bénissant de la main droite et tenant dans la gauche le livre de la règle ouvert. Ses traits expriment une grande douceur et, la bouche entr'ouverte, il semble nous inviter à l'écouter : *Ausculta o fili præcepta magistri et inclina aurem cordis tui.*

Il nous reste à visiter la chapelle des sept douleurs ; le tableau de l'autel représente Marie assise au pied de la croix tenant sur les genoux le corps inanimé de son divin Fils. Un ange age-

nouillé à droite contemple ce mystère d'amour et semble méditer les paroles du Sauveur, peintes au-dessus du tableau.

O omnes qui transitis per viam attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.

X

Après la visite de l'antique sanctuaire de Saint-Benoît, retournons à la cour centrale par l'escalier grandiose qui conduit à l'étage supérieur. Nous y admirons le cloître des statues, faisant suite à *l'atrium* qui précède immédiatement la superbe église du Mont-Cassin. On pénètre dans le cloître par trois portes en *bordiglio* d'ordre composite. Celle du milieu est surmontée d'un cartouche en marbre blanc, avec ces mots : *Omnipotente Deo et D P. Benedetta.* Dans l'intervalle de ces trois portes il y a les statues des papes Urbain V et Clément XI. La première est de Paul Campi, la seconde de Moratti. Le deuxième cloître fut commencé en 1513 et terminé vers 1572. Il a 37 mètres de long et 28 mètres de large. L'abbé Squarsialapsi, qui le fit construire en grande partie, se servit des anciennes colonnes du temple d'Apollon et de celles que l'abbé Didier fit venir de Rome et de Constantinople au XIe siècle. Elles sont pour la plupart en granit oriental, d'ordre dorique, d'une hauteur de 50 mètres 1/2, et forment, avec les quatre pilastres en travertin des angles, 24 arcades qui supportent une terrasse semblable à celle de la *Loggia del Paradiso.* Une citerne d'une capacité de 1440 mètres cubes, occupe le centre de cette cour. L'abbé Chrysostome d'Alessandro la fit creuser en 1527.

Intérieurement, sur la porte d'entrée principale, en face de l'église, au-dessus d'un beau médaillon de saint Jean-Baptiste (1), on lit l'inscription suivante de l'Ange della Nore :

Heroibus benemerentibus
Casinates
Propriæ pietatis argumentum
Monumentum alienæ
M.D.CLXVI

(1) Un pauvre artiste offrit ce médaillon, à son départ, au Mont-Cassin en reconnaissance du bon accueil qu'il y avait reçu.

Cette inscription rappelle à qui et pourquoi les moines du Mont-Cassin ont érigé les statues que l'on remarque autour du cloître. (1)

Il y a dix-huit de ces statues au-dessus de grandeur naturelle. Elles furent élevées à la fin du XVIIe siècle, et représentent à partir de la porte principale de l'église, en allant vers la droite :

Abondance, mère de saint Benoît et de sainte Scolastique, avec cette inscription : *Benedictus fructus ventris mei* (Deutér. XXVIII). C'est une des meilleures statues de François Moratti de Padoue.

Le Patrice *Anisius Tertullus*, père de saint Placide, le premier disciple de saint Benoît, qui donna au saint fondateur, entre autre possessions, la montagne au sommet de laquelle s'élève l'abbaye (de Moratti).

S. Grégoire-le-Grand pontife et docteur de l'Eglise (590-604) qui écrivit dans ses *Dialogues*, la vie de saint Benoît (593), en approuva la règle et la professa lui-même dans son monastère de *Saint-Andréaal Monte Celio*, à Rome, de *Pierre le Gros*, de Paris (1656-1719), artiste dont les œuvres se distinguent par a grâce et une exécution facile.

Grégoire II (715-31), l'adversaire des Iconoclastes, qui chargea Petronax de Brescia de restaurer le Mont-Cassin, dévasté par les Lombards (de *Paul Campi*)

S. Zacharie (741-52) qui exempta les abbés du Mont-Cassin de toute juridiction épiscopale et leur donna dans les conciles la première place parmi tous les autres abbés, qui rendit aux moines la règle autographe de saint Benoit ainsi que le poids du pain, que l'on conserve encore dans la sacristie (2) et qui vint, accompagné de 13 archevêques et 68 évêques, consacrer l'église construite par Petronax (748), de *Paul Campi*.

Victor III (1086-87), le célèbre abbé Didier qui, avant d'être pape, avait gouverné et embelli le Mont-Cassin pendant 29 ans (1057-86) *de Paul Campi*.

Benoit XII (1724-30), qui consacra solennellement l'église actuelle (1727) et l'enrichit d'une pénitencerie avec des pouvoirs

(1) A leurs illustres bienfaiteurs dont ils veulent immortaliser la munificence les Cassiniens offrent ce témoignage de leur gratitude.

(2) Ces divers objets avaient été portés à Rome, lors de la destruction du Mont-Cassin par les Lombards (589).

aussi étendus que ceux de Lorette (*en dehors du cloître sous l'atrium, Paul Campi*).

Benoît XIV (1740-58) un des grands protecteurs du Mont-Cassin, belle statue de Pierre Verckefield, de Liège.

Urbain V (1363-70) qui prit lui-même le gouvernement de l'abbaye ruinée par le désastreux tremblement de terre (1349), s'occupa de la reconstruction et en confirma les privilèges. Il accorda aux abbés le pouvoir de bénir solennellement le peuple, après l'office pontifical qu'ils auraient célébré (*de Paul Campi*).

Clément XI (1700-21) zélé défenseur de l'abbaye. Il enrichit l'église de l'indulgence plénière à perpétuité (1701), (de *François Moratti*).

Les statues du côté opposé, à partir de la porte principale de l'église représentent successivement : *Anicius Euprobus* Probus, le père de saint Benoît avec ces mots : *Benedictus filius meus*. Judic. XVIII, de Morati.

Gisulphe II (732-49), duc de Bénevent et neveu de Luitprand, grand roi des Lombards. Non seulement il confirma au Mont-Cassin la possession des biens qu'il possédait déjà, mais l'enrichit de la plus grande partie de l'immense territoire qui forma, pendant onze siècles, le domaine temporel de l'abbaye (*de Paul Campi*).

Près de cette statue, dans l'angle du cloître, au-dessus d'une gracieuse colonnette dorique en marbre blanc, il y a un piédestal cannelé, en marbre serpentin qui, suivant une antique tradition, supportait l'idole d'Apollon que saint Benoît renversa à son arrivée au Mont-Cassin. La croix a pris maintenant la place de la statue du faux dieu.

Charlemagne (758-814) qui confirma les donations de Gisulphe (787), déclara plus tard le monastère Chambre impériale, l'abbé Chancelier, et les religieux chapelains du Saint-Empire. Enfin ce grand monarque appela en France les moines du Mont-Cassin pour y faire refleurir la discipline et les lettres (*de Paul Campi*).

S Henri II (1002-24), empereur d'Allemagne. Par l'intercession de saint Benoît, il fut guéri au Mont-Cassin de la maladie de la pierre, et, en reconnaissance, il fit de grandes donations au monastère où il voulait même se faire religieux, lorsque la mort vint l'en empêcher (*de Le Gros*).

Lothaire III (1125-37). Plusieurs fois il accourut de l'Alle-

magne pour rendre à l'Abbaye la paix et les possessions que lui avaient enlevées ses ennemis. Accompagné de saint Bernard, il parcourut une fois nu pieds toutes les églises du Mont-Cassin (*de Paul Campi*).

Robert Guiscard (1059-1085), fils de Tancrède de Hauteville tant chanté par le Tasse, l'ami de l'abbé Didier et l'un des plus généreux bienfaiteurs du Mont-Cassin. Selon l'expression de *Pierre Diacre*, ses dons furent si nombreux *qu'il est impossible de les compter*. Sigelgente, sa seconde femme, non moins généreuse bienfaitrice, fut enterrée au Mont-Cassin (*de Laurent Ottoni*, de Rome).

Charles III de Bourbon, roi des Deux-Siciles (1735) et plus tard roi d'Espagne (1759-88). Il confirma les anciens privilèges du monastère et lui accorda encore la juridiction criminelle sur la baronnie de San Germano et les pays qui en dépendaient (del Maini).

Ferdinand IV (1759-1825), fils du précédent. Il habita le Mont-Cassin quelque temps (1796-98) avant l'invasion des républicains français dans le royaume des Deux-Siciles, et se fit remarquer par son attachement à la célèbre abbaye, qui, en retour, lui fit élever la statue que nous admirons. C'est le chef-d'œuvre de Ange Brunelli (1803), disciple de Canova.

(A suivre).

UNE AVENTURE DE FORÇAT

(1818-1844)

NOUVELLE

(suite)

Le tête-à-tête de sa femme avec le brillant gentilhomme parut étrangement lui déplaire. Le commissaire-général adorait Marie, et certes il était rempli de confiance en elle : mais il avait longtemps vécu en province, et l'existence volontairement retirée que Mme de Kernoël avait menée à Toulon l'avait habitué, sans qu'il s'en rendît bien compte, à une réserve excessive dont les mœurs parisiennes n'avaient pu le désaccoutumer. Il ne connaissait pas le duc, n'allant jamais à la cour : il ne voyait donc dans ce cavalier accompli qu'un de ces audacieux coureurs d'aventures dont tout ménage prudent se garde comme d'une peste, et il trouvait que la jeune femme, dont il ne soupçonnait pas du reste, un seul instant, les intentions, était sortie un peu légèrement des limites de la bienséance mondaine. M. de Kernoël voulut les lui rappeler et donner, en même temps, une sorte d'avis indirect à son trop présomptueux interlocuteur. Mais peut-être, malgré lui, son accent, en s'adressant à sa femme fut-il un peu sec.

« Que faites-vous donc seule, ici, madame ? lui demanda-t-il. Vos danseurs vous réclament. »

En même temps il s'avançait vers M. d'Urdins.

Mais, soudain, il recula tout pâle ; puis une violente rougeur marbra son visage. Par une sorte de mouvement instinctif il étendit ses deux bras devant lui, comme pour se protéger contre une vision atroce. Le duc demeurait impassible.

Le commissaire-général, faisant un violent effort, se redressa. Regardant autour de lui, sans doute pour y chercher quelques

témoins de ses paroles et s'adressant, d'une voix tranchante, au gentilhomme qui l'attendait sombre et muet :

« Vous voulez donc jouer ici les Pontis de Sainte-Hélène ? cria-t-il. Vous avez compté sans moi. Pierre Vesly ira rejoindre Coignard.

« Le malheureux ! murmura Mme de Kernoël.

Elle s'évanouit, sans que son mari parût y prendre garde.

Le duc répondit avec calme :

« Vous avez insulté, Monsieur, le duc Jacques d'Urdins. Demain matin, vous me permettrez de vous en demander raison. »

Il quitta le salon, laissant le fonctionnaire épouvanté.

III

Mme de Kernoël ne dormit point. Une inquiétude affreuse la torturait.

Qu'allait devenir Jacques d'Urdins, ce protecteur inconnu auquel elle devait tant, si son mari parlait ? Et celui-ci ? Etait-il supposable que le duc lui laissât commettre une indiscrétion qui le précipiterait honteusement du haut rang qu'il occupait ?

Vers le matin, épuisée de fatigue et cédant enfin au sommeil, elle allait congédier la femme de chambre qui la veillait quand M. de Kernoël entra dans sa chambre.

Le commissaire-général était aussi pâle que sa femme. Lui aussi, il était dévoré par une angoisse poignante. Il ne pouvait douter, maintenant que ce gentilhomme, rencontré chez la duchesse de Berry, comblé d'honneurs et de dignités, ne fût bien réellement le duc d'Urdins, c'est-à-dire un des intimes du roi ; et pourtant, il était sûr de ne s'être point trompé quand il l'avait appelé du nom de Pierre Vesly !

Cette double personnalité, très nettement établie sous ses deux faces, cachait évidemment un terrible mystère. Mais lequel ? Il fallait que Marie se trouvât au courant de cette intrigue ténébreuse, puisqu'elle s'entretenait à l'écart avec l'ancien forçat, aujourd'hui paré d'un titre légitime et devenu l'un des dispensateurs des bonnes grâces de la Cour. Mais comment l'avait-elle connu, et pourquoi s'en était-elle cachée à son mari ?

M. de Kernoël voulut résoudre sur le champ ce problème pendant qu'il en avait encore le temps. Qui pouvait prévoir, en effet, le résultat de la rencontre qui devait avoir lieu dans la matinée ? Autant se mettre l'esprit au repos dès à présent. C'est pourquoi il se décida à interroger sa femme, malgré l'état de faiblesse où la scène du bal l'avait jetée. Il est vrai qu'une difficulté nouvelle surgissait alors. La jeune femme voudrait-elle parler ? Sa susceptibilité ne serait-elle point blessée par une démarche aussi brusque, si même sa discrétion ne se trouvait pas enchaînée par quelque formel serment.

Aussi l'attitude du commissaire-général trahissait-elle une gêne évidente, quand, à cette heure tardive où le jour allait paraître, il pénétra dans la chambre de Marie. Mais à sa grande surprise celle-ci lui tendit la main avec un sourire navré et lui désignant un fauteuil près de son lit, lui dit, du premier coup et sans chercher à dissimuler sa tristesse :

« Ah ! mon ami, si vous saviez quel irréparable malheur votre vivacité va causer ! Si, surtout, vous saviez ce que nous devons tous au duc !... »

Cette dernière phrase acheva de bouleverser le cerveau du fonctionnaire, qui marchait un peu trop rapidement, depuis quelques heures, d'étonnements en étonnements. Sous le coup d'une aussi stupéfiante révélation, il se laissa tomber d'un bloc dans le fauteuil, comme un homme auquel la respiration viendrait à manquer, et se contenta, ne pouvant plus parler, de tourner vers sa femme un regard interrogateur. Evidemment, il n'était plus en possession de lui-même.

Mme de Kernoël fit à son mari un récit complet.

Celui-ci était dans un état d'agitation indescriptible. A la fin, sa douleur devint même si violente que la jeune femme en vint à redouter quelque autre éclat non moins dangereux. Aussi s'empressa-t-elle de consoler tout d'abord le désespéré et de lui représenter ensuite que le duc, une fois revenu, à son tour, à la froide raison, éviterait de donner suite à une rencontre dont la réflexion lui démontrerait bientôt l'inutilité.

« Assurément, ajouta-t-elle, M. d'Urdins comprendra que j'ai dû te faire un aveu entier. Dès lors connaissant les réelles qualités de ton cœur, il se sentira tranquille. Cependant, mon ami, comme nous sommes ses obligés, je crois qu'il est bon que tu lui écrives. Borne-toi à lui déclarer, en quelques mots,

et sans entrer dans des explications gênantes pour tous, que son secret ne court aucun risque. Cela suffira. Tu feras partir de bonne heure ta lettre à son adresse. Quant à Gontreau, nous lui laisserons ignorer, comme par le passé, ce dont il ne pourra jamais se douter. »

Le fonctionnaire obéit. Il lut la lettre à Mme de Kernoël, qui l'approuva. Puis, les deux époux se séparèrent, attendant un dénouement, mais pourtant rassurés sur l'issue de cette malencontreuse aventure.

Midi sonnait quand la jeune femme, à laquelle un sommeil profond avait rendu ses forces, ouvrit les yeux. Elle appela sa femme de chambre.

— Que fait monsieur? demanda-t-elle avec une certaine hésitation.

— Monsieur attend Madame pour le déjeûner répondit la soubrette.

Marie passa vivement un peignoir et se rendit dans la salle à manger.

Dès qu'elle parut, son mari, qui tenait une lettre, la lui tendit avec une précipation joyeuse.

— Voici la réponse, dit-il. Vous avez eu une inspiration heureuse, chère Marie, et je m'applaudis d'avoir suivi votre bon conseil.

Mme de Kernoël lui serra doucement la main et, prenant la lettre, lut ce qui suit:

« Monsieur le Commissaire-général,

« Notre discussion d'hier soir n'est que le résultat d'une surprise regrettable. Vous l'avez oubliée et je ne m'en souviens plus. Cependant, je tiens à m'acquitter au plutôt envers Mme de Kernoël de ma dernière promesse. S'il lui est possible de me recevoir cet après-midi, j'aurais l'honneur de lui raconter, devant vous, certain épisode auquel elle m'a paru s'intéresser. Ce me sera, en même temps, une heureuse occasion de m'assurer qu'elle est complètement remise d'une émotion fâcheuse.

« Croyez, Monsieur, à mes sentiments les plus affectueusement dévoués. »

« JACQUES D'URDINS ».

« Vous lui avez promis votre amitié, ajouta le fontionnaire. J'ai hâte également de l'assurer de ma reconnaissance. »

Et les deux époux, libres de soucis, se mirent gaiement à table.

IV

Le duc fut exact. A quatre heures, il faisait son entrée dans le salon de Mme de Kernoël.

Il n'y eut aucune explication échangée sur les faits de la veille : d'un commun accord, les trois interlocuteurs les avaient mis volontairement en oubli. Une cordiale pression de mains entre eux, un loyal et fraternel sourire de la part de la jeune femme, et tout fut dit sur cette délicate question.

Après quelques insignifiantes phrases de courtoisie, au milieu desquelles, pourtant, une secrète émotion perçait de part et d'autre, M. d'Urdins dit à Marie, non sans que ses traits se fussent légèrement assombris :

« Maintenant, Madame, je suis à vos ordres pour remplir la parole que je vous ai librement donnée. Quelque douloureux que puissent être les souvenirs que je vais réveiller, je devais à ma conscience et à ma propre dignité de vous prouver que votre bienveillante estime n'avait point déchu en s'étendant sur moi. Je le répète : si j'ai commis un crime au point de vue de la loi morale en répandant le sang d'un homme dans des circonstances où les apparences semblaient me condamner, en réalité je défendais ma vie et peut-être aussi celle d'une autre personne : Ah ! certes la loi criminelle de mon pays m'a frappé d'une peine cruellement disproportionnée ! Et il n'a fallu rien moins que le bouleversement général qui troublait, à ce moment l'ordre public et égarait sur des événements autrement graves l'attention de tous, pour que j'aie pu me soustraire à sa flétrissure.

« De bonne heure, je fus orphelin. Un vieux magistrat de la cour de Pau, M. de Noves, que des liens d'amitié unissaient depuis longtemps à ma famille, me servit de tuteur, à défaut de mes parents proches, lesquels avaient tous péri misérablement pendant la Terreur ou pendant l'émigration. C'est à sa prudente administration que je dois d'avoir conservé ma

fortune, assez médiocre du reste, mais que mon père avait encore failli compromettre par le plus malencontreux des procès, non terminé, par bonheur, quand il mourut. M. de Noves, sut mener l'affaire à bon terme, et me sauver ainsi de la ruine. Toute mon enfance s'écoula dans sa maison, où je trouvai chez sa fille Paule, un peu plus âgée que moi, une sœur aimante et dévouée. Mon affection, qui répondait à la sienne, ne se démentit jamais. Elle a été la cause de mes malheurs. Mais je ne la regrette pas, et je ne la rends pas davantage responsable des déplorables suites qu'elle a entraînées. Un sentiment de cette nature ne se désavoue ni ne s'oublie. Je n'ai jamais aimé que Paule de Noves, et je mourrai n'ayant jamais aimé qu'elle.

« Cet amour, Madame, fut toujours pur. Je croyais encore ne ressentir pour elle qu'une affection de frère quand mon tuteur exigea que je visitasse, pendant quelques années, l'étranger. J'avais alors dix-huit ans. « Avec votre nom et vos « alliances, me dit M. de Noves, il est impossible que vous ne « réussissiez pas, plus tard, à conquérir une situation enviable. « La diplomatie, certainement, est une carrière qui vous con- « viendra à merveille. Eh bien ! pour vous y préparer conve- « nablement, il vous faut sortir de France et aller étudier sur « place la langue, les mœurs et les institutions des peuples « voisins. Multipliez vos observations, vos connaissances, et « souvenez-vous, mon enfant, que ce n'est pas seulement un « voyage de plaisir que vous allez entreprendre, mais une « étude sérieuse et qui doit vous profiter. » L'excellent homme me confiait aux soins d'un ancien professeur de ses amis, savant et intègre. Pendant trois ans, je parcourus toute l'Europe avec lui.

« A mon retour, dont mon tuteur avait lui-même fixé la date, une surprise m'attendait à Pau : ma chère Paule allait se marier ! Son futur époux était un capitaine de frégate, encore jeune, riche et d'intacte réputation, bien apparenté, très protégé au ministère : il se nommait le baron de Gourville.

— Je l'ai connu, interrompit M. de Kernoël, mais non sa femme. Le commandant de Gourville venait alors de se marier quand je le rencontrai à Toulon : il me parut d'un caractère sombre, et on le disait jaloux à l'excès. Du reste, il n'avait présenté Mme de Gourville à aucun officier du corps, et ses col-

lègues blâmaient hautement cette façon d'agir singulière.

— Hélas ! reprit le duc, M. de Gourville était bien tel qu'on vous l'avait dépeint. Sa jalousie, que rien ne justifiait, alla si loin qu'il tenait, après six mois de mariage, sa malheureuse femme comme recluse dans une propriété isolée qu'il possédait à quelques lieues de Lyon. Obligé de s'absenter souvent pour son service, il ne lui permettait de voir personne. La patience de Paule finit par se révolter, et d'inqualifiables querelles s'ensuivirent, à ce point que Mme de Gourville se réfugia chez son père, déclarant qu'elle ne pouvait plus supporter les violences de son mari. Une séparation à l'amiable intervint. Il y avait à peine un an que ce triste mariage s'était conclu.

« Je venais, à cette époque d'être attaché aux Ministère des Affaires étrangères. J'avais vingt-deux ans, le cœur chaud et l'âme enthousiaste. Le sort de ma sœur d'adoption, m'attrista cruellement, et je ressentis l'injure qui lui avait été faite, comme si je l'eusse subie moi-même. Sur ces entrefaites, M. de Noves comprenant que le séjour de Pau occasionnait mille froissements à sa fille, donna sa démission, fit liquider sa retraite et vint s'installer à Paris. Nous nous trouvâmes ainsi réunis en famille, car, bien que logeant dans un autre quartier, je vins dîner tous les jours chez mon tuteur. Mes rapports quotidiens avec Paule reprirent leur allure fraternelle d'autrefois.

« Mais le chagrin avait miné la santé du vieux magistrat. Après six mois de séjour à Paris, il mourut, en demandant pardon à sa fille d'avoir assombri pour jamais sa vie. Paule conserva l'appartement de son père : mais, seule à vingt-quatre ans et voulant sauvegarder aux yeux du public sa réputation, elle fit venir de Pau une vieille parente, nommée Mme du Plessis, avec laquelle elle vécut modestement. Sa situation m'imposait dorénavant une plus grande retenue. Mais j'allais la voir chaque semaine, mêlant mes larmes aux siennes, la consolant dans sa peine et lui apportant l'appui de mon intervention dans le règlement de ses affaires.

« La mort de M. de Noves ralluma subitement l'amour conjugal du baron de Gourville. D'ailleurs, les bruits qui avaient couru relativement aux motifs de la retraite de sa femme nuisaient à son avancement, ses compétiteurs exploitant habilement le scandale. Il fit proposer à Paule un rapprochement.

La jeune femme refusa. Elle ne voulait plus s'exposer de nouveau aux brutalités jalouses de cet homme, que ses soupçons insensés, mais toujours en éveil, rendaient d'un commerce impossible. N'ayant pas d'enfant dont l'intérêt exigeât une condescendance aussi pénible, elle persista à garder sa liberté, et j'avoue que je contribuai, dans mon affection irréfléchie, à encourager sa résolution.

« Je continuais donc mes visites hebdomadaires chez mon amie d'enfance, laquelle m'accueillait avec la même tendresse confiante, sans qu'aucun des rares amis qu'elle recevait, trouvât à y redire et sans que nul sentiment malsain se glissât dans notre réciproque attachement, lorsqu'un soir, sortant de chez elle avec un chef de division du Ministère de la Justice, fort lié jadis avec M. de Noves, ce fonctionnaire me dit subitement en me regardant fixement d'une façon pressante :

— « Saviez-vous que M. de Gourville fût à Paris. »

— « Ma foi ! non ; répondis-je sans m'émouvoir ; je le croyais même à son bord. Mais en quoi voulez-vous que sa présence ici me préoccupe ? Je n'ai jamais eu que de très froids rapports avec lui, et je compte n'en avoir jamais d'autres. »

— « Eh bien ! mon jeune ami, je dois vous apprendre que son retour vous concerne spécialement. Le commandant s'est avisé d'être jaloux de vos assiduités auprès de sa femme, il a même proféré des menaces, contre lesquelles je tiens à vous mettre en garde. Cet homme est violent, ne l'oubliez pas. Il se peut même qu'il fasse irruption chez la baronne un jour où vous y serez, et alors... »

— « Mais Paule ne le recevra point ! »

— « Aucune séparation judiciaire n'est intervenue entre eux, et il est toujours le maitre légal partout où elle réside. »

« Cette réflexion me rendit sérieux. Je prévis des complications fâcheuses ; mais, ne voulant en rien témoigner de mon appréhension :

— « Bah ! repris-je sur un ton léger, nous verrons bien ! »

« Je tenais à vous avertir ; » répéta simplement le fonctionnaire.

« Nous nous quittâmes sur ce mot, et je regagnai mon logis, fort soucieux d'une révélation aussi imprévue. Je résolus de ne rien dire à Paule, afin de ne point l'alarmer, peut-être inutilement. Toutefois, voulant que quelques précautions fussent

prises, j'informai, dès le lendemain, Mme du Plessis et lui demandai conseil. La vieille dame n'hésita pas sur l'attitude à prendre.

— « Il faut prévenir sur le champ Mme de Gourville, me dit-elle. C'est une femme résolue, et, puisque son indigne mari veut la guerre, eh bien ! elle se défendra. »

« Aucune de mes objections ne put refroidir cette exubérante ardeur. Certes Mme du Plessis comprenait qu'il pouvait n'y avoir, jusqu'à un certain point, aucun péril dans la présence du baron à Paris. Si c'était, par hasard, le ministre de la Marine qui l'eût mandé pour une communication secrète ? Et puis, ignorait-il de quelle nature étaient mes relations dans la maison de sa femme depuis mon enfance ? Evidemment sa colère, si elle n'était feinte, céderait devant la réflexion, tandis que nous aurions cruellement émotionné Paule hors de propos. Ce raisonnement ne manquait point de logique.

« Par malheur, l'amie de Mme de Gourville ne savait point maitriser son imagination. Son esprit romanesque ne rêvait qu'intrigues mouvementées et que dénouements tourmentés. D'autre part, je n'avais point encore assez d'expérience pour démêler le fil de certaines situations particulières, et l'amitié vraie de cette vieille femme pour Paule m'en imposait

« Malgré moi, je me laissai entraîner à une résolution fatale.

« Paule fut immédiatement instruite de l'arrivée imprévue du commandant, ainsi que de ses soupçons et de ses menaces. Je m'attendais à ce qu'elle prît le tout en pitié : mais cette fois, elle parut ressentir des craintes.

— « Mon mari, dit-elle, ne peut me pardonner ma résolution qui préjudicie gravement à ses intérêts de fortune et d'amour-propre. Soyez convaincu, mon cher Jacques, qu'il va tout mettre en œuvre pour nous faire tomber dans quelque piège et me mettre, de la sorte, à sa merci.

— « Faut-il donc que je cesse de vous voir ? lui demandai-je désolé.

— « Cela vaudrait, sans doute, beaucoup mieux et pour vous et pour moi, répondit-elle et d'une voix faible ; mais j'avoue que je ne me sens pas le courage de briser des relations qui me sont chères et dont je n'ai point à rougir.

— « Il y aurait un moyen de tout concilier » interrompit Mme du Plessis.

« Nous regardâmes Paule et moi la vieille dame avec des yeux avides, les yeux du voyageur perdu au milieu des sables et qui entrevoit soudain dans les brumes incertaines de l'horizon une oasis inespérée.

— « Voici la chose, reprit tranquillement celle-ci. Vos affaires de succession n'étant pas encore complètement réglées, M. le duc ne peut vous abandonner, pour complaire aux caprices de votre mari, à l'avide appétit des hommes de loi. Qu'il loue donc un second appartement sous un nom supposé, et vous pourrez alors aller le consulter paisiblement en cet endroit, quand vous aurez besoin de ses démarches ou de ses conseils. »

« A cette proposition qu'aucun de nous deux n'eût osé imaginer, Mme de Gourville fronça le sourcil.

— « Ce serait tourner contre moi les apparences, déclara-t-elle d'un ton sec : un pareil moyen me déplaît. Je préfère interrompre les visites de Jacques. »

« Mais cette dernière phrase à laquelle Paule ne donnait assurément qu'un sens purement problématique et non défini, produisit sur moi une révolution soudaine. Mon affection pour la jeune femme m'aveugla : sans me rendre bien compte de la sensation nouvelle qui surgissait dans mon cœur et qui venait de modifier, à mon insu, la nature de mon premier attachement, je n'écoutai que la douleur poignante ressentie devant la perspective d'une telle rupture ; je cessai d'être moi-même, un espoir insensé me traversa rapidement le cerveau, et j'appuyai énergiquement la proposition de Mme du Plessis.

« Vous comprenez, Madame, que toute l'énergie de Paule devait céder en présence de cette opposition simultanée de deux êtres dont elle connaissait les sentiments dévoués. Elle accepta donc, de guerre lasse, mais avec un soupir de regret, ce déplorable compromiss.

— « Soit, me dit-elle enfin. Mais croyez-bien, Jacques, que nous nous perdons l'un et l'autre sans retour. Ici, au grand jour, nous eussions trouvé des protecteurs et des aides : ailleurs, le monde nous jugera à sa propre mesure, et tous nos amis nous abandonneront à l'heure du danger.

« Que de fois je me suis rappelé depuis cette parole prophé-

tique ? Mais Mme de Gourville immolait généreusement ses scrupules aux obsessions égoïstes de son ami d'enfance : l'amour lui était désormais interdit, elle n'osait se résoudre à sacrifier encore l'amitié. Oui, c'était une grande âme, que sa grandeur et sa générosité mêmes perdirent !

« Quelques jours après, j'avais loué, dans un faubourg un petit logement modèle et discret sous le nom supposé de Pierre Vesly. Nul n'y soupçonna mon état civil véritable : on m'y prenait pour un fils de bourgeois de province, venant dissiper librement à Paris les quelques bribes arrachées à l'épargne paternelle. Grâce à mes relations de toute sorte, j'avais pu me procurer des papiers et un passeport en règle à ce nom : il semblait donc que je n'eusse, dorénavant, rien à redouter de ce côté.

— V —

« Nos entrevues, on le conçoit, furent, tout d'abord, assez rares. Indépendamment de la réserve que la prudence nous dictait, il y avait encore, entre Paule et moi, une sorte de contrainte, née de la singularité imprévue de notre situation. Notre commune affection subsistait tout entière, assurément, mais la confiance n'existait plus. Chacun de nous avait une perception nette de l'inexplicable légèreté commise et le pressentiment d'un malheur prochain.

« Cependant, grâce à mes conseils, les affaires de mon amie se trouvaient définitivement réglées ; ma coopération n'avait plus d'objet. Nous nous en désolions l'un et l'autre, car l'habitude reprenait peu à peu ses droits. Une illusion nouvelle commençait à nous aveugler.

— « M. de Gourville a renoncé à nous inquiéter, lui dis-je un soir, à la fin d'une longue causerie dans laquelle nous avions retrouvé toute la joyeuse confiance de notre première jeunesse. Il a compris que ses soupçons absurdes ne convaincraient personne.

— « Je commence à le croire également, mon ami, répondit Paule. Mais, si vous êtes raisonnable, nous ne reviendrons plus ici.

— « Et où nous reverrons-nous ? repris-je tout alarmé.

— « Chez moi, comme par le passé. C'est beaucoup plus simple.

— « Soit ! Au surplus je ne demande pas mieux. Qu'avons-nous à cacher ?

« Un affectueux serrement de mains fut échangé, et nous nous séparâmes. Resté seul, je réfléchis longuement encore à la proposition que Paule venait de me faire, et je n'eus pas de peine à me convaincre que là seulement était notre sécurité.

« Le lendemain matin, en sortant de chez moi, je remarquai dans Paris une animation extraordinaire. Depuis que j'avais modifié mon existence en adoptant un nom d'emprunt, je vivais dans une sorte de retraite, affectant une tenue et des allures modestes, afin de ne point exciter les soupçons de mon concierge et de mes voisins.

C'est dire que j'étais peu au courant des émotions populaires qui, d'ailleurs, n'étaient point rares dans ces premiers jours de la Restauration. On se remuait et l'on criait alors à tout propos dans la rue, sans toujours bien savoir pourquoi. Le gouvernement n'osait sévir trop ouvertement, n'étant point encore bien assuré de sa force. Mais ce jour-là, la surexcitation dépassait la mesure habituelle, à ce point que je jugeai nécessaire de m'informer. « He quoi ! monsieur, me « répondit avec indignation un ouvrier taillé en colosse, pou- « vez-vous ignorer que la Chambre des Pairs a condamné « hier soir l'illustre maréchal Ney? » Je m'excusai, ne voulant point m'attirer un désagrément fâcheux. Au fond peu m'importait, à ce moment, le sort malheureux de cet homme, qui, par faiblesse d'esprit plutôt que par préméditation réelle, avait trahi deux fois de suite les gouvernements successifs de son pays. La décision de la Haute-Cour était strictement juridique, mais le peuple, qui ne se laissa guider jamais que par un sentimentalisme exagéré, n'envisageait pas la question au même point de vue, et ses menaces n'avaient garde de laisser tomber son exaspération. La foule qui stationnait à chaque coin de rue, frémissait furieusement à chaque commentaire nouveau. On lui représentait la condamnation à mort du maréchal comme un défi jeté par la cour au peuple, comme le premier pas en avant de la réaction. Les groupes agités s'arrêtaient de tous côtés, se mêlaient, échangeaient leurs pensées et leurs colères: on rappelait à haute voix les phases si

émouvantes de ces sombres et douloureux débats, l'ardeur implacable du procureur-général à réclamer la peine capitale les merveilles d'éloquence de Dupin, de Berryer, défenseurs du vaillant soldat; les belles improvisations du premier, les adjurations touchantes du second; la lettre si digne du Maréchal Moncey au roi et, mieux que tout cela, les expressions de l'accusé lui-même, qui, du moins, cette dernière fois, avait montré une véritable et grandiose fermeté d'âme. Quelques-uns plus violents, parlaient de forcer le Petit-Luxembourg, d'enlever le condamné, au besoin de faire main-basse sur ses accusateurs et sur ses juges. Il me sembla qu'une révolution courait dans l'air. Comme je n'avais point à me compromettre en cette bagarre, je revins brusquement sur mes pas et me disposai à rentrer chez moi.

« Je n'étais plus qu'à quelques mètres de ma maison lorsque je sentis une main tremblante toucher mon bras. Je me retournai, et ma stupéfaction fut grande en reconnaissant Paule.

— « Vous ici? m'écriai-je. En plein jour! Quelle imprudence!

— « Oui. J'allais chez vous. Il faut que je vous parle.

On nous regardait. A cette heure matinale, la présence de cette jeune femme dont l'élégance de race se trahissait instinctivement, semblait étrange dans un pareil quartier. On chuchotait, et je surpris de significatifs sourires. J'éprouvai, tout-à-coup, un poignant pressentiment. Sans répondre, je pris le bras de Paule qui me suivit docilement.

« Nous rentrâmes chez moi, l'un et l'autre silencieux. Mon concierge me jeta un regard singulier. Mais je ne donnai à ce dernier détail qu'une attention médiocre. Quant on est inquiet, on subit l'effet d'une sorte de mirage auquel il n'est pas toujours prudent d'ajouter foi.

Je fermai soigneusement ma porte. Paule, de plus en plus émue, me semblait prête à défailir. Elle se laissa tomber, plus qu'elle ne s'assit sur le fauteil que je lui avançai.

— « Qu'il y a-t-il donc de nouveau? lui demandai-je.

— « J'ai revu mon mari.

— « Quand et dans quel endroit?

— « Hier soir, chez moi, quelques instants après être rentrée M. de Gourville exige une réconciliation, au moins apparente. Sur mon refus, il m'a menacée d'user des pouvoirs que lui con-

fère la loi. Je suis donc revenue, ce matin, tout affolée, vous demander conseil. Que dois-je faire ? Faut-il plaider ? J'ai l'intention de m'adresser à la justice. Cette pauvre du Plessis est terrifiée, et je ne puis pas plus compter sur elle que je ne le pourrais sur un enfant. Vous seul me restez, Jaques. Hélas ! pourquoi n'ai-je pas demandé plus tôt ma séparation ? Croyez-vous que je puisse vivre encore avec cet homme ? Non, mille fois non ! J'aimerais mieux.....

« Elle s'arrêta net et me regarda. Je baissai les yeux : moi aussi, j'étais attéré.

« Je repris d'une voix un peu émue :

— « Pensez-vous qu'il sache nos rendez-vous ?

« Paule eut un triste sourire.

— « Il n'y a fait aucune allusion. Mais sa dissimulation est telle que je ne suis nullement rassurée sur ce sujet.

« Le coup d'œil équivoque de mon concierge me vint alors en mémoire. Je me sentis de plus en plus inquiet. Paule s'en aperçut.

« Vous craignez quelque chose ? dit-elle vivement. Je suis forte, je suis brave : parlez !

« Certes, j'eusse désiré ne pas l'effrayer ; mais les circonstances me paraissaient tellement graves que je résolus de m'expliquer franchement. Je lui répondis :

— « Non, vous n'avez plus à hésiter dorénavant. Retourner avec M. de Gourville est chose impossible. Mais en attendant qu'une séparation judiciaire intervienne, il vous faut vivre, ma chère Paule, dans une sorte de réclusion, ne fréquenter que quelques amies dévouées et discrètes, renoncer surtout aux relations frivoles ou pouvant paraître telles. Ma présence chez vous, serait, notamment, exploitée à votre détriment Peut-être même la justice se refuserait-elle à croire combien notre affection mutuelle est pure. Quoiqu'il m'en coûte, nous devons cesser de nous voir jusqu'à ce qu'elle ait prononcé entre votre mari et vous. La lutte finie et la paix revenue, eh bien ! nous pourrons reprendre, sans danger, ces bonnes et longues causeries dont ni vous ni moi n'avons à rougir. Notre monde, à nous, nous jugera, et, comme il nous connait l'un et l'autre, sa sanction sera tout à la fois, pour l'avenir, notre récompense et notre sauvegarde. Est-ce entendu ? Vous sentez-vous résignée ? songez, mon amie, qu'il ne s'agit plus

là que d'un éloignement de quelques semaines et que, d'ailleurs, de loin comme de près, je ne cesserai de veiller sur vous.

« Ma voix était ferme, mais mon regard me trahissait. Paule ne s'y trompa pas. Son sourire devint plus triste encore.

« Je retourne chez moi, répondit-elle ; j'ai eu tort de revenir ici.

« Je n'osais la détromper, car sa pensée était la mienne.

« La rumeur, en ce moment, grandissait dans la rue. L'émotion populaire était à son comble. Je crus devoir empêcher Mme de Gourville de se risquer au dehors. D'ailleurs, une effervescence de cette nature ne pouvait demeurer indéfiniment dans le même lieu ; en matière d'émeute, l'expansion est une loi fatale : ne valait-il donc pas mieux, pour Paule, attendre que le flot se fut écoulé et pouvoir ainsi regagner paisiblement sa demeure, sans que personne se préoccupât de son passage, circonstance qui eût pu devenir fâcheuse, si quelque événement imprévu surgissait ? Tout bien calculé, nous adoptâmes cette résolution, et nous restâmes assis côte à côte, abimés dans les plus cruelles réflexions, sans échanger une seule parole, comptant fièvreusement les minutes, tant nous nous sentions oppressés.

« Il me sembla bientôt entendre, au bas de l'escalier, comme un bruit d'altercation vive. Je reconnus la voix aigre du concierge : mais son ton, d'abord criard, s'abaissa peu à peu.

Ce fut alors une voix brève, impérieuse, qui lui répondit. Les deux interlocuteurs se turent ensuite l'un et l'autre, sans doute d'accord, ou l'un des deux se trouvant subitement dompté. Je regardai machinalement Paule ; son aspect m'épouvanta. Livide, les mains crispées sur les poignées de son fauteuil, elle regardait, de ses yeux démesurément agrandis, ma porte fermée, comme si elle eût voulu scruter à travers cet obstacle les profondeurs les plus mystérieuses de la maison. J'ouvrais la bouche pour l'interroger quand, d'un geste sec, elle m'imposa silence. En même temps on montait l'escalier. Les pas se dirigèrent vers ma porte, et, sans qu'un simple arrêt eût été marqué, on frappa.

— « Mon mari ! me dit-elle à voix basse.

— « On vous a suivie, répondis-je de même. Mais, soyez sans crainte : il ne vous arrachera pas d'ici, sans que tout se soit expliqué.

— Ouvrez ! cria du dehors une voix rude.

« Je me levai. Connaissant la violence du commandant, je passai vivement dans ma chambre à coucher ; j'y pris un pistolet, que j'enfonçai à tout hasard dans ma poche ; puis je revins auprès de Paule. Je vous le jure, Madame, je ne songeai qu'à la défendre contre une menace, qu'à la protéger contre une voie de fait.

— « Mais ouvrez donc ! cria-t-on de nouveau de l'autre côté de la porte. Ouvrez, ou j'enfonce tout !

« Je crus, en effet, que la porte, furieusement secouée par M. de Gourville, allait sauter en éclats. Paule gisait dans son fauteuil complètement évanouie. Cet anéantissement redoubla mon courage : le sang-froid me revint.

J'ouvris la porte.

« Non, Madame, je ne saurais plus oublier cette horrible scène ! Le commandant, suivi du concierge, se précipita dans mon appartement, en proférant des injures atroces. A la vue de sa femme, privée de sentiment, il tressaillit comme sous le choc d'une secousse interne ; ses yeux s'injectèrent.

« Se retournant vers le concierge, qui se tenait tout blême sur le seuil :

« Cette femme est la mienne, dit-il. C'est bien ce que je voulais savoir. Allez chercher un agent et deux témoins. Je suffirai à contenir Monsieur, ajouta-t-il, en me désignant du doigt et avec une intonation insultante.

« Restez ! dis-je à mon tour au concierge. Votre présence ne sera pas inutile pour témoigner de ce qui va se passer ici. Vous voulez des explications, monsieur ? continuai-je en m'adressant au baron. Soit ! je vous en donnerai sur-le-champ.

— « Des explications ! vociféra M. de Gourville hors de lui. Des explications sur ma femme données par l'amant de ma femme. En vérité, vous êtes fou, ou vous me prenez pour un fou ! Ainsi, j'aurais été trompé par cette femme, qui m'a épousé ayant un autre amour au cœur, qui m'a quitté, sans motifs plausibles, pour se donner à vous, et vous croyez que tout cela s'effacera par un simple échange de paroles ! Vous vous trompez, Monsieur Pierre Vesly.

« A la façon dont il souligna ce nom d'emprunt, un frisson m'agita des pieds à la tête et un nuage rouge me passa sur les yeux. Je n'étais déjà plus maître de moi.

« Je sais bien, continua-t-il d'une voix frémissante, que je ne vous trouve point en faute au point de vue des termes rigoureux de la loi. Mais il n'en est pas moins vrai que madame se trouve ici chez vous, au matin, que je vais faire constater ce fait, au moins extraordinaire, que vous allez sortir entre deux agents, au milieu de la foule exaspérée qui hurle dans la rue, et que la Justice aura, enfin, à interpréter cette situation. Nous verrons ce qu'y gagnera madame... ce que vous y gagnerez vous-même, Monsieur... Après cela, nous nous retrouverons sur un autre terrain... peut-être ?

« Je ne répliquai pas, cette fois ; mais je sentais la colère me monter de plus en plus au cerveau. Je m'appuyai contre un meuble, qui se trouvait à la portée de ma main et je l'étreignis fortement, en homme qui veut résister à l'emportement furieux qui le gagne. Le baron, dont les yeux ne quittaient point les miens, se jouait de mon supplice : un sourire haineux crispait ses lèvres et faisait flamboyer son regard.

— « Oui, poursuivit-il, vous avez pris l'un et l'autre mon éloignement pour une complaisance commode : mais je vous surveillais, et rien ne méchappait. C'est vous, Monsieur, c'est vous seul qui avez entraîné votre complice dans cette maison infâme, où rien ne devait venir troubler vos ardeurs. Vous vous supposiez bien cachés, n'est-ce pas ? Mais vous aviez compté sans ma haine. Aujourd'hui, si je dois renoncer au but que je poursuivais, du moins vous paierez tous les deux la perte de mes espérances. Beaux adultères, la Justice décidera sur vous. En attendant, qu'elle vous marque...

« D'un bond, M. de Gourville fut à mes côtés, et avant même que j'eusse pu soupçonner sa pensée, sa main retomba sur ma joue qu'elle marbra d'un coup violent.

— « En attendant, je la marque moi-même ! me cria-t-il avec rage. C'est un acompte sur l'avenir.

« A ce mortel outrage, ma raison acheva de m'abandonner. Tout le vieux sang de ma race fit explosion dans mes veines. Je ne vis plus rien. Ma main se saisit immédiatement de l'arme que j'avais dans ma poche : je fis feu. Le baron tomba.

« Le concierge s'était précipité dans l'escalier, appelant au secours, criant à l'assassin ! En un clin d'œil, la maison fut remplie de monde. Avant d'être revenu à moi-même, je me trouvai mis hors d'état de m'enfuir ou de tenter une résistance.

Quant à la malheureuse Paule, elle n'avait point repris ses sens.

« Je fixais sur le commissaire et sur la foule des regards hébétés. Le magistrat comprit qu'il ne pourrait rien tirer de moi tant que je serais dans cette prostration. Il me fit écrouer sur le champ.

«... Vous raconterai-je le reste, Madame? Le reste se devine d'ailleurs, je vous ai déjà dit, il y a neuf ans, de quelle terrible peine je fus frappé. Le concierge ne me connaissant que sous mon nom d'emprunt et les papiers trouvés à mon domicile étant en règle, on ne supposa rien de plus que mon apparente identité. Peut-être encore le rang de M. de Gourville et celui de sa femme arrêtèrent-ils d'autres démarches. Mais, si quelqu'un eut un soupçon, les circonstances troublées du moment permirent de ne pas aller plus loin. Pierre Vesly seul a expié le crime du duc d'Urdins... Quand il m'a été permis de reprendre mon rang dans le monde, je prétextai un lointain voyage en Orient, et nul ne songea à suspecter ma parole. J'appris que Mme de Gourville était morte peu après ma condamnation. Sa mort a été pour moi l'expiation suprême ! Pour oublier, je me suis lancé dans le tourbillon politique, mais je sens bien, au déchirement sans cesse croissant de ma conscience, qu'il me faudra bientôt me vouer à un autre labeur. Je songe à quitter définitivement la France ; mais, je ne voudrais pas m'expatrier sans emporter au moins la seule consolation qui me soit permise, la certitude de laisser après moi quelque affectueuse pitié et quelques regrets. Voilà pourquoi j'ai tenu à vous faire cette triste confession, à vous expliquer l'énigme mystérieuse de ma vie... Maintenant que vous savez tout, me conserverez-vous encore votre estime ?... »

. . . . . .

. . . . . .

— VI —

..... Vers 1842, au-delà de Mascara et de Tlemcen, qui formaient alors les limites de notre colonisation algérienne dans la province d'Oran, des nécessités stratégiques firent occuper divers points. Auprès d'un marabout portant le nom de Sidi-

Bel-Abbès, on établit une redoute en terre, à laquelle nos soldats donnèrent la dénomination narquoise de *Biscuitville*, parce qu'elle était destinée à assurer le service des vivres si loin de toute base d'opération. Le lieu était désolé, sans autres voies de communication que les pistes tracées par le pied de l'homme ou par les animaux domestiques. La Mekerra, qui traversait cette contrée abandonnée aux palmiers nains, était interrompue dans son cours par des arbres formant barrage naturel et le transformant en marais.

Aujourd'hui, dans ce lieu si désolé jadis, s'élève une ville française dépassant en population bon nombre de cités métropolitaines qui sont chef-lieu de département. Rien n'y manque, ni la maison municipale, ni l'hôtel de la sous-préfecture, ni celui du tribunal, ni le service des eaux, ni les promenades publiques, ni les casernes, ni les écoles. Le soir, le clairon sonne la retraite : dans la journée, le sifflet strident des locomotives résonne allègrement dans l'air. La vieille terre africaine a subi, à son tour, la loi du progrès. Dans la banlieue, on se croirait aussi en France : grandes fermes, moulins sur la Mekerra, culture maraîchère, villas, etc. De distance en distance, la flèche pointue d'une église marque l'emplacement d'une bourgade ou d'un hameau. Les sables ont reculé devant l'homme. Voilà ce qu'a créé dans un désert le pionnier français, nullement colonisateur, comme chacun sait.

Rien ne serait intéressant comme de suivre pas à pas la lutte des colons et de l'administration contre les difficultés inhérentes à la situation topographique de Bel-Abbès. En 1847, on trace le plan de la ville, et les travaux commencent. On établit sur la Mekerra un pont en bois au moyen de troncs d'arbres échappés aux incendies périodiques ; des rochers servent de culées. On crée un chemin muletier, bientôt transformé en chemin carrossable, menant à une belle carrière de pierres et de plâtre. Désormais le Génie a ses matériaux : il trace le plan d'une place forte, creuse des égouts, construit un lavoir, un marché, un abattoir, improvise le macadam, prépare tout pour l'instant où les colons suffisamment nombreux pourront se former en municipalité et prendre la direction de la Cité nouvelle assimilée à celles de la Métropole. En 1856, après neuf années de travail, les fortifications étaient terminées et la tranquillité assurée à la colonisation, dont l'œuvre va se

développer désormais avec une régularité admirable. L'autorité civile remplace définitivement l'autorité militaire, qui a rempli glorieusement son rôle ; elle reste maîtresse de la ville et de celle d'une partie de la contrée.

Pendant ce temps, que devenait l'agriculture, cette industrie nourricière, celle qui a toujours, dans tous les temps et dans tous les lieux, précédé les autres ? En Afrique, lorsqu'on peut réunir l'eau et le soleil, tout est possible. On s'occupa donc avec soin du régime des eaux. Déjà le Génie, en faisant le nécessaire pour approvisionner la ville avait pris des mesures pour l'irrigation des jardins destinés à fournir des légumes et des fruits. Plus tard, profitant d'un décret sur les associations ouvrières, on vit les colons former par leur initiative propre un syndicat des eaux permettant de réaliser les merveilles que les Maures ont laissées derrière eux en Espagne. Il y a dix ans, les propriétaires de plus de 5,000 hectares irrigables étaient syndiquées. L'agriculture une fois en voie de progrès, on classa les chemins vicinaux. Quand on examine la carte de la ville et de ses environs, on trouve indiquées de grandes exploitations : les fermes Lacretelle, Didier, Bleuze, Calman, Bastide, etc. Des villages sont semés de tous côtés. On dirait un fragment de la carte de l'état-major consacré à la métropole. Un fait à signaler, c'est que là, comme en France autrefois et comme dans bien des pays, avant une pleine expansion de la formation de la richesse on a débuté par le métayage dans l'arrondissement de Bel-Abbès.

Il n'a pas été cultivé moins de 30,000 hectares de terres jadis incultes, et qui fournissent des vins, des olives et surtout des céréales. Cette rivière de la Mekerra, dont le cours abandonné à lui-même créait jadis des marais pestilentiels, fait marcher cinq moulins qui produisent de la farine pour l'exportation à Oran et en France. On a créé des fabriques de pâtes alimentaires pour l'importation, des brasseries pour la consommation locale, des distilleries pour les liqueurs, des métiers qui tissent les laines indigènes et fournissent des couvertures, des tanneries, des fabriques de machines agricoles primées dans les expositions d'Europe, des ateliers de sparterie, etc., etc. Une bonne fortune est encore survenue pour l'arrondissement de Bel-Abès : l'exploitation de l'alfa, qui a eu pour conséquence l'établissement du chemin de fer reliant le chef-lieu à Oran.

En 1879, il transportait 82,000 tonnes, somme supérieure au tonnage de bien des lignes de la métropole, telles que celles d'Auch à Toulouse, ou d'Angers à Niort, pour n'en pas citer d'autres. Un théâtre, deux imprimeries, témoignages de la colonisation la plus avancée, nous permettent de clores l'énumération des merveilles créées si loin de nous sur les rives de la Mekerra.

La contrée ainsi transformée était, en 1845, occupée par ces Beni-Amer qui allèrent porter à l'émir Abd-el-Kader leur contingents en émigrant au Maroc. Assurément, ceux d'entre eux que le hasard peut encore ramener aujourd'hui vers l'emplacement de leurs anciens campements, doivent se dire tout bas, en parcourant les rues de Bel-Abbès, que les *Roumis* savent enfanter des prodiges ! Mais à l'époque où nous reprenons notre récit, l'installation française était nécessairement confuse. Bel-Abès n'était qu'un fort détaché, qu'une sentinelle avancée, qu'un point d'attente fièrement jeté dans les sables, que défendait une vaillante petite garnison, toujours sur le qui-vive, et qu'aucun colon n'eût osé, à pareille heure, choisir comme champ d'essai. Excepté quelques gargotiers et un certain nombre de *mercantis* de provenance indécise, gens que l'habitude insoucieuse du péril et une soif désordonnée du gain attirent, comme autant de parasites affamés, sur la piste du moindre corps de troupe, nul apparence d'élément civil ne figurait là.

Un homme cependant, — un seul ! promenait son veston de coutil blanc au milieu de l'uniforme des soldats et des loques crasseuses des trafiquants.

Lui aussi, il avait pris part à l'occupation du marabout ; lui aussi, il était resté dans la redoute, bien équipé, bien armé, ne parlant à personne, sauf au commandant de la place et à l'aumônier, qui semblaient le tenir, du reste, en haute considération. Très brave, d'ailleurs, aventureux au besoin, il semblait s'être donné à lui-même la mission d'éclaireur volontaire de la garnison. Il disparaissait parfois pendant deux ou trois jours, accompagné d'une sorte d'ordonnance ou de domestique de confiance, qu'il avait amené avec lui et aussi taciturne que son maître : au retour, il donnait des informations toujours sûres, mais témoignant, par leur nature même, d'un réel danger couru. Sans s'en rendre compte, les soldats éprouvaient pour lui un respect non dissimulé.

On ne le connaissait que sous le nom de « Monsieur Jacques ». C'était un homme d'à peu-près cinquante ans, vigoureux et de mine fière. Un mince ruban rouge, négligemment noué à sa boutonnière, annonçait que cet auxiliaire mystérieux avait dû occuper un certain rang dans le monde. Mais lequel? Voilà ce qu'on ne pouvait lire sur son visage maigre et sombre, que l'éclat de deux grands yeux noirs illuminait parfois, à l'improviste, d'étranges lueurs. Il ne souriait jamais et sa chevelure semblait avoir blanchi sous le coup d'une douleur terrible. Son robuste et fidèle serviteur veillait sur lui avec un dévouement admirable, partageant sa modeste case et l'accompagnant dans chaque excursion. Ces deux compagnons se complétaient : évidemment, ils étaient indispensables l'un à l'autre.

La situation du pays n'était rien moins que sûre. Le maréchal Bugeaud, ayant reçu, l'année précédente, des renforts s'élevant à un total de 80,000 hommes, poussait de plus en plus vigoureusement l'offensive.Des colonnes mobiles sillonnaient la région dans tous les sens, châtiant avec la plus grande rigueur les tribus insoumises ou celles qui avaient fait défection, de telle sorte que l'émir révolté se trouvait poursuivi d'étape en étape, sans trève ni repos. Bientôt même Abd-el-Kader avait dû abandonner le territoire algérien, se réfugier dans les montagnes du Riff et implorer l'assistance d'Abel-er-Rhaman, empereur du Maroc. Pendant ce temps, la conquête de la Kabylie commençait par la soumission du territoire de Flissas. La conflagration était devenue générale, les Arabes encore indépendants ayant fait taire leurs rivalités séculaires, pour se réunir dans un suprême effort contre l'étranger.

Comme il importait, en pareille circonstance, d'assurer la sécurité de la redoute de Bel-Abbès, la petite garnison avait été renforcée de quelques compagnies de zouaves et d'un demi-escadron de spahis indigènes. C'était assez pour parer à un coup de main.

On était au commencement du mois de juin et un courrier venait d'apprendre au commandant du fort que les troupes réunies à Ouchda avaient presque aussitôt franchi la frontière, sans provocation aucune ni déclaration de guerre et s'étaient ruées contre Lalla-Maghrania, d'où, par bonheur,

le général Lamoricière avait pu réussir à les repousser. Mais tout le sud du district oranais allait, ajoutait-il, être prochainement envahi.

En effet, quelques jours après, les vedettes signalaient dans la direction du Sud-Ouest, non loin de Sidi-Kaleit, l'approche d'une forte colonne de cavalerie arabe.

Le commandement de Bel-Abbès tint conseil immédiatement. Le mystérieux « Monsieur Jacques » fut appelé à y prendre part.

Quand il traversa la petite place qui formait le centre de la redoute, les soldats, massés presque tous sur cet emplacement dans l'attente de la décision qu'on allait prendre, remarquèrent que sa haute taille paraissait encore plus droite et que ses yeux scintillaient d'un feu plus fébrile que de coutume.

« Le vieux chacal a senti la poudre ! dit à mi-voix un zouave à la face brûlée par le soleil.

— Oui, la besogne ne va pas nous manquer. Gare la casse ! répliqua un fantassin en jetant des regards mélancoliques sur l'horizon, aux confins duquel on pouvait apercevoir l'ennemi se livrant à une fantasia désordonnée.

— Crains-tu donc pour ta charmante peau ? riposta moqueusement un brigadier de spahis qui se trouvait à côté du tourl ourou.

Les camarades se mirent à rire ; le fantassin se contenta de secouer la tête avec dédain, sans doute pour ne pas manquer de respect par une parole quelconque à son supérieur hiérarchique. Celui-ci, du reste, ajouta :

« Il est certain que ça va chauffer. Numérote tes os, l'ami, si tu ne veux pas qu'après la bagarre il en manque un ou deux à l'appel. »

Un applaudissement formidable accueillit ce quolibet. L'élan était donné ; un feu roulant de lazzis de toute espèce et de tout sel se croisa soudain dans l'air, tantôt interrompu par des séries de bravos sonores ou d'éclats de voix joyeux, tantôt souligné par une mimique expressive. Le caractère national avait repris le dessus ; le voisinage de l'ennemi mettait en gaieté tous ces braves.

Pendant ce temps, le conseil avait pris fin. Les officiers des diverses armes sortaient successivement de la case du commandant. Les soldats, redevenus silencieux, cherchaient à lire

sur les visages impassibles de leurs chefs ce qu'ils avaient décidé. Jacques venait le dernier, ayant repris son allure habituelle.

Aucun autre incident ne signala le reste de la journée, sauf que les hommes furent consignés, sans exception, dans l'intérieur du retranchement.

Le lendemain matin, dès le lever du soleil, les clairons sonnèrent le boute-selle ; les troupes prirent immédiatement les armes.

Au delà de la Mekerra, les tentes ennemies s'alignaient symétriquement autour d'un petit monticule, tandis que plusieurs milliers de combattants prenaient position dans la plaine.

Evidemment il fallait risquer une sortie ou se résigner à un assaut.

Le conseil avait résolu de dénouer la situation par un combat immédiat au dehors de la place. En cas d'échec, les troupes se replieraient sur Bel-Abbès, dont l'assiette solide et l'approvisionnement suffisant permettraient d'attendre un débloquement qui ne pourrait tarder.

La garnison accueillit cet ordre du jour avec enthousiasme.

Le commandant composa rapidement sa petite colonne expéditionnaire en trois sections : infanterie, cavalerie, artillerie ; le tout comprenant six cents hommes et huit pièces de canon. Le reste, — deux cents fantassins environ, — suffisait à garder la redoute.

Jacques et son serviteur prirent rang aussitôt à la première file de l'escadron des spahis. L'officier qui les commandait salua amicalement ces deux recrues du sabre.

« Tiens ? grommela le facétieux brigadier, le vieux lapin connait notre capitaine ! Alors, ça va être drôle. On va se taper dur, cama rades ! »

Le commandant ayant pris la tête de la colonne, celle-ci se mit en marche sur-le-champ.

On passa la Mekerra à gué, sans que l'ennemi tentât de faire obstacle. La colonne put ainsi arriver, sans aucunes pertes, à portée de l'armée arabe. Alors seulement les assaillants commencèrent à s'ébranler.

La disproportion était énorme : mais la discipline des troupes françaises, la supériorité de leur armement, la tactique éprouvée de leurs chefs rétablissaient l'équilibre.

Les arabes, confiants dans leur nombre, avaient commis la faute de laisser leurs adversaires occuper un plateau immédiatement inférieur à la butte autour de laquelle ils avaient rangé leurs tentes.

Les pièces de campagne françaises sont alors pointées sur cette butte. Au même instant, des masses de cavaliers arabes s'élancent dans toutes les directions, puis, revenant sur leurs pas et attaquant à droite et à gauche, enveloppent notre petite colonne. A la décharge générale de leurs armes ils mêlent des clameurs féroces. D'innombrables tourbillons de sable s'élèvent du sol sous les pas précipités de leurs chevaux. Mais nos tirailleurs, placés en avant, se sont couchés soudain à plat-ventre, nos carrés ont ouvert leur feu, nos canons ont tiré à mitraille. Toute cette cavalerie indisciplinée, s'arrête subitement, inquiète d'abord, effrayée bientôt ; elle se replie en désordre sur ses tentes. Nos clairons sonnent la charge, et nos soldats s'élancent à leur tour à l'assaut du campement.

Les spahis indigènes opèrent, de leur côté, une diversion. Le capitaine qui commande l'escadron a divisé sa troupe en deux pelotons : il garde la direction du premier et confie celle du second à « Monsieur Jacques » qu'il a vu plus d'une fois déjà à l'œuvre. Aussitôt Jacques, suivi de ses cavaliers, se précipite, tête baissée, vers le camp ennemi, traverse comme une trombe les masses compactes qui s'efforcent de l'arrêter et arrive ainsi, renversant tout sur son passage, jusqu'aux tentes, qu'il enlève après un rapide engagement. En même temps, l'autre peloton sabrait sur leurs pièces les canonniers arabes, tandis que nos zouaves enlevaient la butte d'assaut. En moins d'une heure, le combat était terminé, et l'ennemi, laissant son camp, ses drapeaux, ses morts, et de nombreux prisonniers aux mains des Français, cherchait son salut dans la fuite.

Toutefois, on ne pouvait songer à le poursuivre : nos pertes, d'ailleurs, étaient assez graves, surtout parmi nos cavaliers. Il importait de regagner promptement Bel-Abbès avec nos trophées et nos blessés, après avoir enseveli nos morts.

Le commandant fit sonner l'appel. Parmi les manquants figurait « Monsieur Jacques ».

On l'avait vu sabrer les Arabes en tête de son peloton jusqu'au pied de la butte. Là, il avait soudainement disparu. Son ordonnance était déjà à sa recherche.

On fouilla soigneusement chaque monceau de cadavres : on finit par le trouver sous un tas épais de morts, inanimé, traversé par deux coups de feu, mais respirant encore et serrant son sabre entre ses doigts crispés.

Les hommes le chargèrent avec précaution sur un mulet du train. Au retour à Bel-Abbès, il n'avait point encore repris connaissance.

Le major déclara que ses blessures étaient mortelles et que son existence ne pouvait se prolonger au-delà de trois ou quatre jours. Cette nouvelle fut accueillie dans la garnison par un morne silence ; l'audacieuse bravoure de cet homme et le souvenir des services rendus par lui le faisaient vivement regretter de tous. On oubliait son existence taciturne pour ne se rappeler que ses actions d'éclat.

Jacques ne revint à lui qu'au milieu de la nuit. Sur le champ il se rendit compte de la gravité de son état, et il demanda l'aumônier.

L'entrevue dut être singulièrement touchante, car le digne prêtre, quand il sortit de la case, avait le visage baigné de larmes.

» Mon ami, dit-il au fidèle serviteur assis au seuil de la porte, votre maître désire vous donner ses dernières instructions ».

Le vieux soldat, en proie au plus violent désespoir, rentra silencieusement dans la maison.

. . . . . .

. . . . . .

VII

Deux mois après, une lettre, encadrée de noir, arrivait à Paris, à l'adresse de Mme Marie de Kernoël.

En reconnaissant le timbre d'Algérie, elle pâlit.

« Lui serait-il donc arrivé malheur ? » se demanda-t-elle.

L'âge n'avait point altéré la douce et calme beauté de la femme du commissaire général. C'était bien le même visage à l'ovale fin et pur, les mêmes yeux tendrement lumineux, le même air de gracieuse bonté. Les années lui avaient seulement donné, en plus, une sorte de dignité pensive et de rete-

nue mélancolique qu'on s'étonnait, parfois, de rencontrer en elle, si comblée par la fortune dans ses moindres affections de famille. Mais Mme de Kernoël ne pouvait oublier complètement le passé.

Malgré elle, elle se reportait souvent à seize années en arrière ; elle se rappelait alors les confidences émouvantes du duc d'Urdins, suivies bientôt par un exil volontaire auquel nulle supplication n'avait pu mettre fin. Le malheureux avait juré d'expier jusqu'à la mort l'oubli d'un seul instant, et les rares lettres qu'il lui écrivait ainsi qu'à son mari prouvaient jusqu'à quel point il était résolu de tenir son serment !

Aussi de quel regard épouvanté elle fixait cette terrible lettre, à la bordure de deuil, qu'elle pressentait contenir le dénouement suprême et fatal d'une existence si éprouvée ! Comme ses mains tremblaient, et comme son cœur battait !

Enfin, ne pouvant plus résister à l'émotion douloureuse qui l'étreignait, elle décacheta la lettre par un mouvement fébrile.

Quelques lignes étaient tracées sur le papier. En les parcourant, Marie se sentit défaillir.

Elle les relut une seconde fois, tant les larmes aveuglaient ses yeux.

« Madame,

« J'ai donné l'ordre qu'on vous fît parvenir cette lettre aussitôt que la mort aura mis un terme à mon expiation. Votre souvenir a été le seul qui m'ait consolé pendant ma longue épreuve. Soyez bénie, vous et votre mari pour n'avoir point voulu désespérer un coupable, et priez tous les deux pour moi.

« Jacques d'Urdins. »

Au-dessous, une main étrangère avait ajouté les mots suivants : « 6 juin 1844 »

Mme de Kernoël tomba à genoux pour remercier le ciel d'avoir terminé les peines du pauvre exilé.

Léontine Rousseau.

UNE EXCURSION
A L'ILE DE JERSEY

NOTES ET SOUVENIRS (1)

— *Imperial-Hotel, sir*, demandons-nous au bonhomme.

Et lui de nous regarder d'un air hébêté et de nous dire en bon français :

— Je ne comprends pas l'anglais, messieurs.

Celui-là était un Jersiais, un vrai Jersiais, un Jersiais de naissance, comme le sont la plupart des campagnards de l'île ; — tandis que Saint-Hélier, au contraire, compte un grand nombre d'émigrés anglais.

En même temps que notre langue, Jersey avait emporté notre foi ; mais elle n'a pas su, comme elle a conservé la langue française, garder la foi catholique. Il est curieux que ce peuple, si fidèle à lui-même, si imbu de ses traditions, si attaché à ses coutumes se soit laissé entraîner d'un même élan vers le protestantisme. Peut-être des considérations d'intérêt ont-elles guidé sa conduite ; renier la foi catholique, c'était du même coup rompre le lien qui, soumettant ses églises à la juridiction de l'évêque de Coutances, l'unissait à la France ; c'était se séparer du continent d'une façon plus complète. Si cette hypothèse est exacte, les Jersiais auraient placé leurs intérêts spirituels au-dessous de leurs intérêts temporels, — ce dont ils méritent qu'on les blâme.

Mais si la religion anglicane est pour ainsi dire la religion de l'Etat, le libre exercice de tous les cultes est assuré, et les

(1) Voir la *Revue du Monde catholique, mai 1893*.

Jersiais usent largement de cette liberté, qui ne connaît qu'une restriction : le droit de sonner les cloches n'appartient qu'aux églises de rite anglican.

Les catholiques sont peu nombreux à Jersey ; ils ne se composent guère que d'éléments étrangers, Français ou Irlandais ; le mouvement qui se fait si vivement sentir en Angleterre n'a pas encore pénétré l'île normande. Les catholiques possèdent à Saint-Hélier une cathédrale, tout nouvellement bâtie par des religieux expulsés de France, les Révérends Pères Oblats, qui ont eu à cœur de faire de leur clocher le plus haut clocher de l'île.

Les protestants sont le grand nombre à Jersey ; mais, comme il arrive ordinairement dans la religion réformée, il y a protestants et protestants. Les sectes se subdivisent à l'infini. Citons seulement les anglicans, les wesleyens, les évangélistes français, les chrétiens de la Bible, les méthodistes primitifs, les presbytériens, les congrégationalistes, les baptistes, les swedenborgiens ou fidèles de la nouvelle Jérusalem... Ouf !... J'en passe.

Il faut reconnaître, à l'honneur de Jersey, que s'il s'y trouve, beaucoup de religions, on y rencontre beaucoup de religion. Les édifices consacrés aux cultes sont très nombreux (il n'y en a pas moins de *quatre-vingts* pour une population de cinquante mille âmes et une superficie de cent cinquante kilomètres carrés) — et très fréquentés, le dimanche du moins. Le repos dominical est, de son côté, scrupuleusement observé ; c'est ainsi que tout contrat passé et signé le dimanche est considéré comme nul et non avenu.

Curieux contraste : en même temps que le petit pays de Jersey est celui qui, toutes proportions gardées, possède le plus de religions différentes, il est aussi celui qui compte le plus de *francs-maçons*. — « Ici tout le monde est franc-maçon », nous disait un habitant de l'île, et le Temple maçonnique est généralement considéré comme le plus beau et le plus vaste monument de Saint-Hélier. Peut-être, la franc-maçonnerie n'a-t-elle pas encore à Jersey jeté bas le masque philanthropique derrière lequel elle cache sa hideuse physionomie de politicienne et de libre-penseuse. Dans tous les cas, l'île normande a absorbé là un microbe, inoffensif dans le commencement, mais qui, avec le temps, pourrait bien ravager

son organisme solide et détruire sa vigoureuee constitution. Qu'elle y prenne garde !

V

Nous avons descendu , dans son cours possible et rarement troublé, l'histoire de Jersey ; nous avons appris l'organisation politique et sociale de cette île, qui, « comme une sorte de *Belle au Bois-dormant*, nous offre, dans toute leur fraîcheur native, des institutions ensevelies ailleurs sous la poussière des siècles ». — Le tableau est fait : il faut lui donner son cadre. La Providence qui s'est montrée si prodigue à l'égard de Jersey, ne lui a pas seulement façonné des institutions originales, et tissé une existence heureuse ; elle a fait naître ces institutions et fait vivre cette existence au sein d'une contrée privilégiée, privilégiée par le pittoresque de ses côtes et de ses vallées, par la richesse de son sol et par la douceur de son climat.

Le voyageur qui vient de France, débarque ordinairement à Saint-Hélier.

Saint-Hélier qui a donné son nom à la ville n'est pas un saint des plus célèbres, mais il est du moins un saint national de l'île. — Lorsque le paquebot s'avance dans la rade, la première parcelle du sol jersiais qui s'offre nettement à la vue, est un rocher, taillé à son sommet en manière de plate forme, qui surgit au milieu des flots, à votre gauche ; malgré les assauts de la mer qui ne cesse de le battre, un frais gazon le couvre en maints endroits : c'est l'*Ermitage*. Là vécut, il y a mille ans, un moine du nom d'Hellerius, qui apportait aux insulaires les lumières de l'Evangile, et qui fut mis à mort par les compagnons du pirate Hastings...

Le martyre du moine Hellerius porta ses fruits. Bientôt le christianisme triomphe ; et, à quelques pas devant l'Ermitage, sur un rocher plus vaste plus élevé, plus proche du rivage, qui domine la contrée et que les flots n'entourent qu'à marée haute, — on élève un couvent, occupé par des religieux augustins, fameux par l'art de son architecture, célèbre par la richesse de ses dotations.

Du monastère des moines Augustins, il ne reste plus le

moindre vestige; une forteresse l'a remplacé, le château d'Elisabeth (*Elisabeth-Castle*), dont la construction remonte, comme son nom l'indique, au règne d'Elisabeth d'Angleterre. Le château d'Elisabeth protège Saint-Hélier et son port contre toute tentative ennemie. Au commencement de ce siècle, le gouvernement anglais a jugé utile d'acquérir le Mont de la Ville qui s'élève de l'autre côté : après avoir triomphé, par une habile diplomatie, des réclamations du peuple, qui, par la voix de ses délégués, criait que ses libertés étaient menacées et qu'on voulait l'embastiller, il y a construit une nouvelle citadelle. « Dénué de pittoresque, sans tour, sans bastion, sans donjon crénelé », le *fort Régent* forme l'indigne pendant d'*Elisabeth Castle*, et complète la défense du port. Saint-Hélier est aujourd'hui gardé, nuit et jour, par deux sentinelles vigilantes, qui, à l'heure de l'attaque, seraient en même temps de sûrs défenseurs.

...Le paquebot accoste : c'est le moment de regarder le *port*, qui est vaste et entouré de superbes quais. Ce qui a fait sa fortune dans le passé, c'est sa neutralité. Au temps des longues guerres entre Français et Anglais, les navires de tous les pays, même ceux de France, avaient le droit de s'y abriter et d'y faire le commerce. — La découverte de la navigation à vapeur a développé la prospérité du port de Saint-Hélier, et le mouvement en est devenu si actif qu'il ne se trouve en Angleterre que cinq ports qui le dépassent en importance.

Le port n'a pas été seul à ressentir l'influence de la découverte si féconde que nous venons de rappeler. La navigation à vapeur a modifié complètement la physionomie de la ville elle-même. En rapprochant Jersey de l'Angleterre, en faisant connaître les ressources variées d'une île jusque-là ignorée, elle y a amené un grand nombre de familles anglaises, — les unes venues pour donner un champ à leur activité et chercher dans le négoce une rémunération lucrative, — les autres, avides de repos et désireuses d'une vie aisée et peu coûteuse, attirées par la douceur et la régularité du climat.

La conséquence de cette immigration a été de transformer la capitale de l'île de Jersey et de faire de la ville paroisse normande une ville neuve et une ville anglaise : ce sont là deux

caractères qu'on constate à chaque pas qu'on fait dans Saint-Hélier.

Le premier personnage que nous rencontrons en débarquant est un *policeman* vêtu d'un sombre uniforme, et coiffé d'un casque de cuir bouilli : il rappelle bien ces gros lourdauds au visage inintelligent, à l'œil de brute, qu'enfants nous avons vu représenter dans les pantomimes des cirques et dans les bouffonneries des *Fantoches*.

Il n'y a pas bien longtemps que Saint-Hélier possède des policemen. Jusque dans la première moitié de ce siècle, la police était assurée dans le chef-lieu, comme elle l'est aujourd'hui encore dans le reste de l'île, par les fonctionnaires paroissiaux. Connétable, centeniers, vingteniers, officiers, surveillants remplissaient eux-mêmes et gratuitement la délicate et souvent peu agréable fonction d'arrêter les malfaiteurs ; ils avaient le droit de requérir l'assistance de tout homme valide pour leur prêter main forte.

C'était un peu sommaire comme police, dans une ville de trente mille âmes, exposée par l'importance de son port à recevoir nombre d'étrangers sans foi ni loi ; c'était en même temps fort pénible pour les habitants de Saint-Hélier, qui, souvent, refusaient leur assistance et se voyaient frappés d'amendes pénales. A l'agrément d'avoir été volé, se joignait le plaisir d'être condamné pour n'avoir pas aidé à faire arrêter son voleur.

En décembre 1853, une loi, votée par les Etats et sanctionnée par la Reine, créa pour la ville de Saint-Hélier dix officiers de police, recevant chacun un salaire de 18 shellings (22 fr. 50 c.) par semaine. C'est un de ces dix agents salariés que nous avons sous les yeux.

Plus loin, nous nous heurtons à un détachement de soldats anglais. — Saint-Hélier renferme, en effet, une garnison anglaise : cinq cents hommes d'infanterie casernés au fort Régent et une batterie d'artillerie stationnant au château Elisabeth. Le Jersiais est exempté de tout service dans l'armée britannique, mais il est de droit rangé, de dix-huit à trente-six ans, dans les bataillons d'artillerie ou d'infanterie qui composent la *milice Jersiaise*. Ce qu'est la milice de Jersey?

Une petite armée qui a son uniforme et ses cadres, et qui ne peut être utilisée que pour la défense de l'île. Une sorte de garde nationale, si vous voulez; à condition que vous employiez ces deux mots dans leur sens primitif et naturel, et non avec la signification dérivée et dénaturée qu'ils ont prise en France : la milice Jersiaise a de glorieuses annales ; elle a plus d'une fois combattu courageusement pour son indépendance et triomphé de ses ennemis.

Le service obligatoire dans la milice a créé quelques mécontents : une ligue antimilicienne s'est formée pour en poursuivre l'abolition. Que ces ligueurs sont gens difficiles ! L'obligation qui les astreint est pourtant bien douce. Revêtir l'uniforme de temps à autre, s'exercer au tir une fois le mois, s'habituer aux manœuvres une fois l'an, — qu'y a-t-il donc là de si dur ?

Revenons à nos fantassins anglais. La veste écarlate qui s'étale sur leur poitrine et la toque écossaise qui leur couvre la tête ne nous laissent aucun doute sur leur identité. Mais à quel âge le recrutement prend-il donc les jeunes gens chez nos voisins d'outre-Manche ? A considérer ces visages imberbes, cette démarche languissante, cet extérieur frêle, — à voir ces jeunes hommes, presque des enfants, sans armes ni bagages, marchant deux à deux en se donnant la main, et de l'autre main tenant une petite badine qu'ils semblent avoir peine à porter, — on ne dirait pas, certes, des soldats du Royaume-Uni en tournée de service, mais bien des collégiens qui rentrent de promenade.

Du port, autour duquel se groupent de nombreux hôtels, la partie de la ville la plus proche est le *vieux quartier* : ce sont les restes de l'ancienne paroisse de Saint-Hélier. Les rues y sont étroites, et les maisons généralement disgracieuses et mal bâties.

Le centre du vieux quartier est la place Royale sur laquelle se trouve la *cohue :* cet édifice, où se réunissent les Etats et la Cour royale, n'a pas grand caractère architectural, — non plus qu'un élégant bâtiment moderne qui lui fait vis-à-vis, et qui renferme la Bibliothèque publique. Au milieu du *Royal-square* se dresse une statue dorée qui a provoqué bien des commentaires et fait couler beaucoup d'encre. Est-ce, comme

le pensent les uns, l'image du roi Georges II d'Angleterre? Est-ce, ainsi que d'autres prétendent, une épave détachée de la proue d'un navire? Nous aurons la sage prudence de ne point prendre parti.

De la place Royale, on aperçoit le sommet d'une tour massive et carrée, en granit, que couronne une galerie percée de trèfles. C'est la tour de la vieille église paroissiale de Saint-Hélier et sa construction remonte au quatorzième siècle. En ce temps-là, le Français abhorré tentait souventes fois de conquérir le sol Jersiais, et du clocher de l'église on voulut faire une œuvre de défense : les créneaux qui le garnissent en témoignent.

Et voilà tous les *monuments* que présente Saint-Hélier. La moindre de nos villes bretonnes ou normandes en offrirait de plus beaux. Aussi n'est-ce point par ses merveilles architecturales que le chef-lieu de l'île de Jersey attire tous les regards.

Ce que Saint-Hélier montre avec orgueil, ce sont ses quartiers neufs.

C'est la nouvelle ville commerçante, avec ses rues larges et animées, avec ses maisons spacieuses et élevées, avec ses vitrines riches et éblouissantes. Comme elle a bien en cet endroit la physionomie d'une capitale, cette petite ville de trente mille âmes, et comme elle laisse loin derrière elle sous le rapport de l'animation la plupart de nos grandes villes de province ! Heureux le flâneur jersiais qui peut, le soir venu, arpenter paisiblement les trottoirs de *King street*, de *Halkett place*, de *Beresford street*, le cigare aux lèvres et la canne à la main, descendant le flot animé des passants ou s'arrêtant devant l'étalage brillant d'un magasin spécialement préparé pour le régal de ses yeux.

Préférez-vous à la frivole animation de la foule le calme réconfortant de la solitude ? A l'atmosphère empestée des rues préférez-vous l'air pur de la campagne, et à l'étincelante lumière que projettent les vitrines la demi-clarté qui tombe du clair de lune ? Saint-Hélier met encore le comble à vos désirs. A quelques pas de cette rue Royale, *King street* qui est le centre de la vie affairée et du quartier commerçant, vous trouverez *Saint-Saviour's road*, la rue Saint-Sauveur, qui est le centre de l'existence paisible et du quartier aristocratique.

Ici la régularité n'est plus de mise. C'est la seule fantaisie qui a présidé à la construction de ces élégantes villas, perdues dans

les bouquets d'arbres et embaumées du parfum des fleurs, qui ne rappellent que par le plus frappant contraste les hôtels à mine revêche de nos nobles faubourgs et les maisons bruyantes de nos boulevards.

Bien différentes les unes des autres, celle-ci humble et modeste comme la famille qu'elle abrite, celle-là pleine de morgue et de faste comme son riche et orgueilleux propriétaire ; affectant les formes les plus diverses et s'inspirant des styles les plus opposés, châlets suisses au toit rustique, au temple grec soutenu par d'épaisses colonnades, — elles se rapprochent toutes par certains côtés et présentent des traits communs.

Toutes elles se cachent derrière une grille et s'enferment discrètement dans un enclos. On reconnaît là l'inspiration des mœurs anglaises qui font du *home* un sanctuaire respecté, défendu contre l'invasion étrangère, fermé à tout œil profane. Derrière la grille, une corbeille de fleurs : c'est encore une loi générale, une coutume universelle, à laquelle nul ne déroge, pas plus le simple *cottage* dont la cour modeste a pour ornement deux ou trois houx, que la villa prétentieuse assise au milieu des lauriers et des sycomores... Et les abords de la maison sont d'une irréprochable propreté, pas une feuille morte dans les allées ; pas une tache de boue sur le seuil de la porte.

Sur le mur de chaque maison, on lit un nom. Et ce n'est point ici une dénomination banale, inventée par n'importe qui. Le choix a été longuement préparé ; toute la famille a donné son avis, proposé, délibéré, discuté ; et le père, souverain absolu, mais condescendant, a décidé entre les différents partis. C'est tantôt le prénom d'un mort bien-aimé ou celui du dernier né de la maison ; tantôt le nom d'un grand homme, d'une grande victoire bien célèbre. L'officier retiré du service choisira le nom d'un lieu où il a conquis son dernier grade, et l'émigré qui a quitté son pays pour habiter cette île où la vie est plus facile, placera sur sa porte quelque douce appellation de la patrie.

Bref, le goût le plus délicat a partout associé de la façon la plus heureuse l'art de l'homme et les charmes de la nature ; et le quartier aristocratique de Saint-Hélier forme l'ensemble le plus harmonieux, le plus riant assemblage qu'on puisse rêver.

Revenons dans le quartier commerçant où des surprises d'un autre genre nous attendent.

Autour d'une pyramide de granit, élevée à la mémoire de je ne sais quel connétable de Saint-Hélier, cinq fois réélu, un orchestre exécute savamment les airs les plus variés. Est-ce la musique de la garnison ? Je vois bien du rouge sur leur costume, mais je ne distingue pas très bien. Eh non ! voici le chef qui dépose son bâton et ramasse à terre un objet noir : c'est objet noir est un chapeau qu'il tend à la foule avec un regard suppliant. O progrès ! Le trouvère antique est devenu chef d'orchestre.

Un concert en plein vent n'a rien d'extraordinaire, je le confesse : mais que me diriez-vous d'un sermon en plein vent ? — L'armée du salut, dont la réputation est universelle, compte à Saint-Hélier quelques adhérents qui, le dimanche et le jeudi, se réunissent sur la place publique. Par malheur nous étions absents de la ville, le jeudi 29 août, à l'heure de leur réunion ; et nous avons manqué l'occasion de trouver notre chemin de Damas..., et d'ajouter un croquis à notre carnet. Ecoutons du moins un témoin oculaire : « Entouré d'une douzaine d'hommes, de femmes et d'enfants, un nouvel apôtre, la tête au soleil ou le front couvert de son parapluie, adresse à son troupeau et peut-être aux passants un sermon très développé que terminent des cantiques. La petite troupe marche en chantant, s'agenouille dans les carrefours, et les douze fidèles se dispersent enfin avec l'idée un peu orgueilleuse et très peu charitable que depuis dix-huit siècles le monde est dans l'erreur. »

Voilà pour les initiés, voici maintenant pour les profanes. « Ailleurs, c'est un homme au front sévère et triste, qui a sondé, sans pouvoir les comprendre, les mystérieuses révélations de l'Apocalypse. Il erre par les chemins, la Bible sous le bras, les yeux au ciel, le besoin de prêcher le tourmente. Par bonheur, il y a une fête dans un village voisin ; la foule joyeuse revient en ville, contente de sa journée ; on a ri, on est monté au mât de cogagne, on a décroché des jambons au haut d'une perche. Oh ! abomination !... L'illuminé s'embusque sur la route ; debout au bord de la grève, il ouvre sa Bible. Les jeunes gens qui passent s'arrêtent pour l'écouter ; puis ils continuent leur chemin, sans sarcasme, sans moquerie. Ce prêcheur est libre de parler aux vents et à la mer qu'il pérore, si bon lui semble... *Vox clamabat in deserto !* »

De temps à autre, les salutistes et illuminés de même sorte consentent à quitter les hauteurs des choses célestes et à s'abais-

ser aux choses de la terre. Ce n'est plus contre le péché qu'ils tonnent ; c'est contre l'alcool. De colossales affiches annoncent une grande représentation au *Temperance Hall*, laquelle sera suivie d'un thé général. Et en attendant, le Pierre l'Ermite de cette nouvelle croisade s'en va sur les quais, sur les promenades, dans les rues, prêchant contre les liqueurs enivrantes qu'il confond par les épithètes de « diabolique » et de « satanique ». Quels sont les résultats de la croisade? des habitants de Saint-Hélier, qui ne sont pas faits autrement que les autres, assistent à la représentation, prennent le thé, et... s'enivrent comme auparavant.

Et cela est regrettable, car l'alcoolisme est un fléau qui ravage l'ile de Jersey. En dépit des droits élevés qui sont perçus à l'entrée des boissons alcooliques, la consommation de ces poisons atteint des proportions effrayantes, et l'ivrognerie fait un nombre incalculable de victimes... Je ne sais pas de spectacle plus hideux que celui-ci : gisant dans une charrette à bras que traîne un policeman, le corps inerte et le visage bestial d'un individu ivre-mort. Nous avons rencontré ce triste équipage à Saint-Hélier, et ce qui prouve qu'il n'est pas rare de le croiser, c'est que la charrette au policeman n'attirait d'autre regard que le nôtre, et qu'elle passait inaperçue au milieu de la foule indifférente.

VI

« Saint-Hélier, disent unanimement les *guides de Jersey*, est le centre de charmantes excursions. » — Ils ne mentent point ; et l'archéologue aussi bien que le touriste, le collectionneur de vieilles légendes comme l'amant de la nature, le chercheur de sites et le fureteur d'antiquailles, trouvent chacun dans les diverses curiosités de l'ile un aliment pour leur flamme, une satisfaction pour leur innocente passion.

Le mode le plus commun et le plus vanté d'entreprendre ces « charmantes excursions » est de s'embarquer sur un des grands chars-à-bancs hauts sur roues, qui partent de Saint-Hélier tous les jours de la semaine à onze heures du matin (une heure commode... pour les paresseux.)

Rien de plus pratique et de plus gai, (si l'on en croit la réclame), que de se laisser conduire aveuglement au trot des quatre vigou-

reux chevaux du *Royal-Blue*. Gai, puisque l'on se trouve en compagnie de vingt-cinq ou trente individus qui ne démentiront point le proverbe: Plus on est de fous, plus on rit. Pratique, parce que l'itinéraire est combiné de façon que « Messieurs les Touristes » puissent voir en trois jours tous les points pittoresques et tous les sites enchanteurs de l'île de Jersey ; pratique encore, parce qu'un guide, parlant le français et l'anglais, accompagne l'expédition, chargé de fournir à « Messieurs les Touristes », pendant le trajet et aux principaux points d'arrêt, les explications qu'ils désirent. Et ce guide, je vous prie de le croire, n'est pas le premier venu ; lisez le portrait de l'un d'eux : « Pianiste, accordéoniste, comédien, basse, baryton, ténor, soprano au besoin, farceur à froid et blagueur imperturbable, tel est Campbell, le célèbre et amusant guide ; accompagnant les chars d'excursions du *Royal-Blue*. »

Vive la gaieté, Messeigneurs ! Il paraît qu'on ne s'ennuie pas sur les bancs du *Royal-Blue*. On s'ennuie moins encore aux points d'arrêt : nous en pouvons attester notre propre expérience. Nous avons vu *Messieurs les Touristes* aux grottes de Plémont, — pardon, à l'*Hôtel* des grottes de Plémont. — « Messieurs les Touristes », dansant une sarabande échevelée autour d'une table chargée de bouteilles vides ; nous les avons entendus, mêlant aux accords tapageurs du piano les accents éraillés de leur voix. Dans la cour, se promène mélancoliquement un excellent abbé qui, sur la foi de son Joanne, s'est fourvoyé dans le char du *Royal-Blue*. Que diable allait-il faire dans cette galère ? — Il attend, sans impatience, mais non sans effroi, que ses co-voyageurs aient fini de s'amuser et qu'on attelle les chevaux : personne n'a l'air d'y songer. Mais que diable allait-il faire dans cette galère ?

Si donc la Providence vous a donné des jambes, n'hésitez point à vous en servir. En utilisant les deux voies ferrées qui partent de Saint-Hélier, vous verrez avec moins de fatigue et plus de liberté ce que le littoral jersiais offre de pittoresque, ce que l'intérieur de l'île présente de charmant.

De Saint-Hélier, le chemin de fer de l'Est mène en vingt minutes au port de Gorey et au château de Montorgueil. On prend le train dans une petite gare taillée dans le flanc de la montagne qui porte à son sommet le fort Régent, étroitement

resserrée entre deux hautes parois de rochers, qui laissent tout juste la place à deux paires de rails voyageurs : quelques nourrices ou bonnes d'enfants qui vont promener leurs bébés sur la plage de Georgetown, des jeunes sportsmen qui vont jouer du lawn-tennis sur le champ de courses ; quelques touristes (comme nous se méfiant des charmes vantés du *Royal-Blue*) qui vont visiter les ruines du château de Montorgueil.

Le chemin de fer longe la mer et suit les contours capricieux du littoral ; d'abord la baie de Saint-Clément sur le rivage de laquelle habita Victor Hugo durant son séjour à Jersey,

> ...Cette grève nue, aigre, isolée et vide.
> Où l'on ne voit qu'espace âpre et silencieux,
> Solitude sur terre et solitude aux cieux (1) ;

puis la baie de Grouville, moins sauvage que celle de Saint-Clément, où déjà la côte s'élève au-dessus de la mer et se couvre d'une fraîche verdure ; enfin la petite baie de Gorey, qu'une jetée abrite des vents et protège contre la tempête.

Le port de Gorey est à cette époque de l'année presque désert : un lourd paquebot (qui de temps à autre fait le service de Gorey à Portbail, sur la côte de la Manche) y sommeille, entouré de quelques barques de pêche comme lui sommeillantes. Le village, une ligne unique de maisons adossés au versant escarpé du château de Montorgueil et bordant de leurs blanches façades, une rue unique qui est l'unique quai du port, est comme la baie sans vie. Mais, dans deux ou trois mois, l'hiver pointant, la petite anse silencieuse s'égayera, et le village mort s'animera Des centaines de barques anglaises émigreront des différents ports anglais de la Manche, armés pour la pêche des huîtres ; et les pêcheurs, grands consommateurs d'eau-de-vie, rempliront, à peine débarqués, les cabarets de Gorey. Pendant tout l'hiver, barques et pêcheurs, les unes portant les autres, exploiteront le banc qui s'étend le long de la côte méridionale de l'île, précisément en face et à quelques lieues seulement du banc fameux de Cancale : Jersey expédiera vers Londres des milliers d'huîtres aussi renommées chez les gourmets d'outre-Manche que les *Cancales* chez nous. Puis le mois de mai venu, les centaines de barques anglaises et leurs bruyants équipages regagneront le port d'attache;

(1) Victor Hugo : *les Contemplations*. V. 6.

et la petite anse, six mois égayée, redeviendra durant six mois silencieuse; et le village animé six mois, pour six mois se rendormira. Ainsi la marmotte du savoyard dort une moitié de l'année et veille l'autre ; mais la marmotte dort l'hiver et veille l'été, tandis que Jersey veille l'hiver et dort l'été.

C'est de Gorey que le touriste monte au château de Montorgueil, la fière ruine, que n'ont pu ébranler, ni les assauts répétés d'un opiniâtre ennemi, ni l'œuvre lentement destructive du temps qui ronge tout, ni les attaques incessantes des vagues qui se brisent à ses pieds. Peu de forteresses ont une histoire aussi glorieuse que le château de Montorgueil ; peu ont une aussi attachante physionomie. Protégé sur trois de ses faces par l'escarpement de la montagne qui le porte et par le voisinage de la mer, et fortifié de l'autre côté par les tours de sa poterne, muni d'un imprenable donjon et ceint d'une ligne de hautes murailles qui courent sur la crête des rochers, — il n'a pas une seule fois démérité du nom qui lui fut donné en mémoire de la défaite de Duguesclin : *Mont-Orgueil !* Durant six siècles, il fut le rempart de Jersey : après une carrière si bien remplie, il a pu sans honte, sinon sans regrets, confier la défense de l'île à ses cadets, le château d'Elisabeth et le Fort-Régent, et prendre ses invalides.

Ce n'est plus qu'une ruine aujourd'hui, mais une ruine majestueuse et qui n'a rien perdu de sa physionomie primitive ; une ruine pittoresque en même temps, où le lierre festonne les murs, où l'herbe tapisse les plates-formes. Et pour que la jouissance du visiteur soit entière, une vue superbe se dégage du donjon, sur la mer parsemée d'ilots et sur le rivage de France, où par un temps clair l'on aperçoit les flèches élancées de la cathédrale de Coutances.

Depuis le château de Montorgueil qui termine à l'est de l'île de Jersey, jusqu'à Plémont qui jette en mer, entre le nord et l'ouest, sa pointe fameuse, la côte ne cesse de s'élever de plus en plus au-dessus du niveau de la mer et se découpe en profils de plus en plus pittoresques. Heureux le touriste qui peut, libre de son temps et fort de ses jambes, suivre les sinuosités de la falaise. Là, les sites charmants se succèdent les uns aux autres et ne se ressemblent pas. « On y retrouve tous les caprices de la mer, ici semant de coquillages un sable fin et uni au pied même des rocs les plus sauvages, là creusant le

granit, battant en brèche les promontoires, ailleurs murmurant à peine et semblant faire silence pour écouter le ruisseau qui bondit joyeusement sur les galets. Du haut des falaises, on découvre Guernesey et les îlots voisins ; partout abondent les points de vue pleins d'originalité et de grandeur, les baies charmantes cachées au fond d'un ravin menaçant et les mystérieuses vallées où le gazon et la racine des frênes descendent jusqu'à l'Océan. »

Qui pourrait dire toutes ces merveilles ? Voici le rocher de *Jeoffroy*, d'où jadis on précipitait les condamnés à mort ; *Anneville*, célèbre par son dolmen, et *Anneport*, remarquable par sa riche végétation. Ici c'est la baie de *Sainte-Catherine*, dont naguère le gouvernement anglais voulut faire un port de guerre tourné contre le continent, où en dépit de gigantesques travaux aujourd'hui abandonnés, la mer a refusé de se laisser exproprier pour des desseins meurtriers, là, *Rozel*, fameux par son manoir ; plus loin *Bouley*, aux arbres séculaires, la baie de *Bonne-Nuit*, un joli nom pour une charmante chose ; *Montmado* et ses carrières de granit rose, *Mouriers* et sa cascade... Plus au nord, c'est le sauvage qui l'emporte. La végétation disparaît et sur les falaises, hautes de trois cents pieds, on constate les marques de la lutte sans merci, du corps à corps sans trêve, que depuis des siècles se livrent la mer et le roc. Là vous voyez le *Trou du Diable*, un entonnoir rocheux aux proportions géantes, un « creux terrible » comme on le nomme encore, et où s'échappe le grondement sourd des flots roulant les galets. Là, vous admirez l'anse de *Crabbé*, que la plume est impuissante à décrire, le chef-d'œuvre peut-être d'entre les chefs-d'œuvre que la nature généreuse a prodigués à Jersey, inconnu pourtant de la plupart des « guides du touriste », et omis dans les itinéraires tout faits du *Royal-Blue* (probablement parce qu'il ne s'y trouve pas d'hôtel)

La *grève de Lecq*, qui n'est qu'à quelques centaines de mètres du Crabbé possède son restaurant : aussi est-elle beaucoup plus célèbre. Ce n'est pas certes qu'à ce restaurant on mange plus ou mieux qu'ailleurs, au contraire, mais on y mange, et cela suffit pour en faire, suivant un enthousiaste panégyriste, « le rendez-vous journalier du *high-life* parisien et londonien ! » Il est vrai que nous avons en vain cherché le

high-life parisien et londonien ; nous n'avons vu personne. Nous avons du moins vu la grève, ce qui est déjà quelque chose, une grève désolée, enfermée dans un sauvage ravin, souvent visitée par la tempête qui y a fait de pittoresques ravages. La grève de Lecq sans son restaurant, serait une solitude délicieuse Le *high-life* parisien ou londonien qu'il y vienne ou qu'il n'y vienne pas, nous l'a gâtée.

On en peut dire autant de *Plémont* : son amphithéâtre d'inaccessibles rochers ne manque pas de grandiose ; ses grottes spacieuses et profondes ont leur cachet ; les cascades, qui de loin semblent interdire l'entrée de ces grottes, sont d'un bel effet, et l'eau qui suinte de tous côtés y entretient une agréable fraîcheur. Tout cela n'a qu'un tort ; c'est d'être célèbre et visité par tout le monde, — ce qui le rend banal ; c'est d'être vanté par des enthousiasmes intéressés pour lesquels Plémont l'emporte de cent coudées sur la Suisse, — ce qui le rend ridicule. Ajoutez à cela qu'un spéculateur malencontreux s'est avisé de faire main basse sur le sentier qui mène à la grève et d'exiger de tout visiteur le versement de quatre sous. Quatre sous, la somme n'est pas forte ; mais si vous aimez les vilains jeux de mots, vous voilà portés à déclarer, que le spectacle ne les vaut pas, — ou les vaut bien, ce qui est tout un.

Les grottes de Plémont ont leur légende. Il y a longtemps, longtemps, elle furent, dit-on, habitées par des devins qui prophétisaient l'avenir. « Les îles Ogygies, écrit Rabelais dans son *Pantagruel*, ne sont loin de Saint-Malo... En l'une des quatre, laquelle plus ha son aspect au soleil couchant, on dict, (je l'ai lu en bons et anticques autheurs,) habites plusieurs dessinateurs, vaticinateurs et prophètes ; y estre Saturne lié de belles chaisnes d'or, dedans une roche, alimenté d'embroisie et nectar divin... et apertement prédire, à ung chascun qui veult entendre son sort, sa destinée et ce qu'il luy doibt advenir. — Voltaire s'est inspiré de la même légende lorsque dans son *Henriade* il fait aborder son héros, à ces rivages.

Où Jersey semble aux yeux sortir du sein des flots ;

là, Henri rencontre un vieil ermite qui lui prédit sa destinée. Le vieillard habitait dans une grotte, que Voltaire décrit de la sorte.

Une grotte est auprès, dont la simple structure
Doit tous ses ornements aux mains de la nature. (1)

L'auteur de la *Henriade* n'avait pas plus la bosse de la poésie descriptive que celle de l'épopée.

De Plémont jusqu'au sud, la côte occidentale de Jersey décroît graduellement. Toute cette partie de l'île est rongée par les flots et inondée par un sable aride. Il semble à parcourir ces lieux désolés que la malédiction du ciel se soit abattue sur eux ; et la légende confirme l'impression que ressent le visiteur.

Avant l'hiver de 1495, cette contrée ne le cédait en rien, pour la richesse de sa végétation, l'or de ses blés et la verdure de ses prés, aux autres parties du pays. Par une froide nuit de novembre de cette fatale année, des navires espagnols qui se rendaient dans les Flandres périrent sur les récifs dangereux du pic de Corbières. Quelques marins échappés du naufrage gagnèrent la terre, ils tombaient de Charybde en Scylla. Les Jersiais étaient alors les plus cruels *pilleurs d'épaves* que le monde ait portés ; leur réputation était bien connue en France, où Rabelais écrivait, parlant de Jersey: « Ne descendons jamais en cette terre de voleurs et larrons. N'y descendons point, je vous en prie... Ils nous mangeraient tous vifs. N'y descendez pas de grâce... » Ce que la mer rejetait, ils le considéraient comme leur bien. Nos marins furent donc outrageusement pillés ; mais le châtiment ne se fit pas longtemps attendre. Les vents du large qui avaient livré les matelots espagnols se chargèrent de les venger : ils poussèrent sur la rive les masses de sable qu'on y voit aujourd'hui, changeant en un stérile désert des campagnes florissantes.

Ces terres arides, où poussent quelques fleurs sauvages rappellent les landes bretonnes : le pic de *Corbières*, qui les termine au sud, fait songer à la pointe de Raz, « à ce dédale de rochers, au bas desquels grondent, à des profondeurs et avec un fracas qui donne le vertige, les lames de fond furieuses par les temps les plus calmes, cambrant leurs énormes volutes d'émeraude, hérissant leurs crinières d'argent liquide. (1) » — Il fut un temps, où sur le pic de Corbières, les Jersiais allumaient dans la nuit noire des feux trompeurs : le pilote cherchant un abri contre la tempête, dirigeait son vaisseau vers la lueur où il espérait ren-

(1) F. Coppée : *En Bretagne*, notes de voyage.

contrer une baie salutaire ; et le navire venait se briser contre les récifs, et les sanguinaires riverains se partageaient ses dépouilles. La civilisation a triomphé de ces mœurs atroces, et le phare qui brille aujourd'hui à l'extrémité de la pointe évite la mort à de nombreux vaisseaux.

Non loin du pic de Corbières, tout au fond d'une anse se trouve *Saint-Brelade*. Prenez au hasard cent Français, et demandez-leur : qu'est-ce que Saint-Hélier ? Qu'est-ce que Plémont ? Qu'est-ce que Montorgueil ? Quatre-vingt dix-neuf au moins vous répondront qu'ils l'ignorent. Mais demandez leur ce qu'est Saint-Brelade ? quatre-vingt-dix-neuf au moins vous diront en chœur : une ville ou un village de l'île de Jersey. C'est que naguère, tous les yeux français se sont tournés avidement vers ce petit point du globe, les uns avec un regard anxieux, les autres avec un regard plein d'espoir. Hélas ! les craintes ont été dissipées et les espérances déçues. Le héros de Saint-Brelade n'a rien vaincu, pas même ses passions. Sans doute la Providence a reculé devant l'idée de faire servir à une aussi noble cause, un aussi vil instrument.

La fortune de Saint-Brelade rappelle assez, par la rapidité avec laquelle elle s'est fondée, celle de son trop fameux habitant. C'était, il y a un demi-siècle, un pauvre village, assis autour d'une vieille église, la plus ancienne de l'île, qui attirait parfois dans ses murs un archéologue ou un artiste. « Cette église, écrivait d'elle un visiteur en 1849, fut consacrée à saint Brelade, gentilhomme normand, en 1111, et certes elle est du temps où l'on savait prier à deux genoux, car elle demeure inébranlable comme la foi sous le coup des orages et des tempêtes. De grands arbres, bien jeunes à côté d'elles, l'entourent et la protègent de leur ombre. Plantés dans le cimetière, ils rappellent la brièveté de la vie humaine, quand on compare la durée de leurs solides rameaux au rapide passage des générations endormies à leur pied. Des ossements sous leurs racines, des nids d'oiseaux dans leurs branches, quel contraste ! » (1)

Saint-Brelade s'est transformé depuis un demi-siècle. Le lieu solitaire et perdu est devenu un séjour mondain. L'anse muette s'est métamorphosée en une plage bruyante. Il s'y trouve un

(1) Théodore Pavie : *Les îles de la Manche*.

hôtel, et le chemin de fer occidental de l'île y conduit. — Seule, l'église demeure immuable.

Le chemin de fer occidental, qui dessert Saint-Brelade, traverse *Saint-Aubin*, l'ancienne capitale de l'île. Saint-Aubin offre avec Saint-Hélier le plus entier contraste. Placées en face l'une de l'autre, aux deux extrémités de la même grève, ces deux rivales se regardent : l'une, désormais victorieuse, active et bruyante, s'enveloppe dans la brume que les fumées du charbon forment au-dessus d'elle ; l'autre, vaincue, assise au soleil comme un oisif, cultive tristement ses fleurs et ses fruits qu'on s'étonne de voir éclore et mûrir là où l'on ne croirait trouver que des galets et du sable.

Une route charmante qui longe la baie, s'ouvrant d'un côté sur un hémicycle de collines verdoyantes et de l'autre sur les flots, relie Saint-Aubin à Saint-Hélier. C'est la dernière étape, la plus facile et la plus agréable, de cette promenade autour de l'île. C'est le terme de la visite de ces côtes jersiaises, qui méritent bien le nom, que jadis on donnait aux côtes bretonnes, de *ceinture dorée*. Une ceinture dorée qui n'exclut pas, comme celle du proverbe, la bonne renommée.

VII

Si de Saint-Hélier le voyageur se dirige, non plus à droite, non plus à gauche, mais vers le nord ; soit qu'il suive la grande route droite de Saint-Sauveur, soit que, préférant errer un peu à l'aventure, il monte par devant le cimetière Saint-Jean, où reposent quelques exilés français, qui plus d'une fois a retenti des périodes sonores et des invectives fulminantes de Victor Hugo, et du cimetière Saint-Jean, à travers de frais vallons, de jolis jardins, de prés fleuris, il se trouvera soudain en présence d'une tour élevée, qui perche sur un monticule de terre, et dont la tête crénelée dépasse un bouquet d'arbres élancés qui semblent vouloir la dérober aux regards, c'est la *Tour-du-Prince*.

La Tour-du-Prince a sa légende, ou son histoire, qu'en un langage mi-partie anglais, mi-partie français, le gardien s'est efforcé de nous conter, — à raison d'un demi shelling par personne.

Au temps de la chevalerie, un dragon furieux désolait ce charmant séjour. En l'apprenant, le sire normand de Hambye qui

rêvait de s'illustrer dans une action d'éclat, « vole » aux rives de Jersey. Nouvel Hercule, il est assez heureux pour tuer ce nouveau minotaure.

Mais le bonheur n'a qu'un temps. Tandis que le héros goûte, après son coup de maître, un sommeil « pur et serein » il est assassiné par son page.

Pour placer ses restes sacrés,
Dans les lieux qu'il a délivrés,
Sa veuve élève une montagne ;

et de la sorte ses yeux peuvent, des côtes de France, distinguer la tombe de l'époux qu'elle pleure. Après sa mort, on joint ses cendres à celles de son infortuné mari, et il paraît qu'aujourd'hui encore,

...dans ces lieux simples et doux,
Le soir on voit, sur la verdure,
Errer ces deux tendres époux.

Quelque poétique qu'elle soit, ce n'est pas cette touchante légende qui a fondé le succès de la Tour-du-Prince, — non plus que son agréable situation au milieu de la contrée la plus fertile. Ce qui fait de ce lieu le « rendez-vous de tous les touristes », c'est le merveilleux spectacle qu'on embrasse de son sommet.

On y découvre, une synthèse magnifique, l'île entière. L'œil se promène sur ce sol que plissent une multitude de vallons enfouis sous des touffes de chênes, de hêtres, châtaigniers et de noyers ; il se repose sur ces collines verdoyantes ; il se perd dans le dédale de ces larges routes, qui coupent l'île en tous les sens, se mêlant, s'entre-croisant, s'enchevêtrant ; il suit ces allées ombrageuses et touffues ; il butine sur les fleurs de ces jardins, et envie les fruits de ces vergers ; il s'arrête sur ces vieux clochers qu'entourent de petits villages, ou se pose sur ces coquettes villas dissimulées dans un bouquet de verdure. Pareil spectacle vous émeut; et l'on ne peut s'empêcher de plaindre ceux qui, après avoir braqué leur lunette avec indifférence sur tous les points de cet horizon, boivent un verre de Porto en riant aux plaisanteries de leur guide, remontent dans le char-à-bancs et partent au grand trot pour ne pas manquer l'heure du diner.

Grâce à la douceur de son climat, presque le printemps perpétuel, qui ne connait ni les froids rigoureux de l'hiver ni les fortes chaleurs de l'été, — l'île de Jersey est dans toute son étendue comme un vaste parc dont la nature elle-même s'est constituée le jardinier. Les plantes frileuses des pays chauds, qui, sur le continent, sollicitent à la même latitude des soins assidus, y croissent en pleine terre ; et le visiteur qui vient de France est tout surpris de passer souvent devant des haies de fuschias qui poussent là comme l'aubépine dans nos pays du Nord. Mais tout cela ne vaut point, pour nous, la fraîche verdure des tendres prairies et des jeunes arbustes qui ont mérité à l'île de Jersey le surnom d'*Emeraude de la Manche*.

L'homme ne vit pas seulement de fleurs et de verdure ; et le Jersiais, qui de sa nature est un peuple laboureur, a depuis longtemps songé à tirer profit de la fécondité de son sol. Il sème l'orge et le blé, cultive la betterave, mais se plait surtout dans les pommes de terre. « Oh ! les pommes de terre ! disait un exilé jersiais, on les plante ici comme des pierres précieuses. » Pierres précieuses, en vérité, puisque l'exportation de ce précieux tubercule rapporte au commerce de Jersey dix à douze millions chaque année.

Mais la plus curieuse de ces plantations, et tout à fait une spécialité de l'île, c'est la culture du chou, dont on fait une industrie qui ne se rencontre en nul autre lieu. Devinez ce que deviennent les choux entre les mains des ingénieux insulaires. Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... — Des *cannes* ! Parfaitement, des cannes en trognons de choux, ou comme on dit à Jersey en tronc de chou. Car, dans ce pays de Cocagne, cet estimable légume s'élève à une hauteur vertigineuse, que l'homme le plus grand du monde n'atteint pas, et auprès de laquelle les choux du continent sont de véritables Liliputiens : deux mètres et plus ! Et les cannes que l'ont produit avec ces géants de la gent crucifère sont bien les plus commodes et les plus originales qu'on puisse imaginer : elles n'ont point l'élégance et la finesse de la badine du gandin, mais elles en ont la légèreté ; sur le rapport de la solidité, elles rivalisent avec le bâton ferré du montagnard. Mais, sous son écorce noueuse et vernie de jaune, je défie le profane de percer le mystère de son origine. — Ne manquez point, de grâce, si

quelque bon vent vous poussait à Jersey, d'en revenir avec une canne en tronc de chou.

L'île de Jersey n'est pas moins célèbre pour ses fruits. Elle élève, dans ses vergers, des pommiers dont on fait un cidre renommé, et des poiriers dont les poires sont fort prisées par les gourmands d'outre-Manche. Sur les coteaux qui bordent la baie de Saint-Aubin, le visiteur admire de vastes serres où croît un raisin fameux, aux grains monstrueux, aux grappes énormes, — qui, lorsque l'on a marché quelques heures au soleil, font, je vous assure, les délices du palais et la volupté du gosier.

Et puisque nous énumérons les *spécialités* de l'île de Jersey, gardons-nous bien d'omettre le nom de la vache jersiaise. De petite taille, le poil gris, l'œil intelligent, la vache jersiaise présente, dans sa pureté intacte, le type parfait de la race bretonne. Aussi l'espèce atteint-elle parfois un prix extraordinaire. C'est pour le pays une source de gros profits, et il ne faut pas s'étonner que les autorités aient de tout temps pris d'énergiques mesures pour qu'elle ne puisse se tarir. C'est ainsi qu'afin d'éviter tout croisement, il est interdit sous peines graves d'introduire sur le territoire de l'île aucun animal de l'espèce bovine. Libre-échangiste pour le reste, Jersey est protectionniste jusqu'à la prohibition pour ses vaches.

XIII

Vendredi, 30 août 18...

Nous quittons l'île de Jersey, charmé de notre courte excursion, emportant de notre visite un lot d'agréables souvenirs,... et de cannes en tronc de chou. Tandis que l'*alliance* file ses nœuds sur une mer toujours aussi calme, nous pouvons contempler une dernière fois la charmante contrée que nous laissons derrière nous, et résumer nos impressions.

... N'est-il pas curieux que ce soit à la révolution géologique qui a détaché Jersey du continent, que l'*émeraude de la Manche* est redevable de toutes les originalités de son intéressante physionomie.

Ses merveilles pittoresques ? Elles sont toutes dans ce merveilleux châton de côtes qui l'enchasse.. ? Les beautés de sa flore ? elle les doit à la douceur de son climat, c'est-à-dire aux carresses de l'Océan. Son histoire ? Mais si elle avait fait partie

de la France, elle aurait connu les tourments de la guerre et supporté les ruines de la révolution. Ses institutions ? Française, sa capitale serait une sous-préfecture; et ses autres paroisses, des cantons ; ses magistrats municipaux seraient des maires sans pouvoir ; ses Etats, un conseil d'arrondissement sans attributions ; son bailli, un sous-préfet de troisième classe ; sa Cour Royale, des juges de paix. Ses coutumes ? elles n'existeraient plus que dans le souvenir. Sa prospérité économique ? elle aurait depuis longtemps été immolée sur l'autel du libre-échange ou sur l'autel de la protection.

Heureuse donc, — il faut le dire avec tristesse, — l'ile de Jersey d'avoir été séparée de la France ! Le peuple jersiais le sait ; et c'est parce qu'il comprend que nous serions incapables, avec nos utopies unitaires et égalitaires, d'assurer sa liberté, qu'il s'est toujours éloigné de nous et qu'il nous déteste cordialement. Que le peuple jersiais se rassure, toutefois. La France n'en veut point à son bonheur : elle sait trop aujourd'hui combien il est douloureux de subir une nationalité étrangère, pour qu'elle veuille imposer la sienne à personne.

Ce n'est donc plus de notre côté que Jersey doit ouvrir l'œil : c'est du côté de l'Angleterre. Depuis quelques années déjà, des esprits mal faits d'Outre-Manche s'indignent de voir aux portes même d'Albion, des iles qui se font à elles-mêmes leurs lois. Cette liberté leur porte ombrage.

Certes, le plus grand malheur qui puisse atteindre aujourd'hui l'île de Jersey, ce serait de perdre son indépendance. Et dût-on nous accuser de cruauté, nous lui souhaiterions plutôt d'être engloutie dans les flots par un déluge semblable à celui qui jadis la sépara du continent, — que de perdre, dans une absorption morale, son incomparable personnalité.

Maurice VANLAER.

LE SALON DE 1893

L'EXPOSITION DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Il n'y a pas lieu, cette année, de faire précéder la Revue du Salon d'une introduction, pour en expliquer le caractère, en exposer les tendances, et en tirer des conséquences et des prévisions.

Le Salon de 1893 n'a aucun caractère déterminé : il n'est ni classique, ni romantique, ni impressionniste, ni *pleinairiste*, etc. Il y a de tout : jamais ne s'est manifestée davantage l'indépendance de l'art, jamais les artistes n'ont suivi plus librement leurs goûts, leur penchant, leurs fantaisies. Aucune école ne domine, chacun a fait ce qu'il a voulu et ce qu'il a pu. Et je ne m'en plains ni ne m'en étonne. On ne donne des noms aux écoles et on ne les classe, que lorsqu'elles sont passées. Quand Léonard de Vinci, Raphaël, Véronèse, etc., sont morts, on peut parler d'École Lombarde, Vénitienne, Romaine, Florentine, mais tant qu'ils vivent, aucun n'a songé à former une École; ils ont produit suivant leur génie ; à côté d'eux travaillaient d'autres maîtres inférieurs, parfois presque égaux ; plus tard, les historiens de l'art les ont réunis, groupés, dénommés, en ont fait des Écoles ; c'est un procédé historique, non la constatation d'un enseignement particulier ou d'une tendance spéciale, et c'est en cela que le mot d'*école* est seulement utile : il sert à la postérité à s'y reconnaître.

De même pour le Salon de cette année : il n'y a pas trace de prédominance d'école ; s'il existe des Écoles, dans le sens de manières de peindre, elles y sont toutes : ces dix-huit cent vingt-huit toiles (la dernière s'appelle *Chut*) ont été conçues et traitées selon ou contre les règles, d'après ou contre les traditions, conformément aux préjugés ou en dépit de tout

préjugé, — car il ne faut pas nous imaginer, nous hommes de *fin de siècle*, que nous n'avons pas de préjugés ; nous en avons, et autant au moins que les siècles que nous appelons temps de ténèbres et de barbarie.

On est, d'ailleurs, en République; or, la République, c'est sa vraie définition, est *l'absence de Gouvernement* ; on fait tout ce qu'on veut, bien, mal, sans règle, sans souci de ce qu'on en dira, pour sa propre satisfaction du moment, voilà, s'il est besoin de l'indiquer, le vrai caractère du Salon.

Aussi cette revue du Salon ne sera-t-elle pas classée par genre ; il faut se borner à signaler les œuvres qui attirent ou qui méritent le plus l'attention, imitant en cela le grand public, qui ne paraît pas s'occuper des Écoles et des genres, mais tout simplement s'arrête devant un tableau pour le louer ou le blâmer, s'en éprendre, s'en indigner ou s'en moquer.

I

Grands Tableaux

Le premier tableau que l'on aperçoit au haut de l'escalier est une grande toile de M. Roybet, intitulée *Charles le Téméraire*, entrant à cheval, avec ses troupes, dans l'Église de Nesles, où s'est réfugiée la population épouvantée. Elle a lieu d'être épouvantée ; car sur ces femmes, ces enfants, ces vieillards, les soldats se jettent, le poignard et la hache à la main, et les frappent, les percent, les égorgent. C'est une scène de massacre, de tumulte et de cohue sanglante, à laquelle assiste le Téméraire, du haut de son cheval tout bardé de fer, le casque en tête et la visière baissée, sans paraître ni presser ni réprimer le carnage.

Certes, si l'on ne considère que le talent, cette toile décèle un peintre des plus habiles et doué d'éminentes qualités : le mouvement, la justesse des gestes, l'animation, la vivacité des couleurs. Le lieu de la scène, une église, est grand, l'architecture noble, les costumes magnifiques, le brillant des soies et des satins, le reflet des armures, l'éclat des casques et des cuirasses, sont rendus avec une puissance qui serait difficilement dépassée.

Ajoutez que le même artiste expose dans une autre salle, un tableau: *Propos galants*, qui représente un soudard du XVIIe siècle, grand chapeau de feutre gris, juste-au-corps de

velours, trompette sur le dos, contant, d'un air gaillard et presque vainqueur, je ne sais quoi à une grosse commère en train de plumer une volaille et qui rit à grand bruit, épanouie, les joues fleuries et les yeux émérillonnés ; et que le tableau largement et franchement peint en belles couleurs éclatantes, qui rappelle Rubens et Jordaens, qui attire et amuse le gros public, et qui est estimé par les connaisseurs, passe, aux yeux de quelques-uns, pour la maîtresse œuvre du Salon. Et, si dans votre pensée vous réunissez ces deux tableaux du même peintre, tous deux si remarquables, peut-être êtes-vous prêt à déclarer que le *Charles le Téméraire* de M. Roybet est préférable au tableau intitulé : *Arpad*, de M. de Munkacsy, placé précisément vis-à-vis.

Ce tableau, *Arpad*, est, comme étendue, — il couvre presque tout le fond du Grand Salon, — l'œuvre la plus importante de l'Exposition et, par le mérite, un des plus considérables. Remarquez, tout d'abord, que sa supériorité tient absolument à l'artiste, non au sujet : le sujet n'a rien qui nous passionne, on peut même dire qui nous touche en quoi que ce soit ; le talent du peintre a tout fait. Ce talent est grand : il devait représenter un spectacle qui n'avait rien pour nous attirer, ni le sujet qui nous est à peu près inconnu, ni les principaux personnages, dont nous ne savons pas le nom, ni l'époque relativement reculée dans la première période du moyen-âge.

Comment donc a-t-il réussi, non seulement à attirer nos regards, mais à nous arrêter, à nous attacher, à nous efforcer de comprendre, en un seul mot, à nous intéresser ? C'est que lui-même s'est intéressé à son sujet, bien plus, a aimé son sujet, s'est passionné pour son sujet, et, l'aimant, a cherché à le faire connaître et juger, aimer et admirer.

Ainsi, il a trouvé, en première ligne, cette belle mise en scène, cette noble composition, que d'autres appelleraient *savante*, et qui lui est venue naturellement, parce qu'il concevait son sujet si grand que ce sujet se présentait à ses yeux avec cette ampleur et cette majesté royale. Le roi Arpad arrive à cheval, sortant de sa tente, et se montrant à son peuple, aux premiers de son peuple assemblés pour saluer le chef de la nation Hongroise. Les uns sont venus de loin, à cheval, les autres à pied, tous dans leurs plus riches costumes, dressant au

milieu d'eux leurs armes, leurs étendards, et, à l'apparition de leur Prince, beau et fier sur son cheval blanc immobile, tous ces grands, ces chefs s'écrient, levant les bras pour le saluer, s'inclinant, la main sur leur cœur, pour lui témoigner leur fidélité, leur dévouement, empressés, expressifs, mais respectueux. Ce que vous avez devant vous, c'est, non la multitude, la plèbe vile et commune, mais les chefs du peuple, qui sentent comme le peuple, et expriment ses sentiments avec force, mais aussi avec la noblesse et la dignité de chefs de famille et de race, des princes de la nation. Dans ce vaste tableau (45 pieds de long — il est destiné à décorer le palais du parlement Hongrois) — où se meut une si nombreuse assemblée, agitée de si vives émotions, tous les sentiments se montrent, vrais, sincères, l'enthousiasme, le respect, l'espérance, la confiance, l'admiration, l'attachement.

Le Prince, lui, est heureux aussi et satisfait, mais sa joie se manifeste autrement : droit, du haut de son cheval, il a devant lui tout son peuple qui le salue de ses acclamations, et le proclame son roi ; il regarde le peuple qui voit en lui son image, qui s'admire en lui comme en un miroir ; il ne s'écrie pas, lui le Prince ; il reflète la joie et le bonheur de son peuple, son visage resplendit de cet enthousiasme et de cet amour, calme, pur, inaltéré, comme une lumière, qui éclaire, guide et conduit.

Il est le guide, en effet, le chef, le roi, le père, le roi tel que *Dieu l'a fait : « autoritas et paternitas*, dit saint Thomas d'Aquin, l'autorité c'est la paternité (1). »

Telle est l'impression forte et vraie que donne ce grand spectacle présenté par M. de Munkacsy, à qui tant d'œuvres éclatantes ont déjà conquis une place si élevée parmi les artistes de ce temps.

C'est ici qu'il faut montrer et faire reconnaître non seulement la supériorité de M. de Munkacsy sur M. Roybet, mais la distance immense qui les sépare. Les qualités du tableau de M. Roybet sont toutes matérielles, on ne pousse pas plus loin la féerie de la couleur, l'exécution brillante des étoffes et des armures, (dans le *Charles le Téméraire*), on ne fait pas voir

(1) On comprendra la profondeur de cette juste et admirable définition, si opposée aux idées modernes, en lisant le livre de M. l'abbé Roquette de Malviès l'*Etat tel que Dieu l'a fait* (Téqui), un des ouvrages les plus fortement conçus et pensés de ces dernières années, — et des moins connus.

plus vivement la force du sang la grosse convoitise, la violence du désir et de la chair (dans les *Propos galants*), le dévergondage de la nature emportée que rien n'arrête quand elle se rue au carnage, et que rien n'arrêtera quand elle se ruera à la luxure. C'est très bien rendu mais, ce ne sont là que des *instincts* bas, farouches et féroces, car on ne peut dire des *sentiments*, des instincts de bêtes sauvages habillées en hommes.

Remarquez, en outre, que la composition est assez facile de ces scènes de carnage, de cette mêlée de tueurs et de tués ; et même, quelque habilement qu'il soit traité, de ce dialogue du reitre et de la maritorne, qui sont si près de s'entendre.

Que l'on ne compare donc pas ce tableau *Charles le Téméraire*, de M. Roybet, avec l'œuvre de M. de Munkacsy placé en face et qu'en me retournant je peux immédiatement examiner. Les qualités du *Charles le Téméraire* sont séduisantes, mais parlent seulement à mes yeux, à mes sens, n'excitent chez moi aucun sentiment élevé ; dans le tableau de M. de Munkacsy je pénètre le penseur, qui a rêvé le chef de nation, le Souverain la dominant autant par son âme que par son rang ; et la composition savante, réglée et pourtant naturelle et juste du tableau montre la suite et la force de sa conception : chez M. Roybet, la matière exubérante, bouleversant tout, débordée ; chez M. de Munkacsy, l'esprit présent, visible et contenu. Mon choix est fait, les rangs sont réglés : au premier l'esprit, au second la matière. M. Roybet est peut-être un plus habile artiste, M. de Munkacsy est de la qualité des grands peintres, supérieurs par la pensée comme par l'exécution, qu'on admire, qu'on respecte et qui font penser.

II

M. J. P. Laurens

M. Jean-Paul Laurens a deux tableaux, de médiocre grandeur, des tableaux de chevalet, tous deux qui témoignent d'une science et d'un art que personne ne lui dénie, mais très différents par l'effet qu'ils produisent.

L'un représente la fameuse scène où saint Jean Chrysostôme foudroya, dans la cathédrale de Constantinople, par une imprécation éloquente, l'Impératrice Eudoxie, à qui il reprocha, elle présente, sa conduite et ses iniquités. On sait qu'elle écouta la

véhémente invective de la *Bouche d'or* avec une impassible hauteur, comme si ces terribles paroles tombant, ainsi qu'une sentence, du haut de la chaire sacrée et jetées à sa face, ne s'adressaient pas à elle et lui étaient étrangères.

C'est un beau sujet pour tenter un peintre : il y a quelques années, il fut traité, dans une grande toile, par un peintre dont le nom est moins connu, M. Wencker et non sans mérite. Le tableau de M. J.-P. Laurens est conçu, dans de petites proportions, à peu près de la même manière : saint Chrysostôme, dans la chaire placée à droite, est vu de côté ; vis-à-vis, se tient l'Impératrice dans sa tribune, de face et debout, lui, la désignant pour qu'on n'en puisse douter : « Cette femme, la voilà ! C'est elle ! » Elle, immobile, le regardant, sans pâlir et, en apparence, sans s'émouvoir.

La scène est bien posée, et on la voit telle qu'elle a dû se passer ; M. J.-P. Laurens a particulièrement le talent de la mise en scène, il sait la rendre dramatique, saisissante, et s'imposant tout de suite au public. C'est un grande qualité. Malheureusement elle est accompagnée d'un grave défaut, naturel aussi et qui, je le crains, est bien difficile à guérir : il fait laid, il n'a pas le sens de la beauté ; ses personnages, non seulement ne sont pas distingués, mais sont souvent communs, et leurs gestes aussi n'ont rien de noble, ont quelque chose de vulgaire, et, par suite, de faux. C'est ce que l'on voit ici. M. J.-P. Laurens a assez l'habitude de poser ses principaux personnages de côté ou vus par derrière ; c'est un moyen de donner plus de naturel à la scène. Le sujet comportait la pose de saint Chrysostome en chaire de côté, pour que l'on vît bien l'impératrice de face. Le peintre n'a pas manqué de le représenter ainsi, son attitude est juste, et vous y applaudissez. Mais c'est le personnnage lui même qui vous déplaît et vous repousse : le grand archevêque de Constantinople, le plus éloquent des Pères, le saint courageux que ne put faire plier l'autorité Impériale, saint Chrysostôme, dont je ne vois que le profil perdu, est un vieux bonhomme, à la tête chauve, au front fuyant, qui, loin d'avoir rien de noble dans le peu que j'aperçois de ses traits, a, au contraire, l'air d'un pauvre petit curé de campagne, d'un curé rageur : aucune élevation, aucune grandeur. C'est là, cependant, qu'il fallait montrer l'autorité du pontife devant la majesté Impériale, la jugeant et la dominant. Mais il y a plus : il est commun, et il

manque absolument de dignité ; il ne frappe pas comme un juge, il ne condamne pas ; il s'emporte, il se met en colère ; il n'étend pas son bras droit devant lui, et qui doit atteindre et toucher la coupable ; sa main est crispée, ses doigts sont comme les griffes d'un animal qui se dispose au combat, grince des dents et jure ; elle est ignoble cette main, ces doigts crochus vous répugnent ; vous reconnaissez le talent d'exposition, la mise en scène du peintre, mais vous vous éloignez en regrettant qu'il ne vous ait pas retenu par un personnage plus noble et plus attachant.

Faut-il le dire, M. J.-P. Laurens aurait conçu, vu, fait voir telle quelle fut, cette grande figure de saint Chrysostôme, s'il eût été chrétien. Il n'aurait pas eu l'idée de mettre en colère celui dont les fidèles applaudissaient, malgré lui, dans son église, les magnifiques images et les lumineux enseignements ; il l'aurait compris, montré imposant, solennel, inébranlable, accablant la puissance Royale avec l'autorité de la mission sublime que Dieu lui avait imposée.

Mais, pour composer ainsi son sujet, on est obligé de le répéter, il faut être chrétien.

M. J.-P. Laurens expose un autre tableau, *La Fille de Bonchamp*, qui, avec moins de prétention, est très préférable à son *saint Chrysostome*. C'est l'interrogatoire d'une fillette de dix à douze ans par un Conseil de guerre, en Vendée. L'enfant est trop petite, on l'a fait mettre à genoux sur une chaise pour l'interroger. Elle n'est ni intimidée, ni embarrassée : ce qu'elle a à dire est très simple et très franc : elle est la fille du généreux Vendéen qui, en mourant, demandait la grâce des prisonniers républicains qu'on allait fusiller ; elle a la grâce et l'ingénuité de son âge, comme la noblesse de sa race et de son sang, et on comprend qu'elle parlera avec l'accent de la vérité. Les officiers *bleus* qui l'écoutent et l'examinent, paraissent, eux, intéressés et touchés de son attitude et de ses réponses. Ce sont des soldats, d'ailleurs, et ils valent mieux que les *patriotes* au bonnet rouge qui siègent avec eux ; l'enfant s'en tirera à son honneur, sans compromettre ses amis et ses proches. Ici, l'artiste a été naturel, cherchant seulement la vérité, et il a réussi à nous intéresser. Et, remarquez que, du même coup, il n'a pas fait des personnages laids, sauf, bien entendu, les *patriotes* ; ceux-ci étaient

vils et méchants; naturellement ils sont laids : si M. J.-P. Laurens n'est pas républicain, il les a pressentis tels qu'ils étaient réellement; et s'il l'est, il les connaît bien et les peint comme il les a vus.

III

Tableaux Religieux

Chaque année, sous la République gouvernée par les francs-maçons, lesquels affectent la haine de la religion, on se demande s'il y a des tableaux Religieux au Salon, et chaque année, on constate, non seulement qu'il n'en manque pas, mais qu'ils sont en bien plus grand nombre qu'on n'eût osé le penser. C'est que, quoique fassent les prétendus athées qui s'imaginent gagner la faveur du public par leur impiété, le public, le peuple continue à conserver au fond du cœur le respect de la Religion, et la pratique même de la Religion, à laquelle il demande de bénir les principaux actes de sa vie, la naissance, le mariage, la mort, et qui se presse à la première Communion de ses enfants avec une émotion qu'il ne cherche pas à dissimuler : « Les Turcs, dit Chateaubriant, ne faisaient attention qu'à deux choses : à mes actes de religion, à mes prières et à mes armes » c'est-à-dire, ce qui protège le corps et l'esprit, l'homme tout entier.

Quant aux artistes, telle est la beauté des scènes de la Religion, des événements de l'Ancien et du Nouveau Testament, telle en est la majesté surhumaine, qu'il est peu de peintres qui n'aient essayé un jour de les représenter, sachant bien qu'ils donneront la plus haute idée de leur talent, s'ils réussissent à rendre au moins en partie la sublimité de ces scènes où se révèle la personne divine. Un petit nombre y réussit, mais c'est déjà un honneur de l'avoir tenté, et le monde ne leur épargne pas ses applaudissements, s'ils se sont seulement approchés de cet idéal immortel.

On compte donc, comme tous les ans, une assez grande quantité de tableaux, dits religieux, au Salon de 1893 ; mais, il faut bien l'avouer, et l'on s'y attend, il n'y en a pas beaucoup qui soient vraiment religieux. Je ne parle pas des *processions*, des *premières communions*, etc., qui ne sont souvent qu'un prétexte pour peindre des robes blanches, des voiles longs descendant

jusqu'à terre, des files de cierges allumés, et quelques jeunes et frais visages, le tout représenté avec une certaine habileté et facilité : c'est là de la peinture religieuse convenue, et à qui il suffit d'être convenable. Mais, parmi les tableaux qui ont la prétention d'être des tableaux religieux et de traiter les sujets religieux, il faut d'abord faire la part des excentricités, les toiles par exemple, de M. Lehoux. M. Lehoux, j'en suis persuadé, est doué des meilleures intentions, a bonne volonté, est disposé à peindre gravement, sincèrement des scènes religieuses et des Saints ; mais, par une singulière pente de son esprit, il ne veut pas s'en tenir au simple, il cherche le compliqué ; il est préoccupé de ne pas être vulgaire, et pour fuir la vulgarité, il tombe dans la bizarrerie, qui, parfois même excite le rire et la gaieté. Ainsi, aujourd'hui, il représente le *Martyre de saint Pancrace*. Où place-t-il le lieu de la scène ? en rase campagne, en plein champ ; le bourreau, dans cette scène, est à moitié nu ; et au Saint il donne une chevelure rousse, rousse comme en voudrait bien avoir plus d'une demi-mondaine, et cette chevelure est si étrangement disposée qu'elle lui fait une tête difforme, une tête cornue. Et, cependant, les attitudes de ses personnages sont justes, le mouvement du bourreau est celui qu'on s'imagine, on sent qu'il prend sa mesure pour frapper un coup fort et droit ; la pose du Saint agenouillé, sa tête penchée, l'expression de son visage, disent à la fois son sacrifice, son espérance et sa foi. Que le peintre ne s'en est-il tenu à rendre seulement ces pieux sentiments, sans colorer ses personnages, pour les distinguer du vulgaire, en brique et en chocolat !

M. Lehoux est excentrique dans ses Saints, mais on comprend, ou, au moins, on pressent leur sainteté. M. Buffet, est bien plus étrange, il fait rire des siens ; voici comment il représente la *Tentation :* sur un plateau de roches, dans un désert aride, le Christ, à genoux, prie, Christ assez mesquin et pauvre d'aspect ; rien de noble, de grand, encore moins de divin ; et, derrière lui, à dix pas, Satan accroupi, Satan en diable vert, avec des cornes de bouc au front ; il est fort laid, et je ne sais qui serait disposé à le regarder et à l'écouter. Quand le démon nous parle, il se présente à nous avec des formes plus agréables, et Callot, lorsqu'il veut tenter saint Antoine, a soin de mettre en avant une belle jeune femme qu'il suppose être fort plaisante

à contempler. Il est vrai que Satan ne compte pas, pour tenter le Christ, sur les agréments de sa seule personne ; il a déposé par terre, entre le Christ et lui, une couronne, — mais, quelle couronne ! d'or, mais si mince, si étriquée, de si peu de valeur ! Sur ce rocher, isolée, elle fait un piteux effet. Voilà tout ce qu'il offre : en vérité, ce n'est pas tentant, et ce n'est pas la peine, pour ceindre ce cercle d'or à quatre pointes, de se détourner et de l'adorer, lui, Satan, ce laid singe vert, bon tout au plus, à figurer sur les tréteaux d'une baraque de saltimbanques !

Encore un Christ : *Jésus et les pêcheurs*, par M. Dutriac, Jésus rencontrant Simon et André, et leur disant : « Laissez-là vos filets et suivez-moi ! » Le peintre a pris ces mots à la lettre : Jésus marche en avant, tout seul, et les futurs apôtres le suivent par derrière, comme deux valets leur maître. M. Dutriac s'imagine donc que Jésus leur a dit uniquement ce peu de mots, sans insister, puis, s'en est allé en avant, tandis qu'eux font tous leurs efforts pour paraître croire, ainsi que le montre leur air par trop naïf et leurs regards cherchant l'inconnu. Non ! si le Christ a choisi ces simples pêcheurs, c'est que, à quelques-unes de ses paroles, il les a vus émus, ardents, croyant déjà ; et ils se sont éloignés ensemble, lui continuant son enseignement divin, eux, fixés à sa parole comme la flamme qui s'attache au bois, ne se lassant pas de l'écouter. Mais, ici, comme on est trop souvent obligé de le répéter, pour comprendre ainsi le sujet, il faut se pénétrer de ce qui en fait l'excellence, de la nature céleste de Celui qui parut sur la terre, trois fois Saint, Dieu, parmi les hommes.

Le lac de Tibériade, près duquel se passe la scène, les montagnes qui l'entourent, les lointains d'un bon effet, montrent que l'artiste, du reste, serait un habile peintre de paysage.

La petite toile de M. Ralli, artiste Grec, *le Vendredi-Saint*, représente des jeunes filles et des popes décorant une chapelle portative, l'ornant de fleurs pour ce grand jour de deuil du christianisme. Les costumes, la forme de l'autel, les ornements ont un caractère particulier. Ce n'est pas encore un tableau précisément religieux; cependant, par l'attitude pieuse des jeunes filles qui savent qu'elles accomplissent un acte religieux, il excite plus que la curiosité, il inspire le respect, premier degré de la prière et de l'adoration.

Avec le *Christ* mort de M. Doucet, remarquable par une facture savante, et où la Madeleine est représentée baisant les pieds du Sauveur, et exprimant une profonde affliction, un *Calvaire* de M. Yan Dargent, au pied duquel prient dévotement quelques paysans Bretons, il ne reste qu'un petit nombre de toiles qui peuvent être regardées comme des tableaux religieux. Le plus important par sa grandeur et la variété des sujets, est un triptyque de M. Aubert, résumant la vie de *saint François d'Assise* : dans le premier tableau, saint François d'Assise choisit pour épouse la pauvreté; dans le deuxième, il prêche et convertit les méchants ; dans le troisième, il reçoit les stigmates. Il y aurait bien à faire quelques critiques de l'exécution des tableaux de ce triptyque : destinés à orner une église, ils doivent être d'un ton adouci; mais il est permis de trouver que le peintre eut dû leur donner plus d'éclat ; le tout est recouvert d'une couleur grise presque uniforme et par trop austère. La *Pauvreté*, n'a pas, non plus, tout à fait le caractère qu'on suppose et qu'on attend : sa robe est, il est vrai, effilochée par le bas, et évidemment c'est une jeune fille peu riche ou peu soigneuse, mais, en outre, elle est un peu une jeune fille *moderne*, une petite Parisienne jolie et qui le sait.

Le meilleur tableau est celui du milieu, où un certain loup, en face de jolis moutons qui, pourtant, doivent être bien tendres et excellents à croquer, écoute avec tant d'attention les paroles du saint qui s'efforce de toucher son cœur et l'engage à apaiser ses mauvais penchants; le loup paraît déjà à moitié gagné. Saint François pourrait avoir une figure plus animée, mais son attitude et son geste sont justes et tels qu'ils conviennent à sa prédication, et ce triptyque, au fond d'une chapelle, en rappelant aux fidèles agenouillés la vie sainte, les vertus héroïques, les exemples d'abnégation, de sacrifice, de foi ardente, de celui qui combattit les vices, les richesses et la volupté par la pauvreté, l'abstinence et l'humilité, leur inspirera les réflexions sérieuses, les fortes résolutions et la volonté de l'imiter, au moins par le désir de la perfection.

Un vrai tableau d'église, par le sujet, est celui intitulé le *Dernier cri du Christ*, de M. Brunet. Le peintre a voulu représenter l'émotion profonde qui troubla le monde au moment de la mort de Jésus : « La terre trembla, disent les Evangiles, les sé-

pulcres s'ouvrirent, et plusieurs morts sortirent du tombeau ». Certes, pour un tel bouleversement de la nature, on peut tout supposer ; l'imagination du peintre n'a pas craint de montrer des effets extraordinaires. A cet appel suprême de l'Homme-Dieu vers son Père, la nature reconnaît le Sauveur, et, comme jadis la mer fuyant devant Jehovah, *mare vidit et fugit*, la terre devant la face de Dieu s'émeut *A facie Domini mota est terra :* les croix des deux larrons arrachées du sol s'écroulent et se brisent, les pierres des tombeaux se lèvent, des morts apparaissent soulevant leur linceul ; les soldats épouvantés s'enfuient ; les saintes femmes, troublées jusqu'au fond de leur âme tombent à genoux ; Madeleine, on la reconnaît à la vivacité de sa douleur, renversée en arrière, lève les bras au ciel en jetant un cri de désespoir ; un immense voile de deuil s'étend à la fois sur les cieux assombris et sur la terre terrifiée. Il est impossible de rester spectateur impassible d'une catastrophe si contraire à la nature ; le monde est en proie à un bouleversement sans précédents ; on le sent, un nouvel ordre de choses, *novus ordo*, surgit, comme a dit Virgile, un temps nouveau commence ; à ce mouvement prodigieux, le centurion Romain, illuminé par la vérité, s'écrie : « Celui-là était un juste ! » Oui, et il ne le savait pas et ne pouvait le dire, non pas seulement un juste, mais *le Juste*, la Justice par excellence.

Toutes ces pensées viennent à l'esprit devant ce tableau. On peut reprocher à l'artiste quelque exagération dans les gestes de ses personnages ; mais l'impression est forte, l'âme sent et comprend le Centurion, et, vivement ému par cette scène si dramatiquement présentée, le fidèle courbe la tête et adore. Ce tableau fera prier, c'est le véritable but et le caractère de la peinture religieuse.

Il conviendrait de citer ici plusieurs tableaux qui, sans être précisément des tableaux religieux, inspirent, néanmoins, un sentiment de piété, celui par exemple, qui représente la mort d'une jeune fille aspirant à la paix et à la sérénité du ciel, (*La foi*, par Mme Wentworth) en présence d'une religieuse qui l'admire et peut-être l'envie ; puis, la jolie petite toile, *Evangeline*, par M. Le Ménorel, qui exprime avec tant de vérité et de simplicité la douleur de la *Sœur*, quand, entrant dans la chambre du mourant, elle l'aperçoit étendu sans vie : « Elle s'arrêta, dit le

poète Américain Longfellow, immobile, ses lèvres pâles entr'ouvertes, un frisson courut dans tout son être, et les fleurs oubliées tombèrent de ses doigts. » L'artiste a rendu sans exagération cette scène muette ; l'émotion de la Sœur est si poignante, qu'on est ému soi-même, on ne peut la regarder sans la plaindre et sans pitié : c'est un bel éloge d'une œuvre d'art d'inspirer une impression douloureuse. Et, surtout, un autre tableau de deuil intitulé *aux Péris en mer*, par M. Demarest ; dans plusieurs petits ports de Bretagne, il est d'usage que, le jour des morts, les familles des marins disparus se rendent processionnellement au bord de la mer, au chant des paroles sublimes et des prières de la liturgie catholique, puis elles s'avancent jusque sur le bord de la falaise qui domine la mer, et jettent des couronnes et des fleurs dans ces flots qui ont englouti et recouvert leurs maris, leurs pères, leurs enfants. — C'est cette scène touchante qu'a représenté avec sentiment et poésie, M. Demarest. Elles sont toutes là, les veuves, les sœurs et les filles des marins morts en mer, vêtues de noir, toutes, c'est-à-dire, comme dans certaines plages de Bretagne (aux îles Bréhat, par exemple), où il n'est pas de maison qui n'ait perdu le chef ou le fils de famille, presque toutes, et avec elles leurs petits enfants orphelins. Elles se penchent vers la cruelle mer, et les yeux mouillés de larmes, lui abandonnent ces couronnes funèbres, témoignage de regrets, de souvenirs et de tristesses dont elles n'ont pu fleurir les tombes sur lesquelles on vient s'agenouiller et prier. Ce tableau, scène à la fois pittoresque et douloureuse, ne peut être regardé sans intérêt et sympathie pour les braves marins péris dans les lointains de la mer, et pour les pauvres femmes qui les pleurent, mais qui savent qu'elles les rejoindront un jour.

Enfin, si vous voulez bien, en allant d'une salle à l'autre, ne pas traverser en courant les Salons des dessins, aquarelles, pastels et gravures, mais daigner jeter un coup d'œil sur quelques-uns de ces cadres qui attendent l'aumône d'un regard, tâchez de découvrir, dans un de ces salons, un dessin légèrement colorié, représentant une scène Orientale ; approchez-vous, c'est un dessin signé Bida : *Joseph allant au-devant de Jacob*, et, si vous le regardez un instant, vous resterez longtemps à l'examiner, à en suivre les détails vrais, fins et charmants ; c'est charmant à voir, en effet, cette scène aimable : le fils, le ministre de Pharaon,

arrivé avec sa suite pompeuse, son train de grand seigneur, ses écuyers, ses esclaves, ses beaux coursiers, et descendu de son cheval richement harnaché que tient en laisse un noir Ethiopien, et courant vers le vieillard son père et embrassant avec des larmes Jacob, qui l'a cru longtemps perdu à jamais. Et, derrière Jacob, la suite du pasteur, les chameaux sur lesquels se dresse la tente de l'épouse, ses enfants, ses troupeaux, la tribu tout entière, nombreuse famille que Joseph établira dans la grasse terre d'Égypte, où elle deviendra un peuple, à qui Dieu réserve les plus hautes destinées, le privilège de donner au monde le Sauveur. Dans ce petit cadre revit tout l'Orient, sa vie patriarcale, ses mœurs, ses costumes, son ciel, la vision du désert. C'est un des excellents dessins de M. Bida, et digne de son meilleur temps.

IV

Scènes de Guerre

Les tableaux représentant des scènes de guerre ne manquent pas, comme à l'ordinaire ; les artistes de toutes les écoles se plaisent à les traiter. A défaut de M. Detaille, le maître peintre des tableaux militaires, de M. Berne-Bellecour, etc., M. Cormon expose une esquisse d'un épisode de la *Bataille d'Essling*, qui annonce, pour l'an prochain, une toile importante ; M. Sergent nous montre un de ces traits de bravoure qui valurent à *Kléber* le nom de héros : à l'assaut de Saint-Jean-d'Acre, les soldats hésitaient devant un feu terrible qui abattait les premiers rangs ; Kléber monte sur le parapet de la tranchée, exposé de toute sa haute taille aux coups de l'ennemi : « J'y suis bien, moi ! » s'écrie-t-il, avec ce geste audacieux et grandiose qui semble défier la mort, et les soldats entraînés s'élancent à la suite de leur général, et le spectateur remué aussi, applaudit à cette vaillance vraiment Française.

Autre impression vive et profonde rendue par M. Orange : le défilé des *Défenseurs de Saragosse*, qui, si longtemps, si énergiquement, si courageusement, pendant ce siège immortel, luttèrent contre les soldats Français, et ces soldats étaient ceux de Napoléon. Il a fallu pourtant se rendre, après avoir combattu dans les rues, dans les maisons, à travers les ruines écroulées, et, devant l'armée Française victorieuse, rangée en bataille, ce

qui reste de ces braves Espagnols passe en jetant ses armes, et, en même temps, qui saurait les blâmer? — des regards de haine et de colère : quelques-uns brisent leurs armes, d'autres, des femmes, qui ont combattu aussi, menacent encore les vainqueurs de leur poing irrité ; on entend leurs imprécations et leurs cris de rage, et on ne leur en veut pas : n'est-ce pas le droit des vaincus ? Cette scène dramatique, M. Orange l'a fortement représentée, avec les traits violents et quelque peu sauvages qui conviennent au caractère de ces patriotiques défenseurs de Saragosse.

Ils ne sont pas à demi-sauvages, ces *Huns* qui mettent à sac une villa Gallo-Romaine (par M. Rochegrosse). Ces Huns au nez camard, venus des extrémités de l'Asie, et dont le type rappelle les Mongols et les Chinois d'aujourd'hui, ont toute la furie du barbare qui veut se gorger de vin, d'or et de luxure ; ils n'épargnent rien, ils n'écoutent rien ; pas de cris, pas de plaintes, pas de larmes qui les arrêtent, ils plongent leur poignard dans le corps des hommes, ils arrachent aux colonnes où elles se cramponnent les femmes qui se débattent en vain contre leurs étreintes ; ils sont maîtres de tout, et ils veulent tout emporter, briser, brûler. L'artiste n'a pas multiplié les personnages ; on n'en saisit que mieux les traits saillants de cette scène si agitée, ces armes bizarres, ces vêtements aux formes étranges, ces petits chevaux au poil bourru, ces physionomies farouches ; on comprend la terreur qu'ils inspiraient, l'épouvante qui les précédait, et le surnom de leur chef, qui se vantait d'être le *fléau de Dieu*.

Les *Amazones* de M. Luminais semblent presque de même race que les Huns : emportées par leurs chevaux, affolées, si elles fuient, on les sent dignes d'être leurs compagnes et leurs émules, et pour le combat, et pour le pillage, et pour les coups à frapper, et pour le sang à verser, même le leur. On sait comment M. Luminais excelle dans la peinture des scènes barbares ; jamais il n'a mieux réussi et n'a mis plus de vigueur à les représenter que dans ces *Amazones désespérées*.

Quant au tableau de M. Rochegrosse, il est un des plus habilement composés, les plus animés et les plus intéressants de cette Exposition ; quoique de dimension restreinte, on y reconnaît autant l'œuvre d'un maître que dans ses vastes toiles de la *Prise de Babylone* ou l'*Incendie d'Ilion*.

Mais c'est encore Napoléon qui a inspiré le mieux les artistes et qui attire le plus l'attention ; voici trois, quatre tableaux, la marche de *L'armée revenant de Syrie*, en 1799, par M. Aimé Morot la *Retraite de Moscou*, 1812, par M. Chelminsky, L'*Abdication*, par M. G. Cain, et *C'est lui !* par M. Fr. Flameng, 1814.

La *Marche en Syrie* montre l'armée défilant en longue colonne à travers les dunes du désert et les pauvres soldats, sur qui tombent les flèches d'un soleil impitoyable, courbés sous le poids de leurs armes et de leurs sacs, on est porté à les plaindre et à gémir pour eux. Mais eux ne se plaignent pas ; à leur tête, en avant de tous, à pied, marche un petit homme ferme, tranquille, la tête droite, tout à sa pensée, résolu, comme un homme qui sait ce qu'il fait, où il va, et ne doute pas. Qui est-il ? Le général Bonaparte, celui qui en deux ans, a vaincu l'Italie, remporté vingt victoires, envahi l'Egypte, pris Alexandrie, le Caire, dispersé les Mameluks, au pied des pyramides, triomphé des Turcs. « Il sait bien où il nous mène et il nous sortira de ce désert, allons ! nous serons bientôt arrivés ! » Et ils se redressent et marchent d'un pas alerte. C'est la confiance, la jeunesse et l'espérance, l'aurore de cette prestigieuse existence qui semblait, qui était le début d'un poème.

«.... Lui toujours, lui partout ! » a dit V. Hugo, qui, depuis... L'image de Napoléon hante aussi la pensée des peintres. Le tableau de la *Retraite de Moscou* ne présente que deux personnages ou plutôt qu'un : ce n'est plus Bonaparte, mais Napoléon traversant, après l'incendie de Moscou, les steppes glacées de la Russie, dans une voiture ouverte, enveloppé de fourrures, avec un aide de camp près de lui, silencieux encore comme en Syrie. Il pense, il fait des plans, il combine, compare et rapproche tout, les ennemis, les alliés, ce qui reste de ses centaines de mille hommes amenés de si loin au cœur de la Moscovie et décimés par leurs victoires mêmes ; ce qu'il pourra leur adjoindre, comment il les ralliera, formera ses recrues, en fera une nouvelle *Grande armée*, qui frappera des coups formidables, brisera et dispersera les armées de l'Europe encore une fois vaincue. Voilà ce qu'il pense, ce qu'on voit qu'il pense ; on le regarde et on ne cesse pas de chercher dans ses traits immobiles la trace de ses réflexions, de ses vues et des conceptions de son génie.

De ces deux tableaux peints avec talent, le premier donne une impression de jeunesse, le second fait plus réfléchir.

Le troisième, *Après l'Abdication*, représente Napoléon descendant le grand escalier de Fontainebleau, seul : plus de courtisans, de chambellans, d'aides-de-camps, de généraux, de maréchaux. Les maréchaux, les généraux, sont restés au haut de l'escalier, et regardent descendre celui qui, hier, était leur maître, le maître de l'Europe, et le spectateur aussi le regarde, en se demandant quelles sont ses pensées, quels regrets, quelles espérances, et ce que disent et pensent aussi ces courtisans. C'est un tableau qui inspire des réflexions plutôt qu'il ne fait chercher comment il est traité : ce n'est pas un médiocre éloge de faire oublier l'ouvrier pour le sujet.

Le tableau de M. F. Flameng fait bien plus que vous impressionner, il montre l'impression que produisait Napoléon sur le peuple de son temps, au moment même où, selon l'expression aussi du temps, *son étoile pâlissait*, où, vaincu, après avoir traversé l'Europe, repoussé par les troupes de tous les souverains, revenu en France, il défend son sol pied à pied, non plus avec des armées, mais des tronçons d'armée, ses vieux grenadiers et sa garde, et, tous les jours, combat, attaque l'ennemi, le renverse, court à un autre, le frappe, le disperse, et encore, et encore, sans se lasser, toujours présent, toujours en marche, ici et là, presque en même temps annoncé, arrivant, partant, sur tous les points à la fois, sans s'arrêter, sans se reposer. — Si! pourtant, le voici, il est entré dans cette chaumière, *a mangé un morceau*, au coin d'une table, puis, succombant à la fatigue, sur cette chaise de paille où il est assis, il s'est endormi. Et voilà que la nouvelle qu'il est là s'est répandue dans le village, et ils entrent tous pour le voir, voir Napoléon, l'Empereur! Et, debout, à la porte, à quelques pas, ils le regardent, ils le dévorent des yeux, ils ne se lassent pas de le regarder : vieux qui ont vu tant d'hommes et d'événements; enfants ébahis, qui ne comprennent pas, mais qui sentent qu'il y a là quelque chose de grand, et qui n'oublieront jamais ce qu'ils ont vu, femmes qui ont eu leur fils tué à la suite de celui qu'elles contemplent, et qui n'ont pu s'empêcher de venir voir l'Empereur : « Son image, dit Henri Heine, est suspendue dans la cabane de tous les pays, au même mur où l'on eût placé

celle du fils de la maison, s'il n'eût été sacrifié par cet homme sur un de ses mille champs de bataille. » — Il est là, avec sa redingote grise, son petit chapeau, il dort : *C'est lui !* disent-ils tout bas, ou plutôt disent leurs yeux, car ils ne voudraient pas le réveiller ; pas un mot : *C'est lui !* Ils ne le définissent pas, ils ne détaillent pas ce qui fait qu'il est si grand et qu'il emplit leur pensée : qu'à cette heure il défend le sol de la patrie contre l'étranger, qu'il est le représentant, l'âme de la France ; à ce moment il est comme un être extraordinaire, au-dessus de l'humanité : « La légende, a dit Châteaubriant, l'a déjà transformé, il n'est pas le vrai Napoléon qui a vécu, il est autre que le reste des hommes, un homme à part, et cet homme que crée l'imagination populaire, est plus vrai que le réel : C'est le héros idéalisé, presque déifié par la poésie, et qui restera tel dans la mémoire des hommes.

Ces quatre tableaux qui résument la vie de celui dont le duc Victor de Broglie écrivait : « J'incline à croire qu'il est le plus grand homme de l'Histoire », sont diversement remarquables par le talent des peintres, MM. Morot, Cheminski, Cain, Flameng, qui y ont mis chacun leurs qualités : l'habileté, la mise en scène, le sentiment, le pittoresque, l'observation, et ils comptent parmi les tableaux qui ont le plus d'attrait pour le public.

V

Portraits

Il ne faut pas demander s'il y a des portraits au Salon ; on peut répondre que, si l'on en retranchait les portraits, le Salon serait diminué de plus d'un tiers. Dans cette foule il y a un premier classement à faire : l'Ecole Française s'est toujours distinguée dans le portrait ; ses artistes y portent l'observation, la distinction, le naturel, l'agrément propres au caractère Français. On retrouve donc, cette année, plusieurs portraits excellents de MM. Jules Lefebvre, Benjamin Constant, Bonnat, Yvon, Machard, Mlle Houssay, etc. Puis, les portraits de personnages connus, noms que l'on entend prononcer à chaque instant, sans qu'on s'en fasse souvent une idée nette ,célébrités d'un jour oubliées demain : *M. Jacques*, illustre inconnu, qui

brigua la députation contre le général Boulanger, qui, depuis, est même devenu, je crois, député, et qui nous présente, sous le pinceau de M. Truphème, sa figure couleur de framboise, et l'air satisfait d'un homme qui ne sait rien et étale d'autant plus son imperturbable assurance ; *M. Robert Mitchell* (par M. Chabas), député aussi, mais qui n'est pas sot, celui-là, il s'en faut, et sa physionomie le dit bien ; *M. F. Sarcey,* au milieu de sa famille (par M. Baschet), qu'à sa rotondité, sa graisse, son air de béatitude, on prendrait volontiers pour un bon gros épicier, si un certain sourire et un certain trait dans les yeux ne faisaient comprendre qu'on a devant soi un homme qui voit fort bien le ridicule et le faux et sait le montrer sans se tromper ; *Mlle Persoons*, de la Comédie-Française (par Mlle J. Fontaine), qui possède la première qualité et la plus appréciée des demoiselles de théâtre, la beauté. Mais, entre tous les portraits de célébrités ou notabilités, je signale, et il n'est pas besoin d'insister pour ceux qui ont vu le Salon, tant il est saisissant et vous arrête, le portrait de *Mme Séverine*, cette femme de lettres, de cœur, singulière, fantasque, éloquente, toujours ardente, toujours prête à parler, à écrire pour les malheureux, les petits, les faibles, les blessés du monde ; qui demande audacieusement, de Paris, une audience au Pape, qui l'obtient et la raconte ; qui, par les hasards de la vie, a été politicienne, sectaire, socialiste, et qui, par d'autres incidents, aurait pu devenir sœur de charité. Tout cela se lit dans cette physionomie extraordinaire et complexe, qu'a fort bien rendue Mlle Beaury-Sorel, figure maigre, pâle, nerveuse, fatiguée, avec des yeux à demi ouverts, qui vous regardent et font songer à un chat qui guigne quelque chose ; qu'y a-t-il dans ces yeux ? à quoi pense-t-elle ? On ne sait, mais à coup sûr, elle pense, et ce à quoi elle pense, elle le fera.

Entre les portraits de personnages connus, il convient de mettre à part celui de *S. A. R. Mme la princesse Hélène*, par Mme Huillard, et le portrait du petit roi d'Espagne, *Alphonse XIII*, qui paraît très intelligent et éveillé.

Enfin, troisième catégorie, il y a les portraits qui font rire ou peur, comme celui de *Mlle Caron*, cantatrice, que M. Clairin a représentée en pied, dans le rôle de *Salamboo*, tout habillée de noir, enveloppée de voiles noirs, et elle-même plongée dans une ombre qui fait sa figure noire, ses yeux noirs, un spectre

qui, si elle était dans votre chambre, vous ferait reculer d'effroi jusqu'au mur.

Parmi ceux qui font rire, je vous recommande le tableau de M. Béroud, la *Salle des Conférences* du Sénat, où il a rassemblé une collection de vieux bonshommes soit disant *honorables*, épuisés, fourbus, éclopés, épaves maculées de la République à qui la République a donné, sous le nom de Sénat, le Luxembourg pour Invalides, et qui raronnent, bafouillent ou ânonnent, en causant entre eux, encore prétentieux, sans s'apercevoir que chacun, comme dit le poète,

« Les regarde en dessous et se retient d'en rire ».

L'artiste n'a montré qu'une vingtaine de spécimens de cette ménagerie d'édentés; il aurait pu en peindre dix fois plus ; on aurait vu cette misérable bande d'incapables, d'ignorants, de traîtres, de parjures, d'hypocrites, de sceptiques, « chargés de forfaits de salon », selon le mot de Barthélemy : l'impuissant Tirard, Freycinet qui a livré l'Egypte, J. Simon, qui a pris le casque de pompier après avoir allumé le feu, Ranc le sectaire, Challemel-Lacour qui fait le sage, le juif Naquet l'ennemi de la famille, Goblet, défenseur des lois scélérates, Schœlcher, qui se glorifie d'être athée, etc., etc., etc. C'est une collection de portraits risibles, disais-je; hélas ! non, au contraire, qui indignent et qui font horreur. Car ces hommes que vous voyez si calmes, si sérieux, achever leurs jours dans une prébende placide et respectée, sont les criminels, les fous ou les niais, qui ont employé leur vie, appliqué leurs efforts, à saper, à ruiner, à effacer, à détruire et à renverser tout ce qu'il y avait de grand, de sain, de beau et de glorieux, tout ce qui faisait la force de la France !

(*A suivre*). EUGÈNE LOUDUN.

MEMENTO DU BIBLIOPHILE

Les archives de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie tirées des œuvres de sainte Mechtilde, de sainte Gertrude, du vénérable Père Eudes et de la bienheureuse Marguerite-Marie. Par le R. P. Granger, missionnaire de Notre-Dame de la Délivrande. — Ligugé (Vienne), imprimerie Saint-Martin 1892. — T. 1 Un volume in-18 de CCI 614 p.

Voilà une œuvre sérieuse. Beaucoup de livres, petits et grands ont été écrits sur les Sacrés-Cœurs pour satisfaire à la dévotion des fidèles. L'auteur de cet ouvrage a eu ce but aussi, mais il l'a compris et exécuté d'une toute autre façon. « Tout livre sur le Fils de Dieu fait homme, écrit-il, sur son Cœur en particulier, ne sera jamais qu'une ébauche imparfaite. La plume de l'écrivain, comme le pinceau de l'artiste et le ciseau du sculpteur, est impuissante à reproduire son image. Ni les hommes de génie, ni les saints n'échappent à cette loi de l'impuissance. Que faire donc ? Demander humblement à Jésus qu'il daigne lui-même nous révéler son Cœur et nous en découvrir les perfections cachées, les tendresses infinies, les opérations mystérieuses et les immenses richesses... Aussi pour avoir du Sacré-Cœur la connaissance la plus exacte et la plus profonde qu'il soit permis d'espérer ici-bas, il suffit d'écouter les paroles si nombreuses et trop ignorées qu'il a bien voulu adresser lui-même à ses apôtres privilégiés. »

Il a donc reproduit les écrits de ceux qui ont été en rapport direct avec le Sacré-Cœur, qui ont reçu ses révélations. Les uns remontent au XVIIIe siècle, les autres sont de la fin du XVIIe.

Ces derniers publiés en leur temps sont presque introuvables ; les premiers ont été publiés de nos jours par les Bénédictins de Solesmes qui en ont donné une excellente édition latine en deux volume in-8. Mais la traduction française n'a pas le même mérite. En tout cas, on ne peut songer à mettre entre les mains de ceux qui veulent éclairer leur dévotion, toute une bibliothèque. Il fallait trouver une juste mesure, entre ces nombreux volumes ou leur absence complète. L'auteur a su la trouver.

Il a donné de longs extraits, traduits à nouveau et si complets que celui qui a lu les œuvres, les retrouve chez lui avec leur physionomie originale. De plus, il a rangé ces extraits sous des titres clairs, qui forment toute une synthèse de la théologie du Sacré-Cœur, de la vie chrétienne organisée sous l'influence de cette dévotion. Rien n'y manque d'essentiel. Dans ce premier volume, on voit les deux saintes moniales d'Helfta ouvrant ces trésors incomparables d'une doctrine céleste, comme le riche bienfaisant à la main toujours ouverte. Nulle préoccupation que le trésor puisse s'épuiser ; nul regard envieux sur ces richesses qui coulent dans leurs écrits. Imitatrices du Dieu bienfaisant, elles donnent avec joie ce qu'elles ont reçu d'en haut.

Il faut lire son livre pour avoir idée de la grandeur bienfaisante, de l'inépuisable charité, de la compassion sans borne du Cœur de Jésus.

En tête de ce premier volume, l'auteur a mis une vaste introduction qui embrasse tout son sujet ; c'est un traité bien complet sur tout ce qu'on peut dire du Sacré-Cœur : Théologie, physiologie, étude physique même, tout s'y trouve. Pressé par son zèle de donner lui aussi, il donne sans mesure et renferme dans cet in-18 la matière de deux justes volumes in-8. Les lecteurs ne s'en plaindront pas. Les caractères sont si nets, même dans les notes, l'impression si soignée, le papier vergé si reposant pour l'œil, qu'on lira avec un égal plaisir des yeux et du cœur.

D. J.-R.

COURRIER

DU

MONDE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

M. Challemel-Lacour à l'Académie. — Le centenaire de Casimir Delavigne au Havre — *Balylonne*, du Sâr Péladan, au Champs-de-Mars. — La Comédie dans les salons : une représentation chez Mme C... — La *Reine Juana*, à la Comédie Française. — L'*Or du Rhin* et la *Valkyrie*, à l'Opéra. — Nadaud : anecdote sur *Pandore*. — Boisselot. — *Kassya*, à l'Opéra-Comique. — Les chirurgiens d'autrefois. Leurs démêlés avec la Faculté de médecine; la chasse aux cadavres, la *fistule* de Louis-le-Grand, l'*année de la fistule*. — Conséquences de la *grande opération*, sur le sort des chirurgiens, — leur affranchissement définitif; — la médecine en regard de la chirurgie moderne. — Le Café en France : ses débuts, — les attaques dont il fut l'objet de la part des médecins, — l'engouement des Parisiens pour cette liqueur; — le *Café Procope*; — Un quatrain de Voltaire, — les falsifications du café. — Le Thé; soins apportés à sa culture en Chine; — les Hollandais cherchent à mettre dedans les Chinois, qui ne tardent pas à voir clair; — le prix du thé en 1704; — la véronique prônée pour remplacer le thé; — vains efforts; le thé acclimaté en Europe. — Le chocolat : le chocolat des Mexicains; — son introduction en Espagne; le Cardinal de Richelieu en use le premier en France; — Variations de Mme de Sévigné sur les vertus du chocolat; la boisson des dieux; — les premiers cafés-concerts de Paris.

I

L'Académie parait prendre à tâche de jeter le public dans un ahurissement sans fin. Qu'il y ait abaissement du niveau littéraire, à l'heure actuelle, nul ne le conteste. Dans ces con-

ditions le recrutement de sujets distingués pour une aussi respectable compagnie devient difficile, je l'accorde ; mais ce n'est pas une raison, il me semble, de choir jusqu'à M. Challemel-Lacour.

Quels sont les titres de ce politicien pour mériter un tel honneur ? A part un ou deux articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, et un discours assez calme à la Chambre, on ne découvre guère à son actif que le fameux « Fusillez-moi ces gens-là ! » Il est bon de rappeler dans quelles circonstances cette parole mémorable a été prononcée. C'était à Lyon, au moment où la seconde ville de France subissait le joug des pires ennemis de l'ordre. Les bandits avaient arboré le drapeau rouge à la mairie. Passe un régiment de mobiles qui, pris d'une juste indignation, abattent la loque « qui n'a fait que le tour du Champ-de-Mars dans le sang des citoyens », et le remplacent par le drapeau tricolore « qui a fait le tour du monde. » Le dictateur, M. Challemel-Lacour, est informé du fait, et aussitôt, sans hésiter, il s'écrie, en désignant les mobiles : « Fusillez-moi ces gens-là ! » Certes, le discours n'est pas long ; il est concis, net, clair, il dit ce qu'il veut dire en peu de mots, il est tranchant. L'Académie aura pensé qu'une telle précision dans l'allocution méritait un fauteuil à son auteur. Et puis le nouveau membre de l'Institut ne venait-il pas d'être élu Président du Sénat ? Cette raison seule est péremptoire ; elle vaut le « sans dot » de l'*Avare*, quoique ce soit tout le contraire dans l'espèce, les présidents du Sénat n'étant pas, je pense, absolument sans dotation.

Un nouveau vide vient de se produire dans les rangs de nos immortels. Charles Mazade, critique attaché à la *Revue des Deux-Mondes*, esprit distingué, peu en relief, toutefois, vient d'être enlevé à l'âge de 72 ans. A qui sa succession ? En attendant, voici que M. Achille Lepoy, avantageusement connu dans les milieux révolutionnaires, et se prévalant du précédent de M. Challemel-Lacour, pose sa candidature pour le fauteuil de M. Taine. On ne voit pas pourquoi il ne l'emporterait pas aussi lui, si la violence du langage doit tenir lieu de titres littéraires pour revêtir l'habit d'académicien. Et puis, quand on a écrit des ouvrages tels que *Fusillé deux fois*, *Gare à la bombe*, on peut prétendre à tout, même à se moquer de l'Académie.

Par contre, le mois d'avril a été témoin de l'hommage rétrospectif accordé à la mémoire d'un poète depuis longtemps délaissé. Le Havre a fêté le centenaire de Casimir Delavigne. Conférence au théâtre par M. Jules Lemaître, discours de M. Coppée, rien n'a manqué à cette apothéose. On a représenté une pièce du poète dramatique et la musique militaire a exécuté plusieurs morceaux de *Charles VI*, l'un des plus beaux opéras d'Halévy composé sur un des meilleurs livrets qui aient jamais été écrits. Le sujet est bien présenté, les situations en sont dramatiques et intéressantes et les vers mieux frappés que dans aucune des pièces du répertoire de Delavigne.

A part *Louis XI* et l'*Ecole des vieillards,* joués encore quelquefois à la Comédie-Française, notre génération ne connaît plus guère ses autres productions pour le théâtre, encore moins *les Messenniennes,* sorte de satire politique qui obtint en son temps un succès de vogue: *La Parisienne*, elle-même, sortie des barricades de 1830, s'est égarée dans le dédale de nos révolutions et ne méritait pas meilleur sort. C'est que, si Casimir Delavigne était un écrivain consciencieux, désireux de bien faire, la muse ne lui accordait pas ses plus douces faveurs. Elle les réservait alors à Lamartine et à Hugo qui s'entendaient mieux avec elle. Il ne se faisait du reste aucune illusion sur sa médiocrité et disait avec moins d'amertume que de résignation, à la fin de sa vie : « Quand je relis Dumas et Hugo, je ne trouve pas bon tout ce qu'ils ont fait ; mais je trouve tout ce que j'ai fait furieusement mauvais. » Cherchez-moi donc aujourd'hui un poète d'une telle modestie, même parmi ceux ne valant pas Casimir Delavigne.

Ce n'est pas en tous cas chez le Sâr Peladan qu'on le découvrira. Le « Grand Maître de l'ordre de la Rose ✝ Croix du temple de Graal », a donné à « son théâtre », construit tout exprès dans la galerie des Trente-Mètres, au Champ-de-Mars, cinq représentations de sa tragédie *Babylonne*. Le programme, distribué aux spectateurs, commence par faire ressortir les différences entre la Tragédie et le Drame. Ce qui, selon le Sâr, distingue la tragédie du Drame, c'est : « 1° la dignité des personnages ; 2° la perpétuelle élévation du langage ; 3° l'abstraction du sujet. » Va donc pour ces trois con-

ditions. Aussi bien l'auteur met en scène des pontifes et des rois ; une prophétie d'Isaïe donne, dès la première scène, le diapason du style, et, «au-dessus du cataclysme Kaldéen, plane l'idée messianique .» Mon Dieu, loin de moi la pensée de vouloir contrarier le Sâr et ses disciples. Il me sera permis cependant d'émettre quelque doute sur le sort de sa tragédie, si, au lieu d'être représentée sur une scène spéciale, *Babylonne* avait affronté le public ordinaire d'un de nos grands théâtres. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans cette pièce des scènes attachantes et exprimées avec des sentiments élevés;mais tout cela dit, tantôt en prose *rythmée*, tantôt en vers, a le grave défaut de paraitre souvent ennuyeux. Croit-on, par exemple, que la traduction littérale de la prophétie d'Isaïe ne constitue pas, pour le théâtre, une tirade un peu longue et fatigante ? Sans compter qu'elle succède à un monologue d'une dimension désespérante débité par l'infortuné roi de Babylonne.

Je me garderai bien de suivre la trame assez tourmentée de cette pseudo-tragédie où le mysticisme embrouille les idées du spectateur. C'est justement cela qui justifie à un certain degré l'*emballement* de certains auditeurs dont plusieurs, je me plais à le reconnaître, sont pourtant gens d'esprit et de bon sens : ils ont vu, dans l'essai du Sâr Peladan, une manifestation de réaction théâtrale contre l'envahissement de nos scènes par le réalisme à outrance. Ce qui aussi étonne le plus dans cette tragédie, et qui n'a pas peu contribué à la laisser écouter jusqu'au bout, c'est que, connaissant de longue date le singulier style de l'auteur dans ses nombreux manifestes écrits dans une langue incompréhensible pour les simples mortels, il ne s'en voit aucune trace dans sa pièce. Elle est écrite en français de tout le monde, ce dont on lui a su gré. Mais pourquoi, à propos du Christ annoncé, venir déclamer contre l'idée de Patrie ? Si, selon M. Peladan, c'est un préjugé, qu'on nous le laisse, et qu'on n'aille pas, sous figure humanitaire, cet égoïsme déguisé, arracher de nos cœurs l'unique ressort propre à nous porter à la défense du sol qui nous a vu naitre, auquel nous attachent la famille, le souvenir des ancêtres et l'avenir de nos enfants.

Cette tendance à une réaction bienfaisante au théâtre constatée déjà plusieurs fois dans mes *courriers*, se fait sentir jusque dans les salons. Les gens du monde ont toujours aimé

à jouer la comédie. Le désir de se mettre en évidence, de montrer ses talents de diction, de rivaliser avec les artistes de profession, aiguillonnait singulièrement ces dames, ces messieurs, ces demoiselles elles-mêmes, quoique le jeu n'en soit pas sans danger, surtout étant données les pièces choisies qui étaient le plus souvent d'un goût douteux. Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que la bonne société sent le besoin de se remonter vis-à-vis de l'opinion.

Dernièrement, chez Mme C..., dans un coquet hôtel Louis XVI, de la rue de Constantine, deux pièces, du meilleur esprit et d'une convenance parfaite, ont été représentées. L'une, inédite, *Un voyage en Afrique*, de M. Walisrewski, très bien jouée, très justement dite par la comtesse de Caix et l'auteur, est une fine comédie en un acte, pleine de délicats sentiments. L'autre, le *mardi de la vicomtesse*, de M. Lucien Perey, qui fait son tour des salons, est une critique mordante des manières, du jargon du monde interlope adoptés trop légèrement par la société qui devrait rester toujours polie et comme il faut. D'intrigue, il n'y en a presque pas. Un jeune homme revenant de ses terres, où il s'est retiré depuis six ans, tombe justement chez son amie, Mme d'Arlau, à son jour de réception. A son perpétuel ébahissement, défilent devant lui les types les plus étranges, — et, disons-le à regret, les plus communs, — des visiteurs et des visiteuses ayant sans cesse à la bouche l'argot parisien auquel il ne comprend absolument rien. Mme d'Arlau, elle-même, par exemple, parle d'envoyer un *petit bleu* à son frère ; cela signifie un télégramme. « Pourvu, ajoute-t-elle, qu'il n'aille pas croire que je veuille lui monter un bateau, » et ainsi de suite. Il faut entendre le récit de la baronne de Hautpie, personnage tenu avec une verve, un naturel étourdissant par Mme la marquise de Toulongeon, raconter une soirée où, comme attrait de haut goût, on avait convié la *Goulue* et *Grille d'Egout* qui ont dansé leurs pas les plus..... convenables, après qu'on eût fait se retirer les jeunes filles. C'est du Molière, et du bon ; et, en écoutant ces gens du grand monde, si parfaits chacun dans leur rôle, en les voyant se prêter à cette cinglante satire qui les atteignait en plein, je me suis dit que dès l'instant qu'ils commencent à se moquer d'un travers qui a trop longtemps déshonoré leur caste, c'est qu'ils ont le désir de s'en

corriger. Que diable ! puisqu'aujourd'hui les rangs de la société sont confondus sous le même costume, puisque la cocotte du boulevard n'est pas moins bien mise que la grande dame du noble faubourg, il devient indispensable qu'il y ait des points de repaire par où se distingue l'une de l'autre. Or les manières et le langage sont ce qu'il y a de plus propre à établir cette distinction. Autrefois quand on disait de quelqu'un : C'est une personne distinguée, cela voulait dire que la tenue, les manières, le ton, l'abord, le langage, dénotaient bonne naissance, excellente éducation et fréquentation de la bonne société. Le siècle qui va finir nous réserverait-il à son déclin une telle conversion ? Certains indices le laissent espérer.

II

Maintenant le vrai théâtre nous appelle. La Comédie-Française a cru le moment venu de hurler avec les loups. Le vent étant à l'irréligion, elle a accepté et représenté la *Reine Juana*, drame en cinq actes et en vers, de M. A. Parodi. C'est, en résumé, une pièce d'un intérêt soutenu, d'une certaine grandeur d'exposition et en mauvais vers. Jeanne-la-Folle, le vieil empereur Charles-Quint sont des personnages qui, présentés sur la scène avec talent, ne manqueront jamais leur effet. Tel est le cas du drame de M. Parodi. L'auteur semble s'être surtout attaché à attribuer l'odieux des rôles au parti prêtre, et le défaut de la vérification n'empêchera pas le gros public de se laisser prendre surtout par le coup de théâtre de la fin qui lui montre l'humiliation du grand empereur devant les cheveux blancs de la reine Juana prête à rendre l'âme.

A l'opéra, les directions changent, mais les tendances restent. Ainsi, après *Lohengrin*, voici la *Valkyrie*. Pour moi, qui suis loin d'être un fanatique du système dramatico-lyrique de Wagner, tout en admirant ce qu'il y a de vraiment beau dans son œuvre, je ne vois aucun inconvénient à ce bombardement sans trêve des ouvrages du novateur de Bayreuth. Au fait, il est bon que chacun soit mis à même d'établir sainement son jugement *de auditu*. Un jour viendra où, de l'œuvre entière de Wagner, deux ou trois opéras resteront au répertoire de notre Académie de musique où ils figureront à tour de rôle à côté des opéras de Meyerbeer, de Rossini et des com-

positeurs modernes. Quant à les représenter sans interruption, tel qu'on l'a fait pour *Lohengrin* qui commence à lasser fortement la patience des habitués du temple Garnier, je ne crois pas que cela soit longtemps supportable.

On s'est donc mis à monter la *Valkyrie*, le premier drame lyrique de la tétralogie des *Nibelungen*. Mais, afin d'initier le public à cette suite de légendes tant soit peu *embrumassées*, il a paru prudent à la direction de donner deux ou trois auditions-conférences sur la tétralogie wagnérienne dont l'*Or du Rhin* est le prologue.

On saura que ladite tétralogie comprend la *Valkyrie*, *Siegfried* et le *Crépuscule des Dieux*. M. Catulle Mendès, dans une prose dithyrambique, où les transports admiratifs ne connaissent plus de borne, s'est chargé de retracer les principales lignes de l'œuvre. Il y a employé toute la chaleur de sa conviction et l'exaltation de l'apostolat.

D'après ce qu'on a pu comprendre, voici en peu de mots de quoi il retourne : dans les temps préhistoriques, les nains, ou gnômes (les Nibelungen), les géants, les dieux, se partageaient la terre. L'or du Rhin, c'étaient les paillettes d'or roulées par les eaux du fleuve, et confiées à la garde de trois ondines. Un nain, Albéric, surprend le secret de l'or chanté par les belles ondines et réussit à s'en rendre maître. Par lui, devenu le plus puissant des génies, il pousse l'orgueil jusqu'à menacer les dieux. Frémissant sur les sommets qui sont leur demeure, ces derniers offrent aux géants l'or d'Albéric qui, dépouillé même de l'anneau magique forgé dans l'or du Rhin, jette sa malédiction aux dieux. Cette malédiction trouble le repos des immortels ; ils ne le recouvreront qu'à la venue d'un être nouveau, l'homme-rédempteur devant les racheter pour l'éternité. Et les ondines continuent à pleurer l'or du Rhin.

Des quelques fragments musicaux de l'*Or du Rhin*, exécutés à l'appui de cette analyse, l'entrée des dieux dans leur palais du Wahala constitue une marche puissante, originale et vraiment magistrale. Le chœur des ondines, la conquête de l'or et la marche en question étaient accompagnés par deux pianos. Pour la salle de l'Opéra, c'est maigre, quand on songe que toutes les sonorités de l'orchestre ne sont pas de trop pour rendre la pensée de Wagner. Cette lésinerie de la part de la direction de notre première scène lyrique se comprend d'au-

tant moins que l'*Or du Rhin* ne devant pas être mis en scène, on n'a pu en avoir qu'une impression tout à fait incomplète.

La représentation de la *Valkyrie*, le premier drame de la tétralogie des *Nibelungen*, a suivi de quelques jours seulement l'audition-conférence du prologue. Plus encore que les autres ouvrages de Wagner, celui-ci est plein d'obscurité avec des éclairs merveilleux qui, par instant, percent ces ténèbres et vous transportent malgré vous. Le sujet du drame est assez difficile, sinon impossible à comprendre par un public français. Il y a un certain deuxième acte qui est dur à avaler. C'est la mélopée continue poussée à sa suprême puissance et tout cela d'un désordonné fou qui vous assomme. Mais au premier acte l'invocation au printemps est d'une élévation d'inspiration admirable, quoiqu'un peu moins de vague dans la phrase mélodique ajouterait, selon moi, au charme qu'on éprouve bien dans le moment, mais qui ne laisse rien après lui.

Malgré le manque de clarté du drame et l'ennui du deuxième acte, auquel, cependant ont été pratiquées de larges amputations, il est des gens — et ils sont nombreux aujourd'hui, décidés à affronter toutes les peines pour quelques instants de plaisir; et rien que dans l'espoir d'entendre à nouveau la fameuse *chevauchée* qui, en effet, est une des plus belles inspirations que je connaisse, je sais certains abonnés de l'Opéra capables de se tenir dans leur loge parfaitement inattentifs durant le reste du drame et être tout oreilles et tout yeux au moment de la chevauchée.

Cet engoument pour la musique de Wagner prend chez nous les proportions d'une véritable idolâtrie. Il en est de cela comme des ovations exagérées à tel général revenant vainqueur du centre de l'Afrique. N'annonce-t-on pas que la richissime Mme Greffulhe s'apprêterait à louer, pendant le mois de septembre, la salle de l'Opéra pour y faire représenter *Tristan et Yseult*? c'est M. Lamoureux qui dirigerait l'orchestre.

Tout cela est fort bien, si Mme Greffulhe ne trouve pas de meilleur usage à faire de l'argent qu'elle semble avoir de trop. J'émettrai seulement le vœu que nos compositeurs ne se laissent pas tellement engluer de Wagnérisme jusqu'au point d'y perdre leur personnalité.

Nous avons d'autant plus de raison pour y insister que la génération des musiciens français, de nationalité et de tempé-

rament, disparaît de jour en jour. Nous venons de perdre notre dernier chansonnier : Gustave Nadaud est mort, dans les derniers jours d'avril, à l'âge de soixante-douze ans.

On ne l'entendait plus depuis longtemps dans les salons où il ne se faisait jamais prier pour dire ses chansons si gaies, si spirituelles et parfois si touchantes. Quelques-uns se sont imaginés de le rapprocher de Béranger. Il n'y a ni rapprochement ni comparaison à faire. Tout comme le chantre de Lisette, Nadaud était un poète chansonnier, cela est vrai, mais c'était en plus un musicien. Il mettait lui-même la musique sous ses chansons, ou plutôt il composait ses chansons sur des airs inventés par lui et qu'il accompagnait avec autant de discrétion que d'ingéniosité. Voyageur pour les vins, il plaçait sa marchandise dans les châteaux, où il était fort recherché, en même temps qu'il propageait ses chansons, et son éditeur qui savait apprécier le chansonnier-voyageur lui servait une rente qui lui a été conservée jusqu'à son dernier jour.

Il fut, à ses débuts, le chantre du quartier latin : en y célébrant la grisette, il établit sa réputation parmi les étudiants. Une des dernières chansons de cette période, mais d'un esprit plus délicat que les précédentes, *Tous les dieux ne sont pas partis*, est une de ses bonnes compositions.

Rien ne trouva grâce devant sa muse railleuse, si ce n'est la religion à laquelle il eut le bon goût de ne jamais toucher. En politique, droite, gauche, ministres, sénateurs, députés, ambassadeurs, magistrats, et jusqu'à la force publique représentée par le gendarme ont excité sa verve gauloise. Qui ne se souvient de *Pandore* ?

Cette chanson fut publiée dans les premières années de l'Empire. Ont sait qu'à cette époque, le pouvoir ne plaisantait pas sur le respect dû aux choses respectables. Mais, sous tous les régimes, il se rencontre toujours des royalistes « plus royalistes que le roi », des impérialistes, « plus impérialistes que l'empereur ». La magistrature vit dans :

> Brigadier, répondit Pandore,
> Brigadier, vous avez raison.

une insulte au pouvoir établi. *Pandore* fut interdit.

Un soir, chez la princesse Mathilde, Nadaud avait débité

ses chansons les plus nouvelles : *Le Voyage aérien*, *Les deux Notaires*, etc., etc., quand Napoléon III, s'approchant du piano : « Monsieur Nadaud, dit-il, chantez-nous donc vos *Deux gendarmes*. » Nadaud rougit, balbutie, s'excuse sur son manque de mémoire « et d'ailleurs, ajoute-t-il, Votre Majesté n'ignore pas que la Censure ayant interdit ma chanson, j'ai dû m'empresser de l'oublier. » Mais l'Empereur insiste avec tant de persistance qu'il faut bien s'exécuter. Quand Nadaud, de sa voix vibrante et portant loin, entonnait ses chansons, il s'identifiait absolument avec son sujet. Il n'y manqua pas cette fois, il y mit un tel entrain, une telle finesse que l'Empereur ne s'en tint pas de rire. Quand le chansonnier eut finit, Napoléon III lui pressa la main et, depuis cette soirée, fut levée l'interdiction.

Nadaud n'a pas écrit pour le théâtre. Il a seulement composé une opérette de salon, *La Volière*, où se retrouvent ses qualités de style et de verve et qui eut ses jours de succès sur les théâtres de société. Bon, obligeant, d'une amitié solide et durable, dans tous les sujets traités par lui, il a su mettre une extrême délicatesse, ce qui en fait le charme et n'a pas peu contribué à sa popularité.

Cette popularité, hélas ! était bien diminuée depuis quelque temps, et il avait de la peine à s'en consoler, surtout en voyant monter le flot d'insanités descendues des hauteurs de Montmartre et de Belleville et forçant la porte des meilleures demeures.

Un autre artiste, celui-là bien autrement oublié que Nadaud, vient aussi de disparaître. Qui se souvient du compositeur Boisselot, l'auteur de *Ne touchez pas à la Reine*, opéra-comique en 3 actes représenté en 1847, à l'Opéra-Comique, et qui jouit d'un long et retentissant succès ? Qui, parmi les jeunes filles de l'époque, ayant un peu de voix, n'a chanté l'air de « Ne touchez pas à la Reine ? » Si Xavier Boisselot s'est vu si vite oublié, cela tient à deux causes : d'abord la révolution de 1848, avec ce qui s'ensuivit, si fatale aux entreprises théâtrales, entrava la reprise de son opéra ; ensuite *Mosquita la Sorcière*, son second ouvrage, joué au Théâtre-Lyrique en 1851, ne répondit pas aux promesses de *Ne touchez pas à la Reine*. Cette chute décida Boisselot à se retirer à Marseille pour y diriger sa fabrique de pianos. Cette retraite un peu forcée a-t-elle causé une perte sérieuse à l'art dramatique musical ? C'est

possible. Mélodiste de l'école d'Halévy, ce musicien, eut pu, je le crois, parcourir une carrière honorable à côté de Victor Massé et d'Aimé Maillard. Après cela, il sont si malaisés à approcher les directeurs des théâtres-lyriques, même pour les membres de l'Institut, que Boisselot a peut-être pris le bon parti. Les pianos l'ont enrichi. En eût-il été de même de ses opéras ?

Heureusement que tous les musiciens n'abandonnent pas aussi vite la partie. Léo Delibes, qui à la suite d'un riche mariage pouvait attendre, non seulement a doté les scènes lyriques de plus d'un ouvrage charmant, mais encore, au moment de sa mort, avait encore un nouvel opéra sur le chantier. Lui seul, en véritable successeur d'Auber, dont il avait hérité la facilité, la grâce, la sentimentalité, la netteté dans l'expression, avec toutefois un peu moins d'abondance d'idées, était capable de maintenir dans la tradition l'opéra-comique français enrichi de tout ce qu'il peut s'assimiler des conquêtes de l'art moderne.

Le théâtre de l'Opéra-Comique l'a bien compris, aussi n'a-t-il pas voulu que rien de ce qui était sorti du cerveau de cet aimable musicien ne fût perdu pour le public.

Kassya, opéra en 4 actes et 5 tableaux étant donc resté inachevé, M. Carvalho, avait chargé Guiraud d'en compléter l'instrumentation, quand la mort a brutalement rompu le traité. Dès lors M. Massenet a succédé à Guiraud pour accomplir cette tâche assez ardue. Jugez donc qu'il faut s'assimiler le style d'un auteur qui en avait un tout différent du vôtre, et toucher à la partition avec un soin, un respect, une délicatesse infinie excluant toute velléité de briller soi-même. Le modeste Guiraud était bien celui qui convenait à telle besogne. Consciencieux, rompu à tous les styles, s'effaçant totalement, il fut entré, comme on dit, dans la peau de Delibes. Je ne soupçonne pas M Massenet de n'avoir pas eu même intention ; seulement son style est si différent de celui de l'auteur de *Kassya*, qu'il lui était bien difficile, sinon impossible, de ne pas laisser percer à plus d'un endroit la main de retouche. C'est si tentant, surtout pour M. Massenet, de jeter sous la plus limpide des phrases musicales les trésors de ses notes précieuses, de ses accords blessant souvent l'oreille, quoique justes aux yeux, de ces dessins travaillés à la longue, mais qui n'ont rien à faire avec les franchises de Delibes !

Telle qu'elle a été présentée au public de l'Opéra-Comique, l'œuvre posthume de ce pauvre Delibes constitue un opéra hybride qui n'est ni du Delibes, ni du Massenet, on s'en est aussitôt aperçu, et voilà pourquoi il a été fait grise mine à cette exhumation. Il restera cependant de cette grosse partition l'air de l'*Hirondelle*, et la mélodie de *Sonia* qu'on entendra chanter dans tous les concerts et salons, l'hiver prochain.

III

J'ai déjà parlé ici des ouvrages de M. Alfred Franklin consacrés à la *Vie privée d'autrefois* (Plon). Cette intéressante collection vient de s'augmenter de deux volumes, l'un retraçant l'histoire des *chirurgiens*, l'autre nous initiant à l'introduction en France du *café*, du *thé* et du *chocolat*.

En ce qui concerne les chirurgiens, il faut se rappeler que jusqu'au milieu du XVIIe siècle, le fait de se livrer à un travail manuel quelconque constituait une marque de servage et parquait impitoyablement son auteur dans la classe ouvrière. L'art de la chirurgie étant donc un « travail manuel » n'avait pas échappé à cette dure servitude.

Qui le croirait ? Les barbiers, ayant pendant longtemps exercé cet art, se trouvent de ce fait les pères des chirurgiens. Réunis en une communauté placée sous le patronage des « benoist saints Cosme et Damyen, » ils pratiquaient leur métier, puisque métier il y avait alors, sous la surveillance des médecins qui ne se gênaient pas pour prélever le plus gros des honoraires. Une lutte, une lutte homérique s'il en fut, s'en suivit pendant des siècles : les barbiers-chirurgiens s'efforçant de se débarrasser de ce joug pesant, les médecins défendant leur privilège séculaire. Cette guerre intestine, au grand détriment des pauvres éclopés, se prolongea jusqu'au célèbre Ambroise Paré.

Ce dernier avait suivi son apprentissage chez un barbier. Il y « apprit à raser, à peigner, à panser les plaies. » Cependant comme le véritable champ d'instruction était dans les hôpitaux fréquentés par les apprentis barbiers et les apprentis chirurgiens, il ne tarda pas à acquérir une somme plus étendue de connaissances pratiques et vers 1536 fut reçu maître barbier-chirurgien. Paré s'établit, ouvrit boutique, suspendant

au-dessus les trois bassins, ins ignes de sa profession. Ayant suivi les armées de François Ier, il assiste aux plus grandes batailles de la guerre contre Charles-Quint et y trouve plus d'une fois l'occasion de soigner les blessés et de tenter des opérations hardies. Et pourtant, en dehors de la chirurgie, ce grand homme avait une instruction très sommaire, même pour l'époque : « N'a pleu à Dieu, écrit-il lui-même dans la dédicace d'un de ses livres, faire tant de grâce à ma jeunesse qu'elle aye esté en grec et en latin instituée. » Malgré cela, le collège des chirurgiens, « où les hommes habiles étaient rares », voulut s'attacher Ambroise Paré, premier chirurgien du roi, et lui conféra la licence et le bonnet de docteur.

Un tel homme devait infailliblement rehausser le prestige des barbiers, non pas de ceux dénommés *barbiers-barbans*, à qui toute pratique chirurgicale était interdite, mais des *chirurgiens-barbiers*. Ce succès passager n'arrêta pas toutefois les médecins de plus en plus acharnés à maintenir leur position acquise. Néanmoins, à force de ténacité, les chirurgiens-barbiers occupaient, sous Louis XIII, près de l'église Saint-Côme, une vaste demeure surmontée d'une superbe inscription en latin. Ils y faisaient passer des examens et y conféraient des grades. Le roi Louis XIII lui-même n'avait pas dédaigné de se faire inscrire à leur confrérie et tout le monde répétait à l'envi le vieux dicton.

Servez saint Cosme et saint Damien,
Vous vous porterez toujours bien.

Cependant la Faculté restait revêche, acariâtre, intrangisante. Si elle s'était vue obligée de céder sur le point des opérations qu'elle prétendait, du reste, toujours diriger au moins par sa présence, elle se montrait implacable pour tout envahissement de ce qu'elle considérait comme son domaine.

Par exemple, « défense est faite par elle aux chirurgiens d'administrer des remèdes quelconques sans une ordonnance émanant d'un de ses membres. » Un cas pressant survient-il? Il faut attendre le bon plaisir du médecin, le malade dut-il succomber faute de remède.

Une autre source intarissable de conflits entre la Faculté et le Collège des chirurgiens fut la dissection des cadavres. La

Faculté de Paris s'était réservée ce monopole et le défendait avec autant d'égoïsme que d'acharnement. Ce n'était pas chose alors facile que de se procurer un sujet : « deux fois au moins chaque année, le doyen adressait requête au lieutenant criminel qui s'empressait de lui octroyer le corps du premier coquin exécuté pour ses méfaits Grand événement à l'école. Le bedeau allait prévenir maîtres et étudiants et si l'on était en paix avec les chirurgiens ou avec les barbiers, on daignait les convier à la cérémonie. En tout cas, il fallait que l'un d'eux vînt disséquer le corps ; les docteurs présidaient à l'opération et étaient censés guider l'opérateur, mais aucun d'eux n'aurait compromis sa dignité jusqu'à toucher le cadavre du bout du doigt. »

Mais les chirurgiens étaient moins faciles à contenter; aussi, les jours d'exécution, s'entendaient-ils avec le greffier criminel, avec le bourreau, et moyennant finance obtenaient la livraison d'un cadavre. Pareille fraude soulevait parfois des scènes dignes d'être chantées par Boileau à l'instar du *Lutrin*. M. Franklin reproduit deux procès-verbaux dressés par l'huissier Masson, instrumentant au nom de la Faculté et qui donnent une idée très exacte de ces disputes étranges. Dans le premier procès-verbal, il s'agit d'un cadavre acheté au bourreau par les chirurgiens qui avaient voulu se passer de la permission de la Faculté de médecine. Le sieur Masson, en style de basoche, rend compte de ses recherches qui ont été infructueuses, messieurs les chirurgiens, sans doute prévenus de la venue de l'huissier, ayant caché le cadavre.

Voici, par M. Franklin, le récit des faits qui donnèrent lieu au second procès-verbal : « L'huissier Masson arrive à Saint-Côme accompagné de Jean Chollet, sergent à verge, et de six archers. Les portes étant ouvertes, il entre seul, et pénètre sans difficulté dans l'amphithéâtre. Sur les bancs sont assis cent à cent vingt élèves, au centre un cadavre est étendu sur une table, et debout devant elle un aspirant, nommé Simon, fait une démonstration anatomique, « sans assistance n'y présence d'aucun médecin. » Trois maîtres chirurgiens, en robe, et en bonnet, assistent à la leçon, parmi eux figure le prévôt Mauriceau. L'huissier s'adresse à lui, expose sa mission, on le berne, on le hue. Il appelle à son aide les archers restés dehors.

Les élèves chirurgiens les empêchent d'entrer, retiennent de force Masson et le sergent à verge dans la salle, s'y barricadent et maltraitent les envoyés de la Faculté. Ils étaient depuis deux heures prisonniers dans l'amphithéâtre quand arrivent des renforts que les archers très malmenés avaient été quérir. Assiégés par environ quatre-vingts archers, les chirurgiens durent céder, et les vainqueurs enveloppèrent dans un manteau le cadavre, qui fut aussitôt porté à l'Ecole de médecine. » Et de telles scènes se renouvelaient à chaque instant.

Ces combats singuliers devaient bientôt prendre fin. On était sous Louis XIV, et le préjugé méprisant tout travail manuel, grâce à l'influence des hommes habiles qu'avait produits la corporation des barbiers-chirurgiens, commençait à s'affaiblir. Ces derniers, néanmoins, étaient toujours soumis à la dure nécessité de tenir boutique ouverte avec enseigne. Bientôt la Providence, par un de ces coups qui n'ont rien à faire avec les prévisions humaines, allait les débarrasser de toute servitude. On connaît l'histoire de la *fistule* du grand roi. On pensa tout d'abord qu'il s'agissait d'hémorroïdes ; mais, comme tous les médicaments employés d'ordinaire contre ce mal ne soulageaient aucunement Sa Majesté, et qu'au contraire il allait en empirant, le médecin Bessières « qui avait examiné le mal, étant interrogé par Sa Majesté sur ce qu'il en pensait, répondit librement au roy que tous les remèdes du monde ne feraient rien sans l'opération. » Le premier chirurgien du roi était alors Charles-François Félix, successeur de son père. L'opération fut donc décidée.

Au jour fixé « vers cinq heures du matin, entrèrent au palais par des portes différentes afin de n'éveiller aucun soupçon, toutes les personnes qui devaient assister ou prendre part à l'opération. C'étaient Mme de Maintenon ; Louvois, le père La Chaise, confesseur du roi ; d'Aquin, premier médecin, Fagou, médecin ordinaire ; les quatre apothicaires : Félix ; Bessières ; et Laraye, apprenti de Félix. » « Félix se mit à l'œuvre écrit Dangeau dans ses mémoires, et même lorsque huit coups de ciseaux enlevèrent les callosités de la fistule, le roi ne laissa échapper ni une plainte ni un mot. »

Dès lors, l'année 1686 devint l'*année de la fistule*. La fistule passa à l'état de maladie à la mode : « Tout le monde se flat-

tait d'en avoir, et les gens assez heureux pour en posséder réellement une, laissaient éclater leur orgueil et leur joie. Ils couraient chez le chirurgien, demandant avec hauteur qu'on leur fit *la même opération qu'au roi.* » Bien mieux, tant est sotte la vanité, « J'en ai vu, écrit Dionis, plus de trente qui vouloient qu'on leur fist l'opération et dont la folie étoit si grande qu'ils paraissoient fachez l'orsqu'on les assuroit qu'il n'y avoit point nécessité de la faire. »

Louis XIV paya en roi le service rendu, « et l'on peut assurer que la *grande opération*, comme on l'appela, coûta à la France au moins un million de notre monnaie. Félix reçut argent, terres et fut anobli avec le titre d'écuyer. »

Cet événement ne mit pas absolument fin aux tracasseries, dont souffraient les chirurgiens de la part de la Faculté de médecine ; mais, forts du succès royal qu'ils venaient de remporter et se sentant soutenus, ils obtinrent enfin des statuts où l'art. 24 s'exprime en ces termes : « Ceux qui exerceront purement et simplement l'art de la chirurgie, seront réputés exercer un art libéral et jouiront de tous les privilèges attribués à tous les arts libéraux. »

Depuis son émancipation, la chirurgie a marché de progrès en progrès. Dans une récente communication à l'Académie de médecine, un de nos célèbres chirurgiens n'a-t-il pas relaté l'opération pratiquée à une femme atteinte d'un abcès au front. En ouvrant l'abcès, on s'aperçut que l'os frontal était atteint : on le lui enleva, et comme le cerveau restait à découvert, on prit sur un chien vivant l'os correspondant, on le tailla de façon qu'il s'emboîtât exactement à la place de celui éliminé, on rapprocha le tout, et au bout de quelques semaines, la soudure était parfaite et la femme sauvée.

Nos médecins n'accomplissent pas de ces miracles. Tout au plus, si, sans se tromper soi-même, on peut leur indiquer le siège du mal et la nature des souffrances que l'on endure, trouvent-ils moyen assez souvent de vous soulager et quelquefois de vous guérir. Il n'en est pas moins vrai, que le nombre des maladies dites incurables n'a pas diminué depuis le siècle de Molière, ce qui prouve surabondamment que, malgré les progrès de la science, malgré le dévouement du corps médical, la médecine est à peu près restée stationnaire. Les médecins ne s'affublent plus de la robe et du bonnet pointu, ils ne

parlent plus latin, mais en somme, ils sont surtout bons à nous rassurer sur notre mal qu'ils guérissent..., si Dieu le veut !

IV

Le Café, le Thé et le Chocolat font l'objet de l'autre volume de M. Franklin. La genèse de ces précieuses denrées entrées aujourd'hui dans la consommation journalière, est contée avec esprit, émaillée de chansonnettes, de vers élogieux, et de citations curieuses.

Il ne faudrait pas croire que chacun de ces produits ait pris possession de nos estomacs sans opposition. Ainsi le café, appelé le *cahvé*, dans le pays des Turcs, et dont ils usaient longtemps avant son introduction en France, le mêlant parfois avec des clous de girofles et quelques grains de Cardamone, fut d'abord fortement combattu par les médecins. C'est par Marseille qu'il pénétra chez nous. Aussitôt, entrant en guerre, l'Académie d'Aix propose une thèse dans laquelle la question était posée en ces termes : « savoir si l'usage du café est nuisible aux habitants de Marseille. » La conclusion de la réponse à cette demande, après fortes considérations constatant les effets nuisibles du café à « ceux qui ont le tempérament bilieux ou mélancolique, à ceux qui ont le foye et le cerveau naturellement chauds, et à ceux enfin dont « les esprits sont fort substils et dont le sang est brûlé, » fut que « il faut nécessairement conclure que l'usage du café était nuisible à la plus grande partie des habitants de Marseille. »

Malgré l'arrêt de la Faculté, malgré Saint-Simon racontant que M. de Montberon, gouverneur de Flandre, « se tua par l'usage du café » et qu'il lui « en lui vint à la fin un cancer à la main, dont il mourut », malgré la princesse Palatine écrivant à sa sœur le 5 février 1711 : « Je regrette d'apprendre que vous êtes habituée au café ; rien au monde n'est plus malsain, ... La princesse de Haman, fille du duc Christian de Birkenfeld, en est morte après d'horribles souffrances : on a trouvé après sa mort que le café avait causé dans son estomac une centaine de petits ulcères. Que cela vous serve de leçon ; » le café avait pris ses quartiers sur notre sol, et les Parisiens en étaient arrivés à se passionner pour cette liqueur. Les

littérateurs en faisaient leur breuvage favori et célébraient le café en vers dityrambiques latins et français. On y vantait la bonté de son goût, ses bienfaits sur la santé ; on y chantait jusqu'à la manière de le préparer, et quoique la précieuse fève fût hors de prix, — elle fut vendue plus de 80 francs la livre, Partie de la cour, la mode ne tarda pas d'envahir la ville.

Ce haut prix du reste tint seulement au début, à cause de la rareté de la marchandise, les négociants de Marseille n'ayant pas prévu l'engouement des Parisiens. Bientôt, de l'intérieur des palais et des maisons l'usage s'en généralisa dans les cabarets ; et c'est ainsi que ces établissements troquèrent leur nom primitif contre celui de la liqueur par eux débitée.

En 1702, Francesco dei Coltelli ouvrit rue de Tournon, en face du Théâtre-Français, le fameux *Café Procope* où « l'on vit pour la première fois dans une boutique de ce genre, des tapisseries, de grands miroirs, des lustres de cristal et des tables de marbre. » Les gens d'esprit, littérateurs de profession, Mécènes des lettres et des arts s'y réunissaient C'est au café situé à l'angle de la rue Dauphine et de la rue Christine que se rencontraient Voltaire, Fontenelle, Houdard de la Motte, Daucher, l'abbé Boindin, J.-B. Rousseau, et bien d'autres. C'est là que, selon toute apparence, J.-B. Rousseau écrivit son premier ouvrage publié en 1694 sous ce titre : *Le Caffé* comédie. Voltaire a raison de dire que cette « petite pièce d'un jeune homme sans expérience, ni du monde, ni des lettres, ni du théâtre semblait n'annoncer aucun génie. » Il s'ensuivit une avalanche de couplets satiriques et le malin auteur de la *Henriade* dans la vie de J.-B. Rousseau, cite ces quatre vers, improvisés, dit-il, en sa présence par un jeune officier :

Le café toujours nous réveille ;
Cher Rousseau, par quel triste effort
Fais-tu qu'ici chacun sommeille ?
Le café chez toi seul endort.

Les maitres des cafés et leurs garçons étant supposés Arméniens, tous en adoptaient le costume et, dans *La foire Saint-Germain*, comédie de Dancourt, jouée en 1636, un des principaux personnages est le sieur « Larouge, marchand de café,

vêtu en Arménien». Au cours de la scène V, il avoue à « Mlle Mousset, marchande de robes de chambres, qu'il est « Arménien naturalisé depuis trois semaines. »

La presse devint telle pour le café que, s'il faut en croire le *Mercure galant*, les Parisiens comptaient parmi leurs habituelles préoccupations les incertitudes relatives à l'arrivage du café : « On a pour lui, écrit-il, le même empressement que pour le blé, et on craint d'en manquer comme de pain. »

Dès ses débuts le café se vit naturellement l'objet de falsifications éhontées : « Les établissements bien fréquentés, dit Franklin, servaient seuls à leurs clients du café à peu près pur. On employait dans les autres des mélanges où le café ne figurait souvent que pour moitié. La seconde moitié était représentée par des glands torréfiés, de l'orge, du seigle, des poids chiches, de la chicorée, voire même de la carotte, de la betterave et de la châtaigne. » On a été plus loin de nos jours, puisqu'on a parlé de grains de café fabriqués avec de la terre glaise.

Le thé eut moins de peine à se faire accepter en Europe. Venu du Japon qui lui attribue une origine surnaturelle, il s'introduisit rapidement en Chine. Partout, même aujourd'hui, sa culture y est l'objet de très grands soins, et on multiplie les précautions autour des plants réservés à la maison impériale : « Le terrain où ils croissent est défendu par un fossé profond. Les allées qui séparent chaque massif d'arbrisseaux sont nettoyées et ratissées sans cesse. Pendant les trois semaines qui précèdent la récolte, les gens chargés de ce soin s'abstiennent de boisson et de certaines viandes, afin que leur haleine n'altère point le parfum des feuilles. Ils doivent en outre prendre trois fois par jour un grand bain, et encore ne touchent-ils aux rameaux qu'avec les mains gantées. »

L'Europe n'entendit pas parler du thé avant le milieu du XVIe siècle, et il était d'un prix si élevé qu'il fallut trouver un moyen de se le procurer à meilleur compte. Les Hollandais, qui faisaient commerce avec la Chine, eurent alors une idée géniale : « Ils démontrèrent aux Chinois que la sauge était très supérieure à leur thé, tout en offrant pourtant de conclure

des échanges, sous condition qu'ils recevraient trois livres de thé pour une livre de sauge. Vrai est aussi qu'ils y ajoutaient, par dessus le marché, quelques balles de l'excellente bourrache, si propre à exciter la gaieté et à calmer les maux d'estomac. » Toutefois, pas si bêtes, les Chinois se lassèrent vite de la sauge et de la bourrache, tandis que, chez les Hollandais, le thé reçut l'accueil qu'il méritait.

A quelques exceptions près, les médecins se mirent cette fois d'accord pour préconiser la précieuse plante, et bientôt ils en vinrent à démontrer que « le thé guérit infailliblement toutes les maladies, depuis la migraine, jusqu'à la dissenterie, en passant par la paralysie, l'apoplexie, le rhumatisme, les crachements de sang, etc., etc.

Cependant, par suite des droits d'entrée et des exigences de la Compagnie des Indes qui en avait le monopole, le prix de cette denrée devint tellement exhorbitant, (le thé de la Chine coûtait environ 70 francs la livre, et celui du Japon 150 à 200 fr.) que l'on essaya de lui substituer la sauge en célébrant ses vertus. Comme les Chinois, les Parisiens restèrent insensibles aux charmes de la sauge. Dès lors, un certain docteur Andry entreprit de les convertir au culte de la Véronique et publia à cet effet, en 1704, un petit in 8° intitulé « *Le thé de l'Europe, ou les propriétés de la véronique tirées des observations des meilleurs auteurs et surtout de celles de M. Francus, médecin allemand*». Le dit Francus, après une longue énumération des effets de la Véronique sur toutes sortes de maladies, s'écrie dans un transport d'enthousiasme : « Je vous salue, plante de bénédiction ; je vous salue, reine des herbes, présent incomparable de la nature, souverain vulnéraire à qui sont confiées tant de vies ; à vous soit louange et gloire au-dessus de toutes les autres herbes de la terre ! »

Vains efforts : l'innocente Véronique n'obtint qu'un succès éphémère. Le thé reprit son empire et la Faculté de médecine en recommanda particulièrement l'usage aux vieillards.

Entre temps, nos colonies s'étaient appliquées à acclimater la plante, et le prix de vente descendit à vue d'œil. Cette boisson bienfaisante est devenue depuis d'un usage commun, surtout chez nos voisins d'outre-Manche qui en font une si grande consommation, qu'à elle seule, elle dépasse celle de tous les pays de l'Europe centrale réunis.

De même que le Café, le Chocolat éprouva des vicissitudes sans nombre avant de se voir accueilli par l'ancien monde. Au Mexique, d'où elles nous sont arrivées, les fèves de cacao jouaient le rôle dévolu en Europe à l'or et à l'argent, et en 1850 encore, elles y remplaçaient la monnaie de billon.

M. Franklin nous apprend que le « chocolat des Mexicains était une sorte de bouillie dans la composition de laquelle entraient, outre le cacao grillé, de la farine de maïs, du rocou, du poivre indien, du piment et d'autres ingrédients. » Cela devait faire, avouons-le, une drôle de boisson, et rien d'étonnant à ce que Benzo, soldat espagnol, jugeât que « ce mélange semblait préposé plutôt pour être jeté à des porcs qu'offert à des hommes. » Jean de Laet, de son côté, écrivait en 1640 : « La principale chose à quoi on se sert du cacao, c'est à composer un breuvage qu'ils nomment chocolate, aymé des habitants de ces régions outre mesure, et autant estimé que chose qui soit, combien qu'il ferait vomir celui qui n'y est pas accoustumé.... Les Espagnols, encore plus les Espagnoles, l'ayment d'une si estrange sorte que quand ils y sont une fois accoutumés, ils disent qu'ils ne sçauroyent vivre sans icelui. Ils y mêlent diverses espiceries et principalement beaucoup de poivre. »

Ce fut à la suite de la conquête de Fernand Cortez, que le chocolat fut connu en Espagne d'où il se répandit en Flandre et en Italie. Seulement il y subissait encore de singuliers mélanges : on y mettait du poivre, de l'anis, de la poudre de six roses d'Alexandrie, vulgairement appelées roses pâles, du campêche, de la cannelle, et autres ingrédients. Les Espagnols se hâtèrent cependant de simplifier sa composition : ils ajoutaient seulement au cacao du sucre, ou du miel, de la vanille, ou de la canelle. Même ainsi fabriqué, il fut longtemps considéré surtout comme un médicament, et c'est sous cette enseigne qu'on le voit pénétrer en France.

Le cardinal de Richelieu fut, semble-t-il le premier dans notre pays, ayant usé de cette *drogue*. Une douzaine d'années après, le cardinal de Mazarin, le maréchal de Gramont, firent venir de l'Italie deux habiles cuisiniers qui savaient préparer le café, le thé et le chocolat. A peine le chocolat eut-il pris quelque faveur à Paris qu'il se vit discuté. Quelques

lettres de Mme de Sévigné à sa fille, Mme de Grignan, nous font assister aux débats auxquels cette bienfaisante ou malfaisante boisson, suivant le cas le lieu ou les temps, donna lieu. Un jour la spirituelle marquise en recommande l'usage ; un autre jour elle le condamne absolument. Ainsi : « La marquise de Coëtlogon prit tant de chocolat, étant grosse l'année passée, qu'elle accoucha d'un garçon noir comme le diable, qui mourut. » L'année suivante, elle engage Mme de Grignan à « prendre du chocolat, » tandis que sa fille ne veut plus en entendre parler.

Si le public paraissait alors divisé sur les vertus de cet aliment, les médecins se montraient beaucoup plus indulgents en sa faveur que pour le café : « On doit toujours s'en méfier durant les jours caniculaires. » A cela près, il est bon pour toutes sortes d'indispositions : « Il réveille et fortifie la mémoire ; aussi les prédicateurs en font-ils usage. » Enfin le docteur Hecquet, qui faisait autorité à l'époque, le porte aux nues et ne craint pas de l'appeler « la boisson des dieux ! »

On a vu le café octroyer son nom aux anciens cabarets. A côté des établissements qui, comme le café Procope, étaient fréquentés par les gens d'esprit, d'autres, et c'était le plus grand nombre, donnaient le soir asile, comme de nos jours, à d'honnêtes gens, qui venaient s'y délasser des travaux de la journée, et y consommer du café, du thé ou du chocolat, si nous en croyons un ouvrage imprimé en 1779, les cafés-concerts dateraient de cette époque. « Il semble, y lit-on, que l'on ait voulu depuis quelques années, imiter les cafés turcs, qu'ils appellent *cavéhanes*, où l'on admet les joueurs d'instruments, que le maitre paye pour divertir ceux qui prennent du café. Les musiciens ne sont que passagers dans les cafés de la ville, mais ils sont à la journée dans ceux des promenades, comme aux boulevards. On y exécute de bonnes symphonies, des bouffons y chantent des ariettes avec tout le burlesque dont elles sont susceptibles, et les cantatrices des airs d'opéra-comique. Les voix sont probablement bonnes. Ils font tous de leurs mieux pour amuser le public, mériter des suffrages, et en tirer quelques pièces de monnaie, à la fin de chaque air, il est rare que l'on ne donne pas à chaque quêteuse. »

C'est au Palais-Royal que débutèrent les Cafés-Concerts ; mais quatre autres ne tardèrent pas à s'établir sur le boulevard

du Temple: c'étaient les cafés *des Arts*, *d'Apollon*, *Alexandre*, et *Goddet*. On y jouait même parfois la comédie « sans autre rétribution que le bénéfice des raffraichissements. »

Le proverbe de Salomon sera toujours vrai : « Rien de nouveau sous le soleil. »

ROBERT NUAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

C'est bien décidé, et il faut que le peuple français en prenne son parti. Malgré toutes les raisons de s'en aller, la Chambre des députés, cette Chambre de 1889, usée, finie, déconsidérée absolument impuissante, veut rester. Elle veut rester, non pour achever la besogne commencée, non pour se mettre en règle avec son devoir, mais pour prolonger sa durée jusqu'au dernier terme, pour jouir jusqu'à la fin des prérogatives d'un mandat que beaucoup, sinon la plupart de ses membres sont assurés de ne pas voir renouveler en leur faveur.

Elle a résisté à l'opinion comme au gouvernement. Le sentiment public était que cette Chambre avilie et épuisée devait s'en aller après le vote du budget de la présente année ; qu'il fallait procéder au plus vite à de nouvelles élections, faire choix de nouveaux hommes, pour l'inauguration d'une nouvelle politique. On en avait assez de cette Chambre à qui le nom de Panama reste désormais attaché et qui évoquera pour toujours l'idée de corruption et de vénalité. Cette opinion s'est manifestée plus vivement dans les journaux à la reprise de la session. Presque tout le monde paraissait d'accord sur la nécessité d'une dissolution anticipée qui eût hâté les élections.

Le ministère n'était pas moins partisan de la dissolution que le pays, mais pour d'autres raisons, et sans pouvoir le dire. On aura beau faire, le parlementarisme sera toujours le régime de l'intrigue. Ce qui le constitue c'est moins ce qu'on en voit que ce qui reste caché : Il ne faut pas tant le chercher dans les débats publics de la tribune, dans les comptes-rendus des séances, dans les rapports des commissions, dans les documents officiels, que dans les coulisses où s'agitent les ambitions, les intrigues, dans les cercles intimes où se produisent les projets secrets, les arrière-pensées, les

confidences. Publiquement, le ministère Dupuy ne pouvait, devant une Chambre de qui il dépend, se déclarer pour la dissolution, sans être assuré que cette Chambre y consentirait. En secret, les membres comme les amis du cabinet désiraient une prompte dissolution.

Au fond, c'est la question des futures élections qui était en cause, question qui se rattache à cette alternative du maintien du ministère Dupuy ou de l'avènement d'un cabinet Constans. Car tout est là pour le moment. On ne pense qu'aux élections. Qui les fera? C'est la question qui domine toute la politique parlementaire. Car, avec les pratiques gouvernementales avérées, avec les manœuvres employées aujourd'hui pour le succès des canditatures officielles, on ne dit plus en parlant de la direction des opérations électorales, qui incombe au ministère en fonctions, « présider aux élections» mais « faire les élections». Pour nos cabinets changeants, c'est une chose de la plus grande importance que d'avoir à « faire » les élections. Le succès devient un brevet de longue vie. Une Chambre dépend, en effet, du ministère qui lui a donné l'existence. C'est à cela que M. Constans a dû de durer si longtemps après les élections de 1889, qui furent le triomphe de la candidature officielle. Il y avait là, assurément un précédent tentant pour M. Dupuy, pour un petit professeur de province élevé en quelques semaines au rang de ministre de l'instrution publique et de président du conseil des ministres.

M. Dupuy eût voulu, par la dissolution de la Chambre, s'assurer le pouvoir jusqu'à la prochaine législature, et recommencer une nouvelle vie avec la nouvelle Chambre. C'était, aussi, dit-on, le plan de M. Carnot qui a en M. Dupuy un coopérateur plus docile que ne le sont d'ordinaire les présidents du cabinet. La combinaison n'a pas réussi. La Chambre n'a point paru prête à se sacrifier aux convenances d'un jeune premier ministre et aux vues de l'Élysées. Peut-être cette majorité, qui se sent si compromise auprès du pays, se défie-t-elle des forces et du savoir-faire d'un ministre improvisé, à qui incomberait le soin de lui faire rendre, de gréou de force, la faveur du suffrage universelle. Peut-être, en évitant la dissolution, a-t-elle voulu se laisser le temps d'aviser à ses propres intérêts et de remplacer M. Dupuy par M. Constans, si décidément le premier ne parait pas en mesure d'assurer sa réélection.

Par malheur pour lui, M. Dupuy a dit une parole capable de le perdre à jamais dans l'opinion de la majorité. Il s'agissait bien dans le discours-programme, qu'il est allé prononcer à Toulouse, de faire montre de libéralisme gouvernemental en professeur qui n'a appris la politique que dans la philosophie ! La Chambre, à coup sûr, ne lui saura pas gré d'avoir dit, à cette occasion, que son intention était de présider aux élections, sans les « faire ». Mais précisément, cette majorité, qui se sent perdue, qui sait combien elle aurait besoin du secours ministériel pour se relever, sinon dans l'estime du moins dans la faveur des votants, veut un ministre qui « fasse » les élections, un ministre qui sache, comme les vrais hommes d'État de la République, comme les Floquet, les Constans, les Rouvier, dépenser à propos l'argent des Caisses d'épargne et du Panama, mettre en campagne les fonctionnaires de toute sorte, préfets et sous-préfets, procureurs, juges de paix, percepteurs, instituteurs, gendarmes et gardes champêtres, employer tous les moyens connus d'intimidation ou de corruption, forcer, en un mot, la main aux masses électorales des campagnes qui font la majorité.

Voilà ce qu'il faudrait pour cette Chambre panamiste, qui n'a chance d'être réélue que si le suffrage universel est violenté ou faussé. Il est vrai que M. Dupuy, dans ce même discours de Toulouse, s'est acquis des titres à la confiance d'une majorité, aussi sectaire que vénale, en repoussant fort dédaigneusement les ralliés, qui s'efforcent de se faire accepter du parti républicain par leurs déclarations de soumission et de fidélité à la République. Ceux-là pourraient être des concurrents dangereux, et les détenteurs du pouvoir n'en veulent point. Ils les tiennent pour de faux frères. Du reste, M. Dupuy, après M. de Freycinet, a donné à ses amis un moyen sûr de les reconnaître : « Nous avons fondé la République, a-t-il dit, nous avons mis à sa base des lois significatives et indestructibles. Que pensent de ces lois nos nouveaux républicains ? Que pensent-ils de la République elle-même ? »

Ces lois significatives et indestructibles, ce sont les lois de laïcisation scolaire et la loi militaire d'enrôlement du clergé. Il est clair que les ralliés ne peuvent en penser ce qu'en pensent les républicains de la veille, et si c'est la condition pour être admis dans les rangs républicains que de les accepter,

ceux que M. Dupuy appelle les résignés plutôt que les ralliés doivent renoncer à entrer. « Je veux bien, a dit encore le président du conseil des ministres, qu'ils subissent la République ; je leur demande s'ils la défendraient. » Défendre la République, ce serait, en effet, beaucoup demander à ceux qui ne l'ont acceptée qu'à titre de gouvernement établi et qu'autant qu'elle durera.

M. Charles Dupuy a donc tous les titres qui doivent le faire tenir pour le meilleur des républicains, puisqu'il déclare indestructibles les lois caractéristiques de la politique républicaine et qu'il refuse le droit d'entrée dans la République à tous ceux qui ne les acceptent pas comme lui. Et cependant, ces titres ne suffiront peut-être pas à inspirer confiance à la majorité républicaine. Encore une fois, le chef actuel du ministère a trop dit qu'il présiderait aux élections, mais en se bornant à les préparer par une administration vigilante et éclairée, bienveillante pour tous. Que pourraient attendre, en effet, de la prochaine consultation nationale, si elle était laissée à elle-même, tous ces vendus, tous ces trafiquants du mandat électoral, tous ces impuissants et ces pourris dont M. Goblet lui-même et M. Lockroy, dans des discours qu'ils ont prononcés à Bordeaux, ont fait justice en exhortant les radicaux à ne choisir pour les prochaines élections que des candidats ayant une réputation d'honneur et de probité.

Ce sont là autant de chances pour M. Constans, le ministre « à poigne », le ministre sans scrupules, le ministre vainqueur du « boulangisme ». Combien doivent désirer aujourd'hui son retour aux affaires ! Celui-là a montré qu'il était capable de « faire » les élections, et tant de députés actuels doivent craindre de ne pas revenir sans l'appui de la candidature officielle, qu'ils voudront essayer au moins de ramener ce puissant patron au pouvoir. M. Dupuy a peut-être annoncé avec trop d'assurance que le cabinet dont il est le chef présiderait aux prochaines élections ; de même qu'il s'est trop hâté de dresser le programme de la majorité de la future Chambre.

Ce programme, selon lui, doit comprendre trois points principaux : en premier lieu, les lois ouvrières destinées à régler les rapports du capital et du travail dans un esprit de solidarité républicaine et de façon à corriger la vigueur et la rudesse des lois économiques par « un coefficient d'humanité » ; en

deuxième lieu, les réformes fiscales qui, complétant les lois sur les frais de justice, sur la propriété bâtie, sur les portes et fenêtres, proportionneront de plus en plus les charges des contribuables à leurs facultés et réaliseront la justice sociale proclamée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; enfin, une loi sur les associations qui règle définitivement les rapports de la société civile et de la société religieuse dans un large esprit de tolérance et de liberté.

Ce serait là simplement une reproduction de l'éternel programme opportuniste, toujours rempli de promesses de réforme et de belles assurances de justice et de liberté, mais incapable de satisfaire ni aux revendications brutales des radicaux ni aux justes exigences des conservateurs. Des élections avec ces programmes de mots et des formules dilatoires de réforme, c'est ce qu'ont toujours voulu ce que veulent encore les chefs de l'opportunisme, dont M. le ministre président Dupuy se trouve être aujourd'hui le porte-parole le plus autorisé. Les choses iraient à merveille, sans les obstacles et les oppositions plus ou moins fortes que rencontre à chaque consultation du suffrage universel ce fameux programme opportuniste qui va s'affaiblissant de plus en plus dans la faveur des masses, depuis que son inventeur, M. Gambetta, n'est plus là pour le faire valoir.

Deux adversaires surtout sont à craindre et doivent faire désirer à la majorité parlementaire de trouver un appui efficace dans un ministre fort et résolu. Le premier n'est, en ce moment, qu'une ombre flottante, qu'une éventualité en l'air, qu'un épouvantail très lointain. C'est ce fantôme, toujours séduisant d'une dictature militaire, d'un pouvoir impérial, qui avait pris corps dans le général Boulanger, au point d'entraîner la foule à sa suite, et qu'on a entrevu de nouveau ces jours-ci (tant il est facile à évoquer) dans la personne de l'habile et courageux vainqueur du Dahomey, le général Dodds. Oui, tel est le besoin que l'on a d'un homme, en ce moment, tel est l'instinct populaire vers un gouvernement monarchique, que ce simple colonel d'infanterie de marine, passé général de brigade pour son habile campagne contre Behanzin, ce vainqueur d'un roi nègre, n'a pu revenir en France sans exciter, dans les rangs du parti républicain, des défiances et des susceptibilités vraiment grotesques.

Depuis le conseil municipal de Marseille, qui a refusé de s'associer à la cérémonie de réception organisée en l'honneur du brave général à son débarquement sur la terre française, jusqu'au président de la République qui a fait attendre pendant plusieurs jours le vainqueur à la porte de l'Elysée, c'est la même peur de la dictature qui s'est montrée partout à son égard, tant le souvenir du général Boulanger a laissé de terreur dans les esprits républicains, et tant la République a peu de fondements solides dans le pays.

Ce péril éventuel d'un soldat de fortune ou d'un prétendant à épée tentant de s'emparer du pouvoir pour rétablir à son profit le gouvernement personnel, n'est pas à craindre pour le moment, surtout avec le général Dodds, dont la popularité ne peut s'élever beaucoup au-dessus des titres modestes de gloire que lui vaut la petite expédition du Dahomey.

Mais il y a un autre danger plus grand, plus immédiat, qui doit faire appréhender au parti opportuniste le résultat des prochaines élections pour lui et pour le pays, c'est le socialisme de plus en plus hardi et envahissant.

Dans son discours-programme de Toulouse, M. Dupuy s'est borné à déclarer qu'il l'enfermait dans un dilemme : « Ou bien, a dit le ministre, le socialisme attend du jeu actuel des institutions et des lois, avec une entière confiance dans le suffrage universel, le triomphe de ses aspirations, et alors je le considère comme un parti politique qui poursuit régulièrement ses revendications. Dans ce cas la sagesse du peuple dira la part qu'il veut lui faire. » C'est la première partie du dilemme ministériel, et déjà M. Dupuy fait preuve, à l'égard du socialisme, d'une faiblesse et d'une complaisance qui n'ont rien de rassurant. Le président du Conseil ajoute : « Ou bien il prétend, comme on l'a dit à la tribune, que le peuple n'a que ce qu'il prend, et alors je lui attribue un caractère révolutionnaire et je le considère, comme il se considère lui-même, en dehors de la loi. Dans ce cas, c'est un ennemi public contre lequel se dressent et la propriété qu'il convoite et la loi qu'il méconnait. »

Cette manière de combattre le socialisme par le simple raisonnement n'est évidemment pas tout ce que doit attendre du gouvernement la troupe opportuniste, qui va l'avoir pour principal adversaire aux prochaines élections.

Le dilemme de M. Dupuy ne suffira pas à l'arrêter dans son

action. Il faudrait d'autres digues que celles de la logique pour contenir cette marée montante du socialisme qui, sous quelque forme qu'elle arrive, soit qu'elle s'avance furieusement par la violence, soit qu'elle marche plus lentement et plus régulièrement avec le suffrage universel, n'en est pas moins dangereuse. Aux prochaines élections, c'est au suffrage populaire que s'adressera le socialisme, c'est lui qu'il chargera de faire valoir ses revendications et d'appuyer son action. Avec le désarroi et le découragement du parti conservateur, avec l'ineptie et l'impuissance d'un gouvernement qui n'a que des dilemmes à opposer à cette poussée débordante des masses populaires, il est à prévoir que le socialisme sortira vainqueur du scrutin. Déjà, il prend partout position pour la lutte et, telle est sa force, que les politiciens ambitieux, comme les Goblet et les Lockroy, avides de ressaisir le pouvoir, se mettent avec lui pour s'assurer le succès.

C'est du plus mauvais augure pour le parti opportuniste qui va se trouver en présence du socialisme dans des conditions désavantageuses de lutte, n'ayant pour appui qu'un ministère qui l'accepte en principe et laisse au suffrage universel à déterminer la part qu'il convient de lui laisser prendre. Dès lors, ne va-t-on pas sûrement à un triomphe électoral du parti socialiste, accru de tous les éléments que l'ancien parti radical lui apportera ?

Ce qui se prépare pour la France va se passer aussi en Allemagne. Le rejet du projet de loi militaire du gouvernement par le Reichstag a ouvert dans l'empire allemand une période aiguë de crise. Malgré toutes les sollicitations, malgré toutes les promesses d'une plus large pacification religieuse, le Centre a tenu ferme dans son opposition à une loi aussi excessive qu'impopulaire. Onze seulement de ses membres appartenant, en majorité, à la représentation de la Silésie se sont détachés du groupe pour voter l'amendement de l'un d'eux, le baron de Huene, ancien officier d'état-major du général chancelier de Caprivi, amendement qui mitigeait un peu le projet gouvernemental en réduisant l'effectif de présence de 84,000 à 70,000 hommes, l'augmentation annuelle des recrues de 60,000 à 53,000, et le surcroît de dépenses de 82 millions à 60. Pour le Centre, il était à craindre que cette scission de plusieurs de ses membres ne fût la désagrégation

du groupe jadis si uni sous MM. de Malinkrodt et Windthorst, et que « M. de Bismarck lui-même appelait la tour imprenable. » Il n'en sera rien : le centre pourra en être diminué de quelques unités, il n'en sera pas affaibli. Loin de là, il est appelé à prendre de nouvelles forces, peut-être même à faire de nouvelles recrues pour combler les quelques vides qui pourront se produire aux prochaines élections, car toute l'Allemagne sait que c'est à l'attitude énergique du centre, et en particulier de son chef, M. Lieber, qu'elle doit le rejet d'une loi qui eût aggravé si lourdement pour elle les charges militaires en hommes et en argent.

C'est bien : la loi a été rejetée, en dépit de l'insistance personnelle de l'empereur et des efforts de M. de Caprivi ; le décret de dissolution du Reichstag était prêt et l'Assemblée récalcitrante a reçu immédiatement après son congé ; de nouvelles élections fixées au 15 juin vont avoir lieu : que résultera-t-il pour l'Allemagne, pour l'Europe, de ce coup d'autorité, qui n'en est pas moins grave, quoiqu'il fût prévu ? Que sortira-t-il du conflit engagé entre le pouvoir central de Berlin et la nation ? Si les élections ne répondent pas aux volontés impériales, que fera Guillaume II ? Renverra-t-il une seconde fois la Chambre ? Et après, le gouvernement en viendra-t-il, par un hardi coup d'Etat, à changer la Constitution de l'empire germanique, en restreignant le suffrage universel pour se composer un corps électoral plus docile ? Dans ce cas, la démocratie et le socialisme courberont-ils la tête sous la volonté souveraine ? Ou bien, si la crise intérieure devient un sujet de complications menaçantes pour le pouvoir impérial, n'est-ce pas la guerre qui interviendra comme la suprême raison ?

En attendant l'heure des graves révélations, l'Allemagne est en pleine effervescence électorale. Les partis ont pris immédiatement position dans la lutte qui va s'engager. Deux seulement, à vrai dire, ont une importance et une organisation avec lesquelles le gouvernement doit compter : c'est le parti catholique et le parti socialiste. Le premier revient devant les électeurs avec sa cohésion et sa forte discipline, que la scission des onze députés silésiens n'a point entamées. Presque tous les journaux catholiques ont approuvé la conduite de la majorité du Centre et ils proclament hautement que le pays la ratifiera en les renvoyant au Reichstag.

Le parti socialiste rivalise pour l'organisation et la discipline avec le parti catholique. Il a des candidats partout, des candidats par centaines, et il se présente au suffrage universel avec une ardeur et une confiance qui doublent sa force.

Quant aux autres partis, conservateurs-libéraux, libéraux-nationaux, et progressistes, divisés sur des questions majeures, comme celle de l'antisémitisme, amoindris par leur rôle secondaire depuis la chute de M. de Bismarck, ils sont en décomposition et ne comptent presque plus au Parlement, et cependant c'est du côté de cette droite fractionnée et épuisée que le gouvernement en est réduit à chercher les éléments d'une majorité favorable à ses projets. Conservateurs-libéraux et nationaux-libéraux, ce n'étaient là que des partis politiques, en crédit autrefois, au temps où la masse de la nation se laissait conduire par le gouvernement ; mais, aujourd'hui, la politique n'a plus qu'une importance secondaire dans les sollicitudes du suffrage universel.

Sans doute, les élections du 15 juin vont se faire sur le terrain du projet de loi gouvernemental. Elles seront toutefois plus sociales que politiques. Dans l'état de malaise où est l'Allemagne, avec la confusion qui règne en haut, et le mécontentement en bas, avec les souffrances réelles des classes ouvrières et agricoles, avec le progrès des doctrines sociales qui pénètrent de plus en plus dans les couches profondes de la nation, la question sociale, les intérêts économiques priment tout. C'est là ce qui fait la force du parti socialiste et lui donne dans la lutte qui s'engage une importance redoutable.

Il faut donc s'y attendre. Le socialisme grandira dans cette consultation nationale, à laquelle le gouvernement ne recourt que pour la forme. On l'a dit avec raison : « Quand le peuple murmure, les partis extrêmes triomphent. Quand le peuple souffre, ce sont ceux qui promettent le plus, qui ont sa confiance et ses faveurs. » Déjà, au dernier scrutin, les socialistes avaient gagné un million 600 mille voix. Ils étaient trente-quatre au dernier Reichstag ; ils seront cinquante au prochain. En Allemagne, comme en France, le socialisme s'est emparé des masses ; il sortira plus fort de ces élections où le mécontentement populaire parlera beaucoup plus haut que le sentiment patriotique auquel l'Empereur et son gouvernement s'efforcent de faire appel, par la menace comme par la raison.

Il y va des plus grands intérêts politiques dans cette consultation du suffrage universel. C'est une lutte engagée entre le souverain et le peuple allemand. Qui l'emportera? L'empereur Guillaume a jeté son épée dans la balance; mais ses menaces seront-elles prises au sérieux? Plus d'un journal déclare que le discours belliqueux du jeune César à ses généraux a été plutôt nuisible que favorable à la cause de la loi militaire. C'est en vain que le gouvernement use depuis l'ouverture de la période électorale de tous les moyens de pression en faveur de ses candidats; il lutte contre l'intime du sentiment de la nation qui, au milieu des souffrances et des inquiétudes d'une situation économique fort précaire, est excédée des charges militaires dont elle ne voit pas la raison. Car les hautes autorités de Berlin et les organes officieux de la presse ont beau représenter la France comme un danger imminent pour l'Allemagne, avec le calme et la sagesse que savent garder les principaux organes de l'opinion française, il n'y a pas moyen d'arguer sérieusement des provocations du voisin, pour surexciter le sentiment national germanique. Mais alors encore une fois, qu'adviendra-t-il, si l'empereur succombe, comme tout le fait prévoir, dans sa lutte contre son peuple pour la loi militaire?

Si une guerre, ce qu'à Dieu ne plaise, devait être le dénouement de la crise politique que traverse en ce moment l'Allemagne, si le jeune souverain s'avisait de vouloir trancher par l'épée une situation inextricable, il trouverait les Etats, ses alliés, engagés aussi pour leur compte dans de grosses difficultés.

En Hongrie, la détestable politique du cabinet Wekerle menace de mettre la guerre religieuse dans le pays. Sous prétexte de déterminer le domaine respectif de l'Eglise et de l'Etat, afin d'assurer la paix publique, le gouvernement hongrois vient de présenter aux Chambres un ensemble de lois politico-ecclésiastiques, qui constituent les préliminaires d'un véritable *kulturcampf*. Ce n'est pas seulement la loi sur la tenue des registres de l'état civil, loi d'attente pour l'établissement du mariage civil obligatoire, ni la loi d'admission des juifs à l'état civil, par laquelle la religion israélite acquiert droit de cité : en cela la Hongrie en arriverait seulement à ressembler à la plupart des autres pays catholiques où les

mêmes lois existent. Mais le gouvernement est allé plus loin dans cette voie de sécularisation. Le ministre de l'instruction publique, M. Czaky, a attaché son nom à un projet de loi sur le libre exercice des cultes, qui n'est qu'une odieuse restriction de la liberté du culte catholique et un véritable code de persécution contre l'Église.

Ce programme politico-ecclésiastique du cabinet Wekerlé marque la rupture avec toute l'histoire de la civilisation chrétienne de la Hongrie. C'est bien véritablement le premier acte de sécularisation du royaume de Saint-Étienne. Une semblable résolution rencontrera devant elle l'opposition unanime de l'épiscopat, celle aussi de la Chambre des Magnats. Elle ne peut pas avoir l'approbation de l'empereur d'Autriche. Car ce n'est pas seulement la question religieuse qui est en cause à Buda-Pesth, c'est aussi la question sociale et politique, et tout l'empire austro-hongrois y est intéressé.

En rompant avec ses traditions toutes catholiques, la Hongrie se livre à l'influence juive, déjà si puissante chez elle ; elle se met sous la domination dissolvante des sectes protestantes et maçonniques, qui tendent, de concert avec la fausse politique magyare, à briser le lien fédératif qui unit la Hongrie à l'Autriche. Le vote des lois Czaky, ce serait le triomphe du séparatisme et le commencement de la dislocation de l'empire austro-hongrois. L'Allemagne elle-même aurait intérêt à ce que cette funeste politique de sécularisation ne prévalût point, surtout à un moment aussi critique, où elle aurait besoin de toutes la forces de ses alliées pour faire face aux éventualités qui peuvent sortir de la résistance de la nation, aux volontés du souverain. Mais l'empereur d'Autriche est sage, et, malgré sa faiblesse, il ne permettra pas à la Hongrie de suivre la pente fatale où l'entraine la domination magyare et juive.

La situation de l'Italie est plus précaire encore. Il n'en faudrait pas juger d'après le dénouement assez facile qu'a eu la dernière crise ministérielle. Ce n'est là qu'un incident sans importance. La crise n'était pas sérieuse. Il y avait quelqu'un de trop dans le cabinet, quelqu'un qu'il fallait sacrifier à l'opinion, le ministre des finances, M. Bonacci. C'est à cause de lui que le cabinet a été mis en échec dans des circonstances extraordinaires, par le rejet au scrutin secret du budget du ministère des grâces, de la justice et des cultes. Il était sans précédent

en Italie qu'un budget eût été refusé par les Chambres, et d'ailleurs, aucune question importante n'avait été soulevée au cours de la discussion. C'est le ministre des finances, en particulier qui était visé. M. Bonacci mis de côté, par suite de la retraite collective de ses collègues, le cabinet s'est reformé sans lui, avec son ancien président M. Giolitti. Le tour était joué.

Si la crise a été courte, si elle s'est terminée aisément, c'est uniquement parce que le roi a tenu à conserver l'ancien ministre et parce que celui-ci, assez nouveau encore, n'a point voulu paraître désespérer de la situation. Mais cette situation de l'Italie n'en est pas moins grave. Aux yeux de quelques-uns, elle n'est pas seulement critique, elle serait désespérée. Réorganiser les finances, équilibrer le budget, rétablir le crédit et le fonctionnement régulier des banques, traverser la période du procès des scandales financiers, et cela, avec une mauvaise récolte, ou, pour mieux dire, avec la ruine agricole et la misère universelle, c'est là, en effet, une tâche des plus difficiles pour le gouvernement.

Dans la détresse politique et économique où se trouve l'Italie, nombre de patriotes opportunistes aspirent au retour de M. Crispi au pouvoir. Lui seul paraît capable de sauver le pays, lui seul inspirerait confiance par son intelligence et son énergie. Mais M. Crispi n'est-il pas le principal auteur de la situation dont souffre la Péninsule ? N'est-ce pas lui l'instigateur de la politique qui a lié le sort de l'Italie à celui de l'Allemagne, et qui a causé le malaise financier et commercial sous lequel le jeune royaume risque de succomber ? Or, cette politique devient de plus en plus suspecte et impopulaire et ce n'est pas le récent voyage de l'empereur Guillaume à Rome qui l'a remise en faveur. Tout le monde commence à trouver que l'amitié et la protection de l'Allemagne coûtent bien cher à l'amour-propre comme à la fortune de l'Italie. Des journaux, même partisans de la triple-alliance, ne se gênent plus de dire que si la politique extérieure de l'Italie est frappée de stérilité, c'est la faute du gouvernement qui est obligé de s'humilier sans cesse devant l'Allemagne et devant l'Autriche. En secret, on se tourne vers la France ; on voudrait un changement de circonstances qui permit de rompre les engagements contractés avec ces puissantes alliées, sans compromettre, toutefois, les intérêts protégés par cette alliance. Mais, actuellement,

une évolution dans la politique italienne n'est pas possible. La Triple-Alliance subsiste et jusqu'à l'échéance du traité il faudra en subir les conditions.

Du reste, la France n'aurait pas grandes garanties à offrir à l'Italie en ce moment. La voilà engagée à l'extérieur dans une série de difficultés qui peuvent lui créer les plus graves embarras. Longtemps elle semblait n'avoir à craindre que l'Allemagne ; mais un nouveau péril, que l'on a pu appeler le péril anglais, est né pour elle. Son expansion coloniale a fini par porter ombrage à l'Angleterre, et partout, les effets de l'hostilité britannique se font sentir de plus près à elle. Déjà, lors du partage des États du Sultan de Zanzibar entre l'Angleterre et l'Allemagne, un conflit se serait élevé sans la modération et le désintéressement de la France, qui a accepté d'être frustrée dans cette opération, malgré la convention formelle qui réservait ses droits. Elle a été audacieusement lésée. Plus audacieusement encore ses droits viennent d'être méconnus en Égypte par l'Angleterre.

Il s'agissait à la Chambre des Communes de l'évacuation de l'Egypte à laquelle le gouvernement britannique s'est engagé devant l'Europe. On pouvait croire que M. Gladstone tiendrait parole, d'après l'opinion plusieurs fois exprimée par lui avant son arrivée aux affaires. Mais, que le ministère anglais soit whig ou tory, que le premier ministère s'appelle Gladstone ou Salisbury, la politique de l'Angleterre est toujours la même à l'étranger. Comme son prédécesseur, M. Gladstone s'est prononcé contre sir Charles Dilke, pour le maintien de l'occupation. C'est à ce propos que le chef du gouvernement britannique a osé dire que la France n'a pas de titre spécial pour intervenir en Egypte, et que ses droits ne sont pas différents de ceux des autres nations.

Il fallait répondre à ces prétentions anglaises plus hardiment que ne l'a fait, à la Chambre des députés français, M. Develle. A défaut d'énergie, le ministre des Affaires étrangères a, du moins, rappelé les titres spéciaux et incontestables de la France en Egypte. Ces titres, ce sont d'abord les services particuliers que la France a rendus à l'Egypte en l'aidant à prendre place parmi les nations civilisées, en coopérant à son organisation civile et militaire, en lui fournissant des capitaux, en ouvrant le canal de Suez ; ensuite, c'est la nécessité

pour la France de se maintenir un libre passage, vers son empire colonial de l'extrême Orient et de l'Afrique, et cette raison vaut bien celles que se donne l'Angleterre pour occuper indéfiniment l'Egypte, sous prétexte d'y maintenir l'ordre et de sauvegarder ses intérêts commerciaux et financiers.

Il est vrai que c'est cet empire colonial de Madagascar et de l'Indo-Chine, dont la France veut garder l'accès par l'Egypte qui rend l'Angleterre si jalouse.

N'est-elle pas la principale cause de toutes les difficultés que la France rencontre à Madagascar, surtout de la part des agents de la société biblique britannique et des ministres de l'anglicanisme, pour y exercer son légitime protectorat et qui ont nécessité une récente expédition ? N'est-elle pas l'instigatrice de l'insurrection ouverte qu'organise, en ce moment, le gouvernement hova, avec son concours, presque sous son patronage, bien qu'elle ait elle-même reconnu formellement les droits français par un traité ?

Et, enfin, faudrait-il chercher bien loin pour retrouver son influence dans le conflit soulevé dans le Siam par l'agression des tribus du Laos sur le territoire franco-annamite ? Ne serait-ce pas plutôt à son instigation qu'à celle du gouvernement Siamois qu'ont eu lieu les actes de guerre des tribus laosiennes ? Aujourd'hui la lutte est engagée sur le Mékong contre les Siamois et la France ne peut plus reculer, malgré l'appui moral et peut-être matériel que les Anglais donnent au roi de Siam, leur voisin et allié. Partout la France sent l'hostilité ouverte ou secrète de l'Angleterre ; partout elle voit s'élever contre elle cet ennemi britannique, qui n'est pas nouveau, mais qui semble remplir un rôle nouveau dans la triple Alliance, en poursuivant partout la France dans ses possessions extérieures.

Au milieu de ces conflits de la politique humaine, l'Eglise poursuit tranquillement dans le monde son œuvre de conquête, d'union et de paix. Chaque siècle, chaque année marque un progrès nouveau. En ce moment c'est l'Amérique du nord qui s'ouvre plus largement à elle. Le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau Monde fournissait aux Etats-Unis l'occasion de se donner à eux-mêmes et de donner à l'Europe le spectacle des immenses progrès matériel accomplis chez eux dans ces derniers temps. L'Exposition de Chicago, qui s'est ouverte le 1er mai, montrera tout ce que l'activité et l'indus-

trie d'un peuple né avec le génie des affaires a pu réaliser. Mais il s'est honoré bien plus en associant l'idée divine aux grandes exhibitions industrielles de Chicago. L'ouverture de l'Exposition a eu lieu avec des prières publiques. L'Eglise catholique y a eu sa part. L'archevêque de New-York à inauguré par un discours religieux les palais de l'Exposition, et le souverain Pontife y était représenté par son délégué apostolique à Washington, Mgr Salotti.

Comme l'a fait observer le *Moniteur* de *Rome*, cette exposition de Chicago à laquelle l'Eglise catholique est conviée officiellement à participer, coïncide avec l'avènement d'une ère nouvelle dans les destinées de l'Eglise américaine. Il y a quarante ans, un prélat envoyé par Pie IX en ambassade aux Etats-Unis, n'avait pu ni échapper aux insultes de la populace, ni être reçu officiellement par le gouvernement de l'Union. Aujourd'hui, un représentant de la papauté est appelé à fixer sa résidence aux Etats-Unis et à participer officiellement à l'une des plus grandes solennités nationales. »

C'est là un grand succès pour l'Eglise. Un autre, peut-être, plus considérable encore, se prépare pour l'avenir. Le congrès eucharistique, qui s'est ouvert, le 15 mai, à Jérusalem, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Langénieux, légat du pape, et en présence des principaux chefs des communautés catholiques d'Orient, est un grand événement religieux. Dans cette rencontre de l'Occident et de l'Orient, il est permis de voir un gage de la future réunion de l'Eglise schismatique à l'Eglise mère et maîtresse de Rome.

ARTHUR LOTH.

RÉIMPRESSION DES GRANDES ŒUVRES BÉNÉDICTINES

GALLIA CHRISTIANA

In provincias ecclesiasticas distributa
Qua series et historia archiepiscoporum, épiscoporum et abbatum
Franciæ vicinarumque ditionum
Ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur

OPERA ET STUDIO

DIONYSII SAMMARTHANI

Presbyteri et monachi ordinis sancti Benedicti e congregatione
Sancti Mauri

NECNON ALIORUM MONACHORUM EJUSDEM CONGREGATIONIS

Treize volumes, in-folio,

dont sept ont paru de 1872 à 1881
Prix du volume **50 fr.**
sauf les tomes **II** et **XI** (très rares) **75 fr.**

La *Gallia Christiana* contient l'Histoire, la Géographie, la Statistique de chaque province de France, de chaque évêché, avec toutes les paroisses, tous les établissements monastiques et, accessoirement, de tout ce qui se rapporte aussi à l'administration ecclésiastique.

Aujourd'hui qu'on s'applique beaucoup aux études locales et que c'est même par elles qu'on refait les Histoires générales, il n'est pas de bibliothèques, d'établissements importants soit religieux, soit civils, (évêchés, séminaires, grands ou petits, préfectures, académies, sociétés, savantes, bibliothèques, municipales), qui puissent se passer de cet ouvrage de premier ordre.

La *Galia Christiana*, ayant un volume bien distinct, bien complet pour chaque province, se vend aussi facilement par *volume séparé* que par *collection*.

L'Étranger y trouve non seulement ce qui concerne la France, mais encore les relations existant à toute époque entre nos provinces et les autres parties du monde catholique, ainsi que nombre de documents intéressants l'histoire générale.

Conditions de vente

On obtient séparément :

Le tome	I	40 fr.
—	II	75 fr.
—	III	50 fr.
—	IV	50 fr.
—	V.	50 fr.
—	VI	75 fr.
—	XIII	50 fr.

La collection

Des septs volumes ci-dessus : **350** fr. net, payables par 1/4 de trois en trois mois.

VONT PARAITRE PROCHAINEMENT

Les tomes VI, VII, VIII, IX, X et XII

Les personnes désireuses de recevoir l'un ou l'autre de ces volumes sans retard et dès leur apparition peuvent souscrire dès ce jour.

Prix unique

Chaque volume qui va paraître : **50** francs.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné .....

demeurant à .....

vous prie de vouloir bien m'envoyer le tome .....

ou les tomes .....

de la GALLIA CHRISTIANA au prix de .....

franco à domicile.

ou bien

déclare souscrire au tome .....

ou aux tomes .....

qui VONT PARAITRE *prochainement au prix de* **50** *francs le volume, payables après livraison.*

Signature

Adresser les souscriptions et les commandes à M. ARTHUR SAVAÈTE, administrateur, 24, rue Taitbout, Paris.

ACTA SANCTORUM

DES

BOLLANDISTES

Tout le monde sait que l'ouvrage monumental composé par Bollandus, ses collaborateurs et leurs successeurs (tous savants de la Compagnie de Jésus), est tout ce qui a paru de plus prodigieux comme compilation historique.

Il contient pour chaque saint toutes les biographies qui en ont été faites avec pièces à l'appui, commentaires, critiques et descriptions des monuments, des mœurs, des costumes, etc., qui s'y rapportent. De sorte qu'il en résulte une histoire universelle, embrassant tous les temps, toutes les contrées, et descendant néanmoins dans les moindres détails.

Il est peu d'ouvrages qui soient plus fréquemment consultés dans les bibliothèques.

On le considère comme indispensable.

Telle en est la nature, en effet, que tous les vrais savants en ont parlé et écrit avec enthousiasme. Ernest Renan s'écriait : « Une prison cellulaire avec les Bollandistes serait un vrai paradis ! » — « Par ce seul ouvrage, ajoutait le protestant Sibérus, leur nom a conquis l'éternité. » — « Qu'on soit croyant ou sceptique, ajoutait M. de Reiffenberg, si l'on aime les lettres et qu'on ne renie pas le passé, on vénèrera les *Acta Sanctorum* comme UN DES MONUMENTS LES PLUS ÉTONNANTS DE LA SCIENCE. »

Ventes des 42 dernières collections

2,200 fr. au lieu de 3,450 fr.

L'édition Palmé, dont nous avons acquis intégralement le dernier solde, est épuisée, sauf QUARANTE-DEUX collections complètes, qui comprennent deux séries bien distinctes et un volume composé des tables générales.

La première série

Est la réimpression de l'édition originale d'Anvers.

54 volumes in-folio de 1,000 pages. Prix : 50 francs le volume

La deuxième série

Est la **Continuation par les nouveaux Bollandistes.**

Neuf volumes in-folio. Prix : 76 fr. le volume

La troisième partie

Sont les Tables générales des Bollandistes. C'est un vrai dictionnaire analytique des 62 volumes des *Acta Sanctorum.*

Un fort volume in-folio. Prix : 50 fr. au lieu de 75 fr.

AVIS ESSENTIEL. — Notre administration se charge de remplacer dans les bibliothèques privées et publiques, les volumes détériorés ou disparus : chaque volume **50** fr. — Nous livrons séparément la deuxième série : NEUF volumes, moyennant **500** fr. payable 125 fr. tous les trois mois.

Quant aux

42 collections complètes

Nous les céderons au fur et à mesure des demandes et jusqu'à complet épuisement moyennant

2,200 fr. au lieu de 3,450 fr.

payable 550 fr. par trimestre. Port et emballage à la charge de l'acheteur.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné

demeurant à

vous prie de m'envoyer la collection complète des ACTA SANCTORUM (63 *volumes in-folio*) *au prix de* 2,200 *francs payable* 550 *francs comptant, et le reste* 550 *francs de trois en trois mois.*

Ou bien :

La collection des neuf volumes de la deuxième série au prix de 500 *fr. payable* 125 *francs comptant, le reste* 125 *fr. de trois mois en trois mois.*

Ou encore :

Les volumes séparés, tomes

au prix de **50** *francs chaque payable après livraison.*

SIGNATURE

Adresser les commandes à l'administration : ARTHUR SAVAÈTE, 24, rue Taitbout, Paris.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

FRANCE

PAR

DOM RIVET

Et par d'autres religieux de la Congrégation de Saint-Maur

Continuée par l'INSTITUT DE FRANCE

Prix de chacun des 15 volumes de l'histoire littéraire ; 20 fr. le volume ; le volume de tables 25 fr.

Prix de la collection entière des quinze premiers volumes, plus le volume de tables : 300 fr. pris à Paris ou à Versailles.

Port et emballage à la charge de l'acheteur.

Notice. — L'Histoire littéraire de la France s'adresse à un public nombreux. Sans parler des Bibliothèques du monde entier, qui se font un honneur de posséder cet ouvrage fondamental, tout Français studieux tient à le posséder, afin de puiser dans leurs sources, les mêmes documents de l'histoire de son pays.

Les étrangers qui veulent étudier notre littérature, les professeurs, les savants et les diplomates, ne veulent pas et ne peuvent se contenter des travaux de secondes et troisième main où la vérité se délaie ou s'altère, mais ils se serviront de préférence de ce grand ouvrage des Bénédictins, revu et continué *officiellement* par l'*INSTITUT DE FRANCE*.

Jusqu'au XVIe volume l'Histoire littéraire est l'œuvre des Bénédictins, la suite est due à l'Institut.

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME XVI

Prix : 21 francs

Les 600 personnes ayant souscrit à ce volume lorsque la librairie catholique en a annoncé la réimpression, peuvent l'obtenir immédiatement aux conditions de leur souscription.

RÉIMPRESSION IMMINENTE

Nous livrons le tome XVI aux 600 souscripteurs qui l'ont demandé, et nous leur annonçons la réimpression rapide des tomes XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII.

Tout souscripteur peut demander l'un ou l'autre de ces volumes, ou tous indistinctement moyennant 21 fr. le volume broché, franco à domicile.

La reliure se paie en sus et est cotée selon sa qualité.

Dès que l'un ou l'autre de ces volumes aura réuni 300 souscripteurs, il sera mis sous presse immédiatement.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné.....

demeurant à .....

déclare souscrire au tome.....

ou aux tomes .....

devant paraître prochainement au prix de vingt et un francs.

Ce ou ces volumes devront être livrés à domicile, franco contre remboursement.

SIGNATURE

Adresser les souscriptions et les commandes à l'administrateur Athur Savaète, 24, rue Taitbout, Paris.

VONT PARAITRE TRÈS PROCHAINEMENT

les tomes XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII. On peut souscrire dès ce jour à raison de 21 francs le volume, franco à domicile.

DICTIONNAIRES DES DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts.
Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, etc.

Rédigé par les savants, les spécialistes et les vulgarisateurs contemporains les plus autorisés

Sous la direction de Mgr PAUL GUÉRIN, camérier de Sa Sainteté Léon XIII

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-8° A TROIS COLONNES

PRIX : 180 Francs.

Sous le titre de *Dictionnaire des Dictionnaires*, un véritable monument bibliographique dont nous devons saluer l'apparition, vient d'enrichir la collection où les chercheurs pourront, à pleines mains, aller puiser les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Cet immense travail, cette encyclopédie plus complète que toutes celles de ce genre qu'il nous a été donné d'apprécier jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de Mgr Paul Guérin, constitue une œuvre qui laisse bien loin ses devancières derrière elle.

L'agriculture, l'archéologie, l'astronomie, l'administration, l'armée et la marine, les arts et métiers, les beaux-arts, la bibliographie des hommes connus, l'économie politique, la géographie, l'histoire, l'histoire naturelle, la médecine, la mythologie, la physique et la chimie, les mathématiques pures et appliquées, la mécanique, etc., enfin tout ce qui appartient au domaine de la science, tout ce qui touche à nos lois et à notre organisation sociale, tout ce que l'on a intérêt à connaitre quelle que soit la position que l'on occupe, se trouve traité dans le *Dictionnaire des Dictionnaires* qui con-

dense en lui la totalité des connaissances humaines, à la veille du xxe siècle.

Ajoutons que, par l'étendue des matières qu'il contient, par la nouveauté des renseignements qui y sont condensés, par la correction du texte, enfin par la modicité de son prix, ce monument bibliographique constitue une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, qui offre aux gens du monde et aux gens d'étude, la substance de presque tous les ouvrages spéciaux et l'équivalent d'une bibliothèque complète.

Ce qui distingue d'une manière plus particulière encore ce travail magistral où l'écrivain, l'homme politique, le professeur, l'homme de loi, l'agriculteur, le négociant, celui qui exerce une profession quelconque, aussi bien que le père de famille et l'enfant lui-même, peuvent trouver à la minute, le renseignement désiré, avec tous les détails nécessaires, utiles et complets, c'est qu'on s'est attaché à y être clair et qu'on a évité de tomber dans le fatras des compilations qui rendent les recherches si difficiles.

Dans cette encyclopédie, en effet, chaque article est original, c'est-à-dire dû à la plume exclusive d'un rédacteur spécial, choisi parmi les plus autorisés dans la matière qu'il s'agissait de traiter.

Faut-il dire, maintenant, que le *Dictionnaire des Dictionnaires* est composé de six beaux volumes grand in-4° à 3 colonnes, que ce vaste recueil contient près de *quatre-vingt millions* de lettres, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8° ordinaire et que son prix n'est que de 180 francs alors que l'encyclopédie la plus en vogue coûte près de huit cents francs et une autre, qui n'est que commencée, en vaut cinq cents.

Lorsque nous aurons donné ces détails et que nous aurons ajouté que l'œuvre est complètement parue aujourd'hui et qu'on peut se la procurer au prix de 180 francs payables en 18 mois, à raison de 10 francs par mois, ou de 162 francs payables

à six mois, ou de 155 francs payables comptant, nous avons la conviction que toutes les personnes qui sont en situation de faire cette dépense, n'hésiteront pas à se procurer cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne.

Toute souscription doit être adressée à M. l'administrateur du *Dictionnaire des Dictionnaires*, 56, avenue de Déols, à Châteauroux (Indre).

Le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES est vendu 180 francs payables *en 18 mois, à raison de 10 francs par mois recouvrables par traites tous les trois mois.*

Des conditions spéciales sont faites aux souscripteurs qui les proposent.

OU 162 francs au lieu de 180 francs payables en **6** *mois.*

OU enfin 155 francs comptant.

N. B. Ajouter **30** *francs pour les* **6** *volumes, si on les désire reliés.*

Adresser les commandes à l'administrateur du *Dictionnaire des Dictionnaires*, 56 avenue de Déols, à Châteauroux (Indre)

E PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8, ET 10, A PARIS

MES SOUVENIRS
SUR
NAPOLÉON

PAR LE Cte CHAPTAL

PUBLIÉS PAR SON ARRIÈRE PETIT-FILS

LE Vte AN. CHAPTAL

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

Un volume in-8, avec portrait et fac-simile. — Prix 7 fr. 50
Il a été tiré 20 exemplaires numérotés sur Hollande. — Prix 15 fr.

LA FIN D'UNE SOCIÉTÉ
LE DUC DE LAUZUN
ET
LA COUR INTIME DE LOUIS XV (1747-1774)

Par Gaston MAUGRAS

Un volume in-8, avec portrait. — Prix..... 4 fr. 50

MÉMOIRES INÉDITS
DE
BERTRAND POIRIER DE BEAUVAIS

Commandant Général de l'Artillerie des Armées de la Vendée

PUBLIÉS PAR

La Comtesse de la BOUËRE

Un volume in-8. — Prix..... 7 fr. 50

872010

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8, ET 10, A PARIS

UN ANGLAIS A PARIS

NOTES ET SOUVENIRS

Traduit de l'Anglais, par J. HERCÉ

Première Partie 1835-1848

Un volume in-18. — Prix..... 3 fr. 50

Les Armées Françaises

JUGÉES PAR

LES HABITANTS DE L'AUTRICHE

1797--1800--1809

D'après des Rapports de l'Époque

Par RAOUL CHÉLARD

Un volume in-18, Prix..... 3 fr. 50

LA QUESTION ITALIENNE

PÉRIODE DE 1814 A 1860

APERÇUS D'HISTOIRE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE

Par G. GIACOMETTI

Un volume in-18. — Prix ..... 3 fr. 50

Tours, imp. E. SOUDÉE, 13 rue Richelieu.

REVUE du Monde Catholique. 1893
April-June. v. 114